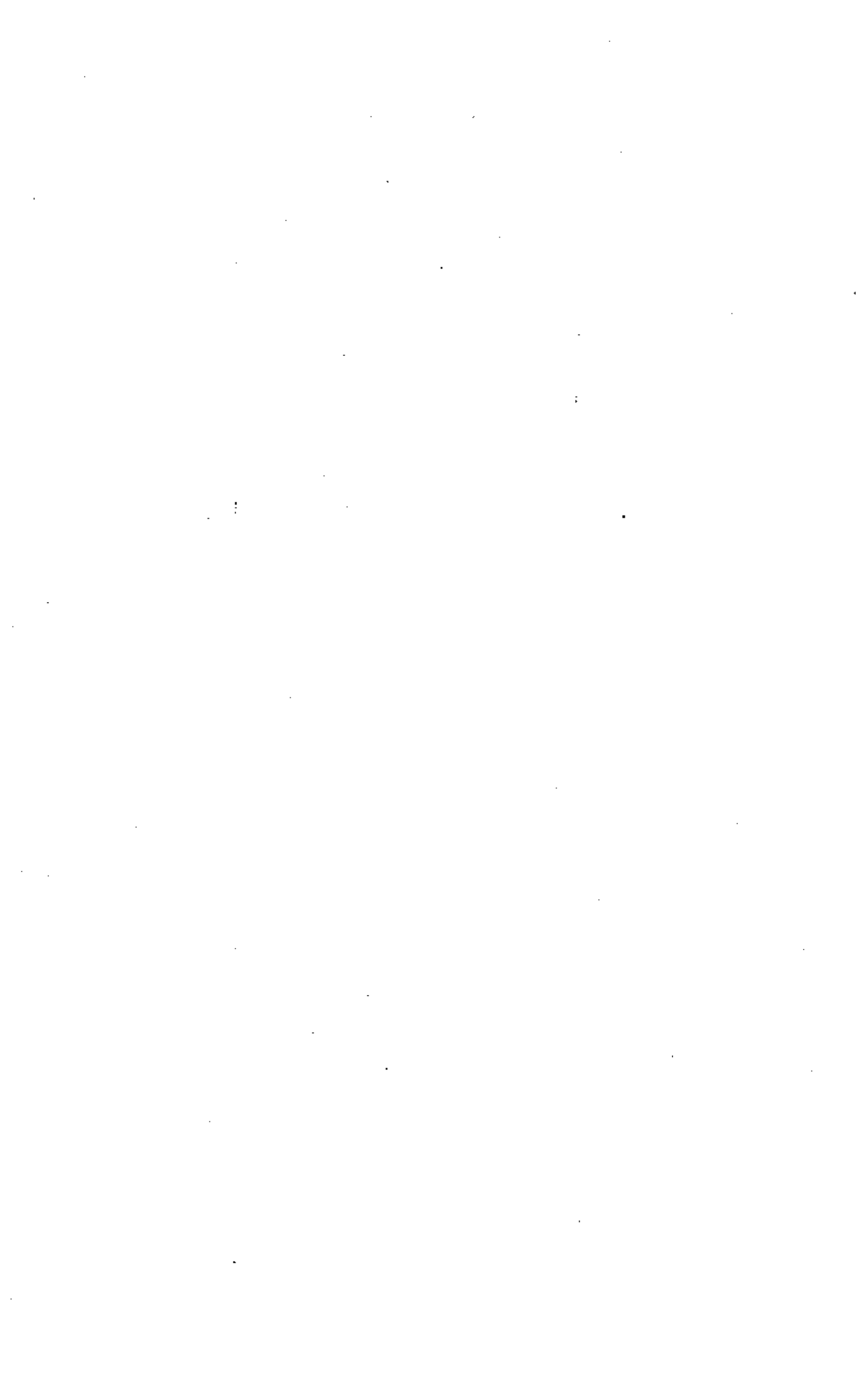
Patrice Maniglier

La Vie énigmatique des signes

Saussure et la naissance du structuralisme

Éditions Léo Scheer



Patrice Maniglier

Non & Non
Collection Philosophie
dirigée par Catherine MALABOU

INTRODUCTION
RÉÉCRIRE SAUSSURE

« Ainsi il faut s'en tenir à une sorte de doctrine,
comme malgré soi,
et comme étant peut-être la meilleure manière
d'exposer les doutes mêmes. »

La *question de l'esprit* semble être redevenue le lieu non seulement où les différentes traditions philosophiques se mesurent les unes aux autres, mais encore où la philosophie elle-même peut se mettre en débat avec les savoirs positifs, au sein de cet ensemble flou que désigne le terme « sciences cognitives [1] ». Les progrès de disciplines aussi diverses que la neurobiologie, l'informatique, la logique formelle et la psychologie expérimentale, ont relancé cette question qui fut, sans doute, un des lieux constants de la création

philosophique moderne. La première grande « querelle des philosophies de l'esprit » opposait Descartes, Leibniz, Spinoza, Berkeley, Malebranche, et quelques autres ; la seconde, autour de l'*idéalisme*, Kant, Fichte, Hegel, Schelling, et même Marx ; il y en eut peut-être une troisième à la fin du XIXe siècle, moins bien connue, autour de Fechner, Bergson, Freud, mais aussi Husserl et Wittgenstein. Aujourd'hui elle semble entièrement se réduire à la confrontation entre deux options et deux seulement : d'un côté les tenants d'une philosophie de la *conscience* ou de la subjectivité, d'inspiration souvent phénoménologique, qui fait de la *qualité* le critère de l'esprit ; de l'autre ceux d'une philosophie de la *représentation*, qui lui préfère la notion de *proposition*, telle qu'elle a été redéfinie par Frege avec les concepts de fonction propositionnelle et de valeur de vérité. Penser, ce serait soit sentir, soit juger (cf. Proust.1997.7-11). Bien que le terme même de sciences « cognitives » suggère une réduction du problème de l'esprit à celui de la *connaissance*, on y assiste à un retour en grâce régulier des thèses phénoménologiques de Husserl et plus encore de Merleau-Ponty (cf. par ex. Dreyfus.1972 et Berthoz.1997). Quelques esprits osent remonter à Bergson (cf. Prochiantz.2001), mais ils sont rares, et semble-t-il peu écoutés.

Il est surprenant de constater qu'une tradition qui a eu pourtant une importance majeure pour la pensée, tout particulièrement en France, se trouve absente du débat, *tout simplement comme si elle n'avait pas existé.* Les entreprises d'inspiration dite « *structuraliste* » ont pourtant eu elles aussi pour vocation explicite de faire une « théorie de l'esprit

humain ». On sait que Lévi-Strauss définissait ainsi son propre projet théorique. Mais il en allait de même de Jakobson, qui cherchait les « traits distinctifs universels » de tout langage dans l'architecture fondamentale de l'esprit humain. Il ne faudrait pas non plus oublier que le projet d'Althusser était de construire un nouveau concept d'*idéologie* afin de refonder le « matérialisme dialectique », ni que celui de Foucault a pu passer par l'idée d'une histoire événementielle de la pensée. Quant à Lacan, on peut se douter qu'en tant que psychanalyste, il était concerné par quelque chose qui avait à voir avec « l'esprit »... Mais, au-delà de cette énumération, la question de ce que signifie *penser* est notoirement liée à celle du sens. Or le structuralisme s'est caractérisé par une thèse originale à ce sujet : *le sens est l'effet du mode de fonctionnement de ces dispositifs si singuliers que sont les « systèmes symboliques »*. Deleuze l'écrivait en 1969 : « Les auteurs que la coutume récente a nommés structuralistes n'ont peut-être pas d'autre point commun, mais ce point est l'essentiel : Le sens, non pas du tout comme apparence, mais comme effet de surface et de position... » (Deleuze.1969.88-91 ; voir aussi Deleuze. 1972.244-246). Il songeait en particulier à la réponse que Lévi-Strauss avait faite à la critique « herméneutique » de Paul Ricœur : « Le sens résulte toujours de la combinaison d'éléments qui ne sont pas eux-mêmes signifiants. (...) dans ma perspective, le sens n'est jamais un phénomène premier : le sens est toujours réductible. Autrement dit, derrière tout sens il y a un non-sens, et le contraire n'est pas vrai. Pour moi, la signification est toujours phénoménale. » (Lévi-Strauss.1963.637).

Le refoulement des problématiques et des recherches structuralistes est d'autant plus surprenant que là aussi la philosophie se trouvait en permanence articulée à des disciplines qui se voulaient « positives ». Certes ces savoirs n'étaient ni la neurologie, ni la psychologie expérimentale, ni l'informatique (bien qu'à la vérité, ceux-ci aient été présents chez Saussure, Lévi-Strauss ou Jakobson), mais plutôt la linguistique, l'anthropologie, et, d'une manière sans doute plus complexe, la psychanalyse, l'histoire, la sociologie, la philologie, bref l'ensemble de ce domaine, aussi flou que les « sciences cognitives », qu'on appelle encore, avec ce qu'il faut de condescendance, les « sciences humaines ». L'événement structuraliste a consisté à défendre l'idée que les *formes* et la *nature* de l'esprit humain apparaîtraient mieux à travers l'étude de ces productions inconscientes, collectives, charriées par le fleuve épais de l'histoire, que sont les langues, les cultures, les mythes, les œuvres littéraires, que par la seule étude du fonctionnement des fonctions « mentales » des *individus*. Remonter, des produits de l'esprit, à des hypothèses sur sa forme et sa nature, telle était une des grandes lignes du projet structuraliste. Cela n'*excluait* évidemment pas le recours à la neurobiologie, etc., mais simplement, comme nous le verrons d'ailleurs, permettait de mieux définir les questions que l'on devait poser à ces disciplines au sujet de « l'esprit ».

On pourrait certes penser que si ces recherches sont absentes du débat contemporain sur la nature de l'esprit, c'est qu'elles ont été écartées par les progrès mêmes du savoir et de la philosophie. De fait, on a longtemps présenté le projet sémiologique comme la mise en œuvre d'une double

hypothèse extrêmement fragile : d'une part que tous les phénomènes culturels – langages, rites, récits mythiques, vêtements, etc. – ont la même fonction, qui serait de permettre la communication au sein d'un groupe social, et d'autre part que la signification n'est pas une relation de représentation d'un signe à une chose du monde extérieur, mais l'effet de la substituabilité des signes les uns par les autres au sein d'un système. Cette double affirmation prête le flanc à toutes sortes de critiques dirimantes, tant du point de vue théorique que philosophique. Chomsky, par exemple, a tenté de montrer qu'on peut étudier « le langage comme un instrument et un outil, essayant de décrire sa structure sans faire explicitement référence à la manière dont cet outil est utilisé » (1957.116), en se concentrant sur sa grammaire. Il n'est pas nécessaire en effet qu'une phrase ait un sens pour qu'elle soit grammaticale : chacun peut faire la différence entre « *Colourless green ideas sleep furiously* » et « **Furiously sleep ideas green colourless* », et reconnaître que seule la première est correcte (id.17). Dans un autre esprit, Vincent Descombes a tenté une *reductio ad absurdum* assez plaisante de la thèse sémiologique ainsi présentée : « Dans la conception sémiologique du langage, la subordination du signe à autre chose prend fin. (...) Le signifiant précède, domine, et finalement se passe du signifié, lui qui pourtant affecte d'être un simple " substitut ", chargé de prendre la place d'autre chose et de l'évoquer. » (1983.181). Il l'illustre par la fiction d'un muséum d'histoire naturelle confronté à la tâche de ranger les arrivages : « Tout se passe comme si le musée avait acquis d'un improbable ferrailleur un lot de plaques qui recevront un sens à l'usage : *Arbre, Cheval,*

Renseignements, etc. (...). L'idéologie empiriste prétend que les employés commencent par inspecter le contenu de chaque livraison, remarquent des ressemblances et des différences et, après avoir réuni ce qui se ressemble dans un même enclos, collent une pancarte sur cet enclos. D'après l'idéologie sémiologique, ressemblances et dissemblances composent dans chaque arrivage une nébuleuse confuse tant qu'on n'a pas utilisé les différences signifiantes entre les pancartes pour fixer les différences entre les signalements. Les employés commenceraient donc par répartir les plaques entre les enclos. Ensuite ils procéderaient à un rangement des choses. » (1983.215). V. Descombes reprend les arguments de Wittgenstein pour montrer qu'il ne saurait y avoir de théorie générale des signes, empiriste ou structuraliste, parce qu'il n'y a rien de tel que « la signification en général », mais seulement des *usages* divers des choses, tantôt pour désigner des objets singuliers du monde extérieur, tantôt pour renvoyer à des classes d'objets (le baudet en général), tantôt pour donner des ordres, tantôt pour transmettre une impression – et ces différents usages n'ont pas la même logique. Dans tous les cas, la seule chose qui importe est que nous ayons des *critères* qui nous permettent de reconnaître dans ce que nous sommes en train de faire telle ou telle *pratique*.

Mais c'est précisément là que le bât blesse, et c'est précisément cette blessure qui a motivé l'extension de la méthode structurale à des disciplines diverses. Pour le dire d'un mot, le mouvement structuraliste n'a pas consisté à attribuer une fonction commune (communiquer) à un ensemble de phénomènes hétérogènes (langages, rites, etc.),

mais à reconnaître la nature également problématique des *données* dans des disciplines marquées par l'héritage du comparatisme. Il repose d'abord sur une découverte négative dont Saussure prendra pour la première fois toute la mesure : les paroles que nous prononçons ne sont pas des *réalités matérielles données*, au sujet desquelles il n'y a qu'à se demander si elles ont ou non un sens, ou dont on pourrait se servir comme de pancartes. Il ne s'agit pas là d'une thèse sur le langage, mais bien d'un fait, et peut-être même du seul fait démontré de manière purement expérimentale en linguistique : *ni la réalité physique du son, ni la réalité* physiologique des gestes articulatoires ne fournissent de critère permettant de délimiter les sons que nous percevons [2]. C'est pour cela précisément que Saussure a dû « faire appel aux significations » : « Considérée en elle-même, la chaîne phonique n'est qu'une ligne, un ruban continu, où l'oreille ne perçoit aucune division suffisante et précise ; pour cela il faut faire appel aux significations. » (CLG.145). Il est définitivement impossible d'établir un *critère* strict pour l'analyse et l'identification d'une performance langagière, semblable au mètre étalon (pour reprendre une comparaison de Wittgenstein). Cette situation a des conséquences épistémologiques radicales, puisque, comme nous le verrons, elle rend la notion d'« expérimentation » délicate à définir en linguistique. L'hypothèse sémiologique est pour Saussure non pas une thèse concernant la fonction du langage, mais sur une réponse au problème *liminaire* de l'individuation perceptive des phénomènes du langage. C'est à ce problème que ce qui s'appellera la « méthode structurale » cherchera à

répondre. Avant de s'interroger sur la nature du sens voire de critiquer cette question philosophiquement, il faut se rendre compte que le signe n'est pas lui-même déterminé de manière simple.

Or le moins qu'on puisse dire est que ce problème a échappé à grand nombre des « philosophes du langage ». Ainsi Quine croyait pouvoir dissoudre le « mythe de la signification », en s'en tenant aux « expressions (...) au sens purement phonétique du mot » qu'il considère comme des « données » (id.143-144), et n'avait manifestement pas la moindre idée que le signe linguistique puisse en tant que tel poser un problème : « Les *mots* et *leur* usage *tombent sous* le coup de l'observation. » (cf. Quine.1962.141). De même Jacques Bouveresse, qui a beaucoup fait pour introduire la « philosophie analytique » en France dans un contexte où les problématiques structuralistes étaient dominantes, parle très tranquillement du « signe sensible inerte » (1987.230), et déplore avec Wittgenstein le fait que « les philosophes et les théoriciens du langage sont naturellement portés à admettre que l'essentiel du phénomène linguistique ne se situe pas dans le signifiant perceptible » (1987.219). À ceux-ci il oppose la « tendance caractéristique de Wittgenstein à considérer que tout ce que le philosophe a besoin de savoir sur la nature et le fonctionnement du langage et des signes en général doit résider dans la partie tangible et observable du phénomène linguistique et symbolique, et non pas dans une autre partie moins accessible, plus abstraite et plus immatérielle » (id.). Quand on sait les difficultés que pose la perception linguistique ou la définition d'un « observable » en linguistique, de telles déclarations laissent rêveur : une

des ambitions de ce livre est de faire partager un peu de cette consternation. L'un des intérêts majeurs du « structuralisme » tient à ce qu'il est, parmi ce que l'on peut appeler les trois grandes traditions philosophiques du XXe siècle, la seule qui se soit directement construite à partir d'une réflexion philosophique sur les résultats de disciplines empiriques (ou du moins aspirant à l'être) ayant pour objet des pratiques signifiantes données, en particulier la linguistique.

On a cherché l'unité du structuralisme tantôt dans l'exportation d'une méthode aux différentes sciences humaines, tantôt dans une doctrine philosophique qui serait venue remplacer l'existentialisme, avant de céder le pas devant les « philosophies de la différence » – mais ce fut chaque fois en vain. Une lecture un peu attentive des différentes entreprises structurales fait apparaître une très grande variété de méthodes, et, de son côté, le « moment structuraliste » en philosophie se caractérise par des œuvres incompatibles (celles notamment d'Althusser, de Foucault, de Derrida, de Deleuze), qui ont par ailleurs immédiatement opéré elles-mêmes le renversement du structuralisme en « poststructuralisme ». C'est sans doute que le structuralisme ne fut ni une méthode ni une doctrine, mais un champ problématique, et qu'il faut chercher son unité dans la manière dont des entreprises théoriques diverses se sont trouvées, à chaque fois pour des raisons singulières et à certains égards hétérogènes, confrontées à des problèmes philosophiques analogues. Cette rencontre entre des projets positifs et des spéculations philosophiques, cette sorte d'excès spéculatif qui s'impose et se réimpose au sein même de démarches théoriques, permet de saisir le structuralisme

comme *mouvement* ou comme *événement*, inséparable, si l'on veut, de son propre renversement.

Car le même problème se pose également dans toutes les disciplines qui ont pour objet les faits culturels : qu'est-ce qui permet de reconnaître, par exemple, dans l'ensemble des phénomènes divers et confus à travers lesquels il se réalise, ce qu'on appelle un mariage ? Croit-on qu'on puisse se contenter d'observer les gestes des acteurs ? Inversement, croit-on qu'il suffise de constater qu'on enferme depuis des siècles des individus désignés comme des coupables pour affirmer qu'il s'agit d'une seule et même pratique ? Lévi-Strauss notait que deux récits mythiques qui ne se ressemblent pas peuvent être deux formes d'un même mythe, alors que deux motifs narratifs semblables appartiennent en réalité à des univers tout à fait différents, et convoquait à la barre les textes de Saussure (Lévi-Strauss.1968.259). Le structuralisme en histoire n'a-t-il pas aussi été avant tout une manière de relever le problème que posait la délimitation d'un *événement* ? Et si Foucault a pu sembler un temps appartenir au structuralisme, n'est-ce pas parce qu'il proposait un concept d'*énoncé* qui ne se confondait pas avec telle ou telle phrase prononcée ? Mieux, dans toute son œuvre, ne s'efforce-t-il pas de défaire les continuités apparentes pour montrer que des pratiques apparemment similaires, comme l'enfermement, l'aveu, l'abstinence, peuvent avoir une définition profondément différente en fonction des contextes historiques dans lesquels elles sont prises ? De même, Althusser a eu recours au concept de structure lorsqu'il s'est agi de montrer que le corpus des textes de Marx ne fournissait pas l'unité pertinente permettant de comprendre sa

pensée parce qu'il était traversé par un « changement de problématique » (1965a.62sq.). La structure ne désignait pas la forme d'une totalité donnée, mais au contraire le moyen de diagnostiquer les discontinuités réelles sous les continuités apparentes. Il n'y a pas une méthode commune, mais un problème commun, qui a été construit de manières différentes.

Cependant on voit bien que ce problème si concret, si *méthodologique* de la *détermination du signe*, est immédiatement *philosophique*. Si on convient d'appeler ontologie ce champ de questions qui portent non pas sur *ce qu'est* une chose, mais sur la *manière* dont elle est (de sorte que l'ontologie n'a jamais eu finalement d'autre problème que celui de la *détermination*), le problème sémiologique apparaît d'emblée comme un problème ontologique. Le structuralisme se confond bien avec le mouvement d'extension du problème sémiologique, non cependant parce que celui-ci définirait un domaine empirique unifié ou reposerait sur une méthode exportable, mais parce que quelques disciplines, pour des raisons singulières, propres à leur histoire (et en particulier, nous le verrons, la mise en évidence en chacune du *fait comparatif*), se sont trouvées confrontées, au sein même de leur pratique, à un problème qui excédait naturellement le champ des études « positives », parce qu'il mettait en évidence un nouveau type de *positivité*, une nouvelle manière d'être un *fait*. Ainsi peut-on comprendre que les voyages de la méthode structurale aient pu se trouver accompagnés par des projets philosophiques qui renouvelaient les questions ontologiques, tels, de toute évidence, ceux de Deleuze et Derrida, mais aussi, plus secrètement,

d'Althusser ou de Foucault, autour de thèses étranges comme celle qui posait des entités constituées uniquement de différences. Il ne sert donc à rien d'opposer, comme on l'a fait avec tant de complaisance, un bon structuralisme, qui se contente de formuler une méthode pour les sciences sociales, et un mauvais structuralisme qui en tire prétexte pour lancer à la face du monde étonné des thèses ontologiques tonitruantes. Il faut plutôt s'efforcer d'éclaircir les raisons et les fondements de cette rencontre.

De ce point de vue le cas de Saussure est exemplaire. Il semble que, depuis quelques années, on redécouvre Saussure. Ce n'est certes pas la première fois : son nom a accompagné tous les soubresauts de l'histoire du structuralisme, d'abord comme le génial fondateur d'une méthode scientifique nouvelle, Thalès de la phonologie (de Troubetzkoy, Jakobson, Hjelmslev, Martinet, etc.), Galilée de la sémiologie (de Lévi-Strauss, Barthes, Greimas, etc.), auteur du *Cours de linguistique générale* qui passait pour le portique de la modernité en sciences humaines ; puis au contraire comme celui qui, dans ses recherches secrètes sur les anagrammes, avait le mieux pressenti l'interminable dérive des signes, les délices et les angoisses de la « déconstruction », symbole non plus de la marche triomphale de la raison mais au contraire de la proximité imminente de la folie... Le nom de Saussure aura donc été l'opérateur de l'expansion du structuralisme aussi bien que de sa critique. Mais, aujourd'hui, redécouvrir Saussure signifie plutôt exhumer un étrange professeur de grammaire comparée, qui cessa toute publication d'envergure à l'âge de 24 ans, après avoir commis un livre intitulé *Mémoire sur le système des voyelles dans les langues indo-européennes*, qui

lui valait déjà, dit-on, une réputation de bizarrerie auprès des dames de la bonne société genevoise, celles-ci ne pouvant comprendre qu'un homme aussi savant et aussi distingué, de surcroît fils d'une des quatre familles aristocratiques qui avaient fondé la ville, ait pu écrire un livre entier sur la voyelle *a*... La philologie, qui était après tout le métier de Saussure lui-même, reprend ses droits. On sait en effet que l'individu historique nommé Ferdinand de Saussure *n'est pas* l'auteur de l'œuvre qu'on lui attribue sous le titre de *Cours de linguistique générale* – CLG pour les initiés. Celui-ci fut rédigé par deux disciples de Saussure, Charles Bally et Albert Séchehaye, à partir des notes de cours prises par la poignée d'étudiants qui ont suivi les trois leçons de linguistiques générales que le maître a prononcées entre 1907 et 1911. Depuis la publication en 1955 des *Sources manuscrites du Cours de linguistique générale* par Robert Godel jusqu'à la découverte récente de notes de Saussure perdues dans le fond d'un carton pendant presque un siècle (ELG), en passant par l'édition critique du CLG par Rudolf Engler, l'écart n'a fait que se creuser entre, d'un côté, les cahiers d'étudiants et différentes notes manuscrites de Saussure lui-même, et, de l'autre, le texte du CLG. Cette redécouverte de Saussure à partir des « sources manuscrites » s'est faite *contre* l'interprétation « structuraliste ». Ainsi y a-t-il, d'un côté, ceux qui s'en tiennent au texte du CLG, quitte à se passer d'auteur authentique, parce qu'il a marqué la linguistique structurale (tels C. Normand ou J.-C. Milner), et, de l'autre, ceux qui se fondent sur les sources, mais isolent Saussure du mouvement intellectuel qui lui a donné sa portée (S. Bouquet, J. Fehr, A. Utacker).

Or il nous semble que c'est bien Saussure, tel qu'on le découvre dans les cahiers ou dans les notes, qui, le premier, a posé le *problème* moteur de l'histoire du structuralisme dans les termes mêmes où nous venons brièvement de le présenter, et qu'il n'a donc pas usurpé son titre de précurseur du structuralisme. Nous essaierons même de montrer que cette perspective de lecture est en mesure de mettre en valeur la profonde *unité* du projet saussurien, ce qui n'est pas une mince gageure. Il fut un temps en effet où les Saussure ne cessaient de se multiplier. Il y avait eu d'abord l'auteur du *Mémoire sur le système des voyelles* et d'autres articles épars pieusement réunis après sa mort dans un seul ouvrage (Saussure.1922), le professeur respecté de linguistique comparée qui, après avoir fondé l'« école de Paris », refusait une chaire au Collège de France pour ne pas renoncer – curieux prétexte – à sa nationalité suisse. S'y ajoutent bientôt l'auteur du CLG, puis le professeur de Genève qui fit ces leçons de « linguistique générale et indo-européenne », enfin le rédacteur de ces innombrables cahiers de notes sur le caractère « hypogrammatique » de la poésie indo-européenne, les légendes des Niebelungen, la mythologie hindoue, ou la « phonologie » articulatoire... Sans doute tout auteur vit-il d'une double existence, sacrée et profane, définie à la fois par la trajectoire brûlée de sa vie et par une place désignée en creux dans un certain régime de réception des textes, mais le cas de Saussure est plus singulier, plus aigu et plus spéculatif. En effet, on peut penser que l'impossibilité d'*écrire* qui fit échouer tous ses projets tient non pas à une idiosyncrasie personnelle, mais à leur nature. Saussure était traversé par un sens hypertrophié du *doute*, de l'inquiétude,

du mystère. On trouve dans ses notes sur les légendes cette petite phrase significative : « Ainsi il faut s'en tenir à une sorte de doctrine, comme malgré soi, et comme étant peut-être la meilleure manière d'exposer les doutes mêmes. » (Ms. fr. 3958/4,65). L'intérêt de ce que Saussure a à dire tient précisément à son extrême sensibilité aux problèmes du langage. Ces problèmes lui apparaissaient d'autant plus intenses qu'il avait conscience, comme nous le verrons, de leur caractère *philosophique*. De ce point de vue, la démarche de Saussure est presque symétriquement opposable à celle de Chomsky : alors que celui-ci se caractérise par la clarté et la fermeté de son projet et de ses propositions, Saussure au contraire lève, les uns après les autres, les *mystères* et les *paradoxes* du langage. Alors que le premier éblouit par sa puissance, mais énerve aussi souvent par son dogmatisme, le second impatiente par ses incertitudes, mais convainc finalement par la justesse de ses questions.

On comprend que certains soient tentés de chercher la vérité de l'entreprise saussurienne dans son échec même, dans cet effondrement théorique majeur qui nous laisse un texte lacunaire, déchiqueté, éparpillé, avec ses notes largement biffées, ses bribes de propositions, singulières pages arrachées à l'enfer d'un livre qui ne fut jamais écrit. Le livre de Saussure existe peut-être, nous disent les exégètes, mais il ne saurait être écrit : il ne saurait être jamais que cette absence dont on ne voit encore que les traces, et l'on se trouverait un peu dans la position de ces très antiques devins chinois qui inventèrent l'écriture en relevant, dans la carapace calcinée des tortues, les pictogrammes du destin... Le mieux que l'on puisse faire avec ce livre serait de tirer les

conséquences de l'impossibilité même de l'écrire. Telle est la position de Johannes Fehr (1997), dans un ouvrage qui se veut plutôt le parcours de lecture d'un livre qui ne fut jamais écrit, d'une parole qui ne fut jamais dite, que la reconstruction d'un système ou même simplement d'une *vérité* que Saussure aurait tenu à transmettre aux générations futures. Saussure n'aurait à donner que le *témoignage* de l'impossibilité d'une vérité. On y verrait la trajectoire à bien des égards terrifiante d'un homme qui avait fait de la difficulté de parler de ce qui permet, précisément, de parler, le drame de sa propre existence.

Ces exégètes ont certainement raison : on ne saurait *commenter* Saussure ; on ne peut que le *réécrire.* Saussure nous met dans cette position délicate d'être nous-mêmes les auteurs de l'œuvre que nous commentons. Son Livre ne cessa d'ailleurs d'être réécrit tout au long du XXe siècle, et cela d'autant plus qu'il s'agissait de textes qui se voulaient moins des commentaires explicites. Les *Prolégomènes à une théorie du langage* de Hjelmslev en sont un exemple impressionnant. La réécriture que nous proposerons ici cependant se distingue en ceci qu'elle ne cherche pas à reconstruire le mouvement de *fondation* d'une dogmatique ou d'une méthode linguistique, mais uniquement le mouvement de position d'un problème *philosophique* que Saussure diagnostique au sein même des pratiques de sa propre discipline, la grammaire comparée. Ceci explique pourquoi ce livre se présente à bien des égards comme un montage de citations : il s'agit de recomposer, en permanence intégré au commentaire, le *texte* même de Saussure, afin de montrer sur quelles raisons Saussure se fonde pour affirmer que le

langage pose comme tel un problème d'ordre *ontologique*, et en quoi le concept de *signe* permet à la fois de poser et de résoudre ce problème. Il tente donc de reconstruire le système d'exposition des « doutes mêmes » de Saussure. Aussi procède-t-il un peu à la manière d'une enquête clinique : Saussure a justifié son silence en expliquant qu'il y avait *quelque chose qui n'allait pas dans la linguistique*, quelque chose qui, précisément, tenait à ce qu'une explicitation de ce que la linguistique avait découvert devait passer par la philosophie. Ce livre est donc une tentative pour *diagnostiquer* ce problème. Son mouvement est celui d'un approfondissement en spirale du problème, d'abord perçu de manière très générale et extérieure, sur ses bords pourrait-on dire, puis peu à peu « rempli », mais à travers une série de redéfinitions à des niveaux de profondeur différents. La même question est sans cesse reprise, réinterprétée, rectifiée : comprendre le langage, c'est remonter de manière toujours plus aiguë aux sources de ce problème, sachant que, comme le disait Bergson, un problème bien posé est déjà à moitié résolu. Le drame personnel de Saussure apparaîtra ainsi comme la conséquence de l'énigme face à laquelle il s'est résolument placé et dont on peut dire, avec ce qu'il faut d'émotion, qu'il l'a affrontée pour nous.

Ce problème, on peut l'énoncer en une phrase : la linguistique nous apprend qu'il y a des entités « spirituelles », mais « réelles », des êtres immatériels, incorporels, et pourtant bien concrets et même sensibles – bref, comme on dirait aujourd'hui, des *réalités mentales*, mais qui agissent sur l'esprit de la même manière que les réalités matérielles sont censées agir sur les sens. La première partie montre

que, contrairement à une lecture encore très partagée, la réflexion de Saussure sur la linguistique ne s'inscrit pas dans un projet « épistémologique » de fondation d'une théorie scientifique, mais « ontologique » de mise en évidence des *problèmes* d'une discipline qui n'arrive précisément pas à se constituer comme scientifique parce qu'elle ignore qu'elle est confrontée à un objet dont le *mode d'être* est singulier. Cet objet n'est pas, comme on l'a longtemps cru, la langue, mais le *langage*, et le problème qu'il pose est tout à fait liminaire : rien d'*observable* ne permet de reconnaître un *fait de langage*. La démarche de Saussure étant *critique*, il montre que les opérations pratiques de la linguistique, et en particulier de la phonétique historique, sont incompatibles avec l'interprétation que ses contemporains donnent de leur objet. Ce fut en effet un des signes de reconnaissance des « néogrammairiens » de la fin du XIXe siècle que de faire des actes articulatoires des individus les « unités concrètes » c'est-à-dire la base observable ultime de la linguistique, afin de normaliser le statut de la linguistique dans l'ensemble des sciences d'observation. Saussure est sans doute le premier à avoir pris toute la mesure du problème que posait l'immatérialité du langage.

Mais pourquoi faut-il cependant qu'il soit constitué d'entités *réelles* ? Est-on forcé d'introduire un genre d'entités nouveau pour rendre compte de ce que la linguistique découvre ? Ne peut-on se contenter d'y voir un problème purement épistémologique, celui des conditions qui permettent à un champ théorique d'énoncer des critères de réfutabilité pour ses énoncés ? C'est ce que fit Chomsky en posant le *jugement de grammaticalité* comme critère de la

réfutabilité des modèles linguistiques. Mais cette thèse oblige à considérer les actes de langage comme des jugements, des actes de connaissance, et la langue comme un *savoir*. Or, comme le montrera la deuxième partie, c'est explicitement *contre* une telle représentation du langage que Saussure construit *l'hypothèse de la langue* : il n'admet pas que l'analyse en laquelle consiste un acte de langage soit un acte du sujet parlant comparable à celui du grammairien, c'est-à-dire à un *savoir*, parce qu'il défend la thèse selon laquelle le langage est fait de *sentiments* et non pas de *jugements*, et que seule cette thèse permet de rendre compte d'un certain nombre de phénomènes du langage, notamment sa variabilité interne. L'hypothèse de la langue est une hypothèse théorique, celle d'entités mentales déposées dans l'esprit du sujet parlant et classées par lui, intégrée à un modèle précis du fonctionnement grammatical qui se veut plus adéquat aux phénomènes du langage. Mais il apparaît alors que parler ne saurait consister à se servir de la langue pour dire quelque chose, mais plutôt à déterminer la possibilité originale qui est actualisée en excluant toutes celles qui ne le sont pas.

Cette construction suppose pourtant que le sujet ne peut parler que dans la mesure où il dispose déjà d'une langue, au sens d'un trésor de pensées inconscientes. Dès lors, le problème de la *genèse* de ces pensées, aussi bien dans l'histoire collective que dans l'apprentissage individuel, est un problème inévitable. C'est à lui que prétend répondre la thèse selon laquelle les formes de la langue sont des *signes* et ce sera l'objet de la troisième partie. Si Saussure reprend ce terme à une vieille tradition pour parler des entités de langue, c'est parce qu'il *intériorise* dans le signe lui-même le

fait d'être associé à autre chose : les signes ne sont pas des associations entre deux choses déjà données, mais des choses doubles, éternellement doubles. Aussi le problème ontologique est-il plutôt déplacé et généralisé que résolu. On ne l'esquivera pas en rappelant les formules de Saussure qui en font de plus une entité « purement négative » : si en effet le terme de signe est introduit par Saussure pour rendre compte de ce qu'il y a de réel dans la pensée, c'est parce qu'il lui attribue une « positivité » propre. En fait, une lecture minutieuse de la *théorie de la valeur* montre que celle-ci est une théorie de la « faculté » de l'esprit qui extrait, de l'expérience sensible, ces entités spirituelles discrètes qui ne sont pas les corrélats d'actes de conscience des sujets, mais des sortes de « sécrétions » ou de « dépôts » inconscients et involontaires. Cette opération suppose en réalité deux moments : de la corrélation entre des variations qualitatives appartenant à des plans d'expérience distincts (ou « substances », auditives et visuelles par exemple), l'esprit extrait des entités complexes, que Saussure appelle « termes », qui sont des paquets de différences sensibles, puis il les redéfinit en les opposant les unes aux autres et en les réduisant à leur position relative dans un système (« forme »). Cependant, ces « termes » étant toujours comparables selon au moins deux registres de différences hétérogènes, le système ne saurait jamais être écrit, et ces « choses de l'esprit » que sont les « valeurs » apparaîtront toujours comme éternellement doubles.

Mais si les individus peuvent extraire de leur environnement ces entités doubles, c'est parce qu'ils vivent dans un milieu sensible où les corrélations régulières de ces variations différentielles sont déjà réalisées – dans une *culture*

linguistique. C'est à cette dimension sociale et historique des langues que la quatrième partie est consacrée. Les langues doivent être des faits sociaux pour être déposées au fond des consciences individuelles. Les signes existent « dans la collectivité ». Saussure semble durkheimien par sa manière de considérer la langue comme une réalité « hyper-spirituelle » au sens de Durkheim ; mais alors que pour le sociologue, le fait social est réel dans la mesure où il traduit ce par quoi une communauté est *une*, c'est pour Saussure le fait que la langue par nature varie, a une *histoire*, ou plutôt *est* une histoire, qui fait qu'elle échappe aux « sujets parlants » isolés ou réunis. On arrive ainsi à la racine du problème du langage : le signe est le concept de ce qui est « spirituel mais réel », dans la mesure où il est le concept de ce qui *essentiellement* varie aussi bien historiquement que géographiquement. Quelque chose de ce qu'ils pensent ne cesse d'échapper aux sujets pensants, et les conditionne en retour. La définition de la « sémiologie » oblige à passer par une ontologie des devenirs et des multiplicités : son domaine d'objets est caractérisé non par une région dans l'être, mais par un *régime d'objectivité* singulier. Nous verrons en quoi la théorie de la valeur permet de rendre compte de cette variabilité inhérente des faits sociaux, et comment Saussure s'efforce de retrouver les mêmes mécanismes à l'œuvre dans ses recherches sur les légendes. Il apparaîtra ainsi que la pensée de Saussure a bien un caractère systématique, et que son ambition n'est pas mince : il s'agit de montrer que c'est non pas en éludant mais en assumant une interrogation ontologique forte que l'on peut construire les instruments théoriques d'une science de l'esprit informée des résultats

convergents des disciplines *comparatistes*. La sémiologie apparaîtra dès lors à la fois comme une philosophie et une science de l'*esprit objectif* tentant une synthèse entre la tradition rationaliste du XVII[e] siècle et la tradition comparatiste du XIX[e]. De l'homme, elle nous donne une image à la fois grandiose et comique : c'est la même chose qui nous permet de « penser » et qui fait que nous ne cessons de penser toujours autre chose ; c'est la même chose qui nous rend capables d'établir des consensus, de mesurer nos pratiques à des critères, bref de nous donner des règles (jusqu'à celles, peut-être, des sciences elles-mêmes), et qui ne cesse de les déplacer « au hasard de tout ce qui peut arriver dans une tradition ». C'est la même chose, peut-être, pourrions-nous ajouter, qui fait de nos pratiques des objets potentiels d'un savoir rigoureux, et qui définit l'espace précaire mais réel de notre liberté : celle-ci n'est pas subjective, mais objective, elle n'est pas dans la volonté consciente, mais dans ces êtres tremblés, capricieux, vibratiles que sont les signes, par où le possible devient comme tel réel et à qui, bon an mal an, nous avons confié notre destin.

APPARAT CRITIQUE

1. Présentation des textes de Saussure

Afin de mieux les mettre en valeur, les citations de Saussure apparaissent dans un style de paragraphe spécial. Ces textes sont divers, fragmentaires, éparpillés dans des publications multiples et souvent même apocryphes. En attendant la parution annoncée d'une Pléiade, on ne dispose d'aucune édition complète de Saussure. Il est donc nécessaire de présenter l'état des textes et la manière dont nous y renvoyons.

Pour le CLG, l'édition critique de Rudolf Engler fait autorité. Elle présente le texte du *Cours* tel qu'il fut édité par Bally et Séchehaye sur une première colonne, puis sur les colonnes suivantes, le texte (quand il existe) des divers

cahiers d'étudiants où les éditeurs ont puisé leurs formulations et, enfin, dans la dernière colonne, ceux extraits des notes manuscrites de Saussure, dont R. Engler disposait (et auxquelles avaient eu accès les éditeurs). La plupart des références que nous donnons aux leçons de Saussure y renvoient. Nous avons repris à Bouquet (1997) son système de références : E., suivi du numéro du tome, puis de la page, puis du numéro de la phrase ou du fragment de phrase du CLG qui sert d'entrée, et enfin la référence du cahier d'étudiant : nous avons toujours mis 1, 2 ou 3 selon qu'il s'agissait d'un cahier concernant le premier, le deuxième ou le troisième cours de linguistique générale, suivi de l'initiale du rédacteur du cahier (dont on trouvera la liste plus bas), et enfin, après une virgule, de la page, ou bien, s'il y a plusieurs cahiers, du numéro du cahier suivi de la page. Ainsi « E.1.205.1537.3C,353 » correspond à : « édition Engler, tome 1, page 205, numéro 1537, extrait d'une leçon de Saussure du troisième cours, prise en notes par Constantin, à la page 353 de son cahier ». Les notes extraites des cahiers utilisés par Saussure lui-même pour préparer ses cours sont notées N, suivi d'une virgule et du numéro de la page.

Pour les références au CLG lui-même, nous donnons la pagination de la deuxième édition, qui est aussi celle de Tullio de Mauro publiée en 1972, chez Payot.

L'édition Engler ne se prête évidemment pas à une lecture suivie des cahiers ni des notes, qui seule permet de ressaisir la démarche d'exposition de Saussure dans ses leçons. Certains ont cependant été publiés : ainsi celui de Riedlinger pour le deuxième cours (1908-1909) dans CFS, n°15, 1957. Celle-ci ayant été préparée par R. Godel, nous

y renvoyons par l'initiale G., suivie de la page dans le numéro du CFS. E. Komatsu a de son côté publié dans un livre (Ferdinand de Saussure, *Cours de linguistique générale, Premier et troisième cours d'après les notes de Riedlinger et Constantin*, université Gakushuin, « Recherches université Gakushuin », n°24, 1993) une version complète du premier et du troisième cours, en suivant pour le premier, le cahier de Riedlinger, et pour le troisième, celui de Constantin. Nous y renvoyons par l'initiale K. suivie de la page.

En ce qui concerne les notes manuscrites de Saussure, nous donnons les références dans les *Écrits de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 2002 (abrégés ELG), publiés récemment par R. Engler et S. Bouquet. Cette édition comprend l'ensemble des manuscrits de Saussure retrouvés à ce jour portant sur la linguistique générale, dont certains jusqu'alors inédits.

De plus, Saussure a passé une grande partie de sa vie genevoise en des recherches fragmentaires à caractère confidentiel. Nous disposons donc d'une masse considérable de notes manuscrites de Saussure sur des domaines divers, comme la phonologie, la poésie indo-européenne (les fameux « anagrammes »), les légendes nordiques, les mythologies indiennes, etc. Les « anagrammes » ont fait l'objet de diverses publications, toujours interpolées dans une argumentation propre au commentateur. Nous renvoyons systématiquement à Starobinski.1971. Pour les légendes, on dispose désormais de l'édition établie par madame Béatrice Turpin, de l'université de Cergy-Pontoise, qui a eu la bonté de me communiquer le manuscrit de ce texte largement avant sa publication dans les *Cahiers de*

l'Herne (Bouquet.2003), ce dont je la remercie vivement. J'indique la cote de la bibliothèque publique et universitaire de Genève où ces manuscrits sont déposés par l'abréviation « Ms. fr. ». Ceux-ci se composent de plusieurs ensembles de cahiers rassemblés en fonction de leur thème. Conformément à l'usage, je mets d'abord la cote de la bibliothèque, suivie du numéro du cahier, et enfin de la page. Ainsi « Ms. fr. 3958/4,1 » renvoie à l'ensemble numéroté 3958, au quatrième cahier de cet ensemble, et à la page 1. Enfin, j'indique la page dans l'édition de l'Herne (H. suivi du numéro).

D'autres textes de Saussure, issus de lettres ou de communications diverses (ainsi les « souvenirs de jeunesse » ou le passage sur la « couleur des voyelles ») ont pu être utilisés. On en trouvera toujours la référence précise dans le corps du texte.

Enfin, Godel.1957 mentionne des entretiens de Saussure avec ses élèves. Je renvoie donc occasionnellement à ce livre fondateur de la philologie saussurienne qui, à certains égards, fait autant partie du corpus saussurien que le CLG.

2. ABRÉVIATIONS

CLG : *Cours de linguistique générale*, édition critique préparée par Tullio de Mauro, Paris, Payot, « Bibliothèque scientifique », 1972.

ELG : *Écrits de linguistique générale*, établis et édités par Simon Bouquet et Rudolf Engler, avec la collaboration d'Antoinette Weil, Paris, Gallimard, « Bibliothèque des idées », 2002.

E : *Cours de linguistique générale*, édition critique par Rudolf Engler, Wiesbaden, Otto Harrassowitz, Tome 1, 1967 ; Tome 2, 1974.

K : *Cours de linguistique générale, Premier et troisième cours d'après les notes de Riedlinger et Constantin*, Université Gakushuin, « Recherches université Gakushuin », n°24, 1993.

G : « Cours de linguistique générale (1908-1909), Introduction (d'après des notes d'étudiants) », texte établi et présenté par R. Godel, in CFS, n°15, 1957.

CFS = *Cahiers Ferdinand de Saussure*, Genève, Droz.

Ms. fr. = cote de la bibliothèque publique et universitaire de Genève.

H. = Bouquet.2003.

Cahiers d'étudiants : R : Albert Riedlinger
Ca : Louis Caille
G : Léopold Gautier
B : François Bouchardy
C : Émile Constantin
D : Georges Dégallier
S : Madame Séchehaye
J : Francis Joseph

3. Conventions typographiques

Nous suivons les conventions typographiques établies par Engler.

« <…> » : Les passages entre crochets correspondent à des corrections marginales ou à des interpolations. Les auditeurs complétaient en effet leurs cahiers en se reportant aux autres.

« [] » : Deux crochets droits indiquent un blanc, et entre ces crochets se trouve parfois une *conjecture*. Chaque fois qu'elle est de moi (et non pas de R. Engler lui-même), elle est suivie d'un astérisque.

À de rares exceptions près, les passages en *italiques* correspondent aux passages soulignés par Saussure lui-même. Ceux qui l'ont été par moi sont suivis d'un astérisque.

L'astérisque a par ailleurs deux fonctions différentes dans les conventions typographiques utilisées par les linguistes. Lorsqu'il s'agit d'un contexte d'histoire des langues, il indique une forme reconstruite, jamais attestée. Lorsqu'il intervient dans le contexte d'une recherche grammaticale, il indique une expression mal formée, qui aurait pu exister, mais qui n'existe pas.

PREMIÈRE PARTIE
LE PROBLÈME DU LANGAGE



On a longtemps présenté l'entreprise saussurienne comme un acte de *fondation* d'une science nouvelle, la sémiologie. Puis, après que certains eurent fait remarquer que Saussure se réclamait d'une pratique scientifique *donnée*, la grammaire comparée du XIXe siècle, on crut que sa démarche était typiquement *transcendantale*. Sa question serait : que faut-il donc que le langage soit pour que l'on puisse rendre compte du fait que la grammaire comparée est possible ? [1] Mais dans les deux cas, on attribuait à la démarche de Saussure un sens que l'on peut dire « épistémologique » : d'une part il aurait pour ambition de bâtir une et même deux *sciences*, et d'autre part il partirait d'une idée claire de ce que doit être *une science en général*, donc d'une épistémologie, pour l'appliquer ensuite à la linguistique comme à une science particulière, comme le firent plus tard Hjelmslev et Chomsky.

Cette lecture selon laquelle Saussure irait, d'un concept ou d'une image de la science en général, à la détermination

d'une science particulière, doit sa force de conviction au fait qu'elle était partagée, bien que sous des noms différents, à la fois par les rédacteurs du CLG – manifestement sous l'influence du paradigme *positiviste* – et par les lecteurs français de Saussure des années 1950 à 1970 – revendiquant une épistémologie « structuraliste » qui répétait à beaucoup d'égards les thèses d'Auguste Comte. S'il est vrai qu'un mythe suppose toujours deux naissances, nous sommes ici face à un véritable mythe, le mythe fondateur du fondateur. Voici comment on se racontait l'histoire.

La linguistique aurait constitué son problème, celui d'une étude objective du langage, à partir du moment où, rompant avec la tradition des grammaires rationnelles, héritées de l'Antiquité mais dont Port-Royal avait donné en 1660 un monument achevé, elle n'aurait plus recherché dans l'étude du langage l'explicitation des *normes* de discours (comme la logique ou de la rhétorique), mais la description d'une *réalité objective* sur laquelle l'être humain n'a pas de prise [2]. Cette objectivation aurait eu pour condition la découverte de la possibilité de comparer des langues très éloignées dans l'espace et le temps, en particulier les langues européennes avec le sanskrit, de postuler une *origine* commune, le (tristement) célèbre indo-européen, et d'établir ainsi comme des *arbres généalogiques* des langues. L'histoire des langues en constituerait donc la dimension *objective.* Se serait alors développée une grande masse de documents, de comparaisons, d'étymologies scientifiques, et bientôt un portrait assez convaincant de l'histoire des langues. Rien cependant, dans cette accumulation de résultats partiels, n'aurait donné lieu à une théorie de la langue,

un peu comme si les physiciens avaient accumulé des mesures sur les régularités constatables dans les mouvements relatifs des planètes, sans jamais construire une théorie du mouvement... Saussure se serait donc retrouvé confronté à l'hégémonie d'une méthode historique, *partialisante* – dans la mesure où elle s'occuperait surtout de tracer les origines de tel mot, de telle forme grammaticale ou de telle voyelle du français, en les comparant avec celles de l'italien, du grec, du sanskrit, etc. – et finalement *anecdotique* – au sens où elle ne conçoit pas le *savoir* comme une théorie générale d'un objet et l'énoncé de *lois*, mais uniquement comme une méthode permettant de reconstruire des faits historiques et des séquences d'événements. L'école dite des « néogrammairiens », en tentant de ramener à des lois générales, mais finalement non linguistiques (physiologiques ou psychologiques), les évolutions historiques, avait tenté de remédier à ce dernier défaut ; mais c'est Saussure qui aurait apporté les éléments permettant de remédier au premier, en proposant très jeune dans un célèbre mémoire la notion de *système*, c'est-à-dire l'idée qu'on ne pouvait étudier un fait particulier de langue, comme une voyelle, qu'en étudiant les transformations de tout un *système*, en l'occurrence le système vocalique des langues indo-européennes.

Mais ces quelques aménagements étaient insuffisants. Pour faire de la linguistique une science à part entière, il fallait interrompre le travail proprement positif de collection des résultats, et s'employer à réfléchir sur la pratique de cette discipline : d'où la réflexion sur les *fondements* de la linguistique que nous proposerait Saussure dans son *Cours de linguistique générale*. Saussure prendrait ainsi la linguis-

tique scientifique pour donnée, et s'emploierait à établir ce qui rend possible ses succès éclatants. Ce projet s'inscrirait dans un ensemble de discours issus du positivisme, dont la finalité est de fonder rétrospectivement les sciences en les classant à partir de la définition de leur *objet*[3]. On irait donc, grâce à Saussure, d'une « routine », comme disait Socrate, appliquant sans les comprendre des procédés élaborés sur le tas, surprise de ses propres succès, à une *méthode* fondée en raison (cf. CLG.16). Saussure appliquerait donc une des plus vieilles compréhensions philosophiques de la notion de science : la vérité consciente d'elle-même. La clarification des fondements correspondrait à une démarche axiomatique, systématisant dans un édifice déductif l'ensemble des résultats jusque-là acquis de manière plus ou moins hasardeuse.

C'est de cette manière qu'il faudrait interpréter le geste inaugural de rupture avec l'école « néogrammairienne » qui dominait alors la linguistique (et qui représentera dès lors le repoussoir expéditif de l'analyse structurale, son mythe négatif, la nuit que vint dissiper le « *fiat signum* » de Saussure) : rupture à la fois avec la méthode historique et avec une représentation inadéquate de la démarche scientifique. Saussure opposerait à ce modèle empiriste fondé entièrement sur l'induction, une épistémologie *constructiviste,* qui irait d'un concept rigoureux de son objet à la recherche de données factuelles. C'est en ce sens que l'on interprétait la phrase : « Bien loin que l'objet précède le point de vue, on dirait que c'est le point de vue qui crée l'objet. » (CLG.23). On citait alors parfois – mais ce n'était pas nécessaire, tant la conviction était partagée – Bachelard,

repris en particulier par Althusser, pour montrer que cette inversion de la démarche empirique était la méthode scientifique elle-même, de sorte que Saussure n'aurait rien fait d'autre que d'élargir, à un domaine jusqu'alors livré à l'absence de méthode, le geste inaugural de la science (cf. Normand.1995.229). J.-C. Milner a fait remarquer que cette démarche, qui a pu passer à une époque pour le concept même de la science, n'est rien d'autre qu'une démarche euclidienne, qui va du concept de l'objet à une définition des pratiques, et non pas, comme la démarche qu'il qualifie, en s'appuyant sur Koyré, de galiléenne, de l'établissement de critères de réfutabilité à la formalisation mathématique des énoncés théoriques (Milner.1989.37-38). Il importait de connaître la véritable épistémologie de Saussure.

Voyons comment ces considérations épistémologiques sont supposées s'appliquer à la linguistique. Le problème de la définition de l'objet se poserait à la linguistique comme à toute science : il lui faut rompre avec les phénomènes donnés, la « matière », pour construire a priori un « objet », qui orientera la recherche et permettra d'intégrer la collection des données factuelles dans un édifice théorique. La matière première de la linguistique est le langage : il est hétéroclite, complexe, confus, entrecroisant des registres de causalité ou des niveaux de phénoménalité tout à fait différents (physiologiques, physiques, sociologiques, etc.). L'ambition de Saussure serait de définir ce qui est « proprement linguistique » dans le langage, c'est-à-dire ce qui ne peut être étudié que par la linguistique, et donne à la linguistique un objet homogène. Pour trouver cet objet,

Saussure proposerait un critère : il s'agirait de considérer comme linguistique ce qui contribue, d'une manière ou d'une autre, à la *communication*[4]. Ce qui est linguistique dans un son ou dans un mouvement de la glotte, c'est le fait qu'il serve à communiquer. Aussi l'objet de la linguistique est-il ce qui dans le langage est *signe*, et la linguistique est-elle partie d'une discipline plus large, que Saussure baptise *sémiologie*, car tout signe contient des propriétés propres en tant que signe. Parmi ces propriétés, deux sont particulièrement importantes : l'une est de n'être fait que de différences – un signe étant défini par la manière dont il se distingue des autres signes –, une autre, de renvoyer à un *système* sous-jacent. On compare la langue à un code, et les actes de langage particuliers à des messages, mettant en œuvre des éléments du code dans des séquences particulières. L'apparition d'une « théorie mathématique de la communication », dont le principe est précisément qu'une « unité d'information » se définit par un choix binaire, ne fera que confirmer le statut de précurseur de Saussure et la pertinence de la sémiologie. De cette définition préalable de la linguistique et de son objet, elle-même déduite d'une « épistémologie » rationaliste admise a priori, Saussure tirerait des conséquences d'ordre méthodologique. La méthode propre à la linguistique structurale serait la méthode de *délimitation*, qui chercherait à repérer les éléments fondamentaux dans la langue en ne retenant que les unités du langage ayant une valeur significative identique ou différente. La tâche de la linguistique serait donc tout entière de déterminer ces unités et de les classer en les répartissant dans un système de termes.

Bel enchâssement de propositions allant du concept de science à une méthodologie précise pour une pratique journalière, grâce au passage par un concept particulier de la linguistique. Il n'a qu'un défaut : il se trouve que la démarche du Saussure historique est inverse de celle que nous venons de décrire. Celui-ci est en réalité parti de la singularité de la linguistique et, loin de chercher à fonder une discipline qu'il considère comme scientifique, il s'est efforcé de montrer en quoi elle devrait se dissoudre dans une autre encore à venir. Cette singularité de la linguistique lui semble devoir être relevée parce qu'elle montre que les difficultés pour définir à la fois l'objet et la méthode de cette science à venir lui viennent de ce que son objet échappe aux catégories de l'ontologie classique, structurée par l'opposition de l'être invariant et de l'apparence variable. Nous n'aurons plus alors un Saussure champion de la rationalité occidentale, mais un Saussure attiré par le mystère, par l'insoluble, par tous les clairs-obscurs de son temps, chasseur de fantômes et poursuiveur de chimères.



CHAPITRE I
LA LANGUE SATANIQUE

Sous le nom de « linguistique générale », Saussure ne s'est jamais proposé de fonder la grammaire comparée, mais au contraire de montrer l'impossibilité de cette discipline. Le précurseur des études saussuriennes, R. Godel, a fait justice d'une légende qui voulait que Saussure eût été impatient de rendre publiques ses considérations sur la nature du langage en général (Godel.1957.34). Le titre de « linguistique générale » est académique : l'université de Genève a *demandé* au professeur de bien vouloir assurer ce cours, pour remplacer, en 1906, celui dit de « linguistique » que Joseph Wertheimer assurait depuis 1873. Il avait bien, avant 1900, et surtout autour de 1894, envisagé un livre qui aurait été en même temps une théorie générale du langage et une méthode pour la grammaire comparée, organisée

autour de la séparation de la linguistique en diachronique et en synchronique. Mais il y avait finalement renoncé. Une lettre à Meillet de 1894 montre que, de toute manière, la « linguistique générale » n'aurait pas eu pour lui comme objectif de reconstruire sur des bases saines l'édifice de la théorie du langage, mais au contraire de montrer l'*impossibilité* d'une telle théorie.

> « Le commencement de mon article sur l'intonation va paraître. (...) Mais je suis bien dégoûté de tout cela, et de la difficulté qu'il y a en général à écrire dix lignes ayant le sens commun en matière de faits de langage. Préoccupé surtout depuis longtemps de la classification logique de ces faits, de la classification des points de vue sous lesquels nous les traitons, je vois de plus en plus à la fois l'immensité du travail qu'il faudrait pour montrer au linguiste *ce qu'il fait* ; en réduisant chaque opération à sa catégorie prévue ; et en même temps l'assez grande vanité de tout ce qu'on peut faire finalement en linguistique.
>
> C'est en dernière analyse seulement le côté pittoresque d'une langue, celui qui fait qu'elle diffère de toutes les autres *comme appartenant à un certain peuple ayant certaines origines*, c'est ce côté presque ethnographique qui conserve pour moi un intérêt : et précisément je n'ai plus le plaisir de pouvoir me livrer à cette étude sans arrière-pensée, et de jouir du fait particulier tenant à un milieu particulier.
>
> Sans cesse l'ineptie absolue de la terminologie courante, la nécessité de la réforme, et de montrer pour cela quelle espèce d'objet est la langue en général, vient gâter mon plaisir historique, quoi que je n'aie pas de plus cher vœu que de n'avoir pas à m'occuper de la langue en général.
>
> Cela finira malgré moi par un livre où, sans enthousiasme ni passion, j'expliquerai pourquoi il n'y a pas un seul terme employé en linguistique auquel j'accorde un sens quelconque.

Et ce n'est qu'après cela, je l'avoue, que je pourrai reprendre mon travail au point où je l'avais laissé.

Voilà une disposition, peut-être stupide, qui expliquerait à Duvau pourquoi par exemple j'ai fait traîner plus d'un an la publication d'un article qui n'offrait, matériellement, aucune *difficulté – sans arriver d'ailleurs à éviter les expressions* logiquement odieuses parce qu'il faudrait pour cela une réforme décidément radicale. » (CFS,21,95).

C'est l'impossibilité de *jouir* de l'exercice linguistique qui amène à la question spéculative, et la réponse reste strictement *aporétique* : il lui faudra d'abord simplement « avouer ses doutes » (entretien avec Gautier, 6 mai 1911), ou expliquer « *sans enthousiasme ni passion... pourquoi il* n'y a pas un seul terme employé en linguistique auquel [il] accorde un sens quelconque », non pour construire un langage scientifique enfin sensé, mais pour « reprendre [son] travail au point où [il l'avait] laissé »... Il ne s'agit donc pas de contester la pratique du linguiste, mais au contraire de la rendre à son innocence première. Saussure insiste toujours sur l'écart entre l'efficacité de la pratique linguistique, le caractère « prodigieux » de ses résultats, d'un côté, et la pauvreté atterrante des « généralités » auxquelles elle aboutit de l'autre.

« D'admirables bêtises vinrent au jour, mais d'admirables dans le passé. Le passé de la linguistique se compose d'un doute général sur son rôle, sur sa place, sur sa valeur, accompagné de colossales acquisitions sur les faits (...) la linguistique quoique ayant vaguement le sens des choses justes, n'avait aucune possibilité de se créer une DIRECTION » (ELG.116).

Le problème n'est pas *ce que fait* le linguiste, mais ce qu'il dit à propos de ce qu'il fait. Le linguiste sait bien, sent

bien, qu'il s'est passé quelque chose d'extraordinaire dans sa discipline, qu'il a rencontré un lieu de vérité ; mais il ne sait comment le qualifier, aussi est-il ouvert aux plus invraisemblables théories.

Cette impossibilité à se comprendre comme pratique n'est ni contingente ni surmontable : elle est essentielle à la linguistique, elle fait partie de sa *définition*.

> « (...) toute théorie claire, plus elle est claire, est inexprimable en linguistique ; parce que je mets en fait qu'il n'existe pas un seul terme quelconque dans cette science qui ait jamais reposé sur une idée claire. » (*Ms. fr. 3957/2* ; cité in Bouquet.1997.69 et Starobinski.1971.13).

Tout se passe comme si la vérité ou la « positivité » produite au sein des pratiques de la linguistique comparée *excédait* précisément la linguistique. De fait, il faut en *sortir* pour « montrer au linguiste ce qu'il fait ».

> « Un essai systématique quelconque constitue donc une chose que j'oserais dire nouvelle et qui prouve immédiatement un effort personnel très indépendant et très prolongé, uniquement possible à condition de pouvoir réunir à des connaissances *linguistiques <une réelle pensée>, <un [réel] pouvoir* philosophique, ou plutôt une éducation en plusieurs disciplines extérieures à la linguistique qui a manqué à []>. » (ELG.259).

> « Pour aborder sainement la linguistique, il faut l'aborder du dehors, mais non sans quelque expérience des phénomènes prestigieux du dedans. Un linguiste qui n'est que linguiste est dans l'impossibilité à ce que je crois de trouver la voie permettant de classer les faits. » (ELG.109).

La « linguistique générale » sera coextensive d'une *dissolution* de la linguistique comme science autonome dans un ensemble plus vaste, la sémiologie, et c'est parce

qu'elle ne s'y *résout* pas qu'elle *échoue aussi obstinément* à se constituer. La réflexion « philosophique » sur la linguistique devra donc s'appuyer sur un diagnostic des *difficultés* singulières que rencontre la pratique linguistique, c'est-à-dire la grammaire comparée.

> « L'introduction que M. de Saussure a faite jusqu'ici dans son cours de linguistique générale n'est qu'une causerie. Si le cours avait suivi, elle aurait été tout autre. M. de Saussure traitera cette année les langues indo-européennes et les problèmes qu'elles posent. Ce sera une préparation pour un cours philosophique de linguistique. M. de Saussure ne se refuse pas catégoriquement à l'essayer dans deux ans ; ce sera aux élèves, je pense, à l'y décider. » (A. Riedlinger, *Interview de M. de Saussure*, publiée par Godel.1957.30).

Ce que Saussure entend par « philosophie de la linguistique » ou « linguistique générale » est une tentative pour exposer les problèmes que pose l'efficacité même de la pratique linguistique, et montrer que la linguistique, à travers ses techniques nouvelles d'objectivation du langage, a révélé quelque chose de nouveau non pas sur le langage seulement, mais sur quelque chose de plus général, dont la prise en compte doit amener à défaire l'idée même de langage comme fonction séparée, et de linguistique comme discipline autonome.

1. Le mirage linguistique

En fait, si ces difficultés de la linguistique sont irréductibles, c'est parce qu'elles tiennent à la nature même de son objet.

> « La linguistique n'est pas toute simple dans son principe, dans sa méthode, dans l'ensemble de ses recherches, *parce que la langue ne l'est pas.* » (E.1.244.1766.2R,1).

La lettre à Meillet suggérait que les difficultés qui bloquaient la jouissance et bientôt l'exercice de la linguistique étaient de nature terminologique. Or c'est précisément à la *singularité* de l'*objet* de la linguistique que Saussure attribue ces difficultés terminologiques.

> « Il n'existe pas d'objet tout à fait comparable à la langue, qui est un être très complexe, et c'est ce qui fait que toutes les comparaisons et toutes les images dont nous nous servons habituellement aboutissent régulièrement à nous en donner une idée fausse par quelque point. Ce sont ces embûches tendues derrière chaque locution qui ont peut-être le plus retardé [les progrès de la linguistique*]. » (ELG.152).

La langue est donc le principal obstacle épistémologique à une science du langage :

> « Il y aura un jour un livre spécial et très intéressant à écrire sur le rôle du mot comme principal perturbateur de la *science des mots.* » (ELG.166).

Ainsi, la réflexion sur l'« objet » de la linguistique ne vient pas d'un concept positiviste applicable à toutes les sciences, mais bien d'une difficulté singulière propre à ce que saisissent, sans le comprendre, les praticiens de la grammaire comparée.

> « Difficulté particulière à la linguistique d'avoir à se poser question sur ce qui est son objet. » (E.1.24.123.3D,5).

Saussure insiste très fréquemment sur ce caractère *exceptionnel*, irréductible, de la langue.

> « Donc objet scientifique très spécial. Aspects de tous genres en partie contradictoires. Rien de comparable à la langue. » (E.1.244.1766.2B,1).

> « *Réflexions sur les entités. Compte des causes qui font du* langage un objet situé hors de toute comparaison et *non classé* ni dans l'esprit des linguistes, ni dans l'esprit des philosophes. » (ELG.257).

Qu'y a-t-il donc de si problématique dans l'objet de la linguistique pour qu'une clarification philosophique soit absolument nécessaire ?

Ce n'est pas seulement sa définition propre qui fait problème (qu'est-ce que l'objet de la linguistique), mais bien son statut (qu'est-ce qu'être pour l'objet de la linguistique). Saussure en effet remarque souvent que la linguistique est particulièrement exposée à prendre sans cesse ses rêves pour des réalités, à confondre des entités fictives avec des entités réelles. Et cela non parce que les linguistes seraient un groupe humain particulièrement maladroit, mais bien parce que leur objet est, tel un désert, plein de *mirages.*

> « Il n'y a aucun domaine qui, plus que la langue, ait donné lieu a des idées chimériques et absurdes. Le langage est un objet de mirages *de toutes espèces. Les erreurs faites sur le* langage sont ce qu'il y a de plus intéressant, psychologiquement parlant. Chacun laissé à lui-même se fait une idée très éloignée de la vérité sur les phénomènes qui se produisent dans le langage. » (E.1.23.120.3C,9-10).

> « La langue est pleine de *réalités trompeuses*, puisque nombre de linguistes ont créé des fantômes auxquels ils se sont attachés. Mais où est fantôme, où est réalité ? Difficile à dire. Pour l'établir il faut se persuader qu'on n'a pas devant soi des êtres concrets. » (E.1.24.1798-1800.2R,40).

Saussure, on le voit, rapporte toujours les tromperies incessantes auxquelles nous sommes tous, linguistes et

sujets parlants, exposés en ce qui concerne la langue, non au *sujet* mais à l'*objet*. La linguistique justifierait ainsi localement cet étrange soupçon que Nietzsche avait levé : et si la réalité était elle-même intrinsèquement trompeuse... L'hypothèse du malin génie semble devoir l'emporter en matière de langage, et, plus généralement, en matière de signe. En ce sens, le problème *singulier* que pose la linguistique est bien un problème *ontologique*.

Saussure loue ironiquement l'ambition néogrammairienne de construire une terminologie scientifique adéquate pour le langage, dépourvue de toute métaphore, et reproche à ses tenants de « ne pas savoir à quoi ils s'engagent ». Cette « génération » des années 1870, en effet, qui suivit les premiers « généralisateurs » des années 1850 (en particulier Max Müller et August Schleicher), s'était voulue plus terre à terre que ses prédécesseurs. Ceux-ci, se fondant sur le fait que les langues varient sans que les sujets parlants le souhaitent ou même s'en aperçoivent, avaient attribué aux langues une « vitalité » propre, et les avaient considérées comme des « organismes » soumis à des lois d'évolution et de transformation semblables à celles de tous les êtres vivants [1]. Contre cette hypostase, le linguiste américain Whitney défend le premier la thèse selon laquelle les langues ne sont pas des *choses*, mais des *instruments* utilisés par des sujets parlants réunis en collectivité pour *communiquer*, revenant ainsi à un des axiomes fondamentaux de la philosophie du langage précomparatiste : il s'efforce de montrer que le changement linguistique n'est pas dû à une mystérieuse force inhérente aux langues, mais à des contraintes pesant sur les sujets parlants [2]. C'est à ce titre

qu'il fut considéré comme un précurseur par l'école allemande dite des néogrammairiens. Un de ses principaux représentants, Delbrück, résumait en 1902, c'est-à-dire une trentaine d'années après son irruption, le sens de ce mouvement : « On était alors [1876] avant tout désireux d'adopter une pratique réaliste, on voulait répudier les derniers restes de romantisme et de schleicherisme qui faisaient de la langue un organisme, et instaurer les droits de l'homme parlant. » (Cité par Caussat.1978.24). La substantialisation des langues apparaît ainsi comme une métaphore indue, le seul objet de la linguistique étant la pratique des sujets parlants, les actes de parole *observables*. Chasser les métaphores, c'était donc redéfinir l'objet en l'alignant sur celui des sciences d'observation [3].

Or c'est bien là ce que Saussure n'accepte pas.

> « Plus de figures ! Ainsi rien que des expressions correspondant aux absolues réalités du langage ? Beau programme. (...) Proscrire la figure, c'est se dire en possession de toutes les vérités, autrement vous êtes radicalement hors d'état de dire où commence et où finit une métaphore. (...) Ce serait fort beau, si on était un instant persuadé que ceux qui prêtent ce serment ont la moindre idée de ce à quoi ils s'engagent. Plus de figures ? Ainsi rien que des termes répondant aux absolues réalités du langage ? Cela équivaut à dire que les absolues réalités du langage n'offrent pas de mystère pour les néogrammairiens, qu'ils nous les ont dévoilées [4]. » (ELG.233-234).

L'idée que l'on puisse donner un sens non métaphorique mais *littéral* aux expressions linguistiques repose en effet sur le préjugé que les réalités linguistiques peuvent être *désignées* ou *montrées* comme des réalités matérielles quelconques. Or c'est bien cela qui est impossible,

pour les raisons que nous verrons. La plus simple catégorie linguistique, tel l'*ablaut*, est déjà elle-même une « figure » du langage. Ainsi se présente d'abord le problème ontologique du langage : on ne peut refuser toute *existence* à la langue. La linguistique a besoin de métaphores, précisément parce que son objet est singulier, irréductible à celui des autres sciences d'observation, absolument incomparable :

> « L'impression générale qui se dégage des ouvrages de Whitney est qu'il suffit du sens commun – du sens commun d'un homme familier avec [les phénomènes linguistiques*] – soit pour faire évanouir tous les fantômes, soit pour saisir dans leur essence les [phénomènes linguistiques*]. Or cette conviction n'est pas la nôtre. Nous sommes au contraire profondément convaincus que quiconque pose le pied sur le terrain de la *langue* peut se dire qu'il est abandonné par toutes les analogies du ciel et de la terre. C'est précisément pourquoi on a pu se faire sur la langue d'aussi fantaisistes constructions que celle que démolit Whitney, mais aussi pourquoi il reste beaucoup à dire dans un autre sens. » (ELG.220).

On voit bien l'alternative : les suppositions ontologiques que Whitney démolit sont en effet délirantes ; mais leur délire a ceci de vrai que la langue ne se plie précisément pas au sens commun, parce qu'elle est réelle, bien que d'une manière à première vue incompréhensible. Qui ne croit pas au moins un peu aux fantômes n'a aucune chance d'approcher l'essence de la langue. Il faut être un peu déraisonnable pour dégager quelque chose de général sur le langage.

Pour prendre une vue juste du langage, Saussure affirme même qu'il faut partir du fait que les illusions auxquelles le langage donne lieu relèvent d'une de ses propriétés

essentielles. Il s'agit d'un véritable point de méthode, clairement énoncé à son élève, Riedlinger, venu l'interroger :

> « La meilleure manière de procéder serait de prendre les expressions dont se servent les bons linguistes quand ils parlent de phénomènes statiques, et de voir les *erreurs* et les *illusions* qu'elles contiennent. » (Entretien avec Riedlinger, in Godel. 1957.29).

La critique des positions antérieures n'est pas une simple curiosité tératologique, mais bien un premier moment de l'exposition des *problèmes* de la linguistique générale. C'est pourquoi le fait que « chacun laissé à lui-même se fait une idée très éloignée de la vérité sur les phénomènes qui se produisent dans le langage » est précisément « ce qu'il y a de plus intéressant, psychologiquement parlant » (E.1.23.120.3C,9-10). Loin de « rire », comme ses contemporains, des « idées fantastiques » de la première génération de « généralisateurs », Saussure propose donc de faire de cette fantaisie persistante le point de départ d'une réflexion méthodique sur l'objet même de la linguistique, et trouve à l'inverse comique le rire fat de chaque linguiste à la lecture de ses prédécesseurs :

> « Il est très comique d'assister sur le point de vue de A ou B, *aux rires successifs des linguistes*, parce que ces rires semblent supposer la possession d'une vérité, et que c'est justement l'absolue absence d'une vérité fondamentale qui caractérise jusqu'à ce jour le linguiste. » (ELG.116).

Or c'est précisément cette méthode critique ou « déconstructionniste » que Saussure applique, dans le premier et dans le deuxième cours en particulier, de manière parfaitement explicite. Il distingue deux manières d'introduire la linguistique, qu'il qualifie tantôt d'*externe*

et d'*interne*, tantôt d'*analytique* et de *synthétique*, mais qui correspondent toujours, pour le premier terme, à une approche *négative* de la langue à partir de ce qu'elle n'est pas, et pour le second à une approche *positive* à partir de ce qu'elle est, l'exposition allant toujours de la première à la seconde.

> « Il faudra donc nous contenter pour le moment de définir la linguistique de l'extérieur en la considérant dans ses tâtonnements progressifs par lesquels elle prend conscience d'elle-même en établissant ce qui n'est pas elle (comparaison avec l'enfant !). Une telle définition est une démarcation périphérique entre la linguistique et les autres sciences par les rapports qu'elle a avec celles-ci, aussi bien les divergences que les contacts. (...)
>
> Pour se faire une idée plus approfondie de la linguistique deux chemins sont possibles : une méthode théorique (synthèse) et une méthode pratique (analyse). Nous suivrons la seconde et commencerons par une *analyse des erreurs linguistiques.*
>
> C'est considérer la science qui nous occupe dans ses négations. Les erreurs linguistiques sont aussi bien ce que Bacon appelle les cavernes (malentendus) linguistiques que les idoles de la linguistique. » (E.1.19.102.1R,1.1sq. ; K.11-13).

La référence à Bacon montre bien que l'intention de Saussure est consciemment *méthodologique.* On ne trouve plus aucune trace dans le CLG de ces indications. Elles sont pourtant fort insistantes dans les leçons, et permettent seules de comprendre ce que signifient les termes de linguistique *externe* et *interne*, et d'une manière générale comment s'organise la démarche de Saussure. L'introduction du deuxième cours était très claire :

> « Jusqu'ici nous avons essayé de nous éclairer sur la nature et la place de la langue, mais par une tentative externe, par ce

qui n'est pas elle : en la rapprochant d'un système de signes (par exemple, la langue des sourds-muets), ou plus généralement des signes, ou encore plus généralement de la valeur, ou encore plus généralement du produit social. Et cela non sans résultat : cela nous a amenés à nier que la langue soit une fonction de l'individu, et à classer la langue dans le même ordre que la valeur, que le produit social. Mais que nous ayons rapproché ou écarté certaines choses, c'est par une voie extérieure que nous avons marché : nous n'avons pas été à son centre ; nous n'avons pas exploré de l'intérieur les caractères primaires, essentiels pour la fixation de la nature et de la place de la langue. Si l'on se demande, par le côté intérieur, en prenant l'organisme de la langue, quels sont les caractères les plus frappants de l'objet, il faut signaler, pose qu'il soulève, dès qu'on le considère fondamentalement, deux questions qui semblent en contradiction avec ce qu'on a dit – et ne sont d'ailleurs signalées par personne ! C'est la question des unités et la question des identités. » (E.1.242.1755.2R,30-31 ; G.31-32).

Il s'agit donc d'aller d'une analyse des erreurs, à la découverte du *problème* que pose le langage. Car une fois le langage dégagé de tout ce qui n'est pas lui, on se trouve devant un *problème*, sur lequel nous reviendrons bientôt. Mais ajoutons d'abord que deux problématiques majeures, et dont on ne comprend en général ni le sens ni l'importance, précisément parce qu'elles ont été isolées par les rédacteurs du *Cours*, relèvent de cette linguistique externe : la relecture de l'histoire de la linguistique et la discussion sur l'écriture, cette « idole de la linguistique ».

En ce qui concerne la première, il ne fait aucun doute qu'elle a pour objet de faire apparaître, à travers l'ampleur des *difficultés* que rencontre toute hypothèse sur le langage, son caractère singulièrement problématique.

> « Pour prouver qu'il y a quelque chose de particulier, il suffit de considérer la linguistique depuis cinquante ans (elle-même sortie de la grammaire comparée de Bopp). On est étonné des idées fantastiques, mythologiques des savants vers 1840 et 1860 sur la nature de l'objet de la linguistique. Il faut donc que cet objet ne soit pas si simple. » (E.1.18.95.2R,2).

Or, nous avons vu que ce problème de l'objet tel qu'il ressort de l'histoire de la linguistique n'est autre que celui de la *réalité* de la langue. La « nouvelle école » de linguistique reproche à l'ancienne d'avoir hypostasié une « entité abstraite », la « langue » [5]. Mais la nouvelle école est devenue encore plus abstraite en se voulant plus concrète : ni l'on ne peut parler de la langue comme d'un organisme, ni l'on ne peut tout réduire au sujet parlant. C'est donc dans cette double exclusion historique que le concept saussurien de langue va se construire.

La critique de l'écriture obéit à la même dialectique et pour les mêmes raisons. Les néogrammairiens reprochaient de même à l'ancienne grammaire d'avoir travaillé sur des textes ; or la variation historique du langage ne s'explique selon eux que si l'on revient à ce qui constitue la *réalité* du langage, les manières de parler [6]. Si Saussure accorde d'un côté que l'on ne peut confondre les représentations écrites de la parole avec le réel même du langage, ce n'est pas cependant parce que ce réel se confondrait avec l'activité phonatoire individuelle. Au contraire, si l'on peut représenter le langage parlé par l'écriture, c'est, nous le verrons, parce qu'à certains égards l'écriture permet de saisir ce qu'il y a de *non-phonique* dans l'activité phonatoire même. En ce sens l'écriture peut être considérée comme une forme

de linguistique première, et la « critique » de l'écriture n'est pas différente de la critique des autres théories linguistiques. Ainsi, lorsque Saussure dit de l'écriture qu'elle est mythologique, trompeuse, etc., il ne faut pas croire, avec Jacques Derrida, qu'il la *condamne*. Au contraire, il la réhabilite pour cette raison même, tout comme il réhabilite les extravagances des « premiers généralisateurs ». Confondre la langue avec ses représentations écrites ou la traiter comme un organisme, cela permet au moins de saisir ce qui du langage n'est pas réductible à l'activité parlante. Si l'écriture peut « contaminer » le langage, si elle peut entraîner des phénomènes que Saussure qualifie de « tératologiques », c'est précisément parce que l'acte de *lire* est de même nature que celui de parler. Le réel du langage se donne toujours lui-même dans ses propres *idoles*, et c'est pourquoi la mise en évidence de l'impossibilité de choisir entre l'option qui prendrait ces représentations pour la réalité, et celle qui espérerait pouvoir d'un coup passer sous les représentations du langage, est un moment crucial dans la mise en évidence du problème philosophique excessif posé par la linguistique.

Ainsi l'analyse externe des « erreurs » aboutit-elle naturellement à poser le problème interne : quel est donc cet *objet* si singulier de la linguistique, qu'a-t-il pour susciter tant de pièges à ceux qui ont le malheur de prétendre le saisir ?

2. À LA RECHERCHE DE L'OBJET CONCRET

La réponse de Saussure dans l'introduction du deuxième cours est parfaitement claire, et le CLG la

reprendra : « La langue présente donc ce caractère étrange et frappant de ne pas offrir d'entités perceptibles de prime abord, sans qu'on puisse douter cependant qu'elles existent et que c'est leur jeu qui la constitue. » (CLG.149 ; cf. E.1.242. 1753.2R,35). Mais qu'entend-il par « unité concrète », par « saisissable de prime abord » ? On peut dire que le problème de Saussure est le suivant : l'objet de la linguistique n'est pas observable – et pourtant il existe. Le problème de la linguistique, principe de son histoire si tourmentée, source de son caractère si décevant, si dégoûtant même, est d'avoir un objet dont l'existence, quoique certaine, ne s'offre pas aux sens. La comparaison avec les fantômes n'était donc pas fortuite, car il ne s'agit bien de rien d'autre que d'accorder l'existence à des êtres immatériels.

> « Dans la langue nous avons un objet, fait de nature concrète. Ces signes ne sont pas des abstractions, tout spirituels qu'ils soient[7]. » (E.1.44.263.3C,272).

Avec la langue, nous aurions à faire à des êtres incorporels, mais réels et même *sensibles*. Saussure est conscient de la difficulté du problème, mais aussi de son importance :

> « Si un linguiste *comprenant le sens de la question* nous prouvait qu'il existe dans la langue un premier objet tangible, absolument quelconque, mais antérieur à l'analyse et non postérieur à celle-ci, (...) nous cesserions d'écrire[8]. » (ELG.227).

Efforçons-nous donc, par une analyse approfondie des termes, de comprendre la question.

En quel sens, tout d'abord, les objets des autres sciences devraient-ils être « saisissables de prime abord » ?

> « Dans la plupart des domaines qui sont objets de sciences, cette question n'a pas à se poser, ces unités sont toutes données. Dans la zoologie, dans la botanique, l'unité de l'individu (être,

plante) est une chose offerte d'emblée, assurée comme une base dès le premier instant ; ce sont les unités appelées *unités concrètes* (qui n'ont pas besoin d'une opération de l'esprit pour exister). C'est la comparaison de ces unités qui fera l'objet de ces sciences et non pas leur définition, leur délimitation. Si ce n'est pas la bête qui est l'unité, ce sera par exemple la cellule ; mais elle est donnée elle aussi. » (E.1.241. 1745.2C,26 ; CLG.149).

Il semblerait donc que Saussure soutienne (en opposition frontale avec l'épistémologie constructiviste qu'on lui a longtemps attribuée) que l'objet des sciences expérimentales n'est autre que la réalité immédiatement visible. Ainsi la zoologie – et sans doute pense-t-il à l'histoire naturelle – partirait des organismes visibles des animaux, et chercherait à les « comparer » sur le fond de leurs ressemblances et leurs différences, afin de les classer en genres et en espèces. On est alors tenté de retourner contre Saussure ses propres arguments apocryphes. Ne sait-on pas qu'une grande partie du travail scientifique est dans la définition de l'objet ? L'idée d'une singularité de la linguistique qui révélerait une ontologie nouvelle semble être un effet d'optique dû à une épistémologie particulièrement faible. La mention de la cellule, cependant, nous suggère qu'il s'agit d'autre chose. En effet celle-ci n'est pas visible à l'œil nu, et suppose une conception de la « zoologie » qui n'a rien à voir avec celle de Linné. Il faut pour l'établir des procédures relativement complexes. Mais il n'empêche qu'elle « est donnée elle aussi ». Que quelque chose soit donné signifie tout simplement qu'il ne suffit pas que nous le pensions pour que ça arrive. Le propre des « objets » construits par les sciences expérimentales est de permettre de *faire la différence* entre ce qu'on pense et ce qu'on sent. La notion d'expérience

pour Saussure, comme d'ailleurs pour Kant ou Claude Bernard, renvoie fondamentalement à une dimension *passive* de l'esprit. Les « unités concrètes » sont celles « qui n'ont pas besoin d'une opération de l'esprit pour exister ».

> « Entité : essence, ce qui constitue un être (c'est la définition du dictionnaire). Dans certains domaines de science, on a devant soi des êtres organisés et on parlera d'être. Dans des domaines comme celui de la langue, on ne peut pas dire que les différents êtres s'offrent du coup au regard : il faut choisir un mot. *Entité* est pour nous aussi : *l'être qui se présente.* Dans la langue prise face à face, sans intermédiaires, il n'y a ni unité, ni entités *données. Il faut un effort pour saisir** ce qui forme les diverses unités contenues dans la langue ou pour éviter de prendre comme entités linguistiques ce qui sont des entités d'un autre ordre. Nous ne sommes pas en face d'êtres organisés ou de choses matérielles. Nous sommes très mal placés avec la langue pour voir les entités réelles puisque le phénomène de la langue est intérieur et fondamentalement complexe. Il suppose l'association de deux choses : le concept et l'image acoustique. C'est pourquoi on peut dire qu'*il faut une opération positive et l'application de l'attention* pour discerner les entités au sein de la masse que forme la langue. » (E.1.235.1710.3C,285).

Saussure écrivit dans ses cahiers : « Les premières et les plus irréductibles entités dont peut s'occuper le linguiste sont déjà le produit d'une opération latente de l'esprit », et c'est pourquoi on ne peut y découvrir « d'êtres (ou de quantités) déterminés en eux-mêmes » (ELG.23). Cela signifie que *tout*, dans le phénomène du langage, est *psychique*, c'est-à-dire non seulement le *sens*, mais aussi le *signe.*

> « Il y a, malheureusement pour la linguistique, trois manières de se représenter le mot :

> La première est de faire du mot un être existant complètement en dehors de nous, ce qui peut être figuré par le mot couché dans le dictionnaire, au moins par l'écriture ; dans ce cas le sens du mot devient un attribut, mais une chose distincte du mot ; et les deux choses sont dotées artificiellement d'une existence, par cela même à la fois indépendantes l'une de l'autre et indépendantes chacune de notre conception ; elles deviennent l'une et l'autre *objectives* et semblent en outre constituer deux entités.
>
> La deuxième est de supposer que le mot lui-même est indubitablement hors de nous, mais que son sens est en nous ; qu'il y a une chose matérielle, physique, qui est le mot, et une chose immatérielle, spirituelle, qui est son sens.
>
> La troisième est de comprendre que le mot pas plus que *son sens n'existe hors de la conscience que nous en avons*, ou que nous voulons bien en prendre à chaque moment. Nous sommes très éloignés de vouloir faire ici de la métaphysique. » (ELG.82).

Que Saussure se déclare éloigné de toute métaphysique veut dire qu'il s'agit d'une proposition *singulière* concernant la linguistique, et non pas d'une proposition générale quant à la possibilité ou l'impossibilité en principe d'atteindre à une vérité objective sur la réalité du monde extérieur. L'objet de la linguistique, pour des raisons spécifiques, force à entrer dans des considérations qui relèvent de la métaphysique, notamment à reprendre l'antique problème des *Catégories* d'Aristote, celui du rapport entre la forme du jugement et le statut ontologique de ce dont on parle.

> « ÊTRE. Rien n'*est*, du moins rien n'*est* absolument (dans le domaine linguistique).
>
> La forme élémentaire du jugement : « ceci est cela » ouvre la porte aussitôt à mille contestations, parce qu'il faut

dire au nom de quoi on distingue et délimite « ceci » ou « cela », aucun objet n'étant naturellement délimité ou donné, aucun objet n'*étant* avec évidence.

SUBSTANCE LINGUISTIQUE. – Nous tendons perpétuellement à convertir par la pensée en substance les actions diverses que *nécessite* le langage.

Il semble nécessaire dans la théorie même d'épouser cette conception.

Il y aura quatre genres de « substance » linguistique, correspondant aux quatre formes d'existence de la langue.

Il n'y a point à admettre de substance fondamentale, recevant ensuite des attributs.

TERME (cf. ÊTRE). – Il n'y a aucun terme définissable et valable hors d'un point de vue précis, par suite de l'absence totale d'êtres linguistiques donnés en soi. » (ELG.81).

On voit que la célèbre thèse selon laquelle *ce n'est pas l'objet qui détermine le point de vue, mais le point de vue qui détermine l'objet* ne doit pas être comprise comme un axiome épistémologique général, mais comme une thèse déduite de *la nature de l'objet linguistique lui-même*, plus précisément du fait que l'entité linguistique ne saurait exister en dehors d'un acte de l'esprit.

« Rappelons-nous en effet que l'objet en linguistique n'existe pas pour commencer, n'est pas déterminé en lui-même. Dès lors parler d'un objet, nommer un objet, ce n'est pas autre chose que d'invoquer un point de vue A déterminé. » (ELG.23).

« C'est ainsi qu'on ne cesse en linguistique de considérer *dans l'ordre B des objets a qui existent selon A, mais pas selon* B ; dans l'ordre A des objets b qui existent selon B mais pas selon A, etc.

Pour chaque ordre en effet on éprouve le besoin de déterminer l'objet ; et pour le déterminer on recourt machinalement

> à un second ordre quelconque, parce qu'il n'y a pas d'autre moyen offert en l'absence totale d'entités concrètes : éternellement donc le grammairien ou le linguiste nous donne pour entité concrète, et pour entité absolue servant de base à ses opérations, l'entité abstraite et relative qu'il vient d'inventer *dans un chapitre précédent*.
>
> Immense cercle vicieux, qui ne peut être brisé qu'en substituant une fois pour toutes en linguistique la discussion des points de vue à celle des " faits ", puisqu'il n'y a pas la moindre trace de *fait linguistique*, pas la moindre possibilité d'apercevoir ou de déterminer un fait linguistique hors de l'adoption préalable d'un point de vue. » (ELG.24-25).

Ce qui est impossible en linguistique, c'est la séparation du moment de l'*observation* et du moment de l'*interprétation*, ou encore de l'expérience et de la théorie. L'observateur ne peut jamais s'assurer que ce qu'il observe n'est pas produit par ce qu'il pense : il est à la fois juge et partie. Le passage des notes inédites sur le mot le disait bien : « Le mot pas plus que son sens n'existe hors de la conscience que nous en avons, ou que nous *voulons bien en prendre à chaque moment* », comme si l'existence de son objet dépendait toujours plus ou moins du *bon vouloir* du linguiste. Et cela n'est pas sans poser quelques problèmes concrets aux linguistes qui bien souvent ne *veulent* pas admettre l'existence d'une forme que leurs collègues tiennent pour faire « partie de la langue », comme on le constate paraît-il lors de leurs congrès (cf. Labov.1972.267). Jean-Claude Milner a bien raison de remarquer qu'en ce sens « la linguistique pousse à son accomplissement le type des professions que Valéry dit " délirantes " (...) en ceci que les pratiquants de ces professions ne se supportent que d'un réel qui n'est proprement

reconnu que par eux. La langue ainsi est un réel, mais il est temps d'ajouter que la nature en est bien singulière. » (Milner.1978.44). Il y a comme une *Schwarmerei* essentielle à la pratique de la linguistique, du fait de l'absence d'objet donné. On comprend que la langue se donne d'emblée dans ses « idoles » : comment ne prendrions-nous pas nos représentations des choses pour les choses elles-mêmes, attendu que ces « choses » sont de telle nature qu'on ne peut les séparer de nos représentations ? Mais comment faire la science d'un objet dont on ne peut séparer ce que l'on en pense de ce qu'il est ?

D'autant que la linguistique non seulement ne saurait *finir* par trouver un objet donné, mais ne trouve même de « point de départ » dans aucune réalité donnée. Par là elle perd tout caractère expérimental. Les sciences expérimentales supposent non seulement comme horizon la séparation du donné et du construit, mais aussi un donné qui, aussi mal découpé soit-il, n'en est pas moins donné en dehors de toute opération de l'esprit. Le biologiste utilise un tissu donné, pour mettre en évidence, par des procédés de coloration ou d'électrification, une cellule ; le chimiste part d'une substance donnée, pour l'analyser et faire apparaître sa nature chimique. Quelle est la substance du linguiste ?

> « absolument rien ne saurait déterminer où est l'objet immédiat offert à la connaissance dans la langue (ce qui est une fatalité de notre science). Dans toute autre science les objets tombent au moins momentanément sous les sens, d'où l'on part pour les analyses en gardant mainmise sur eux. » (ELG.227).

> « L'idée que pour voir ce qui est au fond des formes il n'y a que "d'analyser ces formes", comme on analyse une substance

chimique ou comme on dissèque, recouvre un monde de naïvetés et de conceptions étonnantes. (...) l'objet n'est pas analysable avant d'avoir une existence définie. Ainsi il faut se rendre compte des conditions dans lesquelles existe une chose comme une forme. » (ELG.232).

« Y a-t-il une chose qui soit l'analyse *anatomique* du mot ? Non. Pour la raison suivante : l'anatomiste sépare dans un corps organisé des parties qui *après abstraction* de la vie sont *néanmoins le fait de la vie.* Anatomiquement l'estomac est une chose, comme il l'était physiologiquement pendant la vie : c'est pourquoi l'anatomiste ne fait pas passer son couteau par le milieu de l'estomac, il suit tout le temps les contours, dictés et établis par la vie, qui le conduisent autour de l'estomac et l'empêchent en même temps de confondre avec lui la rate, ou autre chose... Prenons maintenant le mot privé de vie (sa *substance phonique*) : forme-t-il encore un corps organisé ? À aucun titre, à aucun degré. (...) *apodeixtos* n'est plus qu'une masse amorphe. » (ELG.257).

Ce qui fait défaut au linguiste, ce n'est pas seulement la possibilité de construire des procédures d'objectivation du langage, mais de manière beaucoup plus liminaire la possibilité de déterminer un *phénomène* de langage en lui-même. On voit bien combien est erronée l'interprétation qui voudrait qu'on aille de la « matière » qu'est le langage, à l' « objet » que serait la langue, par une sorte de purification théorique ou de rupture épistémologique : *le problème de l'objet consiste précisément en ceci qu'aucune matière, aucune substance du langage n'est donnée.* Ce n'est que du point de vue de la langue, ou plutôt des différents points de vue en lesquels se divise la réalité linguistique, que nous

pouvons avoir ne serait-ce que le *sentiment* de nous trouver face à des phénomènes.

Si on ne peut séparer la substance de son analyse, la chose de ce qu'on en pense, c'est qu'on ne peut séparer le particulier du général, l'individuel de l'universel, afin de procéder à une induction ou à la mise à l'épreuve d'une hypothèse générale sur un cas particulier ayant valeur d'exemple :

> « On n'a jamais le droit de considérer un côté du langage comme antérieur et supérieur aux autres, et devant servir de point de départ. On en aurait le droit, s'il y avait un côté qui fût donné hors des autres, c'est-à-dire hors de toute opération de généralisation et d'abstraction de notre part ; mais il suffit de réfléchir pour voir qu'il n'y en a pas un seul qui soit dans ce cas. » (ELG.197-198).

> « Or il y a ceci de primordial et d'inhérent à la nature du langage que, par quelque côté qu'on essaie de l'attaquer – justifiable ou non –, on ne pourra jamais y découvrir d'*individus*, c'est-à-dire d'êtres (ou de quantités) déterminés en eux-mêmes sur lesquels s'opèrent *ensuite* une généralisation. Mais il y a D'ABORD la généralisation, et il n'y a rien en dehors d'elle : or, comme la généralisation suppose un point de vue qui sert de critère, les premières et les plus irréductibles entités dont peut s'occuper le linguiste sont déjà le produit d'une opération latente de l'esprit. Il en résulte immédiatement que toute la linguistique revient non pas [] mais matériellement à la discussion des points de vue légitimes : sans quoi il n'y a pas d'objet. » (ELG.23).

La thèse de Saussure est particulièrement radicale : un événement linguistique n'arrive ici et maintenant que parce qu'il implique en lui une généralité. C'est cette généralité qui est en tant que telle contextualisable : c'est à telle heure, à tel moment, dans tel contexte que j'ai dit : « Je

le jure »... Ceci est bien un événement linguistique, mais la phrase « je le jure » est en elle-même générale. Elle ne saurait être obtenue par induction, en généralisant un ensemble de cas similaires. Étrange renversement de l'ordre des choses : ce n'est plus le particulier qui rend possible la construction de la généralité, c'est la généralité qui permet de faire exister un événement particulier.

C'est précisément dans ce contexte qu'il faut comprendre la célèbre thèse de Saussure, à savoir que c'est la *langue* qui permet de donner à l'objet de la linguistique une cohérence et un statut non équivoque. La langue n'est pas l'objet construit de la linguistique, mais la condition effectuée de fait pour que le langage puisse être un objet, pour qu'il y ait quelque chose comme un phénomène ou une expérience linguistique. Saussure, loin de chercher à déterminer, à partir d'un donné phénoménal hétéroclite, un objet scientifique homogène, s'efforce de montrer que rien de phénoménal n'est donné à défaut d'une position réelle de la langue.

> « Sans séparer immédiatement les mots de langue et de langage, où trouvons-nous le phénomène concret, complet, intégral de la langue ou du langage ? c'est-à-dire où trouvons-nous l'objet devant lequel nous avons à nous placer ? avec tous ses caractères provisoirement contenus en lui et non analysés ? C'est une difficulté qui n'existe pas dans telle ou telle autre discipline que de ne pas avoir devant soi la matière devant laquelle on doit se placer.
>
> Ce serait une erreur de croire que c'est en prenant ce qu'il y a de plus général qu'on aura cet objet intégral, complet. L'opération de généralisation suppose justement l'abstraction, suppose qu'on a déjà pénétré dans l'objet à étudier de manière

à en tirer ce qu'on déclare être ses traits généraux. Ce qu'il y a de général dans le langage, ce ne sera pas ce que nous cherchons, c'est-à-dire l'objet immédiatement donné. Mais il ne faut pas se mettre non plus devant quelque chose de partiel. » (E.1.24.123.3C,10).

Ce texte montre deux choses. D'abord que c'est bien la « matière » même qui fait défaut en linguistique. Ensuite que la relation entre la langue et la parole ne saurait se concevoir comme la relation entre un acte particulier et une chose générale, à la manière d'une abstraction. Car le problème n'est pas ce qu'il y a en commun entre plusieurs actes de langage, mais bien que ce qui constitue un acte de langage particulier comme quelque chose de *donné* n'est pas différent de ce qu'il a de commun avec d'autres. C'est cette faillite liminaire de l'induction qui détermine la nécessité de construire le concept de *langue.* Ce qu'il y a de concret ou de réel dans un acte de langage, c'est ce qu'il y a de linguistique. Sans cela, ne disons pas que cet événement n'est pas linguistique, disons qu'il n'existe pas, tout simplement. Il faut « séparer immédiatement » la langue et le langage pour pouvoir se donner « le phénomène concret, complet, intégral », « devant » lequel nous pourrons nous « placer », et que nous pourrons dès lors considérer comme la « matière » de la recherche linguistique. La langue est une présupposition nécessaire et de fait toujours réalisée grâce à laquelle nous nous donnons sans cesse ce champ de phénomènes qu'est le langage.

On pourrait cependant nous objecter que nous n'avons fait jusqu'à présent que citer les textes de Saussure qui l'affirment, mais que nous n'avons encore rien véritable-

ment expliqué, ni encore moins donné le moindre argument digne de ce nom. Il nous faut donc maintenant montrer que la position de l'hypothèse de la langue est coextensive à un mouvement *critique* qui fait apparaître cette *présupposition* de fait à partir d'une analyse du *phénomène* même du langage.

CHAPITRE II
L'IMMATÉRIALITÉ DU LANGAGE

L'introduction au problème ontologique du langage suppose un mouvement *critique* : il faut montrer que les approches théoriques du langage qui prétendent en faire un objet concret présupposent en réalité l'existence des langues, bien qu'elles ne s'aperçoivent pas de cette « opération subreptice », parce qu'elle est l'opération même des sujets parlants de tous les jours. Cette critique vise en fait, implicitement ou explicitement, les néogrammairiens, puisque ce sont eux qui prétendirent faire de l'étude de l'*activité parlante* des individus sous son double aspect, physiologique et psychologique, l'objet concret de la linguistique. Mais il s'agit d'établir d'une manière générale qu'il est impossible de trouver dans l'acte phonatoire la réalité concrète, observable, mesurable de l'activité linguistique.

L'argumentation se déroule en trois étapes : chacune montre qu'une *propriété* que l'on croit pouvoir attribuer au langage pour ainsi dire de l'extérieur, c'est-à-dire à des faits de langage d'abord donnés, s'avère en réalité une dimension intérieure du phénomène lui-même, de ce qui est ou de ce qu'on croit *donné.* Ainsi le fait d'être associé à autre chose (dualité), le fait d'être répété de manière plus ou moins correcte (identité) et le fait d'être délimité, d'avoir un commencement et une fin (unité), ne peuvent être considérés comme des propriétés qui s'ajouteraient à un acte de langage donné, mais sont au contraire des conditions qui permettent de le définir : contrairement à l'ensemble des faits de ce monde que l'on appelle *matériels*, un fait de langage est *en soi* « double », en soi « général » et en soi « analysé ». Bref, le langage est immatériel.

1. Les dualités

La première objection à la prétention de faire de l'acte phonatoire individuel la base ou la matière de l'analyse linguistique est la suivante : si l'on peut accorder qu'un tel objet est bien concret, on peut douter en revanche qu'il soit « complet ». Dans les tout premiers passages du deuxième cours, la première raison que Saussure invoquait pour expliquer le caractère insituable de la linguistique parmi les sciences était précisément la *dualité* de son objet, c'est-à-dire du langage :

> « Raison de cette difficulté : De quelque côté qu'on prenne la langue, il y a toujours un double côté qui se correspond

perpétuellement, dont une partie ne vaut que par l'autre. » (E.1.27.133.2R,2).

« Ainsi de suite en avançant, on voit que [si on] ne prend la langue que par un bout au hasard, on est loin d'avoir tout le phénomène devant soi. Il peut sembler après avoir abordé l'étude de plusieurs côtés à la fois que la langue ne se présente pas d'une façon homogène, mais comme un assemblage de choses composites qu'il faut étudier par ses différentes pièces sans qu'on puisse en étudier l'objet intégral. » (E.1.30. 149.3C,11 ; K.188).

La difficulté à saisir « l'objet immédiatement donné » résulte ainsi d'une oscillation qui nous laisse avec un objet seulement partiel lorsque l'on veut étudier une réalité concrète, ou avec une abstraction de linguiste, lorsqu'on veut tenir ensemble toutes les dimensions du langage.

La première raison invoquée par Saussure en faveur de cette dualité est la nécessité de tenir compte de la signification pour déterminer un signe linguistique.

« La linguistique rencontre-t-elle devant elle, comme objet premier et immédiat, un objet *donné*, un ensemble de choses qui tombent sous le sens, comme c'est le cas pour la physique, la chimie, la botanique, l'astronomie, etc. ? En aucune façon et à aucun moment : elle est placée à l'extrême opposite des sciences qui peuvent partir de la donnée des sens.

Une succession de sons vocaux, par exemple *mer (m+e+r)* est peut-être une entité rentrant dans le domaine de l'acoustique ou de la physiologie ; elle n'est à aucun titre, dans cet état, une entité linguistique.

Une langue existe si à *m+e+r* s'attache une idée.

De cette constatation assurément tout à fait banale il suit

1° qu'il n'y a point d'entité linguistique qui puisse être donnée, qui soit donnée immédiatement *par le sens*; aucune n'existant hors de l'idée qui peut s'y attacher ;

2° qu'il n'y a point d'entité linguistique parmi celles qui nous sont données qui soit *simple*, puisque étant réduite même à sa plus simple expression elle oblige de tenir compte à la fois d'un signe et d'une signification, et que lui contester cette dualité ou l'oublier revient directement à lui ôter son existence linguistique, en la rejetant par exemple dans le domaine des faits physiques ;

3° que si l'unité de chaque fait de langage résulte déjà d'un fait complexe consistant dans l'union des faits, elle résulte de plus d'une union d'un genre hautement particulier : en ce qu'il n'y a rien de commun, dans l'essence, entre un signe et ce qu'il signifie ;

4° que l'entreprise de classer les faits d'une langue se trouve donc devant ce problème : de classer des *accouplements d'objets hétérogènes* (signes-idées), nullement, comme on est porté à le supposer, de classer des objets simples et homogènes, ce qui serait le cas si on avait à classer des signes ou des idées. Il y a deux grammaires, dont l'une est partie de l'idée, et l'autre du signe ; elles sont fausses ou incomplètes toutes deux. » (ELG.19-20).

« À tout moment il arrive qu'en réalité on ne se meuve que dans une des parties du signe linguistique en croyant se mouvoir dans le tout et alors on ne sera plus devant des entités linguistiques. Ainsi si nous prenons le côté matériel, la suite de sons, elle ne sera linguistique que si elle est considérée comme le support matériel de l'idée : mais envisagé en lui-même (le côté matériel) c'est une matière qui n'est pas linguistique, matière qui peut seulement concerner l'étude de la parole, si

> l'enveloppe du mot nous représente une matière qui n'est pas linguistique. Une langue inconnue n'est pas linguistique pour nous. À ce point de vue-là, on peut dire que le mot matériel, c'est une abstraction au point de vue linguistique. Comme objet concret, il ne fait pas partie de la linguistique. » (E.1.231. 1690.3C,287 ; K.291).

Mais cet argument semble reposer sur une pétition de principe. Ne serait-ce pas en effet au nom d'une idée toute faite de la *fonction* du langage que Saussure récuse la tentative d'étudier les phénomènes vocaux pour eux-mêmes ? Les néogrammairiens en effet ne doutent pas qu'aux figures vocales doivent être et sont sans cesse attribuées des significations. Mais ils pensent que les premières ont une réalité propre et obéissent à des contraintes originales, qui expliquent le changement involontaire des manières de parler. La question n'est pas de savoir si le langage est complexe ou non, mais s'il n'y a pas un *primat* du fait phonatoire, auquel les différents aspects du langage (sémantique, historique, social) renvoient en dernière instance.

Cependant Saussure ne se contente pas de poser que le langage a une fonction signifiante. Il montre que la réalité phonatoire est *elle-même* divisée, elle-même une association entre plusieurs phénomènes, et non pas un phénomène simple : le linguiste a d'emblée à choisir entre plusieurs niveaux d'observation, et surtout à expliquer la *corrélation* régulière des phénomènes sur ces différents niveaux phénoménaux. Si l'on veut en effet avoir « devant soi » une réalité mesurable, il faudra prendre par exemple le phénomène physique du son, dont on mesurera, disons, la fréquence. Mais alors, on ne tiendra pas compte du

phénomène physiologique de l'articulation. La forme n'est pas une réalité empirique à laquelle l'esprit viendrait attribuer une certaine valeur sémantique, car la dualité entre la forme et le sens se répète dans la forme elle-même, comme une autre dualité, celle de l'acoustique et du phonétique. On ne peut même jamais admettre un phénomène sur un plan si l'on ne repère pas *en même temps* un phénomène différent sur un autre plan.

> « Ainsi les syllabes qu'on articule ne sont-elles pas dans le son, dans ce que perçoit l'oreille ? Oui, mais les sons ne seraient pas existants sans les organes vocaux. Donc si on voulait réduire la langue au son, on ne pourra la détacher des articulations buccales ; et réciproquement, on ne peut même pas définir les mouvements de l'organisme vocal en faisant abstraction de l'image acoustique. Cette correspondance est un piège : tantôt on n'apercevra pas la dualité, tantôt on ne s'occupera que de l'un des côtés (ainsi dans le phonème K : deux côtés qui ne font qu'un par leur correspondance). » (E.1.27.134-136.2R,3 ; G.7).

> « En prenant à la fois ce qu'il peut y avoir dans le langage à la fois de plus matériel, de plus simple et de plus indépendant dans le temps, par exemple « le groupe *aka* » ou « la voyelle *a* » préalablement dégagés de toute signification, de toute idée d'emploi, cela ne représente rien qu'une série d'*actions* (physiologico-acoustiques) que nous jugeons concordantes. À l'instant où nous les jugeons concordantes nous faisons de *aka* ou *a* une *substance.* » (ELG.197).

La figure vocale n'est donc ni la réalité acoustique, ni la réalité physiologique, mais plutôt l'identité des deux. Aussi est-elle tout autant « psychique », tout aussi peu « donnée immédiatement » aux sens, que le « signe en

totalité », car elle est elle aussi une association, soutenue par une « opération de l'esprit ».

> « Il en est de la phonologie comme il en est de la linguistique et comme il en sera de toute discipline ayant le malheur de courir sur deux ordres de faits séparés où la corrélation seule crée *le fait à considérer.* De même que nous affirmerons ailleurs qu'il est grandement illusoire de supposer qu'on peut discerner en linguistique un premier ordre : SONS, et un second ordre : SIGNIFICATIONS, par la simple raison que le fait linguistique est fondamentalement incapable de se composer d'une seule de ces choses et réclame pour exister à aucun instant une SUBSTANCE, NI DEUX SUBSTANCES, de même le fait mécanique et le fait acoustique, situés chacun dans sa sphère ne représentent le fait phonologique, dont nous sommes obligés de partir et auquel il faut revenir ; mais que c'est la forme continuelle de leur *corrélation* que nous appelons fait phonologique. » (ELG.238).

La dualité du « son » et du « sens » n'est donc qu'un aspect de la « dualité incessante qui frappe jusque dans le plus infime paragraphe d'une grammaire » (ELG.19), de ce « dualisme profond » (ELG.20), qui fait que « la loi de Dualité demeure infranchissable. » (ELG.298). Il ne s'agit donc pas encore d'une thèse sémiologique, qui relèverait d'un postulat de Saussure concernant la *fonction* du langage, mais bien d'une thèse sur les conditions qui permettent de se donner un fait de langage. Le langage est phonatoire et sémantique, individuel et social, synchronique et diachronique : sa seule propriété empirique évidente, c'est d'être multiple et divisé, « hétéroclite » comme le dira Saussure, de ne pouvoir être réduit à un seul plan phénoménal.

Il importe de souligner la constance du vocabulaire. Saussure appelle « substance » un plan phénoménal homogène. Le critère de cette homogénéité est la causalité. Si l'on ne peut appliquer une méthode expérimentale au langage, c'est que la combinaison complexe de *plusieurs phénomènes* ne saurait relever d'un seul registre de *causalité.*

> « Il y aurait de la naïveté à vouloir édifier une phonologie sur la supposition que le fait physiologique est la cause dont les figures acoustiques sont l'effet ; car si cela est vrai physiquement, il est tout aussi clair, dans un autre sens, que ce sont les figures acoustiques à produire qui sont la permanente *cause* de tous mouvements physiologiques exécutés. On ne peut pas plus se débattre contre la première vérité que contre la seconde ; elles sont d'égale force et défient toute tentative qui aboutirait à vouloir se débarrasser de l'une d'elles. Il ne reste qu'à reconnaître leur solidarité et à voir que cette solidarité est la base même du fait PHONATOIRE, ce qui fait qu'on peut le distinguer soit du fait physiologique soit du fait acoustique. Nous reconnaissons ainsi que le fait phonatoire ne commence ni dans l'ordre acoustique ni dans l'autre physiologique, mais représente, de sa plus essentielle nature, une balance entre les deux, constituant un ordre propre, qui réclame ses lois propres et ses unités propres.
>
> L'idée qu'une telle conception ait quelque chose de bizarre montrerait simplement, si elle venait d'un linguiste, que ce linguiste n'a jamais réfléchi à une autre chose qui l'intéresse plus directement à savoir la nature d'un *fait linguistique.* De même que le fait phonologique (qui n'est d'ailleurs à aucun degré linguistique) repose tout le temps sur la balance.
>
> Au lieu de parler de causes et d'effets, ce qui suppose qu'on part de l'un de deux ordres, parlons d'*équivalences* dans le même temps et tout sera exprimé. » (ELG.249).

La thèse de l'*arbitraire du signe* n'aura pas d'autre signification : les multiples phénomènes observables (« réalités concrètes ») donnés dans un fait de langage se trouvent être régulièrement co-produits ou co-incidents, sans être liées par une relation de *causalité*. Entre une question et une réponse, entre un mot d'ordre et une révolution, il y a peut-être une relation *causale*, mais elle court sur plusieurs registres de causalité à la fois. Saussure appelle *substances* ces niveaux de causalité qui font d'un domaine phénoménal un domaine homogène et en conséquence objectivable.

Il s'agit donc pour ainsi dire de *piéger* les néogrammairiens à leur propre exigence, en montrant que le langage lui-même les met face à un « dilemme » (CLG.24) : soit on prend les réalisations concrètes, observables, du langage, mais alors on est obligé de les isoler les unes des autres, et donc de perdre ce qui fait précisément un fait de langage ; soit on prend le tout, mais alors, étant donné que ces réalisations phénoménales ne sauraient être dans un rapport causal, on se trouve obligé de postuler que ce qui constitue le fait de langage est une *association* entre plusieurs réalisations phénoménales. On se trouve donc obligé de supposer que l'objectivité même d'un fait de langage intègre une « opération de l'esprit ». Quelque chose n'aura été réellement dit que pour autant qu'une *association entre plusieurs choses* aura été réalisée « dans un esprit », « pour une conscience ».

> « Si sans nous en douter nous ne prenons qu'un des éléments, une des parties, nous avons aussitôt falsifié l'unité linguistique. Nous avons fait une abstraction et ce n'est plus l'objet concret que nous avons devant nous. Il ne faut pas dissocier ce qui est associé dans le signe linguistique.

À tout moment il arrive qu'en réalité on ne se meuve que dans une des parties du signe linguistique en croyant se mouvoir dans le tout et alors on ne sera plus devant des entités linguistiques. » (E.1.231.1690.3C,287 ; K.291).

On voit que la manœuvre de Saussure à l'égard de ses maîtres est « rétorsive » : c'est uniquement *par abstraction* que l'on peut faire d'un domaine phénoménal du langage un ensemble de phénomènes donnés en eux-mêmes et pour eux-mêmes [1] ; la réalité concrète du langage *force elle-même* à renoncer à l'espoir de trouver une *substance* non analysée du langage. Les objets du linguiste supposent sa participation active dans leur construction : associer signifie ici non pas passer d'un terme à l'autre, mais ne pouvoir reconnaître un terme qu'à la condition que l'autre soit aussi « présent ». On comprend au passage le caractère central que Saussure attribue à la thèse de l'arbitraire du signe : car si la relation entre les deux termes physiques était *causale*, elle ne nécessiterait pas pour exister une « opération de l'esprit », le problème même du langage disparaîtrait et Saussure devrait donc « cesser d'écrire ».

2. Les identités

Le deuxième argument critique est celui des identités. Loin qu'on puisse fonder un jugement d'identification entre plusieurs actes de langage sur une observation de ce que chacun est, un acte de langage particulier n'est un fait que dans la mesure où il se présente d'emblée lui-même comme la répétition d'actes identiques. L'identité n'est pas

une propriété secondaire qui viendrait s'ajouter à une collection d'événements, mais le principe même qui permet de produire chacun de ces événements.

« §1. L'identité dans l'ordre vocal

Quand j'ouvre deux fois, trois fois, cinq cents fois la bouche pour prononcer *aka*, la question de savoir si ce que je prononce peut être déclaré identique ou non identique dépend d'un examen.

§2. Les entités de l'ordre vocal

Il est immédiatement visible que les entités de l'ordre vocal ou bien consistent dans l'identité que nous venons de considérer, par conséquent dans un fait parfaitement abstrait, ou bien ne consistent en rien et ne sont nulle part.

Les faits de parole, pris en eux-mêmes, qui seuls certainement sont concrets, se voient condamnés à ne signifier absolument rien que par leur identité ou leur non-identité. Le fait par exemple que *aka* est prononcé par telle personne à un certain endroit et à un certain moment, ou le fait que mille personnes à mille endroits et à mille moments émettent la succession de sons *aka*, est absolument le seul fait donné : mais il n'en est pas moins vrai que seul le fait ABSTRAIT, l'identité acoustique de ces *aka*, forme seul l'entité acoustique *aka* : et il n'y a pas à chercher un objet premier plus tangible que ce premier objet abstrait.

(Il en est de même d'ailleurs pour toute *entité* acoustique, parce qu'elle est soumise au temps ; 1° prend un *temps* pour se réaliser, et 2° tombe dans le néant après ce temps. Par exemple une composition musicale comparée à un tableau. Où existe une composition musicale ? C'est la même question que de savoir où existe *aka*. Réellement cette composition n'existe que quand on l'exécute ; mais considérer cette exécution comme son existence est faux. Son existence, c'est l'*identité* des exécutions.)

> (...) d'emblée il devient impossible de raisonner sur des INDIVIDUS donnés, pour généraliser ensuite ; au contraire il faut *commencer par généraliser* en linguiste, si l'on veut obtenir quelque chose qui tienne lieu de ce qu'est ailleurs l'individu. » (ELG.31-33).

On peut cependant ici à nouveau avoir le sentiment que cet argument, comme celui des dualités, repose sur une pétition de principe concernant la fonction sémiologique du langage, à ceci près que le signe n'est plus l'association entre deux termes hétérogènes, mais ce qui est par nature destiné à être répété, réutilisé. Le raisonnement serait en quelque sorte le suivant. S'il y a langage, c'est que les sujets parlants *identifient* les mêmes signes : Jacques disant « bonjour » et Paul disant « bonjour » disent tous les deux la même chose, même si c'est sur un ton différent, avec des intentions différentes, dans un contexte différent. *Ils disent la même chose* : non pas au sens où ils cherchent à transmettre la même signification, mais au sens où ils utilisent le même signe, qui nous permet éventuellement de nous informer sur la signification qu'ils veulent transmettre. On ne peut donc considérer comme une réalité linguistique un acte de parole individuel séparé des autres, parce que l'acte de parole est intrinsèquement un acte qui se veut identique à d'autres actes de parole. Ce qui est linguistique n'est donc pas l'événement *hic et nunc* de parole, mais l'opération de l'esprit qui consiste à identifier ces actes de parole les uns avec les autres.

Mais cette conclusion reposerait sur une définition du langage comme fonction sociale. Il semble en être ainsi dans le passage du troisième cours que les éditeurs du CLG ont repris pour introduire la notion de langue :

« Considérons dans les sphères diverses où se meut le langage la sphère spéciale qui correspond à ce qui est pour nous la langue. Ces sphères ont à être observées dans l'acte individuel. L'acte individuel quand il s'agit de langage suppose deux individus. On aura ainsi au complet ce que l'on peut appeler le circuit de la parole.

(...) Si tout en restant dans le cas individuel on considère ce même circuit pour tous les mots, pour toutes les occasions répétées qui se présenteront, il faudra ajouter une case, une opération de coordination régulière dès qu'il y aurait pluralité d'images verbales reçues pour cet ensemble qui arrive peu à peu à la conscience. Elles entreront dans un certain ordre pour le sujet.

Par cette coordination nous approchons de l'idée de la langue, mais encore à l'état individuel. 2° L'acte social ne peut résider que chez les individus additionnés les uns aux autres, mais comme pour tout fait social, il ne peut être considéré hors de l'individu. Le fait social, ce sera une certaine moyenne qui s'établira, qui ne sera sans doute complète chez aucun individu.

Quelle partie du circuit peut donner lieu à cette capitalisation cristallisation sociale ?

(...) L'exécution restera individuelle, c'est là que nous reconnaîtrons le domaine de la parole. C'est la partie réceptive et coordinative qui est sociale, voilà ce qui forme un dépôt chez les différents individus, lequel arrive à être appréciablement conforme chez tous les individus. » (E.1.37.194.3C,266sq. ; K.277sq.).

Saussure définit le langage immédiatement dans une situation de communication entre plusieurs individus, pour en déduire la question : « où » sont réalisées ces « identités » qui permettent à ces individus de reconnaître, dans leurs performances différentes, des cas particuliers d'un fait identique ? La nécessité de postuler la langue semble n'être ici, comme le prétend d'ailleurs toute une tradition de

lecture de Saussure, que la conséquence d'une *définition* a priori du langage comme fonction sociale de communication.

Mais en réalité, de même que le caractère « signifiant » du langage n'est qu'une conséquence parmi d'autres de sa « dualité » essentielle, de même son caractère « communicationnel » n'est qu'une conséquence de sa « généralité » essentielle. Il n'y a pas, en effet, de différence entre deux occurrences d'un même signe chez deux individus différents, dans deux contextes différents, etc., et *chez un seul et même individu dans un seul et même discours.*

> « Un orateur parle de la guerre et répète quinze ou vingt fois le mot *guerre*. Nous le déclarons identique. Or chaque fois que le mot est prononcé, il y a des actes séparés. » (E.1.244.1764.3C,294 ; K.294).

Dans les notes qu'il avait préparées pour ce cours, Saussure s'était proposé l'exemple suivant : « La guerre, vous dis-je, la guerre ! » (id.N32.4.). *Dans la même phrase*, donc, dans la bouche du même individu, la répétition d'un signe est un nouvel événement « concret », « un nouvel acte phonique et aussi un nouvel acte psychologique ». Si l'identité des faits de langage pose un problème, ce n'est pas dû à leur fonction, mais à leur nature. Saussure veut avant tout montrer qu'elle ne repose pas sur la continuité substantielle d'une chose, mais sur le fait que plusieurs réalités concrètes substantiellement différentes sont considérées comme autant de répétitions les unes des autres. Alors que la permanence d'une chose peut constituer le fondement de son identité, le lien entre deux actes de langage relève d'emblée d'une *comparaison*, autrement dit d'une « opération de l'esprit ».

> « L'objet qui sert de signe n'est jamais "le même" deux fois : il faut dès le premier moment un examen ou une convention initiale pour savoir au nom de quoi, dans quelles limites nous avons le droit de l'appeler le même ; là est la fondamentale différence avec un objet quelconque, et la première source très simple [][2]. – Par exemple, la table que j'ai devant moi est matériellement la même aujourd'hui et demain, et la lettre *b* que j'écris est tout aussi matérielle que la table, mais elle n'est pas []. » (E.2.21.3297.id.N10,1 ; ELG.203).

Tel est le sens des célèbres comparaisons avec le train et la rue.

> « (...) il est tout aussi intéressant de se demander sur quoi nous faisons reposer l'affirmation de l'identité d'un même mot prononcé deux fois de suite, de « Messieurs ! » et « Messieurs ! ». Assurément, il y a là deux actes successifs. Il faut se référer à un *lien* quelconque. Quel est-il ? Il s'agit d'une identité à peu près la même que si je parle de l'identité du train express quotidien de 12h50 ou de 5h. pour Naples. Peut paraître paradoxal. La matière du train est différente. Mais la matière du mot prononcé est renouvelée aussi. Donc, ce n'est pas une identité quelconque que j'ai sous la main. Autre exemple : on rebâtit une rue ; c'est la même rue ! » (E.1.243.1171,1759.2R,38 ; G.38-39 ; CLG.152).

On voit bien la conclusion que veut en tirer Saussure : « Cette identité n'est pas immédiatement sous la main. » (Id.2C). Et c'est pourquoi il faut « se persuader qu'on n'a pas devant soi des êtres concrets ». (E.1.247. 1800.2R,40). Le problème de l'identité communicationnelle n'est donc qu'un cas particulier, et la présentation du « circuit de la parole » doit être considérée comme un premier moment dans le parcours *critique* qui cherche à faire apparaître le problème de l'identité dans la représentation

ordinaire du langage. En ce sens, la démarche de Saussure serait comparable à celle de Marx qui, dans sa « critique de l'économie politique », part de la situation d'échange telle qu'elle est intuitivement représentée, pour faire apparaître, sous l'apparente évidence du marché, le mystère de la valeur.

Mais il faut aller plus loin. Car tout le monde admettra que ce n'est pas tel ou tel acte de parole qui constitue l'objet intéressant le linguiste, mais une généralité ou un type d'acte de parole. La question n'est pas là. La question porte plutôt sur la manière dont on conçoit cette généralité. Là où Saussure semble voir une réalité transcendant ses actualisations (comme une partition symphonique ses interprétations), il faudrait plutôt reconnaître une *moyenne*. Les individus répètent – plus ou moins bien – des actions qu'ils ont vues réalisées par d'autres, et le fait social n'est jamais que la généralisation d'actes individuels. C'est ainsi que Whitney présente les choses : « Le discours et les changements qui touchent au discours sont le travail de la communauté ; mais la communauté ne peut agir autrement que par l'initiative de ses membres, qu'elle approuve ou réprouve. Le travail de chacun est fait de façon non préméditée, voire inconsciemment ; chacun est déterminé à n'user du bien commun que pour son propre bénéfice, servant ainsi ses desseins privés ; mais en même temps chacun prend une part active dans le grand travail de la perpétuation et du développement du discours général. » (Jacob.1973.158). Whitney acclimate au langage un modèle « libéral » de genèse des faits sociaux, ceux-ci étant toujours l'*effet* d'un équilibre entre les initiatives

individuelles. Les néogrammairiens n'ont jamais prétendu que leur objet fût l'activité parlante d'un *individu*, et Whitney encore moins, qui faisait précisément du *fait social* l'objet du linguiste. Cependant l'hypothèse était que c'est bien approximativement le même acte qui se propage dans une masse d'individus parlants. C'est même parce que le signe n'a pas d'identité transcendante à la parole qu'il ne cesse de changer. Saussure tirerait donc des conclusions extravagantes d'une observation finalement assez triviale.

Pourtant Saussure est tout à fait conscient de l'apparente trivialité de sa remarque.

> « Ne pouvait-on se borner à sous-entendre cette grande opération fondamentale ? N'est-il pas de prime abord évident qu'aussitôt qu'on parle d'un groupe *pata* par exemple on veut dire la généralité des cas où un groupe *pata* se trouve être prononcé effectivement. Et qu'il n'y a donc qu'un intérêt subtil à rappeler que cette entité repose préalablement et foncièrement sur une *identité* ? » (ELG.33-34).

Si l'on ne peut sous-entendre cette opération de généralisation, c'est que deux actes de langage ne peuvent pas être déclarés identiques *du point de vue de leur réalisation phonatoire*. Les relations d'identité entre les performances verbales ne dépendent pas de leur degré d'invariance substantielle ou de *ressemblance*. La phonologie nous a habitués à penser que l'identité d'un phonème ne saurait être considérée comme une « norme de prononciation » ou une moyenne entre les différentes manières de parler. Si tel était le cas, en effet, on ne comprendrait pas pourquoi, par exemple, les sujets parlants sentent l'identité du *k* allemand, alors que celui-ci est prononcé autrement devant

une consonne que devant une voyelle, et autrement encore si cette dernière est accentuée ou non [3]. Si l'on a besoin de recourir à un autre terme (le signifié) pour faire exister le signifiant, c'est que l'on ne saurait trouver dans la réalité empirique de principe d'*identification* d'un signe. Soit quelqu'un qui « prononce » une phrase bien connue de moi, par exemple « bonjour » ; il n'y a, dans l'événement phonique ou sonore lui-même, aucun moyen définitif pour reconnaître l'identité phonétique /bonjour/. Deux réalisations langagières différentes ne sont pas des cas particuliers d'une sorte de modèle empirique, qui contiendrait simplement *moins* de déterminations, et dans lequel on trouverait seulement les arêtes d'une réalisation complète. Ainsi, on ne peut pas dire que la généralité est obtenue par extension dans une masse d'individus d'un schème d'action. Le problème est de savoir comment il se fait que des individus particuliers identifient des réalités phonétiques *malgré* leur profonde dissemblance du point de vue physique ou qualitatif.

Le raisonnement de Saussure n'a pas besoin de recourir à des preuves expérimentales comme celles qu'invoquera plus tard Jakobson (Jakobson.1976.29-30). Il lui suffit de faire remarquer que des différences ou des écarts de prononciation qui, dans certains cas, suffisent à distinguer deux actes de langage, dans d'autres ne le font pas. C'est du moins ainsi que les éditeurs, de manière parfaitement cohérente, ont interprété les leçons de Saussure sur l'identité : « Lorsque, dans une conférence, on entend répéter à plusieurs reprises le mot *Messieurs !*, on a le sentiment qu'il s'agit chaque fois de la même expression, et pourtant les variations de débit et de l'intonation la

présentent, dans les divers passages, avec des différences phoniques très appréciables – aussi appréciables que celles qui servent ailleurs à distinguer des mots différents (cf. *pomme* et *paume*, *goutte* et je *goûte*, *fuir* et *fouir*, etc.)[4]. » (CLG.151). Bien d'autres phénomènes pourraient être invoqués par Saussure pour établir son fait, comme le chuchotement, les dialectes, etc. Mais la phonologie structurale nous a tellement familiarisés avec cette remarque qu'il n'est pas nécessaire d'y revenir. Si les mouvements articulatoires d'un individu parlant ne sauraient fournir la matière première de la science du langage, c'est parce que, *de fait*, les critères d'identification entre plusieurs actes de langage ne sont pas *empiriques*.

3. Les unités

Il est cependant une objection plus immédiate et plus décisive encore à la prétention de considérer les généralités linguistiques comme des inductions empiriques. C'est que, de toute manière, les actes de parole ne sont pas des individus concrets donnés, qu'on pourrait ensuite comparer les uns aux autres, comme sur un calque ou une photo de Galton. Avant même que l'on ait à se demander si les paroles des individus ont des caractéristiques observables communes, il faut se demander :

> « Tombent-elles sous le sens ? N'y a-t-il qu'à les saisir, ces unités dans lesquelles consiste tout le phénomène du langage ? (...) Il s'agit de s'assurer si ces unités sont données comme les individus dans une espèce zoologique. » (E.1.237-238.1725. 2R,32 ; G.33).

Or le linguiste se trouve, encore une fois *de fait*, confronté à la situation suivante :

> « Rien d'avance n'est délimité là-dedans. Le seul moyen que j'aurai d'établir des unités linguistiques, c'est de contrôler perpétuellement s'il est vrai que le concept soit d'accord avec les divisions introduites. » (E.1.230.1715 ; K.293 ; CLG.146).

Le CLG disait : « Considérée en elle-même, [la chaîne phonique] n'est qu'une ligne, un ruban continu, où l'oreille ne perçoit aucune division suffisante et précise ; pour cela il faut faire appel aux significations. Quand nous entendons une langue inconnue, nous sommes hors d'état de dire comment la suite des sons doit être analysée ; c'est que cette analyse est impossible si l'on ne tient compte que de l'aspect phonique du phénomène linguistique. Mais quand nous savons quel sens et quel rôle il faut attribuer à chaque partie de la chaîne, alors nous voyons ces parties se détacher les unes des autres, et le ruban amorphe se découper en fragments ; or cette analyse n'a rien de matériel. En résumé la langue ne se présente pas comme un ensemble de signes délimités d'avance, dont il suffirait d'étudier la signification et l'agencement ; c'est une masse indistincte, où l'attention et l'habitude peuvent seules nous faire trouver des éléments particuliers. L'unité n'a aucun caractère phonique spécial (...). » (CLG.145-146). C'est parce que l'analyse d'un fait de langage suppose quelque chose de plus qu'une observation – une association – que les faits du langage reposeront toujours fatalement sur une « opération de l'esprit ».

Nous sommes là au cœur du problème du langage. C'était par cette « question des unités » que Saussure intro-

duisait, dans le deuxième cours, le problème « interne », faisant de la « question des identités » une « complication, d'ailleurs fructueuse » de la première (E.1.245.1771. 2R,38 ; G.38). Elle est en effet liminaire, et montre bien qu'il ne s'agit pas de défendre une conception a priori de la fonction du langage, mais de réfléchir sur les conditions qui font du langage un phénomène parmi les autres, un ensemble de faits advenant dans le monde. Ce problème est *ontologique*, au sens où il s'agit du problème des conditions de *détermination* d'un fait de langage en général : c'est-à-dire à la fois à quelles conditions un fait de langage est un *fait*, autrement dit *advient*, et aussi à quelles conditions il est un fait *distinct*, particulier, séparable de ce qui arrive avant et après lui.

> « Une forme est une figure vocale qui est pour la conscience des sujets parlants *déterminée*, c'est-à-dire à la fois existante et délimitée. Elle n'est rien de plus ; comme elle n'est rien de moins. Elle n'a pas nécessairement un « sens » précis ; mais elle est ressentie comme quelque chose qui *est* ; qui de plus ne serait pas, ou ne serait plus la même chose, si on changeait quoi que ce soit à son exacte configuration.
>
> (Je doute que l'on puisse définir la forme par rapport à la « figure vocale », il faut partir de la donnée sémiologique.) » (ELG.37).

Saussure utilise d'ailleurs le terme d'« essence » pour désigner ce qui est déterminé.

Ce problème se confond avec celui de l'identité, au sens où c'est la même chose qui permet d'analyser la chaîne phonique et d'y reconnaître des identités avec d'autres événements phoniques indépendamment de toute ressemblance substantielle. Telle est la raison profonde du « cercle

de théorèmes » qui faisait dire à Saussure qu'il ne saurait être question de construire un « système géométrique », autrement dit axiomatique, à la manière d'Euclide ou de Descartes[5]. La démarche de Saussure n'est donc décidément pas « euclidienne » comme l'a défendu J.-C. Milner, mais plutôt critique, voire aporétique.

Il y a cependant un primat de la question des unités dans le procès critique[6]. D'abord parce qu'elle articule de manière intime la question *pratique* de l'analyse et la question *spéculative* de la nature du langage. Les unités n'étant pas données, le linguiste doit élaborer des critères qui permettent d'affirmer qu'un *fait de langage* a eu lieu. Mais aussi parce qu'alors il aura « rempli toute sa tâche ».

> « Le côté matériel du signe est un côté amorphe, qui n'a pas de forme en soi. Voilà une des causes qui rendent difficile de trouver où sont les unités. La linguistique aurait pour tâche de déterminer quelles sont réellement ces unités valables en tout genre. On ne peut pas dire qu'elle s'en soit rendu compte, car elle n'a guère fait que discuter sur des unités mal définies. Non seulement cette détermination des unités qu'elle manie sera la tâche la plus pressante de la linguistique, mais ce faisant, elle aura rempli toute sa tâche. » (E.1.250.1811-1814.2R,37 ; G.37).

Tel est en vérité le principe de la réduction de la question du sens, sur laquelle on a beaucoup glosé et de manière passablement confuse : lorsqu'on aura compris la nature et l'ampleur du problème de la *détermination du signe*, on n'aura plus besoin de se poser la question du sens. Le problème est de savoir *ce qui se passe*, ici et maintenant, et comment ce qui se passe est déterminé. Le problème n'est pas de savoir quel sens les individus donnent à ce qu'ils font, mais comment se détermine ce qu'ils font. Le problème n'est pas de

savoir par exemple si un geste particulier comme celui de couper le pain et de le distribuer autour de la table a un sens identique chez les paysans de la Nouvelle-Angleterre ou chez les bourgeois de Londres, mais sur quoi se fondent les individus pour y percevoir un acte, et non pas une série d'actes différents.

Encore faut-il, bien entendu, que la thèse selon laquelle « rien n'est délimité d'avance là-dedans » soit empiriquement vraie. En ce qui concerne le langage, elle l'est assurément. Les expériences menées tout au long du siècle sur les « substances » du langage ont montré que ni les opérations physiologiques ni les données acoustiques n'offrent de critère de délimitation stable. Nous les rappellerons. Mais il vaut d'abord la peine de rapporter l'argumentation de Saussure afin de montrer qu'elle se veut une analyse critique de la *pratique* linguistique.

Saussure invoque d'abord un fait d'expérience ordinaire :

> « Mais il y a tout de suite quelque chose qui nous fait réfléchir : si nous entendons une langue étrangère, nous sommes hors d'état de faire des coupures, les séparations de mots ; donc ces unités ne sont pas données directement par le côté phonique ; il faut associer l'idée. » (E.1.235.1708.2R,33 ; G.34).

Le phénomène langagier n'offre donc pas des expériences nettement délimitées auxquelles nous associerions ensuite des significations : c'est au contraire dans la mesure où nous connaissons la signification qu'on peut sentir les articulations. Le linguiste est dans la situation paradoxale d'avoir à connaître la *fonction* d'une réalité pour pouvoir simplement la découper. C'est pourquoi la

méthode expérimentale est inappropriée : on ne saurait aller de l'anatomie à la physiologie, remonter de l'organe à la fonction, comme on le fait en décrivant les lésions organiques et en observant leurs effets sur le fonctionnement de l'organisme (cf. Bernard.1865.37). Tout se passe comme si, pour définir l'estomac, le biologiste avait besoin de savoir d'abord quelle était exactement sa fonction organique[7].

Mais on pourrait objecter que si les mots ne sont pas eux-mêmes des faits physiques bien délimités, les phrases prononcées, elles, le sont ; or c'est à elles que correspondent des significations. Ainsi, le fait physique serait bien donné indépendamment de son sens. Devant une langue étrangère, on pourrait donc partir des phrases globales, et, en comparant ces différents faits physiques, extraire ce qu'elles ont en commun. On induirait les unités à partir des identités, l'analyse à partir des ressemblances.

> « Il y a un point de vue qui dit : le mot est une abstraction, parce que ce n'est qu'une fraction de la phrase ; les unités concrètes, ce sont seulement les phrases ; nous ne parlons que par phrases ; c'est nous ensuite qui cherchons les mots par abstraction.
>
> Mais cela conduit loin. Si nous prenons la masse des phrases qui se prononcent, leur grand caractère est de ne pas se ressembler du tout entre elles, de ne pas offrir un fond commun qui puisse être objet d'étude. L'immense diversité des phrases peut ressembler à l'immense diversité des individus. Mais les individus des autres sciences ont des caractères communs essentiels bien plus importants que ces différences[8]. Les autres sciences peuvent étudier le général dans l'individu en négligeant les caractères qui le différencient des autres individus. Dans la phrase tout est diversité, et si l'on veut trouver quelque chose de com-

mun, on arrive au mot qu'on ne cherchait pas directement[9]. » (E.1.240.1739-1743.2R,34 ; G.35 ; CLG.148).

On peut dégager d'une très grande série d'observations des corps humains, un plan type du corps humain, mais on ne peut en faire autant d'une très grande série de phrases. Dans un corps, tel estomac aura peut-être une forme et une taille légèrement différentes, mais on pourra faire abstraction de ces différences pour ne préserver qu'une *moyenne*, et sa place sera plus ou moins la même dans la « structure » d'ensemble de l'organisme. À l'inverse on ne saurait inférer de la superposition d'un nombre même infini de phrases des principes d'articulation communs à toutes les phrases. Si l'on voulait filer la métaphore organique, on dirait qu'un corpus linguistique est comparable à un ensemble de corps dans lequel tantôt le foie a la taille et la forme d'un œil, tantôt celle du corps tout entier, tantôt on voit la jambe à la place de l'oreille, et bien d'autre fois l'oreille à la place de la main… Il n'y a donc strictement aucun moyen d'inférer à partir de la diversité sensible un certain nombre de traits abstraits communs. Il ne s'agit pas là, répétons-le, d'une critique de la démarche inductive en général (laissons cela à la métaphysique, dirait Saussure), mais bien d'une tentative pour montrer qu'en *linguistique* le rapport de la théorie et de l'expérience, quelle que soit l'interprétation métaphysique que finalement on en donne, n'est pas superposable à celui des sciences empiriques, parce que le rapport de la variation et de l'invariant, de l'identique et du différent ne l'est pas. Saussure évidemment ne dit pas que les phrases n'ont rien en commun, mais que ce qu'elles ont de commun n'est pas

« observable » – *puisqu'il s'agit précisément des mots*, de parties d'elles-mêmes, et de parties déplaçables. Si par exemple le mot chien intervient dans deux phrases : « le chien m'a pris la main » et « je vais promener le chien », ce que ces phrases ont en commun, ce sont ces signes particuliers, mais non pas des traits empiriques ou phonatoires globaux. L'aspect combinatoire du langage, qui fait sans cesse changer les contenus en fonction des positions, implique une telle déformation dans les réalisations empiriques totales qu'il n'y a aucune raison que l'on finisse par y trouver des *ressemblances*. Pour déterminer *une* phrase, pour définir ce qu'est *cette phrase-ci*, je ne peux me fier à sa proximité ou à son éloignement observable avec une autre phrase : je dois reconnaître les identités *déjà générales* qu'elle combine de manière originale entre elles et avec les éléments de situation. La question de savoir ce que sont ces « unités » dont la phrase est composée est donc impliquée dans la question même de savoir ce qui *définit* – c'est-à-dire à la fois ce qui donne son contenu propre et ce qui énonce les limites, le commencement et la fin – la phrase ou l'acte de langage particulier. Dans ce phénomène qu'est le langage, c'est tout le rapport du particulier et du général, du concret et de l'abstrait, de l'invariant et du variable, de l'intelligible et du sensible qui est modifié : ce ne sont pas les « individus » qui sont nécessaires pour supporter dans l'être et rendre accessible à la pensée les « généralités », mais au contraire les « généralités » qui sont nécessaires pour qu'existent et que soient ressentis des « individus ». C'est en ce sens que l'on peut dire qu'il n'y a pas d'individus donnés en linguistique. Évidemment, on pourrait dire que ces unités-là sont iden-

tifiables, que ce sont les « mots ». Mais pour pouvoir seulement comparer ces unités que sont les mots, il faudrait pouvoir les isoler au sein d'une phrase. Or Saussure vient de montrer que c'est là ce qui est impossible. La question reste donc entière : comment délimite-t-on les unités concrètes du langage ?

Pourtant, il reste un troisième ordre d'unités, auquel Saussure ne pouvait pas ne pas penser : ce sont les actes élémentaires de la phonation, certes différents chez chaque individu, mais peut-être uniquement de manière marginale, car on peut espérer qu'il y ait des *types* empiriques d'articulation, l'appareil phonique étant sensiblement le même chez tous les êtres humains. De sorte que, si les paroles ne sont pas des individus empiriques donnés dont on puisse extraire par comparaison des règles générales, les unités élémentaires que combinent différemment les séquences de langage le sont peut-être, elles : il y aurait ainsi un petit répertoire d'actions types élémentaires qui entrent en jeu pour produire des performances verbales sans cesse différentes, et à certaines séquences de combinaisons entre ces unités types on associerait différentes fonctions, sémantiques, stylistiques, pragmatiques ; ces combinaisons pourraient être soumises à l'histoire et répétées dans une masse sociale, bref elles fourniraient la base effective de la science linguistique. La conviction des néogrammairiens était bien que le phonème, l'élément articulatoire inférieur et à la phrase et au mot, fournissait une base empirique à la linguistique. Le réel du langage serait alors physiologique dans ce sens-là. Mais Saussure établit, à travers une critique de la pratique « phonologique »,

l'impossibilité de trouver, sur la base de la seule observation de l'acte articulatoire, des « unités immédiatement données » élémentaires. C'est donc par cette « critique de la raison phonétique » que Saussure attaque le cœur du projet néogrammairien.

CHAPITRE III
CRITIQUE DE LA RAISON PHONÉTIQUE

Les éditeurs ont mis en appendice de l'introduction du CLG un texte intitulé « Principes de phonologie », qu'enjambent tranquillement la plupart des commentateurs, nourris qu'ils sont de Jakobson et de Troubetzkoy, et donc convaincus du caractère obsolète des analyses de Saussure. Assez curieusement, l'ambiguïté des *termes* phonétique et phonologie semble avoir valeur de preuve pour ce jugement historique. Saussure réserve en effet le terme de « phonétique » pour le *changement* historique des éléments phoniques, conformément à l'emploi qui en est fait dans l'expression « lois phonétiques », et définit la « phonologie » comme la « science du mécanisme de nos organes » (E.1.90.629.2R,163), donc d'une manière qui recouvre l'usage que nous ferions aujourd'hui du terme de

« phonétique » (par opposition à la « phonologie » qui étudie, non pas les mécanismes de production des sons dans la parole, mais les *valeurs* acoustiques de la *langue*). Les « phonologues » de l'école pragoise ne se sont donc pas privés de faire remarquer que Saussure a totalement manqué l'hypothèse de l'existence de « sons de la langue » ou de phonèmes [1].

Les commentateurs les plus favorables sont eux-mêmes manifestement embarrassés : ainsi Tullio de Mauro voit une contradiction dans le fait que d'un côté Saussure présente la ligne sonore comme une « masse amorphe » et dénonce la tentative pour chercher les « unités concrètes » dans la physiologie de la parole, mais de l'autre présente un tableau des « familles de sons » et une écriture phonétique universelle permettant de décrire la parole dans son détail de manière *univoque*. Comme si les unités du langage pouvaient être décrites indépendamment des langues, comme si, de surcroît, les langues différaient par la manière dont elles sélectionnent ces unités articulatoires. T. de Mauro, en bonne orthodoxie saussurienne, oppose au maître la remarque suivante : « Une segmentation faisant abstraction d'une analyse phonématique préalable est impossible, ou, plus exactement, elle est possible, mais elle mène à des résultats variants de parole à parole, ou, pour une même parole, variant selon l'articulateur pris comme point de référence pour juger des maxima et des minima qui définiraient les segments. » (CLG.432.N105). Il serait tout de même curieux que l'inventeur du « signifiant », hanté par le problème de l'immatérialité du langage, ait soudain défailli pour une raison inexplicable…

Nous allons voir que, s'il est vrai que la position de Saussure ne s'inscrit pas dans une dichotomie entre « sons de la parole » et « sons de la langue », c'est précisément parce que la parole elle-même ne saurait être pour Saussure un fait concret donné : il veut au contraire montrer que l'acte phonatoire n'est un fait concret que si l'on présuppose des entités de langue. Il s'avère, à travers une critique des opérations effectivement utilisées par les linguistes pour faire du langage un objet théorique, qu'ils ne peuvent faire l'économie de l'hypothèse de la langue et réduire en conséquence l'objet de la linguistique à l'activité de l'homme parlant. Cette critique porte sur deux problèmes pratiques soulevés par les néogrammairiens : le premier est celui de la transcription phonétique de la parole ; le second, celui de l'explication des changements linguistiques par des lois articulatoires plus générales.

1. L'ÉCRITURE DE LA VOIX

Les passages des trois leçons de Saussure dont les éditeurs se sont servis pour rédiger leur appendice s'inscrivent en fait, à chaque fois, dans la continuité d'une critique de l'écriture. Dans le premier et le troisième cours, ils effectuent la dernière étape du mouvement qui va de la linguistique externe à la linguistique interne. La critique de la phonologie est donc un pivot de l'édifice saussurien, le point par où l'on passe de l'exposition négative du problème à son exposition positive. C'est qu'elle est aussi historiquement le lieu du passage de l'école néogrammairienne à

Saussure. En effet, la critique que Saussure propose de la phonologie et de la notion de « type » articulatoire se présente comme une radicalisation que l'on pourrait dire humoristique de l'exigence néogrammairienne de s'en tenir au « concret ». Alors que les néogrammairiens espéraient trouver dans une théorie de l'acte articulatoire ce qui permettrait de débarrasser la linguistique des « abstractions » de l'écriture, Saussure montre qu'elle constitue elle-même une nouvelle abstraction. Le mouvement initié par les néogrammairiens se retourne contre eux : l'acte musculaire de la parole apparaît comme le veau d'or de la linguistique de la deuxième moitié du XIXe siècle, la dernière idole de ceux qui sont pourtant déjà sortis d'Égypte.

Saussure ne conteste pas l'existence d'une physiologie des sons, et de fait, on ne voit pas très bien quels arguments l'on pourrait donner contre l'étude des mécanismes en jeu dans l'articulation de la parole. Ce qu'en revanche il n'admet pas, c'est que cette étude fournisse les « unités concrètes » de la parole, comme si parler, ce n'était rien d'autre que composer des actes articulatoires et leur associer des significations. Aussi se moque-t-il de la certitude d'avoir réalisé une linguistique « scientifique » uniquement parce que l'on a commencé par une étude physiologique de la parole.

> « Un des plus amusants spectacles est la manière dont se divise la grammaire (*scientifique*) d'une langue. – Il y a d'abord la *Phonétique* (en allemand *Lautlehre*), puis la *Morphologie* (en allemand *Formenlehre*). C'est tout naturel n'est-ce pas ? D'abord les sons, puis les combinaisons de sons ; d'abord le simple, puis le composé ; et ce qu'il y a de plus merveilleux est que l'on croit comprendre ![2] » (E.2.21.3294.N8).

Il veut en effet montrer que si l'observation des actes phonatoires permet d'analyser les *facteurs* généraux entrant en jeu dans la production des sons de la parole, elle ne permet pas en revanche de dégager des *unités* élémentaires de la parole.

D'abord parce que la réalité articulatoire, prise en elle-même, ne comporte aucune discontinuité radicale, mais uniquement des mouvements. Si l'on se contente de l'observation de l'activité phonatoire, enregistrée comme avec les techniques cinématographiques de Marey que mentionne Saussure, « il n'y a que suite uniforme d'articulations sans raison pour former unités ». (E.1.105.751. 3C,97 ; K.265).

> « Si l'on reproduisait au moyen d'un cinématographe tous les mouvements de la bouche et du larynx exécutant une chaîne de sons, je n'aurais qu'une suite d'articulations sans savoir où couper le mouvement articulatoire : on ne pourrait dire quand un son commence et quand l'autre finit. » (E.1.100-101. 718.1R,23 ; K.25 ; CLG.63).

C'est à cette phrase que Jakobson faisait allusion en créditant Saussure d'avoir devancé de vingt ans les progrès de la phonétique : « Une vingtaine d'années après la mort de Saussure, le film qu'il aurait souhaité voir a été réalisé. Le phonéticien allemand Paul Menzerath a radiographié à l'aide d'un film sonore le fonctionnement de l'appareil vocal et ce film a entièrement confirmé le pronostic de Saussure. Profitant de ce film et des dernières investigations dans le domaine de la phonétique expérimentale, Menzerath et son collaborateur portugais Armando Lacerda ont prouvé que l'acte de la parole est un mouvement perpétuel, ininterrompu (*Koartikulation, Steuerung*

und Lautabgrenzung, 1933). (...) les deux phonéticiens démontrent que tous les sons sont en réalité des sons de transition. En ce qui concerne la chaîne parlée, ils aboutissent à une conclusion encore plus paradoxale. Du point de vue strictement articulatoire, la successivité des sons n'existe pas. Au lieu de se suivre, les sons s'entrelacent ; et un son qui d'après l'impression acoustique succède à un autre peut s'articuler simultanément avec ce dernier ou même en partie avant lui [3]. » (Jakobson.1976.29-30). Nous n'avons donc aucune raison de voir dans les ondulations de l'articulation autant d'actes séparés.

Mais si les unités élémentaires du langage ne sont pas physiologiques, elles ne peuvent cependant être *décrites* que dans des termes articulatoires. C'est par une « opération de l'esprit » qui est un « jugement de l'oreille » que le sujet sait que dans *mer* il y a trois éléments, mais il serait bien incapable de les définir positivement en se fondant sur ses seules impressions. Tout ce qu'il a à savoir c'est que *m* n'est pas *e*, qui n'est pas *r*, et que *m* n'est pas *n*, etc. ; il n'y aurait aucun sens à lui demander de les caractériser acoustiquement. Le sujet parlant connaît l'existence des entités de la langue, mais est incapable d'en définir l'essence ; à l'inverse, le physiologiste peut décrire une unité *donnée*, mais est incapable de la dégager à partir de son champ d'objets observables.

> « La délimitation des sons de la chaîne parlée ne peut donc reposer que sur l'impression acoustique ; mais pour leur description il en va autrement. Elle ne saurait être faite que sur la base de l'acte articulatoire, car les unités acoustiques prises dans leur propre chaîne sont inanalysables. » (CLG.65).

« L'analyse acoustique est donc la vraie analyse qui permet de distinguer les sons de la chaîne parlée. L'impression acoustique cependant ne peut pas se décrire (définir), mais bien l'acte articulatoire. » (E.1.104.746.1R,24 ; K.26).

« Ces unités étant données, l'ensemble de la chaîne parlée étant divisé par l'impression acoustique, alors commence l'étude phonologique.

Le physiologiste cherchera quels mouvements se produisent pendant l'émission du son *f.* » (E.1.102.726.3C,96 ; K.263).

« L'écriture n'a pas besoin de noter différents mouvements articulatoires correspondants, la notation acoustique suffit. Le phonologiste a à se poser cette question : Pendant l'espace acoustiquement homogène marqué T par exemple, quels sont au juste les mouvements articulatoires qui se produisent ? *Il projette les mouvements acoustiques sur la chaîne articulatoire et tente de deviner ce qui s'y passe* *.

Mais il est obligé de partir de la chaîne acoustique qui seule permet de découper des unités. Sans chaîne acoustique, il n'y a qu'une suite uniforme d'articulations sans raison pour former d'unité. Réciproquement, les impressions dont se compose la chaîne ne sont pas analysables. Pour la chaîne articulatoire, les mouvements sont analysables, *pourvu que les unités soient données* * ; alors qu'on ne peut rien analyser dans l'impression acoustique elle-même. » (E.1.105.748-751.3C,97 ; K.264-265).

« La meilleure preuve à donner du fait que l'impression acoustique seule a une valeur, c'est qu'il serait parfaitement impossible aux physiologistes eux-mêmes de distinguer des unités dans le jeu de la voix hors des unités préalablement

fournies par la sensation acoustique. Qu'est-ce que fait un physiologiste qui nous explique les mouvements pour un *b* ? Il commence par prendre une base dans l'unité que lui donne *b* à son oreille. Autrement il ferait une œuvre vaine, on ne pourrait même parler d'un *b*. (...) Ces faits physiologiques en eux-mêmes seraient incapables de trouver un ordre et une limitation. C'est la sensation acoustique seule qui dit qu'il y a ici une unité comme la syllabe, ou qu'il n'y en a pas, ou là, qu'il y a une unité comme le *b* différente par exemple de l'*a*, ou qu'il n'y en a pas. » (ELG.248).

La physiologie, c'est-à-dire la « description de l'appareil vocal et de son fonctionnement » (CLG.66), permet de dégager les « facteurs entrant en jeu dans la production du son » (CLG.69 ; E.1.109.786.1R,28 ; K.28) : expiration, voix, nasalité, articulation buccale. Mais « énumérer les facteurs n'est pas encore la même chose que résoudre les phonèmes dans leurs éléments de différenciation. » (E.1.110.787.1R,28 ; K.29). Il ne faut retenir que ceux qui ont une valeur pour *décrire les différences* entre les unités acoustiques. Saussure reproche aux « phonologistes », en particulier Sweet et Bell, d'avoir cherché à rendre compte du « détail infini de l'étude des sons » (E.1.124.883.1R,38 ; K.36) et à classer les actes articulatoires eux-mêmes, alors qu'il fallait les considérer comme des symboles visibles des impressions acoustiques. De ce fait, leur classement ne peut être qu'interminable, et finalement pseudo-scientifique. Au contraire, Saussure tente de définir toutes les différences entre les phonèmes en termes de différences dans la position du point d'*articulation*, de sorte que le seul facteur physiologique phonologiquement pertinent est l'articulation.

L'objet théorique mixte qui résulte de ce travail, mi-acoustique, mi-articulatoire, est précisément ce que Saussure appelle « phonème ». Il n'y a donc pas de contradiction entre la définition du phonème que Saussure propose dans ses leçons, et celle du *Système des voyelles* comme « élément d'un système phonologique où, quelle que soit son articulation exacte, il est reconnu différent de tout autre élément » (Saussure.1922.114). Cela ne signifie pas néanmoins que Saussure conçoive le phonème de la même manière que le feront les futurs « phonologues » de Prague. En particulier, il refuse de définir les traits différentiels du phonème en termes acoustiques, c'est-à-dire sur le même terrain que ce qu'ils différencient. Aussi récuserait-t-il la méthode « phénoménologique » dont Jakobson en revanche pourra se réclamer un temps (cf. Holenstein.1975). Le classement de Jakobson peut être dit phénoménologique au sens où il utilise des propriétés du « phénomène », dans l'expérience, pour définir ce phénomène lui-même. Saussure objecterait que la conscience ne donne que les coupures, elle ne saurait donner lieu à la moindre description dans la mesure où ce dont on a conscience n'a pas de contenu positif.

Mais cela semble impliquer que le « phonème » n'est pour Saussure ni une entité de langue, ni une entité de la parole, mais seulement un artifice théorique nécessaire au linguiste pour que celui-ci puisse décrire avec précision la nature des actes de parole. Il se contenterait de déconstruire ce que *fait* le linguiste lorsqu'il établit un système de transcription phonétique, en lui montrant avant tout qu'il ne procède *pas* par induction. Les phonèmes en ce sens n'appartiendraient pas vraiment à la linguistique.

> « Nous sommes venus à la physiologie phonologique par l'écriture et à l'occasion de l'écriture : il fallait fixer le moyen de sortir des incertitudes de l'écriture. Il n'en résulte pas que la physiologie phonologique soit l'*a b c*, la base ou même une partie intégrante de la linguistique. Jusqu'ici, comme nous le faisions déjà remarquer, nous n'avons pas fait de linguistique. La langue est un système de signaux ; ce qui fait la langue c'est le rapport qu'établit l'esprit entre ces signaux. La matière, en elle-même, de ces signaux est indifférente. Nous sommes obligés il est vrai de nous servir pour les signaux d'une matière phonique et d'une seule matière, mais même si les sons changeaient la linguistique ne s'en occuperait pas, pourvu que les rapports restent les mêmes. (Exemple des signaux maritimes : il ne sera rien changé au système si les couleurs des palettes déteignent !) Les sons ne sont que la matière nécessaire. La physiologie phonologique n'est donc qu'une étude purement auxiliaire. » (E.1.3348 ; K.40).

La notion de phonème permettrait seulement de corriger les erreurs de l'écriture et de donner aux linguistes le symbolisme précis et univoque dont ils ont besoin pour rapporter leurs observations. Saussure, tout comme les néogrammairiens, plaidait en faveur de l'étude des langues parlées, par des enquêtes quasi ethnographiques : il semble qu'il en ait lui-même entrepris une (cf. les témoignages cités par Tullio de Mauro in CLG.332 à propos du voyage en Lituanie). De telles observations ne peuvent être rapportées que si on dispose d'une convention d'écriture : mais elles ne sont pourtant qu'une étape intermédiaire et bâtarde, dont l'enjeu serait la définition des traits différentiels et l'établissement du système phonologique propre à la langue étudiée, système

phonologique qui, comme le dit en effet Saussure textuellement, peut s'accommoder de réalisations phénoménales très différentes. La « matière » serait donc finalement indifférente ; seule compterait la « forme ». Aussi comprend-on que les éditeurs aient relégué cette partie dans un « appendice » à l'introduction, même si, dans les cours, elle faisait toujours partie du mouvement critique continu qui permet de poser la langue comme question à la fois théorique et philosophique.

Mais comment expliquer alors que Saussure ait consacré tant de temps à ces questions ? Comment expliquer que l'essentiel des livres de sa bibliothèque rangés sous l'étiquette de « linguistique générale » aient été précisément des livres de phonologie historique et descriptive, phonétique expérimentale, et graphémique (27 en tout, ce qui est, d'après Tullio de Mauro (CLG.395), un chiffre important pour l'époque) ? En réalité, la phonologie a un autre intérêt que celui de fournir un arsenal de conventions pratiques.

> « Elle rend à la linguistique deux services, non pas en lui apportant un élément mais en l'éclairant sur deux points : elle lui fournit la constatation de ce qui est parlé, des variétés de sons qui forment un état phonique ; son second rôle, qui est plus important, est explicatif (expliquer les changements phonétiques survenus dans la suite des temps, et si on peut les considérer comme naturels et faciles). Par exemple si nous voyons qu'un groupe comme *alda* a donné *alla* (cf. en latin *saldo* et *sallo*), la physiologie phonologique nous fait remarquer qu'il n'y a pas d'autre différence entre l'articulation de *l* et de *d* que l'ouverture bilatérale entre la langue et les parois buccales et que dans ce cas-ci on s'est tout simplement

abstenu de fermer cette ouverture du *l* pour prononcer le *d*. » (K.40).

Saussure n'*exclut* donc pas la phonologie (au sens où il l'entend c'est-à-dire l'étude des « conditions naturelles de la production des sons » (E.1.91.642.N10) ou des « mécanismes par lesquels sont produites les différentes espèces de sons ») de la linguistique. Au contraire, on doit interpréter ces notes de phonologie comme une tentative pour justifier et expliquer les raisons profondes de l'importance du mécanisme articulatoire dans l'explication du *changement* phonétique. C'est même souvent parce qu'on ne comprend pas la place exacte que Saussure accorde à la « phonologie » qu'on ne comprend pas l'articulation de la parole et de la langue et la manière dont Saussure explique le changement linguistique, qui est, nous le verrons, le *fait* autour duquel toute sa pensée s'organise. Le nœud du programme néogrammairien, l'essentiel de leur *pratique*, consistait précisément à expliquer les transformations des langues par des « lois phonologiques », contraintes physiologiques et articulatoires qui obligent les manières de parler à se modifier. Or c'est très précisément dans cette perspective qu'une note manuscrite introduisait les considérations sur la phonologie :

> « Je ne considère pas comme une vérité évidente a priori, comme une chose qui n'aurait pas besoin de démonstration, qu'on soit obligé de s'occuper à propos de la langue de la manière dont se forment les sons dans notre gosier ou dans notre palais. Je crois au contraire qu'il y aurait intérêt pour tout le monde à se demander pourquoi au juste nous supposons que cela serait utile ; en quoi la connaissance de la production des sons contribuerait pour une part plus ou moins grande à notre connaissance de la langue. Les théories qui tendraient à dire que

> par le seul fait que nous usons dans le langage de ces sons nous devons nous préoccuper *ipso facto* de leur production sont parfaitement arbitraires ou téméraires jusqu'au moment où il sera possible de voir que leur production ait une importance – et laquelle – dans la matière fort particulière qu'est le langage. Au fond nous sommes habitués à croire que l'étude des diversités que produit l'appareil phonatoire a une importance capitale en linguistique, sans que personne nous ait dit pourquoi, ou en quoi, ou sous quel point de vue. » (ELG.177-178).

Ainsi Saussure écarte la justification platement empiriste qui croit que la réalité linguistique est « phonatoire » puisque le langage prend toujours la forme d'un acte mettant en jeu les organes vocaux, mais pour mieux montrer qu'il reste à comprendre pourquoi des contraintes proprement mécaniques peuvent influencer le devenir des langues.

2. Les lois de la parole

Le rapport des mécanismes articulatoires aux effets acoustiques n'est ni un rapport de cause à effet, ni simplement un rapport arbitraire de chose à décrire à convention descriptive, ni même, comme le voudra Jakobson, un rapport de moyen à fin. Le phonème est bien, en tant que tel, une chose réelle. Mais il est une « entité double », à la fois acoustique et articulatoire, et c'est la raison pour laquelle des contraintes mécaniques ou « physiologiques » peuvent avoir des effets sur l'organisation des éléments « psychiques » eux-mêmes. Si, du point de vue de la description, l'effet acoustique est « premier », du point de vue de l'explication, ce qui est réel, c'est une entité double.

> « Dans la conception qui nous guide constamment, ce qui est *phonatoire* s'oppose aussi bien à ce qui est simplement *mécanique* qu'à ce qui est simplement *acoustique*. C'est la *correspondance d'un méchanème et d'un acoustème* (...) [*qui*] *est* la seule chose possible de la phonologie. » (ELG.250).

Mais comment concilier ces passages avec ceux – qui souvent les précèdent à quelques lignes d'intervalle dans le même texte – qui soutiennent le primat de l'acoustique sur l'articulatoire, et surtout le caractère arbitraire des mécanismes de production au regard du produit ?

Il faut d'abord remarquer que le concept de phonème s'élabore en deux temps, qui n'ont pas du tout le même statut : le premier concerne les « espèces phonologiques », et le second les « phonèmes » à proprement parler. Les espèces phonologiques sont des impressions acoustiques, des *« couleurs », qu'on peut définir au moyen des pro*priétés articulatoires (ainsi *p* ou *b* comme des occlusives labiales), mais dont seul importe, dans le fond, l'effet acoustique. Les phonèmes en revanche sont des « chaînons » pris dans un groupe de phonèmes, et leurs propriétés dépendent de cette position dans le groupe. Un *phonème est donc, par définition, un élément syllabique.* Et c'est précisément lorsqu'il est dans un groupe que les contraintes mécaniques s'exercent en retour sur l'effet acoustique à produire, et peuvent l'amener à se modifier, de sorte que la notion mixte de phonème prend un sens non plus seulement descriptif, mais bien explicatif.

> « *Si, par exemple, à un moment donné, dans une langue* donnée, tout a devient o, il n'en résulte rien ; on peut se borner à constater le phénomène, sans chercher à l'expliquer phonologiquement. La science des sons ne devient précise que

lorsque deux ou plusieurs éléments se trouvent impliqués dans un rapport de dépendance interne ; car il y a une limite aux variations de l'un d'après les variations de l'autre ; le fait seul *qu'il y a deux éléments entraîne un rapport* et une règle, ce qui est très différent d'une constatation. Dans la recherche du *principe phonologique* la science travaille donc à *contresens* en marquant sa prédilection pour les sons isolés. Il suffit de deux phonèmes pour qu'on ne sache plus où on en est. Ainsi en vieux haut allemand *hagl, balg, wagn, lang, donr, dorn*, sont devenus plus tard *hagal, balg, wagan, lang, donnar, dorn* ; ainsi, selon la nature et l'ordre de succession en groupe, le résultat est différent : tantôt une voyelle se développe en deux consonnes, tantôt le groupe reste compact. Mais comment formuler la loi ? D'où provient la différence ? Sans doute de ces groupes de consonnes (*gl, lg, gn*, etc.) contenus dans ces mots. (...)

À côté de la phonologie des espèces, il y a donc place pour une science qui prend pour point de départ les groupes binaires et les consécutions de phonèmes, et c'est tout autre chose. Dans l'étude des sons isolés, il suffit de constater la position des organes ; la qualité acoustique du phonème ne fait pas question ; elle est fixée par l'oreille ; quant à l'articulatoire, on a toute liberté de la produire à son gré. Mais dès qu'il s'agit de prononcer deux sons combinés, la question est *moins simple* ; on est obligé de tenir compte de la discordance possible entre l'effet cherché et l'effet produit ; il n'est pas toujours en notre pouvoir de prononcer ce que nous avons voulu. La liberté de lier des espèces phonologiques est limitée par la possibilité de lier les mouvements articulatoires. Pour rendre compte de ce qui se passe dans les groupes, il y a à établir une phonologie où ceux-ci seraient considérés comme des équations algébriques ; un groupe binaire implique un certain nombre d'éléments mécaniques et acoustiques qui se conditionnent réciproque-

ment ; quand l'un varie, cette variation a sur les autres une *répercussion nécessaire* qu'on pourra calculer.

Si dans le phénomène de la phonation quelque chose offre un caractère universel qui s'annonce comme supérieur à toutes les diversités locales des phonèmes, c'est sans doute cette mécanique réglée dont il vient d'être question. On voit par là *l'importance que la phonologie des groupes doit avoir pour la* linguistique générale[4]. » (CLG.78).

Si donc il n'y a ni intérêt ni sens en soi à dire que l'impression acoustique *a* ne peut être produite qu'en combinant tels ou tels mouvements des organes vocaux, il y en a en revanche beaucoup à « savoir d'après quelles possibilités en général se postpose ou s'antépose une suite quelconque d'éléments dans la parole » (ELG.239). Si la phonologie est l'étude des mécanismes articulatoires nécessaires pour produire certains effets acoustiques, c'est uniquement dans la syllabe qu'on pourra établir une telle corrélation conditionnelle. À propos de la syllabe, on va pouvoir, pour la première fois, énoncer des propositions générales à valeur théorique, de véritables *lois*, qui lient indissolublement conditions articulatoires et effets acoustiques :

« *Lois.* On peut toujours matériellement dans la chaîne sonore arriver à postposer deux espèces phonétiques quelconques, même en stipulant qu'elles seront toutes les deux explosives, pourvu que l'effet acoustique qui en résultera soit déclaré d'avance indifférent. Mais on ne peut pas, pour un effet acoustique déterminé, combiner n'importe comment. » (ELG.240).

Saussure construit le phonème à partir de l'unité sémiologique totale, c'est-à-dire l'effet qualitatif déterminé par l'association avec un signifié, et c'est relativement à elle que, dans une démarche descendante, les éléments

inférieurs au signe sont déterminés. La « chaîne acoustique » est faite d'une sorte d'encastrement d'effets qualitatifs toujours aussi homogènes les uns que les autres, mais à des degrés différents. Il distingue trois « niveaux » ou « strates » qualitatives : la « chaîne », qui est l'impression acoustique correspondant au « signifiant », c'est-à-dire à laquelle est associé un « concept » ; le « chaînon », c'est-à-dire la syllabe ; et les « éléments du chaînon » qui sont les « phonèmes ». Ces phonèmes sont marqués comme étant « explosifs » ou « implosifs ». Saussure tente de montrer que la combinaison de ces phonèmes explosifs ou implosifs produit, au niveau acoustique, une impression de segmentation toute particulière, qui obéit à certaines « règles » (dont Saussure dit qu'il s'agit plutôt d'« équations »), et qui est donc « spontanée » :

> « Supposons que l'on se propose d'articuler *deux ou plusieurs explosions consécutives* en stipulant qu'elles doivent produire un effet *un* et ininterrompu sur l'oreille. On verra de quelque manière qu'on s'efforce que cela est impossible, si l'une quelconque des explosions correspond à une aperture moindre que celle qui précède. Ainsi, il est peut-être " possible " de prononcer *ksrj*, *tlm*, mais non de prononcer ces éléments en produisant un effet un sur l'oreille. Cela parce que l'aperture est 0.2.1.3. » (ELG.241).

Et d'une manière générale, lorsqu'on va d'un phonème explosif à un autre, « on va du moins ouvert au plus ouvert ; si l'on prononce une série d'implosions, on fait la marche inverse[5] ». (E.1.134.968.1Ca,36). On comprend donc que si, du fait des aléas d'un changement analogique ou phonétique, on se retrouve dans une situation où deux explosions d'aperture grandissante se suivent

au sein d'un même signe, la tendance « naturelle » sera – à moins qu'elle ne soit contrecarrée par d'autres « équations » phonétiques, voire par des considérations morphologiques – d'effacer la coupure syllabique, et de faire entendre ainsi comme un seul et même élément ce qui auparavant en faisait *deux* à l'oreille. Or, comme nous le verrons, c'est de ce genre de changement dans l'*analyse* du continuum phonique que Saussure fait dériver l'essentiel des effets grammaticaux du changement phonétique. Bref, c'est une véritable épistémologie du changement phonétique, des mécanismes mêmes qui *produisent* le changement, c'est-à-dire de ce qui faisait le pain quotidien de ses contemporains, que Saussure propose dans cet « appendice ». Épistémologie des *lois phonologiques* propres à tout langage, qui permettent d'expliquer certaines prétendues « lois phonétiques », et en particulier leur caractère mécanique ou non volontaire. Ainsi Saussure met en évidence que ce fait même du changement phonétique, loin d'apporter une confirmation au faux espoir de donner à la linguistique une base expérimentale dans la physiologie, suppose au contraire précisément que la réalité même de ce qui change phonétiquement soit une « entité » non pas simplement physiologique, mais intégralement *double*.

Non seulement le phonème en ce sens n'est pas un simple artefact théorique, mais il est la première « unité concrète » du langage car il met en évidence un principe d'analyse immanent à la parole.

> « Pour la première fois nous sommes sortis de l'abstraction ; pour la première fois apparaissent des éléments concrets, indécomposables, occupant une place et représentant un temps dans la chaîne parlée [6]. » (CLG.82).

On ne peut dire en effet que le « jugement » de l'oreille vient découper comme de l'extérieur une réalité physiologique en elle-même continue : cette réalité physiologique est « naturellement » articulée en unités correspondant par elles-mêmes à certaines impressions sensibles. Cette première unité concrète de la linguistique a cependant trois propriétés qui la rendent inassimilable à une chose observable : elle est différentielle, double et complexe. Différentielle, parce que les corrélations établies entre mouvements articulatoires et effets acoustiques ne sont pas définissables par des relations de cause à effet ou de principe à conséquence, mais comme des relations de codétermination ou de conditionnement réciproque entre des *limites*, c'est-à-dire entre des espaces de variation : alors que les espèces phonologiques « varient de manière illimitée, d'une langue à l'autre », « l'arrangement des phonèmes », lui, est présidé par « quelques lois » qui définissent les limites de variation (ELG.250). Il ne peut s'agir à proprement parler d'une *règle*, mais uniquement d'une *équation.*

> « On voit que toutes les questions de possibilité (d'impossibilité) qui sont le fond de la phonologie combinatoire auraient dans un système bien fait à revêtir non la forme de la règle qui, admettant un point de départ donné, semble impliquer que, ses limites franchies, on se trouvera par la force de la même donnée dans un autre cas déterminé, mais parfaitement celle de l'équation algébrique qui, hors de la balance de certains termes, ignore ce qui peut arriver, si on les dépasse. » (ELG.251 ; cf. aussi CLG.79).

Double parce que l'analyse suppose toujours deux séries : elle est de ce fait nécessairement psychique. Complexe enfin, parce que ces unités doivent toujours être

prises dans leurs combinaisons réciproques. Saussure reproche à la « physiologie phonétique » des néogrammairiens de *séparer* l'étude des phonèmes isolés et l'étude des combinaisons de phonèmes, comme si les phonèmes pouvaient avoir une *réalité* quelconque *en dehors* des contraintes résultant de leur combinaison qui seule limite le rapport entre manière d'articuler et effet obtenu.

> « Nous aurons tracé un portrait juste de la conception générale de nos phonologistes en disant qu'il y a, ou semble y avoir, pour eux, deux conditions fondamentales du phonème : l'une (sur laquelle ils évitent de s'expliquer) où le phonème vit à part, d'une vie sans doute difficile à définir et à saisir, mais donnée comme tellement tombant sous le sens qu'elle n'a pas à être expliquée ni justifiée. Puis une autre, dans laquelle le phonème, jusque-là solitaire et flottant dans l'espace, entre en combinaison avec d'autres. Cette seconde forme d'existence est visiblement regardée comme un cas particulier, en réalité moins que cela, car elle ne provoque pas non plus une explication nette sur la situation nouvelle du phonème ; elle provoque seulement des remarques sur le fait de la combinaison et sur le fait que dans la combinaison on ne peut s'attendre à trouver tout semblable à ce qui avait été dit pour le phonème « isolé ». La première façon d'envisager le phonème occupe la première partie des traités. La seconde, quand elle n'est pas absente, constitue un chapitre final, ayant l'air d'indiquer le couronnement de l'œuvre initiale, les résultats auxquels on arrive quand on s'est livré à des analyses aussi pénétrantes que celles qu'on a lues dans l'autre partie. » (ELG.113).

De fait, les manuels néogrammairiens (cf. en particulier Brugmann.1905) distinguaient entre les phonèmes eux-mêmes, définis en termes articulatoires (occlusives, labiales, etc.), et variant isolément de manière autonome, par les seules contraintes physiologiques, et ce qu'ils

appelaient les « changements conditionnés », qui portent précisément sur les effets résultant de leurs combinaisons. Saussure propose au contraire de partir des unités d'impression acoustique globales, et de chercher les éléments qui participent à cette unité :

> « On voit comment notre méthode s'oppose aux deux premières : par l'analyse de la syllabe telle qu'elle se présente dans la chaîne, nous avons obtenu l'unité irréductible, le son ouvrant et le son fermant, puis combinant ces unités, nous sommes arrivés à définir la limite de syllabe et le point vocalique. Nous savons dans quelles conditions physiologiques ces effets acoustiques doivent se produire. Les théories critiquées suivent la marche inverse : on prend des espèces phonologiques isolées, et de ces sons on prétend déduire la limite de syllabe et la place de la sonante. » (CLG.89).

Les « éléments » de la chaîne parlée ne sont donc pas comme des parties réelles, mais plutôt comme des facteurs de ponctuation, d'unification et de différenciation, dans la chaîne phonique : les phonèmes sont des « fonctions » dit le texte établi par Bally (CLG.87 et CLG.89). Les phonologistes confondent le rapport de la parole à la langue avec le rapport entre les unités fonctionnelles que sont les phonèmes, et ces abstractions que sont les « espèces phonologiques », qui sont de purs artefacts théoriques, que l'on a le droit de faire dans la mesure uniquement où l'on part du phonème comme fonction syllabique.

> « Ce fut une grande erreur de la phonologie de considérer comme des unités réelles ces abstractions, sans examiner de plus près la définition de l'unité. » (CLG.82).

Ainsi, croyant s'en tenir à la réalité physiologique, ils se contentent d'abstractions.

Mais cette nécessité de définir l'unité dans la chaîne, et jamais à l'état isolé, engage la conception même qu'on se fait de la réalité non pas de la langue, mais bien de l'acte de langage en général. Car si les *éléments* de la parole ne sont pas des types de sons ou articulations, mais des fonctions d'unification et de différenciation, c'est parce que l'*unité* d'un acte de parole n'est pas une chose qui résulte de la réalité de cet acte.

> « Contre cette conception, la protestation que j'élève consiste simplement en ceci : il faut définir l'unité phonatoire, et quand on aura défini cette unité on verra l'absence de toute différence entre l'unité dans la chaîne et hors de la chaîne. » (ELG.113).

En effet une unité phonatoire (c'est-à-dire un acte de parole) n'est rien d'autre que l'ensemble des traits qui permettent de la distinguer des autres, qui la font sentir comme un seul et même temps. C'est donc la même chose qui permet de décomposer en « unités » élémentaires un acte de parole donné, et qui permet *d'isoler et d'identifier ce même acte de parole en tant qu'il est quelque chose à étudier, à analyser*. On comprend désormais les formules par lesquelles Saussure opposait la linguistique aux sciences empiriques qui, une matière étant donnée, pouvaient chercher la manière dont elle était organisée. Ici, c'est bien la séparation entre la matière et l'esprit, entre le donné et le construit, entre l'être et l'un qui est remise en question, et cela, disons-le encore une fois, dans la mesure où l'on cherche à savoir ce qu'il y a d'objectif, de causal ou de contraignant, en d'autres termes de *réel*, dans la physiologie du langage lui-même. C'est la réalité même du langage qui s'avère

nécessairement « psychique » ou « spirituelle ». C'est la base « physiologique », comme le dit Saussure en y mettant d'indispensables guillemets, c'est-à-dire ce que les linguistes tenaient pour la base physiologique, qui est en tant que telle « psychique ».

> « Plaçons-nous maintenant devant la chaîne continue *normale, qu'on pourrait appeler* « physiologique », telle qu'elle est représentée par le mot français *partikülyerma.* Elle est caractérisée par une succession de chaînons explosifs et implosifs gradués, correspondant à une succession d'ouvertures et de fermetures des organes buccaux. (...)
>
> Si dans une chaîne de sons on passe d'une implosion à une explosion on obtient un effet particulier qui est l'indice de la *frontière de syllabe,* par exemple dans *ik* de *particulièrement.* Cette coïncidence régulière d'une condition mécanique avec un effet acoustique déterminé assure au groupe implosivo-explosif une existence propre dans l'ordre phonologique. » (CLG.86-87).

C'est donc le caractère doublement déterminé, à la fois acoustique et mécanique, de l'articulation qui fait d'un acte de langage un *fait* phonatoire, quelque chose ayant une « existence » dans « l'ordre phonologique ». On comprend que ce soit dans cet « appendice » qu'on passe de la linguistique « externe » à la linguistique « interne », c'est-à-dire au *problème* de l'unité concrète. On a vu en effet que le problème pratique de la « délimitation » se confondait pour Saussure avec celui, métaphysique, de l'être du langage. On comprend maintenant en quel sens une critique des opérations de l'analyse phonologique utilisée par les linguistes permet de faire apparaître que, si l'on doit poser la langue comme réalité, c'est d'abord et avant tout parce que la réalité même

du langage n'est pas réductible à celle d'un événement physique.

On peut désormais revenir au primat de l'acoustique. Car s'il y a des lois de la parole, c'est précisément parce que celle-ci ne se réduit pas à une série d'actes articulatoires, mais que ces actes cherchent à reproduire des effets qualitatifs globaux :

> « Autant que nous entendons, nous *parlons*. Oui, messieurs, sans doute, mais jamais autrement que d'après l'impression acoustique non seulement reçue, mais reçue dans notre esprit et qui est souveraine seule pour décider de ce que nous exécutons. C'est elle qui dirige tout, c'est elle qu'il suffit de considérer pour savoir qu'elle sera exécutée, mais je répète qu'il est nécessaire pour qu'il y ait même une unité déterminée à exécuter. » (ELG.247).

On retrouve donc ici cette grande figure de la *prononciation*, que Saussure avait bannie dans sa critique de l'écriture, mais uniquement avec l'intention de la faire revenir sous une forme plus adéquate. Parler, ce n'est pas imiter une « manière de parler », comme le disaient les néogrammairiens à la suite de Whitney, mais s'efforcer de *reproduire* du mieux possible un certain *effet* qualitatif ; et c'est uniquement parce que cet effet, du fait de son caractère nécessairement articulé, ne saurait être indépendant du mécanisme de production lui-même, que l'on peut considérer que la manière dont on parle a une incidence sur ce que l'on finit par dire.

> « Comme le sujet parlant ne se propose jamais d'exécuter " des mouvements ", mais les mouvements qu'impose une série fixe de sons à réaliser, il en résulte qu'une phonologie qui s'imagine pouvoir puiser le principe de ses unités, de ses distinctions et de ses combinaisons dans l'observation n'aboutit à rien et n'est pas une phonologie. » (ELG.254).

Le caractère intermédiaire de cette discipline qu'est la phonologie correspond au caractère intermédiaire qu'a nécessairement l'expression de *linguistique de la parole.* C'est qu'il y a effectivement des lois générales qui contraignent les réalisations singulières de la langue, qui ne se confondent donc ni avec la « généralité » de la langue, ni avec la « particularité » empirique d'une parole donnée.

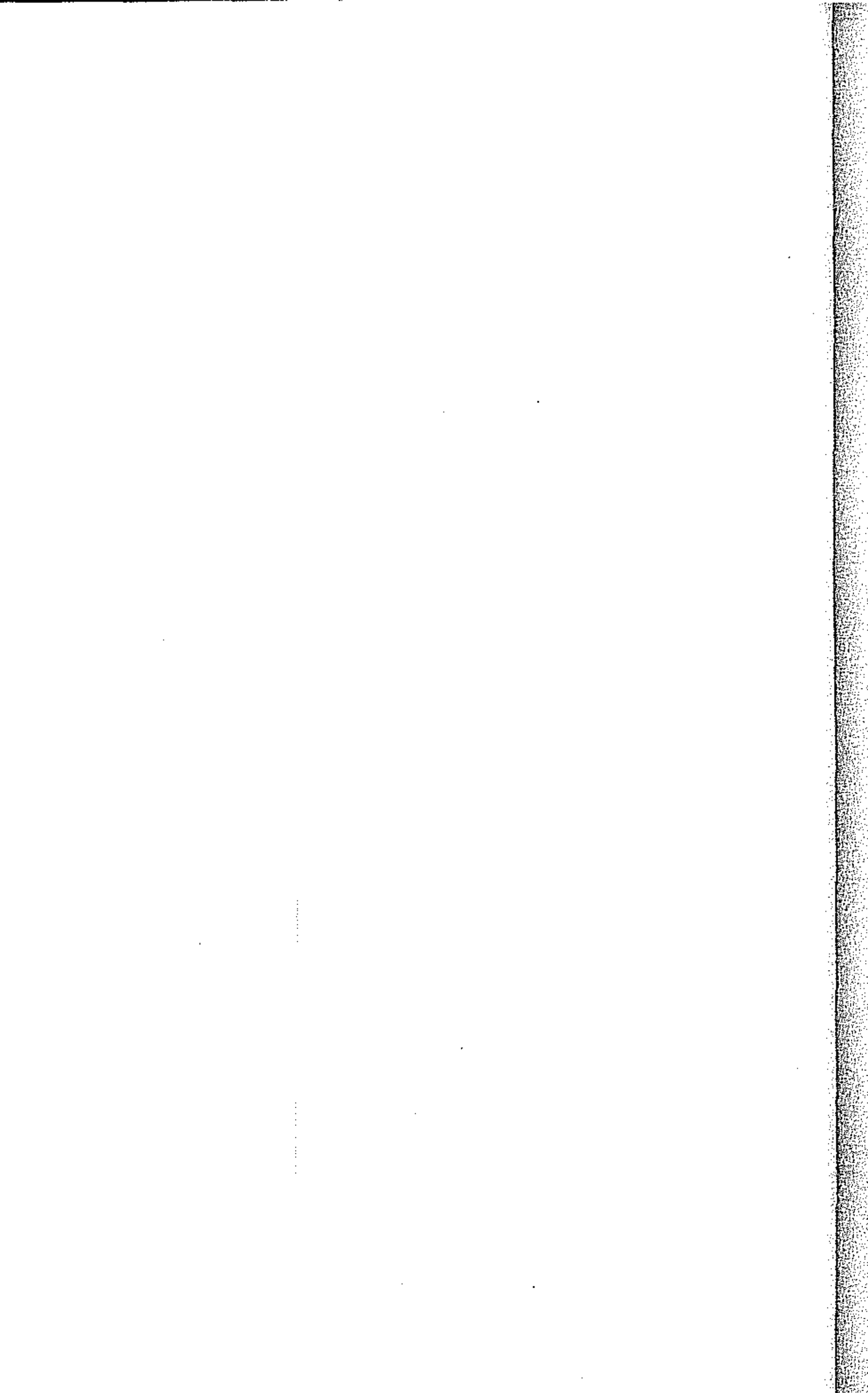
Il ne sert à rien d'opposer, à la définition saussurienne du phonème comme unité fonctionnelle acoustico-motrice de la parole, la définition de la phonologie pragoise, qui y verra un « son de la langue ». Car si Saussure affirme que le phonème appartient à la parole, c'est précisément pour mieux montrer que rien, dans le langage, dans le fait du langage, n'est donné sur un mode empirique. L'analyse du phonème montre précisément que la parole n'est pas pour Saussure la part du langage qui resterait empirique : c'est au contraire parce que la notion même de « fait de langage » est problématique qu'il va falloir construire le concept de langue. C'est parce qu'un acte de parole est une réalité intrinsèquement double et intrinsèquement articulée qu'il est impossible de le sentir ou de le faire advenir sans recourir à ces entités non actuelles que sont les signes linguistiques. On peut donc dire qu'un acte ou un fait de langage est une *parole*, c'est-à-dire une actualisation d'une entité de langue : toute parole est une *réalisation* de quelque chose qui est en soi « inactuel ». En somme, ce que découvre Saussure en étudiant les procédures d'analyse phonologique de la « chaîne parlée », c'est qu'il y a des réalités qui sont telles qu'elles ne peuvent être comprises que comme des *actualisations* (ce que veut dire, dans le fond, « prononciation »), et

qui donc exigent la séparation entre des entités « virtuelles[7] » et des processus d'actualisation. Il y a des parties du réel qui ne sont réelles que parce qu'elles sont *actualisées.*

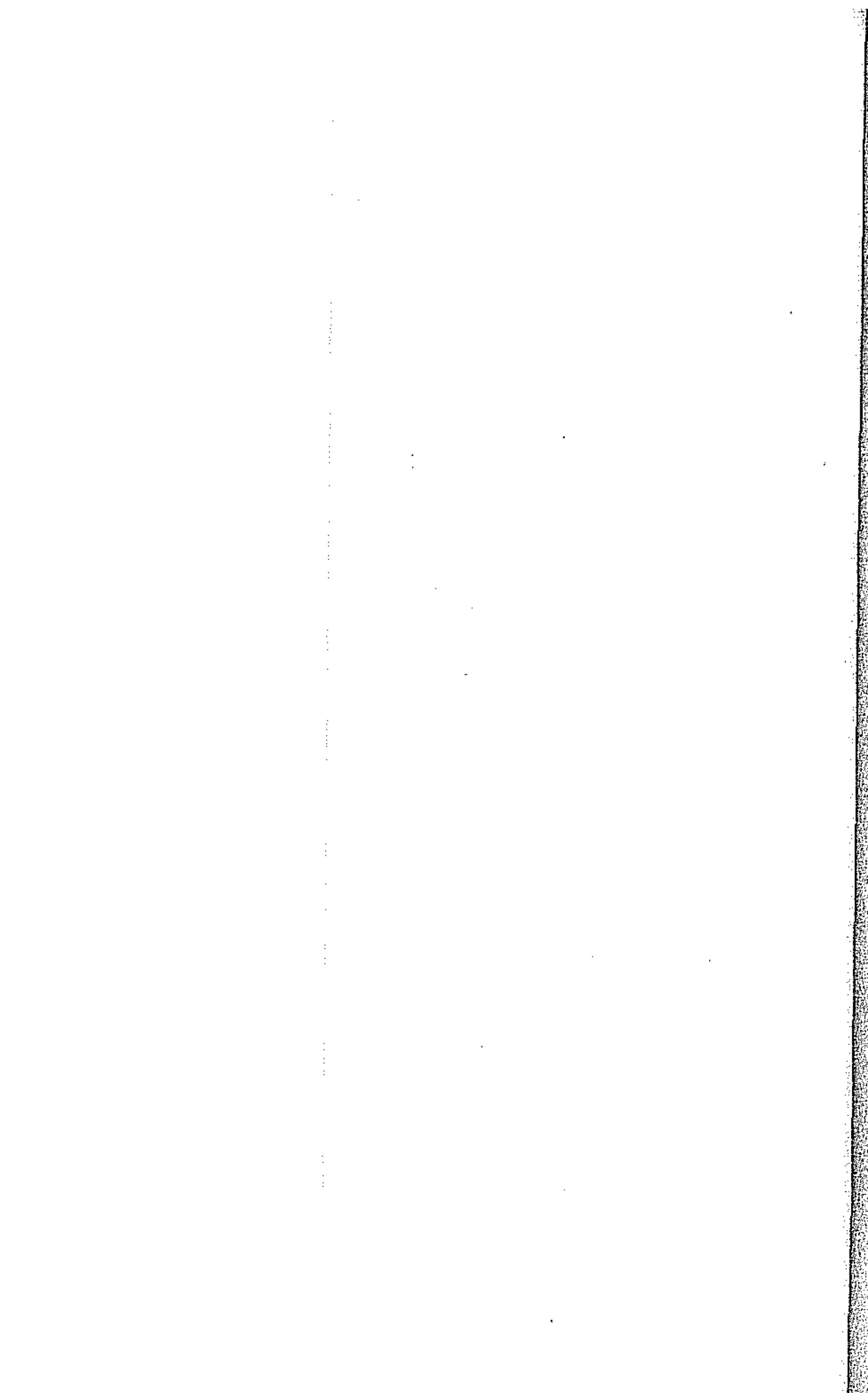
De cette longue « réduction » des opérations de la phonologie, il faut donc conclure ceci : aux néogrammairiens qui voulaient réduire la linguistique à l'étude de l'activité parlante, Saussure montre qu'il n'y a point d'acte de parole, donc point d'étude de l'activité de parler, s'il n'y a point de *langue.* Saussure n'entend pas par là suggérer que les néogrammairiens n'ont produit aucun savoir sur les langues ni sur l'activité parlante. Au contraire, il montre en quel sens et à quelle condition ce savoir est possible, et déduit, du fait que ce savoir est possible, l'inévitable conclusion, aussi brutale pour les linguistes que pour les philosophes, *que les langues existent.* Saussure montre donc à ses collègues que ce qu'ils *font*, le fait même qu'ils puissent le faire, prouve que l'objet que leur pratique dégage n'est pas « empirique », qu'il y a ici un objet réel, mais non empirique – bref, « un problème »... La critique du réalisme physiologiste de ses contemporains amène Saussure à proposer un autre genre de réalisme, encore plus radical : l'affirmation que les *langues existent* en tant que telles, et pas seulement les sujets parlants. D'où toutes les difficultés que l'on connaît, et les objections intarissables que les critiques ont faites au « structuralisme » en général...

Mais la conséquence attendue suit-elle vraiment des prémisses de manière aussi mécanique ? Ne voit-on pas que la seule raison pour que ce « problème » se pose en des termes ontologiques tient précisément à ce que, de l'aveu

même de Saussure, on ne peut « renoncer » à l'idée qu'il y ait des « entités concrètes » dans le langage ? Mais ne serait-ce pas en fait à une épistémologie fondamentalement réaliste, qui considère qu'il n'est de véritable science que descriptive, qu'il ne peut renoncer ? Saussure, voulant montrer qu'une juste épistémologie de la *pratique* linguistique « passe » l'épistémologie, comme aurait dit Pascal, nous montrerait malgré lui que ce n'est jamais qu'en vertu de préjugés épistémologiques qu'on croit avoir besoin d'une ontologie. Comme Ponge disait de l'arbre : on ne sort pas de l'épistémologie par des moyens d'épistémologue... Il est clair en tout cas que la simple critique des formes de *phénoménalité* du langage ne suffit pas : il faut avoir des raisons *positives* pour justifier cette étrange et lourde *hypothèse de la langue.*



DEUXIÈME PARTIE
L'HYPOTHÈSE DE LA LANGUE



Sans doute peut-on dire aujourd'hui calmement que Saussure n'a pas été le fondateur de la linguistique moderne et qu'il n'y a jamais prétendu. Son importance dans l'histoire de la pensée linguistique tient au contraire à ce qu'il a été le premier à prendre aussi complètement la mesure de la singularité radicale de la linguistique parmi les sciences. Au moment même où se développe une linguistique qui se veut scientifique, qui a recours à des techniques d'observation de plus en plus fines, qui tente de se débarrasser des métaphores organicistes en réduisant le langage aux pratiques concrètes et observables des sujets parlants, Saussure voit avec netteté et déclare avec force que la linguistique ne saurait être une science empirique comme les autres. Par une véritable critique de la pratique effective des linguistes eux-mêmes, il montre que leur démarche ne saurait être alignée sur celle que définit ailleurs la méthode *expérimentale*. Il n'y a sans doute plus aujourd'hui de réflexion sur la

linguistique qui ne soit confrontée d'emblée à la nécessité de clarifier le statut de son objet. La question de savoir si la linguistique peut être considérée comme une science empirique, voire comme une science tout court, est encore pendante[1].

Mais si le problème de Saussure a donc bien été reçu par les linguistes, qui ne pouvaient, de toute manière, l'éviter, on ne peut en dire autant de sa solution. Saussure est en effet unique, sans antécédent et même sans postérité parmi les linguistes, dans la mesure où il a cherché dans l'*objet* même de la linguistique la source de la singularité de ce savoir. Saussure a considéré que cette « non-empiricité » était une propriété du genre de *réalité* que constituait le langage. Mieux : que la linguistique ne pourrait se doter d'une méthode rigoureuse qu'à condition d'admettre qu'elle avait ouvert un domaine qui n'était pas seulement, pour parler comme Heidegger, une « région de l'étant », mais bien un nouveau régime de l'*être*. On comprend dès lors que la « linguistique générale », la possibilité de « classer » la linguistique parmi les sciences, implique un « réel pouvoir philosophique ». Ce discret nouage d'une ontologie et d'une science n'aura que très peu d'échos parmi les linguistes, qui ne l'ont jamais reconnu que pour l'écarter[2]. En revanche, on peut penser que cette aventure étrange qui, sous le nom de « structuralisme », en France, a vu se développer de nouvelles ontologies adossées pour ainsi dire aux voyages de la méthode structurale, a été une sorte de prolongement inconscient, souvent confus, de la proposition de Saussure.

Jean-Claude Milner a nettement perçu l'implication ontologique qui soutenait la réflexion de Saussure. Il ne lui

a même pas échappé que l'aventure « structuraliste » avait été, pour une part (la meilleure), une sorte d'onde de choc, dans la culture, de ce vertige ontologique que Saussure croyait avoir découvert dans la linguistique (Milner. 2002.37-38). Mais il montre aussi qu'il ne suffit pas de mettre en évidence cette « substance glissante du langage » (ELG.281) pour se croire, à la manière de Saussure, en droit d'affirmer que les conditions qui permettent de faire de la linguistique une science empirique exigent l'hypothèse de la langue, autrement dit l'hypothèse que les faits de langage sont, dans leur réalité même, des actualisations de virtualités préalablement définies. De ce fait, Jean-Claude Milner est un des rares à avoir proposé une véritable *critique* du structuralisme, qui aille au cœur de la question. L'argument de Milner pourrait être résumé de la manière suivante : s'il s'agit de réfléchir les conditions qui permettent de construire une science empirique du langage, l'hypothèse ontologique n'a de sens que dans la mesure où elle accompagne une méthode efficace pour rendre compte des phénomènes du langage. Ce fut bien le cas avec la méthode dite de délimitation ou de permutation en phonologie structurale. Milner admet donc que l'on puisse avoir à passer par des énoncés philosophiques nouveaux pour construire un *modèle théorique* efficace. Mais, en post-kantien à vrai dire justifié par les errements de l'histoire millénaire de la métaphysique, il pose que nous n'avons aucun moyen de décider, de manière strictement immanente à la philosophie, de la valeur d'une thèse philosophique. Si donc il s'avère qu'une autre hypothèse sur le langage permet de construire une méthode qui rend compte des phénomènes du langage plus

efficacement et sans faire l'hypothèse d'entités réelles, c'est cette représentation qui devra prévaloir. Or c'est bien là en effet ce que Chomsky a proposé : « Que les unités de la linguistique ne soient pas données à l'intuition immédiate, c'est au fond une affaire de fait, susceptible d'un examen empirique et non seulement de définition nominale. Mais c'est dire du même coup que des différences de principe ne seraient pas nécessairement en cause, si quelque théorie linguistique, à la différence du *Cours*, tenait pour l'immédiateté des unités. Or telle est bien la situation : implicitement ou non, toutes les grammaires structuralistes ont effectivement raisonné comme si leurs unités devaient être construites ; pour la grammaire transformationnelle, au contraire, l'ensemble des opérations de construction – établissement des distributions, des oppositions, des paradigmes, etc. – est inutile : les unités sont données, il s'agit simplement de les décrire » (Milner.1978.62-63).

Milner a bien vu que l'entreprise de Chomsky partait d'une question épistémologique très simple adressée à la linguistique : à quelles conditions une théorie linguistique peut-elle produire des énoncés réfutables ? Comment y construire un « test d'adéquation » ? Il a parfaitement raison d'insister sur le caractère profondément « poppérien » de la démarche de Chomsky (cf. Milner.1989.38). Dès les *Structures syntaxiques*, Chomsky définit le but de la théorie linguistique comme la construction d'un mécanisme produisant de manière si l'on peut dire automatique des jugements de grammaticalité, afin de proposer un critère de réfutabilité : « Un moyen de tester l'adéquation d'une grammaire proposée pour L est de déterminer si les suites

qu'elle engendre sont réellement grammaticales ou non, c'est-à-dire acceptables pour un locuteur indigène. » (Chomsky.1957.15). Cela suppose deux choses : que les grammaires soient des sortes d'automates logiques *(principe de la récursivité des règles grammaticales)*, et que la nature des données importe moins que le jugement que l'on porte sur elle (nature cognitive des faits linguistiques). Le fait que ces données ne soient pas des données sensibles devient un problème non pertinent. La théorie grammaticale n'est pas faite de lois de causalité portant sur la production d'événements réels, mais de « l'explicitation d'un concept intuitif – en l'occurrence le concept de " grammatical en anglais " et, plus généralement, le concept de " grammatical " » (id.15). Cela ne l'empêche pas d'être un savoir, et même un *savoir empirique,* dans la mesure où il est conjectural et réfutable. Ainsi, la notion d'« empiricité » est une contrainte portant sur les théories, et non une thèse concernant l'« objet » : une théorie est « empirique » dans la mesure où elle dispose de procédures permettant de réfuter ses hypothèses. La linguistique dispose de telles « données empiriques » : ce sont les *jugements de grammaticalité.* Ainsi, l'objection d'avoir méconnu le problème de l'identité des « entités concrètes du langage » que certains parmi les meilleurs saussuriens ont adressée à la grammaire générative (cf. Tullio de Mauro, in CLG.403), n'est finalement pas pertinente.

Cette construction suppose cependant une hypothèse forte sur le langage : le langage n'est pas un ensemble de phénomènes de ce monde, au même titre que le mouvement des montagnes, les décharges de l'orage ou les

cristallisations de l'eau : *le langage est une activité cognitive.* Un fait de langage consiste toujours en un acte d'un sujet, qui est un *acte* de connaissance, un jugement : parler une langue, c'est *savoir* dans quelles conditions on peut dire qu'un énoncé produit est « grammatical en telle langue ». Ce que modélise une théorie linguistique, c'est déjà une théorie, c'est-à-dire un ensemble d'hypothèses qu'utilise un sujet connaissant pour produire des jugements vrais concernant l'*acceptabilité* de telle ou telle performance sensible *dans* telle ou telle langue. C'est de cette manière, on le sait, que Chomsky réinterprète l'opposition saussurienne de la langue et de la parole, dans les termes d'une opposition de la *compétence* et de la *performance.* Construire la « grammaire » d'une langue, c'est reconstruire la grammaire qu'utilisent effectivement les sujets parlants pour reconnaître dans des performances sensibles un acte réalisé conformément à l'utilisation des règles qu'eux-mêmes auraient utilisées pour le produire. Il y a donc identité entre le modèle théorique et ce qu'il théorise : tous les deux sont des ensembles de règles liées les unes aux autres par des contraintes économiques afin de permettre à un sujet de produire, en les utilisant, des jugements corrects à propos de phénomènes observables. Une langue est un savoir, et la linguistique générale est un savoir portant sur les contraintes universelles permettant l'obtention d'un tel savoir, construit à partir de l'étude des formes particulières que prend la connaissance linguistique dans des contextes (géographiques et historiques) déterminés. C'est à ce titre, on le sait, que la grammaire générative a pu faire de la linguistique à nouveau une science pilote, non plus, certes, de la sémiologie, mais de ce qui s'appelle désor-

mais les « sciences cognitives ». La linguistique chomskyenne est le premier exemple d'une science de l'esprit au sens d'activité de production de connaissances.

Mais c'est bien là, précisément, que le bât blesse. Car il se trouve que si justement Saussure maintient la notion d'« entités concrètes », ce n'est pas parce qu'il adhérerait à une *interprétation fondamentalement « réaliste » (donc philosophiquement contestable)* de la notion d'« empiricité », mais aussi pour une raison que l'on peut bien dire « empirique » au sens de Milner et Chomsky. Il affirme que, pour des raisons d'adéquation de la théorie aux phénomènes du langage, il est nécessaire de faire la différence entre deux types d'entités théoriques, les unes qu'il appelle les « entités concrètes », et les autres qu'il appelle les « entités abstraites ».

> « On va voir de suite qu'*il n'est pas permis impunément* de substituer ainsi d'un seul coup des entités abstraites au fait de l'identité de certains faits concrets : parce que nous aurons affaire à d'autres entités abstraites, et que le seul pôle au milieu de [] sera l'identité ou la non-identité. » (ELG.33-34).

On se souvient que la distinction de l'abstrait et du concret repose pour Saussure sur la distinction entre ce qui requiert une « opération du sujet parlant », et ce qui ne le requiert pas. Un passage du troisième cours explicite en quoi cette distinction peut traverser la langue elle-même :

> « Nous avons réservé le terme de *concret* : le cas où l'idée a directement son appui dans une unité sonore. *Abstrait* ayant indirectement son appui sur une opération des sujets parlants. » (E.1.315.2195.3C,298 ; K.297).

La thèse de Saussure est donc que l'on ne peut réduire l'ensemble du langage à une suite d'*actions* d'un

sujet pensant, parce que, dans la langue même, il y a des choses qui sont effectivement « données » au sujet parlant de manière *intuitive*, et d'autres qui ne sont obtenues que par une participation active du sujet parlant. Toutes deux sont « spirituelles », mais les unes peuvent être considérées comme de pures catégories abstraites, c'est-à-dire des *résultats* d'un processus cognitif d'abstraction, alors que les autres supposent de véritables réalités, « spirituelles, mais réelles ». Or que sont les « entités abstraites » au sens de Saussure ? Ce ne sont rien d'autre que les catégories grammaticales. Si donc Saussure a besoin de poser l'existence d'« entités concrètes », avec tous les paradoxes que cela implique, c'est parce qu'il défend une thèse empirique concernant le phénomène grammatical : les catégories grammaticales reposent sur des entités concrètes préalablement données, ou, pour être plus précis, les catégories grammaticales ne sauraient être que des « abstractions » résultant du *classement* d'entités concrètes qui sont elles-mêmes des *sensations*. La langue est faite de ces « pensées » déjà constituées, de manière involontaire, qui ne sont pas les résultats d'une opération d'un sujet pensant, les corrélats d'actes intentionnels (puisqu'elles se trouvent pensées sans jamais qu'un sujet ait cherché à les penser), mais qui rendent de ce fait même les actes de parole possibles.

CHAPITRE I
LE PROBLÈME DE L'ANALYSE INTUITIVE

Si on s'accorde en général pour considérer le concept de *langue* comme une des grandes inventions de Saussure, c'est curieusement en refusant la définition même qu'il en proposait. Celle-ci est pourtant parfaitement claire : la langue n'est pas un système de règles, mais un ensemble de « choses pensées », c'est-à-dire de pensées qui se trouvent pour ainsi dire occuper les sujets pensants, sans que ce soit eux qui les aient activement *construites.*

> « Dans la langue nous avons un objet, fait de nature concrète (ce qui est un grand avantage pour l'étude). Ces signes ne sont pas des abstractions, tout spirituels qu'ils soient. L'ensemble des associations ratifiées socialement qui constituent la langue a siège dans le cerveau ; c'est un ensemble de réalités semblables aux autres réalités psychiques. Il faut ajouter que la

langue est tangible, c'est-à-dire traductible en images fixes comme des images visuelles, ce qui ne serait pas possible pour les actes de la parole par exemple. La phonation du mot représente toutes sortes de mouvements de l'air, musculaires, etc., qu'il serait extrêmement difficile de connaître. Mais dans la langue, il n'y a plus que l'image acoustique, et cela peut se traduire en image fixe.

Nous avons dans la langue une somme de signes évocables, mais le mouvement n'interviendra que par la parole et ces signes dans leur état latent sont parfaitement réels (déposés comme des images photographiques dans le cerveau). Donc cet objet est non seulement de nature concrète, mais d'une espèce qui permet l'étude directe, à peu près comme celle de papillons classés dans une boîte de collectionneur. Nous pouvons fixer ce qui est relatif à la langue. Grâce à ce caractère, on peut dire qu'un dictionnaire et une grammaire sont une image admissible, convenable, de ce qui est contenu dans la langue[1]. » (E.1.44.263-269.3C,272 ; CLG.32).

Le défi donc de la linguistique serait d'avoir à admettre l'existence de choses réelles, mais cependant spirituelles, de pensées qui ont la particularité d'être de véritables *choses.* La langue saussurienne est une *réalité mentale.* On comprend que les termes « psychiques » et « spirituels » aient gêné les commentateurs, qui auraient préféré que Saussure se contentât de dire que la langue est une abstraction nécessaire, comme le fit Victor Henry dans un livre qu'on a parfois considéré comme prémonitoire des formules saussuriennes (cf. Henry.1896.4sq.). Ainsi René Amacker déclare : « Cette révolution méthodologique tient d'abord à la reconnaissance du caractère *abstrait* des unités de la langue par rapport aux réalisations de la parole. Et que Saussure ait eu scrupule à se servir de l'adjectif " abstrait ", lui préférant entre autres

" spirituel " ou " psychique " n'a pas, en définitive, bien grande importance... [2] » (Amacker.1975.18). Las ! une lecture attentive du corpus saussurien permet de se convaincre rapidement que la thèse qui fait de la langue une chose mentale n'est pas la conséquence d'un préjugé épistémologique général de Saussure, mais est une hypothèse singulière concernant le fonctionnement du langage, à la fois comme faculté et comme activité. Nous verrons même plus tard qu'elle motive l'assignation de la linguistique à la sémiologie.

1. La passivité du langage

C'est toujours par la propriété de ne pas supposer d'action du sujet que la langue se distingue de ses deux concurrents théoriques, le langage et la parole. Le *langage* au sens le plus large est une activité : l'activité de parler. Les actes particuliers dans lesquels elle se manifeste sont appelés des *paroles.* Ensemble ils s'opposent à la *langue,* comme des actions particulières et la capacité à agir s'opposent à une réalité passive donnée toute faite. Si les éléments de la langue ne sont pas des types généraux d'actions dont les paroles seraient les cas particuliers, c'est que la différence n'est pas entre général et particulier, mais entre actif et passif :

> « Est de l'individu ou de la Parole : a) tout ce qui est Phonation, b) tout ce qui est combinaison – Tout ce qui est Volonté.
>
> Dualité :
>
> Parole — Langue
>
> Volonté individuelle — Passivité sociale

Ici pour la première fois question des deux Linguistiques [3]. » (ELG.299).

La langue n'est même pas une *puissance d'agir*, ou une *compétence* : elle est une chose. C'est même par là qu'elle se distingue du « langage ».

« Il faut faire la distinction entre : *langage* (= langue considérée dans l'individu ; n'est qu'une puissance, faculté, l'organisation prête pour parler ; mais l'individu laissé à lui-même n'arrivera jamais à la langue), et *langue* qui est une chose éminemment sociale (...). » (E.1.31.155.2R,5).

Mieux : le propre du langage comme faculté est précisément de ne pouvoir s'exercer sans ces choses que sont les langues. Dans un long passage du manuscrit des leçons inaugurales, Saussure refuse de définir la linguistique comme « l'étude du langage, considéré comme faculté de l'homme, comme un des signes distinctifs de son espèce, comme caractère anthropologique ou pour ainsi dire zoologique » (ELG.145-146). Non, cependant, comme on a eu tendance à le penser, parce qu'il contesterait toute pertinence à la notion de langage, mais parce qu'on ne peut reconstruire cette faculté qu'à la condition de comprendre pourquoi elle présuppose ce fond de passivité. Le langage est même une faculté innée : un ensemble de « principes » qui « régissent » les langues (idem), « d'opérations possibles de l'instinct humain appliqué à la langue » (idem), de « forces psychologiques » (ELG.158), une « fonction », une « puissance », une « organisation », un « appareil » (ELG.178) – bref, un ensemble de mécanismes déjà montés qui sont activés par des stimuli déterminés. Cependant, cette activité ne peut aboutir qu'à la condition que le sujet dispose déjà de choses données.

« Il y a chez chaque individu une faculté que nous pouvons appeler la *faculté du langage articulé*. Cette faculté nous est donnée d'abord par des organes, et puis par le jeu que nous pouvons obtenir d'eux. Mais ce n'est qu'une faculté, et il serait matériellement impossible de l'exercer sans une autre *chose qui est donnée à l'individu du dehors* * : la langue ; il faut que ce soit l'ensemble de ses semblables qui lui en donne le moyen par ce qu'on appelle la langue. » (E.1.31.159.3C,12).

« À supposer même que l'exercice de la parole constituât chez l'homme une fonction naturelle, ce qui est le point de vue éminemment faux auquel se placent certaines écoles d'anthropologistes et de linguistes, il faudrait encore absolument soutenir que cette fonction n'est abordable pour la science que par le côté de la langue – par le côté des langues *existantes*. » (ELG.146).

« La langue est le produit social dont l'*existence* permet à l'individu l'exercice de la faculté du langage. » (E.1.31. 159.3C,263).

Saussure n'ignore donc pas la possibilité théorique de faire de la parole une simple mise en œuvre ponctuelle de capacités propres au sujet, en faisant l'économie de l'hypothèse de la langue : il la conteste. Cette nécessaire médiation *définit* la singularité du langage comme faculté.

« On peut voir dans la langue une fonction naturelle comme celle de manger par exemple (...). *Mais quelle est cette* fonction naturelle qui ne peut s'exercer qu'après avoir pris la forme de la société. » (Id.1R,1 ; K.1).

Le langage est « unique comme fonction naturelle » : son organe serait comme un poumon qui ne pourrait réaliser sa fonction en se contentant d'appliquer directement à l'air absorbé un certain nombre d'opérations

physiques et chimiques, mais devrait disposer, en plus de ces mécanismes, d'un stock d'éléments qui doivent être acquis. Entre la faculté et son usage, le pouvoir et sa réalisation, la capacité et l'exercice, la compétence et la performance, entre la capacité générale de parler et un acte de parole particulier, il y a un intermédiaire, et cet intermédiaire est fait de « choses ».

> « Donc la *langue* est un ensemble de conventions nécessaires adoptées par le corps social pour permettre l'usage de la faculté du langage chez les individus (définition). La *faculté du langage* est un fait distinct de la langue, mais qui ne peut s'exercer sans elle. Par la *parole* on désigne l'acte de l'individu réalisant sa faculté au moyen de la convention sociale qui est la langue. Dans la parole, il y a une idée de réalisation de ce qui est permis par la convention sociale. » (E.1.32.160.2R,6).

Le langage est une faculté, c'est-à-dire une capacité à agir ; la parole est un acte particulier ; mais la langue n'est pas un ensemble de schèmes d'actions, d'habitudes, de conditionnements : c'est une chose donnée, ou plutôt une « somme » ou un « ensemble » de termes discrets effectivement existants. Loin d'être une sorte de postulat épistémologique, l'hypothèse de la langue se présente donc d'emblée comme une thèse empirique sur le *fonctionnement* du langage.

2. L'ÉVOCATION DES UNITÉS

En glissant avec un silence embarrassé sur cet aspect de la pensée de Saussure, on la rabat finalement sur la position qu'elle entendait contester, qui n'est autre que celle de

Humboldt, reprise comme on sait par Chomsky au siècle dernier. En effet, la tripartition que nous venons de présenter est présentée par Saussure comme une propriété *générale de l'articulation*, c'est-à-dire de ce que Humboldt appelait la *Gliederung*. Saussure propose à travers l'hypothèse de la langue une nouvelle conception de l'*analyse*. Pour les premiers, l'activité du langage consiste à appliquer à des données sensibles continues des procédés de traitement de l'information organisés en *systèmes de règles*, afin d'obtenir une représentation discontinue de symboles définis par leur fonction syntaxique. Pour Saussure en revanche, une telle « analyse » ne saurait aboutir que si le sujet parlant dispose d'abord d'un ensemble donné de termes *déjà* articulés, qui eux ne sauraient avoir été obtenus au moyen d'une analyse du même ordre.

Saussure ne nie pas que l'articulation soit le fait fondamental du langage, et il est sans doute bien peu de linguistes, anciens ou modernes, qui n'aient plus ou moins clairement admis que telle était la propriété essentielle du langage. Il parle à plusieurs reprises de la « faculté du langage articulé » (E.1.31.159.3C,12 ; E.1.34.172.3C,265), de la « faculté – naturelle ou non – d'articuler des paroles[4] » (CLG.27), du « langage ou comme on dit, la parole articulée » (ELG.145). Certes, il ajoute aussitôt : « Ce terme d'articulé étant au fond un terme obscur et très vague sur lequel je fais toutes réserves. » Mais il relativise et explique ces réserves dans une petite note qu'il intitule « De l'articulation », où ce terme est classé parmi

> « ces termes en eux-mêmes justes et que l'on sent justes, sans qu'on ait jamais pu dire exactement leur portée et leur contenu,

> *ni décider quelle idée ils recouvrent. (...) Zoologistes, anthropologistes, ethnologistes et linguistes parlent à l'envi au public du langage articulé comme d'une chose qui ne peut être que parfaitement claire à l'esprit de tout le monde. Ils prouvent par là qu'ils confondent " l'articulation " avec quelque fait cérébral, comme serait la " suite des idées " donnée au langage.* Car personne n'indique que l'articulation aurait une signification buccale. » (E.1.34-35.177.N14 ; ELG.236).

L'originalité de la linguistique saussurienne peut être comprise comme un double refus, renvoyant dos à dos deux manières symétriques de comprendre le caractère articulé des faits de langage (autrement dit des paroles) : soit comme la propriété objective d'une réalité sensible (modèle anatomique dont nous avons montré l'inadéquation) ; soit comme la projection d'une représentation articulée sur le donné phonique, sans que celui-ci importe fondamentalement dans la constitution de cette représentation (simple « suite d'idées »). La notion d'articulation ne mérite pour Saussure d'être utilisée pour désigner un phénomène particulier que dans la mesure où la décomposition ou l'analyse sur une « substance », la substance sonore, est corrélative d'une analyse exactement simultanée d'une autre substance, la substance psychologique.

> « Par articuler nous entendons souvent proférer de façon distincte. Mais ce n'est pas ce sens ici. Langage articulé (latin *articulus* : membre, partie).
>
> 1° On peut y voir les subdivisions dans les syllabes qui se succèdent.
>
> 2° On peut faire allusion aussi à la division de la chaîne parlée en unités significatives (*gegliederte Sprache* ou *Rede*). » (E.1.34.177.3C,265).

Ainsi l'articulation est toujours *double*, au sens même de Martinet (1968.1-35), c'est-à-dire au sens où un acte de langage suppose toujours une articulation en deux niveaux inégaux : phonèmes et morphèmes en termes modernes, unités phoniques élémentaires (« syllabes ») et unités dotées d'un sens (« signes ») en termes saussuriens. Savoir parler, c'est pouvoir, un ensemble de phénomènes sensibles étant donné, découper le continuum sensible en ces deux niveaux. Cette analyse ne saurait être le simple repérage des articulations phénoménales de la parole, mais elle n'est pas non plus simplement l'application de catégories logiques toutes faites sur le continuum sonore, dans lequel la pensée pure, supposée par nature discontinue (« compositionnelle », disent les logiciens), chercherait à se faire représenter. Elle est la constitution de deux domaines de discontinuité l'un par l'autre, et la faculté du langage est précisément la faculté de produire cette forme singulière d'articulation.

Mais cette faculté est double en un deuxième sens : c'est qu'elle ne peut s'exercer que si les termes articulés sont *déjà* donnés au sujet.

> « Le terrain de la linguistique est le terrain qu'on pourrait appeler dans un sens très large le terrain commun, des articulations, c'est-à-dire des *articuli*, des petits membres dans lesquels la pensée prend conscience par un son. » (E.1.253. 1832.2R,38 ; G.38).

La faculté du langage n'est jamais que « la *faculté d'évoquer les signes d'un langage régulier* » (ELG.260). S'il y a bien un « mécanisme du langage », ce mécanisme n'a pas, si l'on peut dire, en *input*, un donné sensible, et en *output*,

une représentation structurale, avec, au milieu, des processus de traitement de l'information qui doivent faire correspondre à ce donné sensible la représentation structurale susceptible de lui convenir. La relation n'est pas aussi directe : la réalité sensible *évoque* la représentation articulée en laquelle *consiste* l'acte de langage produit. La représentation articulée n'est donc pas le *résultat* d'un processus, mais une donnée qui est simplement « rappelée » par la performance empirique. C'est la *succession de ces unités évoquées* qui constitue l'analyse de la séquence produite. Un acte de parole n'est donc pas tant un usage de la langue qu'un usage d'une faculté permettant d'évoquer, à partir de données diverses et hétéroclites, des unités toutes faites dans la langue. On voit que donné signifie ici deux choses différentes dans les deux cas. Dans le premier, il s'agit de données substantielles, sensorielles en dernière instance, immédiates ; dans le second, il s'agit plutôt de choses établies, subsistant à la manière de traces ou de souvenirs. Si activité il y a, elle consiste uniquement à mettre en relation un donné continu avec un donné discontinu. De même un acte de langage est une réalisation de quelque chose en deux sens tout à fait différents : d'un côté, il s'agit de la mise en œuvre de certaines *capacités* ou compétences, physiologiques et psychologiques, qui relèvent fondamentalement de ce que Saussure appelle le langage ; mais de l'autre, il s'agit d'une convocation, dans une situation en un lieu et un temps déterminés, d'une combinaison déterminée de ces entités de langue prédonnées.

> « Parole : active et individuelle. Il faut distinguer deux choses : 1° Usage des facultés en général en vue du langage

(phonation, etc.). 2° Aussi : usage individuel du code de la langue selon la pensée individuelle. » (E.1.42.247.3C,270).

« a) combinaisons individuelles, phrases, dépendant de la volonté de l'individu et répondant à sa pensée individuelle.

b) actes de phonation qui sont l'exécution de ces combinaisons, également volontaires. » (E.1.57.355.3C,308b).

En ce dernier sens, elle n'est plus une simple opération (application d'une instruction dans un contexte bien clairement défini), mais une « performance » au sens anglais, une « interprétation », une manière de rendre un effet esthétique, non pas en produisant directement une impression, mais en évoquant indirectement dans l'esprit de l'autre des impressions particulières dont la combinaison induit une impression nouvelle.

C'est pourquoi la langue est « une somme de signes évocables ».

> « Il y aurait peut-être à reprendre au terme *d'image acoustique*, car une image a toujours un lien avec la chose qu'elle représente. *Image* est pris au sens le plus général de *figure ayant quelque pouvoir évocateur, parlant à l'imagination* *. Plus tard nous verrons cette image devenir beaucoup plus précisément évocatrice, et c'est au nom de ce fait qui n'est pas primaire que nous garderons cette expression. » (E.1.155.1138.3C,281 ; K.288).

Ce qui importe dans l'image, ce n'est pas tant ce qu'elle « représente », les sons réels ou les actes musculaires de la phonation, que ce qu'elle « évoque », l'impression qu'elle rappelle, comme si un fait linguistique correspondait toujours à une sorte d'état d'âme, qui aurait perdu cependant ce caractère vague et irrépétable que Bergson lui

attribuait. Le rapport entre les productions concrètes de la parole et les éléments de langue qui permettent de les identifier est donc semblable à celui qu'il y a entre la réalité géographique et climatique d'un petit port brumeux de la côte normande et le vague à l'âme qu'on peut y ressentir. C'est d'ailleurs ce qui motive la comparaison avec une symphonie, qui apparaît à plusieurs reprises dans le corpus saussurien et qui a été bien mal comprise. L'effet que cherche à produire une symphonie, et en laquelle elle consiste, ne se confond avec aucune de ses réalisations particulières : chacune de ces « représentations » est une tentative singulière pour rendre cet effet ou cette impression qui a elle-même guidé le compositeur.

> « La langue comparable à œuvre musicale. Une œuvre musicale n'existe que par la somme des exécutions qui en sont faites. Les exécutions sont indifférentes à l'œuvre. Une symphonie est une réalité existante sans son exécution. De même les exécutions par la parole de ce qui est donné dans la langue peuvent paraître comme inessentielles. » (E.1.53-54.330.3C,275).

> « L'exécution individuelle, voilà ce qui rentre dans la faculté individuelle, c'est là ce qui est dévolu à l'individu. Mais c'est comparable à l'exécution d'un chef-d'œuvre musical par un instrument ; beaucoup peuvent l'exécuter mais ce morceau est parfaitement indépendant de ces diverses exécutions. » (E.1.54.331.3C,13).

Si la symphonie est séparable de ses exécutions, c'est qu'elle est non pas la sensation empirique produite par la stimulation sonore, mais plutôt le sentiment singulier qu'elle cherche à évoquer. On voit que Saussure adhère à une esthétique assez proche de celle de Proust, sorte de pla-

tonisme du sensible, qu'il partage d'ailleurs, nous le verrons, avec toute l'esthétique symboliste de son temps. Une impression est distincte de la chose même qui laisse cette impression et ne se confond pas avec la sensation, comme une vague rêverie qui subsiste après l'audition d'un concert[5]. Mais parler, ce n'est pas seulement interpréter, c'est aussi composer :

> « Un rite, une messe, ne sont pas comparables du tout à la phrase, puisque ce n'est que la répétition d'une *suite d'actes*. La phrase est comparable à l'activité du compositeur de musique (pas de l'exécutant). » (ELG.94-95).

Une phrase n'est pas une action concrète répétable, ni même une séquence schématiquement définie d'actions : c'est une impression que l'on cherche à rendre, c'est une sensation passive que l'on cherche à restituer. Ce qui identifie un acte de langage, ce n'est pas la suite des opérations qu'il exige, mais l'identité de l'effet à évoquer, sur lequel se règlent les locuteurs, et qu'ils peuvent obtenir par des moyens parfois très différents. Cet effet est ce qu'il y a précisément de linguistique dans la parole.

3. Les intuitions grammaticales

Cette conception de l'analyse comme évocation – dont l'hypothèse de la langue n'est manifestement qu'une conséquence – peut paraître bien mystérieuse. Elle a pourtant une ambition théorique très précise. Il est en effet un phénomène dont, selon Saussure, toute théorie adéquate du langage doit rendre compte : il s'agit du caractère *intuitif*

de l'analyse dite « grammaticale ». La décomposition d'une performance langagière en unités articulées n'est pas une *opération* du sujet parlant, mais une *expérience* immédiate[6]. C'est même pour cette raison que la « conscience » avait été proposée par Saussure comme le critère de ce qui est *concret*.

> « Critère de ce qui est abstraction pure et de ce qui est concret : À tout moment, il est parlé du danger des abstractions. Pour se rendre compte de ce que c'est, il faut un critère. Ce critère est dans la conscience de chacun. Ce qui est dans le *sentiment* des sujets parlants, ce qui est ressenti à un degré quelconque, c'est la signification, et on pourra dire que le concret réel, pas du tout si facile à saisir dans la langue = ce qui est ressenti, ce qui à son tour = ce qui est significatif à un degré quelconque. (...) Quand le grammairien vient dire que dans *ekwos, ekwo* = radical, cette délimitation est une abstraction des grammairiens. Et c'est vrai parce que *ekwo-* n'était pas ressenti comme une unité par les Latins. Si on sépare *ekw/os*, c'est plus douteux qu'on ne distinguait pas deux éléments : *-os* auquel on *attachait un sens par rapport à ekw- : deux unités étaient ressenties.* L'opposition entre la séparation indo-européenne *ekwo/s* et la latine *ekw/os* se traduit par une délimitation d'unités[7]. » (E.1.239-240.1737.2R,42 ; G.39-40).

L'invocation de la « conscience » du locuteur ne saurait donc avoir le même sens que celui qu'il a chez Chomsky. Il ne s'agit pas d'un *jugement*, mais plutôt d'un *sentiment*. Et c'est précisément du fait de cette modalité même de l'appréhension de l'analyse que Saussure invoque la notion d'« entités concrètes » : car le sentiment ne réclame justement pas une « opération de l'esprit ». Il s'agit donc de dire que les sujets ne *connaissent* pas leur propre langue : ils

la *sentent.* L'analyse ne relève pas de procédures *cognitives.* Aussi ne doit-on pas la confondre avec « l'analyse des grammairiens ». Il y a « l'analyse involontaire », dans laquelle les formes sont immédiatement données en éléments « réellement ressentis », et « l'analyse si rigoureuse, si méticuleuse des grammairiens » (K.115), ou encore « l'analyse subjective » et « l'analyse objective » :

> « La langue ne peut pas procéder comme le grammairien ; elle est à un autre point de vue et les mêmes éléments ne lui sont pas donnés ; elle fait ce qui par le grammairien est considéré comme des erreurs, mais qui n'en sont pas, car il n'y a de sanctionné par la langue que ce qui est *immédiatement reconnu* par elle.
>
> Entre l'analyse subjective des sujets parlants eux-mêmes (qui seule importe !) et l'analyse objective des grammairiens il n'y a donc aucune correspondance, quoiqu'elles soient fondées toutes deux en définitive sur la même méthode (confrontation des séries). » (E.1.415.2759.1R,2.65).

> « Nous devons nous attacher à une analyse psychologique plutôt que logique et ne pas faire une analyse qui suppose la réflexion. » (E.1.429.2823.1R,2.43 ; K.101).

Nous sommes donc bien au cœur de la différence entre Chomsky et Saussure : Saussure revendique lui aussi une théorie psychologiquement « réaliste » du langage, mais conteste qu'on puisse superposer les deux concepts de la « grammaire », la grammaire subjective et la grammaire objective. La langue n'est pas une théorie que les sujets construiraient et utiliseraient. Il s'agit « de ne pas être obligés d'admettre pour le sujet parlant une opération trop semblable à celle du grammairien » (E.1.381.

2541.1R,2.93 ; K.130 ; CLG.229), c'est-à-dire une opération qui consisterait en ce que Saussure appelle une « analyse positive » et qu'il oppose au « sentiment » que l'on peut avoir des valeurs (E.1.381.2544.1R,2.94). Cette analyse positive est consciente, volontaire, et repose sur une « opération positive », alors que l'autre est « involontaire », « subconsciente », et donne les performances de langage immédiatement analysées.

L'enjeu théorique de cette critique de « l'hypothèse de l'analyse » est massif : il ne s'agit de rien de moins que de savoir si on peut extraire des progrès de la linguistique historique du XIXe siècle une théorie de la grammaire qui renouvelle l'image du langage léguée par les grammaires rationnelles du XVIIe. Les fondateurs de la grammaire comparée faisaient en effet grand usage de catégories telles que « suffixe », « préfixe », « radical », mais aussi « sujet », « verbe », etc., héritées des grammaires rationnelles, comme si les langues historiques pouvaient être comparées par la manière dont elles se servent de ces diverses catégories. Les néogrammairiens le leur reprochèrent vivement. Saussure ne fait pour une part que reprendre cette critique :

> « L'ancienne grammaire comparée ne se préoccupait pas du tout de cette question. Elle partageait les mots en *racines*, *thèmes*, *suffixes*, etc., et donnait à ces distinctions une valeur absolue. Elle y mettait une telle candeur que véritablement quand on lit Bopp et son école on en arriverait à croire que les Grecs avaient apporté avec eux depuis un temps infini un bagage de racines, thèmes, suffixes, et que, *au lieu de se servir des mots pour parler, ils s'occupaient de les confectionner.* » (EGL.182-183 ; cf. aussi ELG.194-195).

L'objection est toute simple : comment se fait-il que les sujets n'aient pas eu conscience de ces catégories et de leurs règles de combinaison jusqu'à ce que les théoriciens de la grammaire comparée les mettent en évidence ? Des générations d'humains ont utilisé le verbe *cantare* sans avoir le sentiment de le construire à partir du radical *can*. C'est que les sujets parlants ne confectionnent pas leurs mots ; ils s'en servent. Ils ne les refabriquent pas sans cesse ; ils les trouvent. Cependant, Saussure ajoute qu'on ne saurait bannir tout à fait l'idée que les formes linguistiques soient analysées en catégories grammaticales par les sujets eux-mêmes.

> « Il devait se produire une réaction formidable contre ces aberrations, réaction dont le mot d'ordre, très juste, était : observez ce qui se passe dans les langues d'aujourd'hui, dans le langage de tous les jours. N'attribuez aux périodes anciennes de la langue aucun procédé ou phénomène que ceux qui sont constatables dans le langage vivant. Et aujourd'hui toute morphologie commence par une déclaration de principe, qui revient généralement *à dire* que *racine, thèmes, suffixe*, etc. sont de pures abstractions, qu'il ne faut pas se figurer que ces créations de notre esprit aient une existence réelle ; 2° *qu'on en fera usage cependant* parce qu'on ne peut s'en passer pour la commodité de l'exposition mais que, bien entendu, il ne faut y attacher (à ces expressions) que la valeur toute relative qu'elles comportent.
>
> *Résultat* : le lecteur reste absolument désorienté. Car s'il n'y a pas de justification à l'établissement de ces catégories, alors pourquoi les établir ou, en particulier, *qu'est-ce qui fait qu'il est moins faux* de décomposer *zugon* en *zug-o-n* que de le décomposer en *zu-gon* ? L'école nouvelle mérite effectivement ce reproche d'avoir reconnu la nature des phénomènes et d'être

restée jusqu'à un certain point embarrassée dans l'appareil scientifique de ses prédécesseurs, dont il était plus facile de voir les défauts que de fixer exactement la valeur positive. Je vais émettre une proposition largement entachée d'hérésie : il est faux que les distinctions comme *racine*, *thème*, *suffixe* soient de pures abstractions. » (ELG.183).

« Encore ici, j'estime qu'il serait plus utile de raisonner un peu les fameuses abstractions de l'ancienne école, et de définir en quoi elles contiennent quelque chose de juste et de réel, que de répudier le tout en théorie, pour y revenir ensuite dans la pratique. » (EGL.191).

« L'école moderne a parfaitement saisi la véritable essence des phénomènes du langage, mais elle s'est montrée remarquablement négligente ou impuissante à définir le rapport qui existe entre les catégories et les faits réels du langage.

Il est très facile et très expéditif de dire : l'expression de *racine* ou de *thème* est surannée ; il doit être entendu que ce sont des abstractions. Le langage ne connaît pas de thèmes, de préfixes ou de racines. Toujours est-il que ces termes répondent indéniablement à quelque chose, qu'on demeure désorienté si on ne voit pas la relation, et qu'on oublie complètement de nous dire dans quel sens ils sont faux ou dans quel sens ils sont justifiés, dans quelle mesure nos analyses ont pour corrélatif un fait positif du langage. » (ELG.192).

L'objection de Saussure aux néogrammairiens n'est pas seulement qu'ils se servent de ces notions en pratique et devraient en clarifier le statut en théorie, mais bien qu'elles correspondent à quelque chose de *ressenti*. Si ce sont des abstractions, ce sont des abstractions qu'effectuent les sujets parlants eux-mêmes, et non pas seulement les linguistes.

Elles expriment, donc, la dimension véritablement *théorique* du langage naturel.

> « Dans tout état de langue, les sujets parlants ont conscience d'unités inférieures à l'unité du mot.
>
> Par exemple, en français, nous avons conscience d'un élément *-eur* dont l'origine n'importe pas et qui a le pouvoir de former ces noms d'action : *grav-eur*, *chant-eur*, *sav-eur*, et grâce à cette conscience nous sommes en état de former des néologismes : *os-eur*, *sabr-eur*, *men-eur*. En même temps on voit que nous avons conscience d'un élément *os-*, d'un élément [], etc. » (EGL.193).

Il s'agit donc bien de rendre compte autrement du fait de l'analyticité. Saussure fait même de la capacité à reconstruire une nouvelle théorie de l'analyse la *crux experimentis* de la « linguistique générale » à bâtir.

> « Je ne puis supposer qu'un jour on ait pris *can-* dans un répertoire de racines et qu'on ait décrété d'y ajouter *-ere*. Il est sûr que *can-* n'a jamais existé que comme élément de *canere*, élément de *cano*, élément de *canto*, etc. Par conséquent, encore une fois, à quoi répond cette analyse ?
>
> *Selon qu'on sera en état ou non de répondre à cette question*, on révélera si l'on a approfondi ou non les faits généraux. » (ELG.145).

Le principe de cette nouvelle interprétation de l'analyticité des faits de langage que Saussure oppose à « l'hypothèse de l'analyse » repose sur la théorie de la « quatrième proportionnelle ». On la peut résumer très simplement. Elle a été construite pour rendre compte du phénomène de l'*analogie*. Les changements analogiques sont des créations d'un syntagme apparemment sur le modèle d'un autre. Ainsi « indécorable » semble construit sur le modèle de

« indéfendable », « insupportable », « incontrôlable », etc. Aussi est-il compréhensible bien qu'il n'ait jamais été *précédemment rencontré.* La *théorie de la quatrième proportionnelle* explique la création de ce nouveau syntagme non par une règle d'adjonction, à un radical, d'un préfixe et d'un suffixe, mais par une intuition immédiate :

> « Si c'est la quatrième proportionnelle qui prévaut, il est inutile de poser l'hypothèse de l'analyse. Il n'y a pas besoin de dégager préalablement des éléments comme in-, décor-, -able, pour créer indécorable mais il suffit de prendre le mot entier et de le placer dans l'équation : condamner : *condamnable = décorable : x, x = décorable.* » (E.1.380.2539.1R,2.93 ; K.130 ; CLG.228).

Ce modèle vaut comme théorie générale de l'analyse, qui explique que les opérations du sujet parlant *ressemblent* à des opérations de grammairien, sans cependant en être à proprement parler, c'est-à-dire sans perdre leur caractère *intuitif,* sans être de véritables *opérations* actives ou positives.

> « Il est très vrai que les sujets parlants procèdent toujours en partant du mot fait : c'est-à-dire qu'en formant *oseur,* on ne se dit pas : je combine *os-* et *-eur.* Mais on procède comme suit : *graveur : graver, je grave = x : oser, j'ose. – x = oseur.* » (ELG.184).

> « La marche que nous suivons en utilisant l'élément *os-* et l'élément *-eur* est, il est vrai, assez différente de celle qu'on suppose généralement d'après l'analyse.
>
> Nous ne vous disons pas : je joins l'élément *os-* et l'élément *-eur.* Non. Nous procédons toujours par proportion : *je grave, ou graver : graveur = j'ose* ou *oser : x ; x = oseur.* C'est donc toujours le *mot fait* qui est notre unité fondamentale. *Mais cela*

*n'empêche pas que nous n'accomplissions inconsciemment sur le mot fait la même analyse que le linguiste**. Nous dégageons un son relatif à telle ou telle idée particulière, comme oser, penser, et un autre son appelé à marquer une relation déterminée du mot avec cette idée. » (ELG.193).

« Notre synthèse ne diffère pas essentiellement de celle de la langue ; seulement la langue avait commencé par une analyse (exactement comme nous-mêmes d'ailleurs) []. La langue avait commencé par puiser quelque part – puiser dans des *mots déjà faits* – et l'idée d'une racine *bher-* et l'idée d'un élément *-tor-* et d'un élément *-es*, qu'elle ne connaissait pas comme tels, et en outre le modèle général de leur agencement et de leur fonctionnement. Il y avait par exemple peut-être **mentores* « les penseurs » ou **wek2tores* « les parleurs » et d'autre part *bhero, bhernos*, etc. *Les éléments que nous abstrayons, auxquels nous donnons fictivement une existence à eux, ne vivaient qu'au sein de formes antérieures et ce n'est que là que la langue a pu les aller chercher**. » (ELG.192).

« Assurément, non seulement les Romains et les Grecs, mais les Indo-Européens et ceux qui ont pu les précéder n'ont jamais parlé qu'en des mots tout faits, c'est-à-dire avec ce qui fait l'objet de mon analyse. » (ELG.195).

Cette théorie a donc pour objectif explicite de rendre compte du fait que les termes soient donnés à la fois globalement, « subitement », mais cependant comme étant « analysés ». Il s'agit d'une « hypothèse », en concurrence avec une autre, celle de « l'analyse positive », qui toutes deux prétendent rendre compte de la « psychologie » à l'œuvre dans le langage. La valeur de chacune doit être évaluée sur leur capacité à « sauver les phénomènes », et non pas sur des

questions de principe. Nous verrons que le véritable argument en faveur de la théorie de la quatrième proportionnelle tient à sa capacité à expliquer le *fait* que l'analyse d'un terme puisse varier sans que les sujets en aient conscience, par un simple changement *latéral*. Cependant le défi auquel Saussure est confronté de manière liminaire, et que nous devons relever, est d'expliquer, au moyen de la théorie de la proportion, comment l'on extrait, à partir de formes toutes faites, non seulement des « éléments formatifs » (sous-unités concrètes) comme *os-*, *-eur*, etc., mais encore des structures abstraites assignant à chaque position en tant que telle une fonction (concepts syntaxiques comme radical, etc.). Il faut entrer dans la construction d'une « grammaire concrète ».

CHAPITRE II
LINGUISTIQUE SÉRIELLE

Comment Saussure s'y prend-il pour rendre compte du sentiment que nous avons de l'analyse, en écartant l'hypothèse selon laquelle nous projetterions sur l'expérience sensible un schéma abstrait de sa structure, c'est-à-dire une séquence d'unités préalablement définie où chaque unité correspond à une fonction sémantique ? Il faut partir du *mot déjà fait.* Admettons provisoirement que toute forme correspond à une impression globale singulière, sans nous demander plus en détail quel est le rapport entre cette impression et la réalité physique du signal, et sans poser la question de ce qui fait l'unité d'une forme linguistique. Nous ferons *comme si* les impressions qualitatives *globales* auxquelles chaque forme correspond nous étaient *données* par les sens et ne posaient pas de problème particulier. Nous savons bien que ce n'est pas le cas, car non seulement l'impression

acoustique ne correspond à aucune réalité physique, mais en plus l'impression globale d'une forme n'est pas seulement acoustique : elle est aussi sémantique. C'est la démarche que préconise Saussure lui-même :

> « Quand nous disons que l'esprit associe une forme avec une forme, nous voulons dire la forme revêtue de son idée. (...) Dans toute association de formes le sens y joue son rôle. Cela bien entendu, prenons l'association de forme à forme. » (E.1.286.2025.1R,2.26 ; K.93).

> « On peut admettre provisoirement que ces unités nous sont données. On peut parler des mots de la langue comme si c'étaient des touts séparés en eux-mêmes. » (E.1.257.1850. 3C,378 ; K.351).

Nous verrons plus loin que cette démarche lui permet de montrer qu'elle nous engage dans un *cercle* théorique, dont nous ne pourrons sortir que par l'hypothèse sémiologique et le deuxième moment de la théorie de la valeur qui correspond à la théorie de la *première* articulation, celle qui donne les formes toutes faites, la deuxième articulation les décomposant en éléments. La méthode est donc ici encore *critique*. Soit une impression globale donnée, par exemple *hôtelier* : comment se fait-il que nous *sentions*, en même temps que nous percevons ce mot, qu'il est composé ? C'est pour répondre à cette question de l'analyse intuitive que Saussure se trouve fondé à faire *l'hypothèse de la langue.*

1. L'ANALYSE INTUITIVE

Aussitôt perçue, propose Saussure, une impression globale est « immédiatement comparée » à d'autres, quant

à elles « latentes », préalablement données et déjà classées en fonction de leurs plus ou moins grandes ressemblances. Telle est l'hypothèse de la langue : nous conservons dans notre mémoire un ensemble de souvenirs de ces impressions qualitatives singulières que sont les formes linguistiques, et ces impressions sont « rangées » dans un ordre déterminé en fonction de leurs ressemblances et de leurs dissemblances qualitatives :

> « Deux mots comme *chapeau* et *hôtel* sont dans deux cases séparées ; avec *chapeau*, *chapelier*, nous n'en dirons pas autant, de même pour *hôtel*, *hôtelier* <où l'on sent quelque chose de commun, deux cases voisines>. » (E.1.286.2025.1R,2.26 ; K.93).

Nous établissons donc des *séries de formes*, plus ou moins longues, plus ou moins complexes. C'est ce classement préalable qui permet de parler[1]. En effet, une forme étant perçue, elle est immédiatement comparée à ces autres formes rangées en séries.

> « 1) le rapprochement de formes : l'unité du mot est associée *immédiatement* *, à ses analogues dans les différentes séries possibles (dans deux séries au moins !). Ainsi quadruplex ne sera pas isolé dans le classement intérieur mais sera rapproché d'une première série qui sera

I°	puis d'une autre	II°
Quadru-pes		*Triplex*
Quadri-frons		*Simplex*
Quadra-ginta		*Centuplex*

> Nulle part l'identité ne peut être complète (on aurait alors le même mot !) mais le rapprochement se fait au nom d'une communauté de forme et de sens qui n'est que partielle.
>
> Le rapprochement c'est, dans l'association, ce qu'il y a d'élémentaire. Il y a :

2) *fixation de la valeur* : La langue apprécie quelle portion du mot reste constante quand elle fait varier la forme avec ses analogues dans les deux séries (série I° c'est *quadr-*, série II° c'est *-plex*). De là vient l'intelligibilité même du mot et en tout cas son exacte valeur.

3) Il y aura *analyse involontaire* (par une opération subconsciente) de la première donnée, parce qu'elle se trouve coordonnée non à une série mais à deux séries au moins.

Tout rapprochement des analogies implique aussi le rapport des différences. C'est en cela que consiste la propre opération du grammairien lui-même ; c'est ainsi qu'il arrive à dégager le sens d'une unité inférieure : unité A = sous-unités a + b

(quadruplex)=(quadr+plex).

Notons que c'est arbitrairement que nous sommes partis de l'unité du mot ; nous aurions aussi bien pu partir de l'unité de la phrase. » (E.1.293.2067sq.1R,2.28 ; K.94).

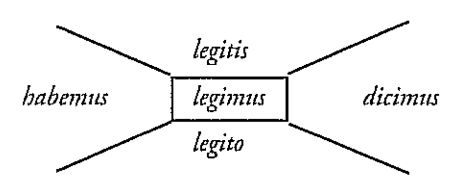
L'analyse de *quadruplex* est donc l'expression consciente de la comparaison subconsciente entre cette forme non analysée et d'autres, elles aussi prises comme des « touts séparés en eux-mêmes », présents dans la mémoire. Parce qu'il est comparable à d'autres formes sous *deux* rapports, c'est-à-dire inscrit dans deux *séries* mnésiques, *quadruplex* est senti comme composé de *deux* sous-unités. Structuralement, ce que l'on appelle un « élément » ou une « sous-unité » dans une forme n'est pas tant une *unité de construction* qu'un *facteur de comparaison*, c'est-à-dire une *variable.* Analyser une forme consiste à définir la nature de ses variables, en reconstruisant le diagramme des séries à l'intérieur desquelles il s'inscrit pour la conscience des sujets parlants. C'est la raison pour laquelle il faut reconstruire le *système* des formes pour déterminer l'analyse *linéaire* d'une forme. Derrière la forme (a+b), il y a la comparaison de X

(ab) avec une première série (Y (cb), Z (db), etc.), et avec une deuxième série (W (ae), V (af), etc.).

> « Tout mot se trouvera au point d'intersection de plusieurs séries d'analogues.



> Cette étoile variera, mais s'imposera toujours pour l'analyse du mot. (E.1.289.2036.1R,2.30 ; K.95).



L'impression que l'on a d'une séquence d'éléments ne provient donc ni du caractère physiquement articulé du donné sensible, ni de la projection sur ce donné d'une représentation structurale a priori, mais de la *présence subconsciente* des *séries ordonnées* de *formes analogues.* S'ensuit une nouvelle conception de l'analyse, involontaire, intuitive, latérale c'est-à-dire finalement proprement structurale.

Involontaire, puisqu'il n'y a pas de faculté d'analyse ou de fonction de l'analyse à proprement parler : le sentiment que nous avons de la forme analysée n'est pas le corrélat d'un acte d'analyse, mais le *résultat* d'un autre acte (lui aussi d'ailleurs largement passif nous le verrons), de comparaison.

> « C'est la combinaison involontaire de ces formes qui fournira la conscience de plusieurs parties dans le mot. » (E.1.289.2036.1R,2.30 ; K.96).

> « La comparaison aboutit à l'analyse et il en résulte des éléments qui sont perçus par la conscience de la langue. » (E.312.2179.1R,2.32 ; K.96).

Intuitive, au sens où elle est *donnée* au sujet, et non pas *construite* par lui. Le mot composé est « contemporain de toutes ses parties, il est armé de tous ses éléments dans la parole » (E.1.405-406.2696.1R,2.78 ; K.122). La « représentation structurale » ou la « forme analysée » (quadru+plex) n'est pas l'aboutissement d'un raisonnement, mais *l'objet d'une perception.*

Latérale cependant, au sens où elle n'est qu'une manière nécessairement décalée dont nous percevons une forme linguistique inanalysée. Nous visons toujours la forme toute faite, elle est notre seul objet, mais le fait qu'elle soit entourée d'autres formes inanalysées organisées en séries articule la perception que nous en avons en sous-unités. Tout se passe donc comme si la présence des formes latentes introduisait une sorte d'écart entre le contenu d'une perception et sa forme, entre, pourrait-on dire, le noème et la noèse. La forme n'est jamais l'objet de la conscience, mais le résultat du rapport entre ce que la conscience n'a pas comme objet et ce qu'elle a comme objet, résultat du rapport entre l'infra-conscient et le conscient.

Cette conception de l'analyse est de ce fait proprement *structurale*, au sens où elle ne suppose pas un a priori formel de la perception qui se trouverait du côté du sujet : la *forme* de la perception d'un contenu est déterminée par les *autres contenus* de perception. Elle s'oppose par là à tout *formalisme.* La masse sensible de la langue s'analyse elle-même : les mots analysent les mots.

> « C'est dans la mesure où ces autres formes flottent autour de *défaire* que l'on peut analyser, décomposer, *défaire* en unités. Il serait indécomposable si les autres formes avec *dé-* disparaissaient de la langue : *défaire* ne serait plus qu'une unité, on ne pourrait opposer *dé-* et *faire*. » (E.1.293.2068.2R,97 ; G.85).

L'analyse linguistique ne consiste pas à être capable de reconnaître dans le *in-* de *indécorable* un élément concret remplissant la fonction adéquatement décrite par la *catégorie* de *préfixe*, et lié structuralement à un *radical*, rempli en l'occurrence par *décor-*, ces éléments concrets étant associés à certaines propriétés lexicales en plus des catégories grammaticales qu'ils incarnent. Elle n'est pas un rapport entre un contenu concret et une forme abstraite, entre une réalité sensible et des fonctions intelligibles. La forme d'un contenu dépend d'autres contenus. Lévi-Strauss distinguait le structuralisme du formalisme en insistant sur le fait que, pour le structuralisme, c'est le contenu qui se structure lui-même [2]. L'enjeu philosophique du structuralisme tient à ce qu'il a tenté d'échapper au dilemme dans lequel Chomsky croit pouvoir enfermer toute philosophie de l'esprit (cf. Chomsky.1965.69sq. et 1966) : il n'est réductible ni à l'empirisme (qui fait émerger la forme à partir du contenu) ni à l'idéalisme (qui affirme que la forme préexiste au contenu et que les sujets projettent sur des contenus des schémas structuraux « innés »). La pensée habite la langue en faisant émerger, de la mise en ordre du réel qualitatif, un ordre d'un genre particulier. Il n'y a donc pas une capacité formelle face à une réalité substantielle, mais un champ qualitatif stratifié qui se structure progressivement. On voit qu'il s'agit de concevoir la grammaire comme le résultat

d'une sorte de logique des qualités à l'œuvre dans le langage, forme de rationalité singulière qui produit de l'ordre à partir du donné qualitatif, comme si la rationalité linguistique était un exemple de la manière dont du rationnel naît à partir du contingent, de l'intelligible à partir du sensible.

2. Le corps de la syntaxe

Il est vrai cependant que cette conception de l'analyse semble s'appliquer avant tout à la morphologie, à la formation des mots. Or toute la critique que Chomsky a proposée du modèle structuraliste repose sur la mise en évidence de la spécificité du « niveau » de la syntaxe, par rapport aux autres niveaux : « Il existe un niveau où l'on ne pourra pas représenter simplement chaque phrase comme une suite finie d'éléments d'un certain type, engendrée de gauche à droite par quelque mécanisme simple. » (Chomsky.1957.27). La vraie question est de savoir si le modèle de la quatrième proportionnelle est capable de rendre compte du phénomène syntaxique. Or tel est bien l'enjeu de la théorie des « entités abstraites », qui sont de deux types.

D'abord, de l'analyse des mots fondés sur la comparaison, le sujet extrait les sous-unités, qui deviennent à leur tour des unités vivantes, d'un genre particulier.

> « Quand il s'agit de combiner des éléments non donnés comme mots, où la langue prend-elle ces éléments ? Nous l'avons vu ; nous avions abouti à conclure :
>
> 1° que le sentiment de ces éléments existe chez les sujets parlants dans une mesure quelconque, variable pour chaque langue ;

2° que ce sentiment doit provenir d'une analyse intérieure, d'une opération de décomposition subconsciente sur le mot ;

3° que cette analyse a pour unique moyen de se réaliser la comparaison entre mots analogues, la confrontation de séries diverses. La langue élimine alors tout ce qui est différent de sons et de forme et garde ce qui est pareil.

Cela étant, *on peut supposer que les éléments existent pour la conscience de la langue.* Ainsi pour le mot *in-décor-able* : chaque fragment ayant été tiré d'un ensemble par une série de comparaisons, ces fragments sont d'avance à la portée des sujets parlants. » (E.1.377.2526.1R,2.29 ; K.129).

Ces sous-unités constituent le premier genre des *entités abstraites.* L'abstraction consiste à extraire, d'une série de formes en variation, un *élément commun* qui devient la raison de la série. Elle suppose plus précisément *que l'élément constant d'une série apparaisse comme élément variable dans une autre série, dont l'élément constant est lui-même élément variable de la première série.* Saussure est formel : « Il y aura analyse involontaire (par une opération subconsciente) de la première donnée parce qu'elle se trouve coordonnée non à une seule série mais à deux séries au moins. » (K.94). Reprenons l'exemple de *quadruplex* : il y a une première série dans laquelle *quadr-* apparaît comme facteur de *variation* (*quadruplex, triplex, simplex, centuplex,* etc.) ; mais il y en a une deuxième dans laquelle cet élément variable apparaît comme l'élément commun et la mesure de comparaison (*quadrupes, quadrifrons, quadraginta,* etc.). C'est seulement à cette deuxième condition que QUADR- apparaît comme un élément formatif relativement indépendant de la forme. La raison d'une série de variantes

apparaît comme une variable d'une autre série. C'est à la condition que *-plex* reparaisse dans la série *quadr-*, et réciproquement, que l'un et l'autre se dégagent de leurs séries réciproques et apparaissent comme des éléments formatifs (que l'on peut noter -PLEX et QUADR-), dont l'existence, quoique conditionnée à celle des formes globales, peut néanmoins être considérée comme un fait linguistique. « Tout rapprochement des analogies implique aussi le rapport des différences » : pour déterminer ce qu'il y a de commun à une série, il faut savoir ce que cet élément change dans une autre série, sinon on en reste à une analogie *indéfinissable*. La ruse de la langue consiste à déterminer le commun comme élément différentiel lui-même : QUADR-, c'est bien ce que *quadruplex*, *quadraginta*, etc., ont en commun, mais ces formes n'ont rien d'autre en commun que *ce que ça change* de dire *quadruplex* plutôt que *triplex*, ou *quadrupes* plutôt que *bipes*, etc.

Mais la conscience linguistique n'abstrait pas seulement les éléments des syntagmes. Elle abstrait aussi des schémas de composition des éléments. Ces deux abstractions vont d'ailleurs nécessairement de pair. Car en séparant les sous-unités élémentaires des formes totales dans lesquelles elles vivent, on les sépare aussi de leur ordre de composition. Tout se passe alors comme s'il y avait d'un côté des éléments « lexicaux » tels que « in », « décor », « able », etc., qu'il faudrait qualifier (préfixe, radical, suffixe, par exemple), et de l'autre des règles « syntaxiques » de composition de ces éléments (ainsi le préfixe vient nécessairement avant le radical, etc.).

> « Un second fait, c'est que la langue a la *conscience* non seulement des éléments mais *aussi de l'influence qu'ils exercent les*

uns sur les autres quand on les place dans un certain ordre, la langue a le sentiment de leur sens logique, de leur ordre. La *syntaxe intérieure du mot* est abstraite de la comparaison des formes aussi bien que les éléments eux-mêmes. » (E.1.380.2538. 1R,2.92 ; K.130).

« En effet, autre chose que les unités se dégage du rapprochement ; c'est l'ordre, la suite, la séquence des éléments. Cette question de l'ordre des sous-unités dans le mot se rapporte *exactement à celle de la place des mots dans la phrase* : c'est de la syntaxe, même quand il s'agit de suffixes ; c'est une autre espèce de syntaxe, mais c'en est une tout de même. (...) Cet ordre, la langue l'abstrait par l'analyse aussi bien que les unités elles-mêmes... » (E.1.278.1985.1R,2.33-34 ; K.97-98).

Saussure précise ainsi dans quelle mesure la représentation de la langue comme usage de règles de composition et de décomposition de formes à partir d'éléments *donnés est légitime*. La *forme* « indécorable » est analysable à partir de la reconnaissance d'un radical « décor », dont on sait qu'il peut être précédé et suivi comme beaucoup de radicaux d'un préfixe et d'un suffixe. On cherche alors quelle est la nature de ces derniers, ce qui nous ouvre à une liste : « in », « sur », « dé », etc., ou « er », « é », « able », etc.

Cependant cette deuxième sorte d'entités abstraites ne repose plus sur aucun élément qualitatif constant. La notion de « génitif » intègre des formes comme « *lupis* » et « *rosae* » ; la « troisième personne du singulier » en français subsume aussi bien « Jacques aime » que « Pierre finit » : tous les concepts grammaticaux regroupent des formes « concrètes » très diverses. Ces catégories peuvent-elles être

extraites de la même manière que les éléments ? Saussure pose le problème d'une manière très précise :

> « La langue associe-t-elle des formes rapprochées par le sens seul ? Ainsi associe-t-elle *regibus* et *lupis* comme *regibus-hostibus* et lup*is*-fili*is* ? Entre *regibus* et *lupis* il y a identité de fonction (tous deux datif et ablatif pluriel), mais aucun prétexte de rapprochement dans la forme elle-même. Dans le rapprochement ordinaire tel que nous l'avons étudié on distingue dans le mot

Élément variant de sens et de forme	Élément constant de sens et de forme	par exemple	*Quadru-* *Tri-* *Centu-*	*Plex*

> C'est la base des rapprochements que nous avons faits : l'association suppose toujours l'appréciation des deux éléments (variant et constant) à la fois. L'association entre *regibus* et *lupis* serait toute différente : ce serait une association unilatérale. Existe-t-elle dans la langue ? Les paradigmes des grammairiens forment-ils de ces séries telles que *veritatem*, *facultatem*, etc. ? (...) Se demander si la série *us*, *is*, *o* forme un groupe d'association, c'est sous-entendre une association unilatérale différente de l'ordinaire. » (E.1.310-311.2176.1R,2.31 ; K.96).

> « En latin " *domini, regis, regum* " : il n'y a rien dans le *i*, le *is*, le *um*, qui coïncide et dont on puisse dire que c'est la même unité et sous-unité. Et cependant il y a ici, avec ce support matériel divers, quelque chose qui est la conscience d'une certaine valeur, qui est la même et dicte un emploi identique. Ici nous quittons tout à fait contact avec support matériel. Il y a une abstraction positive, opérée sans doute par tous les sujets parlants. Peut-on méconnaître la puissance présente au sujet parlant de la valeur du génitif ? » (E.1.311.2177.3C,297 ; K.296 ; cf. aussi CLG.189-190).

Les premiers éléments abstraits correspondaient à la partie variable d'une série de formes fonctionnant comme partie constante dans une autre série de variations. La raison d'une série était forcément une constante concrète. Ici, la raison de la série ne semble être autre que la *notion* de « génitif » ou de « datif » ou de « déclinaison », ou de « suffixe », bref un concept de grammairien, voire une fonction logique, en tout cas une pure « idée ». On confesserait alors qu'on ne peut rendre compte de toute la grammaire comme d'une rationalisation a posteriori construite en mettant de l'ordre dans un donné qualitatif.

La solution de Saussure consiste à attribuer à la *position* le rôle de raison des séries. Ainsi dans certaines langues, l'élément placé avant le radical aura, du seul fait de sa position, certaines propriétés, et devra répondre à certaines exigences. En ce sens, la notion de « préfixe » existe dans cette langue : elle est à la fois ce qu'il y a de commun à des formes telles que *recommencer*, *défaire*, *contresigner*, etc., et ce qu'il y a de différent entre *défaire* et *faire*, *recommencer* et *commencer*, etc. Le « génitif » sera une manière particulière dont la position « désinence » peut être occupée : cette notion n'est plus définie uniquement par le sens, comme si les sujets avaient a priori l'idée de la fonction syntaxique du génitif, car elle n'est rien d'autre qu'une variante de l'entité positionnelle. Une position peut être vide : on parlera d'« élément zéro » en ce cas (cf. Godel.1953). Une preuve que les *positions* sont l'équivalent des *éléments* morphologiques extraits par l'analyse est bien le fait qu'elles leur sont substituables : ainsi l'élément « accusatif » latin est devenu la position « complément d'objet » en français. La

même chose qui pouvait être exprimée par une variation phonique l'est désormais par une variation positionnelle.

Les sujets disposent donc de deux choses différentes dans leur « mémoire », c'est-à-dire dans la langue : d'une part d'éléments, et d'autre part de schémas abstraits de composition, correspondant à des « règles de structure » (CLG.256).

> « La langue n'a pas seulement retiré un certain nombre d'unités mais un procédé qui servira à placer ces unités. » (E.1.300.2100.1R,2.40 ; K.101).

> « L'analyse subconsciente de la langue porte à la fois sur l'élément en lui-même et sa valeur, et sur la façon dont il est ordré (*sic*) dans le mot. » (E.1.427.2817.1R,2.42 ; K.102).

Cependant ces « règles » n'existent jamais pour elles-mêmes, mais seulement dans des séries d'oppositions concrètes, par lesquelles elles sont toujours en dernière instance *conditionnées*.

> « Sans une base quelconque il n'y a pas de procédé imaginable. L'étude des entités concrètes devra toujours précéder. Tout reposera finalement sur ces unités-là comme base directe ou indirecte. » (E.1.312.2183.3C,297 ; K.296 ; CLG.190).

> « L'idée qu'il y aurait une syntaxe incorporelle hors de ces unités matérielles qu'on peut distribuer dans l'espace est fausse. Il faut une suite pour qu'il y ait un fait de syntaxe. » (E.1.314.2193.2R,97 ; G.86 ; CLG.191).

Saussure propose donc une *théorie positionnelle* de la syntaxe qui s'oppose frontalement à l'idée que la syntaxe soit l'expression d'une forme purement « logique », c'est-à-dire que les « parties du discours » soient définissables à partir des fonctions de la proposition. Les plus hautes catégories grammaticales *émergent* de la variation qualitative.

La « réalité concrète » de la langue ne se confond donc pas avec cette *représentation* grammaticale, mais est nécessairement hantée par elle. Aussi les représentations extériorisées dans « un dictionnaire ou une grammaire » peuvent-elles avoir des effets en retour sur la pratique des sujets parlants [3]. On peut même penser que, s'il y a de la politique dans la langue, c'est sans doute ici : les interprétations grammaticales sont en concurrence les unes avec les autres. Ainsi, la grammaire, loin d'être, comme le pensent Chomsky ou Milner, ce qui garantit pour ainsi dire le langage contre la politique, est au contraire très exactement ce qui l'y livre... Mais on ne pourra comprendre et admettre cette thèse qu'à la condition que l'on admette que la grammaire est une représentation *seconde* du langage, une rationalisation *a posteriori*, autrement dit, pour reprendre les termes de Milner en les inversant, que le réel de la linguistique *n'est pas* grammatical [4].

On dira cependant qu'avec tout cela nous n'avons pas même commencé à répondre à l'objection pour certains définitive que Chomsky a faite au modèle structuraliste (Chomsky.1957.29-55) : non pas, comme on le prétend parfois, de n'avoir pas une théorie générative de la langue, mais de ne pouvoir rendre compte du phénomène des *transformations*. Car Chomsky crédite toujours Saussure d'avoir su formuler le plus clairement le problème de toute linguistique « générative » à travers l'opposition de la langue et de la parole (cf. 1965.13-14, 1968.39-41, 1964.10-11), mais il lui reproche aussi invariablement d'avoir une conception trop « concrète » et « atomistique » de la langue. On a souvent pensé que cette critique tradui-

sait une incompréhension, puisque la linguistique structurale passe plutôt pour valoriser le tout au détriment des éléments et l'abstrait au détriment du concret. Pourtant la lecture de Chomsky paraît bien plus fidèle que celle de nombreux commentateurs bien intentionnés. Il reproche à Saussure d'avoir rejeté la conception humboldtienne de la langue comme forme globale, c'est-à-dire comme « système de règles » complexe et hiérarchisé, pour avoir adopté celle de Whitney, où la langue apparaît comme un « système d'éléments » (1964.23)[5], se contraignant de ce fait à *réaliser* ces éléments, sous la forme d'engrammes cérébraux : « *Saussure like Whitney regards langue as basically a store of signs with their grammatical properties, that is a store of word-like elements, fixed phrases, and, perhaps, certain limited phrase type...* » (1964.23).

Il propose de décrire le modèle structural (dit « taxinomique » par opposition au modèle « transformationnel ») par un ensemble de règles de réécriture du type : « *The category A has the member (variant, realization) X in the context Z-W.* » (1964.11). Soit donc une performance effectuée devant moi : la comprendre, c'est reconnaître dans tel morceau X de l'énoncé un représentant de A, et dans tel autre un représentant de B, etc. ; inversement, produire une phrase consiste à « réécrire » le signe A en produisant un « représentant » de cette catégorie générale, qui se trouvera, du fait du contexte, être l'acte X, etc. On comprend alors pourquoi Chomsky peut écrire que le modèle structural est plus concret et plus atomistique (1964.11) : « *Notice that in the case of the transformational model, the symbols and structures that are manipulated,*

rewritten and transformed as a sentence is generated may bear no very direct relation to any concrete subparts, whereas in the case of the taxonomic model each of the symbols that is rewritten in the generation of a sentence stands for a category to which some continuous subpart of this sentence belongs (or category symbol by which it is represented). It is in this sense that the taxonomic model is both more concrete and more atomistic. » (1964.16). Concret parce qu'à chaque morceau effectif de la réalité parlée, il doit faire correspondre une catégorie ; et atomistique parce qu'il fait l'économie du problème de la *systématicité* de ces diverses « règles », qui peuvent être simplement juxtaposées les unes aux autres. D'où le qualificatif de taxinomique : le travail du linguiste revient à faire l'*inventaire* des « catégories » et à les définir les unes relativement aux autres en leur assignant une place dans un système, c'est-à-dire en les *classant*.

Le rejet par Chomsky de ce modèle ne se déduit pas d'une position de principe, mais d'un argument « empirique » au sens spécial qu'il donne à ce terme. Il montre que, sans l'hypothèse que la structure apparente des phrases est obtenue au moyen de « transformations » effectuées par le sujet parlant à partir d'une structure dite « profonde » qui diffère de la première, on complique considérablement la tâche de l'analyse grammaticale (c'est-à-dire de la représentation du processus qui permet à un sujet de considérer comme grammaticales certaines tournures à l'exclusion d'autres). Un des exposés les plus accessibles de cette démonstration se trouve dans les *Structures syntaxiques* (1957.chapitre 5.39sq.). L'intuition est assez simple. Elle consiste à dire que l'analyse grammaticale d'une

phrase donnée, par exemple « *the man has been reading the book* » n'est pas

* « *(the+man)+have+s+be+en+read+ing+(the+book)* »,

mais

« *(the+man)+S+have+en+be+ing+read+(the+book)* ».

Cette hypothèse lui permet de rendre compte élégamment de la manière dont les marqueurs du présent, du passé, du gérondif, etc., sont distribués sur les différents composants du verbe anglais, le modal, l'auxiliaire, etc., et de répondre à des questions comme « pourquoi la négation, l'interrogation, l'affirmation insistante font-elles apparaître l'auxiliaire *to do* au lieu de porter directement sur le verbe (*did you see him* ? et non pas **saw you him* ?) ? » (cf. 1957. 44-45). Chomsky ne montre pas que le « modèle taxinomique » est a priori inadéquat, mais qu'il est plus lourd et moins efficace que le modèle transformationnel.

Mais si l'hypothèse transformationnelle est la plus plausible au niveau empirique, on ne peut plus, au niveau philosophique, défendre la conception intuitive de l'analyse. Car on devra admettre qu'il y a entre la stimulation donnée et sa représentation grammaticale correcte, tout un processus non visible, non apparent, que l'on peut qualifier de « cognitif ». Une phrase donnée en effet ne serait pas identifiable du point de vue de la combinaison de ses éléments (quelle que soit la manière dont on conçoit cette analyse), mais supposerait, de la part de celui qui l'a produite comme de celui qui la reçoit, un véritable « calcul mental », qui fait de la performance effective le résultat d'une série d'opérations non observables qu'on doit supposer chez les locuteurs pour rendre compte de la régularité des jugements de gram-

maticalité. Il n'y a donc pas mille issues envisageables au problème : si l'hypothèse transformationnelle est vraie, la langue ne peut être un ensemble de sensations évocables comme le dit Saussure : elle doit être un ensemble de *règles*.

Bien que Saussure n'ait pas même entrevu le problème des transformations grammaticales, on ne peut cependant dire que sa théorie de la syntaxe soit incapable d'en rendre compte. L'erreur de Chomsky est de croire qu'il n'y a pas, dans le fond, de théorie de la phrase, c'est-à-dire de l'unité de la phrase, chez Saussure, et qu'une phrase serait toujours pour le Genevois une simple adjonction d'éléments. Or le fait que l'on parte au contraire toujours de la totalité pour déterminer les parties permet précisément de penser que les sujets parlants peuvent bien sans cesse comparer globalement deux syntagmes du point de vue de leur schéma positionnel. Le fait que Saussure *sépare* les éléments et les positions, qu'il accorde une autonomie propre au domaine des positions, permet de comprendre que le même élément puisse occuper des positions différentes en fonction de certains contextes ou de certaines contraintes : ainsi que le terme marquant le passé en anglais doive être en position de suffixe lorsqu'il s'agit d'une affirmation, mais de préfixe lorsqu'il s'agit d'une négation, d'une interrogation, etc. Le fait transformationnel ne serait pas alors un *calcul* effectué à partir d'une représentation préalablement donnée de la phrase non transformée, mais un jeu sur les *contraintes positionnelles*. Cela rapproche la grammaire de Saussure de celle que J.-C. Milner a proposée pour son propre compte dans son *Introduction à une science du langage*, qui lui aussi réinterprète le problème des transformations dans les termes d'une

théorie des positions. En ce sens, il n'y a donc aucune raison *empirique* qui plaide en faveur de l'hypothèse cognitive plutôt que de l'hypothèse de la langue au sens de Saussure.

Il ne suffit pas cependant que la représentation du langage proposée par Saussure puisse tant bien que mal rendre compte de phénomènes empiriques que la grammaire générative avait cru pouvoir lui opposer. L'épistémologue Imre Lakatos insistait à juste titre sur l'importance d'un critère bien plus pertinent que le simple fait de n'être pas réfuté : la capacité d'un programme de recherches de *mettre en évidence* des faits nouveaux[6]. Si donc la linguistique saussurienne peut prétendre à une forme quelconque d'actualité, il faut qu'elle soit en mesure de montrer quelles dimensions phénoménales du langage elle fait apparaître, que ses concurrents ne sauraient aussi bien prendre en compte. Il faut trouver des raisons positives de préférer « l'hypothèse de la quatrième proportionnelle » à celle de « l'analyse positive ».

3. Le mouvement d'à côté

Le premier argument en faveur de l'analyse intuitive n'est autre que son caractère *involontaire* ou *imposé.* De fait, nous n'avons pas le sentiment de *faire* quoi que ce soit pour comprendre nos interlocuteurs, et notamment pas d'aller d'un donné perceptif « chaotique » à une représentation mentale structurée. On ne choisit pas, hélas !, de *comprendre* ce que nos voisins au café ou dans l'avion se disent, et les publicitaires savent bien qu'un slogan peut s'imposer d'un

coup. On n'insiste pas assez sur le fait qu'il est peut-être encore plus difficile de *désapprendre* une langue que de l'apprendre. Or la représentation par la quatrième proportionnelle explique ce caractère obligatoire :

> « Exemple : il y a un suffixe *-ier* : *prisonn-ier*, *gant-ier*. (Quand on prononçait *gant /gãn/*, on a créé tout naturellement *gantier*.) Aujourd'hui il n'y a pas plus de mots *gant*, mais *gan(t)*, et la position des termes à associer a changé. Si j'interprète : *gan : gantier*, on ne peut qu'analyser *gan-tier*. Maintenant j'ai acquis un genre d'unité qui n'existait pas : *-tier* (si l'on veut, c'est *la carte forcée*, puisque de par la langue, on ne peut plus décomposer autrement). De là, de moment en moment, je suis exposé à appliquer cette unité : *cloutier*. » (E.1.391.2591.2R,102 ; G.89).

Cette expression de « carte forcée » désigne la modalité singulière de l'expérience que nous faisons de l'obligation linguistique, et plus généralement sémiologique, dont Saussure souligne le caractère *paradoxal*. Si les analyses grammaticales nous semblent à la fois arbitraires (on pourrait dire les choses autrement) et nécessaires (c'est pourtant ainsi qu'il faut le dire), ce n'est pas parce que les sujets appliqueraient des *règles*, et que ces règles devraient être conçues comme des *normes*, mais c'est parce que ce sont des formes extérieures qui déterminent la composition intérieure d'une forme : le terme linguistique se donne comme étant « forcé de s'analyser ». (E.1.295.2081.1R,2.28 ; K.95).

Mais ce qui importe surtout, c'est que deux autres propriétés, apparemment contradictoires avec ce caractère « obligatoire » de l'analyse, se trouvent alors profondément solidaires avec elle. En effet on comprend que l'analyse puisse changer sans que le sujet le souhaite, sans même en un sens qu'il s'en rende compte : il continue d'entendre ou de

proférer la *même* forme linguistique, mais celle-ci se trouve, du fait de ce qu'il y autour d'elle, *analysée différemment.*

> « Le changement survenu dans l'aperception de βελεσσι resterait lettre close si nous en cherchions la raison dans la forme elle-même. Elle a sa source unique dans les formes concurrentes, ainsi que nous l'avons déjà dit. Comme l'élément –εσ– ne se retrouve pas dans βελει, βελεων, etc., depuis la chute de l'ς, la langue n'a aucune indication qui lui permette de couper βελεσ–σι, et elle coupe maintenant βελ–εσσι. Ainsi le mouvement ne s'est pas produit entre βελεσ–σι et βελ–εσσι, ce qui serait simplement absurde à dire. *Mais comme toujours en morphologie le mouvement vient d'à côté.* Et nous retrouvons la condition primordiale de toute opération morphologique. Elle porte sur la diversité ou sur le rapport des formes simultanées. » (ELG.189).

La systématicité est donc la condition même de la contingence de l'analyse. L'analyse intuitive est une analyse à la nature de laquelle il appartient de varier, et là n'est pas le moindre des arguments qui plaide en sa faveur contre « l'hypothèse de l'analyse positive ». Un léger changement phonétique peut entraîner une réorganisation de toute la « famille », et éventuellement des schémas positionnels. Ainsi la non-prononciation du *e* et des consonnes en position finale dans le parler parisien de la fin du XV[e] siècle a entraîné l'identification phonique des trois personnes du singulier dans la plupart des verbes (sauf *être, aller*, qui ont de toute manière un régime spécial du fait de leur qualité d'auxiliaires) : les conjugaisons du passé simple et de l'imparfait du subjonctif en sont devenues plus difficiles, non seulement parce que les désinences des trois personnes du singulier n'y sont pas les mêmes (*je*

chantai, tu chantas...), mais aussi parce que les désinences sont différentes d'une conjugaison à l'autre, entraînant des hésitations (*je cousus ou je cousis* ?) ; de plus, la tendance à substituer aux désinences les pronoms (*je, tu, il*), qui deviennent partie du paradigme de la conjugaison, s'est renforcée[7]. La cohérence systématique de la grammaire dépend non pas d'une unité intérieure, mais au contraire de sa capacité à maintenir les parallélismes entre les séries virtuelles d'impressions qualitatives.

L'analyse intuitive est intrinsèquement variable non pas seulement diachroniquement, mais aussi *synchroniquement.* Les éléments ou sous-unités n'étant dégagés que par la comparaison des autres formes, ils peuvent être *plus ou moins* fermement dégagés.

> « La formation analogique est la vérification de cette analyse de la langue, mais il se faut se rendre compte de la différence de fonction de toutes ces unités, dont les unes sont plus ou moins présentes, d'autres tout à fait présentes à la conscience de la langue. » (E.1.312.2180.1R,2.32 ; K.97).

Leur existence est donc *graduelle* et sa conscience *intensive.* C'est précisément parce que les formes ne sont pas *composées* par ces sous-unités, mais que ces dernières sont seulement extraites à l'horizon des séries diverses à l'intérieur desquelles les formes se trouvent pouvoir être rangées (pour des raisons bien souvent purement anecdotiques), que l'« existence » de ces « sous-unités » est de l'ordre du plus ou du moins : elle dépend essentiellement de l'ampleur des séries et de la clarté de leur séparation. Ainsi l'analyse de *quadruplex* est pour un Romain parfaitement claire, mais celle de *séparer* pour un français l'est moins,

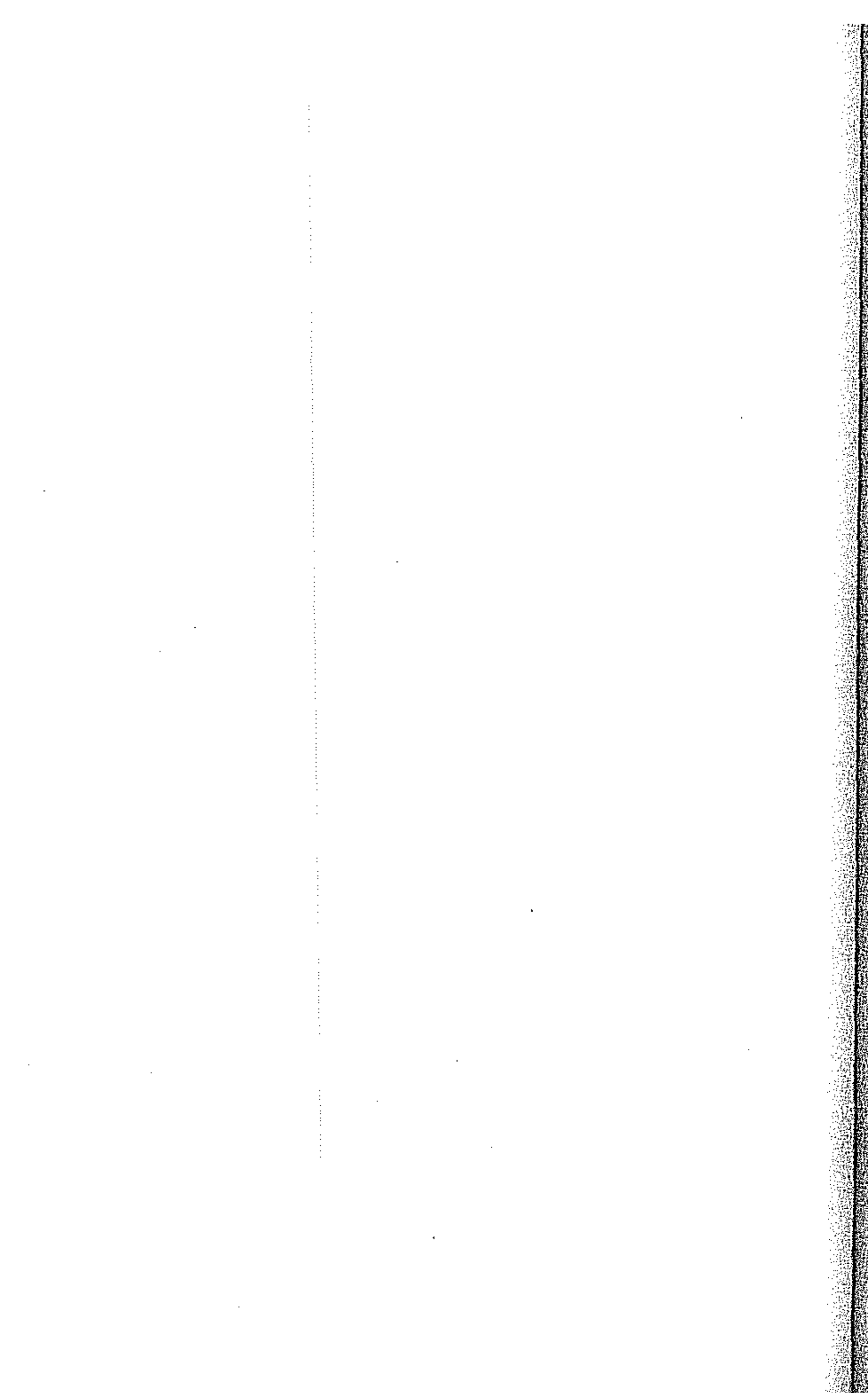
parce que la série *comparer*, *parer*, *réparer*, etc., n'est ni très longue ni très stable et qu'il est difficile de s'assurer du parallélisme des séries. Aussi, lorsque l'on demande quelles sont les sous-unités d'une forme,

> « la réponse est loin de pouvoir se donner d'un seul coup et dans beaucoup de cas elle sera douteuse. Ce qui est certain d'emblée, c'est que le total ne se résoudra pas dans un tableau parfaitement net au point de vue statique de la langue : les hésitations, les *à peu près, les demi-analyses*, sont un caractère constant des résultats auxquels arrive *la langue* par son activité. » (E.1.392.2601.1R,2.64 ; K.115).

Il est donc dans la nature même de la langue de produire son effet essentiel (analyser des continuums) de manière *statistique* et par nature variable. Il y a souvent *plusieurs* interprétations possibles. La détermination des unités est une détermination par nature floue. On peut à nouveau tenir cela pour un *fait* linguistique, et un fait d'ailleurs particulièrement gênant. C'est sans doute l'un des arguments les plus forts en faveur de l'hypothèse de la quatrième proportionnelle que le fait qu'elle permette de rendre compte de ces hésitations, de ces désaccords, qui constituent à certains égards la vie de la grammaire. C'est, on le sait, une des difficultés les plus lourdes de la linguistique générative que d'avoir à supposer le caractère *homogène* des intuitions grammaticales. Il ne s'agit pas seulement de dire que ce qui est acceptable pour les uns sera inacceptable pour les autres, mais que l'acceptabilité est toujours *intensive*, elle est affaire de *degré*, et non pas de choix binaires. Elle n'obéit pas à la logique du jugement, celle du vrai et du faux, mais à celle du sentiment, celle du plus ou du moins. On se *sentira* plus ou moins mal à l'aise

avec telle construction. On la trouvera *possible*, mais point très heureuse (cf. Langacker.1987.15). Le degré de cette variabilité dépend lui-même des langues : il y a des langues plus « grammaticales » c'est-à-dire plus analytiques, comme le sanskrit, et d'autres plus « lexicales », comme le chinois : « Le sentiment de ces éléments existe chez les sujets parlants dans une mesure quelconque, *variable pour chaque langue* *. » (E.1.377.2526.1R,2.29 ; K.129).

On voit donc apparaître une toute autre théorie de la grammaire ou de la « syntaxe » : résultat non pas d'une activité du sujet, mais d'une structuration par soi de l'expérience linguistique qualitative ; rapport non pas entre une forme et un contenu, mais entre un contenu et d'autres contenus *possibles* ; donnée non plus dans une représentation abstraite, mais dans un vécu concret ; contingente et soumise aux aléas les plus divers du matériau linguistique ; enfin par nature variable, c'est-à-dire intensive, affaire de plus et de moins, et non pas de oui et de non. Toutes ces propriétés opposent très clairement la conception que Saussure se fait du processus articulatoire à celle d'un Chomsky, tout simplement parce que ce dernier prétendait reprendre précisément la tradition des « grammaires rationnelles », alors que Saussure entend relever le défi de construire une nouvelle « grammaire générale [8] » à partir de ce que l'histoire des langues avait apporté à toute réflexion sur le langage pendant presque un siècle, en particulier la mise en évidence de leur relative dépendance vis-à-vis des contingences « phonétiques ». Peut-être la poussière des bibliothèques a-t-elle quelque chose à apprendre à ceux qui aujourd'hui rêvent encore de construire une machine à penser...



CHAPITRE III
LANGAGES MORTELS

À travers l'hypothèse de la langue comme trésor de formes, Saussure propose donc un modèle théorique original de l'analyse grammaticale. Mais ce n'est pas son seul intérêt. Il s'agit aussi en effet de rendre compte de la *créativité* linguistique. Il n'y a même pas d'autre preuve de l'*existence* de cette représentation qu'est une grammaire que l'usage de ses « entités abstraites » pour produire de nouvelles formes, conformément au principe de la quatrième proportionnelle, c'est-à-dire de manière analogique.

> « Quelle est la preuve absolue, péremptoire, que ces préfixes sont vivants ? Ce ne sera que la création analogique (...). » (E.1.390.2590.1R,2.3).

> « En français, nous avons conscience par exemple d'un élément -eur qui, employé d'une certaine façon, servira à donner

l'idée de l'auteur d'une action : graveur, penseur, porteur.

Question : Qu'est-ce qui prouve que cet élément *-eur* est réellement isolé par une analyse de la langue ?

Réponse : Comme dans tous les cas pareils ce sont les néologismes, c'est-à-dire les formes où l'activité de la langue et sa manière de procéder trouvent à se manifester dans un document irrécusable : *men-eur*, *os-eur*, *recommenc-eur*. » (ELG.184).

Ainsi, pour Saussure comme pour Chomsky, la grammaire apparaît au principe de la *générativité* du langage : c'est parce que nous disposons d'une grammaire que nous pouvons dire des choses inédites. Mieux : il semble que ce soit parce que le modèle de la quatrième proportionnelle permet de rendre compte de manière originale de cette générativité que Saussure distingue la langue et la parole :

« Tout est grammatical dans le phénomène analogique, mais dans l'opération grammaticale il faut distinguer deux côtés : la compréhension du rapport des formes que l'on compare entre elles (formes génératrices, inspiratrices) et deuxième le produit qu'elles suggèrent, la forme engendrée, inspirée qui est l'x de la proportion ; nous poussons : *je pousse = nous trouvons → je trouve ↔ (je treuve)*

Il y a donc différentes espèces d'unités, la forme engendrée et les formes engendrantes. Il faut remarquer que la forme engendrée est d'abord voulue pour répondre à une idée précise que j'ai dans l'esprit : la première personne du singulier. Les formes *nous poussons : je pousse* sont seulement pensées <ou plutôt senties dans une demi-inconscience> ; seule la forme *je trouve* est exécutée par la *parole*. Il faut donc se mettre en face de l'acte de la parole pour comprendre une création analogique. La nouvelle forme *je trouve* ne se crée pas dans une assemblée de

savants discutant sur le dictionnaire. Pour que cette *forme* pénètre dans la langue, il faut 1° que quelqu'un l'ait improvisée et 2° improvisée à l'occasion de la parole, du discours, et il en est de même pour tous ceux qui sont tombés ensuite dessus.

On pourrait appeler la nouvelle forme : forme évoquée (suscitée réellement par la parole, par le besoin) et les autres évocatrices. Ces autres formes ne se traduisent pas par la parole mais restent subconscientes dans les profondeurs de la pensée, tandis que la forme évoquée *je trouve* est manifestée.

Tous les faits de langage, les faits évolutifs surtout, forcent à se placer en face de la parole d'une part et d'autre part du réservoir des formes pensées ou connues de la pensée. Il faut un acte inconscient de comparaison (des formes absentes et des formes présentes de la parole) (biffé) non seulement pour créer, mais pour comprendre les rapports. N'importe quel mot n'arrive à énoncer quelque chose pour l'esprit que s'il est comparé immédiatement avec tout ce qui pourrait signifier quelque chose de légèrement différent. » (E.1.375.2518.1R,2.21 ; K.90-91).

Ainsi, la *création* analogique apparaît comme le modèle de tout acte de langage, et la langue s'oppose à la parole comme l'ensemble des formes enregistrées *présentes* dans la mémoire du sujet à la forme *nouvelle* qu'elles suggèrent. Mais cette conception ne se contente pas de rendre compte autrement du caractère essentiellement généré de tout acte de langage, elle donne un sens nouveau à l'idée que la langue soit *ce qui nous permet de parler* : le langage n'apparaît plus comme un *moyen* ou un *medium* permettant de faire diverses choses, mais comme un champ de possibilités concrètes, définies par et dans la langue, comme une dimension supplémentaire et relativement autonome de la vie.

1. D'un syntagme qui vient à l'esprit

Certains ont cru pouvoir interpréter et justifier les thèses de Saussure sur l'analogie comme des anticipations de la grammaire générative (cf. par ex. Gadet.1987.85-87). Le sujet apprendrait à parler en faisant des hypothèses sur les règles utilisées dans son environnement linguistique, avant de les utiliser à son tour. Le CLG ne définissait-il pas la création analogique comme « une forme faite à l'image d'une ou plusieurs autres d'après une règle déterminée » (CLG.221) ? Mais il se trouve que, précisément, le terme de règle est absent du cahier d'étudiant (E.1.365. 2460.1R,2.5). De plus, nous avons montré que la théorie de la quatrième proportionnelle a pour vocation de relativiser la notion de règle. Quant à la créativité, elle se présente à Saussure comme une propriété paradoxale.

> « Dans cette formation, il y a donc deux caractères : elle est une création, et elle n'est pas une création. » (E.1.378. 2527.2R,103 ; G.90).

En effet, de même que l'analyse d'une forme surgit immédiatement de la comparaison avec les autres formes données dans la mémoire, de même une forme nouvelle ne résulte pas d'une construction active, mais est « engendrée » immédiatement par ce que nous appellerons le *champ linguistique.* Dans le long passage cité sur l'analogie, Saussure insiste sur le fait qu'une telle forme n'est jamais construite volontairement « dans une assemblée de savants discutant sur le dictionnaire », qu'elle ne procède pas d'un *savoir* sur la langue, mais doit être « improvisée à l'occasion de la parole », dans une sorte de *vision* directe de ce qu'il faut

dire, « suggérée », « inspirée », « évoquée ». « *Nous poussons : je pousse = nous trouvons → je trouve ↔ (je treuve)* » : il n'y a pas de formulation de la règle ; le seul énoncé des formes existantes suffit. Il n'y a aucune règle antérieure, pas même celle de l'analogie, qui serait formulable abstraitement (« x est à y ce que x' est à y' »), et appliquée ensuite à des « cas » concrets (« or y = B, x' = C, y' = D, donc x = A »). La nouvelle forme *vient à l'esprit*, de manière intuitive[1].

On pourrait certes croire que la phrase : « La forme engendrée, *je trouve*, avant d'être produite, est d'abord voulue pour répondre à une idée précise que j'ai dans l'esprit : la première personne du singulier. » (E.1.375.2518.1R,2.21 ; K.91) signifie que le sujet parlant part d'une catégorie abstraite. Cependant nous savons que la « première personne » n'est rien d'autre que la raison d'une super-série dans laquelle se trouve la série « *je tousse* », « *je pousse* », etc. Et c'est précisément parce qu'elle n'est rien d'autre que la raison d'une série de variations concrètes que l'instruction [dire « trouver » à la première personne] signifie « psychologiquement » : [faire varier la forme « *nous trouvons* » de la manière déterminée dont les formes de la série {« *nous poussons* », « *nous toussons* », *etc.*} varient dans la série {« *je pousse* », « *je tousse* », *etc.*}], ou encore [prolonger la série {« *vous trouvez* », « *nous trouvons* », *etc.*} à la manière dont on prolonge les séries {« *vous poussez* », « *nous poussons* », « *je pousse* », *etc.*} ou {« *vous toussez* », « *nous toussons* », « *je tousse* », *etc.*}]. C'est cette variation qui, dans ce champ de formes relativement bien déterminé, définit *la valeur même* de la « première personne du singulier ». Dire « je trouve », c'est faire varier les formes le long des séries qui les organisent,

de telle sorte que l'on obtienne la variation « *nous trouvons : je x* » déterminée par les variations « *nous poussons : je pousse* », etc. C'est même précisément parce que la forme « *je treuve* » est déterminée par sa *position* dans le champ des formes, qu'elle tendra spontanément à être remplacée par « je trouve ». Aussi le changement analogique est-il un *argument empirique* en faveur de la théorie de la quatrième proportionnelle, car il prouve qu'une forme est essentiellement une position dans un champ de formes. C'est la *même* possibilité linguistique qui est suggérée par « je treuve » ou « je trouve ». Aussi la seconde peut-elle remplacer la première sans que les sujets parlants aient même conscience de parler autrement.

Une langue est donc générative, non parce qu'elle serait composée de règles et d'éléments, mais parce qu'elle consiste en *champs génératifs*, qui sont appelés dans le CLG « groupes générateurs » (CLG.224), c'est-à-dire en ensembles de formes toutes faites organisées en séries – à quoi correspondent des *champs générés*, c'est-à-dire des ensembles de *possibilités* de parole. Si les formes deviennent « engendrantes », c'est qu'elles sont organisées en séries, et que cette mise en séries les redétermine comme autant de *variations concrètes* (par ex. *nous poussons/je pousse*), les rendant ainsi susceptibles d'affecter une autre forme (par ex. *nous trouvons* qui devient *je trouve*). C'est donc la même chose qui permet d'analyser les faits de langage et qui permet d'en produire de nouveaux : à savoir la grammaire. Et de même que l'analyticité était relative, de même la générativité est relative, à la fois à l'intérieur de chaque langue et en fonction des langues :

« On pourrait classer les mots comme plus ou moins capables d'en engendrer d'autres suivant qu'ils sont plus ou moins décomposables, analysables. En général, les mots indécomposables sont stériles, improductifs : par exemple *magasin* (*magasinier* a été produit avant tout par la série *prisonnier, prison* ; *emmagasiner* par la série *entortiller, emmailloter,* etc.). Il faudra donc reconnaître – à un degré très divers suivant les langues – une certaine masse de mots productifs <féconds>, et une autre d'improductifs <inféconds>, parce qu'on ne peut rien en retirer qu'eux-mêmes. » (E.379-380.2530-2534. 1R,2.80 ; K.123).

La générativité d'une langue dépend de la densité des champs génératifs, du degré de leur variabilité concrète.

On comprend mieux, désormais, pourquoi Saussure disait que le langage comme activité ne consistait en rien d'autre qu'en une évocation de possibilités déjà données et supposait la langue. Si la langue est « générative », ce n'est pas comme un moyen permettant à un sujet de communiquer tout ce qu'il veut : c'est parce qu'elle-même détermine ce que les sujets parlants *peuvent* dire. Si l'activité de faire des phrases est comparable à celle du compositeur, c'est qu'elle consiste à évoquer en l'autre une *possibilité de sentir* déterminée par la langue elle-même que nous partageons, comme intersection inoccupée entre plusieurs séries de formes concrètes « évocatrices ». C'est en ce sens qu'elle est à la fois création et pas création.

« Création au sens de : combinaison nouvelle ; pas création, en ce sens qu'il faut que ces éléments soient déjà prêts, élaborés tels qu'ils se présenteront dans la forme nouvelle. » (E.1.378.2527.2R,103-104 ; G.90).

Il ne s'agit pas simplement de dire qu'on se contente de combiner des matériaux disponibles dans un ordre nouveau, mais bien que cette création qui soutient un acte de parole est toujours l'actualisation d'une *possibilité* donnée tout entière au sujet par sa langue, même si elle n'a jamais été réalisée auparavant.

> « Ainsi le mot indécorable *existe en puissance* dans la langue, et sa *réalisation* est un fait insignifiant en comparaison de la *possibilité* qui existe de sa formation. » (E.1.378. 2526.1R,2.91 ; K.130).

Or cette détermination est « subconsciente », et dépend de cette activité de classement dont Saussure dit qu'elle est une « activité inconsciente, presque passive, en tout cas non créatrice » (E.1.383-384.2560.1R,2.24-25 ; K.91-92). Le sujet n'a donc besoin de rien faire, ou presque rien, pour que la forme nouvelle lui soit suggérée. Il n'est pas tant le créateur de son discours, le mécanicien de ses phrases, que l'*interprète de sa langue.*

> « *Cloutier.* Voilà la novation analogique, qui n'est pas tout à fait une création puisqu'il a fallu un modèle ; c'est nouveau, cela ne pouvait pas se former tant que l'on prononçait *gant* et que l'on coupait *gant/ier.* Toute espèce de répartition des unités renferme virtuellement la possibilité de faire usage des unités. » (E.1.389.2589.2R,102 ; G.89-90).

> « Il y a donc toute une partie du phénomène analogique qui s'accomplit avant que l'on voie apparaître la forme nouvelle. Cette simple activité continuelle, par laquelle la langue décompose les unités qui lui sont données, contient en soi toute l'analogie, au moins tous les éléments qui entrent dans la forme nouvelle. » (E.1.376.2523.2R,103 ; G.90).

Cette activité automatique (que Saussure ne répugnerait pas à qualifier d'instinctive) qui consiste à « classer » les formes concrètes, à les mettre en séries, induit donc de manière latérale, involontaire, tout un espace de création, mais il ne s'agit pas d'une finalité ou d'une fonction, seulement d'une *conséquence.* Saussure présente ici une des rares conceptions non finaliste de la faculté du langage. Les êtres humains n'ont pas « inventé » la langue pour pouvoir communiquer l'infinie diversité de leurs opinions sur le monde, comme le dira Chomsky en reprenant les célèbres thèmes cartésiens : ils se trouvent, du fait de cette « case » dans leur cerveau dont Saussure pensait que Broca avait trouvé la localisation, conduits à introduire de l'ordre dans leur expérience sensible d'une manière telle que des possibilités d'expérience ne cessent de surgir à mesure qu'ils « interprètent » leur mémoire sensible. Il ne s'agit pas de nier toute pertinence à une investigation anthropologique sur la faculté de parler, mais de mieux définir la nature même de ce qu'on cherche.

2. L'ACTE DE PAROLE

Cette théorie de la générativité ne se contente pas de rendre compte autrement de la générativité de la langue, elle modifie profondément l'idée que nous nous faisons de ce que parler veut dire. Un acte de langage, aussi banal soit-il, ne consistera jamais qu'en l'*évocation de sa propre possibilité.* Étrange logique du langage, dans lequel ce n'est pas ce qui est évoqué qui dépend de la réalité du phénomène, mais la

réalité du phénomène qui dépend de son aptitude à faire sentir une évocation de quelque chose. Ce n'est pas le virtuel qui viendrait s'ajouter au réel pour l'entourer comme d'un halo, mais le réel qui n'est authentifiable comme réel que pour autant qu'on y voie l'actualisation d'une virtualité. Mais alors dire quelque chose, ce n'est donc pas tant utiliser le langage pour communiquer une signification, mais déterminer ce qui est dit, c'est-à-dire la possibilité que l'on évoque, que l'on actualise – et ce n'est rien d'autre. En ce sens, lorsqu'on aura montré comment les sujets parlants déterminent *ce qu'ils disent*, la linguistique aura « accompli toute sa tâche ». La séparation entre grammaire et discours, chez Saussure, vacille.

Le possible de la langue ne saurait être confondu avec le possible grammatical dont parle J.-C. Milner dans son *Introduction à une science du langage* (1989.55sq.). Le possible grammatical est un ensemble abstrait, déterminé à partir d'un ensemble d'éléments et de règles de combinaison, contenant toutes les expressions bien formées. Du fait de ce que Chomsky appelait la récursivité des règles, cet ensemble est à la fois délimité et par nature infini. Il est donc global, formel, infini et cependant stable. Le possible de langue saussurien a toutes les propriétés inverses : il est toujours singulier, concret (en un sens que nous allons préciser), fini et variable. La parole n'est pas face à la langue comme l'ensemble infini des combinaisons possibles d'un nombre fini d'éléments et de règles de combinaison donnés, mais comme une série de singularités dispersées, qui ne sont pas possibles pour les mêmes raisons. De plus, un syntagme, une phrase, voire un discours, est quelque chose de

possible dans une langue, non pas au sens d'acceptable, d'autorisé, mais bien au sens où son contenu même est positivement déterminé. Il n'y a pas d'abord la représentation donnée, puis un jugement sur sa possibilité ou son acceptabilité, mais l'induction d'une représentation structurale complète qui est un *discours possible*. C'est en ce sens que l'on peut dire qu'elle n'est pas formellement possible, mais concrètement possible. On peut dire de la possibilité linguistique ce que Kant disait de l'existence : elle ne s'ajoute pas, et n'est pas un attribut : elle est *ce que l'on dit*. Ce n'est pas un jugement sur une chose, mais l'être de la chose elle-même, son mode même de détermination : une phrase impossible est un non lieu. Si le possible de langue (le champ du dicible) n'est pas déterminable globalement, on peut néanmoins assurer que la somme des possibilités singulières, quoique très grande, est finie. Cette finitude doit pourtant être nuancée dans la mesure où ce possible est intrinsèquement variable. *La langue n'est pas un ensemble de moyens finis permettant de dire des choses en nombre infini, mais un ensemble de champs génératifs plus ou moins raccordés les uns aux autres déterminant un nombre indéfini de choses pouvant être dites.*

Mais cela signifie que ce que le sujet *veut dire* n'est pas une pure signification, mais bien cette possibilité même qui se réalise en un moment particulier. La visée du *vouloir-dire* est une réalité non pas purement « psychologique », mais bien aussi linguistique. Ce qu'il y a à dire n'est pas décidé par le sujet, qui doit ensuite composer avec ce qui est possible ou non dans sa langue, mais suggéré par sa langue elle-même, ou plutôt par la rencontre entre les

nuances de son expérience concrète (par exemple le sentiment de la différence entre moi tout seul et le groupe auquel j'appartiens) et les variations organisant en série les champs génératifs de sa langue (nous poussons : je pousse, nous trouvons : x). *Le contenu de ce qu'on dit n'est pas extérieur à ce qu'on dit : c'est la détermination de ce qu'on dit.* Parler n'est pas un moyen pour convier une signification, mais une manière de déterminer ce qui est dit, au sens où ce qui est dit, c'est uniquement cette « case » réservée dans le système, qui ne se confond pas avec une réalisation particulière, ni même d'ailleurs avec une manière particulière de réaliser cette possibilité.

Cependant, nous savons que cette possibilité n'est pas une représentation positive, mais uniquement une variation. Or cette variation n'est pas seulement déterminée par le système de la langue, mais aussi par le contexte discursif dans lequel elle s'inscrit. Aussi faut-il introduire une autre dimension que celle de la langue pour *déterminer* ce qui est dit : l'axe que Saussure appelle « syntagmatique ».

> « Nous parlons uniquement par syntagmes, et le mécanisme probable est que nous avons ces types dans la tête, et qu'au moment de les employer, nous faisons intervenir tout le groupe d'association. Au moment où l'on emploie le groupe λεγο–μεθα, par exemple, si nous employons précisément λεγο–μεθα c'est que nous possédons différents groupes d'association où se trouvent rangés λεγο et μεθα : dans un nuage au-dessus et au-dessous de nous, nous avons d'instant en instant des familles, suivant que nous faisons varier λεγο– et –μεθα. Ce n'est que la modification, due à la variation partielle, cette opposition continuelle entre les membres du groupe, qui assure le choix d'un élément au moment du discours. Par soi-même

λεγομεθα ne signifie rien. Le jour où il n'y aurait plus λεγοϖται le sens (la valeur) de λεγομεθα serait changé *ipso facto*, et naturellement, celle de λελεχται, etc., aussi. (Le nombre des groupes d'association est infini.) Dans chacun des groupes nous savons ce qu'il faut faire varier pour obtenir la différence dans l'unité. Par conséquent, au moment où le syntagme se produit, le groupe d'association intervient, et ce n'est qu'à cause de lui que le syntagme peut se former. Dans la phrase il en sera de même : au moment où l'on dit « Que vous dit-il ? », dans le type général que nous avons en tête

Que vous dit-il ?
... nous...
etc.,

nous faisons varier un élément. Et ainsi, les deux groupements, dans l'espace et mental (par familles) sont en activité tous les deux : il s'agit d'éliminer tout ce qui n'amène pas la différence voulue. Cela s'étend aussi loin que l'on voudra dans les deux sens : la valeur résultera toujours du groupement par familles et du groupement syntagmatique. <La valeur possible de *m* résultera d'une part> de l'opposition, qui est intérieure, avec toute espèce d'éléments de même ordre (par exemple *l*, *n* :

<*amna*
l

etc.> les sons possibles en français) ; mais il y a un autre moyen de valoir, <c'est de valoir> syntagmatiquement. Là intervient <aussitôt> quelque chose de spatial ; c'est d'être placé entre *a* et *n*, pour *m*, dans *amna*. Ce sont ces deux oppositions perpétuelles, par syntagmes et par tout ce qui diffère, ce que nous n'amenons pas, mais que nous pourrions amener dans le discours – c'est sur ces deux oppositions, façons d'être voisin <ou différent d'autre chose> – que repose le mécanisme d'un état de langue. » (E.1.294-295.2070sq.2R,93 ; G.82 ; CLG.179).

On voit que même pour les phrases, Saussure insiste sur le fait qu'un acte de parole se définit par rapport à une intuition complexe : « Nous parlons uniquement par syntagmes », par formes toutes faites, et cela est aussi vrai pour une phrase que pour un mot. Parler c'est déterminer des groupements syntagmatiques au moyen de groupements associatifs. Comprendre la phrase « Que vous dit-il ? », c'est être capable de déterminer la nature de la possibilité que sa réalisation incarne, autrement dit sa position relativement au système des formes toutes faites de la langue. On voit donc bien qu'il n'y a pas de différence selon Saussure entre la capacité à déterminer les limites d'un acte de langage, et la « compréhension de son sens », entre la détermination de ce qui est dit et la compréhension du sens de ce qui est dit : « Par soi-même λεγομεθα ne signifie rien. Le jour où il n'y aurait plus λεγοϖται le sens (la valeur) de λεγομεθα serait changé *ipso facto*, et naturellement, celle de λελεχται, etc., aussi. »

Cette possibilité en quoi consiste le syntagme n'est pourtant qu'une *négation*, et même une double négation : d'un côté des syntagmes qui auraient pu être actualisés (association), et de l'autre des syntagmes qui ont été ou seront réalisés conjointement. La détermination du syntagme n'est jamais qu'une pure *différence*. Parler, ce n'est pas affirmer quelque chose, mais simplement faire valoir une différence possible, « éliminer tout ce qui n'amène pas la différence voulue », rendre une nuance, une « différence syntagmatique qualitative » (E.1.296.2087.2C,70). Non pas composer un discours, mais faire venir la forme complexe articulée qui actualise les différences constituantes d'un événement.

Ce que l'on a dit avant et ce que l'on dit après nuance aussi ce que l'on dit maintenant, et ainsi contribue à déterminer la nature de ce qui est dit, c'est-à-dire le sens même de ce qui est dit. Il est donc de la nature même de ce qui est dit d'être *pris dans un discours.* Ce n'est pas une propriété qui s'ajoute à la valeur linguistique, mais au contraire une *propriété qu'on lui soustrait* abstraitement lorsque l'on la considère (comme c'est en partie légitime) comme un résultat calculatoire. Il est de la nature même des possibilités linguistiques d'avoir un contexte *linguistique.* Mais si la valeur même d'un syntagme dépend également de son contexte proprement linguistique (donc de ce que l'on retire lorsque l'on présente la phrase « cette maison est indécorable » comme un exemple relativement décontextualisé[2]), cela signifie qu'une parole est toujours singulière : *ce qu'on dit* consiste dans la différence singulière qui cherche à se faire valoir dans un contexte particulier. Mais, précisément parce qu'il est négatif, ce syntagme est aussi *ouvert* : *ce qui est dit* n'est jamais tout à fait déterminé, la détermination du dit est *interminable.* On peut étendre à volonté la prise en compte des syntagmes pour déterminer ce qui a, de fait, été dit : l'élimination de « tout ce qui n'amène pas la différence voulue » peut s'étendre « aussi loin qu'on le voudra ». On peut toujours *reprendre* la différence, comme si elle n'était pas suffisamment marquée. Pour actualiser une différence, il faut parfois un mot, parfois une phrase, parfois un bien lourd traité, mais dans tous les cas, les phrases dites contribuent à la détermination d'une différence en train de se faire. C'est pourquoi la *rhétorique* fait elle-même partie de la linguistique :

> « Sémiologie = morphologie, grammaire, syntaxe, synonymie, rhétorique, stylistique, lexicologie, etc., *le tout étant inséparable.* » (ELG.45).

C'est donc bien toute la conception même du sens qui doit être reprise à partir de ce déplacement que Saussure opère du problème du sens vers celui du signe et que nous verrons se prolonger dans la troisième partie de ce travail. La relation d'*évocation* remplace celles de *représentation* ou d'*expression.* La relation d'évocation est une relation à *quatre* termes dont trois sur un niveau (évocateurs) et le quatrième sur un autre (évoqué) : non pas entre un représentant et un représenté, mais entre trois formes sur deux séries et une forme déterminée négativement comme l'intersection manquante. La propriété par laquelle la tradition herméneutique a cherché à caractériser le *sens*, cet excès du dire sur le dit, n'est rien d'autre qu'une propriété du mode de détermination de ce qui se dit, autrement dit une propriété du *signe.* C'est parce que ce qui est dit ne peut être déterminé que négativement qu'il est aussi par nature *contextualisé*, *singulier*, et *ouvert.*

3. Choses dites

Mais en prétendant que parler consiste non pas à construire volontairement des phrases, mais à réaliser des possibilités suggérées par la langue elle-même, ne se représente-t-on pas finalement la langue comme un ensemble de phrases possibles toutes faites données par la langue et attendant d'être prononcées ? Ne se retrouve-t-on pas alors

face à l'objection que Chomsky adressait à tout modèle à « états finis », à savoir qu'il ne rend pas compte de cette propriété qu'ont les langues naturelles de donner lieu à un nombre infini de réalisations ?

Il faut d'abord préciser que les possibilités que la parole actualise ne correspondent en rien aux entités de langue, puisque ce sont au contraire des négations déterminées des unités de langue. Il y a une différence *de nature* entre les deux types d'unités, les unités engendrantes (langue) et les unités engendrées (parole) : « Il y a donc différentes espèces d'unités, la forme engendrée et les formes engendrantes. » (K.90). Ce sont des entités propres à *la parole* qui sont évoquées à l'occasion de la parole, déterminées comme intersections inoccupées entre plusieurs séries de la langue. C'est même la *différence* entre ces deux registres d'unités qui rend possible la générativité de la langue, et cette différence est une différence *ontologique*. Toutes les deux sont en effet également « réelles », mais leur manière d'être *présentes* est différente.

> « Foule réunie sur une place de marché ; de quelle manière la langue est-elle présente dans cette foule ? Sous forme d'un dépôt <existant dans cerveau> de chacune des personnes composant la foule <comme un dictionnaire dont tous les exemplaires seraient répartis entre ces personnes>. Cette *chose* * bien qu'intérieure à chaque individu est en même temps bien collectif, qui est placé hors de la volonté de l'individu. 1+1+1... = 1.
>
> De quelle manière la parole est-elle *présente* * dans cette même foule ? Elle est la somme de ce que les gens se disent les uns aux autres, c'est-à-dire :

a) combinaisons individuelles, phrases, dépendant de la volonté de l'individu et répondant à sa pensée individuelle ;

b) actes de phonation qui sont l'exécution de ces combinaisons, également volontaires. » (E.1.57.355.3C,308b).

La langue est la somme des choses subsistant sous forme de traces dans le cerveau, et la parole la somme des choses dites. Dans les deux cas il s'agit de choses, qui ont des manières d'être différentes – mais également problématiques. Car les « choses dites » lors d'un acte de parole sont tout aussi « spirituelles mais réelles » que les choses de langue. Le problème du langage est donc doublement ontologique : aussi Saussure parle-t-il de deux « lieux d'existence des mots ».

Qu'est-ce donc, réellement, que la langue, quel est son mode de « présence » ? Nous savons que la réalité de la langue est, en dernière instance, celle de traces cérébrales qui seraient observables comme n'importe quelle autre réalité physique si l'on pouvait faire la coupe du cerveau d'un sujet parlant. Mais c'est qu'elles correspondent d'abord à des réalités psychiques. La langue est un « réservoir de formes pensées ou connues de la pensée » (E.1.375.2518.1R,2.22), un « dépôt des formes entendues et pratiquées et de leur sens » (E.1.383.2560.1R,2.24), qui « sont pensées ou plutôt senties dans une demi-inconscience » (E.1.375.2518.1R,2.22). Elles ont donc deux propriétés : d'une part, elles sont qualitatives (sensations, sentiments, impressions, plutôt que représentations ou actes de pensée), d'autre part, elles sont « subconscientes, dans les profondeurs de la pensée » (E.1.384.2562.1R,1.23). Ce sont des « impressions latentes » (E.1.43.261.3C,14). Latent

ne veut pas dire qu'elles seraient susceptibles de devenir conscientes, sans l'être, mais désigne plutôt le fait qu'elles sont *présentes dans* l'esprit sans être *présentes à* l'esprit, autrement dit que le sujet sentant n'a pas besoin de les penser pour qu'elles soient là. Elles subsistent même quand le sujet ne parle pas, même quand il dort :

> « En séparant la langue de la faculté du langage, nous voyons qu'on peut donner à la langue le nom de " produit " (...) On peut se représenter ce produit d'une façon très juste – et on aura devant soi pour ainsi dire matériellement la langue – en prenant ce qui est virtuellement dans le cerveau d'une somme d'individus <appartenant à une même communauté> même à l'état de sommeil ; on peut dire que dans chacune de ces têtes se trouve tout le produit que nous appelons la langue. On peut dire que l'objet à étudier, c'est le trésor déposé dans notre cerveau à chacun. Ce trésor sans doute, si on le prend dans chaque individu, ne sera nulle part parfaitement complet. » (E.1.40. 230.3C,13 ; K.189).

Les formes de la langue sont, pour parler un langage phénoménologique, des objets intentionnels qui ne seraient pas portés par un acte intentionnel. Elles *restent*, à la manière d'une marque, d'une trace : « L'image acoustique n'est pas le son matériel, c'est l'empreinte psychique du son, matérielle au sens de sensorielle, fournie par les sens, mais pas de physique. » (E.1.149.1096.3C,278). Les formes linguistiques sont des qualités restantes, des impressions devenues traces, sorte de poussière d'expérience qui s'est déposée dans le fond de l'esprit, d'où elle colore toute l'expérience. Elles constituent la passivité de l'esprit : les « signes évocables », disait Saussure, sont « quiescents » (E.1.44.267.3J,268). Elles ne sont pas subconscientes au sens

où elles pourraient devenir conscientes : le « subconscient » n'est pas une qualité de la pensée, il est la pensée en tant qu'elle est *réelle* ; des pensées subconscientes sont des pensées qui n'ont pas besoin d'un acte pour subsister, qui existent simplement, comme pensées [3]. C'est *entre* ces termes « subconscients » que la conscience apparaît : ce dont on a conscience n'est pas positif, mais purement négatif. Il y a une différence de nature entre le « subcons-cient » et le « conscient », subconscient et conscient consti-tuent deux manières d'être de l'esprit, et non pas deux formes d'appréhension possible par l'esprit des représentations.

Chomsky avait décidément raison de parler du caractère « atomistique » et « concret » de la représentation saussurienne de la langue. Il ne s'agit pas d'un système, mais bien d'un *agrégat*, ce qui est conforme avec sa nature de simple reste, de résidu d'expérience non voulu. La systématisation n'est jamais que *seconde*. La langue est d'abord donnée comme une « somme [4] », un « ensemble [5] », une « masse », bref un agrégat d'entités discrètes, et c'est seulement secondairement que ces entités sont classées en fonction de leurs ressemblances et de leurs différences, c'est-à-dire organisées en série. Mais c'est aussi seulement à cette condition que la langue permet de parler.

> « Si la masse de formes qui composent la langue pour chaque individu ne restait qu'un chaos dans chaque tête, la parole et le langage seraient inconcevables. » (E.1.286. 2024.1R,2.25, K.92).

Au demeurant, même si Saussure ne le disait pas explicitement, le terme de classement aurait dû inciter les commentateurs à comprendre qu'il y avait là l'idée d'une

systématisation *seconde*, et donc un niveau où les formes sont d'abord données isolément les unes des autres.

> « Pour que naissent ces faits, pour que ces formes, qui n'avaient pas été entendues auparavant, surgissent, quel est le mécanisme nécessaire ? (...) Il faut donc le premier acte d'interprétation, qui est actif (antérieurement on est placé devant une masse à comprendre, ce qui est passif !). » (E.1.390.2591. 2R,101-102 ; G.89).

> « L'activité créatrice ne sera qu'une activité combinatoire, c'est la création de nouvelles combinaisons. Mais une combinaison faite avec quels matériaux ? Ils ne sont pas donnés de l'extérieur, il faut que la langue les puise en elle-même, c'est pourquoi il fallait le premier acte de l'analyse : la langue passe son temps à interpréter ce qui est en elle de l'apport des générations précédentes – c'est là sa carrière ! – pour ensuite avec les sous-unités qu'elle a obtenues combiner de nouvelles constructions. Ainsi *somnoler* n'a pu être formé qu'en décomposant des verbes en *-er* et *somnolent* d'une certaine façon. La langue recompose dans la mesure où elle décompose et elle sera d'autant plus création dans la mesure où elle aura plus de matériaux. » (E.1.386.2573.1R,2.77).

La langue qui rend la parole « possible » ce n'est pas l'agrégat, c'est le système. C'est la raison pour laquelle le trésor de la langue n'est pas un simple amoncellement de formes, mais aussi un classement de ces formes.

> « Ce classement sera le trésor des matériaux constamment mis en œuvre dans la parole. » (E.1.310.2174.1R,2.27 ; K.94).

> « D'une part il existe le trésor intérieur, qui équivaut au casier de la mémoire ; c'est ce qu'on peut appeler le magasin ; c'est un des deux lieux [d'existence], une des deux sphères [de

> rapports]. C'est dans ce trésor qu'est rangé tout ce qui peut entrer en activité dans le second lieu. Et le second lieu, c'est le discours, c'est la chaîne de la parole. Suivant qu'on se place dans l'un ou l'autre lieu d'existence des mots, nous aurons affaire à des groupes, mais à des groupes de nature tout à fait différente. Dans le premier, on a des groupes au sens de *familles* ; dans le second, des groupes au sens de *syntagmes* :
>
> | Trésor (magasin) | Discours, chaîne |
> |---|---|
> | Unités d'association | Unités discursives (c'est-à-dire qui se produisent dans le discours) |
> | Groupes au sens de familles | Groupes au sens de syntagmes |
>
> Dans cette masse d'éléments dont nous disposons virtuellement, mais effectivement, dans ce trésor, nous faisons des associations : chaque élément nous fait penser à d'autres. Tout ce qui est semblable et dissemblable en quelque sorte se présente autour de chaque mot ; autrement le mécanisme de la langue serait impossible. » (E.1.281.1998.2R,89sq. ; G.80).

La langue et la parole se distinguent donc à la fois comme deux modes de détermination des entités (« unités ») et comme deux modes de multiplicité (« groupes »), l'un étant la condition de l'autre. Les termes qui conviennent le mieux, pour désigner ces deux modalités ontologiques, sont ceux de virtualité et d'actualité. La langue est le champ des entités virtuelles du langage et la parole le champ des entités actualisées du langage. Mais l'actualisation d'une possibilité n'est pas une relation entre

deux termes, le réel et le possible ; c'est le *refoulement* déterminé d'impressions latentes (non actualisables) qui détermine le fait sensible comme actualisation d'une possibilité qui n'est et n'a jamais été que possible. Ce qui est actualisé, ce n'est pas une des formes virtuelles, mais la *négation déterminée* de plusieurs d'entre elles. Cela vaut pour les phrases banales que nous prononçons tous les jours, qui ne réclament pas une créativité particulièrement impressionnante : ce que nous *répétons*, de toute manière, ce n'est pas une entité virtuelle de langue, mais l'actualisation d'une possibilité de parole. Ainsi, lorsque je dis « bonjour » chaque matin, ce n'est pas une possibilité de la langue que je réalise, mais une négation déterminée de virtualités linguistiques que je répète. Les entités de la parole sont donc actuelles mais négatives, alors que les formes de la langue sont positives mais virtuelles. Les unités de la langue sont dites « virtuelles mais effectives ». Virtuelles dans la mesure où elles n'interviennent jamais isolément dans le processus de la parole, mais uniquement comme unités à l'intersection de plusieurs séries d'oppositions. Effectives dans la mesure où leur seule présence infléchit le champ de l'expérience possible, et même ne peut être attestée qu'à cette condition (création analogique). Tout au contraire, les unités de la parole ou du discours sont purement « potentielles », mais actuelles, au sens où elles correspondent à des unités de conscience. On peut donc distinguer les entités de langue et les entités de parole par leur manière d'être déterminées.

On peut dès lors mieux comprendre les termes à connotation « psychologiste » de Saussure, que Jakobson a souvent critiqués (cf. 1976.51-53). Les « expériences » en quoi

consistent les faits de langage, bien qu'on puisse les qualifier comme nous l'avons fait d'*états d'âme*, ne sont pas des expériences concrètes, objets éventuels d'une science psychologique, mais de pures *possibilités*, et les actualisations ne sont pas des réalisations de ces possibilités, mais des allusions à la possibilité en tant que telle, qui n'est jamais déterminée que négativement. Les données conscientes sont vides. Par là, Saussure échappe à tout projet de réduction des faits linguistiques (et plus généralement sémiologiques) à des faits psychologiques au sens classique, tout en indiquant les directions d'une véritable *genèse* de l'élément de l'expérience ou de la « conscience ». Celle-ci serait assez semblable à la réduction ontologique que Heidegger tente de faire subir à la notion husserlienne de conscience dans *Sein und Zeit*, être conscient devenant le propre de cet être qui se rapporte à lui-même comme possibilité (le *Dasein*) : « Plus haute que la réalité s'érige la *possibilité.* » (Heidegger.1927.38).

Mais il n'est que plus évident alors que ce qui peut se dire « dans » une langue (c'est-à-dire entre ses formes) n'est pas infini. Ce peut être très grand, mais non infini. Le possible de langage (la *somme* des choses pouvant être dites) est essentiellement *fini*. On se récriera, on haussera les épaules, on rappellera les démonstrations a priori de Chomsky. Mais que valent les démonstrations a priori de Chomsky devant un simple fait qui n'a jamais été démenti ? *Aucune langue n'a jusqu'à ce jour produit un nombre infini de phrases, car il n'est pas une seule langue qui, à force d'être utilisée pour produire des phrases, n'ait précisément fini par rendre certaines phrases qui étaient possibles, impossibles, et d'autres qui étaient*

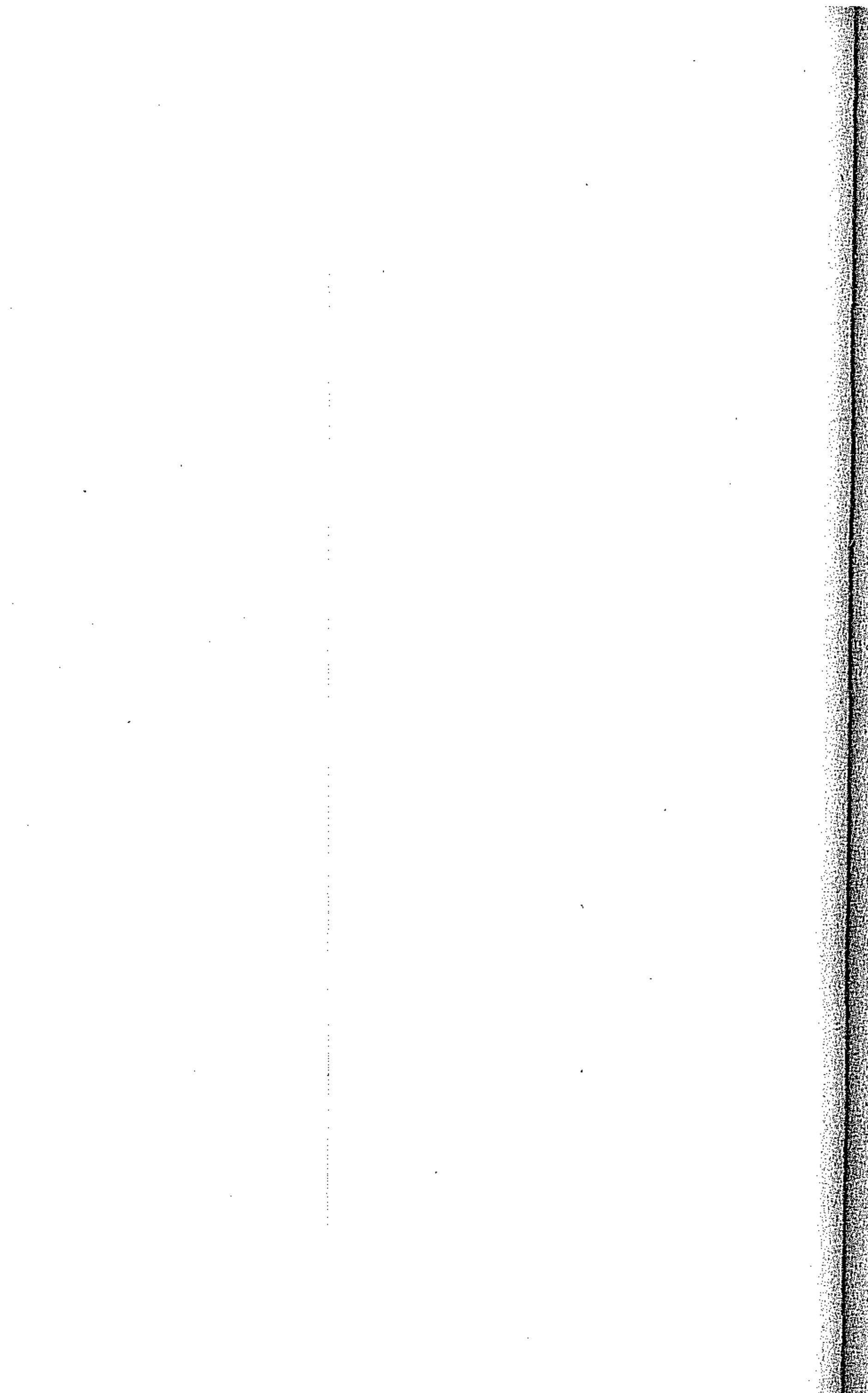
impossibles, possibles. Le problème doit être rigoureusement déterminé : il ne s'agit pas de savoir si les sujets peuvent changer de règles, mais bien comment il se fait qu'en croyant continuer à appliquer les mêmes règles, ils finissent précisément par en changer, sans le vouloir. Le problème est qu'on ne peut précisément pas distinguer nettement, comme le prétend Chomsky, entre la *rule-changing creativity*, et la *rule governed creativity.* C'est en continuant à faire précisément ce que l'on a toujours fait que l'on finit par faire tout autre chose. Étrange jeu que la langue, dans lequel, à mesure qu'on joue, les règles changent au gré des coups et sans que les joueurs puissent jamais très bien savoir comment cela arrive. Le sujet parlant est plus semblable en effet à Alice avec son flamant rose en guise de batte de cricket, qui lève inopinément la tête, ainsi qu'à tous ces jeux paradoxaux de Lewis Carroll sur lesquels Deleuze a justement attiré l'attention, qu'à un savant manipulateur de symboles.

De toute manière, l'argument de Chomsky en faveur de la thèse du caractère nécessairement infini de la classe des phrases est circulaire. Car il consiste à définir une phrase comme un énoncé bien formé à partir de règles, et à en déduire qu'en ce cas le nombre est infini. Mais précisément le problème est de savoir si on a raison de dire d'une phrase qu'elle n'est qu'un énoncé bien formé. En réalité, il n'y a que deux arguments empiriques en faveur de cette thèse : la possibilité où nous sommes de comprendre un nombre disproportionnément plus grand de phrases que nous n'en avons apprises ; la possibilité de rendre compte de toute phrase produite dans une langue par un modèle calculatoire. Nous avons vu que toute la théorie de la qua-

trième proportionnelle servait précisément à expliquer d'une autre manière ce fait incontestable et assurément remarquable. Mais la puissance du modèle calculatoire ne doit pas masquer ses limites : par exemple l'incapacité à expliquer que nous puissions parfaitement comprendre un discours parasité par des fautes très nombreuses. Si la possibilité d'être en partie représentées par un calculatoire symbolique est une propriété intéressante des langues naturelles, elle n'en est pas moins secondaire : il n'y a aucune raison de penser que toutes les phrases soient effectivement *produites* par calcul. Tout au contraire, on a toutes les raisons de penser que les sujets parlants, même s'ils construisent certains macro-syntagmes par calcul, se donnent finalement des intuitions de ces syntagmes en constituant un système de possibilités concrètes où chaque syntagme est défini qualitativement par son rapport aux autres [6]. Et nous avons montré que l'intérêt de la théorie de la quatrième proportionnelle est précisément de rendre solidaires la thèse du caractère intrinsèquement intuitif de l'analyse et celle de sa variabilité inhérente.

On voit donc que la philosophie du langage qui ressort de la grammaire sérielle lie indissolublement deux propriétés du langage, son caractère intrinsèquement sémantique et intrinsèquement historique. C'est parce qu'on ne peut pas séparer le contenu de ce qui est dit de la détermination même de la manière de le dire, que ce qui peut être dit ne cesse de varier. Bref, on peut reprendre des formules de Jean-Claude Milner : *tout*, en effet, dans la langue, ne peut pas se dire. Mais il faut l'entendre au sens littéral : certains énoncés sont « impossibles », non parce

qu'ils sont exclus ou incorrects, mais parce qu'ils sont tout simplement « inconcevables ». Mais de nouveaux énoncés deviennent sans cesse *possibles.* Autrement dit, la définition saussurienne du possible linguistique est exactement inverse à celle qui résulte de la représentation calculatoire : les univers de la parole sont pour Chomsky *infinis*, mais *fermés* ; au contraire, l'univers du dicible pour Saussure est toujours *fini*, mais *ouvert.* Deleuze (1986.22) parlait des « épistémês » de Foucault comme de *langages mortels.* Mais le premier d'entre eux n'est autre que la langue elle-même...



CHAPITRE IV
COMMENT SE FAIRE UNE LANGUE

L'*hypothèse de la langue* est donc coextensive à un modèle du mécanisme grammatical, qui vise à rendre compte de certaines de ses propriétés, à la fois « phénoménologiques » (caractère intuitif aussi bien de l'analyse que de la création) et théoriques (caractère historique et statistique des identités linguistiques), difficilement compatibles avec une représentation calculatoire du langage. Cette représentation théorique implique de poser un ensemble de formes virtuelles présentes dans le « subconscient » du sujet, et c'est cette présupposition qui motive la thèse du caractère réel des langues. Mais on peut se demander comment se constituent ces réalités. En effet les sujets parlants ne naissent pas avec le trésor de leur langue dans la tête, ils l'acquièrent. Comment donc ces pensées, ou

plutôt ces impressions, deviennent-elles des quasi-choses, habitant la pensée des individus sans que pour autant ceux-ci aient besoin d'y prêter attention ?

Les indications de Saussure paraissent assez confuses : d'un côté, il dit que la langue est « passive », que le sujet l'« enregistre passivement » ; de l'autre, que la langue est un « produit de l'esprit humain ». Mais comment le sujet pourrait-il « enregistrer » les mots tout faits s'il ne peut les *percevoir* ? On peut admettre qu'un sujet enregistre progressivement les schémas-types des objets matériels, en identifiant par exemple les perceptions visuelles à des perceptions tactiles. Mais les réalités linguistiques n'ayant aucune identité substantielle stable, on ne saurait en aucun cas en faire une genèse empirique à la manière des philosophes du XVIIIe siècle.

1. La fausse dialectique de la langue et de la parole

Les entités de langue sont parfois présentées comme des entités de *parole* devenues latentes par un processus qu'on pourrait dire de *renforcement* dû à la répétition de la même impression, puis consacrées par une sorte d'accord dont cependant on voit mal le statut.

> « S'il est vrai que l'on a toujours besoin du trésor de la langue pour parler, réciproquement tout ce qui entre dans la langue a d'abord été essayé dans la parole un nombre suffisant de fois pour qu'il en résulte une impression durable ; la langue n'est que la consécration de ce qui avait été évoqué dans la parole. » (E.1.383.2560.1R,2.23).

> « Il n'y a rien dans la langue qui n'y soit entré directement ou indirectement par la parole, c'est-à-dire par la somme des

paroles perçues, et réciproquement il n'y a de parole possible que lors de l'élaboration du produit qui s'appelle la langue et qui fournit à l'individu les éléments dont il peut composer sa parole. » (E.1.56-57.344.3C,308a ; K.304).

Mais nous savons désormais qu'une parole, un acte de parole, *n'est pas une stimulation sensorielle et que pour* la percevoir, nous devons disposer déjà du système de la langue. Il semble donc y avoir un cercle vicieux.

Pourtant Saussure écarte cette objection avec une désinvolture surprenante :

« Sans doute la langue n'est sortie elle-même que de la parole *dans un certain sens* ; il faut la parole de milliers d'individus pour que s'établisse l'accord d'où la langue sortira. La langue n'est pas le phénomène initial. Est-ce qu'on a commencé à proférer des sons ou à associer des sons à une idée ? Peu importe.

La langue est une sorte de sécrétion du reste parfaitement distincte de la fonction de la parole nécessaire pour dégager cette sécrétion. » (E.1.56-57.341sq.3C,274-275 ; K.283).

Comment se fait-il que Saussure semble négliger l'évident paradoxe qu'il y a à, d'un côté, insister sur le fait que la fonction de la parole ne saurait s'exercer sans l'*existence* des langues, et, de l'autre, affirmer en passant que ces langues n'existent que comme résultats de la mise en œuvre de cette même fonction ?... Les éditeurs, dans un long passage entièrement rédigé par eux, ont reconduit ce cercle en disant de la langue qu'elle était à la fois « instrument et produit » de la parole (CLG.37-38).

On a prétendu que ce cercle, loin d'être vicieux, était vertueux, car « la distinction entre langue et parole a un caractère évidemment dialectique » (T. de Mauro, in CLG.420). Il suffirait de le déplier dans le temps comme

une spirale ou un ressort : la langue ne serait pas l'instrument et le produit des *mêmes* actes de parole. Les choses dites supposent une langue déjà donnée, mais expérimentent aussi une langue à venir ; réciproquement, tout fait de langue est le produit de paroles antérieures, mais la condition de paroles postérieures. Une langue est un relais entre plusieurs manières de parler. Vertu de ce cercle : la double nature de la langue, à la fois instrument et produit, expliquerait le caractère historique du langage, c'est-à-dire le changement corrélatif des manières de parler et des trésors linguistiques. Si le plan de la langue et le plan de la parole sont en présupposition réciproques, un fait de parole suppose pour exister une langue *dans l'état de laquelle il ne saurait entrer*, et avec laquelle il diffère en nature, et un fait de langue suppose pour exister un fait de parole *qu'il n'a pas rendu possible*. La différence de nature entre la langue et la parole ne cesse d'être contaminée, mais cette contamination suppose un déséquilibre essentiel.

> « Tout ce qui est diachronique dans la langue naît par la parole. Le rudiment de tout changement dans la langue n'y arrive que par la parole. Toute espèce de changement est essayé par un certain nombre d'individus : des ballons d'essai. Il ne seront faits linguistiques que quand ils seront devenus acceptés par la collectivité. Tant qu'ils sont dans la parole, ils ne comptent pas (= la parole étant individuelle). Quand le changement sera fait langue, nous l'étudierons. Mais les changements commencent toujours par des faits de parole. (...) Dans les différentes sphères à distinguer on constate qu'il y a des faits homologues qui se répondent de l'une à l'autre. Mais il ne faut pas pour cela confondre les sphères elles-mêmes. » (E.1.223-224.1640sq. 3C,356-358 ; cf. CLG.138-139 et 231).

Les éditeurs ont poursuivi ce texte en combinant les différentes versions d'une manière tout à fait satisfaisante :

> « Un fait d'évolution est toujours précédé d'un fait ou plutôt d'une multitude de faits similaires dans la sphère de la parole ; cela n'infirme en rien la distinction établie ci-dessus, elle s'en trouve même confirmée, puisque dans l'histoire de toute innovation on rencontre toujours deux moments distincts : 1° celui où elle surgit chez les individus ; 2° celui où elle est devenue un fait de langue, identique extérieurement, mais adopté par la collectivité. » (CLG.139).

Ces propositions peuvent paraître banales, mais elles ne le sont pas. Elles reviennent en effet à soutenir que la langue se transforme à mesure même qu'elle est *utilisée*, et non parce qu'elle aurait *en elle-même* une tendance dynamique interne : la langue n'a aucune « vitalité », elle est un pur produit, un être inanimé, un simple effet, une chose donnée, et dire que les langues changent, c'est simplement montrer qu'il est dans la nature de ce donné d'être en permanence effacé et remplacé par un autre – comme si l'histoire de la langue était un très long palimpseste.

Cependant cette théorie suppose que des faits de parole puissent *devenir* des faits de langue. Or les formes parlées sont évoquées comme des termes purement négatifs, par l'exclusion des formes virtuelles. Comment peuvent-elles à leur tour devenir positives ? On pourrait répondre que, précisément, une des plus célèbres thèses de Saussure est bien qu'une « entité de langue » n'est rien d'autre que l'ensemble de ses oppositions avec les autres entités de langue, et que « dans la langue, tout est négatif ». Ce qui serait positif, ce serait l'expérience que nous faisons de la négation ou du refoulement des autres formes. On pourrait

se représenter le changement de la manière suivante : quelque chose de singulier se passe lorsque toutes les impressions virtuelles qui surnagent à la limite de la conscience sont refoulées par un événement sensible particulier ; c'est cette impression singulière, plusieurs fois répétée, qui devient une impression à part entière, qui se détache de son contexte et devient identifiable pour elle-même, ou du moins donne l'impression, voire l'illusion, d'être quelque chose en soi. Dès lors la non-réalisation de cette impression peut à son tour déterminer une nouvelle forme. Tout se passe donc comme si cette expérience s'était pour ainsi dire « solidifiée ». On ne sera fondé à l'inclure dans le trésor de la langue que si elle fonctionne dans la création analogique. Sinon, elle n'est jamais qu'un prolongement quelconque de séries déjà données. Tel serait donc le *critère* permettant de décider, à partir des documents fournis par la parole, les formes que l'on doit retenir pour reconstituer théoriquement le système virtuel des unités de langue. La preuve qu'une forme fait partie de la langue n'est pas qu'elle apparaît souvent dans le discours, mais qu'elle en engendre d'autres. Mais on rencontre alors une objection plus radicale.

2. De la dualité de la faculté du langage

Si toute langue est une simple consécration de paroles précédentes, il faut bien imaginer qu'on a commencé à parler avant de disposer d'une langue. Or cette possibilité est logiquement exclue par la théorie même du langage qui amène Saussure à faire de la langue un produit.

On objectera peut-être qu'il s'agit là du problème parfaitement spéculatif et imaginaire de l'origine du langage, et que ce problème a été, pour le meilleur de la pensée linguistique, écarté comme un problème à ne pas poser[1]. À supposer même que l'on admette que ce problème doive être écarté (ce qui, comme nous le verrons, n'est pas tout à fait la position de Saussure), il n'en reste pas moins que la question de l'*apprentissage* des langues naturelles amène au même type d'interrogation. Car le petit enfant ne dispose pas d'une langue toute faite : il doit bien construire une langue à partir d'expériences qui ne sont pas linguistiques. La question n'est donc pas tant de savoir comment s'est formée la première langue que d'éclairer la nature de cette « passivité » et de cette « réceptivité » du sujet qui « enregistre passivement » des langues toutes faites en dehors de lui dans la collectivité au sein de laquelle il se trouve. Car nous avons vu que cette thèse de la passivité de la langue n'est pas une proposition anodine, mais le cœur du renouvellement de la grammaire que Saussure propose.

Pourtant, là encore, Saussure semble écarter l'objection avec une parfaite désinvolture :

> « Le fait " éducatif " que nous apprenons peut-être des phrases avant de savoir des mots n'a pas de portée réelle. Il revient à constater que la langue entre d'abord dans notre esprit par le discursif, comme nous l'avons dit, et comme c'est forcé. » (ELG.118).

On ne peut cependant à la fois affirmer le caractère logiquement et même *ontologiquement* antérieur de la langue sur la parole, et son caractère historiquement postérieur. De deux choses l'une : soit toute langue est consti-

tuée par des paroles retenues, mais alors cela suppose que l'on puisse parler (ou du moins percevoir des paroles) avant de savoir parler une langue ; soit une parole ne peut être un événement susceptible d'affecter un sujet qu'à la condition de présupposer l'existence de langues naturelles, mais les langues ne s'acquièrent pas en retenant des paroles dites, des choses dites, ou du moins il y a une précondition nécessaire qui permet de passer de l'expérience directe des productions langagières aux choses emmagasinées dans le trésor de la langue...

Il doit donc y avoir forcément deux moments dans la constitution d'une langue : le premier qui donne les « formes », et le second qui vient les redéterminer en les classant les unes par rapport aux autres, et détermine ainsi des possibilités de paroles. Et c'est bien ce que confirment les textes, puisque la faculté qui « forme un dépôt appréciablement conforme chez tous les individus » (E.1.39.212-217.3C,268) est à la fois « réceptive » *et* « coordinative ». Les éditeurs ont parlé avec bonheur de la « faculté de constituer une langue » (CLG.26) à propos de la faculté sémiologique. Sans doute est-ce bien à cette faculté que Saussure fait allusion lorsqu'il dit que « la nature nous donne l'homme organisé pour le langage articulé, mais sans langage articulé » :

> « L'individu, organisé pour parler, n'arrivera à utiliser son appareil que par la communauté qui l'environne – outre qu'il n'éprouvera le besoin de l'utiliser que dans ses rapports avec elle. » (ELG.178).

Il faut donc distinguer plusieurs niveaux ou modalités d'exercice de la « faculté du langage » ou de la « *facultas signa-*

trix » comme disait une collation des éditeurs (E.1.36) : celle de constituer des langues et celle de les utiliser. De même que l'articulation est toujours double – d'une part constitution des formes globales, et d'autre part classement et décomposition de ces formes –, de même la faculté du langage est double : à la fois faculté d'évoquer les signes déjà donnés et faculté de constituer ces entités spirituelles mais réelles que sont les formes linguistiques elles-mêmes.

Au demeurant, Saussure dit fort clairement que l'on ne peut chercher dans la théorie du mécanisme de la parole la solution à la question de l'entité de langue, parce qu'au *contraire, ce mécanisme ne peut être décrit* que lorsque l'on suppose les termes positifs de la langue donnés.

> « La première question qu'on ait à se poser dans la linguistique statique, c'est bien celle des entités ou des unités à reconnaître, mais ce n'est pas la question qui permet d'entrer le plus facilement dans ce qui constitue la langue.
>
> On peut admettre provisoirement que ces unités nous sont données. On peut parler des mots de la langue comme si c'étaient des touts séparés en eux-mêmes… Prenons donc sans les scruter les unités que nous avons dans les mots. » (E.1.257.1850.3C,378 ; K.351).

Saussure enchaîne alors sur la théorie des groupes associatifs et des groupes syntagmatiques que nous avons reconstruite, c'est-à-dire de la grammaire comme ce qui nous permet de parler. Non seulement Saussure dit fort clairement que la coordination syntagmatique et paradigmatique est *seconde* par rapport à la constitution des unités elles-mêmes, mais encore il justifie le fait de commencer par elle au nom d'une démarche critique : l'exposé du *fonctionnement* des termes est une bonne introduction au problème

de leur *nature*, parce qu'elle montre que les termes ne sont eux-mêmes déterminés comme termes que par leur position dans le système :

> « La conclusion que nous voulons en tirer est celle-ci : quel que soit l'ordre de rapports où un mot fonctionne (il est appelé à fonctionner dans les deux), un mot se trouve toujours, avant tout, membre d'un système, solidaire d'autres mots, tantôt dans un des ordres de rapports, tantôt dans un autre ordre de rapports. Cela va être une chose à considérer pour ce qui constitue la valeur. Il fallait avant considérer que les mots sont les termes d'un système. (...) Il ne faut pas commencer par le mot, le terme, pour en déduire le système. Ce serait se figurer que les termes ont d'avance une valeur absolue, qu'il n'y a qu'à les échafauder les uns sur les autres pour avoir le système. Au contraire, c'est du système, du tout solidaire qu'il faut partir ; ce dernier se décompose en certains termes que du reste il n'est pas aussi facile de dégager qu'il ne semble. » (E.1.251.1816.3C,389 ; K.357).

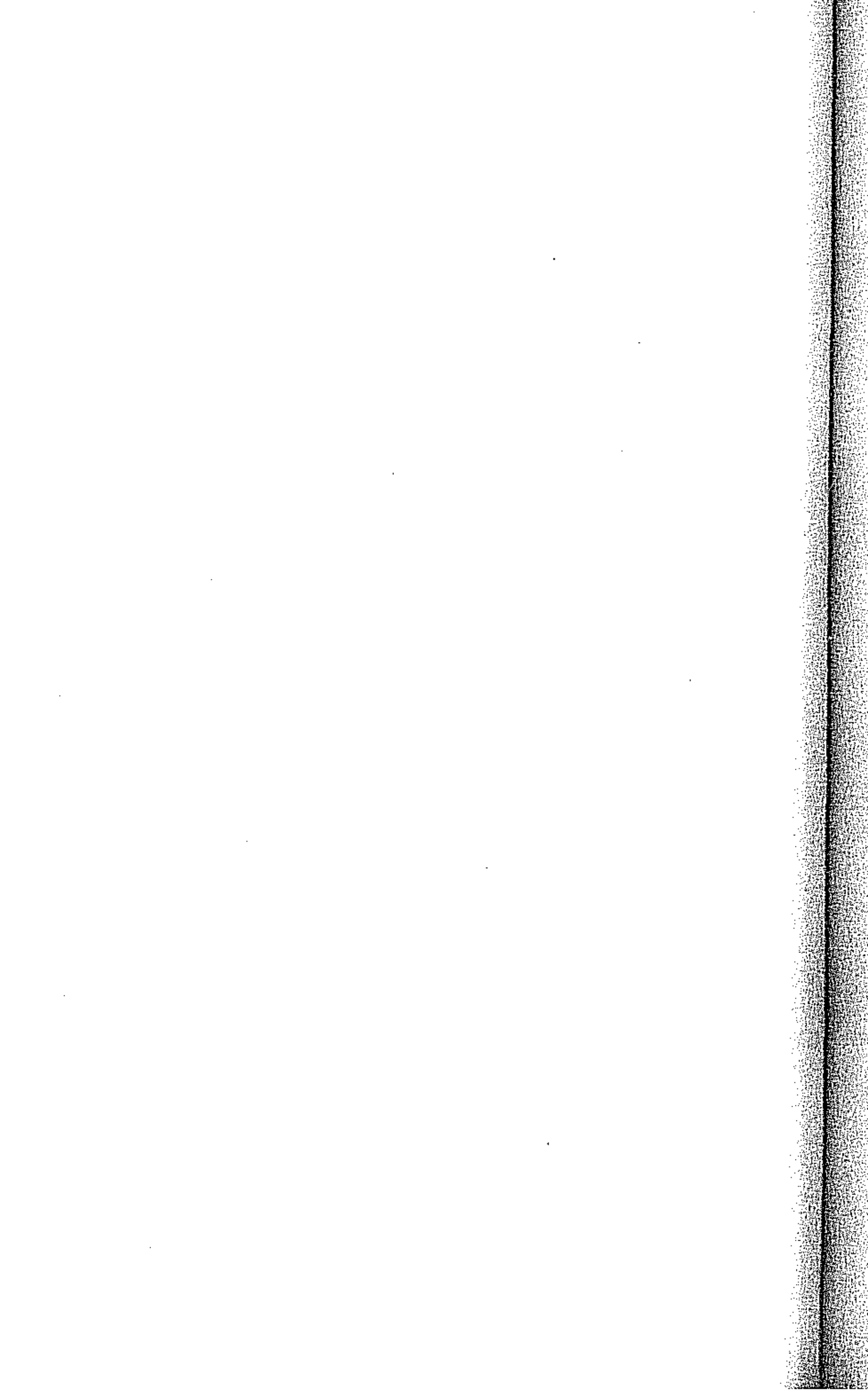
Cependant ce deuxième concept de système (deuxième dans la présentation critique, premier en réalité) ne saurait plus être cette systématisation seconde en laquelle consistent syntagmes et paradigmes. Il faut désormais que ce soit un mode de détermination qui s'exerce dans la constitution même des termes positifs. C'est alors que Saussure expose la célèbre théorie de la valeur. Il semble donc qu'il faille chercher la réponse à notre problème dans le cœur même du système de Saussure, la théorie de la valeur. Le premier cours ne disait pas autre chose. En effet, avant de décrire, à l'occasion de l'analogie, le mécanisme du langage sur lequel nous nous sommes arrêtés, Saussure commençait sa description du « classement intérieur » par ce passage :

> « Si la masse des formes qui composent la langue pour chaque individu ne restait qu'un chaos dans chaque tête, la parole et le langage seraient inconcevables. La nécessité d'un classement, d'un ordre quelconque est une nécessité *a priori*, même sans mettre en avant la psychologie. Comme premier élément de cet ordre nous devons poser : *l'association* primordiale *entre forme et idée* et groupe d'idées ; puis une autre association, sans laquelle la première ne pourrait pas exister : *l'association de forme à forme*, des formes entre elles. Dès le début, il ne faudrait pas verser dans une sorte d'oubli : quand nous disons que l'esprit associe une forme avec une forme, nous voulons dire la forme revêtue de son idée. Forme/idée. » (E.1.286.2025.1R,2.26 ; K.93).

Il est donc bien clair 1) que la « faculté de constituer » une langue ne saurait se réduire à la théorie du mécanisme, mais doit inclure un premier niveau qui est celui de la constitution des termes positifs eux-mêmes, et 2) que cette faculté doit être élucidée à partir du problème central de la valeur. L'activité psychologique responsable de la constitution ou de l'induction de langues n'est pas l'activité de comparaison des formes toutes faites les unes avec les autres dans le fonds de la mémoire, mais l'activité psychologique qui fait dépendre la possibilité d'établir une relation « verticale » entre deux éléments de nature différente (une forme et une idée, un signifiant et un signifié), de la possibilité d'établir des relations « horizontales » entre des éléments de même nature. Cette forme très particulière de l'association d'idées qui consiste à ne pouvoir associer deux choses de nature différente qu'en associant simultanément des choses de même nature serait donc la faculté psychologique élémentaire responsable de la formation des langues. On voit que

Saussure ne témoigne pas finalement si peu d'intérêt pour la question « éducative », puisqu'en un sens le cœur même de son dispositif théorique, qui est constitué notoirement par la *théorie de la valeur*, est une théorie de cette activité psychologique elle-même. Ayant suivi sa démarche, nous sommes conduits à nous poser la question du statut de ces choses que sont les entités de langue. Pour répondre à cette question, nous devons, *seulement maintenant*, entrer dans ce qui est généralement présenté comme un postulat de Saussure : à savoir l'hypothèse que la langue est un « produit sémiologique ».

TROISIÈME PARTIE
LES PARADOXES DU SIGNE



Nous savons désormais que la langue n'est pas faite de règles, mais de *choses réelles*, séparées les unes des autres, qu'une activité mentale vient ensuite organiser pour les classer en série ; qu'il s'agit là non pas d'un postulat épistémologique mais d'une hypothèse théorique destinée à rendre compte à la fois du caractère non observable des phénomènes du langage et de certaines propriétés du fonctionnement grammatical, en particulier sa variabilité interne. Mais en quoi peuvent bien consister ces choses avant même qu'on les organise ? Quelle est donc la réalité de ces termes dont nous avons vu qu'on ne peut les déduire ni d'une genèse empirique, ni d'un processus historique ? La réponse est nette : les « entités concrètes » de la langue sont des *signes*.

> « Dans la langue nous avons un objet, fait de nature concrète (ce qui est un grand avantage pour l'étude). Ces signes ne sont pas des abstractions, tout spirituels qu'ils soient. L'ensemble des associations ratifiées socialement qui constituent la langue a siège dans le cerveau ; c'est un ensemble de réalités

semblables aux autres réalités psychiques. » (E.1.44.263-269.3C,272 ; CLG.32; cf. aussi CLG.114).

C'est dans la mesure où le concept de signe permet de clarifier le type de *réalité* de la langue que la sémiologie permet de « classer la linguistique ». On se souvient en effet que la difficulté à « classer » la linguistique tenait précisément à la nature de son objet, et que le problème *épistémologique* des critères empiriques devait être reposé dans les termes d'un problème *ontologique.* La sémiologie ne répondra à la question du statut épistémologique de la linguistique qu'en répondant à celle du statut ontologique de la « langue ». Le concept de signe est celui d'une *réalité spirituelle* : les signes sont ce qu'il y a de réel dans l'esprit. Cette théorie de *l'esprit objectif* ne saurait cependant aller sans un véritable renouvellement de l'ontologie. Comme si l'on ne pouvait dire que le « mental » est réel sans repenser ce que « réel » signifie. Nous verrons que c'est parce qu'il intériorise une propriété classique du signe, sa dualité, dans le signe lui-même, définissant celui-ci comme une « entité double », que Saussure peut faire du signe le concept adéquat des réalités constituant la langue. La théorie de la valeur apparaîtra dès lors comme la théorie de l'apprentissage des langues, c'est-à-dire du mécanisme « mental » par lequel l'animal parlant extrait, de l'expérience non linguistique, ces entités spirituelles mais réelles que sont les signes, qui viennent ainsi se déposer sur le fond de sa conscience.

CHAPITRE I
LA DUPLICITÉ DES SIGNES

On se souvient que « si on considère un signe comme figure vocale (phonétique) », on est certes libéré d'avoir à « se représenter autre chose que le fait objectif », mais condamné à « une façon éminemment abstraite d'envisager la langue » : *en voulant s'en tenir* à la « philosophie » et aux méthodes des sciences expérimentales, on renonce à déterminer le terrain sur lequel des événements donnés, concrets, arrivent effectivement. Or ce terrain existe : « À chaque moment de son existence il n'EXISTE linguistiquement que ce qui est aperçu par la conscience, c'est-à-dire ce qui est ou devient signe. » (ELG.45).

Si le concept de signe vient ainsi apporter une réponse à la question spéculative de la nature des « unités concrètes » du langage ou de l'objet de la linguistique, c'est

d'abord parce qu'il permet de résoudre le problème pratique de l'analyse. Les unités concrètes seront les segments de la chaîne parlée qui « ont une signification », qui fonctionnent comme signes. La définition « philosophique » de l'objet de la linguistique détermine une *méthode de segmentation.* Une unité sera différente d'une autre pour autant que leur signification n'est pas la même ; en revanche, lorsque la signification est identique, même si, du point de vue d'un observateur extérieur, il y a autant de différences que l'on veut, on devra déclarer qu'il s'agit du même terme sous un point de vue à déterminer. Cependant la notion de signe ne se contente pas de résoudre le problème de la méthode de délimitation des unités du langage : elle redouble en réalité le problème philosophique que pose le langage. En effet la signification ne vaut comme critère de l'unité concrète que parce qu'elle vaut comme critère de l'*existence* même d'un signe. La signification n'est pas une propriété extrinsèque qui viendrait *s'ajouter* au signe, mais bien une dimension constitutive de la réalité même du signe. Aussi le signe apparaît-il immédiatement comme un genre d'*objet* bien particulier.

Il ne s'agit pas en effet de dire que, parmi tout ce qui est *donné* aux sens ou aux appareils d'enregistrement des données phénoménales, il ne faut retenir comme pertinent que ce qui a un sens. Au contraire, *rien* n'est *donné* au sujet ou à l'observateur, sinon ce qui a un sens. Il n'y a pas différentes « images acoustiques », auxquelles tantôt nous attribuerions une signification, tantôt pas : il y a d'un côté un donné simple mais chaotique (dont le genre de perception que nous avons d'une langue étrangère nous donne une idée, inadéquate cependant ne serait-ce que parce que nous

savons déjà qu'il s'agit d'un langage), et de l'autre un donné organisé mais intrinsèquement « complexe » parce que double. Saussure a fort bien perçu le contresens auquel pourrait mener une interprétation faible du « critère de signification » (qui est à l'horizon d'ailleurs de la plupart des lectures de Saussure), et a tenté de le prévenir :

> « L'idée d'unité serait peut-être plus claire pour quelques-uns si on parlait d'unités significatives. Mais il faut insister sur le terme : unité. Autrement, on est exposé à se faire une idée fausse et à croire qu'il y a des mots existant comme unités et auxquels s'ajoute une signification. C'est au contraire la signification qui délimite les mots dans la pensée[1]. » (E.1.248. 1802.2R,41 ; G.41).

Et c'est précisément la raison pour laquelle la notion de signe recouvre exactement celle d'« entité concrète » du langage : le fait d'avoir une signification est une condition pour que des unités soient *données* aux sujets.

L'assignation de la linguistique à la sémiologie repose donc d'abord sur une redéfinition du signe comme percept complexe : l'association à une « signification », le renvoi à ce « quelque chose d'autre », n'est pas une opération du sujet parlant, mais au contraire l'*objet même de la perception.*

> « La langue (c'est-à-dire le sujet parlant) n'aperçoit ni l'idée a, ni la forme A, mais seulement le rapport a/A. » (ELG.39).

> « Les sujets parlants n'ont aucune conscience des *aposèmes*[2] qu'ils prononcent, pas plus que de l'idée pure d'autre part. Ils n'ont conscience que du sème. » (ELG.109).

> « Ainsi le *lieu* du mot, la sphère où il acquiert une réalité, est purement l'ESPRIT, qui est aussi le seul lieu où il ait son sens :

on peut après cela discuter pour savoir si la conscience que nous avons du *mot* diffère de la conscience que nous avons de son sens ; nous sommes tenté de croire que la question est presque insoluble, et parfaitement semblable à la question de savoir si la conscience que nous avons d'une *couleur* dans un tableau diffère de la conscience que nous avons de sa *valeur* dans l'ensemble du tableau : on appellera peut-être dans ce cas la couleur un *ton*, et le mot une *expression* de l'idée, un *terme significatif*, ou simplement encore un *mot*, car tout paraît être réuni dans le mot *mot* ; mais il n'y a pas de dissociation positive entre l'*idée du mot* et l'*idée de l'idée qui est dans le mot.* » (ELG.83).

La conscience du signe n'est pas séparable de la conscience de signification : *comprendre et percevoir sont une seule et même chose « pour le sujet parlant »*. La signification est un élément constitutif de l'expérience singulière qu'est le signe lui-même. Saussure dit très joliment qu'elle est son « expérience à rebours » :

« Lorsqu'on dit " signe ", en s'imaginant très faussement que cela pourra être ensuite séparé à volonté de " signification " et que cela ne désigne que la " partie matérielle ", on pourrait s'instruire rien qu'en considérant que le signe a une limite matérielle, comme sa loi absolue, et que déjà cette limite est en elle-même " un signe ", une porteuse de signification. Ce sont deux formes du même concept de l'esprit, vu que la signification n'existerait pas sans un signe, et qu'elle n'est que l'expérience à rebours du signe, comme on ne peut pas découper une feuille de papier sans entamer l'envers et l'endroit de ce papier, du même coup de ciseaux. » (ELG.96).

Il faut d'ailleurs remarquer que le critère de la signification est un critère qui fait appel à la *sensation*, au *sentiment*.

« Ce qui est dans le *sentiment* des sujets parlants, ce qui est ressenti à un degré quelconque, c'est la signification, et on pourra

dire alors que le concret réel, pas du tout si facile à saisir dans la langue = ce qui est ressenti, ce qui à son tour = ce qui est significatif à un degré quelconque. » (E.1.239.1737.2R,42 ; G.41).

Mais cette intériorisation de la signification dans l'expérience même du signe conduira à une sorte de renversement : en mettant en évidence le caractère *interne* de la dualité du signe, ce premier mouvement aboutira en réalité à une ontologisation non pas seulement du signe linguistique, mais de l'esprit en général. La dualité s'avère ainsi le motif qui amène à concevoir le signe comme le lieu d'un problème *ontologique*, ou plutôt comme la raison qui oblige la sémiologie, pour se constituer, à entrer dans des considérations ontologiques.

1. L'intériorité du signe

On a beaucoup discuté pour approfondir la nature du sens, on s'est beaucoup demandé quels étaient les rapports du *sens* et de la *référence*, sans jamais cependant se rendre compte que ce problème se pose d'abord précisément pour le *signe* lui-même. La vraie question n'est pas de savoir si, pour *comprendre* un signe, on peut se contenter ou non de *montrer* quelque chose (cf. par ex. Quine.1960) : c'est le signe lui-même qui n'est rien de *montrable*. Ce qu'on croit être « le côté le plus matériel » du signe, par exemple, dans le langage parlé, la face phonique, ne correspond à rien d'observable ni d'observé. On croyait pouvoir écarter le « mythe de l'intériorité » de toute conception du sens, mais l'intériorité revient précisément au cœur même du signe, et

d'un fait *positif* quant au signe, qui se fonde par ailleurs, nous aurons l'occasion d'y revenir, sur l'enseignement d'une discipline positive, la grammaire comparée. La première conséquence, donc, de l'observation du caractère imperceptible de signe sans la signification, c'est d'« intérioriser le signe » dans l'esprit même, de réintroduire la problématique de l'intériorité, de l'« esprit », dans l'appréhension du phénomène sémiologique, non plus cependant à propos de la signification, mais à propos du signe lui-même.

> « (...) notre point de vue constant sera de dire que non seulement la signification mais aussi le signe est un fait de conscience pur. » (ELG.19).

> « Où est " le signe " dans la conception immédiate que nous nous en faisons ? Il est en A sur la montagne, et sa nature, quelle qu'elle puisse être, matérielle ou immatérielle, est *simple*, se compose de A.
>
> Où est " LE SIGNE " dans la réalité des choses ? Il est sous notre front, et sa nature (matérielle ou immatérielle, peu importe) est COMPLEXE ; se compose ni de A, ni même de a [l'image mentale de A], mais désormais de l'association a/b avec *élimination* de A, aussi bien qu'avec impossibilité de trouver le signe ni dans b ni dans a pris *séparément.* » (ELG.131).

> « FORME. – N'est jamais synonyme de figure vocale ;
>
> Suppose nécessairement la présence d'un sens ou d'un emploi ;
>
> Relève de la catégorie des faits INTÉRIEURS. » (ELG.81).

Or, si Saussure reprend le concept de signe, c'est précisément parce que c'est la propriété majeure du signe

au sens classique, c'est-à-dire sa *dualité*, qui se trouve être à la fois l'argument et la cause de cette spiritualisation du signe. C'est en intériorisant la dualité dans le signe lui-même que Saussure construit le concept d'un signe comme « entité psychique à deux faces » où « les deux parties sont psychiques » (ELG.99).

Relisons en effet la leçon qui a fourni le matériel du célèbre passage du CLG sur la « nature du signe linguistique », avec sa critique de la « langue comme nomenclature » et ses dessins de l'arbre et du cheval (CLG.97-100). Saussure propose d'« adopter pour un moment » cette « hypothèse enfantine », qui consiste à « se figurer qu'il n'y a dans la langue qu'une nomenclature (arbre, feu, cheval, serpent) », et à se « placer devant une série d'objets et une série de noms ».

> « Si nous l'adoptons pour un moment, nous verrons facilement en quoi consiste le signe linguistique et en quoi il ne consiste pas. » (E.1.147.1092.3C,278 ; K.285).

« Cette vue simpliste, ont écrit les éditeurs, peut nous rapprocher de la vérité, en nous montrant que l'unité linguistique est une chose double, faite du rapprochement de deux termes. » (CLG.98-99). Mais elle nous en écarte en définissant le signe comme l'association entre deux termes réels, préalablement donnés, extérieurs l'un à l'autre dans tous les cas, dont le statut reste équivoque, et que l'esprit viendrait associer d'une manière qui n'a elle-même rien de clair, comme le savent les philosophes qui se disputent depuis tant d'années sur la question de « l'intentionnalité ».

> « On aura bien deux termes, mais quels sont ces termes ? Il y a bien un objet qui est en dehors du sujet, et le nom, dont

> on ne sait pas s'il est vocal ou mental. Le lien entre les deux n'a rien de clair. » (E.1.148.1090.3C,278 ; K.286).

Au contraire, dans ce que Saussure appelle la « conception rationnelle » du signe, les deux moitiés ne sont plus extérieures l'une à l'autre, mais toutes les deux intérieures au sujet.

> « Dans la conception rationnelle nous retrouvons deux termes, mais ces deux termes seront cette fois concept arbre/image acoustique *arbos*, et ils seront tous deux dans le sujet et tous deux psychiques, concentrés au même lieu psychique par l'association. » (E.1.148.1094.3C,279 ; K.286).

Ainsi, Saussure veut montrer que le signe ne peut être qu'un *mélange* original entre *deux* termes *homogènes*, et non pas le renvoi d'un terme à un autre tout à fait différent. Ce que permet la redéfinition de la langue, c'est donc de trouver cette réalité homogène sans laquelle il ne saurait être question d'un objet :

> « La langue ainsi délimitée est un objet de nature homogène. (Tandis que pas le langage.) C'est un système de signes, où les deux parties du signe sont du reste psychiques. » (E.1.43.260,262.3C,272 ; K.281).

Extraordinaire renversement à l'issue duquel le signe n'est plus un moyen pour communiquer une pensée, mais en soi une pensée, et une pensée qui, nous le verrons, échappe au sujet pensant. Nous retrouvons donc ici un leitmotiv de l'enseignement de Saussure : parler ne saurait être communiquer des pensées, puisque la parole est déjà une pensée. Mais ce premier mouvement est lui-même en réalité double, et il aboutit à la construction de deux concepts majeurs, que l'on ne peut comprendre que si on y voit pour ainsi dire des indices de mouvement : d'une part un mouve-

ment de « spiritualisation du signe » qui perd toute assise ou toute « base » matérielle, et donne lieu au concept de « *signifiant* » ; d'autre part un mouvement d'intériorisation de la signification dans la langue, qui devient ainsi « linguistique » mais uniquement dans la mesure où elle est un élément constitutif de la détermination du signe lui-même, c'est-à-dire en tant que « *signifié* ». Les notions de signifiant et de signifié ne peuvent être comprises que comme des conséquences de cette intériorisation de la dualité dans le signe lui-même.

> « Le signe linguistique repose sur une association faite par l'esprit entre deux choses très différentes, mais qui sont toutes deux psychiques et dans le sujet : une image acoustique est associée à un concept. » (E.1.149.1095.3C,278 ; K.284).

Le terme d'« image acoustique » est en effet introduit pour marquer la différence entre la réalité physique et l'appréhension psychique du son. Le son dont Saussure parle ici n'est pas la réalité physique étudiable par le physicien, mais la *sensation* du son :

> « L'image acoustique n'est pas le son matériel, c'est l'empreinte psychique du son. Concept : spirituel / Image acoustique : matérielle (au sens de sensorielle, fournie par les sens, mais pas de physique). » (E.1.149.1096.3C,278).

> « Cette image acoustique est à distinguer entièrement du fait non psychique (physique) du son. L'image verbale (acoustique) c'est le son rendu en sensations psychiques. » (E.1.38.206.3C,266 ; K.279).

Le terme d'image acoustique ne doit pas induire en erreur : il ne saurait s'agir de prendre la *représentation* du son plutôt que le son lui-même. On retomberait alors sur

les problèmes de la délimitation du signe, puisqu'il n'y a rien de déterminant dans la réalité physique du signe et que l'« image acoustique » ne saurait être une sorte de *reconnaissance* d'un événement physique typique. Aussi Saussure suggère-t-il de remplacer ce terme par celui d'impression acoustique, qui permet de replier pour ainsi dire la sensation sur elle-même.

> « L'image acoustique n'est pas proprement dit : c'est impression acoustique que l'on devrait dire, existant d'une façon latente dans notre cerveau. » (E.1.43.261.3J,4).

Le signe n'est pas à proprement parler *perçu* : il est seulement senti. L'expérience ne pouvant être *produite* par rien d'extérieur, il faut considérer la sensation non pas comme signe d'une chose, mais comme transformation qualitative d'une expérience singulière. L'indéterminabilité du signe amène donc Saussure à réintroduire l'idée de *qualité* : elle est de fait un argument en faveur d'une philosophie qui considère un fait psychologique non comme la représentation de quelque chose de non-psychologique, mais comme une modification du sujet. Si en effet les signes sont des états mentaux, assurément les « états mentaux » ne sauraient être des signes des choses. Le signe saussurien est une donnée immédiate de la conscience au sens du premier livre de Bergson.

> « L'impression acoustique est-elle définissable ? Elle n'est pas plus définissable que la sensation visuelle du rouge ou du bleu, laquelle est psychique, est complètement indépendante en soi du fait que ce rouge dépend de 72000 vibrations qui pénètrent dans l'œil ou du nombre que l'on veut. Mais est-elle sûre et nette ? Parfaitement sûre et nette ; elle n'a besoin d'aucune aide. Quand les Grecs ont distingué les lettres avec leur

inimitable alphabet, croyez-vous qu'ils se soient livrés à des études ? Non. Ils ont simplement senti que *l* était une impression acoustique différente de *r*, et *r* différent de *s*, etc. » (ELG.247).

Le rapport du nouveau concept de signifiant à l'ancienne notion de signe est donc comparable au rapport qu'il y a entre une sensation vécue et la description extérieure que l'on peut faire de sa cause occasionnelle. La description physique ou physiologique d'une sensation permet de la décrire, mais uniquement si on part de l'*effet que ça fait* à un sujet d'entendre ce qu'il entend. L'impression acoustique n'est même pas un son pur à même de susciter diverses émotions, mais un sentiment complexe et indéfinissable : de même, à l'écoute d'une symphonie, nous sommes « marqués », troublés, et ce que nous avons *entendu*, l'*expérience* que nous avons faite, c'est ce trouble lui-même et non pas le son auquel nous l'associerions. Tel était d'ailleurs l'enseignement de Bergson : parler de la sensation en lui retirant toute valeur représentative, c'est désigner immédiatement quelque chose comme un *sentiment*. La sensation est d'emblée un phénomène spirituel, aussi spirituel que la plus haute émotion esthétique.

Si cependant Saussure conserve le terme d'image acoustique, c'est, dit-il, parce que cette impression *acquiert*, par le jeu de la valeur, un « pouvoir évocateur ». Ainsi, elle renvoie bien à quelque chose, sur le mode non pas de la représentation, mais de l'évocation.

> « Il y aurait peut-être à reprendre au terme *d'image acoustique*, car une *image* a toujours un lien avec la chose qu'elle représente. Image est pris au sens le plus général de figure ayant quelque pouvoir évocateur, parlant à l'imagination. Plus tard nous verrons cette image devenir beaucoup plus précisément évo-

catrice, et c'est au nom de ce fait qui n'est pas primaire que nous garderons cette expression. » (E.1.155.1138.3C,281 ; K.288).

Psychique veut donc dire *vécu*, et non pas représenté. C'est pourquoi le signe vocal de la langue n'a pas besoin d'être verbalisé pour être réel : « Une occasion fort simple de se mettre en face du caractère psychique des images acoustiques, c'est d'examiner le langage intérieur. Sans remuer les lèvres ou la langue nous pouvons, par exemple, nous réciter un morceau de poésie appris par cœur ; nous l'entendons intérieurement. » (CLG.98). Non parce que l'on *s'imaginerait* parlant, mais parce qu'on se contente de l'impression que nous fait ou plutôt qu'est le signe tout entier, sans actualisation physique ou physiologique, tout comme l'impression que constitue une mélodie peut nous poursuivre en l'absence de toute sensation acoustique.

La découverte du caractère « psychique » (parce que double) du signe amène donc Saussure à considérer le signifiant comme une *qualité sensible*, et c'est ce que signifie le terme d'« image acoustique ». Qu'en est-il de la signification ? Elle devient, dans la nouvelle conception du signe linguistique, un « concept ». À nouveau il faut comprendre ce terme *a contrario* : Saussure veut dire que la signification d'un signe n'est pas et ne saurait être une chose extérieure, un « objet désigné » (ELG.231). Mais qu'entendre par là ? Faut-il l'entendre à la manière du « concept » frégéen, pure essence intelligible, ou bien de l'« intention » husserlienne, acte de conscience, visée intentionnelle ? Ni l'un ni l'autre, dans la mesure où ce concept ne saurait être déterminé en lui-même, en dehors de la langue.

« Psychologiquement, que sont nos idées, abstraction faite de la langue ? Elles n'existent probablement pas. Ou sous une

> forme qu'on peut appeler amorphe. Nous n'aurions <d'après philosophes et linguistes> probablement <pas> le moyen de distinguer <clairement> deux idées sans le secours de la langue (langue intérieure naturellement). Par conséquent, prise en elle-même, la masse purement conceptuelle de nos idées, la masse dégagée de la langue représente une espèce de nébuleuse informe où l'on ne saurait rien distinguer dès l'origine. » *(E.1.252.1821-1822.3C,397)*.

Est-ce que la thèse de Saussure signifie alors que les idées que nous avons des choses sont déterminées par la langue que nous parlons ? Il conserverait la notion classique de « signification », en se contentant d'inverser le principe de sa genèse. Au lieu que ce soient les choses qui décident des idées que nous avons, au lieu que ce soient les possibilités de notre expérience, ce seraient les langues naturelles. Nous serions donc devant une version moderne de l'idéalisme, l'« idéalisme linguistique » : il ne suffirait pas de dire que le signe ne renvoie pas à un objet extérieur donné, mais à l'idée de cet objet ; il faudrait ajouter que cette idée nous est elle-même donnée par notre langue, et non par notre rencontre avec la réalité. Telle est l'interprétation qu'en fait, par exemple, Vincent Descombes pour mieux le critiquer (1983.179-186). Quand je parle d'un cheval, je ne fais pas allusion à une chose rencontrée ou à une classe de choses rencontrées, ni à une possibilité de toute vie consciente, mais plutôt à cette perception qui est produite par le fait que je suis né dans un monde linguistique où l'on parle de *chevaux*. On a souvent présenté la thèse de Saussure comme une version de celle connue dans le monde anglo-saxon sous le nom de thèse de Sapir-Whorf, qui consiste en somme à affirmer que les langues déterminent le pensable, et qui reprend

ainsi un très vieux problème, celui de savoir si l'on peut penser alors qu'on n'est pas capable de parler, ou si la faculté de penser n'est pas intimement liée à celle de parler[3].

On n'a cependant à peu près jamais fait remarquer que cette thèse, chez Saussure, ne peut être comprise qu'à la condition que l'on rappelle que le son lui-même est *déjà une pensée*. Il ne saurait donc être question de dire que la langue structure la pensée, si du moins cela doit signifier que la langue est antérieure et extérieure à la pensée, ou que le signifiant est antérieur au signifié[4]. C'est précisément l'inverse que dit Saussure : non pas que le *moyen* de communiquer que serait la langue détermine ce qu'il y a à communiquer, mais plutôt que le langage n'est pas un moyen de communiquer des pensées, parce qu'il est lui-même une pensée. C'est précisément parce qu'il y a un problème du langage que Saussure fait l'hypothèse de la langue, et c'est pour n'avoir pas vu ce problème que les critiques d'inspiration wittgensteiniennes faites à Saussure non seulement ne l'atteignent pas, mais révèlent leur fragilité.

Ainsi, Vincent Descombes, dans sa *Grammaire d'objets en tous genres*, s'efforce de montrer que l'erreur de la conception de la langue comme nomenclature ne tient pas à la manière dont elle conçoit le signifié, mais à une confusion plus profonde, dénoncée par Wittgenstein, sous la critique de qui Saussure tomberait donc. C'est tout simplement qu'elle « ne décrit pas la langue, mais plutôt un emploi possible de la langue. Dans cet emploi, on ne trouve pas des mots correspondant à des choses, mais des mots utilisés pour dénommer des choses. » (1983.212). La désignation

n'est qu'un usage parmi d'autres. Il faut donc distinguer l'étude de la langue et l'usage de cette langue pour « signifier », ce qui peut vouloir dire beaucoup de choses en fonction de ce que l'on a à dire ou plutôt à faire avec notre langage. Un signe ne devient un signe qu'au sein d'une *pratique*. Il n'y a pas là les bases pour une « sémiologie », car il n'y a aucune propriété commune à tous les signes, et certainement pas la classique « dualité ». L'intérêt de l'affirmation célèbre du Wittgenstein des *Investigations philosophiques*, selon laquelle *la signification, c'est l'usage*, est précisément qu'il ne s'agit pas d'une nouvelle théorie de la signification, mais d'une disqualification de la question elle-même. On peut se disputer longtemps sur la question de savoir si signifier c'est montrer, affirmer, schématiser, etc., mais en réalité, il ne sert à rien de proposer un concept univoque de la signification, parce qu'on parle là non des choses elles-mêmes, mais des usages des choses. Wittgenstein donne une liste forcément non exhaustive de tout ce que peut signifier « parler » :

> « Mais combien de sortes de phrases existe-t-il ? L'affirmation, l'interrogation, le commandement peut-être ? – Il en est d'innombrables sortes ; il est d'innombrables et diverses sortes d'utilisations de tout ce que nous nommons " signes ", " mots ", " phrases ". (...)
>
> Commander et agir d'après des commandements.
>
> Décrire un objet d'après son aspect, ou d'après des mesures prises.
>
> Reconstituer un objet d'après une description (dessin).
>
> Rapporter un événement.
>
> Faire des conjectures au sujet d'un événement.
>
> Former une hypothèse et l'examiner.
>
> Représenter les résultats d'une expérimentation par des

tables et des diagrammes, etc. » (*Investigations philosophiques*, §23 in Wittgenstein.1961).

La notion de « jeu de langage » n'a pas d'autre sens que de montrer l'impossibilité de toute théorie générale sur le langage, en particulier de la logique comme théorie a priori des conditions formelles de tout langage en général : « Le mot " *jeu* de langage " doit faire ressortir ici que le parler du langage fait partie d'une activité ou d'une forme de vie. » (Idem). On sait qu'il s'agit d'une critique de sa propre entreprise du *Tractatus*, dont l'ambition était précisément de faire de la logique propositionnelle, la théorie (paradoxale) de la forme de tout langage en général. Car une théorie générale du langage lui attribue toujours a priori une fonction (par exemple pour la logique propositionnelle : l'affirmation de quelque chose). Mais si parler relève d'usages forcément divers, n'importe quoi peut servir à parler. On peut donc se servir d'une langue naturelle comme d'un langage, mais elle n'est pas en elle-même un langage. C'est ainsi d'ailleurs que Descombes réinterprète la distinction de la langue et de la parole, et la phrase (apocryphe) selon laquelle « la linguistique a pour objet la langue en elle-même et pour elle-même », laissant ainsi à la philosophie le soin de l'analyse de la parole, c'est-à-dire des différents usages de la langue.

Cependant, cela suppose que les choses utilisées soient d'abord données, extérieurement à l'usage qu'on en fait. Or tel n'est pas le cas des faits linguistiques. Rien ne saurait y être considéré comme une « chose », ni même comme une classe de « choses », d'abord posée puis utilisée à diverses fins. Pour l'acte de langage le plus répandu, celui

qu'on dit « linguistique », on constate, comme par hasard, que *rien ne peut être considéré comme une chose utilisée*, du moins si l'on se contente du sens commun du mot *usage*. La compréhension de ce problème est la plupart du temps absente des critiques de la notion de signification d'inspiration wittgensteinienne. Nous avons dès l'introduction mentionné les déclarations de Quine et de Bouveresse nous engageant à nous en tenir au « phénomène linguistique spatio-temporel » (Bouveresse.1987.230). Ce à quoi nous pouvons répondre la même chose que Saussure disait à propos des néogrammairiens : nos « empiristes » ne savent pas ce à quoi ils s'engagent…

Saussure ne fait aucune confusion entre le signe et l'usage du signe. Il propose simplement d'appeler *signes* ces « choses » ou ces « pensées » qu'il faut présupposer pour déterminer dans cet ensemble confus de phénomènes qu'est un acte de langage, quelque chose dont on se sert. Wittgenstein a raison : on ne peut définir le langage par une *fonction* particulière, car sa vocation est d'en avoir d'innombrables. Mais précisément, chez Saussure la signification n'est pas une fonction du signe, mais une dimension intérieure de la chose même qu'il est, un critère de sa délimitation. Il se peut que la différence si mystérieuse entre la valeur et la signification que Saussure fait explicitement (CLG.160) – apparemment en contradiction avec d'autres textes tout aussi formels (notamment celui qui dit que le concept n'est « que » la valeur [5]) – concerne précisément la différence entre le signe et l'usage : le signe français *mouton* peut être employé de la même manière que le signe anglais *sheep*, donc avoir la même signification, mais il n'aura jamais la

même valeur. L'un appartient finalement à la parole, c'est-à-dire à l'actualisation du signe, l'autre à la langue, c'est-à-dire à la détermination du virtuel en lui-même.

C'est même la raison pour laquelle le « concept » correspondant à un signe n'est pas séparable du signe lui-même, et ne peut être défini autrement que comme le sens de ce signe. Il n'y a aucun sens à demander : « que veut dire " chien " ? » si jamais on entend par là le « signe » de la langue française qui se trouve dans le cerveau des locuteurs qui ont appris cette langue (en revanche, cela en a si l'on cherche à savoir ce que je voulais dire par « chien » quand je me suis exclamé « Quel chien ! »). Il faut demander : « *qu'est-ce* que " chien " ? » De même que « pour le mot *chien*, je commence par penser à un chien, si je veux savoir comment je prononce » (ELG.118), je n'ai pas d'autre solution pour savoir ce que je pense quand je pense à ce que veut dire le mot « chien » que d'évoquer l'impression acoustique « chien ».

> « Le ne doit pas seulement rappeler la différence qu'il y a à s'occuper d'un mot dans son sens ou hors de son sens, mais aussi l'impossibilité qu'il y aurait à circonscrire et fixer ce sens autrement qu'en disant : c'est le sens correspondant par exemple à neos, ou par exemple à [ ]. Aucune description du sens et de la synonymie n'est jamais à hauteur du sens exact et complet : il n'y a d'autre définition que celui de sens représentant la valeur connue de telle forme . » (ELG.103-104).

Le caractère tautologique montre seulement qu'il n'y a pas plus de sens à vouloir définir ce concept indépendamment du signe, qu'à vouloir définir l'impression acoustique que nous fait « chien » en elle-même. Car ces deux événe-

ments psychiques servent l'un et l'autre à déterminer la *pensée* qu'est le signe lui-même *dans sa totalité.* La thèse de Saussure ne saurait donc être rabattue sur celle de Sapir-Whorf, car elle ne répond pas à la même question. Il s'agit non pas de dire qu'il n'y a de sémantique que linguistique, mais plutôt qu'en linguistique, la sémantique ne saurait être un domaine séparé, car il s'agit d'une des dimensions de la détermination des unités, et qu'en celle-ci se résume sa « tâche tout entière » (E.1.250-251.1811sq.2R,37 ; G.37). La meilleure manière d'éclaircir le sens d'une entité de langue c'est de déterminer la « pensée » qu'elle est, et, pour cela, de circonscrire sa *place* dans cette langue, autrement dit de reconstruire le système de la langue. C'est alors qu'on dépassera la tautologie, sans non plus confondre le sens d'une unité de langue et ses usages. Loin donc d'appeler à réduire toute sémantique à une explication des termes du langage (explicitation du sens des mots), il s'agit au contraire de montrer qu'il n'y a pas de différence entre le sens d'un terme du langage et sa détermination même. Il n'est pas plus légitime de faire une sémantique séparée du reste qu'une phonologie abstraite du fait que les actes de langage supposent quelque chose qui ne se confond pas avec ses actualisations.

> « Nous disons qu'il n'y a pas de morphologie hors du sens, malgré que la forme matérielle soit l'élément le plus facile à suivre. Il y a donc encore bien moins à nos yeux une *sémantique* hors de la forme ! » (ELG.108).

La sémantique de la langue française, c'est la langue française elle-même prise comme système. Le sens *théorique* de cette intériorisation du « concept » dans le signe lui-même est clair : il s'agit d'unifier dans la théorie

de la *valeur* la linguistique, pour redéfinir *à partir de la notion de valeur* les différentes branches de la linguistique.

De même que l'on peut décrire à quoi correspond phonétiquement l'acte que réalise quelqu'un qui veut produire un « p » en observant les mouvements de l'appareil vocal, de même on peut imaginer qu'on pourra un jour décrire grâce à des techniques de psychologie expérimentale ou d'imagerie cérébrale à quoi « pense » actuellement un sujet lorsqu'il pense à un « chien », bien que cela soit « momentanément hors de toute prévision possible du linguiste ou du psychologue » (ELG.115). Mais, même alors, on n'aura pas le « concept » linguistique lui-même, celui qui entre dans la détermination de l'impression acoustique, pas plus qu'on n'a « l'image acoustique » en elle-même lorsque l'on analyse les vibrations du tympan ou que l'on décompose les articulations de l'appareil vocal. On aura simplement un autre plan substantiel pour *décrire* les valeurs données par ailleurs : non plus seulement la « phonologie », mais aussi la « psychologie ».

Une objection cependant pourrait ici nous arrêter. Ayant constaté le caractère « incorporel » des signes, Saussure aurait pu penser qu'il fallait non pas réduire toute la théorie du langage à une théorie nouvelle de ce qu'il appelle « valeur », mais au contraire reconnaître que *tout* dans la langue est sémantique. Le donné phonique fonctionnerait-il alors seulement comme un ensemble d'*indices*, permettant à une signification positive de se projeter sur le donné phonique et de déterminer ainsi une impression acoustique indépendamment de la sensation effective ? Une partie de la linguistique post-chomskyenne est d'ailleurs

allée dans cette direction. Il est vrai que l'argument de l'indétermination de l'unité ne saurait valoir de la même manière pour l'impression acoustique et pour le concept, car on peut se mettre face à la « substance sonore » de diverses manières (en observant les mouvements articulatoires, en enregistrant la réalité phonique du son, etc.), mais l'on ne saurait se mettre devant la « substance pensante » pour *constater* qu'elle est amorphe, puisque par définition nous n'avons de pensée que distincte [6].

Il se trouve que Saussure donne un argument « empirique » en faveur de sa thèse, sur lequel nous aurons l'occasion de revenir : il s'agit de l'impossibilité de donner une définition positive d'une signification qui rende compte de la totalité de ses emplois. Par exemple, qu'est-ce que je « pense », à quoi je fais référence ou allusion, quand je dis ou j'entends « soleil » ? Je serais, assurément, bien incapable de le dire exhaustivement, car la synonymie n'est pas limitable *de manière positive.*

> « La " synonymie " d'un mot est en elle-même infinie, quoiqu'elle soit définie par rapport à un autre mot. (...) vouloir épuiser les idées contenues dans un mot est une entreprise parfaitement chimérique, à moins peut-être de se borner à des noms d'objets matériels et d'objets tout à fait rares, par exemple aluminium ou eucalyptus, etc. Déjà si l'on prend le *fer* ou le *chêne*, on n'arrivera pas au bout de la somme de significations (ou d'emplois, ce qui est la même chose) que nous donnons à ces mots (...). Quant à épuiser ce qui est contenu dans *esprit* par opposition à *âme* ou à *pensée* (...) une vie humaine pourrait sans exagération s'y passer.
>
> Aucun signe n'est donc limité dans la somme d'idées positives qu'il est au même moment appelé à concentrer en lui seul ;

il n'est jamais limité que négativement, par la présence simultanée d'autres signes ; et il est donc vain de chercher quelle est la somme des significations d'un mot. (...)

(Corollaire). – Il n'y a pas de différence entre le sens propre et le sens figuré des mot (...)[7]. » (ELG.77-80).

Ainsi, le fait que la signification (cette signification même dont nous avons conscience) ne puisse jamais être complètement *donnée en soi*, prouve précisément qu'on ne saurait compter sur elle seule pour déterminer le signe. L'*expérience de pensée* qui vise à savoir ce qu'on pense quand on pense « soleil » (en le séparant de ses usages) échoue forcément : on ne pense rien de particulier, rien de déterminé en soi. La mise en symétrie du signifiant et du signifié repose dès lors sur une hypothèse théorique forte : alors qu'on aurait tendance à traiter comme un phénomène propre au *sens* cette hétérogénéité désespérante des usages possibles (en construisant des hypothèses sur la métaphore, le sens littéral, etc.), Saussure compare ce phénomène à celui de la « fluctuation » des réalisations *phoniques* (sur lequel nous reviendrons), et fait de cette propriété une conséquence du mode de détermination du *signe* lui-même.

Le « concept » n'est donc pas séparable du signe, il n'est ni « avant » l'acquisition d'une langue naturelle, ni « après », parce que la pensée du signe suppose la pensée du concept, et que toutes les deux constituent en réalité *une seule et même pensée*. Mais alors il faut aller jusqu'au bout du raisonnement. L'impression acoustique n'est donc pas vraiment une impression acoustique, le concept n'est pas vraiment un concept, et leur prétendue association n'en est pas vraiment une. À l'issue de ces deux mouvements d'inté-

riorisation du *signe dans l'esprit*, et de la *signification* dans le signe, on doit dire que le signe est non pas une association entre deux termes, mais bien plutôt en soi une *expérience double.*

> « Il faut dire la même chose de la face spirituelle du signe linguistique. Si l'on prend pour eux-mêmes les différents concepts en les détachant de leur représentateur <d'un signe représentatif>, c'est une suite d'objets psychologiques : <aimer, voir, maison>. Dans l'ordre psychologique on pourra dire que c'est une unité complexe. Il faut que le concept ne soit que la valeur d'une image acoustique pour faire partie de l'ordre linguistique. Ou bien, si on le fait entrer dans l'ordre linguistique, c'est une abstraction.
>
> Le concept devient une qualité de la substance acoustique comme la sonorité devient une qualité de la substance conceptuelle. » (E.1.232.1694-1697.3C,288 ; K.292).

Il faut entendre le terme de qualité dans ses deux acceptions. D'une part le concept détermine la *nuance* de l'impression acoustique elle-même. Mais réciproquement, le fait d'être audible devient une *propriété* du concept, de la substance conceptuelle. Le concept linguistique est donc un concept sonore, de même que l'impression acoustique linguistique est une audition intérieure. Ainsi le signe n'est pas l'association entre une impression acoustique et un concept, mais une requalification de la sensation sonore par le fait même qu'elle est associée à un concept, et la requalification d'un concept comme concept sonore, donc l'induction d'une expérience nouvelle, indissolublement acoustique et sonore.

Il faut alors corriger la définition du signe. Il ne s'agit pas à proprement parler d'une « association de deux termes également psychiques », si par association on entend

un acte de l'esprit qui, à une pensée donnée, associe nécessairement une autre pensée. Il s'agit plutôt d'une seule pensée, mais déterminée par un double mouvement.

> « Mais en réalité il n'y a dans la langue aucune détermination ni de l'idée ni de la forme ; il n'y a d'autre détermination que celle de l'idée par la forme et celle de la forme par l'idée. » (ELG.39).

> « De même qu'il n'y a pas de signification hors du signe *a*, de même il n'y a pas de signe hors de la signification. » (ELG.73).

Le signe est « psychique », non en tant qu'association entre deux objets de conscience, mais plutôt en tant qu'objet de conscience *en lui-même double*, que « pensée complexe ». C'est une « pensée-son » (E.1.253.1830.2R,3 ; G.37) ou un « son-pensée [8] ». Cela signifie que le champ de ces *objets* d'un genre nouveau, les signes, donnant lieu à une science psychologique elle-même nouvelle, la sémiologie, n'est autre que le domaine des *synesthésies*.

Mais on comprend alors que, bien qu'il soit qualitatif, le signe ne puisse donner lieu à une description phénoménologique. Les expériences que sont les signes ne sont jamais qualitativement définissables parce qu'elles sont forcément doubles, elles mettent en jeu deux registres d'expérience. Les signes instituent un ordre de l'expérience nouveau, qui n'appartient à aucun plan d'expérience (« substance ») préconstitué. De ce double mouvement d'intériorisation du signe dans l'esprit, puis d'intériorisation de la signification dans le signe, on peut conclure 1) le signe est purement qualitatif, mais 2) que cette qualité ne correspond à aucun plan qualitatif donné, mais à quelque chose qui fait résonner les champs qualitatifs les uns dans les autres. Ainsi, à peine

la réflexion sur le signe nous a-t-elle montré la légitimité philosophique d'une conception de la pensée comme expérience, qu'elle nous force aussi à voir dans le signe une forme d'expérience induite originale. Si le langage est une manière de penser, cette manière de penser ne saurait être ni une simple *affirmation de quelque chose* ni une simple *expérience*. Le signe est une forme de pensée originale.

C'est pour désigner cette dualité interne au signe et symétrique que Saussure a proposé, dans l'une des toutes dernières leçons de « linguistique générale » qu'il ait faites, les concepts de « signifiant » et de « signifié ». Il s'agissait de *corriger* des formulations antérieures.

> « Une amélioration peut être apportée à la formule de ces deux vérités en employant les termes de *signifiant* et de *signifié*. Explication de cette modification de terme : Quand on entre dans un système de signes de l'intérieur, il y a lieu de poser, <d'opposer> le signifiant et le signifié, ce qui les place vis-à-vis l'un de l'autre <en laissant de côté opposition d'image et de concept>. » (E.1.147.1084.3C,309 et E.1.151.1118.3C,309 ; K.305-306).

Les termes d'image acoustique et de concept avaient en effet l'inconvénient d'évoquer des dimensions déjà données de l'expérience. Au contraire, signifiant et signifié sont constituées dans le signe même. Loin d'être séparés, le signifiant et le signifié sont mêlés dans une seule et même chose. La prétendue barre dont parlera Lacan qui viendrait séparer le signifiant et le signifié n'est donc pas si intransigeante que cela. Et d'ailleurs, Saussure le dit explicitement par un dessin, où il met la barre en pointillés.

> « Il faut le symbole [⁄] et non [/] ou [⟷] ou [↕].
> (...)

Pour qu'il y ait fait linguistique il faut l'union de deux séries, mais une union d'un genre particulier – dont il serait absolument vain de vouloir explorer en un seul instant les caractères ou dire d'avance ce qu'elle sera. » (ELG.103).

On sait que pour caractériser cette « union », Saussure a tenté un grand nombre de métaphores. Il a parlé du *recto* et du *verso* d'une feuille de papier, d'un mélange chimique (par exemple CLG.145 ou E.1.233.1699.3C,289 ; K.292), de l'âme et du corps (E.1.233.1698.3C,289 ; K.292), etc. Chacune de ces comparaisons « cloche par bien des points » (id., version J), pour une raison bien simple : c'est qu'on ne saurait donner d'exemples d'un lien indissoluble qui ne soit pas fondé d'une manière ou d'une autre *physiquement*[9]. Cependant, elles montrent bien que le signe est une pensée complexe et non pas l'association de deux pensées. En somme dire du concept qu'il est une propriété inhérente au signe, c'est uniquement attirer l'attention sur le *caractère intrinsèquement double du signe comme expérience.*

2. Philosophie symboliste

Cette intériorisation dans l'« esprit » de la dualité du signe, loin de valoir comme une réduction de la sémiologie à la psychologie, permet au contraire à Saussure de mettre en évidence l'originalité ontologique du signe, et à travers lui de « l'esprit ». Si le signe est donné comme une *qualité double* au sujet, l'association constitutive du signe ne saurait être *constituée* par lui : c'est un « être double », un « terme double », une « chose double », une « nature double ».

« Le signe n'est pas la suite de syllabes – c'est *l'être double** constitué par une suite de syllabes dans la mesure où on y

attache une signification déterminée. Le signe est double : Signification/syllabes : c'est le point le plus difficile de la sémiologie, et ce côté aura été négligé aussi par la manière indiquée d'envisager la question. On pourrait représenter cette correspondance par la comparaison que voici : on ne peut découper le recto d'une feuille de papier sans le verso. On ne peut prendre l'un des deux que par abstraction. » (E.1.254.1834.2R,22 ; G.24).

« On pose qu'il existe des *termes doubles* * comportant une forme, un corps, un être phonétique – et une signification, une idée, un être, une chose spirituelle.

Nous disons d'abord que la *forme* est la même chose que la *signification* (...). » (ELG.42).

« On ne peut vraiment maîtriser le signe, le suivre comme un ballon dans les airs, avec certitude de le rattraper, que lorsqu'on s'est rendu complètement compte de sa nature – *nature double* * ne consistant nullement dans l'enveloppe et pas davantage dans l'esprit, dans l'air hydrogène qu'on y insuffle et qui ne vaudrait rien du tout sans l'enveloppe. » (ELG.115).

Dès lors, affirmer le caractère « psychique » du signe, ce n'est pas refuser toute réalité au signe, mais au contraire désigner son « lieu d'*existence* ». On se souvient que Saussure délimitait dans l'association du concept et de l'image dans le cerveau le « lieu » de la langue, faisait de l'esprit le « lieu des signes » (ELG.19 et 54), et que, si la conscience est un critère de ce qui est *réel*, c'est que les signes du langage sont des *êtres d'esprit*, saisis par une *perception interne.* Cependant, ce qui importe dans la spiritualisation du signe c'est qu'elle ne peut que s'accompagner d'une *affirmation proprement ontologique*, à savoir qu'il y a des êtres non simples, des êtres doubles. Relativement à cette découverte, le fait que le signe soit psychique et non physique est clairement présenté par Saussure comme une chose secondaire. Ainsi,

après avoir demandé : « Où est " LE SIGNE " dans la réalité des choses ? », et répondu : « Il est sous notre front », Saussure ajoutait cependant que « sa nature (matérielle ou immatérielle peu importe) est COMPLEXE » (ELG.131). La reconnaissance de l'originalité ontologique du signe est plus importante que sa « localisation » sur tel ou tel « plan de réalité » déjà donné et supposé simple. En ce sens, dire que la conscience du signe est le seul critère d'existence du signe parce que le signe est une « réalité mentale », ce n'est pas retomber dans les illusions du réalisme psychologique qui considère l'introspection comme une sorte de perception intérieure. Car si le signe est une « réalité mentale », c'est dans la mesure où une réalité mentale n'est pas une réalité comme les autres. Un seul indice le laisse déjà penser : la perception du signe ne saurait être extérieure au signe perçu.

Cette dualité du signe est au cœur du problème ontologique *singulier* dans lequel Saussure voyait la source des difficultés épistémologiques (classement) et méthodologiques (difficulté à mettre au point une terminologie adéquate) de la linguistique. La plupart des termes utilisables pour mettre en évidence cette dualité du signe sont inadéquats.

> « Parler d'image vocale (cf. image acoustique) est aussi digne de toutes réserves quant à son emploi. C'est une question que nous savons ne pouvoir trancher si l'on veut appeler signe le total (combinaison du concept avec l'image), ou bien si l'image acoustique elle-même peut être appelée signe (la moitié la plus matérielle). En tout cas si *arbos* est appelé signe ce ne sera jamais qu'en tant que portant un concept. Il y a là un point de terminologie à résoudre ; il faudrait deux mots différents. » (E.1.150.1111-1113.3C,280 ; K.287).

C'était originellement pour éviter ce genre de difficultés que Saussure avait proposé la création des néologismes « signifiant » et « signifié ». Mais Saussure avait prévu que son concept de signe finirait par glisser vers celui de signifiant, ce qui arriva avec l'affirmation, notamment par Lacan, du « *primat du signifiant* » *sur le signifié*.

> « Nous n'aurons pas gagné par là ce mot dont on peut déplorer l'absence et qui désignerait sans ambiguïté possible leur ensemble (signifié/signifiant). N'importe quel terme qu'on choisira (signe, terme, mot, etc.) glissera à côté et sera en danger de ne désigner qu'une partie. Probablement qu'il ne peut y en avoir. Aussitôt que dans une langue un terme s'applique à une notion de valeur il est impossible de savoir si on est d'un côté ou de l'autre de la borne ou des deux à la fois. Donc très difficile d'avoir un mot qui *désigne sans équivoque une association.* » (E.1.151.1119.3C,310 ; K.304).

La dualité est « le point le plus difficile de la sémiologie » et le plus « négligé » (E.1.254.1834.2R,22 ; G.24). De fait, ne tenant pas compte de cette mise en garde, on a bien souvent rabattu la *proposition de Saussure sur* la conception classique du signe comme association [10]. Mais, ce malentendu, cette équivoque, qui accompagne nécessairement la notion de signe, est précisément la raison pour laquelle elle convient à la langue pour décrire la « réalité concrète du langage » : le signe est ce « principe d'erreur » qui fait du langage un être forcément plein de *mirages*, et rend la tâche d'en parler si délicate, car toujours le terme désignant l'ensemble glissera vers celui qui désigne la moitié qu'on croit la plus visible. Dans les notes résumées par lui-même sous le titre « L'essence double du langage », Saussure a d'abord tenté de mettre au point une terminologie permettant de contenir

ce glissement terminologique (cf. par ex. « sème », in ELG.105), avant d'y renoncer finalement et d'assumer l'équivoque du mot « signe » comme adéquate à son contenu, préférant se soumettre à la langue, plutôt que de multiplier des néologismes.

> « Montrer que *terme* a été aussi incapable que *signe* de garder un sens matériel ou inversement. " Dans ces termes " est textuel. » (ELG.107).

Ce qui constitue le signe ce n'est donc pas seulement la dualité, mais ce glissement constant qui fait passer un terme double pour un terme simple. La « substance glissante du langage » (ELG.281) tient à cette duplicité des signes : il est de la nature de ce qui est double de se faire passer pour simple. C'est précisément parce qu'elle est essentielle que l'objet qu'est le langage est forcément *trompeur* : c'est pour cela que Saussure justifiait la nécessité des comparaisons (les « métaphores ») pour « entrevoir la si complexe nature de la sémiologie particulière dite langage – pour définir une bonne fois cette sémiologie particulière qui est le langage non dans un de ses côtés, mais dans cette irritante duplicité qui fait qu'on ne le saisira jamais » (ELG.217). La duplicité du signe est celle de Dionysos.

Mais c'est précisément parce que cette dualité interne lui donne un statut ontologiquement problématique que le signe convient en dernière instance pour désigner la nature des réalités concrètes du langage.

> « En cherchant où pouvait être le plus véritablement le principe premier et dernier de cette dualité incessante qui frappe jusque dans le plus infime paragraphe d'une grammaire, toujours susceptible en dehors des fausses rédactions de recevoir deux formules légitimes, et absolument distinctes, nous croyons

qu'il faudra en dernier lieu revenir toujours à la question de savoir ce qui constitue de par l'essence du langage *une identité linguistique.*

Une *identité linguistique* a cela d'absolument particulier qu'elle implique l'association de deux éléments hétérogènes. Si l'on nous invitait à fixer l'espèce chimique d'une plaque de fer, d'or, de cuivre, d'une part, et ensuite l'espèce zoologique d'un cheval, d'un bœuf, d'un mouton, ce seraient deux tâches faciles ; mais si l'on nous invitait à fixer quelle " espèce " représente cet ensemble bizarre d'une plaque de fer attachée à un cheval, une plaque d'or mise sur un bœuf, ou d'un mouton portant un ornement de cuivre, nous nous récrierions en déclarant la tâche absurde. Cette tâche absurde est précisément celle devant laquelle il faut que le linguiste comprenne qu'il est d'emblée et dès l'abord placé. Il essaie d'y échapper, qu'on nous permette une expression vraiment trop juste ici, en partant par la tangente, c'est-à-dire en classant comme il semble logique les *idées* pour voir ensuite les *formes* – ou au contraire les *formes* pour voir ensuite les idées ; et dans les deux cas il méconnaît ce qui constitue l'objet formel de son étude et de ses classifications, à savoir exclusivement le point de jonction des deux domaines. » (ELG.17-19).

Tout signe est l'association de deux portions phénoménales pour ainsi dire requalifiées l'une par l'autre, arrachées à des domaines empiriques qui ont chacun leurs propres lois et leurs propres modes d'objectivation (de la même manière que la métallurgie et la biologie sont deux disciplines séparées pour autant qu'il y ait des causalités chimiques et des causalités biologiques), mais qui induisent par leur union une sorte de tiers plan, celui du signe. La comparaison « absurde » du signe avec cette *chimère* que serait *un cheval né orné* est sans doute plus forte et plus juste

que toutes celles que l'on peut trouver dans le reste du corpus saussurien : il désigne bien une union arbitraire devenue un ordre de réalité, comme si les chevaux pouvaient naître avec leurs ornements, les enfants avec leurs noms, et Elvis Prestley avec sa guitare… La sémiologie est à la psychologie ce qu'une telle bio-ornementologie serait à la biologie.

Le signe n'étant pas seulement une association, il devient donc un être double. On retrouve ce mouvement qui va de la reconnaissance de la perception linguistique comme synesthésie à la détermination du problème *ontologique* du langage comme être double, dans un texte étrange. Il s'agit d'une réponse de Saussure au questionnaire de son ami, le psychologue suisse Théodore Flournoy, sur les synesthésies optique et auditive, plus précisément sur la « couleur des voyelles ». Il vaut la peine de citer dans son intégralité ce texte certes non signé officiellement de Saussure – mais lequel l'est ?

> « Je ne crois pas pouvoir répondre à la question dans les termes où elle est posée. Car voici la circonstance qui me frappe.
>
> Nous écrivons en français la même voyelle de quatre manières différentes dans terr*ain*, pl*ein*, mat*in*, ch*ien*. Or quand cette voyelle est écrite *ain*, je la vois jaune pâle comme une brique mal cuite au four ; quand elle est écrite *ein*, elle me fait l'effet d'un réseau de veines violacées ; quand elle est écrite *in*, je ne sais plus du tout quelle sensation de couleur elle évoque dans mon esprit, et suis disposé à croire qu'elle n'en évoque aucune ; enfin si elle s'écrit *en* (ce qui n'arrive qu'après un *i* précédent), l'ensemble du groupe *ien* me rappelle assez un enchevêtrement de cordes de chanvre encore fraîches, n'ayant pas encore pris la teinte blanchâtre de la corde usée.
>
> Ce n'est donc pas, semble-t-il, la voyelle comme telle, c'est-à-dire telle qu'elle existe pour l'oreille, qui appelle une certaine sensation visuelle correspondante. D'un autre côté, ce

n'est pas non plus la vue d'une certaine lettre ou d'un certain groupe de lettres qui appelle cette sensation. Mais c'est la *voyelle en tant que contenu dans cette expression graphique* *, c'est l'être imaginaire que forme cette première association d'idées qui, par une autre association, m'apparaît comme doué d'une certaine *consistance* et d'une certaine *couleur*, quelque fois aussi d'une certaine *forme* et d'une certaine *odeur*.

Ces attributs de couleurs et autres ne s'attachent pas, autrement dit, à des valeurs acoustiques, mais à des valeurs orthographiques dont je fais involontairement des substances. L'être [voyelle *x* / lettre *x*] *est caractérisé par tel aspect*, telle teinte, tel toucher.

Je n'ai guère observé si dans les langues étrangères la série des correspondances est pour moi la même qu'en français. Il me semble en tout cas qu'elle y est moins intense, moins développée, moins précise.

En français, *a*, c'est-à-dire [voyelle a / lettre a], est blanchâtre, tirant sur le jaune ; comme consistance, c'est une chose solide, mais peu épaisse, qui *croque* facilement sous le choc, par exemple un papier (jauni par le temps) tendu dans un cadre, une porte mince (en bois verni resté blanc) dont on sent qu'elle éclaterait avec fracas au moindre coup qu'on y donnerait, une coquille d'œuf *déjà brisée* et que l'on peut continuer à faire crépiter sous les doigts en la pressant. Mieux encore : la coquille d'un œuf cru est *a* (soit de couleur, soit par la consistance de l'objet) mais la coquille d'un œuf dur n'est pas a, à cause du sentiment qu'on a que l'objet est compact, résistant. Une vitre jaunâtre est a ; une vitre de la couleur ordinaire, offrant des reflets bleuâtres, est tout le contraire de a, à cause de sa couleur, et quoique la consistance soit bien ce qui convient.

Un *a* qui n'est pas écrit *a*, par exemple l'*a* de roi, n'évoque pas ces idées – à moins que je n'écrive le même mot phonétiquement *rwa*.

> *Ou* c'est-à-dire [voyelle déterminée / lettres ou] évoque la sensation que donne un beau velours gris, ou un beau drap gris très moelleux, très fondu de ton. Lorsque la même voyelle, en allemand par exemple, s'écrit *u* la sensation est foncièrement la même, mais incomparablement moins forte.
>
> *U* c'est-à-dire [son ü / lettre u] est acier bleu sombre. – *i* est argent ou vif-argent. – *é* fermé est bois brun foncé, etc. Je ne trouve aucune couleur aux saveurs et odeurs. Pour les sons et les bruits, la possibilité d'une corrélation me semble moins absolument exclue ; mais s'il fallait définir la couleur d'un cri, il me semble plus facile de dire quelles couleurs il ne représente pas, que de trouver la couleur qu'il rappelle positivement. Seules les voyelles de mots ont pour moi des couleurs assez définies. » (Flournoy.1893.50-52).

La question n'était pas « quelle couleur *associez*-vous aux voyelles », mais bien « quelle couleur *trouvez*-vous aux voyelles ? ». Saussure la déplace de deux manières : d'une part en montrant que la « voyelle », comme chose à quoi peut s'associer une autre sensation, n'est pas une sensation simple, mais un « être » double, à la fois graphique et acoustique, et d'autre part que cette qualité sensible d'un genre nouveau entre en résonance avec tous les ordres de sensation : « (...) c'est *l'être imaginaire que forme cette première association d'idée*, qui, par une autre association, m'apparaît comme doué d'une certaine *consistance* et d'une certaine *couleur*, quelquefois aussi d'une certaine *forme* et d'une certaine *odeur*. » Loin donc que le signe soit fondé sur une association, il n'y a d'évocation ou d'« association libre » que pour un être *déjà double*. Mieux, ces associations entrent elles-mêmes dans la détermination de la qualité : « L'être [voyelle x lettre x] est *caractérisé* par tel aspect, telle

teinte, tel toucher. » Comme si le fait pour une entité du langage d'être associée à d'autres choses n'était pas une opération supplémentaire de l'esprit, mais un moment dans la *détermination de toute qualité double...* On peut voir dans ce texte un nouvel argument pour rapprocher la conception saussurienne du langage de celle de Freud. En effet, le concept même de langue semble impliquer quelque chose comme un « sujet », puisque les associations déterminant la valeur d'un signe linguistique sont par nature sans cesse reprises dans des réseaux d'associations propres à chaque sujet parlant quoique involontaires. Mais c'est peut-être aussi par cette cascade de synesthésies qu'elle se rapporte au monde.

En effet, au lieu de dire « *a* m'évoque le blanc » ou même « *a* est blanc », Saussure dit : « la coquille d'œuf cru est *a* (soit de couleur, soit par la consistance de l'objet) », comme si l'*a* devenait une qualité nouvelle, tels le blanc ou l'amer, qui avait une précision telle que l'on ne pouvait pas dire que *a* était d'une couleur connue, mais que telle chose connue avait précisément la nuance de couleur *a*. Loin donc que le langage soit, comme le dira Bergson, incapable d'exprimer la singularité des qualités sensibles, parce qu'il serait toujours commun, trop commun, c'est au contraire parce qu'un signe linguistique est déjà, en lui-même, une qualité inexprimable, qu'il peut si bien servir à exprimer les qualités : il faut entendre la phrase de Saussure « la coquille d'œuf cru est *a* », exactement comme l'on entend « Lionel Jospin est *pusillanime* » et *pusillanime* est en soi une qualité exclusivement définissable comme « *a* », par d'autres qualités. Dire que la qualité exacte de la coquille ne peut s'exprimer rigoureusement que par la voyelle *a* n'est pas plus absurde

que de dire que le ciel est *bleu* ou que tel individu est *pervers*. La langue est de même nature que ce qu'elle exprime : on exprime des nuances, des sensations, etc., avec des nuances, des sensations indéfinissables. Le mot juste que cherchent tous les « puristes » n'est pas l'étiquette la plus exacte, mais l'impression qui « capture » le plus vivement une nuance qualitative. Peut-être est-ce cela qu'apprennent les enfants : non pas à associer tel nom à telle chose, ni à se servir de règles de formation et d'usage, mais à entrer dans une expérience qualitative partagée. On ne parle vraiment une langue que quand on la *sent* ainsi. Victor Henry disait que la langue maternelle est non pas un moyen pour exprimer une pensée, mais celle dans laquelle on apprend à penser (Henry.1896.48). Si la langue telle que la conçoit Saussure n'est pas un *code* (cf. CLG.107), c'est notamment parce que l'introduction du sens ne repose pas sur une opération supplémentaire : la langue maternelle est d'emblée une musique de l'esprit – musique aussi inaudible séparément que le sens en est inintelligible en soi [11]. Ce que l'on considère comme le *sens* est un effet du mode de détermination des signes, ces qualités doubles qui ne peuvent que donner lieu à des requalifications permanentes. Les sons sont pleins de sens comme Baudelaire disait qu'« il est des parfums frais comme des chairs d'enfants / Doux comme les hautbois, verts comme les prairies » (*Les Fleurs du mal*, « Correspondances »), comme des Esseintes parlait, dans *Là-bas*, d'une grammaire des alcools, des couleurs, des parfums.

Par là Saussure se rapproche de ce mouvement qui s'appelait – il est difficile de croire que ce fut un hasard – *symbolisme*, et en particulier du texte célèbre de Mallarmé,

intitulé « Crise de vers », qui a pu passer pour un manifeste de cette nouvelle esthétique. Mallarmé y suggère que les mots sont des réalités qualitatives – et non pas représentatives –, mais aussi que c'est pour cette raison même qu'ils se rapportent au monde. Un vocable capture une qualité dans une autre : « Abolie la prétention, esthétiquement une erreur, quoiqu'elle régit les chefs-d'œuvre, d'inclure au papier subtil du volume autre chose que par exemple l'horreur de la forêt, ou le tonnerre muet épars du feuillage ; non le bois intrinsèque et dense des arbres. » (Mallarmé.1945.365-366). Mallarmé a donc une conception fortement « réaliste » et non pas nominaliste du pouvoir des mots. Seulement, le rapport de la parole à la réalité n'est pas de désignation, mais d'identité dans l'événementialité qualitative. Mieux, cette réduction du langage comme du monde à leur événementialité qualitative repose sur toute une redéfinition du concept de qualité, qui la dérobe à toute psychologie (et à tout « psychologisme »), *parce qu'elle n'y voit pas une détermination subjective, mais une possibilité objective.* C'est même le point par lequel le symbolisme prétend dépasser l'impressionnisme, qui lui apparaît comme une sorte de *réalisme du point de vue*, qui ne veut que décrire ce qu'on voit, rien que ce que l'on voit, au besoin en s'aidant d'une théorie scientifique des couleurs. Au contraire, comme Saussure avec l'impression acoustique, les symbolistes refusent de considérer la couleur comme un phénomène physiologique, en invoquant d'ailleurs parfois l'autorité de Bergson : elle est immédiatement symbolique. Non pas cependant parce que les couleurs « représenteraient » des idées ou des états d'âme, mais parce qu'elles sont elles-

mêmes des états d'âme. Alors que la technique de l'*allégorie* confirme pour ainsi dire la répartition métaphysique qui sépare et pose, comme deux domaines bien assurés, réalité sensible et réalité intelligible, l'une pouvant renvoyer à l'autre, le *symbole* au contraire ne cesse jamais de renvoyer à son objet, sans jamais l'atteindre. Il ne représente rien ; il se contente d'évoquer. Mais par là, il restitue l'expérience à elle-même car celle-ci n'est jamais rien que la présentation de la possibilité en tant que telle, pure promesse, aspiration, et « le propre des aspirations, comme dira le théoricien belge Albert Mockel dans son manifeste symboliste, est d'ignorer toute fin physique, ou de n'entrevoir qu'indirectement leur objet, à l'état d'image vague et fondante » (« Poésie et idéalité », in Mockel.1962.212).

Aussi le symbolisme induit-il une conception nouvelle du signe, *qualitatif* mais *réel*. Contrairement au romantisme qui faisait du sujet la source du signe, et de l'expression, la modalité de l'exercice esthétique, les différents courants symbolistes ont ceci au moins de commun que le signe y est considéré comme subsistant de lui-même, le poète ne venant que recueillir, amplifier, faire résonner un système d'échos déjà intérieur au monde. Mallarmé le disait en 1891 dans sa réponse au questionnaire de Jules Huret sur le symbolisme : « Les choses existent, nous n'avons pas à les créer ; nous n'avons qu'à en saisir les rapports ; et ce sont les fils de ces rapports qui forment les vers et les orchestres. » (Mallarmé.1945.871). C'est pourquoi il faut « céder l'initiative aux mots ». Si les « Correspondances » de Baudelaire passent pour l'annonce de cette esthétique, c'est que le poète y est *interprète et non pas créateur de signes.*

Position tout à la fois plus modeste et plus exigeante, car il s'agit en un sens de dire une vérité objective du monde. Mieux : il ne s'agit pas de dire le sens, mais de *dire le signe lui-même*, d'évoquer le signe comme tel. Maeterlinck répondait à Jules Huret : « Le symbole est une force de la nature, et l'esprit de l'homme ne peut résister à ses lois. Tout ce que peut faire le poète, c'est se mettre, par rapport au symbole, dans la position du charpentier d'Emerson. Le charpentier, n'est-ce pas ? s'il doit dégrossir une poutre, ne la place pas au-dessus de sa tête, mais sous ses pieds, et ainsi à chaque coup de hache qu'il donne, ce n'est plus lui seul qui travaille, ses forces musculaires sont insignifiantes, mais c'est la terre entière qui travaille avec lui ; en se mettant dans la position qu'il a prise, il appelle à son secours toute la force de la gravitation de notre planète, et l'univers approuve et multiplie le moindre mouvement de ses muscles. Il en est de même du poète, voyez-vous (…). Le poète doit, me semble-t-il, être passif dans le symbole, et le symbole le plus pur est peut-être celui qui a eu lieu à son insu et même à l'encontre de ses sensations. » Ce qui distingue le symbolisme de la fin du XIX[e] siècle de l'herméneutique de la Renaissance (dont Foucault, dans *Les Mots et les Choses*, a fait le seuil de l'histoire occidentale du signe), c'est précisément qu'il s'agit seulement de faire résonner les signes, et non d'interpréter les interprétations. D'où à la fois les filiations et les malentendus… Or Mallarmé (1945.366) a appelé « structure » cette relation interne des formes les unes avec les autres, dont le but est de les dissoudre dans un effet qualitatif, et par quoi elles renvoient ainsi ensemble à un monde qui offre en lui-même tout un jeu d'échos… Déposant à son

tour la toute-puissance expressive du sujet, qui devient plutôt *lieu* d'amplification du signe que source ou origine, le structuralisme aura été à bien des égards une sorte d'hommage tardif au symbolisme.

Une immense partie du corpus non publié de Saussure témoigne de cette communauté d'inspiration avec le mouvement symboliste : ce sont les recherches sur les anagrammes. Elles portaient en effet originellement sur la poésie, et même sur la *fonction* de la poésie pour les anciens indo-européens. La thèse de Saussure est que cette poésie n'a pas pour vocation d'introduire un peu de musique dans la langue, ni de chanter les louanges de Dieu : sa « préoccupation » initiale n'est ni esthétique, ni religieuse, mais « phonique » (Ms. fr. 3963 in Starobinski.1971.34) :

> « Le poète se livrait, et avait pour ordinaire métier de se livrer à l'analyse phonique des mots : c'est cette science de la forme vocale des mots qui faisait très probablement, dès les plus anciens temps indo-européens, la supériorité, la qualité particulière, du *Kavis* des Hindous, du *Vates* des Latins, etc. » (Ms. fr. 3963 in Starobinski.1971.36).

La fonction de la poésie n'est pas de communiquer un sens, mais de faire entendre le signe et plus précisément ces sous-unités « incorporelles » que sont les « phonèmes ». La poésie est la première linguistique. Saussure suggère même que la technique poétique des anagrammes est responsable du développement précoce de la science grammaticale dans l'Inde antique.

> « Je ne serais pas étonné que la science grammaticale de l'Inde, au double point de vue phonique et morphologique, ne fût ainsi une suite de traditions indo-européennes relatives aux procédés à suivre en poésie pour confectionner un *carmen*, en tenant compte des *formes* du nom divin. » (Id., 38).

Ce qui distingue cependant cette poésie de tout discours savant, c'est qu'elle ne crée pas un « métalangage » (comme l'est déjà l'alphabet phonétique) pour saisir les articulations non-phoniques du discours. Le poète fait jouer le langage contre lui-même, pour mettre en évidence les valeurs acoustiques dans le poème même. Il travaille la « matière » sonore afin que celle-ci révèle quelque chose de sa « forme ». T. Todorov (1977.323-338) verra dans cette approche théoriciste de la poésie un signe caractéristique de la « surdité symbolique » de Saussure, parce qu'il fera, de l'inscription dans le signe lui-même, de son excès ou de son débordement vers le sens, le trait caractéristique du « symbole » (la thèse de l'arbitraire du signe linguistique ne pouvant alors qu'exclure absolument le langage du champ symbolique), sans comprendre que la transformation radicale que le symbolisme a apportée sur cette question est précisément d'avoir rapporté cet excès apparent au mode singulier de détermination de la qualité sémiologique, qui ne peut être jamais que suggérée. Ce que l'œuvre d'art évoque, ce n'est pas un sens, mais un signe – qui est le réel même. Le principe directeur des recherches sur les anagrammes est de ce point de vue typiquement « symboliste » : le signe analysé devra être manifesté dans son expression phonatoire même, et ne pourra l'être que sur le mode de l'*évocation*. Le terme « hypogramme » privilégié par Saussure tient précisément à ce qu'il signifie en grec « *faire allusion* » (Ms. fr. 3965 in Starobinski.1971.30). Mais ce qui est suggéré n'est précisément pas *phonique* et ne saurait faire l'objet d'une perception actuelle. Il est, comme le voudrait Mallarmé, dans les *blancs* du discours, dans ce qui ne s'entend pas,

dans ce qui *reste* de la consommation proprement phonique du poème. C'est d'ailleurs pour cette raison que Saussure ne l'appelle pas *phonè*, mais *gramme*. Alors que l'aphonie souligne les « phonèmes » en les répétant, par le jeu de l'harmonie phonique (le rapport du poème au thème étant un rapport d'*imitation* phonique), l'anagramme à proprement parler utilise cette répétition pour laisser un *reste* qui est le *chiffre* de l'anagramme.

Pour le comprendre, relisons la technique de l'anagramme, telle que Saussure croit la reconstruire dans ses cahiers (cf. Starobinski.1971.20-30). L'actualisation du « thème » dans le texte se fait d'au moins en deux temps : le premier traite le thème comme matière phonique, le second le dégage comme résidu et lettre. Tout se passe d'abord comme si la matière phonique du thème, *herculei* par exemple, était « analysée » en ses différentes unités ou sous-unités, et comme si le poème allait être composé avec les débris de cette matière phonique multipliée et démembrée (*membra disjecta*...). De ce point de vue, il s'agit d'une sorte d'assonance ou d'allitération généralisée (« harmonie phonique »). La matière sonore du « thème » est le matériau qui sert à construire le poème. Cependant, une règle spéciale permet ensuite de distinguer les phonèmes « consommés » des phonèmes restant. Les premiers sont « compensés » par la loi de la répétition paire, et l'impair fonctionne comme « résidu voulu, destiné à reproduire les consonnes du thème initial » (Ms. fr. 3962 in Starobinski. 1971.25). Ces phonèmes laissés « libres, c'est-à-dire en nombre impair au total » (id.) constituent les lettres du thème. Les phonèmes compensés sont « liés », alors que les

autres sont comme lâchés, flottants, hantant le discours grâce au jeu de création d'une attente et de frustration de cette attente. Le poème, en se fermant sur sa propre matière sonore, laisse une inégalité qui n'est autre que son « thème », c'est-à-dire son « sujet », ce dont il traite, et celui-ci se dresse, intraitable, inconsommé, entier après cette fête dispendieuse de sonorités embrasées que fut le poème. Ce dont on parle meurt et renaît dans le poème qui en parle, comme si le dit ne servait qu'à faire surgir le symbole ou le signe pur de ce dont il faut parler, dans son irréductibilité, son insistance, Mot pur, Chiffre, Formule, Nom, Inscription, Mémoire.

Tout l'art anagrammatique consiste à laisser une trace, à abandonner le destinataire de l'anagramme sur une impression à la fois vague et obsédante, qui est l'expérience du nom restitué à son état de signe non actualisé, qui ne se livre donc que dans cette divination, dans cette suspicion, dans cette présence douteuse et cependant insistante. Le poème anagrammatique donne l'*expérience du signe.* Cette expérience relève typiquement de la *suggestion*, c'est-à-dire d'un rapport *inconscient* ou, comme dirait plus probablement Saussure, avec ses contemporains, « subconscient », voire « subliminal », avec son « objet ». Mieux : c'est la nature même de l'objet qui définit ce rapport « subliminal » : il ne saurait être appréhendé en tant que tel que comme évoqué. Saussure décrit lui-même cet *effet* qu'est censé faire l'anagramme, en s'en présentant comme une victime :

> « Ayant plusieurs fois cherché ce qui me retenait comme significatif dans ces syllabes, je ne l'ai pas trouvé d'abord parce que j'étais uniquement attentif à Priamides, et après coup je

comprends que c'est la sollicitation que recevait inconsciemment mon oreille vers Hector qui créait ce sentiment de " quelque chose " qui avait rapport aux noms évoqués dans les vers. » (Ms. fr. 3964 in Starobinski.1971.55).

Mais n'est-ce pas cela le signe qui habite le « trésor » de langue, cette entité virtuelle qui n'est précisément telle que parce qu'elle est séparée de ses usages, qui peut toujours être nommée ou *convoquée* hors contexte alors même qu'on peut ne lui supposer un « sens » qu'en contexte ? Saussure lui-même affirme que ce « résidu », dont la perception ne saurait être actuelle mais qui s'impose d'autant plus obstinément que sa présence est spectrale, correspond à une « seconde façon d'être » du mot, cette façon d'être qui ne correspond à aucune réalisation substantielle, mais qui est peut-être une manière de faire entendre la réalité virtuelle du signe en jouant la substance du langage contre elle-même.

> « Il s'agit bien encore dans " l'hypogramme " de souligner un nom, un mot, en s'évertuant à en répéter les syllabes, et en lui donnant ainsi une seconde façon d'être, factice, ajoutée pour ainsi dire à l'original du mot. » (Ms. fr. 3965 in Starobinski.1971.31).

Starobinski dit fort justement : « Le mot thème n'ayant jamais fait l'objet d'une *exposition*, il ne saurait être question de le reconnaître : il faut le deviner, dans une lecture attentive aux liens possibles de phonèmes espacés. » (Starobinski.1971.46). Or cette seconde existence est celle qui est déterminée non pas par le fait d'être actualisé dans le fil d'un discours, mais d'être présenté dans un tableau synchronique à la place qui est la sienne à l'entrecroisement des différentes séries associatives qui constituent la langue. L'anagramme défait la linéarité du discours, pour présenter le signe dans son rapport avec les autres signes :

« Que les éléments qui forment un mot *se suivent*, c'est là une vérité qu'il vaudrait mieux ne pas considérer, en linguistique, comme une chose sans intérêt parce qu'évidente, mais qui donne d'avance au contraire le principe central de toute réflexion utile sur les mots. Dans un domaine infiniment spécial comme celui que nous avons à traiter, c'est toujours en vertu de la loi fondamentale du mot humain en général que peut se poser une question comme celle de la consécutivité ou non-consécutivité (...).

Peut-on donner TAE par *ta+te*, c'est-à-dire inviter le lecteur non plus à une juxtaposition dans la consécutivité, mais à une moyenne des impressions acoustiques hors du temps ? hors de l'ordre dans le temps des éléments ? hors de l'ordre linéaire qui est observé si je donne TAE par TA-AE ou TA-E, mais ne l'est pas si je le donne par *ta+te* à amalgamer hors du temps comme je pourrais le faire pour deux couleurs simultanées. » (Ms. fr. 3963 in Starobinski.1971.47).

On peut dire que le poète anagrammatique étale dans la linéarité du discours les paradigmes que le linguiste Ferdinand de Saussure représente en colonnes (cf. les schémas pour *enseignement*, *défaire* ou *anma* in CLG.175, 178, 180). Son analyse n'est pas seulement « phonico-poétique », mais aussi « grammatico-poétique » (Ms. fr. 3963 in Starobinski. 1971.37). Ainsi, le poème nomme le dieu en déclinant toutes les possibilités d'existence sémique du dieu, en faisant « attention aux variétés du nom » (id.38), c'est-à-dire aux déclinaisons. On voit que dans la récitation ou célébration anagrammatique il ne s'agit pas d'imiter le nom du dieu, mais bien de l'analyser. On passe d'un nom à un cas quelconque, à un signe virtuel entouré de tous ses paradigmes et qui n'a pas d'autre existence que celle qu'évoque en creux leur éclatement. *Discours qui fait*

entendre le Signe, parole qui fait présente la langue, telle est la poésie... Telle devrait être aussi, selon Lacan, la cure psychanalytique...

3. La forme et l'être des surfaces

La dualité du signe est donc à la fois le principe du caractère intégralement psychique du signe, et ce qui l'empêche de se réduire à un acte du sujet conscient. Il n'en reste pas moins que l'idée d'un « être en soi double » reste passablement mystérieuse : il faut qu'il soit à la fois une chose et une autre chose, non pas deux choses cependant, mais une seule... N'y a-t-il pas quelque chose de douteux à expliquer le caractère *de fait* irreprésentable du signe, par quelque chose d'encore plus irreprésentable et de surcroît *par principe* irreprésentable ? La dualité ontologique n'est-elle pas l'*asylum ignorentiae* de la sémiologie saussurienne ?

Pour bien comprendre la position de Saussure, il faut introduire la distinction conceptuelle de la *substance* et de la *forme.* Les entités doubles du langage ne constituent pas des substances. Par substance, Saussure entend toujours trois choses à la fois : au sens métaphysique, ce qui existe en soi et pour soi ne se confond pas avec ses attributs ou ses propriétés ; au sens « physique », un ordre *causalité* ; enfin au sens épistémologique ce qui peut faire l'objet d'une présentation dans l'expérience, passive ou provoquée. En aucun de ces sens le domaine des signes n'offre de substance. Quand Saussure dit que le signe est une « entité double », il

ne veut pas dire qu'il y aurait quelque chose comme une *substance double*, mais plutôt que le signe *n'est pas* substantiel (cf. ELG.237).

> « Le langage n'offre sous aucune de ses manifestations une substance, mais seulement des actions combinées (...) toutes nos distinctions, toute notre terminologie, toutes nos façons de parler sont moulées sur cette supposition involontaire d'une substance (...). » (ELG.197).

Le propre du « mirage linguistique » est de nous amener à traiter *comme une substance* ce qui est essentiellement une corrélation entre des divisions codéterminées sur des substances pour ainsi dire subverties.

> « Nous tendons perpétuellement à convertir en substance les actions diverses que nécessite le langage. » (ELG.81).

Cette illusion est *inévitable*, comme le disait Kant à propos de la dialectique, parce que les substances s'*analysent réciproquement*. L'être double qu'est le signe n'est rien d'autre que cette séquenciation conjointe de plusieurs substances. Si la « donnée sémiologique » est en tant que telle inobservable, ce n'est pas parce qu'elle correspond à une entité *supraphénoménale*, entité double dont nous ne pourrions même nous faire de représentation, mais parce qu'elle est forcément interphénoménale. Ainsi le CLG parle d'un « terrain limitrophe », quand Gautier avait noté dans son cahier :

> « La linguistique a pour domaine ces phénomènes de frontières. » (E.1.254.1837.2G,1.9b).

Et Constantin :

> « C'est entre deux que le fait linguistique se passe. » (E.1.252.1826.2C,31).

Il n'y a pas de « substance » de la langue, parce que l'étoffe de la « réalité linguistique » ou du « fait linguistique »

est nécessairement *intermédiaire*. L'être du signe est un être de surface :

> « La condition de tout fait linguistique est de se passer entre deux termes au minimum. » (ELG.123).
>
> « Le rôle caractéristique du langage vis-à-vis de la pensée, ce n'est pas d'être un moyen phonique, matériel ; mais c'est de créer un milieu intermédiaire entre la pensée et le son, de telle nature que le *compromis* entre la pensée et le son aboutit d'une façon inévitable à des unités particulières. La pensée, de sa nature chaotique, est forcée de se préciser parce qu'elle est décomposée, elle est répartie par le langage en des unités. Mais il ne faut pas tomber dans l'idée banale que le langage est un moule : c'est le considérer comme quelque chose de fixe, de rigide, alors que la matière phonique est aussi chaotique en soi que la pensée. Ce n'est pas du tout cela : ce n'est pas la matérialisation de ces pensées par un son qui est un phénomène utile ; c'est le fait, en quelque sorte mystérieux, que la pensée-son implique des divisions qui sont les unités finales de la linguistique. Son et pensée ne peuvent se combiner que par ces unités. Comparaison de deux masses amorphes : l'eau et l'air. Si la pression atmosphérique change, la surface de l'eau se décompose en une succession d'unités : la vague = chaîne intermédiaire qui ne forme pas substance. Cette ondulation représente l'union, et pour ainsi dire l'accouplement, de la pensée avec cette chaîne phonique qui est en elle-même amorphe. Leur combinaison produit une forme. Le terrain de la linguistique est le terrain qu'on pourrait appeler dans un sens très large le terrain commun des articulations, des *articuli*, des petits membres dans lesquels la pensée prend conscience par un sens. Hors de ces articulations, ou bien on fait de la psychologie pure (pensée), ou bien de la phonologie (son). » (E.1.253.1828sq.2R,37-38 ; G.37-38).

Une vague, ce n'est ni de l'eau, ni de l'air, mais ça ne peut exister qu'à la condition qu'il y ait de l'air et de l'eau, sans cependant qu'on puisse la définir comme association de deux portions substantielle d'eau et d'air, car les substances n'entrent en compte que globalement : elle est un « être double » qui n'existe que comme « division » de la surface de rencontre entre l'air et l'eau, en fonction de facteurs de masse d'une part (pression atmosphérique et courants marins), et des relations « latérales » entre les vagues elles-mêmes d'autre part. De même, ce qu'il y a de substantiel dans le signe, ce ne sont pas les unités qui *émergent* de ce processus de double articulation, mais les masses continues qui s'analysent réciproquement sur un plan insubstantiel, la pure surface.

Mais il faut ajouter alors une thèse supplémentaire : l'entité sémiologique n'est qu'une pure unité, qui se confond avec ses propres limites, de même que la vague, comme « chose », n'est qu'une inflexion à la surface entre les masses. L'expérience en quoi consiste le signe lui-même n'est rien d'autre qu'une pure et simple scansion dans l'expérience. À cet égard, les substances qui ont été la cause occasionnelle de cette discontinuité sans contenu deviennent relativement peu importantes. Ce qui compte désormais, c'est la manière dont l'expérience est rythmée. Il y a un lien intime entre la thèse de la *dualité* du signe et la thèse de la *distinctivité* du signe. Le signe est un effet qualitatif non substantiel qui introduit une *discontinuité* dans l'expérience continue en jouant sur la pluralité des *niveaux* d'expérience qualitative. L'originalité – et même, peut-on dire, la grandeur – du concept de *forme* que construit ici Saussure

tient à ce qu'il pose un des problèmes les plus pointus de la philosophie moderne, celui de la *synthèse* ou du *passage* d'une expérience continue au monde discontinu dans lequel nous vivons, d'une manière qui ne se confond avec aucune des grandes réponses que la tradition lui a données. Alors que l'empirisme croit trouver les articulations dans le contenu même de l'expérience, l'idéalisme lui objecte la nécessité de postuler une *fonction de synthèse* pour déduire, de l'expérience sensible, l'unité de l'expérience, autrement dit de devoir précisément *présupposer*, dans la constitution même du réel, l'activité d'un *esprit*. Mais le pari de Saussure, qui travaillera tout l'héritage structuraliste et que l'on retrouvera intact, en particulier, chez Lévi-Strauss, consiste à affirmer que l'expérience sensible *se structure elle-même*, du fait cependant de la *pluralité* des niveaux de l'expérience : l'intelligible émerge du sensible par le « frottement » des plans de la sensibilité les uns contre les autres.

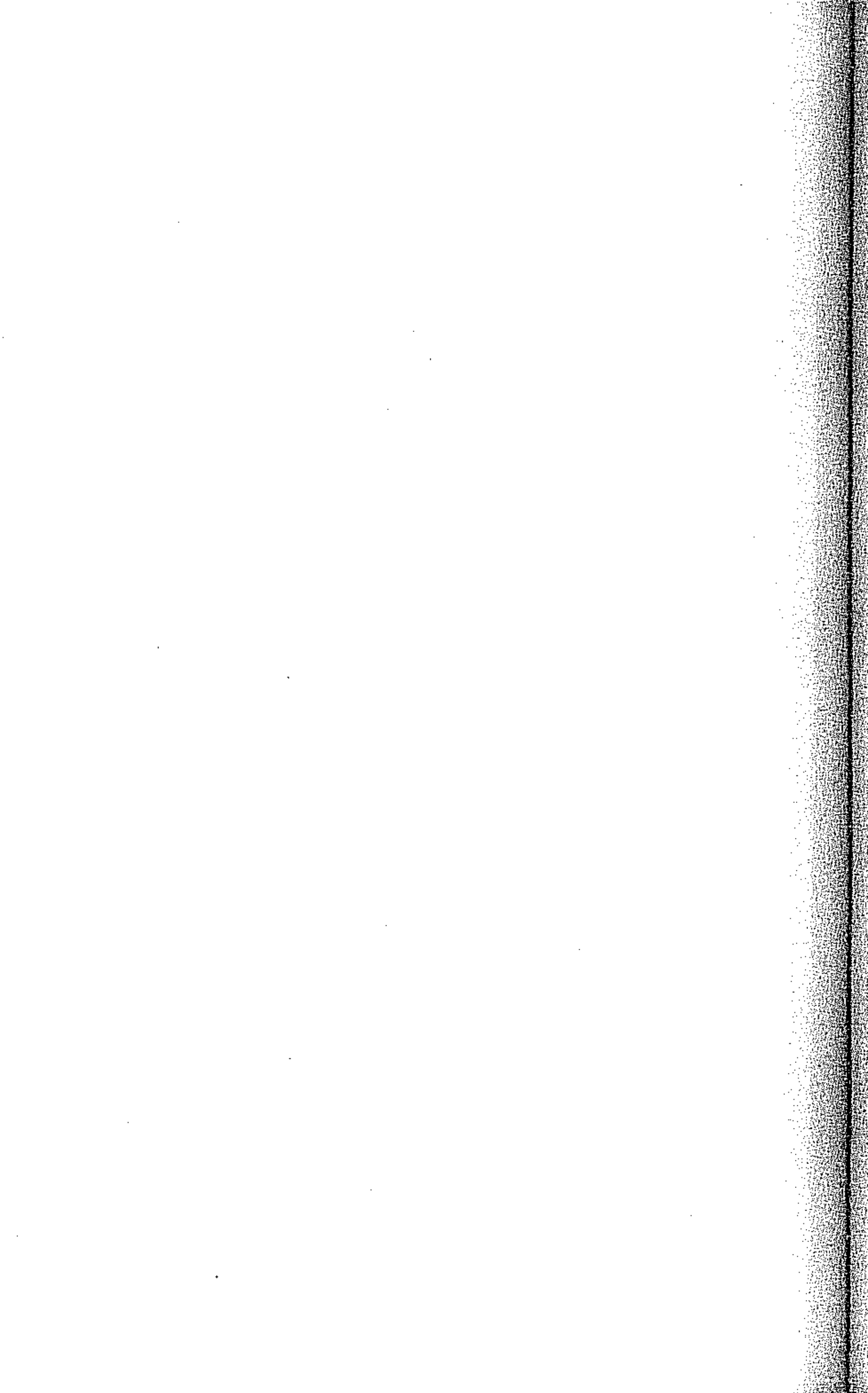
Saussure est conscient du caractère général de son concept de signe. Notre expérience journalière, cette expérience dans laquelle des objets sont découpés, des lignes tracées, etc., est, en tant que telle, *sémiologique*.

> « <En me promenant>, je fais sans rien dire une encoche sur un arbre, comme par plaisir. La personne qui m'accompagne garde l'idée de cette encoche, et il est incontestable qu'elle associe deux ou trois idées à cette encoche dès ce moment, alors que je n'avais pas moi-même d'autre idée que de la mystifier ou de m'amuser. – Toute chose matérielle est déjà pour nous *signe* : c'est-à-dire impression que nous associons à d'autres, <mais la chose matérielle paraît indispensable>. La seule particularité du signe linguistique est de produire une association plus précise que toute autre, et peut-être verra-t-on là la forme la plus par-

faite d'associations d'idées, ne pouvant être réalisée que sur un sôme conventionnel. » (ELG.115).

Toute chose matérielle est *déjà* un signe, non parce qu'on peut lui associer quelque chose, mais parce qu'elle est en elle-même un mélange de sons et d'odeurs, de textures et de saveurs, de couleurs et de souvenirs, et seules de telles synesthésies peuvent s'associer à d'autres, de même que seul l'« être double » (*voyelle a / lettre a*) pouvait se mêler au monde. Les qualités nouvelles qui émergent à la vue de l'encoche resteront cependant bien moins « précises » que celles qui auraient accompagné le tracé d'un mot. Le dispositif linguistique n'est donc rien d'autre qu'une *socialisation* de cette expérience associative complexe, comme une réponse au problème bergsonien de la socialisation des qualités singulières.

Il reste cependant que ces unités nouvelles reposent sur « ce fait en quelque sorte mystérieux que la pensée-son implique des divisions »... Est-il voué à rester mystérieux, ou peut-on clarifier le rapport entre dualité et distinctivité ? Le problème du signe est indissolublement conceptuel et génétique : on ne dissipera le mystère du signe qu'en montrant comment on passe de l'expérience continue à l'expérience discontinue ou plutôt à l'expérience de pures discontinuités « formelles ».



CHAPITRE II
LA FACULTÉ DE S'ATTACHER À DES TERMES EN SOI NULS : THÉORIE DE LA VALEUR

Le problème sémiologique n'est autre qu'une reformulation de celui de la genèse de l'intelligible à partir du sensible dans les termes suivants : comment passe-t-on du caractère hétéroclite, variable et continu de l'expérience à ces entités doubles que sont les signes, homogènes, invariantes et discontinues. La théorie de la valeur y répond : les signes sont déposés dans l'esprit, et par là dans le cerveau, à l'issue d'un processus complexe et, selon Saussure, *instinctif*, qui consiste à extraire, d'un plan qualitatif, certaines nuances ou variations, en les associant à des variations sur un autre plan qualitatif. Ce processus de structuration d'un plan qualitatif par l'autre produit une sorte de reste qui est l'entité positive du signe, impression distinctive de la corrélation. La théorie de la valeur est donc une théorie de la faculté sémiologique, comme faculté de constituer des systèmes symboliques, et notamment des langues. Nous

verrons que c'est pour la même raison qu'elle nous conduit à nous « attacher à des termes en soi nuls », et qu'elle nous laisse avec des termes « en soi doubles ».

1. La négativité des signes

La notion de dualité interne reste assez mystérieuse. Si le « signifiant » et le « signifié » sont les deux moitiés d'une même chose, pourquoi faut-il encore les distinguer ? Mais si on ne les distingue plus, on ne peut plus parler d'association, et dès lors, on perd précisément ce qui faisait la propriété générique du signe. Ce problème n'est autre que celui soulevé par les ambiguïtés de la notion d'*arbitraire du signe.* Si l'on écarte le malentendu que le terme d'arbitraire peut évoquer, à savoir l'idée que les sujets se mettent d'accord sur les signes à utiliser en fonction de telles ou telles significations, il reste que l'on ne comprend pas comment le signe peut être une relation arbitraire, puisque le signifiant et le signifié sont inséparables. Benveniste l'a fait remarquer dans sa célèbre critique de l'arbitraire saussurien (1966.49sq.).

En fait, ce qui est arbitraire ce n'est pas la relation entre le signifiant et le signifié, c'est la relation entre telles différences sonores et telles différences conceptuelles. Ce qui est prélevé sur les substances pour constituer les moitiés du signe, ce ne sont pas des qualités positives, mais des différences qualitatives. Cette thèse, d'abord élaborée pour résoudre des problèmes de phonétique historique, est constituée par Saussure en une vérité générale sur le langage.

> « Il est indifférent de savoir si dans une langue *a long* veut deux fois la durée de *a bref* ou trois fois ou une fois et demie,

une fois un tiers. Ce qui est capital c'est de savoir que a long n'a pas la même durée que *a bref.* (...) Fondamentalement, la langue repose sur des différences. Méconnaître cela, s'acharner après des quantités positives, c'est, je crois, se condamner à rester d'un bout à l'autre de l'étude linguistique à côté du vrai, et du fait décisif où nous sommes appelés à envisager la langue. » (ELG.71).

Telle est la véritable raison pour laquelle l'entreprise des « phonologues » néogrammairiens était vouée à l'échec : ce qui est donné dans un fait de langage, ce qui est effectivement réalisé et donc observable, ne vaut pas pour ce qu'il est, mais comme *indice* d'un certain nombre de traits différentiels, qui s'évaluent en termes de *plus* et de *moins* : un *a long* n'est pas défini par une certaine quantité de temps, mais un *a* qui est juste *un peu plus long* qu'un autre. Le langage fonctionne par inflexions, nuances, altérations, et « ce qui signifie », ce n'est pas le fait empirique lui-même, mais la manière dont il tend dans telle ou telle direction : plus long ou plus court, plus ouvert ou plus fermé, articulé de manière plus ou moins proche des dents, plus ou moins « mouillé », etc. Ces variations continues sont les *indices* qui permettent d'inférer les signes produits. On sait que c'est pour avoir attiré l'attention sur cette dimension différentielle dans le langage que Saussure a été tenu pendant des décennies comme le fondateur de la linguistique moderne. Toute la phonologie du XXe siècle a développé cette thèse de manières diverses. Troubetzkoy a introduit le principe de la différence entre variantes combinatoires et variantes stylistiques ; Jakobson, le concept de « trait distinctif » et l'idée d'une hiérarchie des traits distinctifs universels ; Martinet, celui de *redondance*, etc. Mais, parce qu'il considère cette

négativité comme valant aussi bien pour la « face phonique » du langage que pour sa « face psychologique », Saussure s'est trouvé confronté à un problème *ontologique* que la plupart de ses successeurs ont soigneusement évité, renonçant au passage à toute la transformation de l'*image* du langage que visait Saussure.

Certes, la notion d'impression acoustique devient plus claire : c'est précisément parce qu'un sujet parlant ne retient, d'une perception sonore effective, que les contrastes, que l'impression acoustique peut s'arracher à la sensation sonore, ses composants étant extraits de la substance sonore, sans qu'elle se confonde avec elle. L'« image acoustique » n'est pas un son, parce qu'elle n'est qu'un ensemble de différences sonores. C'est en ce sens que Saussure introduisit pour la première fois le terme de valeur, emprunté originellement à la tradition *esthétique.* On a vu qu'il comparait le problème du rapport de l'impression acoustique au son à celui d'une couleur et d'une valeur (ELG.83). De même dans les leçons :

> « La langue est un système qui court sur des impressions acoustiques inanalysables (différence de f avec b).
>
> Comparons la langue à une tapisserie ! Combinaison de tons forme le jeu de la tapisserie ; or il est indifférent de savoir comment le teinturier a opéré le mélange. Ce qui importe, c'est la série des impressions visuelles, non de savoir comment les fils ont été teints, etc. Ce qui importe donc, c'est l'impression acoustique, non le moyen de la produire. Les différentes formes dont se compose la langue représentent diverses combinaisons au moyen des impressions acoustiques. C'est leur opposition qui fait tout le jeu de la langue. » (E.1.92.645-646.3C,94 ; K.262 ; GLG.56).

La conscience d'une couleur ne saurait être déduite de la couleur physique, parce qu'elle est toujours conscience de sa valeur, c'est-à-dire de l'effet qu'elle produit dans le contexte où elle se trouve, par contraste. De même la conscience d'un son ne dépend pas de sa quantité absolue mais de sa qualité relative déterminée par les sons environnants. C'est même sur cet effet sensible que les locuteurs se règlent, variant leur prononciation en fonction du contexte environnant. Le concept de valeur désigne donc d'abord l'originalité de la *perception* sémiologique.

Cette identification des percepts linguistiques à des valeurs et non à des couleurs est introduite dans les cours comme une réponse à un problème précis posé par le développement des pratiques comparatistes : celui de la *reconstruction* des langues originelles disparues. La rédaction d'un texte en « indo-européen » par Schleicher en 1868 avait en effet suscité une vive controverse [1]. La position de Saussure est originale : il s'accorde avec ceux qui, comme Meillet (1925.13-15), pensent que l'on ne saurait reconstruire la manière réelle de parler des indo-européens, mais il n'admet pas pour autant que le seul *objet* de la linguistique historique soit la comparaison. Car il est possible de reconstruire, non certes les détails pittoresques d'une manière de parler, mais bien mieux : l'impression qu'avaient les indo-européens. Curieusement, on peut mieux se représenter la « conscience » de sujets parlants morts il y a plusieurs millénaires que leurs comportements extérieurs. C'est qu'au fond l'impression linguistique n'est jamais quelque chose d'observable : il faut *toujours* « reconstruire » le système grâce auquel sont déterminées

les impressions singulières, que la langue qu'on étudie soit « présente » ou « passée ».

> « Il n'est donc pas d'une extrême importance pour la langue de savoir si le ch se prononce mouillé (*Kirche, auch*) ; il est différent de tout autre, voilà l'essentiel pour chaque élément d'une langue même moderne et je pourrais écrire les mots en désignant les unités phoniques par des chiffres <dont la valeur serait fixée>. » (E.1.268.1924.1R,3.55-56 ; K.165-166).

Il appuie sa thèse sur un argument empirique qui nous est désormais familier : des variations phonétiques considérables n'empêchent pas les sujets parlants de reconnaître le même signe. Ainsi concluait-il le passage sur le « but de la reconstruction » :

> « Il en résulte une relative latitude pour la prononciation des langues que nous avons sous les yeux. Ainsi en français l'*r* doit être grasseyé, ce qui n'empêche pas beaucoup de personnes de le rouler. <La langue cependant a ce qu'elle demande !> : *r* serait mieux désigné par un numéro par exemple (13). La langue ne demande que la différence ; elle exige moins qu'on ne le croit que la qualité du son soit invariable. » (E.1.268.1926.1R,3.56 ; K.166).

C'est parce qu'un signe n'est pas défini par ce qu'il est positivement mais par ses oppositions (donc comme valeur) qu'il laisse une telle marge d'indétermination.

> « C'est ainsi qu'un phénomène qui paraît tout à fait perdu au milieu des centaines de phénomènes qu'on peut distinguer au premier abord dans le langage, celui que nous appellerons la FLUCTUATION phonétique, mérite d'être dès le début tiré de la masse et posé à la fois comme unique en son genre, et tout à fait caractéristique du principe négatif qui est au fond du mécanisme de la langue.
>
> Il existe probablement dans toute langue certains éléments ou certains groupes qui offrent, on ne sait pourquoi, une

> *latitude de prononciation*, pendant que la grande majorité est absolument inflexible dans la façon de se prononcer. En français on peut prononcer sous le son de *r* deux ou trois consonnes complètement différentes d'articulation et de plus tellement différentes pour l'oreille qu'il n'y a rien qu'on remarque plus immédiatement dans le parler d'un individu. Cependant tous ces sons très différents sont acceptés – pour ainsi dire légalement – comme valant la même chose (...). » (ELG.71-72).

Il s'agit d'un fait désormais bien connu, caractéristique selon Saussure de tous les systèmes sémiologiques[2]. La phonologie pragoise a distingué plusieurs genres de variantes : les variantes combinatoires et les variantes facultatives. Parmi ces dernières, on peut dire que certaines ont une valeur stylistique, d'autres ne sont tout simplement pas perceptibles. Les variantes combinatoires sont particulièrement intéressantes dans la mesure où elles montrent que c'est la *valeur* qui est sentie et non le son lui-même.

Mais la force et la difficulté de Saussure sont d'avoir cherché à étendre cette thèse à la face *sémantique* du langage, déclarant :

> « Il n'y a point d'idées positives données[3]. » (E.1.271. 1941.3C,404 ; K.367).

Il choisit volontairement l'exemple le plus défavorable, celui où le signe semble désigner une chose unique, pour montrer que dans tous les cas la signification est négative.

> « Ainsi *soleil* peut sembler représenter une idée parfaitement positive, précise et déterminée, aussi bien que le mot de *lune* : cependant quand Diogène dit à Alexandre « Ôte-toi de mon soleil ! », il n'y a plus dans *soleil* rien de *soleil* si ce n'est l'opposition avec l'idée d'ombre (...). » (ELG.74).

Diogène ne pense assurément pas qu'Alexandre soit assis sur l'astre solaire : « soleil » ne désigne pas l'astre, mais la lumière qui en vient, et s'oppose donc à l'ombre plutôt qu'à la *lune*. C'est la raison pour laquelle il n'y a pas de différence entre l'usage référentiel et l'usage métaphorique d'un terme[4] : la désignation de l'astre n'est pas « première » par rapport à celle de la lumière. De même que la réalisation phonétique peut fluctuer, la signification peut varier sans que l'identité du contenu sémantique propre change : la pluralité des usages d'un terme du langage tiendrait ainsi à cette négativité propre aux signes.

Cette thèse sur la négativité des signes semble en partie résoudre le problème que posait leur dualité. Car on comprend dès lors que le signe prélève ses composantes sur des substances qualitatives, sans cependant associer des portions déjà données de celles-ci, que la « forme » ne soit ni tout à fait indépendante, ni tout à fait réductible aux substances.

> « Ainsi l'existence des faits matériels est, aussi bien que l'existence des faits d'un autre ordre, indifférente à la langue. Tout le temps elle s'avance et se meut à l'aide de la formidable machine de ses catégories négatives, véritablement dégagées de tout fait concret, et par là même immédiatement prêtes à emmagasiner une idée quelconque qui vient s'ajouter aux précédentes. » (ELG.76).

C'est pour cela que le signe est double et un à la fois : *double* dans la mesure où il peut être décrit sur deux substances à la fois – « soleil » c'est à la fois un certain nombre de traits phonologiques distinctifs, mais c'est aussi un certain nombre de traits sémiques distinctifs – ; mais *un* dans la mesure où il consiste en l'association de différences sémantiques avec des différences acoustiques.

Cependant, si cette solution permet de comprendre *ce qui est associé* dans le signe, et la raison pour laquelle ces « termes » associés ne sauraient être donnés en dehors du signe, elle soulève un redoutable problème, car elle définit les entités linguistiques comme des *choses* uniquement négatives ou différentielles.

> « On peut exprimer autrement encore ce que nous avons groupé autour du terme de *valeur*, en posant ce principe : il n'y a dans la langue (c'est-à-dire dans un état de langue) que des différences.
>
> Différence implique pour notre esprit deux termes positifs entre lesquels s'établit la différence. Mais le paradoxe est que dans la langue il n'y a que des différences sans termes positifs. Là est la vérité paradoxale. » (E.1.270.1939-1940.3C,403 ; K.366).

Il ne faut pas adoucir le problème *philosophique* qu'une telle thèse implique, car c'est précisément parce que cette vérité est paradoxale, source de la singularité épistémologique et du scandale ontologique du langage, qu'elle permet de faire de la valeur le concept même de la réalité du langage.

> « Il me semble qu'on peut l'affirmer en le proposant à l'attention : on ne se pénétrera jamais assez de l'essence purement négative, purement *différentielle*, de chacun des éléments du langage auxquels nous accordons précipitamment une existence (...).
>
> Dans d'autres domaines, si je ne me trompe, on peut parler des différents objets envisagés, sinon comme de choses existantes elles-mêmes, du moins comme de choses qui résument choses ou entités positives quelconques à formuler autrement (à moins peut-être de pousser les faits jusqu'aux limites de la métaphysique, ou de la question de la connaissance, ce dont nous

> entendons faire complètement abstraction) ; or il semble que la science du langage soit placée à part : en ce que les objets qu'elle a devant elle n'ont jamais de réalité *en soi*, ou *à part* des autres objets à considérer ; n'ont absolument aucun substratum à leur existence hors de leur différence ou en DES différences de toute espèce que l'esprit trouve moyen d'attacher à LA *différence* fondamentale (mais que *leur différence* réciproque fait toute leur existence à chacun) : mais sans que l'on sorte nulle part de cette donnée fondamentalement et à tout jamais négative de la DIFFÉRENCE de deux termes, et non des propriétés d'un terme. » (ELG.65).

S'il ne s'agit pas pour Saussure d'un postulat « métaphysique », c'est, ici comme ailleurs, parce qu'il ne dit rien sur l'être en général, mais permet seulement de diagnostiquer la *singularité* de la linguistique dans l'ensemble des sciences dans des termes *ontologiques*. Car de nouveau, ce n'est pas tellement le lieu d'existence des entités linguistiques qui importe que leur mode d'être.

> « (Assez important :) La *négativité* des termes dans le langage peut être considérée *avant* de se faire une idée du *lieu* du langage ; pour cette négativité, on peut admettre provisoirement que le langage existe hors de nous et de l'esprit, car on insiste seulement sur ce que les *différents termes* du langage, au lieu d'être différents termes comme les espèces chimiques, etc., ne sont que des *différences déterminées* entre des termes qui seraient vides et indéterminés sans ces différences. » (ELG.64).

Écraser ce paradoxe, comme on l'a malheureusement beaucoup fait, en faisant comme s'il s'agissait d'une proposition philosophique simplement *justifiée* par le fait qu'un linguiste la présente comme nécessaire, c'est donc être assuré de manquer l'essence du langage.

Mais il n'est pas vrai non plus que le linguiste puisse tout simplement se passer de l'hypothèse ontologique et appliquer tranquillement la méthode structurale. Ou plus exactement, il peut le faire, mais à un certain prix théorique. Des auteurs comme Martinet ou Jakobson peuvent fort bien ne pas poser la question ontologique, dans la mesure précisément où ils définissent le langage comme un moyen de communication. Mais alors ce qu'il y a à communiquer doit être déterminé en soi. On peut dire, par exemple, que les nuances qualitatives sont des *indices* permettant de reconnaître un signe qui, lui, peut être défini positivement, comme étant une « pensée » ou une « représentation ». Dans ce cas, les traits distinctifs fonctionneraient simplement comme des *critères* permettant d'identifier une entité parfaitement définie en elle-même, une « représentation phonologique » pour reprendre le vocabulaire des *Principes de phonologie générative* de Chomsky et Halle. Cette entité n'a rien de « différentiel » en soi ni d'oppositif, et elle ne pose aucun problème ontologique : on se contente d'*identifier* une « unité linguistique » à l'aide de certains traits différentiels. Par exemple, je « reconnais *p* », non parce que je possède une sorte de portrait-robot de l'impression *p*, mais parce je suis attentif aux traits *distinctifs* particuliers dans le phénomène phonique qui me permettent d'inférer *p*, et cela ne signifie pas que *p* soit comme tel purement différentiel. Il n'y a donc aucune conséquence directe entre la thèse du caractère distinctif du niveau phonologique (qui reste encore de nos jours la base instrumentale de toute phonologie), et la thèse ontologique forte que Saussure croit y trouver. Si les phonèmes sont « différentiels », cela

peut ne tenir qu'à ce que le sujet parlant cherche, dans les réalisations sonores du langage, de quoi *distinguer* des « représentations » qu'il est susceptible d'avoir. Ce serait parce que ce niveau n'est qu'un moyen qu'il est précisément distinctif. C'est sur cette idée que Thomas Pavel appuie sa critique des tentatives de récupération philosophique de la thèse de la « distinctivité » des signes, et en particulier des propositions de J. Derrida dans « De la différance » (in Derrida.1972.1-29) : « À l'instar des signes saussuriens, les traces constituent un réseau ouvert où chaque position n'est définie que par sa non-identité avec les positions qui l'entourent. Mais la raison pour laquelle les systèmes de signes adoptent une telle structure relève de l'économie des moyens et non pas de la négativité transcendantale. Les linguistes ont identifié des réseaux différentiels précisément là où la langue, disposant de moyens *limités*, doit arriver à un rendement maximal. » (Pavel.1988.108). Mais cela implique une position sur la sémantique, qui exclut totalement la *distinctivité* du domaine du sens, position en principe légitime, assurément, mais qui est difficilement adéquate avec le matériel linguistique lui-même (cf. Rastier.1987 et 1991).

Le problème saussurien ne se pose qu'à la condition que l'on applique au « signifié » ce qui semble valoir avant tout pour le « signifiant ». Alors seulement ce qu'il s'agit d'identifier à l'occasion d'un acte de parole particulier est en soi un ensemble de différences, et il n'y a plus d'écart entre les critères d'identification d'une chose et la chose elle-même :

> « Il n'y a aucun substratum quelconque aux entités linguistiques ; elles ont la propriété d'exister de par leur différence

sans que le pronom *elles* arrive où que ce soit à désigner autre chose lui-même qu'une différence. » (ELG.263).

« Pour le fait linguistique, *élément et caractère* sont éternellement la même chose. C'est le propre de la langue, comme de tout *système* sémiologique, de n'admettre aucune différence entre ce qui distingue une chose et ce qui la constitue (parce que les " choses " dont on parle ici sont des signes, lesquels n'ont d'autre mission, essence, que d'être distincts). » (ELG.263 ; cf. aussi ELG.121).

« On verra alors une chose assez curieuse : qu'il n'y a pas de différence radicale en linguistique entre le phénomène et les unités. Paradoxe ! Mais toute unité représente un rapport, tout phénomène également. » (E.1.274.1964.2R,75).

Si la linguistique est une profession délirante, si on ne peut y faire la différence entre ce que son objet est et ce que l'on dit de lui, c'est que les traits différentiels ne sont pas seulement des marques, mais constituent l'entité concrète elle-même. Ce paradoxe est propre à Saussure, et sans doute à lui seul. Il ne faut pas en adoucir le tranchant, mais à l'inverse montrer ce qu'a d'*inacceptable* à première vue la thèse de Saussure.

Normalement, la différence fonctionne comme *critère* de la reconnaissance d'une identité. Ainsi on peut définir un son par ses intervalles. Mais ce qui alors est limité, c'est une « tranche de sonorité », par exemple une bande de fréquence. Ce serait un mauvais jeu de mots que de dire que cette portion d'espace est « constituée » par ses propres limites. Les limites sont les limites de quelque chose : entre telle et telle limite, tout ce qui arrive sera considéré comme

une seule et même chose. Il se peut que la *définition* d'une chose implique nécessairement la *délimitation*, et ne puisse se faire que par démarcation. Mais cela ne signifie pas que la chose soit intrinsèquement négative. Si la bête du *Terrier* de Kafka se demande où commence et où finit son territoire, c'est bien « quelque chose » qu'elle cherche à identifier, en l'occurrence « son territoire » : ce quelque chose est positif, il s'agit de certains droits et donc de certaines obligations que d'autres auraient à son égard. Le malheur de la bête de Kafka est qu'elle est bien seule à se poser cette question, qui devient ainsi interminable... Mais ce n'est pas parce que la différence est le seul moyen pour reconnaître une chose que cette chose est négative. On peut se demander si Saussure n'est pas tombé dans une confusion de ce genre.

Plus grave, on ne voit pas comment l'on peut passer de cette thèse du caractère différentiel des signes à la notion d'*unité*, c'est-à-dire à la *discontinuité* qui est précisément ce dont nous cherchons à rendre compte. Si le signe « soleil » n'est rien d'autre que l'ensemble des nuances acoustiques et sémantiques que ça fait de le percevoir, on ne voit pas en quoi cela constituerait d'une quelconque manière une unité. On a bien des nuances, mais toutes continues. Si la différence n'est différence *de rien*, ou entre rien et rien, mais différence pure, on ne voit pas pourquoi elle devrait avoir une valeur *distinctive*. D'ailleurs, quand Bergson parlait de « différences en soi », il voulait montrer précisément que la différence n'est pas distinctive, mais au contraire *continue* : pure variation qualitative non marquée, qui n'a ni commencement ni fin, et ne saurait *séparer* deux choses. Ainsi, Vincent Descombes a peut-être tort d'exclure a priori l'idée

de différence en soi, mais il semble bien avoir raison de considérer l'usage qu'en a fait le structuralisme comme une pure et simple absurdité : « On a retenu de l'analyse structurale des slogans (que les philosophes se sont empressés d'entendre dans un sens dialectique ou néo-dialectique) : il n'y a que des différences, pas de termes qui diffèrent. Ces slogans ont été justement critiqués comme étant obscurs ou ridicules : s'il y a une différence, il faut qu'il y ait des choses qui diffèrent sous un certain rapport. » (Descombes. 1996.182).

La réponse doit être cherchée dans un retour sur la dualité du signe, ou la « biplanéité » dont parlait Hjelmslev. En effet, tant que l'on fait comme si la langue se jouait sur un seul plan qualitatif, on ne peut pas comprendre comment les différences pourraient constituer une unité qui ne serait elle-même pas séparable de ses propres marques, et l'on se perd dans d'inextricables paradoxes qui peuvent tenir lieu de métaphysique subtile à condition qu'on n'y soit pas trop regardant. Mais si l'on réintroduit la dualité, la chose s'éclaire. Les éditeurs l'ont fort bien exprimé : « Mais dire que tout est négatif dans la langue, cela n'est vrai que du signifié et du signifiant pris séparément : dès qu'on considère le signe dans sa totalité, on se trouve en présence d'une chose positive en son ordre. » (CLG.166). Saussure avait commencé à expliquer ce point dans la toute dernière leçon de linguistique générale qu'il a prononcée. Il s'agit de brèves notations, mais elles reprennent des choses dites ou écrites auparavant. Dans cette leçon Saussure disait que dans la langue il *n'y a que des différences*, mais il ajoutait :

> « [1944] Il n'y a du moins de différences que si l'on parle soit des significations, soit des signifiés ou des signifiants[5]. Quand on arrivera aux termes eux-mêmes, résultats du rapport entre signifiant et signifié, on pourra parler d'oppositions. (...)
>
> [1941] <Il n'y a que des différences ; pas le moindre terme positif.> Ici, c'est une différence du signifiant dont nous parlons. Le jeu des signifiants est fondé sur des différences. De même pour les signifiés : il n'y a que des différences qui seront *conditionnées par les différences de l'ordre acoustique.* (...)
>
> [1945] Grâce à ce que les différences se conditionnent les unes les autres, nous aurons quelque chose pouvant ressembler à des termes positifs par la mise en regard de telle différence de *l'idée* avec telle différence du signe. On pourra alors parler de l'opposition des termes et donc ne pas maintenir qu'il n'y a que des différences <à cause de cet élément positif de la combinaison>. » (E.1.272.1944sq.3C,403-405 ; K.367).

Ce texte montre deux choses essentielles. D'abord que les réalités mentales qui composent le trésor de la langue sont bien des entités positives – et comment pourraient-elles sinon laisser leur marque sur le cerveau ? –, mais induites comme des résultats, des restes involontaires, émergents, d'un processus de double différenciation. Ensuite, que l'on ne peut se contenter de définir la positivité du signe comme une corrélation de différences : il s'agit d'une corrélation entre des différences *opposée* à d'autres corrélations. Ce point est essentiel : Saussure entend la négativité toujours en *deux sens*, d'une part comme différence et d'autre part comme opposition[6]. Il ne prétend pas que les choses soient constituées uniquement de leurs traits qualitatifs. Ces traits qualitatifs servent bien de facteurs de distinction, mais ils distinguent non pas des sonorités

simplement, ni des idées, mais plutôt des « combinaisons entre des différences de sons et des différences d'idées », elles-mêmes *redéterminées* par leur opposition réciproque. Ce sont ces dernières que l'on peut et doit appeler des *valeurs*.

La théorie de la valeur a donc deux tâches à remplir : 1) expliquer comment ce mécanisme de différenciation qui conditionne la possibilité de faire une différence dans un domaine à celle de faire une autre différence dans un autre domaine, fait émerger des entités « positives » ; 2) montrer que la positivité de la valeur n'est complète que dans la mesure où chaque valeur est redéterminée par opposition avec les autres, et non plus seulement par corrélation entre des différences. Toute valeur est doublement déterminée, par un jeu de codifférenciation hétérogène d'une part, et par un jeu d'opposition entre les « nœuds » codifférentiels d'autre part. C'est de cette double détermination, nous le verrons, que naissent les « signes » comme « entités doubles ». Ces deux moments correspondent rigoureusement à la double articulation. Le premier donne les « formes » globales, que Saussure appelle aussi les « termes », points de basculement entre plusieurs niveaux de la différenciation ; le deuxième produit les « valeurs », c'est-à-dire des termes redéterminés par leur opposition à d'autres termes et induisant ainsi certains « sous-éléments ». Mais nous verrons qu'il y a aussi un troisième moment, qui est un moment d'intégration de l'opposition et de la différence, et qui explique la genèse du « signe » à proprement parler, avec ses deux moitiés paradoxales, le « signifiant » et le « signifié ». Par là nous proposons une genèse conceptuelle du concept

de signe comme entité double, mais aussi une représentation *réaliste* de l'acquisition du langage. Nous sortons donc tout à fait du mouvement critique.

2. Genèse du signe

Pour comprendre comment, de la simple *corrélation* entre des différences, peuvent naître des termes positifs, il faut partir d'une situation dans laquelle ceux-ci ne sont pas donnés. On pourrait être tenté de croire que seules les différences sont données : nous n'aurions pas encore les choses chaudes et les choses froides, mais déjà le *contraste* du chaud et du froid. Ces contrastes seraient retenus comme « traits distinctifs », et nous les associerions les uns aux autres pour définir une entité négative, à la manière de Jakobson pour le phonème (1963.103-107). Mais en réalité il n'y a aucune raison de croire que les variations qualitatives se donnent d'emblée sous la forme du contraste. Entre un son plus strident et un son plus mat, il n'y a pas de hiérarchie qualitative, mais seulement une altérité. Le caractère gradué de l'expérience n'est pas dans l'expérience elle-même. C'est tout le sens de la critique de la notion d'*intensité* que Bergson fait, dans le premier chapitre des *Données immédiates de la conscience*, que de montrer qu'une variation qualitative ne se donne pas d'emblée comme une « polarité », que l'intensité est un « mixte » conceptuel, mélange de qualité pure et de mouvement : la perception d'une différence entre « plus » ou « moins » lumineux ne provient pas de la qualité elle-même, mais de ce que cette qualité fonctionne

comme signe d'un *effort* à faire – soit pour s'approcher afin de mieux voir, soit au contraire pour se reculer afin de ne pas être ébloui, etc. (Cf. Bergson.1889.29-37). Au demeurant, Jakobson s'est précisément efforcé de montrer que les traits distinctifs étaient des données universelles de l'*esprit* humain, anticipant ainsi l'approche cognitive du langage (voir notamment Jakobson et Waugh.1979.212-216).

Il n'est pas à la vérité philosophiquement impossible de soutenir que la variation est en soi une différence ; mais à la condition qu'elle perde précisément son caractère *qualitatif*, ou plus exactement que la dimension qualitative devienne une modalité « phénoménale » d'une réalité qui n'est pas *en vérité* du tout qualitative, mais qui est déjà spirituelle, et même *logique*. C'est bien ce que Hegel a voulu montrer dans les passages justement célèbres de la *Science de la logique* consacrés à l'identité, la différence et la contradiction (Hegel.1976.34-87, première section, chapitre deuxième). En effet, la notion d'une différence pure ou d'une différence en soi est *contradictoire en soi*, ce qui ne veut pas dire pour Hegel qu'elle n'est pas réelle, mais au contraire qu'elle témoigne que le réel lui-même est d'emblée logique, car, de fait, la contradiction est une relation *logique*. De sorte que si on peut montrer que les constituants élémentaires de l'expérience sont eux-mêmes contradictoires (mieux, sont des modalités de *la* contradiction, dirait Hegel), cela signifie que le *donné* sensible n'est pas, contrairement à ce que voulait Kant, extérieur à l'esprit, mais est au contraire une des premières manifestations de l'esprit, qui est la contradiction même. Le divers sensible est en tant que tel une idée, mais une idée qui ne peut elle-même apparaître que

comme irréductible à de l'idéel. C'est que, comme l'on sait, la différence entre spirituel et non-spirituel, est *intérieure* à l'esprit lui-même, et que la sensation n'est que la première modalité de cette contradiction avec soi-même qu'est l'esprit (aussi est-ce avec la sensation que commence la *Phénoménologie de l'esprit*). La variation qualitative, si elle devait se donner d'emblée comme différence, n'aurait donc rien d'esthétique, elle ne serait que l'une des toutes premières figures de la contradiction interne, et le meilleur témoignage en faveur de *l'idéalisme absolu.*

Le concept de « différence qualitative » (ou de traits structurant a priori l'expérience) est un concept mal déterminé, et il vaut mieux y renoncer. De fait, Saussure ne dit pas du tout que les différences signifiantes et signifiées sont données, et que c'est en les associant que l'on fabrique l'entité linguistique. Il dit même exactement le contraire :

> « 1° La figure vocale en elle-même ne signifie rien.
>
> 2° La différence ou l'identité de la figure vocale en elle-même ne signifie RIEN.
>
> 3° L'idée en elle-même ne signifie rien.
>
> 4° La différence ou l'identité de l'idée en elle-même ne signifie RIEN.
>
> 5° L'union de ce qui a une signification pour la langue c'est
>
> la différence ou l'identité de l'idée SELON LES SIGNES la différence ou l'identité des signes d'après l'idée ; et les deux choses étant de plus indissolublement unies. » (ELG.72).

Les différences ne sont donc pas données : seules le sont les *variations qualitatives*, sans direction ni fin, transformations en nature de l'expérience subjective. L'expérience n'est pas d'emblée quantifiée. Mais une *variation qualitative*

devient une *différence intensive* dans la mesure où elle est systématiquement corrélée avec une autre variation qualitative qui se trouve sur un autre plan qualitatif. Si nous réservons le terme d'*hétérogène* pour désigner la différence entre les plans qualitatifs, nous pouvons dire : il n'y a de différence qualitative sur un plan que par ce qu'il y a une autre différence sur un plan hétérogène. Pour avoir une différence, il en faut toujours deux : il n'y a de trait distinctif que *double*.

> « La langue consiste donc en la corrélation de deux séries de faits
>
> 1° ne consistant chacun que dans des oppositions négatives ou dans des *différences*, et non en des termes offrant une négativité en eux-mêmes
>
> 2° n'existant chacun dans leur négativité même, qu'autant qu'à chaque instant une DIFFÉRENCE du premier ordre vient s'incorporer dans une différence du second et réciproquement. » (ELG.73).

> « Principe fondamental de la sémiologie, ou de la " langue " envisagée régulièrement comme langue et non pas comme résultat d'états précédents.
>
> Il n'y a dans la langue ni *signes*, ni *significations*, mais des DIFFÉRENCES des signes et des DIFFÉRENCES de signification ; lesquelles 1° n'existent les unes absolument que par les autres (dans les deux sens) et sont donc inséparables et solidaires ; mais 2° n'arrivent jamais à se correspondre directement. » (ELG.70).

> « Il n'y a pas *la* forme et une idée correspondante ; il n'y a pas davantage *la* signification et un signe correspondant. Il y a *des* formes et des significations possibles (nullement correspondantes) ; il y a même seulement en réalité des *différences* de

formes et des *différences* de significations ; d'autre part chacun de ces ordres de différences (par conséquence de choses déjà négatives en elles-mêmes) n'existe comme différences que grâce à l'union avec l'autre. » (ELG.42-43).

« Mais ce système consiste en une *différence* confuse d'idées courant sur la surface d'une différence de formes, sans que jamais peut-être une différence du premier ordre corresponde exactement à une différence du second, ni qu'une différence du second corresponde à une []. » (ELG.82).

Ainsi la constitution d'un plan sémiologique suppose un travail de sélection des variations substantielles par leur corrélation avec des variations hétérogènes, et cette sélection les constitue, en les isolant, en traits différentiels sur leur propre plan qualitatif. On ne sentira plus dès lors que les variations qui constituent de tels traits distinctifs.

La notion esthétique de valeur prend un sens nouveau dans le domaine sémiologique : comme si une qualité (par exemple une couleur) ne pouvait être altérée par les qualités environnantes (les autres couleurs) *que dans la mesure où une altération qualitative hétérogène était associée* (par exemple une variation tactile...). Un « son de la langue » n'est pas déterminé uniquement par les sons qui l'entourent : seuls sont retenus les contrastes sonores qui sont associés à des contrastes « conceptuels ». Ou plus exactement, seules certaines variations sont retenues, et celles qui sont retenues fonctionnent alors comme *contrastes.* Comme si, par exemple, l'on ne pouvait sentir l'éclaircissement d'une couleur (ainsi la tendance d'un rouge à « tirer vers » l'orange) qu'à la condition que l'on entende aussi en même temps l'atténuation d'un bruit (le *passage* d'un son haut à un son plus bas), le

second venant marquer le premier. Mais ce ne sont plus dès lors les qualités positives qui permettent de faire la différence entre un son plus mat ou plus strident ; c'est le son actuel qui sera lui-même qualitativement déterminé par le fait qu'il est « mat+ » ou « strident+ ». Ce qui importe dans la qualité, c'est la tendance qu'elle réalise et seulement elle. Les qualités elles-mêmes ne deviennent rien d'autre que des actualisations de certains contrastes. Les contrastes sémiologiques se délivrent pour ainsi dire de toute substance dans la mesure même où elles sont des valeurs toujours doublement déterminées. Une nuance acoustique n'est sentie que dans la mesure où elle correspond, par exemple, à une tendance à la *labialisation*, qui implique un ensemble de variations qualitatives d'un autre ordre : la variation acoustique qui caractérise toujours la différence entre /sommeil/ et /soleil/ s'entend dans la mesure où elle est systématiquement corrélée à la différence entre " ombre " et " lumière "[7], qui elle-même est extraite comme différence de la corrélation régulière entre les variations qualitatives visuelles avec les variations du premier ordre. On comprend donc que ce soit dans le même mouvement théorique qu'une variation devient non pas une variation actuelle mais l'actualisation d'une tendance à une variation dans un sens déterminé, et qu'elle se rapporte nécessairement à une tendance hétérogène. Telle serait donc la genèse conceptuelle du concept de *trait distinctif*.

Cependant, on n'a pas par là expliqué comment émerge une positivité de l'ensemble de ces traits distinctifs. C'est pourtant du même mouvement que naissent à la fois des traits distinctifs et des « singularités » qualitatives. La

corrélation entre les variations instaure des *seuils* au sein de l'expérience, qui font basculer d'un plan qualitatif à l'autre. Ces seuils ne correspondent pas à des frontières « naturelles » entre des qualités données sur chaque plan qualitatif, mais bien plutôt à des points de basculement sur un autre plan, arbitrairement déterminés par leur association ou leur corrélation à des variations hétérogènes, où le jeu de la différenciation, si l'on peut dire, recommence, avec tout un autre ensemble de seuils. Ce sont ces fractures qui introduisent de la discontinuité dans la continuité : dans le champ continu de l'expérience hétérogène, se produisent sans cesse des *sauts* d'un plan qualitatif à un autre, qui scandent ou rythment l'expérience, qui la segmentent et la séquencent. Ce sont les variations sur l'autre plan qualitatif qui déterminent les *singularités* du premier. Ainsi, s'il fallait faire une comparaison mathématique, on devrait dire que la langue est un ensemble de singularités extraites de la relation entre deux fonctions dont l'une est la dérivée de l'autre, *et réciproquement.* D'ailleurs, Saussure utilise l'expression « partir par la tangente » pour désigner la tentation de prendre l'une quelconque des deux moitiés du signe indépendamment de l'autre, et ajoute : « (...) qu'on ne permette une expression vraiment trop juste ici » (ELG.18). Comme si donc l'« idée » était la tangente de la « forme », et la « forme » la tangente de l'« idée »... Ce serait par une sorte de réciprocation de la dérivation que se construiraient, morceau par morceau, de manière dynamique, les deux courbes, qui ne cesseraient de se retraverser l'une l'autre, un peu à la manière d'un point de couture, pour reprendre la métaphore lacanienne du « point de capiton » (Lacan.

1981.303). La corrélation entre les deux domaines de variations continues fait émerger ces discontinuités que sont les signes. C'est bien ce que Saussure voulait dire quand il disait que la pensée-son implique des divisions, et qu'il comparait les valeurs à des vagues. Les termes de cette première articulation ne sont rien d'autre que ces points de basculement d'un registre de différenciation qualitative à un autre : elles naissent « de la combinaison de tant de signes acoustiques avec tant de découpures dans la pensée » (E.1.272. *1946.3C,400 ; K.364). Ce sont donc des expériences qui*, en effet, ne correspondent pas à un contenu qualitatif particulier, autrement dit ne sont pas substantielles, parce qu'elles ne sont rien d'autre que les expériences des changements de substance dépendant d'une covariation.

Cependant un trait distinctif ne correspond pas seulement à un seul autre trait distinctif hétérogène, mais à un ensemble de traits distinctifs hétérogènes. Ainsi le trait de labialisation que l'on reconnaît dans /sommeil/ implique, sur le plan de contenu, l'ensemble des variations qui font passer de " soleil " à " sommeil ". " Soleil ", lui, se caractérise par tout un ensemble de traits sémiques, qui ne se limitent pas au passage de l'obscurité à la lumière, mais à l'opposition de l'animé et de l'inanimé, par exemple, de la chose et de l'activité, etc. Réciproquement, il suffirait de faire varier un seul trait sémique de " soleil ", par exemple la différence de l'animé et de l'inanimé, pour entraîner un ensemble de variations sur le plan d'expression, par exemple celles qui s'actualisent dans l'image acoustique /Jupiter/, qui, de toute évidence, diffère elle-même par un grand nombre de traits acoustiques de /soleil/. On passe ici des

« traits distinctifs » sélectionnés, aux « unités distinctives » qui sont des nœuds de traits distinctifs hétérogènes. C'est parce que le basculement d'une substance sur l'autre est conditionné par l'actualisation de *plusieurs* traits distinctifs que les unités de la *première articulation* sont des formes globales, des « signes », qui impliquent ce basculement en groupe et ne sont pas *composés* par des sous-unités. Ce sont ces nœuds qui s'impriment dans la mémoire et constituent ce que Saussure appelle les « formes » ou les « termes » :

> « FORME = Non pas une certaine entité *positive* dans un ordre quelconque, et d'un ordre simple ; mais l'entité à la fois *négative* et *complexe* : résultant (sans aucune espèce de base matérielle) de la *différence* avec d'autres formes COMBINÉE avec la *différence* de signification d'autres formes. » (ELG.36).

La positivité sémiologique n'est donc pas l'association entre des différences déjà données, mais plutôt la singularité qui résulte du conditionnement réciproque des traits distinctifs acoustiques et des traits distinctifs sémantiques. Cet ensemble de singularités n'appartient à aucun des deux plans. On comprend donc que Saussure puisse dire que la phrase « il n'y a que des différences dans la langue » ne soit vraie que du signifiant et du signifié *séparément.* Si l'on peut dire du « signifiant » d'un terme qu'il est constitué uniquement de traits distinctifs acoustiques, et du signifié qu'il est constitué uniquement de traits distinctifs sémiques, c'est précisément parce que ces deux ensembles de traits distinctifs sont bien des critères permettant d'identifier une chose quant à elle « parfaitement positive » dans son ordre, qui est le point de passage d'un plan qualitatif à l'autre. Elles permettent de *qualifier* ce saut.

C'est seulement une fois que l'on a montré que des positivités émergeaient nécessairement de la double détermination des différences qualitatives, que l'on peut revenir à la formulation paradoxale de Saussure : « Un signe n'est rien en soi, il n'est que tout ce que les autres ne sont pas. » En effet, il devrait être évident que le fait qu'un terme puisse être déterminé par opposition à des termes environnants *suppose* logiquement que ces termes environnants soient quant à eux *donnés*, c'est-à-dire préexistants. Ils ne sauraient être donnés par le terme environnant qu'eux-mêmes déterminent. Pour sortir des faux paradoxes de l'idée d'entité « oppositive », il faut que le jeu de l'opposition se fasse entre termes déjà donnés : il ne saurait *constituer* les signes, mais il peut, en revanche, les *redéterminer*. C'est bien ainsi que Saussure l'entendait :

> « Le phénomène d'*intégration* ou de postméditation-réflexion est le phénomène double qui résume toute la vie active du langage et par lequel
>
> 1° les signes existant évoquent MÉCANIQUEMENT par le simple fait de leur *présence** et de l'état toujours accidentel de leurs *Différences* à chaque moment de la langue un nombre égal non pas de concepts mais de valeurs opposées pour notre esprit (tant générales que particulières, les unes appelées par exemple catégories grammaticales, les autres taxées de fait de synonymies, etc.) ; cette *opposition* de *valeurs* qui est un fait PUREMENT NÉGATIF se transforme en fait positif, parce que chaque signe en évoquant une antithèse avec l'ensemble des autres signes comparables à une époque quelconque, en commençant par les catégories générales et en finissant par les particulières, se trouve déterminé *malgré nous*, dans sa valeur propre. (...)
>
> Dans chaque signe *existant** vient donc S'INTÉGRER, se

postélaborer une valeur déterminée [], qui n'est jamais déterminée que par l'ensemble des signes présents ou absent au même moment. » (ELG.87-88).

Ces termes de « réflexion », « méditation », etc., furent aussi utilisés pour désigner l'activité de classement grâce à laquelle la parole et la grammaire étaient possibles. C'est qu'il s'agit bien là du même phénomène. On se souvient que la théorie du « classement » était avant tout une théorie de l'analyse, c'est-à-dire du fait qu'une unité soit nécessairement composée de sous-unités. On voit maintenant que l'opposition redétermine les unités données en les analysant. On peut donc dire que la thèse saussurienne de la double détermination de la valeur correspond à ce que Martinet (1968.1-35) a appelé la *double articulation*, et que la différence entre la différence et l'opposition est la différence entre la première et la deuxième articulation. Il faut deux articulations pour constituer une entité linguistique : une première qui donne l'*unité* sémiologique globale, et une deuxième qui redétermine les unités les unes par rapport aux autres comme des valeurs et les analyse subsidiairement en *sous-unités*. Mais la double articulation saussurienne ne se confond pas avec celle de la tradition phonologique. D'abord, elle ne tient pas à des raisons d'économie ou de rendement sémantique, mais au mode de détermination du signe. Ensuite, pour ajouter un paradoxe aux nombreux paradoxes de Saussure, on peut remarquer que c'est le niveau « molaire » (unités) qui suppose un processus « moléculaire » (corrélation entre plusieurs séries de différences), alors que le résultat « moléculaire » (sous-unités) suppose un processus « molaire » (classement des unités

linguistiques). Un phonème pour Saussure n'est pas véritablement un ensemble de traits distinctifs acoustiques : c'est une sous-unité distinctive. Un terme n'est pas primordialement *composé* de phonèmes ou de sous-unités distinctives, mais il se décompose spontanément du fait de la proximité des autres termes. C'est en somme pour n'avoir pas vu cela, que Jakobson a cru pouvoir faire cette chimère que serait *un signifiant sans signifié.*

Cette distinction conceptuelle entre la différence et l'opposition est bien marquée par Saussure. Ainsi dans le deuxième cours, il compare la langue et l'écriture pour dégager quatre traits principaux de toute valeur : le premier est l'arbitraire, le deuxième est la différence.

> « Valeur purement négative ou différentielle du signe : il n'emprunte sa valeur qu'aux différences. » (E.1.269.1932. 2R,13 ; G.16 ; CLG.165).

et le troisième l'opposition :

> « Les valeurs de l'écriture n'agissent que comme grandeurs opposées dans un système défini ; elles sont oppositives, ne sont des valeurs que par opposition. Il y a une limite dans le nombre des valeurs. (N'est pas tout à fait la même chose que 2), mais se résout finalement en la valeur négative.) » (E.1.269.1933. 2R,13 ; G.16 ; CLG.165).

Ce qu'il reprend immédiatement à propos du langage :

> « 2) La valeur négative du mot est évidente. Tout consiste en différences.
>
> 3) La valeur devient positive grâce à l'opposition, par le voisinage, par le contraste [8].
>
> Exemple (aussi bien pour 2) et 3) bien que proprement il se rapporte à 3)) : εφην est imparfait, εστην est aoriste, parce que φημι est dans le voisinage de εφην, et parce que, dans le

voisinage de εστην, il n'y a pas *στημι. Ces signes agissent donc, non par leur valeur intrinsèque, mais par leur position relative, comme dans un jeu d'échecs. » (E.1.270.1936.2R,14 ; G.17 ; CLG.165).

Ainsi, non seulement Saussure distingue les deux concepts de différence et d'opposition, mais il marque bien que l'exemple choisi, comme d'ailleurs la plupart de ceux qu'il utilise pour montrer le caractère « négatif » du signe, porte plutôt sur son caractère oppositif que sur son caractère « différentiel ».

Il distingue aussi conceptuellement l'entité déterminée par la combinaison de plusieurs traits différentiels qu'il appelle *terme*, de ce qui constitue plus rigoureusement la valeur, qui n'est autre qu'un terme redéterminé par des termes environnants, c'est-à-dire par les oppositions entre lui et les autres termes donnés (sur la base de leurs différences).

« La valeur d'un mot ne résultera que de la *coexistence** des différents *termes**. La valeur est la contrepartie des *termes coexistants**. » (E.1.259.1864.3C,392 ; K.359).

« La valeur d'un mot ne sera jamais déterminée que par le concours des *termes coexistants** qui le limite ; ou pour mieux appuyer sur le paradoxe relevé : ce qui est dans le mot n'est jamais déterminé que par le concours de ce qui est autour de lui (ce qui est dans le mot c'est la valeur) – autour de lui syntagmatiquement ou autour de lui associativement. Il faut aborder le mot du dehors en partant du système des *termes coexistants**. » (E.1.260.1975.3C,394 ; K.260).

« Cette valeur résultera de l'opposition des *termes** dans la langue. » (E.1.263.1894.3C,401 ; K.366).

On sait que cette comparaison entre les « formes tout faites » se fait elle-même sur deux axes, l'axe associatif, et l'axe syntagmatique :

> « Il n'y a dans la langue que des différences et pas de quantité positive. Mais ces différences peuvent s'exercer sur deux axes : ligne parlée, et comparaisons internes, mentales, de forme à forme. » (E.1.304.2132.2R,108 ; G.94).

Cette distinction permet de comprendre la langue comme forme. On peut faire abstraction de ce que les signes émergent forcément de la relation entre plusieurs *substances*, et de ce que leurs distinctions reposent sur les corrélations entre des différences substantielles. On peut étudier la langue jusqu'à un certain point en faisant totalement abstraction de la *nature* de ces termes, pour se concentrer ce que Saussure appelle leur *nombre* :

> « Une saine appréciation du mécanisme d'une langue montre qu'il n'y a qu'une importance très limitée à connaître les valeurs absolues qui s'y trouvent, *pourvu que leur opposition* – ce qui ne signifie ici pas même leur différence, mais seulement leur identité ou non-identité, donc en définitive leur nombre – se trouvent observées rigoureusement. » (ELG.245-246).

Il n'est pas nécessaire de savoir quelles différences précises un signe conjugue, mais seulement ce qu'il a autour de lui, ce à quoi il est *substituable.* On arrive à un système purement *formel*, où ce qui compte est uniquement la *position* des termes les uns relativement aux autres. Pour savoir ce qu'est un signe, il n'est pas nécessaire de connaître l'ensemble des traits qui le constituent, mais seulement les termes avec lesquels on pourrait le confondre et avec lesquels il ne *faut pas* le confondre. On peut considérer en partie l'intériorité d'une valeur comme une boîte noire (ce

que l'on peut appeler, en parodiant Quine, le principe de l'inscrutabilité relative des valeurs), et reconstruire le système « en partant des termes », en faisant comme si chacun était donné en soi, comme le fait Saussure par exemple dans le chapitre sur le « mécanisme de la langue », à propos du terme « enseignement ». Les oppositions syntagmatiques relèvent du même principe :

> « On ne peut pas même déterminer en soi la valeur du mot soleil, à moins de considérer tous les mots voisins qui en limiteront le sens. Il y a des langues où je puis dire : *mettez-vous au soleil !* Dans d'autres, pas la même signification au mot *soleil* (=*astre*). » (E.1.262.1884.3C,39 ; K.262).

Ce qu'est soleil est déterminé par le fait d'être opposable c'est-à-dire substituable à « lumière » : dire « soleil de ma vie », ce n'est pas la même chose que de dire « lumière de ma vie », et ce n'est pas non plus la même chose que de dire « commencement de ma vie ». L'opposition avec cette dernière expression paraît plus lointaine, mais d'après Saussure c'est bien la totalité des termes présents qui sont mis à contribution dans la détermination de chaque terme, « en commençant par les catégories les plus générales et en finissant par les plus particulières » (ELG.87). Par « plus générales », Saussure précise lui-même qu'il entend « par exemple les catégories grammaticales », et par « plus particulières », les cas de « synonymie ». Par exemple, « esprit » s'oppose d'un coup à tous les autres morphèmes correspondant à d'autres parties du discours que celle du nom, mais il s'oppose plus particulièrement à certains noms tels que « âme », « pensée », etc. (ELG.77). Les catégories grammaticales apparaissent de ce point de vue comme un

mécanisme *économique* de mise en œuvre des oppositions. Mais c'est aussi parce qu'un terme ne s'oppose pas *également* à tous les autres, qu'il peut être déterminé avec précision. La distinction entre l'opposition et la différence est celle de deux registres de la variation, qui n'ont pas la même logique. Outre qu'elle suppose que les termes soient toujours déjà donnés, l'opposition suppose toujours qu'il y ait une partie du terme qui varie et une autre qui ne varie pas, selon une relation de ressemblance et de dissemblance, deux termes s'opposant d'autant plus qu'ils risquent plus d'être confondus. Mais la différence n'est pas mesurée par rapport à une constante ; elle est déterminée, comme nous l'avons montré, par la seule corrélation avec une autre différence. Opposition et différence sont donc deux manières dont les termes de la langue se rapportent les uns aux autres et font système.

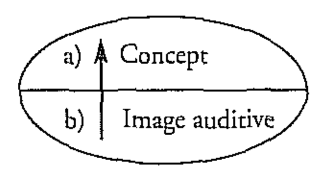
Ces deux relations sont cependant intimement mêlées l'une à l'autre. Il y a comme une intégration de l'opposition dans la différence. Le trait distinctif détermine l'entité linguistique non seulement en qualifiant ou conditionnant le capitonnage des deux plans qualitatifs, mais aussi désormais en permettant de *distinguer* cette combinaison complexe de traits distinctifs hétérogènes *d'une autre combinaison* opposée dans le système. En ce sens, la *différence* fonctionne comme critère de l'opposition. Un terme a d'autant plus besoin de critères qu'il est susceptible d'être confondu avec d'autres : il sera donc d'autant plus déterminé par des traits distinctifs qu'il sera entouré de plus de termes concurrents. Réciproquement, la *distinction* ou l'opposition entre les termes dépend de la maîtrise des traits

différentiels. Un hispanophone aura du mal à distinguer entre le *vent* et le *banc.* On sait bien que la langue japonaise ne fait pas de différence entre le « r » et le « l » ; S. Pinker l'illustre par une plaisanterie d'un goût douteux du linguiste Masaaki Yamanashi qui l'accueillit un jour en lui disant : « Au Japon, nous avons pris beaucoup d'intérêt à l'élection de Clinton » (Pinker.1994.170)... Ce recouvrement de l'opposition et de la différence donne tout son sens au concept de trait distinctif. Il explique aussi le phénomène de la « fluctuation » sur lequel Saussure attirait l'attention : la réalisation d'une valeur peut être altérée dans des proportions très substantielles, tant qu'elle ne recouvre pas une valeur *existante.* Ainsi le « r » peut être roulé en français sans conséquence pour la valeur, contrairement à l'allemand, le « l » mouillé contrairement au russe, etc. (CLG.165). Si un mot disparaît dans une langue, son domaine de réalisation (phonique et sémantique) devient libre pour les termes environnants qui ainsi *changent de valeur,* bien qu'ils n'aient pas changé pas de nature. Ainsi [éducation] reste [éducation] (du point de vue de ses traits différentiels), même si [instruction] disparaît, mais sa valeur change, ce qui peut amener à court ou long terme à ce que les traits différentiels inutiles se transforment. Nous verrons que cela peut avoir des conséquences en retour sur le système lui-même : la double articulation nous permettra alors de penser le changement linguistique, qui autrement serait incompréhensible dans un cadre saussurien. Si le domaine de l'oppositivité définit le domaine de la linguistique « pure », de la langue « en elle-même et pour elle-même », dont les termes peuvent être considérés comme des valeurs

algébriques, définis uniquement les unes par rapport aux autres, si l'opposition est le fondement de la linguistique synchronique, on voit que cette autonomie de la langue est *seconde* et précaire. Il peut devenir nécessaire de connaître les « valeurs absolues », lorsqu'un phonème s'altère pour des raisons *matérielles* ou substantielles et non pas formelles, ainsi que la nature exacte des *traits différentiels* qui servent à marquer les *oppositions*, dans la mesure où cela est susceptible d'en transformer le système. Nous y reviendrons. Ce qui importe pour l'instant, c'est que le rapport de la différence à l'opposition permet de comprendre la dualité du signifiant et du signifié.

La valeur est en effet définie par un *paradoxe*, paradoxe ultime de la constitution du signe.

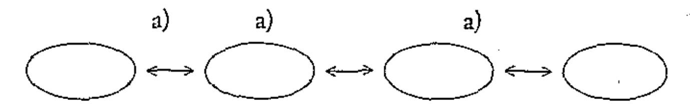
> « Là éclate différence entre vue du linguiste et vue bornée considérant la langue comme une nomenclature.
>
> Prenons d'abord la signification comme nous la représentons <et l'avons nous-même marquée>.



> Dans cette vue, la signification est la contrepartie de l'image auditive et rien d'autre. <La flèche marque signification comme contrepartie de l'image auditive.> Le mot apparaît ou est pris comme un ensemble isolé et absolu ; intérieurement il contient l'image auditive ayant pour contrepartie un concept. Voici le paradoxe, en langage baconien " la caverne " contenant un

piège : c'est que la signification qui nous apparaît comme la contrepartie de l'image auditive est tout autant la contrepartie des termes coexistants dans la langue. » (E.1.258.1857.3C,392 ; K.368).

« Nous venons de voir que la langue représente un système où tous les termes apparaissent comme liés par des rapports.



Au premier abord, pas de rapports entre flèches a) et flèches b). La valeur d'un mot ne résultera que de la coexistence des différents termes. La valeur est la contrepartie des termes coexistants. Comment cela se confond avec ce qui est contrepartie de l'image auditive ? » (E.1.259.1864.3C,292-293 ; K.359 ; CLG.159).

« Ce qui est inséparable de *toute* valeur, ou ce qui fait la *valeur* (...). Prenant la chose échangeable d'une part, de l'autre les termes co-systématiques, cela n'offre aucune parenté. C'est le propre de la valeur de mettre en rapport ces deux choses. Elle les met en rapport d'une manière qui va jusqu'à désespérer l'esprit par l'impossibilité de scruter si ces deux faces de la valeur diffèrent <pour elle> ou <en quoi>. La seule chose indiscutable est que la valeur va dans ces deux axes, est déterminée sous ces deux axes concurremment. » (E.1.259.1864.N23.6,11 ; K.361).

« La valeur en la prenant du dehors de la linguistique paraît comporter partout la même vérité paradoxale. Terrain délicat. Il y a deux éléments formant la valeur. <Très difficile dans n'importe quel ordre de dire ce qu'est la valeur. Aussi prendrons-nous beaucoup de précautions.>

> La valeur est déterminée 1°) par une chose dissemblable qu'on peut échanger, qu'on peut marquer aussi ↑ et 2°) par des choses similaires que l'on peut comparer ← ← ↑ → → → [ou] ↔. » (E.1.259.1867.3C,393 ; K.359 ; CLG.160).

Le « paradoxe » de la valeur est donc celui de cette double inscription de toute valeur, une fois comme corrélation différentielle, isolée mais double, et une fois comme opposition formelle, homogène mais relative. Saussure prend alors l'exemple de la monnaie : la monnaie dont il s'agit ici n'est pas la monnaie nationale moderne, unifiée par un système décimal autour d'une seule valeur dont les distinctions seraient purement numériques. Il s'agit plutôt de montrer qu'une pièce de monnaie, par exemple un *sou* ou un *écu*, a une valeur qualitative, et non pas uniquement quantitative. Cette valeur n'est pas déterminée par ce qu'on peut avoir avec, mais par une triple relation : d'une part, ce que je peux obtenir, par exemple de pain, en ayant uniquement des pommes ; et d'autre part, ce que je peux obtenir d'écus en ayant des sous ; et enfin seulement ce que je peux obtenir comme pommes avec des écus, ce qui dépendra du rapport entre les deux équilibres précédents. En fait ce que décrit ici Saussure est plus proche du système monétaire international que du système monétaire national unifié que nous connaissons aujourd'hui. Mais précisément, c'est une manière de dire qu'une monnaie n'est jamais seule. Il faut qu'une monnaie puisse s'échanger avec une autre monnaie pour qu'elle vaille comme monnaie, et non pas simplement comme un bien parmi d'autres. Il n'y a d'équivalent général que parce qu'il y a un équivalent général *concurrent*, quel qu'il soit, bœuf, bijou, bouclier ou

papier. La valeur monétaire est toujours au croisement d'un double processus de détermination : par la substitution avec des termes non monétaires et par la substitution avec des termes monétaires. C'est dans cette mesure, et dans cette mesure uniquement, qu'une monnaie peut être dite avoir de la valeur. Le jour où l'on n'aura plus qu'une seule monnaie, où la monnaie ne pourra plus être échangée pour d'autres termes monétaires (si cela est jamais possible : car il est sans doute vrai qu'une monnaie n'a jamais été seule, que des coquillages ne pouvaient valoir comme objets de circulation que parce que des bijoux ou autres « trésors » valaient comme équivalents concurrents), il ne s'agira plus d'un système d'*évaluation*, mais uniquement d'un calcul. La variation des prix sera déterminée uniquement par la variation des valeurs d'usage. Autant dire qu'il n'y aura plus aucun « arbitraire » dans la valeur économique. Ce serait, à la vérité, la fin de l'économie tout simplement. Il n'est pas d'utopie plus radicale, et c'est bien celle du communisme.

Ce paradoxe d'une double détermination (détermination réciproque d'une moitié du signe par l'autre, détermination latérale de signes déjà constitués les uns par les autres) constitue la notion même de valeur, c'est-à-dire définit pour Saussure le domaine d'objet des « sciences de la valeur ». On vérifie donc à nouveau que c'est le régime ontologique spécial (c'est-à-dire le mode de détermination) qui détermine le champ « ontique » ou le domaine « régional » de la « sémiologie », qu'on peut tout aussi bien appeler l'« axiologie ».

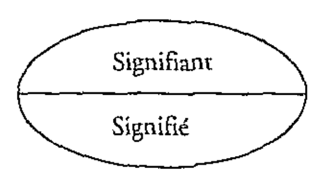
« C'est la même chose, placé dans une sphère systématique, de parler de réalité ou de valeur, mais aussi d'identité et

de valeur et réciproquement. C'est là ce qui compose toute cette sphère. Il faut se garder de donner à ces entités une autre base ; ne *pas prendre les syllabes comme des réalités* (erreur fondamentale quand on croit saisir la base de la langue dans le phonisme d'un mot). C'est quelque chose déjà d'y ajouter la signification, conçue comme inséparable, mais insuffisant. La *valeur, ce n'est pas* la signification. La valeur est donnée par d'autres données ; elle est donnée, en plus de la signification, par le rapport avec d'autres idées, par la situation réciproque des pièces de la langue (idée x...) et ainsi de suite. C'est la valeur elle-même qui fera la délimitation ; l'unité n'est pas délimitée fondamentalement ; voilà ce qui est particulier à la langue. » (E.1.249.1808.2R,51-52 ; G.49).

La valeur est donc ce qui est forcément déterminée par l'unité d'un double paradoxe : comme entité paradoxalement double (associant intrinsèquement deux termes « équivalents » : la pensée qu'est " soleil " est exactement la même chose que l'impression acoustique /soleil/) et comme entité relative et là encore jusqu'au paradoxe (définissant une chose tout entière par ce qu'elle n'est pas [9]). On peut la considérer en elle-même, mais alors elle est double jusqu'à l'absurde ; on peut la considérer comme une seule et même « réalité mentale », mais alors elle est forcément relative à toutes les autres. On résoudra ces deux paradoxes en même temps : en comprenant leur *identité*.

En effet, c'est la redétermination des corrélations différentielles par opposition des unes avec les autres qui *produit* le signe comme « entité double », constituée d'un signifié et d'un signifiant :

« Si l'on revient maintenant à la figure qui représentait le signifié en regard du signifiant :



On voit qu'elle a sans doute sa raison d'être mais qu'elle n'est qu'un *produit secondaire de la valeur.* Le signifié seul n'est rien, il se confond avec une masse informe. De même pour le signifiant.

Mais le signifiant et le signifié contractent un lien en vertu des valeurs déterminées qui sont nées de la combinaison de tant et tant de signes acoustiques avec tant et tant de coupures faites qu'on peut faire dans la masse. Que faudrait-il pour que ce rapport entre le signifiant et le signifié soit *donné en soi* ? Il faudrait avant tout que l'idée soit déterminée d'avance et elle ne l'est pas. C'est pourquoi ce rapport n'est qu'une *expression des valeurs prises dans leur opposition dans le système.* » (E.1.255-256.1846.3C, 399 ; K.364).

Et Saussure concluait la leçon de cette manière :

« En résumé, le mot n'existe pas sans un signifié aussi bien qu'un signifiant. Mais le signifié n'est que le résumé de la valeur linguistique supposant le jeu des termes entre eux, dans chaque système de langue. » (E.1.263.1894.3C,401 ; K.366).

D'une manière générale, Saussure affirme sans cesse que

« le schéma (-) n'est pas donc initial dans la langue. Les contours de l'idée *cher* est déterminée des deux côtés. Les contours de l'idée [10] <elle-même>, voilà ce que nous donne la distribution des idées dans les mots d'une langue. <Une fois que nous avons les contours, ce schéma (-) peut entrer en jeu.> » (E.1.264. 1899.3C,401 ; K.365).

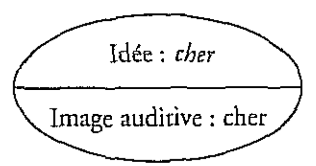
« Le schéma qui va du signifié au signifiant n'est pas un schéma primitif. <La valeur ne peut pas être déterminée plus par

le linguiste que dans d'autres domaines. Nous la prenons avec tout ce qu'il a de clair et d'obscur.> » (E.1.263.1894.3C,401 ; K.366).

Dire que le terme double (signifiant/signifié) est un produit de la valeur ne saurait vouloir dire que la corrélation entre les substances hétérogènes dépendrait de la relation qui s'établit entre les termes homogènes sur chaque substance. Nous avons vu que c'était nécessairement l'inverse : la sélection de traits *substantiels différentiels* résulte de la coïncidence régulière entre des variations hétérogènes. Mais cela prouve seulement que les termes de « signifiant » et de « signifié », loin d'être des conditions préalables du signe, sont plutôt des résultats de la détermination de la valeur.

Le linguiste Sémir Badir suggère que le signe pour Saussure n'est pas une entité concrète, mais uniquement une *représentation* : seuls le signifiant et le signifié seraient des entités réelles, mais parce qu'elles sont purement distinctives. Au contraire, le signe est positif mais métalinguistique (Badir.2001.114-115). Il faut inverser ces formules : ce qui est une représentation, ce n'est pas la valeur comme telle, mais bien la représentation de la valeur comme association de deux termes, autrement dit comme *signifiant* et *signifié*. Saussure le disait ainsi :

« Donc, nous voyons que la représentation :



n'était qu'une *façon d'exprimer** qu'*il y a* en français une certaine valeur cher <circonscrite dans système français> par oppo-

sition à d'autres termes. » (E.1.263.1898.3C,401 ; K.364-365).

Et il ajoute :

> « Ce sera une certaine combinaison d'une certaine quantité de concepts avec une certaine quantité de sons. » (E.1.264. 1900.3C,401 ; K.365).

Ainsi, la représentation de la valeur comme association de deux termes, de deux « quantités » (qui ne sont donc plus de simples ensembles de traits distinctifs) est une *description* possible de la valeur [cher], du « signe total », tel qu'il est *donné* dans l'esprit. Le fait de la valeur, c'est qu'*il y a* dans la langue une forme [cher], autrement dit une positivité spirituelle circulant dans la masse sociale et s'inscrivant dans le cerveau des individus. Mais le mode même d'engendrement de cette positivité est tel qu'elle se fait nécessairement *représenter* par une sorte d'équation que l'on pourrait écrire ainsi : {Signifiant /x/ = signifié "x"}.

Le signifiant est une *représentation* de la valeur du point de vue de la substance d'expression, c'est-à-dire comme un ensemble de traits acoustiques distinctifs (on peut appeler cela si l'on veut, avec Hjelmslev, « forme d'expression », en comprenant bien que ce n'est pas la langue qui est l'union de la forme de contenu et de la forme d'expression, mais la forme d'expression et la forme de contenu qui sont les *représentations*, dans les termes de chaque substance, de la valeur). Cette représentation est exactement celle que l'on peut obtenir au moyen de la phonologie : c'est une *représentation phonologique.* Elle n'est pas la valeur, mais une représentation de la valeur, intermédiaire entre la virtualité pure de la valeur et ses différentes actualisations. De même

pour le signifié : le signifié serait la représentation de la valeur du point de vue de l'ensemble des traits sémiques distinctifs. On devrait pouvoir représenter le signifié par des symboles de même que l'on représente le signifiant par une formule phonologique. De telles représentations sont en effet « métalinguistiques », à la fois au sens où elles correspondent précisément aux entités qu'un théoricien de la langue sera forcé de construire pour comprendre le mécanisme du langage (puisque celui-ci exige des actualisations dans des substances différentes), mais aussi au sens où *nous avons besoin d'une représentation métalinguistique de notre propre langue pour parler.* Certains fragments de Saussure vont très clairement dans ce sens, et donnent donc raison à Badir, à condition que l'on comprenne que ce sont les moitiés du signe qui sont métalinguistiques, et surtout que l'opération métalinguistique consiste à traiter ces moitiés isolément comme si elles pouvaient être en elles-mêmes (et non pas comme une seule et même chose) des termes positifs :

> « On ne se pénétrera jamais assez de l'essence purement négative, purement *différentielle*, de chacun des éléments du langage auxquels nous accordons précipitamment une existence : il n'y en a aucun, dans aucun ordre, qui possède cette existence supposée – quoique peut-être, je l'admets, nous soyons appelés à reconnaître que, sans cette fiction, l'esprit se trouverait littéralement incapable de maîtriser une pareille somme de différences, où il n'y a nulle part à aucun moment un point de repère positif et ferme. » (ELG.65).
>
> « Comme il n'y a aucune *unité* (de quelque ordre et de quelque nature qu'on l'imagine) qui repose sur autre chose que

des *différences*, en réalité l'unité est toujours imaginaire, la différence seule existe. Nous sommes forcés de procéder néanmoins à l'aide d'unités positives, sous peine d'être dès le début incapables de maîtriser la masse des faits. Mais il est essentiel de se rappeler que ces unités sont un expédient inévitable de notre [] et rien de plus. » (ELG.83).

On peut dire que les représentations que nous donnons du signe total dans les termes de la valeur d'expression et de la valeur de contenu sont nécessaires pour que nous puissions parler. Elles le sont certainement pour que nous puissions expliquer l'emploi que nous faisons de certains termes : si l'on me demande « ça veut dire quoi, dégueulasse », je peux en donner une *représentation* finie, dont l'intérêt sera de donner une idée des traits différentiels sémiques que cette représentation actualise. Les historiens de la linguistique ont attiré l'attention sur le fait qu'un dictionnaire est *déjà* une œuvre de linguistes. Les sujets parlants théorisent leur propre langue. Ils peuvent aussi décrire une manière de prononcer un terme par un certain nombre d'instructions positives. Ils font ainsi œuvre de « phonologues » (au sens de Saussure).

Dès lors, la dualité s'éclaire. Car on ne saurait avoir la même représentation du système des valeurs du point de vue du signifiant et du point de vue du signifié, les signes s'opposant, du point de vue de leurs signifiants, *autrement* que du point de vue de leurs signifiés.

« Principe fondamental de la sémiologie, ou de la " langue " envisagée régulièrement comme langue et non pas comme résultat d'états précédents.

Il n'y a dans la langue ni *signes*, ni *significations*, mais des DIFFÉRENCES de signes et des DIFFÉRENCES de significations ;

lesquelles 1° n'existent les unes absolument que par les autres (dans les deux sens) et sont donc inséparables et solidaires ; mais 2° *n'arrivent jamais à se correspondre directement**. » (ELG.70).

« *Mais ce système consiste en une* *différence* confuse d'idées courant sur la surface d'une différence de formes, sans que jamais peut-être une différence du premier ordre corresponde exactement à une différence du second, ni qu'une différence du second corresponde à une []. » (ELG.82).

Qu'est-ce à dire ? Une variation acoustique ne correspond-elle pas forcément à une variation sémantique ? Sans doute, mais un paquet de traits distinctifs *acoustiques* distingueront une valeur d'un ensemble d'autres valeurs, alors que le paquet de traits distinctifs *sémantiques* opposeront cette même valeur à un *autre* ensemble d'autres valeurs, qui ne recouvre pas le premier. Si l'on appelle « signifiant » la première *occurrence* de la valeur et « signifié » la deuxième, on dira que *ce n'est pas pour la même raison que le signifiant est le signifiant de ce signifié, et que ce signifié est le signifié de ce signifiant* : /sommeil/ est substituable à son signifié parce qu'il s'oppose à /soleil/ ; mais " soleil " est substituable à son signifiant parce qu'il s'oppose à " lumière ". D'un côté la valeur [sommeil] se rapproche et se distingue de la valeur [soleil], mais d'un autre côté, [soleil] se rapproche et se distingue de [lumière]. Les entités « formelles », purement « oppositives », appartiennent donc toujours à deux systèmes d'oppositions ; ils se rapportent aux *mêmes* termes homogènes de deux manières différentes, comme si la forme se dédoublait. Le jeu de la valeur lui-même crée donc deux systèmes de valeurs concurrents *sur le même plan*, celui de la forme. Un système de

valeurs est un système qui ne saurait obéir à une seule logique. Et c'est bien le génie de Hjelmslev que d'avoir fait de cette double détermination de la *forme* elle-même la propriété caractéristique de toute *langue naturelle*, ce qui la rend irréductible à tout système formel au sens logique ou mathématique. On doit parler de *forme de contenu* et de *forme d'expression*, puisqu'il s'agit bien là en effet des valeurs elles-mêmes, qui sont déterminées deux fois. Dans un texte admirable, Hjelmslev (1943.139-143) a exprimé rigoureusement la différence entre le *formalisme* et le *structuralisme* : alors que le premier identifie les langues naturelles à des systèmes formels, le second montre leur irréductibilité : « Pour décider si les jeux ou d'autres systèmes de quasi-signes tels que l'algèbre pure, sont ou non des sémiotiques, il faut voir si leur description exhaustive exige que l'on opère en reconnaissant deux plans, ou si le principe de simplicité peut être appliqué de telle sorte qu'un seul plan soit suffisant. La condition qui exige que l'on opère en reconnaissant deux plans doit être que, lorsqu'on tente de les poser on ne puisse pas démontrer que les deux plans ont tout à fait la même structure avec une relation univoque entre les fonctions d'un plan et ceux de l'autre. » (Id.141). Dans les langages formels, qui ne sont pas des sémiologies, « les réseaux fonctionnels des deux plans que l'on tentera d'établir seront identiques » (id.142) : le propre d'une langue qui contient sa propre interprétation, c'est d'être traversée par des formes non superposables. La représentation du système de la langue n'est donc pas si simple qu'elle en avait l'air lorsque nous disions qu'il suffisait de définir un terme par sa position dans un système de pures distinc-

tions. Il y a ce que l'on peut appeler une *surdétermination* des valeurs au sens d'Althusser. On se souvient que, pour ce dernier, la reprise à Freud du concept de surdétermination avait précisément pour ambition de montrer qu'un même événement appartenait à des systèmes différents de contradiction, et qu'il y avait non pas harmonie entre ces systèmes, mais accumulation des contradictions sur un même point, ce qui introduisait une part fort importante de contingence dans la détermination de l'événement.

La distinction entre les deux formes ne peut être qu'*artificielle.*

> « C'est une opération scientifique qui distingue signe et signification. » (E.1.254.1834.G,1.4a ; G.24).

Dans la réalité de l'expérience du sujet, il y a simplement double détermination des valeurs, dans une confusion relative. C'est bien la *même valeur* qui est déterminée deux fois, autrement dit qui se produit comme double. Elle n'existe pas deux fois : elle est doublement déterminée ; elle est *double.* En effet, « l'opposition des signes selon les significations » ne recouvre pas « l'opposition des significations selon les signes », mais l'une ne peut se faire sans l'autre. L'opposition entre [soleil] et [sommeil] est tout autant une différence signifiante qu'une différence signifiée. Cependant, si un seul trait distinctif signifiant sépare /soleil/ et /sommeil/, ce trait correspond non pas à un seul trait sémique, mais à un *ensemble* de traits sémiques (signifié). Et réciproquement, un trait sémique sépare [lumière] de [soleil], mais ce trait est associé à un *ensemble* de traits acoustiques (signifiant). Ainsi, le fait que l'existence d'une différence sur un plan, implique l'existence d'une dif-

férence sur l'autre plan, n'implique pas à terme que le réseau ainsi construit soit homologue ou superposable. Chaque système d'opposition a sa propre logique, même s'ils sont intriqués l'un dans l'autre. Il y a un *décalage* essentiel entre les deux séries signifiantes et signifiées, qui pourtant doivent se construire en même temps (sur le modèle de la double dérivation). Si l'on reprend le schéma de Saussure (ELG.335-336) :

Similia ← *Similia (b)*	*Similia*	→*similia* →*similia*
	Dissimilia	

on comprend pourquoi il n'a pas rempli la série inférieure en faisant correspondre à chaque « similia » un « dissimilia » qui serait échangeable avec lui : c'est que les oppositions entre les similia seraient alors apparues comme superposables aux différences entre les dissimilia. La représentation correcte serait en effet :

/Vieille/←	/VEILLE/←/sommeil/	→/soleil/	→/LUMIÈRE/
"VIEILLE"←	"veille"←"sommeil"	→"SOLEIL"	→"lumière"

Mais pour construire une telle représentation, il faut en réalité sans cesse sauter d'une série à l'autre. On a mis en majuscules les passages qui impliquent une rupture : si l'on peut penser qu'il suffit d'une différence pour passer du signifié "sommeil" au signifié "veille", il est bien évidemment que la comparaison du signifiant /sommeil/ et du signifiant /veille/ n'a de sens que du point de vue du signifié. Mais il en va de même en sens inverse au « coup » suivant : la dif-

férence entre une vieille et la veille est peut-être pertinente dans un poème surréaliste, mais on ne saurait penser que ces deux valeurs soient « proches » du point de vue des « traits sémiques » qu'elles actualisent : elles le sont cependant du point de vue de leur forme d'expression. Il faut remarquer que ces associations ne nous gênent finalement pas trop, et que l'on comprend facilement les séries d'associations pourtant hétérogènes telles que sommeil-veille-vieille. Mais c'est précisément parce que nous opérons avec des valeurs doubles, et non avec des signifiants ou des signifiés séparés, et que c'est uniquement une « opération scientifique » qui fait que nous les séparons. C'est pour cela que nous pouvons comprendre les poèmes surréalistes et les jeux de mots. C'est même peut-être la raison pour laquelle « l'inconscient est structuré comme un langage ». Ce mode de détermination de la valeur ressemble de fait à certains égards au type de logique que Freud, à peu près à la même époque, découvrait à l'œuvre dans les rêves, les lapsus et les mots d'esprit.

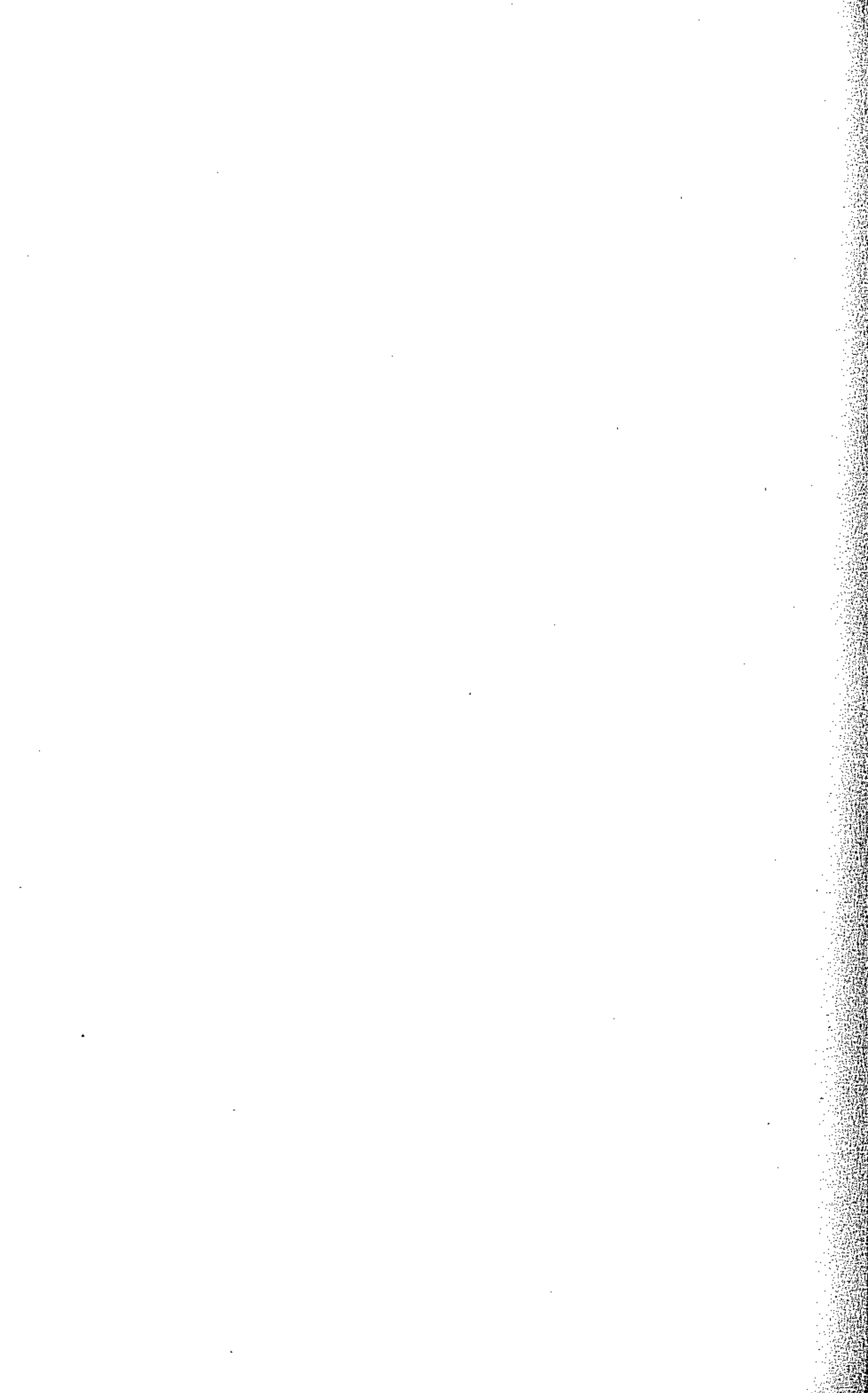
Que dit Freud en effet dans ses trois premiers livres ? Qu'une même « pensée » est déterminée *simultanément* dans une *pluralité* de systèmes de détermination, qui explique les communications apparemment aberrantes que l'on constate dans les rêves, mais aussi dans la vie quotidienne. Si une phrase ou un geste disent toujours *plus* que ce qu'on *veut* qu'ils disent, c'est d'abord parce que leur sens est *de fait* et involontairement déterminé par leur valeur, mais aussi parce que cette valeur elle-même est déterminée par ou dans plusieurs systèmes à la fois. Il y a, dans l'*Interprétation des rêves*, un concept de la *surdétermination* parfaitement efficace. On peut dire que le propre du

domaine des phénomènes sémiologiques, loin d'être défini par le fait que nous voudrions attribuer à une chose donnée une fonction bien connue, est précisément défini par le fait que le « sens » échappe nécessairement au sujet, parce que ce sens n'est rien d'autre que la valeur du signe lui-même.

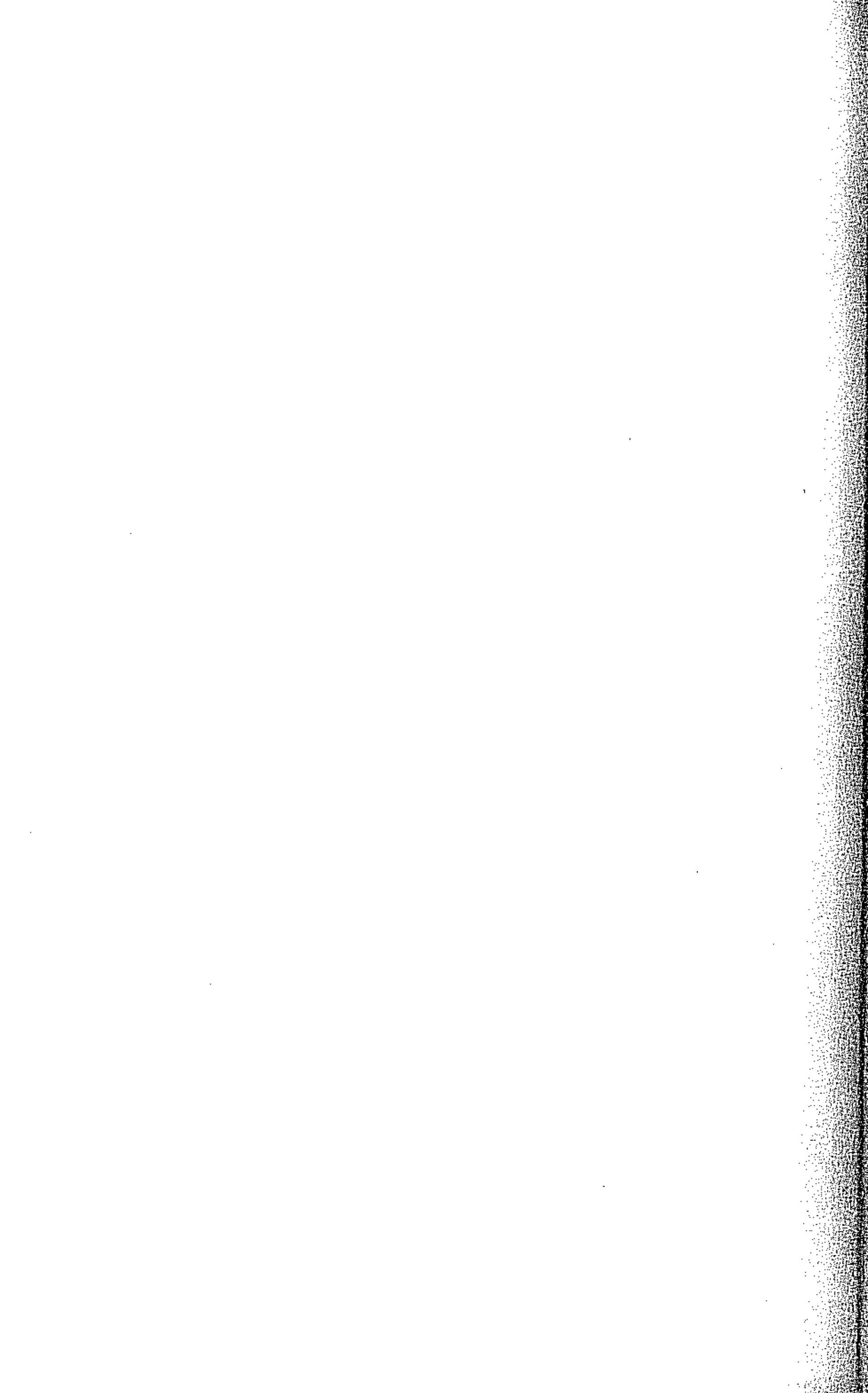
On voit que l'esprit doit toujours faire appel à au moins deux ordres d'opposition, du fait du caractère double de la détermination de la différence elle-même. On obtient donc d'étranges propositions : si [soleil] est distinct de [sommeil], c'est parce que "soleil" est distinct de "lumière". Ainsi une valeur, par exemple [sommeil], est toujours doublement déterminée : d'une part, comme signifiant, /sommeil/ oppose la valeur [sommeil] à ses concurrents les plus proches, tels [soleil] ; mais la valeur [soleil] est elle déterminée en ce cas comme signifié ("soleil"), et en tant que tel elle est définie par son opposition avec une autre valeur, par exemple [lumière] ; cette distinction même a pour critère une différence *signifiante*, etc. Le décalage entre les deux plans d'opposition crée des séries hétérogènes qui potentiellement peuvent parcourir toute la langue, comme celles que nous avons vues : *sommeil-veille-vieille-*..., ou *sommeil-soleil-lumière*, etc. Nous les disons hétérogènes parce que, comme nous l'avons vu, elles ne sauraient se justifier sur un seul plan, mais font toujours intervenir les deux systèmes. Mieux, le système se construit au moyen de ces *séries hétérogènes de termes doubles* qui ne cessent de basculer d'un ordre de détermination dans l'autre. La construction théorique du système des oppositions entre les « signifiants » (représentations des oppositions de valeur du point de vue de leurs différences acoustiques) et du système des opposi-

tions entre les « *signifiés* » (*représentations des oppositions* de valeur du point de vue de leurs différences « conceptuelles ») consistera à ne se servir des oppositions sur l'autre plan que comme critère pour marquer des oppositions sur un seul plan, puis à faire la même chose réciproquement. Autrement dit, il s'agira de construire des séries homogènes, comme Saussure l'a fait avec l'exemple qui est reproduit dans le CLG : « enseignement – éducation – etc. ». Cette opération est, redisons-le, *artificielle*, dans la mesure où une telle série fait nécessairement intervenir l'autre système d'oppositions, dont on doit, si l'on peut dire, se *retenir de prolonger les séries, mais dont nous* avons besoin pour construire le système qui nous intéresse. C'est dans la mesure où le même signe peut appartenir à deux systèmes différents qu'on peut dire qu'il est l'association d'un « signifiant » et d'un « signifié », qui ne sont que deux « moitiés » de lui-même, c'est-à-dire deux représentations de la *même* valeur. On comprend en quel sens le *système* est *nécessaire pour construire cette entité* double, en quel sens celle-ci est en quelque sorte le « résumé » complet de la valeur. On peut la représenter comme association de deux termes, c'est-à-dire comme nouage de deux systèmes d'oppositions ; mais dans la réalité de l'expérience du sujet, elle n'est rien d'autre qu'un terme doublement déterminé, et par là sans cesse équivoque.

Ainsi *se résout le mystère* de la dualité du signe, de même que se dissipe le « paradoxe de la valeur ».



QUATRIÈME PARTIE
LE PROJET SÉMIOLOGIQUE



L'hypothèse de la langue signifie que, pour qu'un acte de langage soit possible, il faut qu'existe, dans l'esprit du sujet, un ensemble de termes spirituels mais réels sans cesse reclassés par l'esprit. Cette réalité mentale est le résultat d'une faculté de traitement des données sensibles qui, à partir de la corrélation entre des variations qualitatives sur des niveaux de l'expérience hétérogènes, extrait des unités qui se redéfinissent les unes par rapport aux autres en s'opposant, induisant ainsi cette « pensée complexe », à deux faces, qu'est le signe. Telle est la faculté sémiologique, dont les langues ne sont qu'un produit parmi d'autres.

Une objection cependant devrait nous arrêter. L'ensemble du dispositif que nous avons décrit repose sur une condition factuelle : que des corrélations entre des variations qualitatives hétérogènes soient régulièrement observées dans l'expérience même. Or il n'y a pas de relation de cause à effet entre elles, mais uniquement de coïncidence : c'est en ce

sens que Saussure parle d'*arbitraire* du signe. Pour que nous puissions nous faire une langue, il faut donc que nous vivions dans un monde où d'autres la parlent déjà, et où, de ce fait, des corrélations substantielles sont effectivement réalisées en dehors du sujet. La description « psychologique » que nous avons donnée jusqu'à présent n'est donc pas suffisante. La langue n'est pas seulement *ce qui résulte* de l'activité sémiologique individuelle : elle est aussi *ce qui est donné* dans un monde social qui précède toujours les individus. Les éditeurs l'ont compris qui, dans la suite du passage du CLG où il est question de la positivité du « signe en totalité », ont écrit : « Le propre de l'institution linguistique est justement de maintenir le parallélisme entre ces deux ordres de différences. » (CLG.167). La langue comme institution est d'abord ce milieu sensible qui permet à la faculté sémiologique d'extraire des résultats stables. Elle ne les produirait pas si elle ne les trouvait pas d'une manière ou d'une autre :

> « Continuellement on considère le langage dans l'individu humain, point de vue faux. La nature nous donne l'homme organisé pour le langage articulé, mais sans langage articulé. La langue est un fait social. (...) Donc en ceci l'homme n'est complet que par ce qu'il emprunte à son milieu. » (E.2.16.3292.N6).

> « Si on demande où est le siège le plus véritable, le plus essentiel de la langue, il faut faire la distinction entre : langage (langue considérée dans l'individu ; n'est qu'une puissance, faculté, l'organisation prête pour parler ; mais l'individu laissé à lui-même n'arrivera jamais à la langue) – et langue, qui est une chose éminemment sociale. » (E.1.31.155.2R,5 ; G.9).

Ainsi cette *chose*, dont on est obligé de faire l'hypothèse pour expliquer la mise en œuvre de la faculté du langage, ne

serait rien d'autre qu'une *institution sociale*, et devrait être comprise pour l'individu comme un *milieu*, au sens d'un univers d'expérience sensible, de même que le labyrinthe est l'univers sensible du rat qui dispose d'un organe de traitement des « informations » obtenues en butant contre les parois. Whitney lui-même, que Saussure crédite d'avoir « remis la linguistique sur son axe » en affirmant que la langue est une institution, définissait les institutions culturelles comme des ensembles d'expériences (c'est-à-dire de leçons tirées de l'histoire) cristallisés en « milieux [1] ». La langue est comme telle un « monde », très exactement au même sens où l'écologie parle de « mondes animaux » (cf. Uexküll.1956 et Lestel.2001)...

Cela modifie-t-il fondamentalement ce que nous avons dit sur la langue ? Ne s'agit-il là que d'une condition extrinsèque, qui permet à la fois que la faculté sémiologique puisse aboutir à quelque chose et que ce résultat soit à peu près semblable chez tous les individus, de sorte qu'on pourrait se contenter d'étudier ce produit individuel ? C'est ainsi que semble l'entendre Saussure :

> « C'est la partie réceptive et coordinative (qui est sociale [2]), voilà qui forme un dépôt chez les différents individus, lequel arrive à être appréciablement conforme chez tous les individus. » (E.1.40.229.R).

Labov a appelé cet usage de l'argument « sociologique » pour écarter précisément le travail sociologique, le « paradoxe de Saussure » (Labov.1972.260). La langue, parce qu'elle est sociale, peut être observée chez l'individu, alors que la parole, parce qu'elle est individuelle, doit toujours être prise dans les circonstances de l'échange, c'est-à-dire entre des individus.

Ce paradoxe, pourtant, n'est pas celui de Saussure (pour une fois), mais de la lecture erronée qu'on a faite de lui. Les textes sont formels : la vie sociale n'est pas seulement une condition extrinsèque pour que la faculté sémiologique puisse induire des langues, mais aussi leur « lieu d'existence », là où elle réside : « Langue : passive et résidant dans la collectivité. » (E.1.41.245). Ce n'est pas seulement le sujet qui est passif par rapport à la langue, c'est la langue elle-même qui est passive, donnée *dans* la collectivité, et n'existant qu'en elle.

> « Contrairement à l'apparence à aucun moment le phénomène sémiologique ne laisse hors de lui le fait de la collectivité sociale. Cette nature sociale est un de ses éléments internes et non externes.
>
> Nous ne reconnaissons donc comme sémiologique que la partie des phénomènes qui apparaît caractéristiquement comme un produit social, et nous nous refusons à considérer comme sémiologique ce qui est individuel : quand nous l'aurons défini, ce produit social, nous aurons défini le produit sémiologique et par celui-ci la langue elle-même. C'est dire que la langue est un produit sémiologique, et que le produit sémiologique est un produit social. » (E.1.173,254-255.1287,1842.2R,24-25 ; G.26).

La langue est un « produit social », non parce qu'elle est produite socialement, mais parce qu'elle est produite comme réalité sociale, et pas seulement individuelle.

> « Dans le langage, la langue a été dégagée de la parole ; elle réside [ ] dans l'âme d'une masse parlante, ce qui n'est pas le cas pour la parole. (...)
>
> Quand on défalque du Langage tout ce qui n'est que *Parole*, le reste peut s'appeler proprement la *Langue* et se trouve ne comprendre que des termes psychiques, le nœud psychique entre idée et signe, ce qui ne serait pas vrai de la parole.

Mais ce ne serait là la langue que prise hors de sa réalité sociale, irréelle, puisque, pour qu'il y ait langue, il faut une masse parlante se servant de la langue. La langue réside dans l'âme collective et ce second fait rentrera dans la définition même. » (ELG.333-334).

Il y a donc quelque chose de plus que la valeur que nous avons découverte dans la partie précédente, émanation nécessaire du jeu de corrélations entre des variations qualitatives hétérogènes : il y a la valeur telle qu'elle existe dans la vie sociale.

« Le signe n'aura de valeur en soi que par la consécration de la collectivité. Il semble que dans le signe, il y ait deux valeurs : valeur en soi et celle qui lui vient de la collectivité – mais au fond c'est la même ». (E.1.255.1842.2R,25 ; G.27).

Cette nouvelle « dualité » – que Saussure formule ainsi : « *A. Vie par société. // B. Vie intérieure.* » (ELG.202) –, cette double détermination qui fait que toute entité de langue est ce qu'elle est par opposition à la fois aux autres termes présents dans l'esprit d'un individu et à ceux présents dans une collectivité, est caractéristique de la valeur :

« Cette unité complexe doit trouver sa sphère au moins dans deux individus ; donc troisième unité complexe [– X. Le passage de la bouche de A à l'oreille de B, et réciproquement, sera toute la vie de la langue, ce qui implique chaque fois le passage par l'esprit des sujets parlants. Pour se servir de la double unité complexe, il faut au moins deux individus. » (E.1.28.142.2R,4 ; G.8).

C'est même parce qu'elle oblige immédiatement à sortir de l'individu que la notion de valeur a été choisie pour désigner la nature de ce produit qu'est la langue.

> « [2B,15] En reconnaissant cette complexité de la valeur nous sommes pourtant avec elle préservés de certaines erreurs.
>
> Nous voyons immédiatement beaucoup mieux qu'avant que c'est uniquement le fait social qui créera ce qui existe dans un système sémiologique. Où existe-t-il, dans un ordre quelconque, un système de valeurs si ce n'est de par la collectivité ? » (E.1.255.1842.2R,26 ; G.27).

Le véritable niveau de détermination de la valeur n'est donc pas dans l'esprit individuel, mais en dehors, dans la « vie sociale », *entre* les esprits individuels ou du moins dans ce qui les réunit et ne saurait s'obtenir uniquement en faisant une moyenne, contrairement à ce que pouvait nous laisser penser la construction théorique de la langue du troisième cours (sur lequel Bally et Séchehaye se sont fondés pour rédiger le CLG). La faculté de s'attacher à des termes en soi nuls s'avère être une faculté de produire des « pensées » qui vont échapper nécessairement à tout sujet pensant individuel, pour se trouver comme des fantômes sillonnant les réseaux de la vie sociale, déterminant au passage les pensées individuelles... Nous verrons que c'est parce qu'elles sont des pensées déterminées de telle sorte qu'elles varient à mesure qu'elles se répètent, que les valeurs ont cette propriété d'échapper à tout sujet pensant, de donner à penser d'elles-mêmes, au hasard d'une histoire qui est celle de leurs réinterprétations. Le projet sémiologique de Saussure apparaîtra dès lors pour ce qu'il fut : une tentative pour étendre la méthode comparatiste à l'ensemble des sciences de la culture en passant par la formulation d'une nouvelle philosophie de l'esprit.

CHAPITRE I
L'INSTITUTION PURE

Saussure ne se contente pas d'affirmer que la langue est sociale ; il dit surtout que c'est précisément parce qu'elle est sociale que la langue est *réelle.* La socialité est plus qu'une propriété : c'est un ordre de *réalité,* une région de l'étant autonome et *sui generis,* s'imposant de ce fait aux sujets individuels. Tout dépend de la manière dont on comprend le concept d'*institution.* L'expression de « convention sociale » pourrait amener à penser que les collectivités se donnent volontairement à elles-mêmes leurs propres langues. Or, affirmant que la langue est en soi un fait social, Saussure veut précisément dire l'inverse : non pas seulement que l'individu ne saurait être le créateur de sa propre langue, mais qu'il n'y a pas d'instance, *ni individuelle ni collective,* capable d'être contemporaine de l'acte d'institution

d'une langue, que « la masse elle-même ne peut faire acte de souveraineté sur un seul mot ; elle est rivée à la langue telle qu'elle est. » (CLG.104). La langue échappe par nature à l'ordre de la volonté, du choix, du décidable, du contrôlable, du raisonnable. Au point que Saussure peut aller jusqu'à dire que la langue n'est pas un produit *de* l'homme :

> « Le langage n'est pas contenu dans une règle humaine, constamment corrigée ou dirigée, *corrigeable ou dirigeable* par la raison humaine. » (ELG.214).

Mieux, si la langue est « l'exemple principal d'un système de signes », et qu'« on n'apprend la signification du signe [il s'agit ici du *concept* de signe] que par un long usage de la langue et en voyant la vie des signes de la langue » (E.1.49.299.2G,1.3a), c'est parce que la langue est, de tous les systèmes de signes, celui qui échappe le plus absolument à la volonté, c'est-à-dire à la « forme » de la volonté.

> « Quand on reconnaît qu'il faut considérer le signe socialement, on est tenté de ne prendre d'abord que ce qui semble dépendre le plus de nos volontés ; et on se borne à cet aspect en croyant avoir pris l'essentiel : c'est ce qui fait qu'on parlera de la langue comme d'un contrat, d'un accord. C'est négliger le plus caractéristique. Le signe, dans son essence, ne dépend pas de notre volonté. Sa puissance est là irréductible. Ce qui est le plus intéressant dans le signe à étudier, ce sont les côtés par lesquels il échappe à notre volonté. Là est sa sphère véritable, puisque nous ne pouvons plus la réduire. On considère la langue comme une législation, à la manière des philosophes du XVIIIe siècle ; or la langue, encore plus que la législation, doit être subie beaucoup plus qu'on ne la fait. »

Et Riedlinger ajoute, en se fondant sur les notes de Bouchardy :

« Meilleure rédaction : s'il est un domaine où la législation apparaît comme la loi que l'on subit et non que l'on fait, c'est quand il s'agit de la langue. » (E.1.51.309 et E.1.159.1183).

Ainsi, dire que la langue est sociale signifie non pas que la langue est l'instrument qu'une collectivité se donne volontairement à elle-même dans l'intention de faciliter les échanges (technique de communication), mais au contraire qu'elle échappe à toute forme de volonté, en induisant des choses sociales. C'est à ce titre même qu'elle est sémiologique. Car le signe « est essentiel là où il échappe à notre volonté » (E.1.159.G), là où il n'est plus « réductible » (E.1.259.2R). Réductible à quoi ? À une opération ou à un *acte* d'une volonté consciente. Ne pouvant être considéré comme une expression ou une modification de l'esprit, il doit être considéré comme une chose valant par elle-même, ayant une consistance ontologique en elle-même.

Cette conception réaliste du social a un caractère nettement durkheimien qui n'a pas échappé aux éditeurs, qui ont écrit : « La langue ne peut donc plus être assimilée à un contrat pur et simple; et c'est justement de ce côté que le signe linguistique est particulièrement *intéressant* à étudier : car si l'on veut démontrer que la loi admise dans une collectivité est une *chose que l'on subit*, et non une *règle librement consentie*, c'est bien la langue qui en offre la preuve la plus éclatante. » (CLG.104 ; E.1.159.1182). La langue est d'autant plus sociale qu'elle illustre une thèse forte sur l'essence du social : que la contrainte qu'exercent les faits sociaux sur les individus tient à ce qu'ils sont des « choses », et qu'ils s'imposent comme la réalité extérieure sur les sens. Il faut réduire le problème sociologique le plus

profond, celui de l'*obéissance*, à un problème ontologique, en comprenant que ce n'est pas à des règles ou à des normes que nous obéissons, pas même à des commandements, mais que nous ne faisons que nous plier devant l'impérieuse insistance d'une forme originale de réalité. Si Saussure est durkheimien, c'est bien dans la mesure où Durkheim est celui qui a cherché à faire du social un genre spécifique de réalité, et du sociologue l'explorateur d'une « région ontique » nouvelle. Mais il n'est pas sûr pourtant que ce soit dans le même sens ni pour les mêmes raisons que Saussure et Durkheim attribuent une réalité aux faits sociaux.

1. La langue, chose sociale

On sait que Lévi-Strauss s'était opposé au fondateur de la tradition sociologique française en affirmant qu'il ne fallait pas faire « une théorie sociologique du symbolisme », mais « chercher une origine symbolique de la société » (1950.XII). Pourtant, la construction du concept de signe par le précurseur présumé du structuralisme passe par l'affirmation de la nature sociale des signes. Doroszewski soulignait, dans un célèbre article de 1933 (in Pariente.1969.97-109), que la thèse saussurienne selon laquelle « la langue est un fait social », loin d'être une banalité, a un sens *méthodologique* précis, celui que Durkheim lui a donné. Il ne voyait pas cependant que cette méthode, chez Durkheim lui-même, repose sur une thèse proprement philosophique, qui fait de la vie sociale une « hyperspiritualité » (Durkheim.1924.48), au sens où elle

suppose deux fois que l'esprit est réel : une première fois parce que le social est fait de *représentations* (la sociologie n'étant pas une « physique sociale », au sens de Spencer par exemple, mais une *science morale*) ; une deuxième fois parce que ce geste inaugural de la sociologie ne fait que redoubler celui de la psychologie contre l'*épiphénoménisme* : « Quand nous avons dit que les faits sociaux sont, en un sens, indépendants des individus et extérieurs aux consciences individuelles, nous n'avons fait qu'affirmer du règne social ce que nous venons d'établir à propos du règne psychique. » (id.33-34). Cet hyperspiritualisme est le véritable fondement de la référence durkheimienne chez Saussure, et le caractère social de la langue est d'abord un argument en faveur de l'existence d'entités « spirituelles mais réelles ». Elle ne relève donc pas tant, comme Doroszewski le croit, d'un humanisme épistémologique de bon aloi où « l'homme » serait l'unique positivité [1], mais de cette multiplication des *positivités* caractéristique selon Foucault de l'apparition des sciences humaines, à l'issue de laquelle l'homme se découvre traversé par des *choses* d'ordres divers, dont les langues. La référence durkheimienne a donc un sens encore plus précis que ne le croyait Doroszewski.

Mieux, non seulement la langue de Saussure est sociale, mais la société de Durkheim est symbolique. Dans un passage célèbre des *Formes élémentaires de la vie religieuse* au sujet du totémisme, Durkheim affirme que « la vie sociale n'est possible que grâce à un vaste symbolisme » (1912.331). Il ne se contente pas de dire, comme on peut en avoir le sentiment à une première lecture, que le symbole est nécessaire pour que les sentiments sociaux prennent

« conscience d'eux-mêmes », « perdurent », ou prennent une plus grande consistance, mais bien qu'il est *constitutif* du collectif comme tel : « L'emblème n'est pas seulement un procédé commode qui rend plus clair le sentiment que la société a d'elle-même : il sert à faire ce sentiment ; il en est lui-même un élément constitutif. » (1912.329). L'origine de la société est bien symbolique. En effet, « par elles-mêmes, les consciences individuelles sont fermées les unes aux autres » (id.), et tout le problème est de savoir comment, à partir de cette impossibilité de principe que constitue le *non-savoir* de la vie psychique des autres, se constitue précisément une « conscience collective », qui n'est pas la simple *connaissance* par les individus de ce que les autres vivent la même chose qu'eux, mais bien une *expérience* commune, un ordre de sensations et de vécus original qui détermine en retour la vie subjective individuelle. Or, pour que non seulement elles communiquent, mais encore qu'elles communient, il faut deux conditions, qui correspondent à deux formes du signe.

La première, c'est que les individus expriment leurs « états intérieurs ». Les signes sont des « contrecoups » (1912.330) « où viennent se traduire leurs états intérieurs » (1912.329), ce que l'on pourrait appeler dans le vocabulaire de Peirce des *indices*, qui ne sont pas motivés par l'*intention de communiquer*. Ce moment est nécessaire pour que le raisonnement ne soit pas immédiatement circulaire : ce serait sinon en présupposant l'idée du commun chez les individus que l'on ferait la genèse du commun. Ces signes involontaires ont simplement pour effet secondaire de permettre aux autres consciences d'inférer quelque chose de la

conscience d'autrui. À ces signes correspond une première figure de la « socialité », que Durkheim désigne par le terme de « commerce ». Mais ce premier sens ne suffit pas : « Pour que le commerce qui s'établit entre elles [les consciences individuelles] puisse aboutir à une communion, c'est-à-dire à une fusion de tous les sentiments particuliers en un sentiment commun, il faut donc que les signes qui les manifestent viennent eux-mêmes se fondre en une seule et unique résultante. » (1912.329). De même que ce doit être *réellement* que le sentiment commun se sépare des consciences individuelles, ce doit être *réellement* que les signes du collectif doivent être séparés des signes individuels communs, en dehors des corps individuels, non comme des mouvements, des gestes, ou des cris, mais comme objets réels : « C'est l'apparition de cette résultante qui avertit les individus qu'ils sont à l'unisson et qui leur fait prendre conscience de leur unité morale. C'est en poussant le même cri, en prononçant une même parole, en exécutant un même geste *concernant un même objet**, qu'ils se mettent et se sentent d'accord. » (1912.329-330). Il faut donc un *symbole.* La société durkheimienne ne devient une *chose* que parce que des mouvements de foule se produisent autour d'une *chose* commune. La différence entre le premier état du signe et le second, ou entre expression et symbolisation, recoupe la différence entre ce que Durkheim appelait, dans les *Règles de la méthode sociologique*, la « généralité » du social, qui n'est rien d'autre qu'une abstraction, et la « collectivité » comme telle (1894.8).

Étrange moment cependant que celui du symbole, dans lequel la conscience collective, point encore tout à fait formée – puisque par hypothèse, le symbole contribue à la

« faire être » –, trouve néanmoins la force nécessaire pour se reconnaître. On voit l'ambiguïté : s'il la constitue, en quel sens peut-on parler d'une représentation ? La conscience collective se constituerait-elle entre les deux types de signes, mais cependant indépendamment de chacun, restant en ce sens *sui generis* ? En fait, le dépassement de l'indice au symbole est *intérieur au signe lui-même*, et c'est pourquoi la constitution de la société est coextensive au mouvement du signe lui-même. Il s'agit d'un seul et même signe qui d'indice devient symbole, d'expressif représentatif : « Les esprits particuliers ne peuvent se rencontrer et communier qu'à condition de sortir d'eux-mêmes ; mais ils ne peuvent s'extérioriser que sous la forme de mouvements. C'est l'*homogénéité** de ces mouvements qui donne au groupe le sentiment de soi et qui, par conséquent, le fait être. Une fois cette homogénéité établie, une fois que ces mouvements ont pris une forme et une *stéréotypie**, ils servent à symboliser les représentations correspondantes. Mais ils ne les symbolisent que parce qu'ils ont concouru à les former. » (1912.330). C'est donc le fait que les signes expressifs des sentiments communs sont structurellement identiques les uns aux autres (« homogènes ») qui permet à leur « résultante » globale (la forme « stéréotypée ») de valoir comme symbole de la conscience collective elle-même. C'est en dégageant la forme du contenu que l'on dégage le social du collectif. En mettant en commun les différents contenus, on rend insensibles leurs différences, on fait de ce qu'il y a de commun, non seulement une représentation, mais une expérience. La clameur collective vaut comme symbole de la conscience collective parce qu'elle dégage l'épure commune de chacun

des cris particuliers, faisant ainsi entendre dans les signes expressifs, ou plutôt dans leur écho global, l'identité même du sentiment commun : cet écho devient alors le symbole de l'existence collective. Alors seulement « l'unité du groupe devient sensible » (1912.334). Le signe est donc à la fois ce qui rend possible une expérience originairement commune et ce en quoi s'exprime aussi cette expérience commune, ce qui unit les consciences individuelles séparées les unes des autres et ce qui sépare cette union des consciences individuelles elles-mêmes, ce qui rend possible la relation et ce qui exprime le *plus* que la relation ajoute à la simple adjonction des termes. C'est à ce *mouvement* et à lui seul, que Durkheim confie le soin de rendre compte de cet *excès* originaire de l'Un sur ce qu'il unifie, dont il a fait le concept même du social. Cet étrange supplément dont Durkheim crédite l'unité sociale trouve donc dans ce redoublement immédiat et continu du signe d'indice en symbole sa condition de possibilité, et montre bien à quel point la « genèse de société » par Durkheim est « symbolique ».

Mais on voit bien alors que la condition de cette *continuité* entre les deux sens du signe est l'« homogénéité » postulée entre les « mouvements » expressifs d'un sentiment sinon absolument identique (il ne le sera que lorsqu'il sera social) du moins très semblable, donc l'*identité de structure* postulée à la fois dans les affects et dans leurs signes : « Parce qu'un sentiment collectif ne peut s'exprimer collectivement qu'à condition d'observer un certain ordre, qui permet le concert et les mouvements d'ensemble, ces gestes et ces cris *tendent d'eux-mêmes à se rythmer et à se régulariser* * ; de là, les chants et les danses. » (1912.309).

Durkheim présuppose ainsi dans le signe l'identité qu'il ne trouve pas dans la collectivité. On devine alors que toutes les propriétés par lesquelles Durkheim fait du signe la condition de la vie sociale sont en complète opposition avec tout ce que la linguistique, selon Saussure, apporte à la sémiologie, et en particulier avec la découverte liminaire et décidément fondamentale par laquelle Saussure a ouvert la problématique moderne du langage, celle de « la nature incorporelle des signes » (E.1.267.1920.2R,26 ; G.27), ou du caractère intrinsèquement *psychique* du signe. Pour Durkheim le signe n'assume ses deux fonctions de représentation et de promotion de la réalité sociale, que parce qu'il reproduit, par sa seule nature d'*objet extérieur matériel unique,* les traits généraux de toute réalité sociale. D'abord, « il ne fait que figurer sous une forme sensible un caractère réel des faits sociaux, à savoir leur transcendance par rapport aux consciences individuelles. (...) L'objectivité du symbole ne fait que traduire cette extériorité. » (1912.331). Ensuite, il est doué d'une certaine durée, comme la société est toujours déjà instituée dans une véritable *tradition*, assurant ainsi les individus du caractère continu de la solidarité morale qui les lie les uns aux autres (cf. 1912.330-331). Il est *commun*, comme les représentations collectives : « Elles ne peuvent être rapportées qu'à une chose qui lui soit également commune [au groupe]. » (1912.316). Il est même *unique*, comme la conscience collective est l'unité séparée d'une addition de parties. Enfin, la forme « stéréotypée » se dégage naturellement de l'agrégation des signes, tout comme la réalité sociale se dégage comme solidarité morale de la simple agrégation des individus. Bref, c'est parce que le

symbole est une chose matérielle qu'il fait de la conscience collective elle-même une chose. Aussi la seule affirmation du caractère immatériel du signe suffit-elle à saper non seulement cette conception durkheimienne du symbolisme, mais bien toute la philosophie sociale qui la soutient. Loin que le problème du lieu d'être du signe trouve une solution dans une ontologie de la société, c'est au contraire une reconstruction de l'ontologie elle-même à partir de l'observation de ces objets que sont les signes qui permettra à la sociologie de mieux définir son objet, en le délivrant à la fois des aspects métaphysiques de la construction durkheimienne et de l'obstination de la métaphore substantialiste.

2. La non liberté de ce qui est libre

Malgré leur apparente synonymie, les propositions de Durkheim et de Saussure sont en réalité *inverses* : alors que pour celui-ci « aucun symbole n'existe que parce qu'il est lancé dans la circulation » (Ms. fr. 3958/4,1 ; H.367), Durkheim conclut en affirmant que « la vie sociale n'est possible que grâce à un vaste symbolisme ». Le signe, pour Saussure, ne *représente* pas la réalité sociale : il *est* social, c'est son être même qui est social. Il n'est pas matériel, mais précisément *aussi spirituel que la réalité sociale elle-même*, alors que la société durkheimienne, elle, est symbolique. Il semblerait donc que tout soit à l'envers au pays du « conflit des méthodes », et que le précurseur du structuralisme soit celui qui ait affirmé la nécessité d'une *réduction* du symbolique au sociologique, alors que le fondateur de la tradition

sociologique française aurait perçu la condition symbolique de la vie sociale. Mais en réalité, alors que pour Saussure il y a *identité* entre la réalité symbolique et la réalité sociale, c'est bien la *différence* irréductible entre un symbole et une représentation collective qui fait du premier la condition de la seconde. On pourrait certes penser que Saussure ne fait qu'élargir aux signes les thèses de Durkheim, et que l'on devrait se contenter de corriger, pour ainsi dire au passage, la conception du symbole de l'illustre sociologue, afin d'intégrer les faits sémiologiques eux-mêmes dans le champ des faits sociaux. Mais la thèse selon laquelle la langue est un fait social, loin d'inviter à une réduction de la linguistique à la sociologie, appelle toute une reconstruction du *concept* même d'*institution* ou de fait social incompatible avec la philosophie et la méthode durkheimiennes.

Tout d'abord, l'expérience de la nécessité sociale du signe n'est pas celle d'une *contrainte* qui supprimerait tout sentiment d'*arbitraire*, mais une expérience *paradoxale* où les deux aspects sont indissolublement mêlés.

> « Par rapport à l'idée qu'il représente, le signifiant <(signe)>, quel qu'il soit, est arbitraire, apparaît comme librement choisi, pouvant être remplacé par un autre (*table* pouvant s'appeler *sable* ou inversement). Par rapport à la société humaine qui est appelée à l'employer, le signe n'est point libre mais imposé, sans que cette masse sociale soit consultée et comme s'il ne pouvait être remplacé par un autre. Le fait qui dans une certaine mesure semble envelopper contradiction de *la non-liberté de ce qui est libre* *, ce fait pourrait s'appeler familièrement le phénomène de la carte forcée. On dit à la langue : " Choisissez au hasard ! ", mais on lui dit en même temps : " Vous n'avez pas le droit de choisir, ce sera ceci ou cela ! " Si un

individu voulait changer un mot français ou un mode, il ne le pourrait pas, même la masse ne le pourrait pas ; elle est rivée à la langue qu'elle est. » (E.1.159.1177.3C,310 ; K.307).

La langue n'apparaît pas comme un travail auquel on serait astreint, mais plutôt comme un jeu auquel on est invité – dans lequel on ne cesserait cependant de nous *forcer la main*. Le paradoxe tient à ce que le signe utilisé n'a aucune raison *positive* d'être celui-ci plutôt qu'un autre, mais, précisément de ce fait même, aucune raison non plus d'être autre. Il s'impose par défaut, par excès de contingence, plutôt que par une nécessité quelconque. C'est l'absence même de fondement qui l'impose. Saussure ne cherche pas dans le caractère social de la langue un *ordre de causalité*, mais plutôt le principe de sa contingence radicale. Si le signe ne saurait être le résultat d'un acte de la volonté individuelle ou sociale, ce n'est pas parce qu'il serait imposé par une nécessité supérieure, mais parce qu'il n'a *aucune raison* d'être une chose plutôt qu'autre chose.

Cela ne signifie pas que le signe ne soit jamais imposé par une forme de violence, comme y insistera notamment Pierre Bourdieu (1982). Mais cette violence est *seconde* : elle ne saisit pas toute la normativité linguistique. Si les langues sont traversées par des manières de parler qui reproduisent la hiérarchie sociale, si la norme linguistique s'impose alors comme une *contrainte* à ceux qui doivent adopter le style dominant ou *correct*, cette hiérarchisation elle-même suppose deux choses : d'une part que la vie sociale soit déjà *stratifiée* hiérarchiquement, mais surtout que les sujets sachent déjà parler. Le fait que la manière dont nous disons ce que nous voulons dire ne nous paraît pas le moins

du monde contraignante dans un contexte de non-correction n'empêche pas qu'elle soit elle-même arbitraire et donc qu'elle s'impose par une forme d'obligation qui reste à expliquer. Or la formulation paradoxale de la liberté non libre, la comparaison avec le jeu, la notion de « carte forcée » permettent de penser que, si la linguistique rencontre dans sa constitution même la sociologie, c'est parce qu'on y trouve le même problème : celui de l'obligation qui finira précisément par s'appeler « symbolique ». On peut penser en effet que le problème de la sociologie a toujours été celui de la « servitude volontaire », c'est-à-dire des mécanismes de l'obéissance : il est bien clair en effet que les normes sociales ne tiennent pas uniquement leur efficacité de l'usage de la contrainte physique, mais qu'elles supposent une participation pour ainsi dire de la liberté même des sujets au bon exercice des normes sociales. C'est plutôt sur le mode de l'*évidence* que sur celui de la *contrainte* qu'elles s'imposent. Pour Saussure ce phénomène n'est pas une illusion qui fait passer la détermination sociale pour de la liberté, ou au contraire une forme de déterminisme qui aurait objectivement besoin de la liberté des agents pour s'imposer (comme le dit finalement Bourdieu), mais un effet subjectif du mode d'être de la langue.

Le signe étant celui des faits sociaux qui fait apparaître de la manière la plus « pure » le caractère *arbitraire* ou immotivé de l'institution, on comprend que le paradoxe de l'obligation symbolique pourra trouver dans le mode de détermination du signe le modèle pour ainsi dire expérimental de sa résolution. C'est la linguistique qui permet de résoudre le problème le plus essentiel de la sociologie, celui

de l'obligation, et non la sociologie qui permettra de résoudre le problème le plus essentiel de la linguistique, celui de la langue. C'est pour cette raison que Saussure peut écrire que la langue nous permet de saisir ce qu'il y a de proprement ou de « purement » institutionnel dans la réalité institutionnelle, parce qu'elle est elle-même une « institution pure » (CLG.110) :

> « Whitney a dit : le langage est une *Institution* humaine. Cela a changé l'axe de la linguistique.
>
> La suite dira, croyons-nous : c'est une institution humaine, mais de telle nature que toutes les autres institutions humaines, *sauf celle de l'écriture*, ne peuvent que nous tromper sur sa véritable essence, si nous nous fions par malheur à leur analogie.
>
> Les autres institutions, en effet, sont toutes fondées (à des degrés divers) sur les rapports NATURELS des choses, sur une convenance entre [] comme principe final. Par exemple le *droit* d'une nation, ou le système politique, ou même la mode de son costume, même la capricieuse mode qui fixe notre costume, qui ne peut pas s'écarter un instant de la donnée des [proportions] du corps humain. *Il en résulte que tous les changements, toutes* les innovations... continuent de dépendre du premier principe agissant dans cette même sphère, qui n'est situé nulle part ailleurs qu'au fond de l'âme humaine.
>
> Mais le langage et l'écriture ne sont PAS FONDÉS sur un rapport naturel des choses. Il n'y a aucun rapport à aucun moment entre un certain son sifflant et la forme de la lettre S, et de même il n'est pas plus difficile au mot *cow* qu'au mot *vacca* de désigner une vache.
>
> C'est ce que Whitney ne s'est jamais lassé de répéter pour mieux faire sentir que le langage est une institution pure. Seulement cela prouve beaucoup plus, à savoir que le langage

> est une institution SANS ANALOGUE (si l'on y joint l'écriture), et qu'il serait vraiment présomptueux de croire que l'histoire du langage doive ressembler même de loin, après cela, à celle d'une autre institution, qu'il ne mette pas en jeu à chaque moment des forces psychologiques semblables. » (ELG.211).

La langue diffère donc « radicalement » des autres institutions en ce qu'elle est *purement et exclusivement* institutionnelle. Étrange raisonnement qui n'intègre la langue dans les réalités sociales que pour mieux en souligner l'incomparabilité, et par là en faire la vérité de toute réalité sociale en général.

Si le langage était un *moyen*, il pourrait sans cesse être mesuré à l'aune de ses finalités : il devrait manifester sa « convenance » avec son « principe final ». Mais, le langage étant plutôt un champ de possibilités immanentes, il n'y a pas d'autre raison pour dire ce qui se dit sinon que *ça se dit.*

> « Nous disons homme et chien parce qu'on a dit avant nous homme et chien. » (E.1.165.1235.3C,317 ; CLG.108).

C'est précisément en ce sens que la linguistique sera un modèle pour les sciences de la culture, c'est-à-dire pour cet ensemble de disciplines qui ont pour objet les *us et coutumes* des hommes. Un fait culturel n'a pas d'autre fondement que l'usage. À la question : « Pourquoi les hommes sont-ils si soumis aux normes sociales ? Pourquoi font-ils si facilement ce qui leur est imposé ? », Lévi-Strauss répondra qu'ils le disent eux-mêmes fort clairement et qu'il n'y a pas de raison de ne pas les croire : « Parce que ça se fait. » (Lévi-Strauss.1962.105-106). Si cette réponse n'est pas une simple tautologie ou un aveu d'ignorance de la part du sociologue, c'est que le problème de l'obligation ne doit pas être traité d'une manière différente de celui du sens : de même que

l'on ne demandera plus comment un signe acquiert un sens, si l'on prend la mesure du problème de la détermination du signe lui-même, de même il ne sera pas nécessaire de se demander pourquoi on « obéit », une fois que l'on aura compris que tous les problèmes se ramènent à celui de la détermination de *ce qui se fait* : comment isoler, dans la continuité des variations de l'expérience, une performance sociale identifiable, par exemple, comme un mariage ? La thèse de Lévi-Strauss est en somme de dire qu'il suffit de savoir *ce que les sujets font*, d'être capable de déterminer la nature précise de l'usage qu'ils réalisent, pour ne plus avoir à se demander *pourquoi* ils le font (cf. Maniglier.2005). C'est pour cette raison que les rites, les légendes, les formes de politesse, les coutumes matrimoniales, vestimentaires ou culinaires, bref cet ensemble qui à la fin du XIXe siècle et au début du XXe sera unifié sous le nom, fort légitime, de *folklore*, seront considérés par Saussure comme des objets de la *sémiologie* (cf. CLG.33-35). Le projet « sémiologique » de Saussure n'est pas celui d'une théorie des techniques de communication, mais bien d'une *science des usages.* Loin de trouver son fondement dans la sociologie, elle redéfinit l'objet des sciences de la culture.

On pourrait nous objecter que l'on attribue à toute institution ce que Saussure semble dire des institutions *sémiologiques.* Mais toutes les institutions sont plus ou moins sémiologiques, et même d'autant plus sémiologiques qu'elles sont plus « purement » institutionnelles. Toute culture est un *mélange* entre des éléments symboliques, par lesquels elle se constitue comme un pur produit spirituel, et des éléments soit naturels, soit rationnels (soit physiques, soit

moraux). En effet, Saussure n'ignore ni le fait *écologique* qui fait une culture humaine a aussi un rapport étroit à des circonstances *naturelles* (il serait absurde pour les Eskimos d'adopter les coutumes vestimentaires des Guayakis), ni le fait *politique* qui en fait l'enjeu de stratégies volontaires tendant à lui imposer des projets plus ou moins *acceptables.*

« Qu'il s'agisse du costume ou de [], toujours c'est le rapport naturel des choses qui reprend le dessus après une extravagance, qui reste à travers les âges l'unité directrice, qui demeure à travers tous les changements la règle. Tandis que le langage, pour accomplir la fonction qui lui revient entre les institutions humaines, est destitué d'une limite quelconque dans ses procédés (au moins d'une limite que quelqu'un aurait fait voir). L'absence d'affinité depuis le principe entre [] étant une chose RADICALE, non une chose comportant le moins du monde une nuance, c'est par là qu'il arrive subséquemment que le langage n'est pas contenu dans une règle humaine, constamment corrigée ou dirigée, corrigeable ou dirigeable par la raison humaine.

C'est la raison qui dicte les autres [].

L'institution du mariage selon la forme monogame est probablement plus raisonnable que selon la forme polygame. Cela peut philosophiquement se discuter. Mais l'institution d'un signe quelconque, par exemple s pour désigner le son s, ou bien de *cow* ou *vacca* pour désigner l'idée de vache est fondée sur l'*irraison* même ; c'est-à-dire qu'il n'y a ici aucune raison fondée sur la nature des choses et leur convenance qui intervienne à aucun moment soit pour maintenir soit pour supprimer une []. » (ELG.214).

La plupart des institutions sont mélangées : leurs finalités externes *limitent* toujours plus ou moins leur arbitraire, les rendent *discutables*, soit du point de vue pratique,

soit du point de vue même moral. La langue, au contraire, n'offre aucune base véritable à la discussion rationnelle, parce qu'il n'y a aucune raison de trouver une langue meilleure dans son ensemble qu'une autre. C'est en ce sens que la langue est une pure coutume, une pure institution sociale, un pur fait de culture, et c'est aussi en ce sens qu'elle est « non-libre » : par sa liberté même.

3. Le retard dans l'origine

Mais le signe échappe à l'alternative de la liberté et de la nécessité d'une autre manière. S'il ne peut être ni décidé ni imposé, c'est parce qu'il ne saurait, par nature, avoir d'*identité* fixe. La référence implicite à l'idée durkheimienne d'une *chose* sociale s'inscrit en effet dans le cadre d'une critique du contractualisme, qui est sans doute le socle commun de toutes les tentatives pour définir un *objet* aux « sciences sociales » en voie de constitution. Que serait une science dont l'objet ne dépendrait pas de *lois* nécessaires, mais de la volonté ou du caprice des individus ? Or la critique saussurienne d'une origine contractuelle de la langue est singulière, et non seulement ne recoupe pas la position de Durkheim, mais encore en constitue une remarquable inversion. Il ne nie pas la possibilité idéale de concevoir une sorte d'accord à l'origine du langage, mais conteste que ce qui se transmet à travers les générations reste identique à ce qui a été donné hypothétiquement à l'origine.

> « Le moment de l'accord n'est pas distinct des autres, et en s'occupant de lui, on laisse de côté l'essentiel :

1) Le fait qu'un système de signes comme celui de la langue est reçu passivement par les générations successives (on le considérait comme un acte réfléchi, comme une intervention active de la langue) ;

2) qu'en tout cas le système de signes aura pour caractère de se transmettre dans des conditions qui n'ont aucun rapport avec celles qui l'ont constitué (si l'on accorde même qu'il est l'œuvre de la volonté comme l'espéranto). La langue est un peu comme un canard couvé par une poule. Passé le premier moment, la langue est entrée dans sa vie sémiologique, et on ne peut plus revenir en arrière : elle se transmettra par des lois qui n'ont rien à faire avec les lois de création. » (E.1.170. 1275.2R,21 ; G.23).

S'il y a ainsi une différence entre ce qu'on a voulu et ce qui en résulte, entre ce qui est institué et ce qui est utilisé, si l'on se retrouve avec un vilain petit canard alors qu'on avait couvé un charmant œuf de poule, c'est que ce qui est *en usage* ne saurait avoir d'identité fixe. Saussure ne dit donc pas que l'institution volontaire d'un signe n'est pas possible ; il dit que ce qui fonctionnera comme langue ne sera pas ce qu'on croit avoir fixé.

« Mais si par hypothèse on avait établi une langue <par législation>, le lendemain elle <(la masse)> aurait déplacé ses rapports. On tient la langue tant qu'elle n'est pas en circulation, mais dès qu'elle remplit sa mission, on voit les rapports se déplacer. Du moins on doit conclure qu'il doit en être fatalement ainsi d'après les exemples offerts par l'histoire. » (E.1.169-170.1272.3C,322).

L'argument de Saussure en faveur de l'impossibilité d'une genèse contractuelle des faits sociaux n'a rien à voir avec celui de la tradition « sociologique » : il ne s'agit pas

d'affirmer qu'il y a un primat du tout social sur les parties, mais que rien ne saurait garantir que ce qui résulte d'un usage de masse soit identique à deux moments d'intervalles, quelle que soit l'ardeur des intentions. Si l'on doit exclure l'idée que le signe a été imposé par une décision volontaire, ce n'est pas parce que le signe serait déterminé d'avance par ailleurs, mais au contraire parce qu'il est *impossible de déterminer d'avance un signe.*

> « L'identité d'un symbole ne peut jamais être fixée depuis l'instant où il est symbole, c'est-à-dire versé dans la masse sociale qui en fixe à chaque instant la valeur.
>
> Ainsi la rune *Y* est un "symbole".
>
> Son IDENTITÉ semble une chose tellement tangible, et presque ridicule pour mieux l'assurer consiste en ceci : qu'elle a la forme Y ; qu'elle se lit Z, qu'elle est la lettre numérotée huitième de l'alphabet ; qu'elle est appelée mystiquement Zann, enfin quelquefois qu'elle est citée comme première du mot. Au bout de quelques temps : ... *elle* est la 10e de l'alphabet... mais ici déjà ELLE commence à supposer une unité que [ ].
>
> *Où est maintenant l'identité ? On répond en général par* un sourire, comme si c'était une chose en effet curieuse, sans remarquer la portée philosophique de la chose, qui ne va à rien de moins que de dire que *tout symbole*, une fois lancé dans la circulation – or aucun symbole n'existe que *parce qu'il* est lancé dans la circulation – est à l'instant même dans l'incapacité absolue de dire en quoi consistera son identité à l'instant suivant. » (Ms. fr. 3958/4,1 ; H.367).

Si la langue existe uniquement en tant qu'elle est sociale, c'est parce que le fait d'être sociale, loin de lui donner une consistance ontologique équivalente à celle des choses, l'arrache à toute identité fixe.

Il faut souligner que c'est « dès qu'elle remplit sa mission » que la langue devient incontrôlable. Un signe ne *devient* pas différent de ce qui a d'abord été décidé : il est d'emblée hétérogène à toute association volontaire. Gautier notait : « *À l'instant* où il est adopté, on n'en est plus le maître. » Même donc dans l'instant parfaitement théorique où une langue artificielle serait imposée à une population, ce qui s'avérerait institué serait par nature différent de ce qui a été décidé. Une « masse sociale » ne peut recevoir que ce qui est tel qu'il ne peut avoir été fixé : le caractère intrinsèquement variable est une condition et une propriété essentielle de ce qui « vaut pour la collectivité ». C'est pourquoi le problème de l'obligation symbolique est un problème *ontologique*. La langue n'est contraignante – sous la forme phénoménologiquement paradoxale qui est la sienne, celle de la liberté non libre (ou de la violence symbolique) – que parce qu'on ne saurait jamais arrêter son identité, dire, une fois pour toutes, ce qu'elle est. Elle échappe à la volonté par dévalement, et non par surélévation, elle glisse entre les doigts plutôt qu'elle ne les frappe. Il y a un décalage, dans l'origine, entre ce qu'on a voulu instituer et ce qui se trouve effectivement institué.

Mais qu'est-ce qui, dans la langue, explique cette étrange propriété ? Le fait qu'elle soit constituée de signes, et que la valeur d'un signe, c'est-à-dire son identité, dépende toujours des autres signes présents. Maîtriser une langue serait pouvoir anticiper ces opérations de classement, autrement dit connaître le système de signes et le fonctionnement de la systématisation linguistique. Or, dit Saussure, seul un linguiste, et encore dans un

temps qui n'est toujours pas venu, pourrait réaliser une telle opération.

> « 4° Toute langue forme un corps et un système. (…) C'est le côté par où elle n'est pas arbitraire, où il lui faut reconnaître une raison relative. Le contrat est beaucoup plus compliqué entre le signe et l'idée, il ne faut pas le considérer ainsi O/O, O/O, etc., mais ainsi O-O-O. Ainsi, de ce côté, l'opération qui consisterait en un changement radical échappe à la masse <sociale>. Il faudrait qu'elle se fasse au sein d'une *assemblée de grammairiens* et de logiciens. » (E.1.163.1219.3C,316 ; cf. CLG.107).

Il s'agit donc d'une impossibilité non pas à introduire des transformations dans *la* langue, mais à *les maîtriser*. On peut transformer la « règle » qui veut que la plupart des noms de métiers en français soit masculins, mais on imagine à tort que cette transformation se contentera d'obéir localement à l'intention politique qui est la nôtre, car la valeur du genre dépendra de toute manière de la systématisation des signes. La question de l'origine du langage n'est en réalité pas différente de celle de la création linguistique de tous les jours.

> « Le moment où l'on s'accorde sur les signes n'existe pas réellement, n'est qu'idéal. Et existerait-il qu'il n'entre pas en considération à côté de la vie régulière de la langue. La question de l'origine des langues n'a pas l'importance qu'on lui donne. (…) Le contrat *primitif se confond* avec ce qui se passe tous les jours dans la langue avec les conditions permanentes de la langue : si vous augmentez d'un signe la langue, vous diminuez d'autant la signification des autres. Réciproquement, si par impossible on n'avait choisi au début que deux signes, toutes les significations se seraient réparties entre *ces deux signes. L'un* aurait désigné une moitié des objets, et l'autre, l'autre moitié. Le moment de l'accord n'est pas distinct des autres. » (E.1.160.1191.2R,20 ; G.22).

Cet exemple d'un « système » binaire était précisément celui que Saussure utilisait pour rendre compte du phénomène de la « post-élaboration », c'est-à-dire de la détermination de la valeur *comme interprétation*, en insistant en particulier sur son caractère involontaire ou passif, qui est, nous l'avons vu, un argument majeur en faveur de la grammaire « concrète » et, à travers elle, de la légitimité d'une *question ontologique* concernant le langage :

> « Les signes existants évoquent MÉCANIQUEMENT (...) un nombre égal non pas de concepts, mais *de valeurs opposées pour notre esprit* (...) ; chaque signe en évoquant une antithèse (...) se trouve être *délimité, malgré nous*, dans sa valeur propre. Ainsi, dans une langue composée au total de deux signes, *ba* et *la*, la totalité des perceptions confuses de l'esprit viendra NÉCESSAIREMENT se ranger ou sous *ba* ou sous *la*. » (ELG.87-88).

C'est donc bien le caractère automatique ou mécanique de *l'effet de valeur* qui explique la soustraction de tout signe à un acte volontaire. Si « c'est une idée très fausse de croire que le problème de l'origine du langage soit un autre problème que celui de *ses transformations* » (ELG.159), c'est que la transmission des langues nous permet de voir à l'œuvre la logique de production de la valeur mieux que ne le permettrait une observation du « moment de l'origine ». Le signe *effectivement créé* ne consiste pas dans une association volontaire, mais dans l'entité oppositive obtenue par la corrélation entre plusieurs différences hétérogènes. Il est d'emblée un *résultat.*

Mais cela signifie que la langue réelle n'est jamais que la langue *interprétée*, et cela *dès l'origine.* Ce qui est linguistique dans la langue, ce qui est sémiologique dans un signe, c'est ce qui est « transmis », ce qui est « reçu », et cela dès

l'origine, parce qu'un signe n'a de valeur que comme résultat d'une interprétation. C'est pour cette raison que la valeur est double, à la fois intérieure et extérieure, ou que « l'unité complexe doit trouver sa sphère au moins dans deux individus » et que « pour se servir de la double unité complexe, il faut au moins deux individus ». (E.1.28.142.2R,4 ; G.8). Quand donc Saussure dit que « jamais une société n'a connu la langue que comme un produit existant précédemment et à prendre tel quel » (E.1.160.1190.3D), il veut bien dire que la langue est *par essence* un produit. Elle ne peut être *que reçue*, parce qu'elle n'est constituée qu'à travers sa réception par les mécanismes de l'interprétation. Si la langue n'est point libre, c'est parce qu'il y a forcément plus dans le résultat que dans la genèse : il y a l'intégration par le système, et la « post-élaboration » qui fait du signe, par nature, un *effet secondaire*.

La critique du conventionnalisme prend donc une nouvelle signification : le signe n'est pas *ce sur quoi l'on s'accorde*, mais *ce qui se transmet de cet accord, ce qui restera de cet accord à travers les usages, nécessairement hétérogènes, qui en seront faits.*

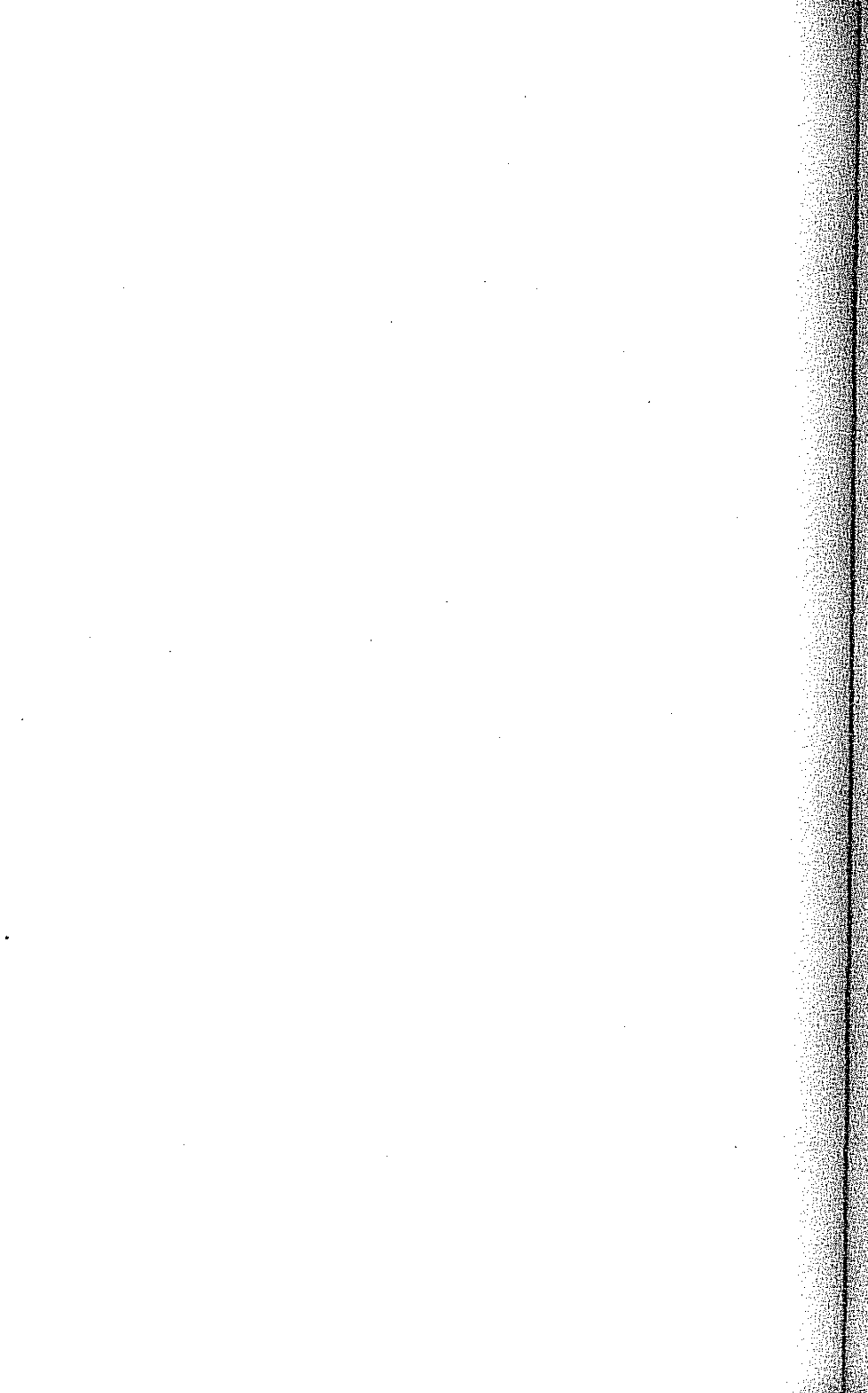
> « Ce sera la réaction capitale du langage sur la théorie des signes, ce sera l'horizon à jamais ouvert, que de lui avoir appris et révélé tout un côté nouveau du signe, à savoir que celui-ci ne commence à être réellement connu que quand on a vu qu'il est une chose *non seulement transmissible, mais de sa nature destiné à être transmis* *, et voué à se modifier. » (ELG.220).

Le problème de l'institution peut être redéfini : loin qu'on transmette ce qui a été d'abord posé, ce qui se trouve être posé n'est pas différent de ce qui se transmet, de ce qui est, si l'on peut dire, *en transmission*, en train d'être transmis :

il y a une logique propre à ce qui se transmet en tant qu'il *se transmet*. Si la question de l'origine du langage ne se pose pas, ce n'est pas parce que la langue, devant être un système, ne peut être posée que d'un coup et ne saurait être l'objet d'une genèse progressive (comme on l'a beaucoup dit suivant et caricaturant Lévi-Strauss.1950.XLVII-XLVIII), mais parce que la langue n'est jamais que ce qui se transmet. C'est donc que l'existence même de la langue n'est pas différente de sa *transmission*. La langue n'est pas au-dessus et antérieure aux sujets parlants ; elle est essentiellement *quelque chose que l'on se passe*, comme un *relais*, et pour cette raison même, quelque chose qui passe. Il faut bien comprendre le paradoxe. Le texte des éditeurs (CLG.105) disait à propos de l'origine du langage : « Ce n'est pas même une question à poser ; le seul objet réel de la linguistique, c'est la vie normale et régulière d'un idiome déjà constitué. » Mais parler d'« idiome déjà constitué », c'est laisser supposer que la langue existe en dehors d'une telle transmission. Or Saussure veut précisément dire que la langue n'est rien en dehors de cette transmission, et son objection à toute investigation sur l'origine des langues n'est plus désormais de fait (« nul ne l'a jamais constaté »), mais de principe : quels que soient les renseignements que l'on pourrait obtenir sur cet « instant » idéal qui serait à l'origine du langage, il ne nous apprendrait rien, précisément, sur la langue, car celle-ci ne se confond avec aucun de ses instants, elle n'est que ce qui, à chacun de ces instants, se transmet, ce qui circule. Ne disons pas que les institutions se transmettent : disons qu'une institution n'est jamais rien d'autre que ce dont la nature même est d'être transmis, ce qui n'existe que du

point de vue de sa transmission. Tant qu'une institution n'est pas transmise, elle n'existe pas. En cela, l'institution sémiologique est toujours *donnée*, c'est-à-dire ne pouvant exister que comme *ayant été donnée.*

Mais on voit bien que ces propositions sont instables. On ne peut aller jusqu'au bout du raisonnement qu'en affirmant la chose suivante : une langue, un état de langue, est non pas une chose fixe, mais une chose en mouvement. Il appartient à l'essence de ce qu'on appelle signe de varier. Le raisonnement de Saussure amène ainsi à une réduction des problèmes philosophiques sur la nature de l'institution à des problèmes *ontologiques* : ce qui caractérise les institutions, c'est un certain mode de détermination, la détermination d'une chose à la nature de laquelle il appartient de varier.



CHAPITRE II
LA LANGUE DIONYSIAQUE

Si le problème sociologique est celui de l'obligation, on voit que la réponse que Saussure propose à ce problème, en se fondant sur la langue comme « cas particulier » des systèmes de signes, n'a plus rien à voir avec celle de Durkheim : si la langue s'impose, c'est parce qu'elle est nécessairement le résultat d'une histoire. Ce que l'on fait, quand on *réalise un « acte social »*, *quand on se conforme à* un usage, c'est simplement faire ce qui se trouve être déterminé par une histoire des usages. Mais il faut aller plus loin. Car on voit bien que la thèse de Saussure est qu'il y a un mode de détermination propre à ce qui est essentiellement *historique, à ce qui peut « avoir une histoire »*, et que les concepts de système, de valeur, de différence, de signe, etc., décrivent le mode de détermination de ce qui est

essentiellement historique. Nous allons montrer que c'est cette singularité ontologique qui, pour Saussure, constitue le domaine des « signes » : les signes sont ces êtres à l'essence desquels il appartient de varier, à la fois historiquement et géographiquement.

1. L'ÊTRE DU DEVENIR

La première cause du fait que la langue n'est pas libre, c'est qu'elle est toujours héritée (E.1.170.1275.2R,21 ; G.23) : la « non liberté de ce qui est libre » tient au « côté historique » de la langue (E.1.165.1239.3C,318 ; K.311).

> « Quant aux causes [de la non liberté de ce qui est libre], voici la première considération : La langue à quelque moment que nous la prenions, et si haut que nous remontions, est à n'importe quel moment un héritage du moment précédent. (...) C'est-à-dire que nous distinguons à l'origine de tout état de langue un fait historique. » (E.1.160.1187.3C,312 ; K.307).

Cela ne veut pas dire que l'on est condamné à accepter tel quel ce que nous ont livré nos parents, mais que la langue, comme toute tradition, comme tout ce dont est faite la « mémoire collective », n'existe que dans l'héritage, que dans la réception. Nul ne peut jamais être contemporain de l'institution de la langue, parce que celle-ci est par essence ce qui vient *après*. La langue est un « fait historique » pour des raisons d'essence, qui tiennent au type de système qu'est la langue et au type d'effets qu'elle produit, à savoir les signes. On voit que le concept de système sémiologique, loin d'arracher la langue à l'histoire, prétend rendre compte de son caractère irréductiblement his-

torique. Ce n'est pas l'opération d'hériter qui constitue l'héritage, mais le type d'objet qu'est l'héritage qui constitue l'opération d'hériter... Nous sommes dépositaires et non pas propriétaires de la valeur des signes que nous produisons : ce que valent effectivement ces signes sera décidé par ceux qui les reprennent, qui les répètent. On ne peut être qu'en retard sur sa propre langue. La force de l'institution n'est pas dans la surpuissance de sa cause, mais dans la dérobade de ses effets. On est soumis à des effets, non à des causes, et les effets nous soumettent par leur « impuissance », non par leur force. La contrainte sociale n'est pas l'effet d'une transcendance ou d'une extériorité de l'expérience sociale à l'expérience individuelle, mais plutôt de ce retard originaire.

Il semble que ce soit dans les paradoxes de la temporalité, d'un objet essentiellement temporel ou purement passé (pour parler comme Deleuze ou Derrida), qu'il faille chercher la source de l'expérience paradoxale de la « carte forcée ». La liberté non libre, l'expérience de la *norme*, dépendrait donc de ce que l'on pourrait appeler, sur le modèle de la faculté de s'attacher à des termes en soi nuls, la capacité de s'attacher à une chose dont l'essence est d'être dans le temps. La carte est forcée au sens où l'identité de la carte que nous nous rendons compte, toujours trop tard, d'avoir jouée, n'est pas nécessairement celle que nous croyions avoir jouée. Chaque coup de cet étrange jeu suppose sans doute un *acte*, cependant le sujet de l'acte ne détient pas lui-même son sens ; celui-ci est déterminé par la *possibilité* objective que le sujet actualise. On croira avoir joué une dame de cœur, et on se retrouvera comme si l'on avait joué en réalité un as de pique, sans que l'on puisse

contester. Les cartes ne cessent de changer de nature, voire de jeu, passant sans cesse de la belote au rami et du rami au tarot, de cartes italiennes à des cartes indiennes, etc., et sans que cela nous empêche de jouer avec toujours le même fatalisme oriental et la même conscience scrupuleuse, un peu perplexes bien sûr, mais toujours aussi impliqués, comme si rien de bien gênant ne se passait, quitte à, sans cesse, se reprendre. L'*écart*, constitutif de l'expérience de la parole, entre ce que je dis et ce que je veux dire tient au devenir du signe, et non pas à la nature du sens, comme le prétendent aussi bien la tradition herméneutique (avec Gadamer ou Ricœur par exemple) que les psycholinguistes cognitivistes (cf. Pinker.1994.53-79).

Le problème ainsi formulé reprend celui de la « chose spirituelle ». La langue n'est ni physique ni morale, ni de l'ordre de la matière, ni de celui du vouloir : dans cette double exclusive se pose la possibilité d'une ontologie du « psychique » ou du « mental ». C'est une convention sur laquelle personne n'a convenu, une sorte d'engagement sur lequel chacun *se trouve engagé*, sans jamais avoir jamais eu à manifester sa volonté. Un signe est donc une *chose voulue* dont il ne faudrait pas dire qu'elle se pose elle-même comme voulue (on a vu que le signe ne fait, à proprement parler, rien, qu'il est un pur effet, l'extrême de la passivité, c'est-à-dire ce qui reste, il ne saurait donc faire une chose aussi furieusement fichtéenne que de se poser soi-même objet de volonté...), mais qu'elle se trouve posée comme intrinsèquement voulue sans avoir été déterminée comme telle par aucune volonté. On peut donc comparer la langue à un contrat qui devancerait le consentement des contractants,

qui n'aurait plus besoin de l'expression du consentement pour être supposé contractuel. Vincent Descombes a donc raison de dire que les institutions sont des « passifs intentionnels », c'est-à-dire des objets intentionnels qui ne sont les corrélats d'aucun acte intentionnel, mais au contraire déterminent eux-mêmes des actes intentionnels possibles (ce qu'il y a à penser), noèmes sans noèse (1996.36-40). Cependant, ce n'est point parce que nous aurions grâce à elles des « pensées communes » (cf. 1996.309sq.), mais au contraire parce que ce qu'il y a virtuellement à penser n'a aucune identité substantielle. Si l'on peut en effet « avoir les mêmes idées », c'est précisément parce que cette « idée » qu'est le signe ne se confond avec aucun *contenu* idéel déterminé, mais avec une corrélation entre plusieurs ensembles de différences substantielles. C'est donc le mode si singulier de détermination de l'*identité* du signe qui permet à l'esprit objectif dont parle V. Descombes de se constituer, dans une indiscernabilité radicale entre l'équivocité et l'univocité. Ce qui ne veut rien dire d'autre que la chose suivante : une « pensée commune » n'existe que dans ses *usages* ; le concept de « fait social » est le concept de ce qui se donne à *pratiquer*. Et par là on retrouve ce que disait Wittgenstein lui-même, qui voyait précisément dans la pratique, le lieu à la fois de la collectivité et de la norme. Avec cette différence que d'une part on admet le principe d'une science de la pratique et d'autre part on défend la thèse selon laquelle la science de la pratique est en réalité une théorie des *us et coutumes*, et donc qu'elle passe forcément, explicitement ou non, par une ontologie de ce qu'on pourrait appeler les « pragmata »...

Ainsi, la langue s'impose non parce qu'elle a « toujours déjà » été déterminée par les autres, mais plutôt parce qu'elle est toujours encore *en train de se redéfinir* : être, pour la langue, c'est se reconstruire. Mais alors, la langue que nous parlons est à la fois la langue qui nous a été transmise et la langue que nous transmettons : il y a une sorte d'identité du passé et de l'avenir dans ce présent fusible qu'est la *langue effectivement parlée*, qui est l'identité de la langue que nous ne parlons plus et de celle que nous ne parlons pas encore. Ce paradoxe est celui de ce que Saussure appelle la « continuité ». Il distingue nettement cette notion de celle de « fixité », qui est l'idée que la langue est une chose qui reste identique à soi : c'est précisément parce que la langue ne saurait être « fixée » qu'elle est « continue ». Il ne s'agit de dire ni qu'une langue se maintient identique à elle-même à travers le temps, ni qu'elle devient fatalement autre que ce qu'elle est de manière insensible, mais qu'il n'y a pas de différence réelle entre la langue que nous utilisons depuis des années, la langue passée dont elle provient et que pourtant nous ne comprenons plus, et la langue future qui sera parlée dans quelques siècles par nos lointains descendants, qui auront besoin de savants érudits pour traduire la nôtre.

> « Il vaut la peine de nous arrêter un instant devant ce principe, élémentaire et essentiel, de la *continuité* ou de l'*ininterruption* forcée qui le premier caractère ou la première loi de la transmission du parler humain (...).
>
> Lorsque nous considérons un certain état de langue comme le français du XIX[e] siècle, et un certain état de langue antérieur, comme par exemple le latin du siècle d'Auguste, nous sommes frappés au premier moment par la grande distance qui les sépare, et nous sommes, je m'empresse de l'ajouter, beaucoup

> plus frappés encore par la dénomination différente qu'on est convenu de leur donner en appelant ceci *latin* et cela *français.* Nous nous figurons alors assez volontiers qu'il y a deux choses, dont l'une a pris la succession de l'autre. Or qu'il y ait succession, c'est là ce qui est indubitable et évident, mais qu'il y ait deux choses dans cette *succession,* c'est ce qui est faux, radicalement faux, et dangereusement faux, *du point de vue de* toutes les conceptions qui s'ensuivent. (...)
>
> Le français ne *vient* pas du latin, mais il *est* le latin, le latin qui se trouve être parlé à telle date déterminée et dans telles et telles limites géographiques déterminées. *Chanter* ne *vient* pas du latin *cantare,* mais il *est* le latin *cantare.* Autant voudrait dire en effet que le français que nous parlons *vient* du français de Montesquieu ou de celui de Corneille ou vient de celui de Montaigne ou de celui de Froissart, ou de celui de la Chanson de Roland (...) mais comme tout le monde dit qu'il *est* le français de Montesquieu, ou celui de la Chanson de Roland, il n'y a aucune raison de ne pas dire alors de même qu'il *est* le latin d'Auguste, et le latin de Plaute, et la manière de parler antéhistorique qui a précédé la manière latine de parler. » (ELG.152-153).

« Le français ne *vient* pas du latin, mais il *est* le latin »... C'est la même langue, ni plus ni moins que le latin du IIe siècle avant J.-C. était aussi du latin, et cela indépendamment du fait que les Romains de l'époque de Lucain comprenaient sans doute plus facilement les témoignages de leurs ancêtres que nous ne comprenons Lucain... Car c'est *à force de parler latin* que les Gallo-Romains se sont mis à parler français... Ce « *principe* de la continuité » est présenté comme l'apport inestimable de la grammaire comparée du XIXe siècle à toute réflexion philosophique sur le langage.

« L'*antiquité* de la langue fut une chose subitement révélée, et qui sous le nom de Continuité de la langue deviendra une des acquisitions capitales de la [philosophie du langage*]. » (ELG.116).

Ce sont les mêmes processus qui font que nous parlons la même langue aujourd'hui qu'hier, et qui font que cette langue devient méconnaissable à l'issue d'un temps très bref. Les mécanismes par lesquels nous continuons à parler une langue *semblable* à celle que nous parlions la veille sont ceux par lesquels nous nous trouvons parler une langue *absolument dissemblable* de celle de nos ancêtres. C'est donc pour la même raison que nous nous comprenons et que nous finissons par ne plus nous comprendre.

Le principe de continuité ne veut donc certainement pas dire qu'une langue reste forcément ce qu'elle est, aussi longtemps qu'elle est, mais au contraire qu'elle n'est jamais que ce qu'à chaque instant elle devient, sans même que l'on puisse faire d'elle une *chose sous-jacente* à ses modifications : l'histoire d'une langue est une continuité indivisible de devenirs, pour calquer une expression de Bergson. La position de Saussure est bien inverse de celle de Durkheim. Loin que le « principe de continuité » veuille dire que c'est la même *chose* qui se perpétue à travers le temps et sous des formes diverses, il signifie précisément qu'il faut renoncer à traiter la langue comme une *chose* : « Il y a bien succession, mais non pas des choses qui se succèdent. » Si le français ne vient pas du latin, mais est le latin, c'est parce que l'être du latin n'est pas celui d'une *chose* : « En réalité, la langue n'est pas un être défini et délimité dans le temps » (ELG.155), doué de cette fabuleuse faculté de n'avoir rien à faire pour

non seulement continuer d'exister, mais encore rester identique à soi à travers le temps. L'identité du français et du latin pose le problème de l'identité du latin lui-même. Qu'est-ce que cela veut dire quand on parle d'*une* langue, et même de l'histoire d'*une* langue ? Peut-on séparer une langue et son histoire ? Peut-on dire que le latin se transforme ? Ne doit-on pas plutôt dire que le latin n'est qu'une transformation déterminée d'une autre transformation déterminée, et cela interminablement ? Saussure se moquait lui-même d'une interprétation faible que l'on pourrait donner au principe de continuité.

> « Qu'arrive-t-il quand un linguiste vient combattre l'idée erronée que la langue latine aurait un jour *enfanté* le français ? Mon Dieu, on abonde en son sens, on convient que c'est une conception absurde, on sait que partout et toujours *natura non facit saltus*, on est parfaitement convaincu qu'une transition très lente a dû s'accomplir *entre les deux langues* – remarquons ce *terme* ! –, et après cela, est-on plus avancé qu'auparavant ? Nullement, parce qu'on persiste opiniâtrement à se figurer qu'il y a préalablement deux termes reliés il est vrai par une transition insensible, mais constituant toujours deux termes, deux langues, deux êtres, deux entités, deux organismes, deux *principes, deux notions,* deux lois différentes. » (ELG.164).

Saussure récuse à nouveau les interprétations « métaphysiques » : il ne s'agit pas d'une thèse générale sur tout ce qui existe (« *natura non facit saltus* »), mais d'un diagnostic d'une singularité de la langue et des systèmes de signes. Si le français est le latin, ce n'est pas parce qu'il faudrait rectifier nos périodisations, et englober le français et le latin dans un seul bloc temporel, pour les considérer plutôt comme deux moments dans la vie d'une seule chose que comme deux

choses séparées, mais bien parce qu'il n'y a jamais de sens à vouloir totaliser sous un seul chef une période de temps donnée, comme si c'était une seule et même chose qui se perpétuait à travers des formes différentes. Pas plus que le latin et le français ne sont des choses, pas plus ne sont-ils les états momentanés d'une chose plus ancienne et plus large, fût-elle infiniment large et infiniment ancienne. En ce sens on ne peut pas vraiment comparer le français et le latin à deux portraits distants de cet original russe nommé Boguslawski, que Saussure mentionne de manière plaisante dans ses conférences inaugurales :

> « Un original russe nommé Boguslawski a dernièrement fait annoncer dans une ville de Russie l'ouverture d'une exposition d'un genre nouveau : c'étaient simplement 480 portraits photographiques représentant tous la même personne, lui, Boguslawski, et identiquement dans la même pose [une fois tous les quinze jours]. (...) Je n'ai pas besoin de vous dire que, si dans cette exposition on prenait sur la paroi deux photographies contiguës quelconques, on avait le même Boguslawski, mais si l'on prenait le n° 480 et le n° 1 on avait deux Boguslawski. » (ELG.156).

Alors que toutes sont des photographies *de* Boguslawski, le français et le latin pris à un moment donné ne sont des états d'aucune langue substantielle qui fournirait un critère externe de leur identité. Ils sont non pas la répétition d'une même *chose*, mais une *série* de répétitions. Il serait plus juste de comparer la situation de la langue à une photocopieuse qui reprendrait chaque photocopie du précédent tirage pour en faire un nouveau à partir d'elle, mais qui à chaque photocopie s'écarterait légèrement de la précédente sous un rapport ou sous un autre. On ne pourrait rectifier

son mécanisme dans la mesure où l'on ne dispose pas de modèle originel, chaque copie étant tirée pour être aussitôt relancée dans le mouvement de la reproduction, aucune ne valant jamais que comme modèle pour une suivante, de sorte que l'on ne peut jamais avoir *devant soi* les images que l'on vient de tirer : c'est toujours déjà trop tard, à peine a-t-on le temps de s'apercevoir que la série des répétitions est infidèle que de nouveaux tirages ont déjà eu lieu. De même, ce qui se répète à travers la langue, c'est la différence ou le léger décalage qui est au principe même de la copie. Tout le problème théorique de la sémiologie revient à comprendre pour quelle raison la *répétition* interminable sans commencement ni fin que constitue la vie d'une langue s'écarte si fatalement de chaque état.

Le principe de continuité signifie donc que l'on ne peut séparer la langue d'aucun de ses états, et c'est en ce sens qu'on peut légitimement dire qu'une langue *est ce qu'elle devient à chaque fois.* Ne disons pas que la langue a une histoire, mais que toute langue est une histoire, et même il faudrait dire, nous allons le voir, un nœud d'histoires hétérogènes. On reconnaît sans doute ici un problème que Deleuze avait essayé de soulever : on ne peut attribuer l'être aux événements, en ne les considérant, à la manière d'Aristote, que comme des accidents pouvant survenir à une substance : il faut admettre qu'il y a un être de l'événement pour lui-même, un être du devenir en tant que tel qui ne se réduit pas à la *modification* de quelque chose. La langue ne va pas d'équilibre en équilibre, mais de devenirs en devenirs :

> « Il n'y a jamais de caractère permanents, mais seulement transitoires et de plus délimités dans le temps ; il n'y a que des

> états de langue qui sont perpétuellement la transition entre l'état de la veille et celui du lendemain. » (ELG.165).

Ce qui existe à chaque instant, c'est un *mouvement en train de se faire*, une transformation en train d'advenir. On ne passe pas d'un état à un autre : un état n'est jamais qu'un passage. La langue n'est pas quelque chose qu'on passe de génération en génération ; elle est plutôt *ce qui se passe* à chaque instant, ce qui fait la singularité du moment présent, ce qu'il a d'irrépétable précisément du fait même qu'il n'est qu'un *événement* dans une histoire, et donc quelque chose qui *diffère* de son propre passé, sans que l'on puisse cependant assigner à cette différence des limites précises. Ce qui résulte de la systématisation, c'est précisément ce que nous devons appeler un *événement*. C'est parce que la langue est un produit de la systématisation qu'elle est radicalement événementielle.

Mais alors le principe de continuité se confond avec un autre principe, celui de transformation.

> « C'est par le fait même que les signes se continuent qu'ils arrivent à s'altérer. » (ELG.329).

C'est pour la même raison que nous ne pouvons jamais que parler la langue que l'on reçoit en héritage, et que l'on ne cesse de transformer cette langue – pour la même raison qu'elle est contrainte et imprévisible.

> « Nous arrivons ainsi au second principe de valeur universelle comme le premier, dont la possession peut faire connaître ce qu'est l'histoire des langues : c'est le point de vue du *mouvement de la langue dans le temps*, mais d'un mouvement qui à aucun moment, *car tout est là*, n'arrive à être en conflit avec le premier principe de l'unité de la langue dans le temps. Il y a transformation, et toujours et encore *transformation*, mais il n'y

a nulle part reproduction ou production d'un être linguistique nouveau, ayant une existence distincte de ce qui l'a précédé et de ce qui l'a suivi. (...)

Ces deux principes de la continuité et de la mutabilité de la langue se trouvent, loin d'être contradictoires, dans une corrélation si étroite et si évidente, qu'aussitôt que nous sommes tentés de méconnaître l'un, nous faisons injure à l'autre du même coup, et inévitablement, sans y penser. Quiconque cède à la première illusion pour se représenter le français comme quelque chose d'immobile, à l'heure qu'il est ou à un moment quelconque, *arrive forcément à ne rien comprendre à ce qui s'est passé vers* la période entre l'an 500 et 900 : alors il suppose un saut (...). De même s'il commence par supprimer l'idée de *continuité*, en imaginant qu'un jour le français sortit comme Minerve du cerveau du Jupiter armé de toutes pièces sur des flancs de la langue latine, il tombe régulièrement dans le sophisme de l'*immobilité* ; il suppose naturellement qu'entre deux de ses sauts imaginaires la langue est dans un état d'*équilibre* et de repos, ou au moins d'équilibre opposable à ces sauts, tandis qu'il n'y a jamais en réalité un équilibre, un point permanent stable dans aucun langage. Nous posons donc le principe de la transformation incessante des langues comme absolu. Le cas d'un idiome qui se trouverait en état d'immobilité et de repos ne se présente pas. » (ELG.157-158).

S'il n'y a pas de contradiction entre les deux principes, c'est qu'ils relèvent tous deux de la même circonstance : une langue devient toujours autre qu'elle-même parce qu'elle n'est, à chaque moment, qu'une altération singulière. Le *changement* n'est pas un effet circonstanciel de ce que la langue est plongée dans le temps comme dans ce milieu universel qui vient sans cesse corrompre l'identité des choses pour les transformer ou les abolir, mais une caractéristique de son *essence*.

> « Comme on le voit, au fond l'incapacité à maintenir une identité certaine ne doit pas être mise sur le compte des effets du Temps – c'est là l'erreur centrale [barré] remarquable de ceux qui s'occupent des signes –, mais est déposée d'avance dans la constitution même de l'être que l'on choye et observe comme un organisme, alors qu'il n'est que le fantôme obtenu par la combinaison fuyante de 2 ou 3 idées. » (Ms. fr. 3958/8,22).

En parlant ici de « ceux qui s'occupent des signes », Saussure fait allusion au « point de vue des linguistes » (par opposition à celui des philosophes), et en particulier aux néogrammairiens, qui voulaient chercher dans le fait que le langage a une face « phonique », donc réelle, l'explication du fait qu'elle subisse, comme toutes les choses matérielles, les effets du temps. Saussure renverse la proposition : le langage est soumis au temps non parce qu'il appartient aux choses matérielles, mais au contraire parce qu'il est un mode d'être spirituel original. C'est l'ontologie du signe qu'il faut expliciter si l'on veut comprendre pourquoi les langues ont une histoire, pourquoi elles sont livrées au temps. Si donc la célèbre distinction de Heidegger a un sens, c'est bien pour la langue qu'il faut l'employer : la langue est non pas *historique*, mais *historiale*. La langue a une histoire parce qu'elle est essentiellement en devenir, voilà ce que signifie le principe de continuité.

> « Le premier aspect sous lequel doit être envisagée l'idée d'Histoire quand il s'agit de la langue – ou la première chose qui fait que la langue a une histoire, c'est le fait fondamental de sa continuité dans le temps. » (ELG.151).

Mais alors que Heidegger voulait par là récuser la possibilité de faire de son *Dasein* l'objet d'une science, et plaider en revanche pour une conception « destinale » de

l'histoire, dans laquelle l'histoire est toujours interpellation et responsabilité spirituelle envers son propre passé, ici au *contraire*, la thèse d'une ontologie historique, loin d'être incompatible avec l'idée d'une science des usages, s'y adosse pour en préciser les enjeux philosophiques.

Saussure tente de serrer « de plus près ce qui est contenu dans le mot Histoire appliqué à la langue », en distinguant le « point de vue de la *Langue dans l'Histoire* », et le point de vue de « *l'histoire de la langue* ». « *Tout* dans la langue est historique » (ELG.149), parce qu'elle ne se trouve pas dans l'Histoire, mais a une histoire propre.

> « C'est que toute langue a en elle-même une histoire qui se déroule perpétuellement, qui est faite d'une succession d'événements *linguistiques*, lesquels n'ont point eu de retentissement au-dehors et n'ont jamais été inscrits par le célèbre burin de l'histoire ; de même qu'à leur tour, ils sont complètement indépendants en général de ce qui se passe au-dehors. » (ELG.150).

Le temps n'est pas un temps extérieur à la langue, c'est le temps de la langue elle-même. C'est pourquoi il vaut mieux ne dire ni qu'elle est dans l'Histoire, *ni* qu'elle a une histoire, mais bien qu'elle *est* histoire. Ces événements sont d'une nature particulière cependant : ils ne font pas l'objet d'un récit, ils ne sont pas visibles. Leur caractéristique principale, un peu à la manière des grands événements selon Nietzsche, est d'être *imperceptibles*. L'idée que la langue est objet d'histoire change le concept même d'histoire : l'histoire n'est plus un récit, mais une *reconstruction*. Le but de l'histoire n'est pas de confronter les témoignages pour établir les faits, mais bien de pouvoir dégager l'événement, dire objectivement ce qui est arrivé, ce qui a changé.

Saussure qualifiait de « faux, radicalement faux, et dangereusement faux, *du point de vue de* toutes les conceptions qui s'ensuivent » (ELG.152) le glissement par lequel, immanquablement, on finit par se représenter le changement linguistique comme un passage d'une *chose* à une autre : une difficulté d'ordre *philosophique*, et plus fondamentalement *ontologique*, grève bien le projet théorique de faire une science de la langue. La difficulté à penser l'historicité fondamentale du langage tient à la difficulté à penser un être à l'essence duquel il appartient de varier. La tâche imminente de la « linguistique générale » selon Saussure, c'est-à-dire de toute tentative pour dégager quelque chose de général à partir des résultats de la linguistique historique du XIXe siècle, est d'expliquer *ce que doit être en général une langue* pour rendre compte de ce phénomène si singulier : qu'à force de parler « une langue », on finisse par en parler « une autre ». Comment se fait-il que ce soit la *même* chose qui permette que l'on se comprenne et qui entraîne finalement que l'on ne se comprenne plus ? C'est à cette question que Saussure apporte la réponse suivante : c'est que la langue est *faite de signes.* Mais avant d'y revenir, il faut relever une objection possible, et prolonger ce que nous venons de dire sur l'originalité *ontologique* de la langue.

2. L'ÊTRE DU MULTIPLE

Un lecteur attentif de Saussure objectera peut-être qu'en réalité, si la langue s'avère essentiellement historique, c'est, selon Saussure lui-même, *parce qu'elle est sociale* :

> « En effet la langue est tout le temps solidaire du passé, c'est ce qui lui ôte sa liberté, et elle ne le serait pas si elle n'était pas sociale. » (E.1.164.1233.3C,317 ; K.310).

Saussure fait dépendre la continuité de la langue de son caractère social. La langue n'est une « réalité historique » que parce qu'elle est d'abord et avant tout une « réalité sociale ». On semble donc dans une sorte de cercle vicieux, en tout cas il paraît impossible de réduire le problème sociologique à celui d'une ontologie de l'histoire, puisque cette dernière a précisément le fait social comme condition.

Cependant, tout d'abord, Saussure insiste sur le fait que la socialité de la langue est uniquement une *condition* pour son historicité. Aussi distingue-t-il sa « viabilité », qu'elle acquiert dès lors qu'elle est sociale, de sa « vie ». Mais surtout, si la socialité de la langue est une condition pour son historicité, donc pour sa réalité, c'est parce que le fait d'être social l'arrache à la forme de l'unité : en tant que fait social, une langue n'est pas *une* mais au contraire intrinsèquement *multiple*. Si le fait d'être social est une condition de *viabilité* pour la langue, c'est parce que seuls des êtres essentiellement multiples sont des êtres essentiellement en devenir. De nouveau, on songe à Bergson : pour lui aussi les états de conscience ne pouvaient être des « changements en soi » que parce qu'ils appartenaient à la « multiplicité virtuelle » de la mémoire...

Saussure n'emploie à peu près jamais le terme de *société* et parle en général de la *masse* sociale : c'est la « masse parlante » qui est la condition de l'existence de la langue : « Pour qu'il y ait langue, il faut qu'il y ait masse parlante se servant de la langue. » (ELG.334 ; CLG.112). Le propre de

la masse est de n'avoir pas d'identité ni d'unité, pas de limites fixes qui permettent de tracer un espace à l'intérieur duquel se construirait une quelconque forme d'identité sociale. C'est à ce titre que Saussure refuse le caractère de masse à l'espéranto :

> « Ce n'est pas une masse compacte qui se sert de l'espéranto, mais des groupes distincts disséminés parfaitement conscients, qui n'ont pas appris cette langue comme une langue naturelle. » (E.1.170.1273.3C,322 ; K.313).

Aussi considère-t-il que l'espéranto n'est pas encore « devenu social » (idem) : la socialité n'est donc pas le fait d'être utilisé par un groupe comme moyen de communication – et encore moins comme signe de reconnaissance ou d'identification –, mais plutôt le fait que *l'on ne puisse délimiter précisément le groupe des sujets parlant une langue.*

> « (...) nous constatons que la langue est une chose dont se servent tous les individus, tous les jours, toute la durée de la journée. Ce fait fait de la langue une institution non comparable à d'autres : code civil, religion très formaliste. Le degré de révolution radicale est ainsi diminué dans une très grande proportion. » (E.1.163.1226.3C,315 ; K.308-309 ; cf. ELG.330).

> « Aucune autre institution ne concerne tous les individus à tous les instants ; aucune autre n'est livrée à tous de manière que chacun y ait sa part et naturellement son influence. » (E.1.45.273.3C,15 ; K.191).

C'est donc au sens où chacun a une prise également directe sur la langue, que la langue est de masse. Être de masse fait de la langue une réalité acentrée et non totalisable. Une masse définit un lieu d'interactions généralisées et non hiérarchisées : chaque sujet parlant infléchit sur tous les

autres. Il ne s'agit donc pas tant d'un critère quantitatif que *qualitatif.*

C'est assurément parce qu'elle n'est pas centralisable qu'elle n'est pas contrôlable – donc parce qu'elle est de masse qu'elle échappe à toute forme de volonté, autrement dit qu'elle est *réelle.* Mais, à l'inverse de la représentation collective durkheimienne, c'est précisément parce qu'elle ne saurait être *séparée* de la masse parlante que la langue lui échappe. Les formules employées par Saussure sont particulièrement nettes : la langue est « une convention *répandue dans* une collectivité », « maniée par une masse sociale » (E.1.164.1231) ; le « symbole » n'est « symbole » que s'il est « *versé dans* une masse sociale qui en fixe à chaque instant la valeur », « *lancé dans* la circulation » (Ms. fr. 3958/4,1), etc. J. Fehr insiste à juste titre sur l'importance du thème de la circulation dans la définition même du signe : « Les " mots de la langue " n'existent que pour autant qu'ils circulent, qu'ils sont *pris dans le jeu des échanges.* » (Fehr.1997.97). Loin que le signe soit placé *devant* l'assemblée ou au centre, lui renvoyant l'image de son unité, il ne saurait avoir de place assignable, il n'est jamais ni ici ni là-bas, mais *entre nous,* par nature en train de *circuler,* dispersé dans une collectivité. C'est donc parce que le signe linguistique est *immanent* à ce que Saussure appelle « masse » sociale qu'il est social : comme l'ont fort justement écrit les éditeurs, la langue « fait corps avec la vie de la masse sociale » (CLG.107). La réalité de la langue est de masse, parce que la masse est précisément le lieu d'une sorte de circulation à vitesse infinie, chaque variation sur un point de la masse étant susceptible d'infléchir toutes les autres, sans que

jamais cette réciprocité, cette immixtion permanente, ne donne lieu à une réalité nouvelle, *sui generis*, qui s'imposerait en retour à ceux qui la partagent.

> « En second lieu, le contrat primitif, la convention de départ est ce qu'il y a de moins important : là n'est pas le fond des faits relatifs à un système sémiologique. En effet, quand un système sémiologique devient le bien d'une communauté, il est vain de vouloir l'apprécier hors de ce qui résultera pour lui de ce caractère collectif et il est suffisant pour avoir son essence d'examiner ce qu'il est vis-à-vis de la collectivité. Nous disons qu'il cesse de pouvoir être apprécié selon un caractère interne ou immédiat parce que, dès ce moment, rien ne garantit plus que ce soit une raison [semblable à notre raison] individuelle qui gouverne le rapport du signe et de l'idée. A priori, nous ne savons pas quelles forces vont être mêlées à la vie du système de signes (système sémiologique = vaisseau non pas en chantier, mais sur la mer : on ne peut déterminer sa course a priori <par la forme de sa coque, etc.>). Et il suffit de considérer la langue comme quelque chose de collectif, de social : il n'y a que le vaisseau sur mer qui soit un objet à étudier dans l'espèce vaisseau. Ce n'est donc que ce système de la communauté qui mérite le nom de système de signes, et qui l'est. Les caractères antérieurs à cette venue dans la collectivité, c'est-à-dire les éléments purement individuels, sont sans importance. Le système de signes est fait pour la collectivité, comme le vaisseau est fait pour la mer. » (E.1.170-171.1276.2R,23 ; G.25-24).

Le manuscrit retrouvé correspondant à cette leçon montre de manière encore plus nette que le fait d'être social signifie que la langue n'est pas une chose donnée, mais une chose à la détermination de laquelle participe sans cesse une foule de forces hétérogènes.

> « Lequel est vrai du vaisseau sous un toit dans la main des architectes, ou du vaisseau sur mer ? Assurément il n'y a que le

vaisseau sur mer qui soit instructif pour ce qu'est un vaisseau, et ajoutons-le, qui soit même un vaisseau, un objet proprement offert à l'étude comme vaisseau. » (ELG.289).

Étudier une langue c'est donc étudier une chose à l'essence de laquelle il appartient d'être ballottée par les courants sociaux, d'être incessamment l'objet des « forces sociales ». Elle ne « tombe » pas dans la vie sociale ; elle est un « être pour la masse », comme le vaisseau est un « être pour la mer ». Elle est nécessairement *en usage.* Les valeurs sont bien *ce qui s'échange*, ou plus exactement ce qui se définit dans l'échange même, c'est-à-dire ce qui n'a d'autre identité que celle qui résulte à chaque instant du mouvement essentiellement instable de l'échange. Saussure refuse donc la séparation, que faisait par exemple Humboldt, entre l'« anatomie » de l'« organisme » d'une langue et sa « physiologie » : les « unités vivantes » de la langue ne sont autres que celles qui sont offertes à la variation. Si la langue est collective, ce n'est pas parce que nous partagerions la même langue avec d'autres, mais parce qu'il est de la nature de la langue de *pouvoir être autre.* Elle donne lieu toujours à deux *points de vue.*

Cela peut paraître excessivement spéculatif. Mais il se trouve que, du point de vue méthodologique, les conséquences sont décisives : étudier une langue comme produit social synchronique, ce n'est pas faire abstraction des variations dialectales afin de supposer idéalement une langue moyennement identique (bien que nous sachions qu'elle ne l'est jamais tout à fait), mais au contraire étudier le « fractionnement dialectal ». Il est de l'essence de l'objet du linguiste d'être toujours une version d'autre chose,

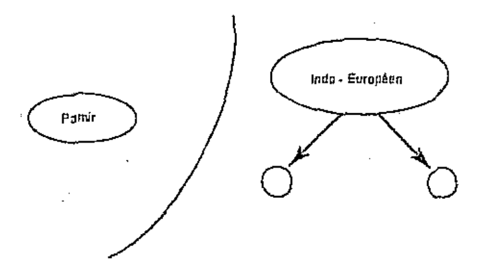
qui est elle-même une autre version, sans qu'il y ait rien jamais sous ces versions.

> « Ainsi se fait que nous ne surprenons, on peut le dire, nulle part une langue qui nous apparaisse comme géographiquement une et identique ; tout idiome que l'on peut citer n'est généralement *qu'une des multiples formes* géographiques sous lesquelles se présente le même parler dans une région un peu étendue. Partout nous constatons le fractionnement dialectal. » (ELG.167).

Si la langue change à mesure qu'on s'en sert, c'est que ce dont on se sert est intrinsèquement multiple. C'est en ce sens qu'il faut comprendre la thèse sur le caractère originellement multiple et non unifié de l'indo-européen.

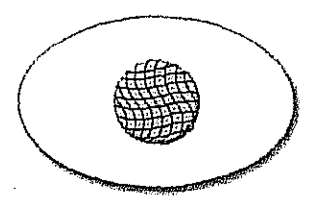
> « C'est l'erreur qu'ont commise les premiers indo-européanistes. Placés devant une grande famille de langues devenues très différentes, ils n'ont pas pensé que cela pût s'être produit autrement que par fractionnement géographique. L'imagination se représente plus facilement des langues distinctes dans des lieux séparés (...). On ne revint que fort tard de cette erreur ; (...) des différenciations dialectales ont pu et dû se produire avant que les nations se soient répandues dans des directions divergentes. » (CLG.286-287).

La première représentation du devenir des langues supposait une unité dans l'origine, et une différenciation progressive par divergence. Dans les notes préparatrices sur ce sujet, on trouve des schémas parfaitement explicites :



> « Cet exemple prouve une seule chose, c'est que notre esprit aime les représentations qui peuvent se traduire visuellement : voici deux langues différentes d'une précédente, eh bien, nous allons colloquer la première ici, puis faire partir des ballons qui transportent l'indo-européen ailleurs, et expliquent *soi-disant qu'il ne soit plus identique* à lui-même par le fait de la séparation géographique. C'était une conception tout à fait enfantine. » (ELG.324).

En effet, Saussure oppose à cette théorie celle du « fractionnement sur place », qu'il représente, là encore très significativement, de la manière suivante :



Il commente ainsi ce schéma :

> « Les différences étaient déjà dessinées par fractionnement sur place <dialectal>, puis a eu lieu l'extension territoriale. Le principal processus de la diversité à l'époque historique était donc le fractionnement sur place. » (E.1.475.3059.2R,172).

La multiplicité est *dans l'origine*, l'indo-européen est d'emblée une bouillie de langues, et c'est pour cette raison qu'il donnera lieu à des langues différentes. Si la langue se différencie dans le temps, c'est parce qu'elle n'existe d'emblée que comme multiplicité dans l'espace. Saussure entend cette multiplicité originelle au sens géographique, mais on peut très bien l'entendre au sens *social* du terme (au sens où, dans une grande ville par exemple, les « milieux » sociaux qui forment le tissu à l'intérieur duquel circulent les valeurs ne sont pas

nécessairement superposables à la répartition proprement géographique). Saussure précise lui-même que la réduction de la diversité sociale à une diversité géographique est une affaire de pure commodité : « La langue se transporte avec les hommes et l'humanité est très mouvante. Ainsi ce fait de la coexistence de langues diverses sur un même territoire n'est nullement exceptionnel. » (K.203). La linguistique géographique de Saussure apparaît dès lors comme une *sociolinguistique.*

La diversité des langues n'est pas pour Saussure une propriété secondaire. Elle est le « fait primordial » (E.1.437.2855.3C,24 ; K.196), celui par lequel le *fait de langue* se manifeste, à la fois pour l'expérience immédiate et pour l'investigation scientifique :

> « Cette diversité géographique est le premier fait qui s'impose soit au linguiste soit en général à quiconque. » (E.1.436.2848.N23.1,2 ; K.200).

D'une part, le fait que nous ne parlions pas tous la même langue met seul en évidence le fait qu'on a besoin d'une langue en général pour parler, et permet aux sujets parlants de faire l'expérience du *fait linguistique* :

> « C'est par là qu'on peut dire que tout peuple prend conscience de son idiome. » (E.1.436.2848.3C,21 ; K.195).

D'autre part, la diversité est une condition de son *objectivation* scientifique : c'est en comparant les langues qui se trouvent parlées sur la terre que l'on pourra émettre des hypothèses quant aux conditions générales qui permettent à une langue de se constituer.

> « Il n'y a eu de linguistique que lorsque l'attention s'est portée sur cette diversité qui a donné lieu de plus en plus à la comparaison et de progrès en progrès à l'idée générale d'une linguistique. » (K.196).

C'est la raison pour laquelle Saussure pouvait écrire que la « réalité concrète » n'est pas une langue, mais la pluralité des langues.

« Après avoir assigné ce caractère à la langue d'être un produit social que la linguistique doit étudier, il faut ajouter que le langage de l'ensemble de l'humanité se manifeste par une diversité de langues infinie : la langue est le produit d'une société, mais les différentes sociétés n'ont pas la même langue. D'où vient cette diversité ? Tantôt c'est une diversité relative, tantôt c'est une diversité absolue, mais encore nous avons trouvé l'objet concret dans ce produit que l'on peut supposer déposé dans le cerveau de chacun. Mais ce produit, suivant qu'on se place à tel endroit du globe, est différent.

La chose donnée, ce n'est pas seulement la langue mais les langues, et le linguiste est dans l'impossibilité d'étudier autre chose au début que la diversité des langues. Il doit étudier d'abord les langues, le plus possible de langues, il doit étendre son horizon autant qu'il le peut. (...) Les langues c'est l'objet concret qui s'offre sur la surface du globe au linguiste ; la langue, c'est le titre qu'on peut donner à ce que le linguiste aura su tirer de général de l'ensemble de ses observations à travers le temps et à travers l'espace. » (E.1.65.427.3C,18 ; K.194).

La pluralité des langues n'est pas seulement une condition épistémologique d'expérience et d'objectivation du fait linguistique comme tel : elle est aussi une condition d'essence : notre langue n'est réelle que parce qu'elle est à la fois une langue parmi d'autres, et une langue qui n'est pas « une ».

« Mais il n'y a pas *une* langue pour *la* société. (...) Il n'y a pas un seul idiome qui ne soit géographiquement divisé. » (E.1.28.143.2B,4).

Saussure ajoute ainsi au principe de continuité historique, le principe de la « continuité géographique »

(CLG.288 ; K.211). On peut dire que le français est l'italien, comme on a pu dire qu'il est le latin. Toute langue, par essence, est un *dialecte*, au sens où un dialecte est une *manière parmi d'autres* de parler la même langue : « Il y a entre les dialectes et les langues une différence de quantité non de nature [1]. » (CLG.264). Cette expression doit cependant immédiatement être précisée : car un dialecte n'est pas un dialecte relativement à une langue qui constituerait une unité supérieure, mais précisément localement, comme une *transformation d'un autre dialecte*, qui lui-même peut être la transformation d'un autre, etc. :

> « Un dialecte quelconque est la transition entre deux autres. » (E.1.462.2995.3C,58).

Les dialectes se rapportent les uns aux autres localement, par des séries de transformations ouvertes, et non pas par une *dérivation* à partir d'une unité linguistique commune à tous (nous retomberions sur le schéma « enfantin » des « premiers indo-européanistes »). Ils constituent plutôt des *séries* que des *ensembles* : deux parlers A et B peuvent être considérés comme deux formes d'une même langue, au sens où les locuteurs, bien que parlant de manières différentes, se comprennent approximativement ; de même les locuteurs de B peuvent comprendre des locuteurs parlant un dialecte C qui est une variante de B sous d'autres axes et selon d'autres dimensions ; *mais les locuteurs de A et de C peuvent très bien être incapables de se comprendre.*

> « Un voyageur allant d'une extrémité à l'autre, mettant chaque jour au point son dialecte, ne rencontrerait que de faibles modifications sur sa route et passerait insensiblement dans la langue qu'il ne comprendrait plus. » (E.1.456.2964.3C,50 ; K.215 ; cf. CLG.275).

Le processus dialectal est ouvert et multidimensionnel, puisqu'un dialecte peut appartenir à des séries dialectales *hétérogènes*. Ces dialectes constituent bien en un sens un espace commun, cependant cela n'implique en rien une unité englobante.

> « Il n'y a que des dialectes ouverts, formés par la somme des ondes auxquels ils participent, il ne peut y avoir de langues fermées. » (E.1.462.2994.3C,59).

C'est en ce sens qu'il faut entendre la thèse selon laquelle une langue est essentiellement « en circulation », et par là délestée de toute identité. Une langue est multiple en deux sens : au sens où elle est ce qui permet à deux manières de parler de se considérer comme des *variantes* l'une de l'autre (mais non comme des cas particuliers d'une langue supérieure), et au sens où elle n'est jamais elle-même qu'une variante dans un autre système de variantes. Une multiplicité est une variante dans un ensemble de variantes hétérogènes, c'est-à-dire qu'elle se trouve forcément à l'intersection de *plusieurs* systèmes de variation. Si la langue est un instrument de communication, ce n'est pas au sens où elle permet aux membres d'une communauté homogène de se comprendre les uns les autres, mais au contraire parce qu'elle permet que nous *comprenions des locuteurs qui ne se comprennent pas entre eux*. Un espace linguistique est constitué non pas par une totalisation des pratiques langagières sous l'unité d'une « Langue » majeure, mais par ces *réseaux dialectaux* qui permettent des circulations au sein même de l'hétérogène, et donc une variabilité constante des frontières. Une langue est une synthèse de dialectes hétérogènes : hétérogènes au sens où ils appartiennent

virtuellement à d'autres langues, c'est-à-dire à d'autres systèmes de transformations, eux-mêmes composés de dialectes hétérogènes, etc.

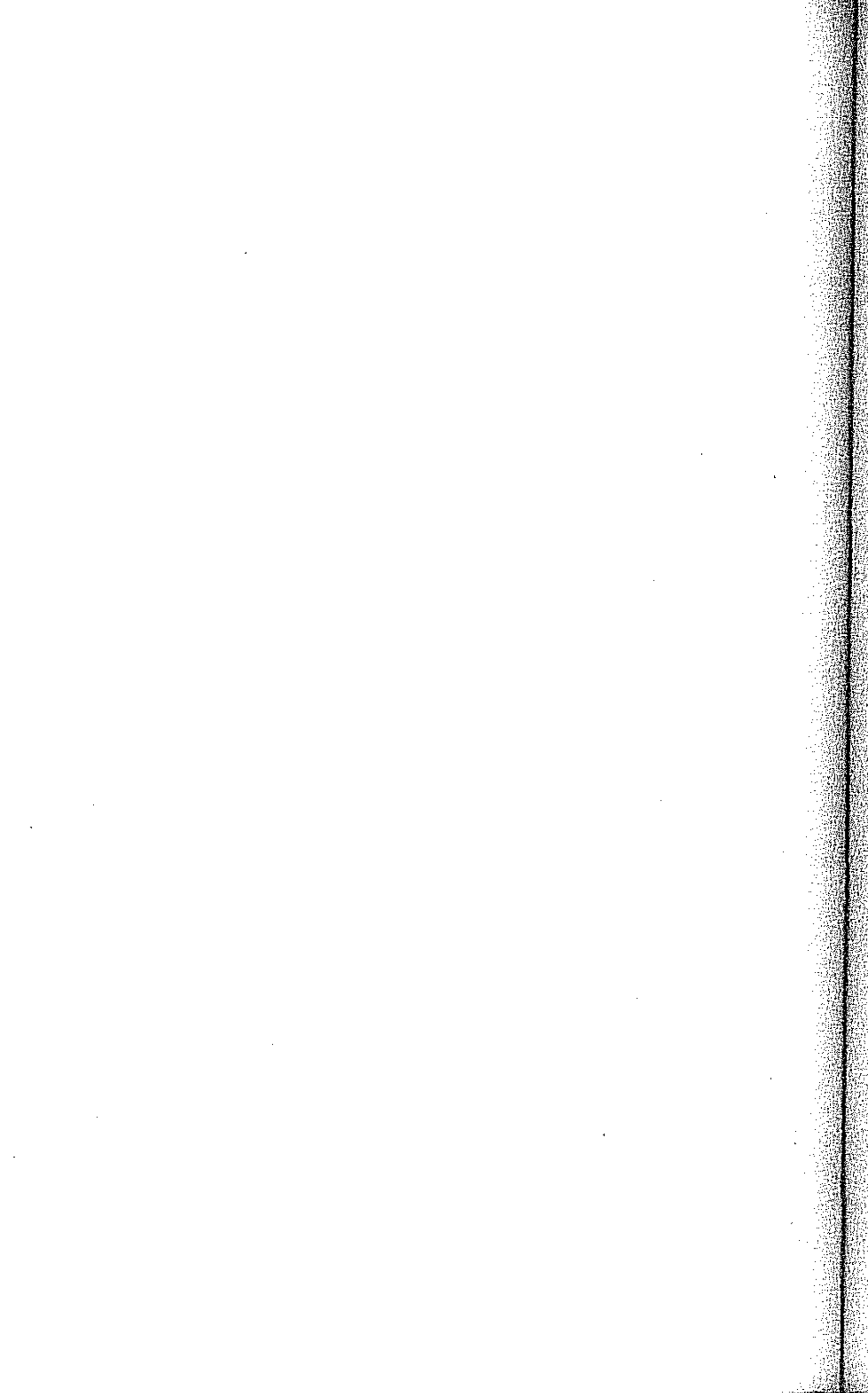
Il faut être attentif à ne pas confondre deux choses : d'une part le fait que Saussure dise que la *description* des « caractères dialectaux » le long de leurs « lignes d'isoglosse » appartient à la linguistique externe, c'est-à-dire qu'elle n'atteint pas à la description de *systèmes linguistiques* ; et d'autre part le fait qu'il appartienne de manière *interne* à toute langue d'être dans un champ dialectal ouvert, d'être « essentiellement transitoire », sans cependant qu'elle puisse jamais englober les dialectes (*entre* lesquels elle advient), ceux-ci étant transitoires aussi à d'autres égards. De même, les facteurs qui commandent les processus de dialectalisation sont des facteurs *sociaux*, et non linguistiques :

> « En toute masse humaine, il y aura l'action simultanée de deux facteurs incessants, allant à fin contraire l'un de l'autre : 1°) la force du clocher et 2°) la force de l'intercourse, des communications, du commerce entre hommes. » (E.1.465. 3009.3C,63 ; K.232).

Cependant, il est de l'essence de la langue d'être livrée aux effets de ces facteurs, à ce qui résultera de la manière dont ces « forces sociales » (E.1.174.1299.3C,326 ; K.316) se composent. Être de masse pour la langue, c'est donc être d'emblée cette chose qui, précisément parce qu'elle est essentiellement « divisée » dialectalement, est tout entière livrée aux effets du « commerce » des hommes : elle ne peut pas *être* sans que d'autres langues soient, et sans être, surtout, identique à un ensemble de langues *hétérogènes* entre elles. Être sociale, pour la langue, n'est

donc pas être parlée par une communauté homogène, mais au contraire être livrée à l'action de forces sociales hétérogènes. L'unité d'une langue n'est jamais pleine ni assurée, et c'est la raison pour laquelle la langue est un « milieu » où se font sentir immédiatement et en permanence les effets des circulations des êtres humains.

On voit donc bien que la thèse selon laquelle la « nature sociale » de la langue est une condition pour qu'elle soit essentiellement transformable *ne rectifie en rien les* conclusions que nous pouvions tirer à la lecture des textes concernant l'*historicité de la langue, mais au contraire* les renforce et les radicalise : la variabilité des langues signifie que les langues sont des réalités intrinsèquement en variation aussi bien diachroniquement que synchroniquement. La langue est essentiellement historique parce qu'elle est essentiellement dialectale. En termes bergsoniens, on dirait : essentiellement en devenir parce qu'essentiellement multiple. Le concept de langue doit permettre de penser quelque chose à l'essence de quoi il appartient de varier Reste à voir en quel sens la définition de la langue comme *système de signes* permet de le faire.



CHAPITRE III
L'ESPRIT OBJECTIF

Le problème ontologique dont Saussure fait le cœur de sa réflexion sur le langage découle de cette découverte de la double continuité des langues, comme si une observation minutieuse de la complexité des phénomènes du langage avait amené à rendre problématique le statut de l'objet que l'on observe. Le mouvement qui soutient l'ensemble de la démarche de Saussure est un recul, à partir de la constatation du caractère intégralement social et historique de toute langue, du *fait* de la *variation* des langues, vers une interrogation sur l'*essence* de la langue. C'est de cette manière que Saussure interprète le problème d'une « linguistique générale ». Alors que les projets de linguistique générale contemporains de Saussure tentaient de dégager des lois d'évolution communes à toutes les langues (par exemple

chez Meillet), il s'agit pour lui de construire un *concept de langue* qui permette de comprendre ce qu'est cet objet qui existe pour autant qu'il est une multiplicité en devenir. Expliquer ce que doit être une langue en général pour qu'elle ne puisse être jamais une historiquement ni géographiquement, voilà ce qui définit très précisément la manière dont Saussure comprend la tâche de la « linguistique générale ». Les langues n'ont rien d'autre en commun que d'être des réalités en variation continue. Telle est la raison pour laquelle la linguistique générale est avant tout une construction du *concept* de langue.

C'est à cette condition seulement que peut se justifier l'« idéalisation des données » : celle-ci consiste à faire *comme si* c'était le même devenir, le même événement qui avait lieu pendant une *période* de temps plus longue qu'un instant et sur un territoire qui excède un simple point de passage entre plusieurs séries dialectales : « Il y a une part de convention initiale indéniable à accepter en parlant d'un état. Les limites de ce que nous appelons un état seront forcément imprécises. (...) Il y a des espaces de temps où la somme des modifications survenues est presque nulle, alors que d'autres espaces de temps moins considérables se trouvent d'ailleurs le théâtre d'une somme de modifications très importantes. », etc. (E.1.229.1673sq.3C,375 ; K.349sq. ; CLG.142). Mais faire, à la manière de Chomsky, comme si la langue n'était pas en soi en variation ne consiste pas à « idéaliser les données », mais à leur tourner purement et simplement le dos. Laisser la variation comme une propriété *extérieure* aux langues, quelque chose qui leur arriverait de manière plus ou moins contingente, ne pas

nous permettre donc de comprendre comment il se fait que la langue ne peut fonctionner sans se transformer, c'est renoncer au problème majeur de la linguistique moderne : une telle *régression* au point de vue des grammaires rationnelles est *en deçà* des découvertes de la linguistique du XIXe siècle.

La question est donc de savoir *ce qui se transforme* dans l'ensemble des phénomènes que l'on appelle le langage. La réponse de Saussure est connue : ce qui change dans le langage ce sont précisément les *signes*. Le signe sera le concept adéquat pour désigner ces entités qui, du fait même de leur mode de détermination, sont offertes à la variation. Mais la délimitation d'un champ de recherches sémiologiques se confondra alors avec la formulation d'une philosophie de l'esprit originale.

1. Le champ des signes

La continuité historique et géographique met en évidence la singularité ontologique du langage. Dire de la langue qu'elle existe uniquement comme réalité sociale et historique, c'est dire qu'elle n'existe qu'à la condition que l'on réévalue ce que l'on entend par exister.

> « Y a-t-il parmi l'ensemble des choses connues, *quelque chose qui puisse* être exactement comparé à la langue ? (...) La question de savoir si la langue est un fait social ou non est indifférente : ce n'est pas ce qui peut être demandé pour nous, mais s'il *y* a, dans un règne quelconque, quelque chose qui par les conditions comparatives de son existence et de *changement* donne le symétrique de la langue. » (ELG.202).

La continuité signifie que la langue est tout ce qu'elle devient. Or Saussure ne rapportait-il pas l'impossibilité de traiter l'objet de la linguistique comme une réalité empirique au fait qu'il n'était jamais séparable de ce qu'on lui attribuait ? De même, on se souvient qu'un des lieux principaux où se manifestait le *problème ontologique* du langage était celui de l'identité. Les éditeurs ont présenté ce problème à partir du problème de l'identité « synchronique » : comment se fait-il que, quand je dis plusieurs fois « *Messieurs* », il s'agisse cependant du même événement ? Mais dans les leçons, la question de l'identité était présentée comme une question *double*[1], et c'était « l'identité diachronique » qui introduisait à la problématique ontologique du langage. Qu'est-ce que l'identité diachronique ? Rien d'autre que ce que Saussure appelle par ailleurs la continuité, c'est-à-dire le fait que *cantare* et *chanter* sont unis par une chaîne ininterrompue de répétitions, de sorte qu'à certains égards on peut dire que *cantare est chanter*, au sens où le français, c'est le latin.

> « Il est mystérieux, le lien de cette identité diachronique qui fait que deux mots ont changé complètement (*calidus* : *chaud* ; <germ.> *aiwa* : <all.> *je*) et qu'on affirme cependant l'identité. En quoi consiste-t-il ? Précisément ! Aussitôt nous sommes dans le premier problème de la langue. Non que la réponse soit aisée. » (E.1.413.2742.2R,54 ; G.51).

Ce phénomène en effet se comprend par un autre fait, qu'il permet en même temps de mettre en évidence : c'est que l'identité *synchronique* ne repose pas elle-même sur des rapports de ressemblances, sur des invariants substantiels. C'est ainsi l'*historicité* du langage qui amène à la découverte de l'incorporéité des signes.

« Considérons par exemple la suite de sons vocaux *alka*, qui, après un certain temps, en passant de bouche en bouche est devenue *ôk*, et remarquons que, pour simplifier, nous nous abstenons absolument de faire intervenir la valeur significative de *alka* ou *ôk*, quoique sans elle il n'y ait pas le moindre commencement d'un fait de langage proprement dit.

Donc *alka*, moyennant le facteur TEMPS, se trouve *ôk*. Au fond, où est le LIEN entre *alka* et *ôk* ? Si nous entrons dans cette voie, et il est inflexiblement nécessaire d'y entrer, nous verrons bientôt qu'il faudra se demander où est le LIEN entre *alka* et *alka* lui-même, et à ce moment nous comprendrons qu'il n'y a nulle part comme fait primordial une *chose* qui soit *alka* (ni aucune autre chose). » (ELG.201).

C'est parce que l'identité d'*alka* avec lui-même ne repose pas sur des invariants substantiels, mais, comme on sait, sur des traits purement distinctifs, qu'il peut varier dans des proportions telles qu'il devient finalement méconnaissable. Cela ne signifie pas que l'identité diachronique et l'identité synchronique soit une seule et même chose.

« On n'explique pas l'un par l'autre. L'un a conditionné l'autre ; cela ne veut pas dire qu'il faille les traiter ensemble. (...) Comme on l'a dit par plaisanterie du journalisme, le point de vue historique mène à tout pourvu qu'on en sorte : il montre de quel hasard dépendent les valeurs, est indispensable pour se faire une juste idée du signe. » (E.1.199.1500.2R,72 ; G.66).

Nous sommes donc ici au cœur du problème de Saussure, celui de l'incessante dualité de la langue dont Saussure parlait avec des accents si mélancoliques dans ses notes sur Whitney. Or expliquer cette dualité était pour Saussure le problème central de toute linguistique générale. Ainsi, le concept de « linguistique synchronique » sera le

véritable défi de la linguistique générale, mais uniquement parce qu'il permet de comprendre le *fait socio-historique.*

Or le langage partage avec d'autres phénomènes cette variabilité intrinsèque. Cette propriété définit le domaine de la sémiologie :

> « Ce sera un fait de sémiologie générale : continuité dans le temps liée à altération dans le temps. » (E.1.171.1277. 3C,323 ; K.314).
>
> « Quand on arrive aux sciences qui s'occupent de valeur, cette distinction [entre axe des contemporanéités et axe des successivités] devient une nécessité. » (E.1.177.1321.3C,329 ; K.319).

Nous l'avons vu à propos du folklore : rien de plus semblable au *fractionnement dialectal* que la variabilité des usages, coutumes vestimentaires, pratiques rituelles à caractère plus ou moins magiques, mais aussi petites manies, gestes de tous les jours, manières de faire, modes de décoration, etc. La somme de Van Gennep (1998) donne une idée de ce fractionnement. Si les légendes, les rites, l'écriture, la langue, le vêtement, etc., appartiennent tous au même domaine, ce n'est pas parce qu'ils auraient la même *fonction*, en quelque sens qu'on l'entende (de manière « sociologique » comme une fonction de « communication », ou au sens « psychologique » comme une fonction d'expression ou de « signification »), mais parce que tous ces phénomènes posent un même problème, indissolublement *philosophique* et *théorique*, qui est que ce sont des choses à l'essence desquelles il appartient de *varier*.

> « La légende se compose d'une série de symboles [2], dans un sens à préciser.
>
> – Ces symboles sans qu'ils s'en doutent, sont soumis aux mêmes vicissitudes et aux mêmes lois que toutes les autres séries de symboles, par exemple les symboles qui sont les mots de la langue.

– Ils font tous partie de la *sémiologie.*

– Il n'y a aucune méthode à supposer que le symbole doive rester fixe, ni qu'il doive varier indéfiniment, il doit probablement varier dans certaines limites. » (Ms. fr. 3958/4,1 ; H.367).

Ce qui caractérise donc les signes selon Saussure, c'est 1) que *de fait* ils ne cessent de varier, 2) que cette variation continuelle est une conséquence de leur *essence* même. Si les signes ne restent pas identiques à eux-mêmes, c'est parce que dès l'origine leur identité n'est pas « simple » : la sémiologie a pour objets ces identités d'un genre particulier.

C'est ainsi par le même mouvement que le domaine de la sémiologie est ouvert et que le diagnostic sur le problème ontologique du langage est réalisé : c'est dans la mesure où l'on comprend que le langage pose un problème *philosophique* que l'on pourra régler la question de sa « place » parmi les sciences, ainsi que celle de la méthode à employer en linguistique.

« Il est vrai qu'en allant au fond des choses, on s'aperçoit dans ce domaine, comme dans le domaine parent de la linguistique, que les incongruités de la pensée viennent d'une insuffisante réflexion sur ce qu'est l'*identité* ou les caractères de l'identité lorsqu'il s'agit d'un être inexistant, comme le *mot*, ou la *personne mythique*, ou une *lettre de l'alphabet*, qui ne sont que différentes formes du SIGNE, au sens philosophique, mal aperçu il est vrai de la philosophie elle-même.

Une lettre de l'alphabet, par exemple une lettre de l'alphabet runique germanique, ne possède par évidence, dès le commencement, aucune autre *identité* que celle qui résulte de l'association :

a) d'une certaine valeur phonétique ;

b) d'une certaine forme graphique ;

c) par le nom ou les surnoms qui peuvent lui être donnés ;

d) par sa place dans l'alphabet.

Si deux ou trois de ces éléments changent, comme cela se produit à tout moment et d'autant plus rapidement que souvent un changement entraîne l'autre, on ne sait plus *littéralement et matériellement* ce qui est entendu au bout de très peu de temps, ou plutôt [].

L'individu graphique et de même en général l'individu sémiologique n'aura pas comme l'individu organique un moyen de prouver qu'il est resté le même parce qu'il repose depuis la base sur une association libre.

Comme on le voit, au fond l'incapacité à maintenir une identité certaine ne doit pas être mise sur le compte des effets du *Temps* – c'est là l'erreur remarquable de ceux qui s'occupent de signes –, mais est déposée d'avance dans la constitution même de l'être que l'on choie et observe comme un organisme alors qu'il n'est que le fantôme obtenu par la combinaison fuyante de deux ou trois idées.

Tout est affaire de *définition*.

(...) il faudrait bien en venir à voir, de proche en proche, quelle est la nature fondamentale de ces êtres sur lesquels raisonne en général la mythographie. » (Ms. fr. 3958/8,20-22 ; H.387).

Ainsi, c'est dans la mesure où l'on comprendra que le problème philosophique que pose le langage n'est autre que celui d'un *être de ce qui devient*, d'une chose à l'essence de laquelle il appartient de varier du fait de sa « nature fondamentale », que l'on pourra à la fois unifier la linguistique et les disciplines philologiques sous un nouveau titre dans l'édifice des sciences, et mettre au point une méthode efficace. Sans quoi, les « incongruités de la pensée » ne cesseront de grever tout projet à la fois théorique et pratique en ces domaines. La sémiologie suppose donc un double mouvement : d'un côté,

de la part des philosophes, la prise en compte des « phénomènes prestigieux » de l'histoire des langues et des premiers rudiments des sciences folkloriques et de la mythologie comparée ; mais aussi d'un autre côté, de la part des savants, la reconnaissance de ce que leur domaine exige un *passage* par une réflexion philosophique. Les difficultés du comparatisme et peut-être même finalement l'*échec* du paradigme comparatiste sont dus à la difficulté de cette double implication : d'un problème philosophique dans une discipline savante, de la reconnaissance d'un fait positif dans l'ouverture d'une question philosophique.

Définir le concept de signe comme ce à l'essence de quoi il appartient de varier est une véritable provocation théorique, dont le caractère ironique a curieusement souvent échappé. À ceux qui cherchaient à reconstruire une linguistique générale à partir des résultats de la grammaire comparée, Saussure répondait : « Les philosophes du XVIIe et du XVIIIe siècle qui ont parlé du langage nous ont déjà donné la réponse : le langage est fait de signes. » Il s'agit donc de répondre aux interrogations de la linguistique de la fin du XIXe siècle par un retour à une solution antérieure qui semblait avoir précisément manqué le problème. Mais cela suppose la reconstruction du concept de signe lui-même, et en particulier la rupture avec l'idée que le signe est un *moyen matériel* pour exprimer ou communiquer une idée spirituelle. En affirmant que c'est *pour la même raison que le langage a un sens et une histoire*, Saussure prétend réconcilier les deux grandes traditions qui, aujourd'hui encore, se partagent le champ des études linguistiques : celle qui, issue de la tradition des grammaires rationnelles, étudie les langues comme

des expressions plus ou moins parfaites d'un esprit subjectif, c'est-à-dire de la raison ; et l'autre, issue de la grammaire historique du XIXe siècle, qui conteste que les langues puissent être considérées à l'aune de la raison ou de la faculté de penser en général, n'étant que des produits historiques, résultant d'une évolution plus ou moins hasardeuse. Saussure introduit ses réflexions sur la dualité de la linguistique par une présentation de ces deux traditions (cf. CLG.117-118). En intégrant la linguistique dans la sémiologie, Saussure réalise donc une double opération : d'un côté réaffirmer que le langage a un lien intime avec la pensée ; de l'autre affirmer que ce lien intime avec la pensée n'a pas été clairement aperçu tant que l'on n'a pas tenu compte de « ce facteur imprévu, absolument ignoré de la combinaison philosophique, LE TEMPS » comme d'un facteur intérieur à la fonction psychologique elle-même. La définition du signe par l'association de deux termes est même un « reproche incident » :

> « Beaucoup plus grave est la seconde faute où tombent généralement les philosophes : 2° qu'une fois un objet désigné par un nom, c'est là un tout qui va se transmettre, sans autres phénomènes à prévoir ! Si une altération se produit, ce n'est que du côté du nom qu'elle peut être à craindre à ce qu'on suppose, *fraxinus* devenant *frêne*. Cependant aussi du côté de l'idée. Voilà de quoi faire réfléchir sur le mariage d'une idée et d'un nom quand intervient ce facteur imprévu, absolument ignoré de la combinaison philosophique, LE TEMPS. » (ELG.231).

Les « philosophes », *parce qu*'ils abordent le langage a priori, ne peuvent s'apercevoir que le fait historique lui est essentiel : celui-ci en effet n'apparaît qu'à l'historien des langues et s'oppose même aux « intuitions » que les sujets

parlants ont quant aux conditions de la communication, qui semble naturellement reposer sur une garantie de l'identité. Aussi sommes-nous naturellement tentés par une approche fonctionnaliste du langage. Mais de ce fait, on manque la valeur *constituante* du signe pour la pensée, alors que le fait historique met en évidence que non seulement le « nom », mais encore l'« idée » est soumise à la variation. Ne pouvant intégrer la variation dans le langage lui-même, les philosophes ne peuvent apercevoir que le signe est comme tel une pensée, et une pensée qui varie par elle-même. Aussi sont-ils toujours condamnés à penser le rapport du langage à la pensée comme un rapport de moyen à finalité, à manquer ce que la sémiologie peut apporter de décisif à une philosophie de l'esprit... Dès lors, la question est : en quoi la théorie de la valeur, qui est censée fournir une théorie du mode de détermination des signes, permet-elle de comprendre que le signe soit non seulement une pensée double, mais encore une pensée telle qu'elle ne puisse jamais que devenir autre ?

2. Les aléas des valeurs

La première raison pour laquelle le concept de valeur convient pour saisir la variabilité des langues est que des phénomènes très différents peuvent évoquer un même signe.

> « Mais parce qu'on fait intervenir l'idée du son, il ne faut pas croire qu'on ait rendu compte du phénomène. Si on se demande en quoi il consiste, on voit qu'il faut sortir de l'idée du son ! L'idée qu'il s'agit du son est précaire en beaucoup de façons. Par exemple, dans tout changement phonétique, dans

toute loi phonétique, est-ce le son qui change ? Non : *a* ne devient pas *e* ; on n'a fait que reproduire une forme en s'en écartant. Le lien d'identité est en dehors du son. C'est comme un air de musique que vous reproduisez mal : ce n'est qu'au nom de l'unité que vous pouvez juger s'il y a eu changement. » (E.1.414.24.2R,54 ; G.51).

Qu'est-ce qui conserve, « en dehors du son », le lien d'identité entre deux « sons » ? Nous le savons, c'est le fait qu'ils sont deux actualisations d'une entité définie de manière purement négative par sa position dans un système, c'est-à-dire par d'autres signes. C'est pour cette raison qu'il peut « changer dans son matériel » sans changer d'identité, *mais aussi changer d'identité sans changer dans son* matériel (lorsque les signes qu'il y a autour disparaissent par exemple). C'est donc pour la même raison qu'un phénomène linguistique ne peut être identifié comme un événement qu'à la condition d'y voir une actualisation d'une pure *possibilité*, et que cette possibilité pourra donner lieu à des actualisations substantiellement différentes. Ce qui change, « l'élément soumis directement à l'action transformatrice » comme ont écrit les éditeurs (CLG.248), n'est pas un son, mais bien un *signe*.

Cette thèse se présente ici comme une réponse à la question du statut des « lois phonétiques », question qui fut au cœur de tous les problèmes de la linguistique générale à la fin du XIX[e] siècle [3]. Les « lois phonétiques » désignent ces changements dans les manières de parler qui affectent non *pas des mots mais des éléments des mots*, c'est-à-dire *toutes* les réalisations d'un phonème. L'exemple historiquement (et sans doute aussi conceptuellement) le plus éclairant est

la *loi de Grimm* (cf. Martinet.1986.86-88). Grimm a mis en évidence une « tendance » caractéristique de l'évolution des langues germaniques (qui comprend aussi bien l'allemand que l'anglais ou les langues scandinaves), qui permet de simplifier les étymologies des mots en les rapportant à des changements de « lettres », c'est-à-dire des constituants du mot (dont le caractère phonétique n'est pas clairement affirmé par Grimm). Ainsi la transformation du grec *pater* à l'anglais *father*, et à l'allemand *Vater* n'est pas propre à ce mot, mais à une « mutation consonantique » qui fait passer le P en grec, au F en gothique, puis au V en ancien haut allemand. Mieux : ce n'est pas seulement une « lettre », mais tout un ensemble de « lettres » qui semblent connaître la même transformation : P – V – V correspond à B – P – F, à F – B – P, etc. Grimm conçoit l'ensemble de ces transformations comme obéissant à une « tendance » caractéristique des langues germaniques, qui se serait pour ainsi dire redoublée en ancien haut allemand, et qu'il décrit comme une « rotation » qui aurait transformé les labiales en dentales, puis en gutturales[4].

Immédiatement s'est posée la question de la validité de l'usage du concept de *loi* à propos de ces phénomènes. Le terme de tendance indique que Grimm ne croyait pas à la régularité « absolue » de sa « mutation » : « La mutation se réalise statistiquement. » (In Auroux.2000.162). La thèse des « néogrammairiens » se caractérisera précisément par la volonté de leur attribuer *a priori* une généralité absolue (*Ausnahmslosigkeit*, ou principe de l'absence d'exception), de les considérer comme des contraintes soit physiologiques soit psychologiques, à charge pour eux d'établir que les

« exceptions » nombreuses relèvent elles aussi de lois concurrentes qui opèrent comme des « contraintes » sur les contextes. L'explication, par Karl Verner, des exceptions à la loi de Grimm, par une autre loi dépendant de la position de l'accent, fut en réalité la première « loi phonétique », adossée à une explication articulatoire crédible, et ainsi le véritable point de départ de la « querelle des lois phonétiques ». Dès lors, le mécanisme du langage apparaissait comme un mélange entre des contraintes mécaniques et des forces « psychologiques » qui s'exprimaient dans l'altération des manières de parler.

Ce problème a dominé toute l'épistémologie de la linguistique de la fin du XIXe siècle. Or, Saussure ne le mentionne jamais que pour le dissoudre :

> « Sont-elles absolues, sans exceptions ? C'est là qu'on a vu le nœud de la question ; mais il n'est pas là, il est dans la question des unités. » (E.1.210.1568,1571.2R,82).

C'est en effet parce qu'on imagine que les habitudes articulatoires peuvent être isolées indépendamment de la possibilité purement oppositive qu'elles cherchent à évoquer qu'on crée artificiellement le problème des lois phonétiques, séparant d'un côté une masse d'« individus » correspondant à toutes les performances langagières, et de l'autre la loi « générale » qui s'imposerait à eux tous comme de l'extérieur.

> « Il n'y a pas de loi si on ne peut indiquer une quantité de faits individuels qui s'y rattachent ; mais si on va au fond de la loi phonétique, il n'est pas dit qu'on ait à envisager la chose ainsi. On dit : tous les mots sont frappés. On commence par faire une armée de mots : on suppose que les mots sont des individus tout faits, et on dit qu'ils sont frappés par la loi. (...) Supposons qu'une corde de harpe soit faussée : il est vrai que

toutes les fois que dans un morceau on joue de cette corde, il se produit une faute. » (E.1.210-211.1571,1579.2R,83 ; G.73).

La multiplicité des changements que l'on constate n'empêche pas qu'il s'agisse d'*un seul et même événement.* Les pseudo-lois phonétiques nous amènent donc tout droit au problème central du langage : les « unités » d'un acte de langage sont incorporelles.

La découverte de ces « lois » conduira d'ailleurs à la formulation de l'hypothèse phonologique. C'est par elles que sera redécouvert le problème des *éléments*, qui avait été au cœur de traditions vénérables, la grammaire indienne, mais aussi grecque (cf. Robins.1967.146, et surtout Jakobson.1973.199-201 qui mentionne la réflexion sur le *stoicheion* en Grèce antique). Mais, contrairement à ce que prétend Jakobson, ce n'est pas la redécouverte de « la nécessité d'une approche fonctionnelle des sons du langage » (1973.201) qui explique le retour du problème des éléments, mais la mise en évidence, par la grammaire historique, de variations à la fois générales et contingentes. Le « moment théorique » auquel appartient Saussure (tout comme Baudouin de Courtenay, dont les phonologues se revendiqueront) est incontestablement celui dans lequel se réalise le passage des « lois phonétiques » au « phonème », bien que l'ordre des chapitres du CLG ait incité à croire que cette question s'était posée à partir de la redécouverte de la fonction de communication du langage. Ce n'est pas le problème abstrait de l'identité synchronique – comment le même élément peut-il se répéter identique à lui-même malgré la variation de ses formes ? [5] – qui amena Saussure au problème des « entités concrètes » de la langue, mais

celui de l'identité diachronique : quel est le véritable support du changement linguistique découvert par la grammaire comparée ?

La réponse de Saussure selon laquelle ce qui change, dans le langage, ce sont précisément les éléments symboliques, ne se veut pas seulement une interprétation des changements phonétiques, mais aussi de l'autre grande modalité de la variation linguistique, les changements analogiques. Qu'il s'agisse d'un changement phonétique ou analogique, que ses causes soient sociologiques, physiologiques ou psychologiques, dans tous les cas le changement linguistique n'est jamais à proprement parler la transformation d'une chose, mais toujours la substitution d'un terme à un autre.

> « Par le fait qu'aucun élément n'*existe* (...), on voit qu'aucun n'élément n'est en état de *se transformer* ; mais qu'il peut seulement arriver qu'ON lui substitue autre chose, même quand il s'agit de " phonétique ", et que, par là, toute opération généralement et toute la différence des opérations réside dans la nature des *substitutions* auxquelles nous nous livrons. Qui dit *substitution* commence par supposer que le terme auquel on donne un substitut a une existence, etc. » (ELG.266).

Il faut donc dire non pas qu'un élément matériel peut être remplacé par un autre, mais qu'il n'a d'existence que d'être remplaçable. Si la substitution est possible, c'est parce qu'un terme est défini par sa *position* dans un système, c'est-à-dire comme quelque chose d'essentiellement substituable. L'identité d'un signe n'est pas « antérieure » ou « extérieure » à la répétition, il n'y a aucun *modèle* du signe : le signe est d'autant plus livré à sa propre dérive qu'il n'est précisément jamais que la répétition d'autres répétitions.

C'est d'ailleurs ce qui faisait dire à Saussure que l'on ne pouvait faire de la littérature un système de signes, dans la mesure où les pastiches de don Quichotte ont précisément un modèle.

> « Les personnalités crées par le /romancier/ le poète, ne peuvent être comparées pour une double raison – au fond deux fois la même. Elles ne sont pas un objet lancé dans la circulation avec abandon de l'origine : la lecture de *Don Quichotte* rectifie continuellement ce qui arriverait à don Quichotte dès qu'on le laisserait courir sans recours à Cervantès. Ce qui revient à dire que ces créations ne passent ni par l'épreuve du *temps*, ni par l'*épreuve de la socialisation*, et restent individuelles. » (Ms. fr. 3958/8,22).

L'absence de référence n'est pas le fait d'une sorte d'oubli originel, mais plutôt de la « constitution même de l'être » qu'est le signe. Toute actualisation est la répétition non pas d'une actualisation antérieure (d'une manière de parler), mais d'un signe, c'est-à-dire d'une possibilité virtuelle.

Mais cela ne saurait suffire. S'il y a changement linguistique, ce n'est pas seulement parce qu'il y a une certaine fluctuation dans les réalisations des valeurs, mais bien parce que les valeurs elles-mêmes changent. Saussure semble dire que la variation est une dimension inéluctable de la réalité du langage dans la mesure où le signe n'est pas un modèle particulier, mais une position dans un système. Mais cela semble précisément être un argument *contre* la variabilité des signes : si les réalisations du signe peuvent varier sans que le signe varie, c'est donc que le signe est l'*invariant* de ces variations, même si cet invariant est défini par la conservation de la corrélation d'un certain nombre de traits différentiels.

C'est bien ainsi que l'entendra la tradition phonologique, en parlant de « variation stylistique ». Saussure lui-même disait :

> « Nous pouvons nous faire une idée très sensible des lois phonétiques autrement que sur le papier. Dans une région, on faussera l'*a* : on dira *se fôcher* (pour se fâcher). » (E.1.414. 2749.2R,83 ; G.73).

Mais précisément, les sujets parlants se comprennent tant que cette variation des réalisations permet de maintenir les oppositions des valeurs, de ne pas confondre les signes, et on ne voit pas pourquoi cela cesserait... Pourtant, Saussure admet que les signes changent dans la mesure où ils n'ont plus la même *valeur*. Plutôt que de dire que le « son » a changé ou que le « sens » a changé,

> « quand il s'agit d'*altération* à travers le Temps, mieux vaut ne parler immédiatement que du *déplacement du rapport global des termes et des valeurs* ». (E.1.171.1279.3C,323 ; K.317).

Ainsi entre [*Dritteil*/le tiers] de l'ancien allemand et [*Drittel*/le tiers] de l'allemand moderne, on peut avoir le sentiment que le signifiant seul a changé. Cependant « *Drittel* n'implique plus le sens de *Teil* », et devient un seul mot. L'organisation sérielle est donc modifiée, et avec elle le système des valeurs. De même, quand l'opposition [*fôt*/le pied] et [**fôti*/les pieds] est remplacée par l'opposition entre *foot* et *feet*, on pourrait avoir le sentiment que c'est le même système qui s'est conservé, mais là aussi il faut dire que les unités concrètes ont changé : ce n'est plus le suffixe *i* mais l'alternance qui est devenue la marque du pluriel. L'analyse n'étant plus la même, c'est donc bien le système qui a changé (cf. CLG.109-110).

La contradiction est flagrante : d'un côté, Saussure semble dire que les changements proviennent d'*écarts* dans

la réalisation des signes ; de l'autre, il définit le changement comme nouvelle répartition des valeurs. D'un côté il définit le changement comme transformation du *système* ; de l'autre il affirme avec constance que le changement porte toujours sur l'*élément*. C'est même le fondement de la séparation stricte entre linguistique synchronique et diachronique.

> « La langue est un système. Dans tout système, on doit considérer l'ensemble. C'est ce qui fait le système.
>
> Or les altérations ne se font jamais sur le bloc du système, mais sur des points partiels. (...)
>
> 2° Le lien qui lie deux faits successifs ne peut avoir le même caractère que le lien qui lie deux faits coexistants. » (E.1.192.1447.3C,337 ; CLG.124).

C'est bien ce que lui reprocheront des générations de « structuralistes », et non des moindres. Contrairement à un préjugé persistant, il n'est pas un seul d'entre eux qui n'ait affirmé – *contre Saussure* – que le *système* détermine *lui-même ses propres transformations*. Jakobson déjà défendait une approche téléologique du changement linguistique parfaitement cohérente avec sa conception fonctionnaliste : les langues ayant un but et dépendant de ce à quoi elles servent (communiquer), il n'est pas étonnant qu'elles se modifient en fonction de contraintes internes. Le système a donc une *dynamique* : « La mutation peut être objet de recherches synchroniques au même titre que les éléments linguistiques invariables. Ce serait une faute grave de considérer la statique et la synchronie comme des synonymes. La coupe statique est une fiction : ce n'est qu'un procédé scientifique de secours, ce n'est pas un mode particulier de l'être. (...) *Quand nous considérons*

une mutation linguistique dans le contexte de la synchronie linguistique, nous l'introduisons dans la sphère des problèmes téléologiques. (...) Si une rupture de l'équilibre du système précède une mutation donnée, et qu'il résulte de cette mutation une suppression du déséquilibre, nous n'avons aucune peine à découvrir la fonction de cette mutation : sa tâche est de *rétablir l'équilibre.* Cependant quand une mutation rétablit l'équilibre en un point du système, elle peut rompre l'équilibre en d'autres points, et par suite provoquer la nécessité d'une nouvelle mutation. Ainsi se produit souvent toute une chaîne de mutations stabilisatrices. » (Jakobson.1931 in Troubetzkoy.1939.333-334). Aussi pouvait-il écrire et répéter : « Nous ne suivons pas Saussure dans son idée préconçue que l'évolution phonique n'a rien à faire avec les valeurs linguistiques des sons. Saussure attribuait aux changements de sons un caractère aveugle, fortuit, étranger au système de la langue. L'expérience nous montre au contraire que les changements ne peuvent être compris qu'en fonction du système phonologique qui les subit. » (Jakobson.1976.62-63). De même André Martinet a consacré plusieurs livres (1955, 1975 et 1986) à montrer qu'une approche structurale cohérente, loin d'être incompatible avec une linguistique diachronique, permet d'expliquer les changements linguistiques. Le point de vue « fonctionnaliste » là encore est directement solidaire d'une approche téléologique du fait linguistique, organisé autour du principe d'économie dans les relations entre la première et la deuxième articulation.

Les chroniqueurs du structuralisme auraient pu apprendre de la leçon inaugurale au Collège de France de

Lévi-Strauss lui-même que la critique de l'antinomie de la synchronie et de la diachronie était un signe de reconnaissance du mouvement structuraliste dans sa phase triomphale : « Nous ne songeons donc pas à reprendre sous sa forme première la distinction introduite par le *Cours de linguistique générale* entre l'ordre synchronique et l'ordre diachronique, c'est-à-dire l'aspect même de la doctrine saussurienne dont, avec Troubetzkoy et Jakobson, le structuralisme moderne s'est écarté le plus résolument ; celui, aussi, à propos duquel des documents récents montrent comment les rédacteurs ont pu parfois forcer et schématiser la pensée du maître. » (Lévi-Strauss.1973.26). Il faut cependant remarquer que Lévi-Strauss n'entend pas en réalité ce « dépassement » de l'opposition de la synchronie et de la diachronie de la même manière que Jakobson, et cela sans doute pour une raison qui tient à sa profonde aversion pour tout finalisme – aversion typiquement « occidentale » aurait sans doute ironisé Troubetzkoy. Sa manière de le concevoir est en fait très proche de celle de Saussure, comme nous allons le voir. En effet, pour Lévi-Strauss aussi le système est construit à partir d'événements, et n'a d'autre dynamique interne que celle de sa réfection permanente. C'est ce que la métaphore du « bricolage » et de la « logique a posteriori » dans *La Pensée sauvage* affirme très explicitement : « Le propre de la pensée mythique, comme du bricolage sur le plan pratique, est d'élaborer des ensembles structurés, non pas directement avec d'autres ensembles structurés, mais en utilisant des résidus et des débris d'événements : "*odds and ends*", dirait l'anglais, ou, en français, des bribes et des morceaux, témoins fossiles de l'histoire d'un individu ou d'une société.

En ce sens, le rapport entre diachronie et synchronie est donc inversé : la pensée mythique, cette bricoleuse, élabore des structures en agençant des événements, ou plutôt des résidus d'événements, alors que la science, " en marche " du seul fait qu'elle s'instaure, crée, sous forme d'événements, ses moyens et ses résultats, grâce aux structures qu'elle fabrique sans trêve et qui sont ses hypothèses et ses théories. » (Lévi-Strauss.1962.36). Or, ce qui caractérise la position de Jakobson ou de Martinet, c'est bien l'affirmation que le changement ne vient pas de l'*extérieur* du système, mais de l'intérieur, autrement dit que le système génère lui-même ses propres événements. Ainsi, Martinet ne craint pas de reprendre le projet de reconstruction de l'indo-européen comme d'un système dynamique évoluant à travers les âges (cf. Martinet.1986.14). Saussure, à l'inverse, affirme d'un côté qu'on ne peut parler d'un changement de valeur que *du point de vue* du système, mais que les systèmes ne font cependant qu'enregistrer des transformations ayant eu lieu au niveau des éléments. Cette double affirmation semble assurément plus difficile à tenir que celle de Jakobson ou de Martinet. Est-elle contradictoire ?

Pour la comprendre, on doit se souvenir que la systématisation est *seconde*, et que l'indépendance de la forme à l'égard des substances est toujours précaire. D'un côté les signes ne se confondent pas avec leur substance (ainsi la valeur de *fôt* ne lui vient pas de ce qu'il est, mais de l'opposition à *foti*) ; mais de l'autre, cette valeur est tout de même dépendante de la substance, dans la mesure où les séries oppositives sont construites sur des différences qualitatives et donc substantielles. Si ces différences changent, pour une

raison ou pour une autre (stylistique, ou physiologique, ou sociologique, etc.), c'est tout l'équilibre du système qui est *susceptible* d'être troublé. *Mais il ne le sera que dans la mesure où intervient une interprétation*, c'est-à-dire dans la mesure où l'on créera, sur la base des nouveaux traits différentiels, une série d'oppositions qui n'existait pas auparavant, et qui modifie l'analyse des performances langagières.

Saussure donne de nombreux exemples de ce phénomène. Un des plus « jolis » (comme il le qualifie lui-même) est celui de *décrépit* (CLG.119) : alors que la plupart des francophones auraient aujourd'hui tendance à confondre « un homme décrépit » et « un mur décrépi », ces deux adjectifs ont des origines différentes. Il s'agit là typiquement d'un *fait de valeur* résultant d'une *interprétation*, qui consiste à identifier les deux termes parce qu'ils occupent la même position relative à « crépir » dans le classement que l'esprit fait en prenant les différences qualitatives comme traits distinctifs. Elle repose si l'on veut sur une « erreur », mais cela montre quelle sorte de logique anime l'usage. Cette logique n'est pas indépendante de la *qualité* des termes, parce qu'elle est une logique a posteriori. Or les valeurs de décrépit, décrépi et crépir ont changé, puisque leur nombre a changé.

L'exemple paraîtra un peu simple. Mais la thèse de Saussure est que tous les phénomènes grammaticaux relèvent de cette logique, les fonctions grammaticales n'étant elles-mêmes que des super-séries entre les raisons de séries d'oppositions. Soit l'apparition de la règle de formation des pluriels par alternance en allemand et en anglais (cf. CLG.120). Saussure veut montrer que ce n'est pas la

règle de formation des pluriels qui a changé, mais plutôt que les termes construits par un procédé antérieur ont été altérés chacun pour eux-mêmes pour des raisons phonétiques : le i final change le a en e, puis perd son timbre, ce qui fait que *Gasti* devient *Gesti* puis *Geste*, et finalement *Gäst*, ainsi que hanti devient *Hände*, etc. De même en anglais, *fôti* devient *fêti* puis *fêt* ou *feet*, ainsi que *têthi* devient *teeth*, et *gôsi* devient *geese*, etc. Mais c'est seulement la systématisation seconde, qui, comparant *foot* et *feet*, place leur opposition dans une série avec *tooth/teeth*, *goose/geese*, etc., s'appuyant sur la différence *qualitative* u/i, et fait de l'alternance une marque du pluriel, un « mécanisme pour désigner le pluriel ». Ce n'est donc pas la règle qui a changé, mais le changement sémiologique qui a produit une nouvelle règle :

> « Les faits diachroniques (les changements) ont-ils eu pour but de marquer autrement le pluriel ? Est-ce l'expression du pluriel qu'on a voulu changer ? Nullement. » (E.1.188.1398.3C,342 ; K.333 ; CLG.121).

Au lieu de l'adjonction d'un i final comme en latin, l'opposition du singulier et du pluriel correspondra désormais à l'alternance simple en anglais, et à l'alternance avec une voyelle finale adoucie en allemand. Dans la mesure où cette opposition se prolongera dans de nouvelles séries par l'analogie, on pourra dire que ces nouvelles unités sont « vivantes », que cette opposition est effectivement devenue la « règle du pluriel », bref que le système a changé.

Ne disons pas cependant que le procédé pour exprimer le pluriel a changé, comme si la notion de « pluriel » était une notion universelle : car si en l'occurrence

la différence du pluriel et du singulier s'est conservée et nous laisse croire qu'il y a seulement changement dans les moyens, c'est tout le système du nombre qui, par une contingence purement phonétique, peut être transformé (cf. les effets grammaticaux du e muet en français). Cette possibilité de voir apparaître de nouveaux procédés grammaticaux par de simples hasards phonétiques est pour Saussure le meilleur argument en faveur de ce que nous avons appelé la *grammaire concrète*, c'est-à-dire de l'idée que les catégories grammaticales ne sont pas de pures notions logiques, mais toujours le résultat d'une activité subconsciente, automatique, passive de systématisation de l'expérience sensible.

> « Un tel tableau [diachronique] est instructif pour connaître ce qu'est un état. Nous voyons le caractère fortuit de chaque état. C'est une idée fausse que nous nous faisons que la langue se présente comme un mécanisme créé en vue et selon les concepts à exprimer ; nous voyons comme quoi l'état n'avait nullement pour destination de marquer les significations dont il s'imprègne ou de les marquer selon la convention des termes qu'on utilise. Un état fortuit est donné et on s'en empare. État = état fortuit des termes.
>
> C'est là une notion que n'avait jamais acquise la grammaire traditionnelle. Rien ne sera philosophiquement plus important. Mais il faudra séparer soigneusement l'état des modifications. Dans chaque état l'esprit insuffle, vivifie une matière donnée, mais il n'en dispose pas librement. » (E.1.189.1411.C,343 ; K.333).

C'est bien parce que la valeur est établie à l'issue d'un classement de termes qualitatifs qui ne se confondent déjà plus avec une portion substantielle puisqu'ils sont plutôt des corrélations entre des différences substantielles

hétérogènes, que le même signe peut *d'abord* se modifier en lui-même, c'est-à-dire dans les traits différentiels qu'il actualise, puis finir par être interprété autrement, comme une autre valeur, dès lors qu'il sera rapproché d'autres termes qualitatifs que ceux par opposition auxquels il était défini jusqu'alors. On a pu, pendant un temps, dire *gesti* au lieu de *gasti* sans que la différence qualitative e/a puisse fonctionner comme opposition de valeur, c'est-à-dire comme une marque du pluriel, à la place du i. C'est seulement lorsque le i tombe et que les oppositions *gast/geste*, *hant/hente*, sont mises en parallèle, que l'alternance peut apparaître, dans la conscience des sujets parlants, comme un nouveau procédé de formation du pluriel, de sorte qu'alors – et alors seulement – la *valeur* des termes est modifiée. Cette systématisation est seconde, elle opère sur des réalités qualitatives données, et de manière « subconsciente », quasi mécanique, avec une certaine « bêtise », cette bêtise qui fait qu'elle s'attache aux oppositions de termes plutôt qu'aux significations positives : c'est d'ailleurs la raison pour laquelle Saussure la dit « automatique », ou, ici encore, « passive[6] ». C'est donc bien pour la même raison que le signe est variable dans ses actualisations, mais que ces variations dans les actualisations sont susceptibles de finir par transformer la *valeur* même du signe.

> « La langue interprète ce qu'elle a reçu, pas toujours comme elle l'a reçu. La valeur de chaque terme a changé, mais c'est avant tout une nouvelle répartition des unités. La substance matérielle qui entre dans chaque unité est aussi importante à considérer pour voir ce qui s'est passé, que la fonction qu'on attache à cette substance. » (E.1.411.230.2R,58 ; G.54).

La langue est indépendante de la substance, mais relativement seulement. Il y a donc une profonde solidarité entre deux thèses majeures. La première est que le sens n'est pas un principe du langage, mais un effet relativement aléatoire du fonctionnement d'une faculté particulière de traitement des données sensibles, ou encore que l'intelligible naît d'une tentative pour trouver de l'ordre dans le sensible avec le sensible, en repliant pour ainsi dire les uns sur les autres les différents niveaux de la réalité sensible, les différentes substances. La deuxième est que l'historicité est un effet consubstantiel du premier, qu'il est de la nature de ces pensées résultant du mécanisme de la mise en « forme » du réel, de devoir sans cesse être offertes à la variation. Dans tous les cas, le système est construit au moyen des *différences* substantielles : il laisse ainsi la matière libre à la variation ; mais cette variation peut placer inopinément un terme dans une série d'oppositions différente de celle dans laquelle il se trouvait d'abord, entraînant ainsi une transformation du système. Le différentialisme supporte donc à la fois l'indépendance des signes à l'égard de leur substance propre, et l'impossibilité d'abandonner absolument toute curiosité pour la substance.

> « On ne voit pas très facilement, mais d'autant plus clairement après réflexion, que c'est précisément en effet que les termes *a* et *b* sont radicalement incapables d'arriver comme tels jusqu'aux régions de la conscience, laquelle n'aperçoit perpétuellement que la différence a/b, que chacun de ces termes reste exposé (ou devient libre) en ce qui le concerne de se modifier selon d'autres lois que celles qui résulteraient d'une pénétration constante de l'esprit. » (ELG,219).

C'est parce que l'esprit ne pense pas quelque chose de déterminé, mais que le pensé est déterminé extrinsèquement

(par la mise en séries des termes qualitatifs), qu'il peut y avoir une histoire de la pensée ou plutôt du pensé qui échappe aux intentions et aux raisonnements des sujets pensants (« pénétration constante de l'esprit »).

> « Nous revenons ainsi à l'affirmation fondamentale par laquelle nous cherchions plus haut à éclairer la différence de l'institution du langage d'avec les autres institutions humaines ; à savoir que celle-ci n'est pas soumise à la correction continuelle de l'esprit, parce qu'elle ne découle pas, depuis l'origine, d'une harmonie visible entre l'idée et le moyen d'expression ; ceci restant une capitale différence, malgré tous les mirages extérieurs, vis-à-vis des cas par exemple comme ceux des rites religieux, des formes politiques des usages, etc. » (ELG.219).

La langue est une « institution pure », parce qu'elle n'est pas rationnelle en vertu de son adéquation à des finalités externes, mais en vertu de la rationalité qu'elle fabrique elle-même. Un système symbolique en général n'est pas « soumis à la correction continuelle de l'esprit » parce qu'il détermine lui-même ce qui peut et doit être pensé. La pensée qui naît donc grâce à cette étrange « faculté de s'attacher à des termes en soi nuls » est une pensée qui vaut pour elle-même, qui fonctionne toute seule : « La convention initiale reparaissant après chaque coup et dans la langue l'action totalement inéluctable des signes vis-à-vis de l'esprit qui s'établira de soi-même après chaque événement », la valeur fonctionnelle des signes résultera de l'état momentané et contingent des rapports entre les termes. Une institution pure est donc fatalement livrée à l'histoire : il lui appartient de chercher à retrouver de la nécessité dans n'importe quel état contingent des termes. C'est donc pour la même raison que le signe est défini par Saussure comme une pensée induite, *résultant*

indirectement d'un processus complexe de traitement des données sensibles, et qu'il est aussi le lieu où la pensée humaine *s'échappe* à elle-même, glissant dans une histoire que les sujets pensants ne maîtrisent pas. C'est en ce sens que l'on peut dire du signe qu'il est le concept le plus rigoureux de l'*esprit objectif*, aussi bien individuel que collectif.

3. La vie des signes

La thèse de la *contingence* des changements linguistiques est profondément liée à ce que la linguistique historique doit nous apprendre sur la nature de l'esprit. Saussure s'oppose à deux grandes traditions linguistiques, qui sont deux manières différentes de faire du langage l'expression de l'esprit : d'une part la tradition « rationaliste », qui propose un traitement *logique* du langage ; d'autre part la tradition « idéaliste », qui voit dans une langue donnée l'expression de l'*esprit* d'un peuple.

La première est celle des grammaires du XVIIe siècle (mais elle a connu récemment, avec les progrès de la logique formelle, une nouvelle jeunesse). Voici ce qu'en dit Saussure :

> « Ce qui a échappé ici aux philosophes et aux logiciens c'est que, du moment qu'un système de signes était *indépendant* des objets désignés, il était sujet à subir, pour sa part, par le fait du temps, des déplacements *non calculables pour le logicien* (...). » (ELG.209).

Le projet de *formalisation* des langues naturelles étudie la manière dont nos langues permettent d'effectuer ou de représenter nos raisonnements (ceux-ci obéissant

quant à eux à des contraintes purement formelles qu'il revient à la « logique » de découvrir), mais bute sur le fait de l'historicité des langues naturelles. Non parce que le signe s'altère « dans son matériel » (cela impliquerait seulement que les manières par lesquelles les signes linguistiques prennent des valeurs *calculatoires* varient), mais parce que la dimension formelle n'est pas indépendante de la variabilité des valeurs. En effet, la possibilité d'une « algébrisation » de la linguistique est fondée, pour Saussure, sur le caractère relativement indifférent de la *substance* linguistique, qui explique aussi la variabilité des langues.

> « Dans cette constatation il faut aller beaucoup plus loin et considérer toute valeur de la langue comme oppositive et non comme positive absolue. (...) quand on aura déterminé le nombre des éléments phoniques, on pourra écrire le système algébriquement. » (E.1.268.1925.1R,3.56 et E.1.495.3178.1R,3.57 ; K.166).

Le concept de « forme » de la théorie de la valeur contient bien une explication et une justification de l'activité de *formalisation*, mais ce qui est formalisé permet de comprendre ce qui est livré à la variation historique. Car les lettres par lesquelles on peut désigner les valeurs saisissent en même temps l'élément du changement, et les formules obtenues permettent dans une certaine mesure de calculer les déplacements. Les notes sur la phonologie disaient déjà qu'il ne s'agit pas d'algorithmes logiques, mais d'équations algébriques, qui saisissent des limites de covariation : si, du fait d'une contingence historique, une formule est remplacée par une autre (une voyelle tombe par exemple), on peut prévoir qu'elle sera immédiatement *réécrite*, comme

l'est une équation. Le *Mémoire sur les voyelles* est un bon exemple des vertus de cette méthode algébrique : Saussure a fait l'hypothèse qu'il fallait ajouter au système primitif des voyelles indo-européennes une forme de « a » qui n'était attestée dans aucune des langues indo-européennes connues, en se fondant sur une définition strictement *algébrique* du phonème, c'est-à-dire pour pouvoir rendre compte de la possibilité de *réécrire* certaines représentations algébriques d'une langue dans une autre. On sait que la découverte du hittite a confirmé cette hypothèse de manière posthume. Le meilleur argument en faveur d'une hypothèse théorique n'est-il pas sa capacité à anticiper des faits non observables ? Retenons ici l'enjeu philosophique que Saussure lui-même donne à cette méthode de formalisation : ce serait pour la même raison que l'être humain est un être qui n'est pas directement dépendant des événements substantiels, et qu'il est traversé par une histoire qui lui échappe, qu'il y a du mathématique dans son expérience et de l'histoire dans ses mathèmes.

La tradition idéaliste est plus complexe, parce qu'elle *dialectise* le rapport entre le langage et la pensée. Son principal représentant est Humboldt. Nul n'est sans doute à la fois plus proche et plus éloigné de Saussure. Humboldt a bien compris que l'analyse est le problème central du langage. Cependant, comme Chomsky, il résout ce problème en partant de l'*unité de la phrase*, chaque morceau sensible ayant une unité pour autant qu'il a une *fonction* grammaticale dans la phrase. S'il y a de la pensée dans le langage, c'est que ce caractère articulé réalise immédiatement la faculté subjective dont Kant a fait la condition de tout jugement,

celle de la *synthèse* aperceptive. Aussi la faculté du langage est-elle bien plus que l'expression de la pensée : elle est « l'*instinct intellectuel de la raison* » (« Sur l'étude comparée des langues dans son rapport aux différentes époques du développement du langage », §13, in Humboldt.2000.85). Mais elle ne peut s'exercer qu'en donnant lieu à des totalités fermées, où chaque élément est défini relativement aux autres : les langues constituent donc des *visions du monde*, des appréhensions subjectives de la réalité, mais qui échappent nécessairement aux sujets pensants. Si c'est bien une faculté subjective (la synthèse) qui produit les langues, le produit a une consistance objective, celle des relations *internes* entre ses parties, et ces systèmes ont une histoire : « Bien qu'ils soient produits à l'origine selon les lois de la liberté et utilisés continûment de cette façon, on peut les regarder, tels les hommes et les objets, comme des êtres autonomes, issus des forces conjointes de la nature, de l'homme et des événements, et susceptibles seulement d'une explication historique. » (Idem).

La langue est donc bien plus qu'un moyen par rapport à la pensée. Elle n'est pas l'expression de l'esprit d'un peuple, mais cet esprit lui-même : « La langue est la nation même, à proprement parler elle est bien la nation. » (« De l'influence de la diversité de caractère des langues sur la littérature et la culture de l'esprit », in Humboldt.2000.125). Elle est l'unité immédiate du sujet et de l'objet. Ce n'est pas un sujet qui s'exprime dans une langue, c'est une langue qui est une subjectivité objective, une puissance de pensée échappée aux sujets individuels. Humboldt est un représentant typique de l'*idéalisme linguistique*, moment clef dans l'anthropologi-

sation de la philosophie transcendantale qui a fini par faire des cultures autant d'univers spirituels, en affirmant que la raison humaine ne pouvait se réaliser que dans des univers de rationalité hétérogènes. Humboldt conserve donc la forme de la subjectivité, pour la projeter dans la langue, et il y a une profonde solidarité entre le concept de systématicité comme unité *intérieure* entre les différentes parties, comme totalité expressive comme le disait si justement Althusser[7], et la notion d'*esprit subjectif-objectif* à travers laquelle Humboldt veut concilier à la fois le fait que le langage soit un phénomène spirituel et qu'il soit un phénomène historique. Hegel ne disait pas quelque chose de bien différent : l'histoire est le mode d'être d'une subjectivité objectivée, le lieu où la liberté sans cesse à nouveau se perd et se retrouve de manière dialectique. Le XIXe et le XXe siècle auront bien du mal à se séparer de cette conception de l'histoire, qui se retrouve jusque dans la tradition existentialiste.

La thèse de Saussure n'est pas celle-ci : la langue n'est pas le lieu où la liberté lutte sans cesse à nouveau contre ses propres objectivations, mais un espace purement extérieur où quelque chose est *donné à penser*, qui ne cesse de devenir autre que lui-même. L'histoire de la pensée n'est pas le *développement* d'une unité intérieure qui se complexifierait et se ramifierait, mais une série de contingences dues au caractère a posteriori de la reconstruction du système :

> « Le tout se passe hors de l'esprit, dans la sphère des mutations de sons, qui bientôt imposent un joug absolu à l'esprit, et le forcent *d'entrer dans la voie spéciale qui lui est laissée* par l'état matériel des signes. (…) Le procédé est ce qu'il est obligé d'être par l'état des sons ; il naît la plupart du temps d'une chose non

seulement fortuite et non seulement matérielle, mais de plus négative (...). Mais dès lors quelle est la valeur d'une classification quelconque des langues d'après les procédés qu'elles emploient pour l'expression de la pensée ; ou à quoi cela correspond-il ? Absolument à rien, si ce n'est à leur état momentané et sans cesse modifiable. Ni leurs antécédents, ni leurs cousinages, encore moins l'esprit de la race n'ont aucun rapport nécessaire avec ce procédé qui est à la merci du plus ridicule accident de voyelle ou d'accent qui se produira l'instant d'après dans la même langue. En reconnaissant que la prétention de Schleicher de faire de la langue une chose organique indépendante de l'esprit humain était une absurdité, nous continuons, sans nous en douter, à vouloir faire d'elle une chose organique dans un autre sens, en supposant que le génie indo-européen ou le génie sémitique veillent sans cesse à ramener la langue dans les mêmes voies fatales. Il n'y a pas une seule observation qui ne conduise à nous pénétrer de la conviction contraire. Le " génie de la langue " pèse *zéro* en face d'un seul fait comme la suppression d'un o final, qui est à chaque instant capable de révolutionner de fond en comble le rapport du signe et de l'idée. » (ELG.216).

Saussure critique en même temps la conception de la langue comme *organisme* et celle de la langue comme expression immédiate du « *génie* » d'un peuple (d'une « nation » dans le sens de Humboldt) – à la fois une certaine représentation de la systématicité linguistique et une certaine compréhension de la langue comme *esprit objectif*. C'est pour la même raison que le système est un résultat d'une organisation sérielle d'éléments préalablement donnés, et que l'esprit objectif n'est pas une pensée vivante, mais un ensemble de pensées, de choses pensées, de « noèmes » qui se produisent eux-mêmes, et « forcent ainsi l'esprit à entrer

dans la voie spéciale qui lui est laissée » par les aléas des transformations phonétiques. Le langage est un fait psychologique, mais faire la psychologie du langage en général ne signifie ni analyser le *contenu* (l'esprit d'un peuple), ni les *formes* de la pensée nécessaires pour la constitution et le maniement de la langue (structure logique des opérations), mais la manière dont la pensée trouve un lieu de développement qui n'est plus « dirigé » par une volonté pensante, un pensé sans penseur. Si les deux premières options supposent également la possibilité d'unifier les langues, la troisième part précisément de leur mélange incessant, inextricable. Ce qui l'intéresse, c'est comment *de la pensée*, non pas du pensable, mais bien du pensé (et en creux de nouvelles possibilités de penser), se produit du fait des usages et des modalités profondément *hétérogènes* et non unifiables du « langage ». L'esprit est non pas une puissance ou une faculté, mais un résultat, contingent, inattendu, inespéré, et plutôt fatal. La faculté du langage est une « faculté de s'attacher à des termes en soi nuls », qui produit de manière un peu aléatoire et involontaire des systèmes de rationalisation.

La sémiologie ne propose pas tant une histoire de l'*esprit* au sens de la puissance spirituelle qu'une histoire événementielle de la pensée au sens des contenus de pensée, semblable à celle dont Foucault formule les attendus dans *L'Archéologie du savoir*. Si les signes ont une « vie » par eux-mêmes, ce n'est pas parce que les systèmes de signes sont des organismes, mais parce que ces *effets de pensée* que sont les signes ne cessent de varier. C'est en ce sens que la sémiologie est la science qui « étudie la vie des signes au sein de la vie sociale » : une sémiologie générale sera une théorie des condi-

tions universelles qui font que le signe par nature est une pensée qui échappe nécessairement aux sujets pensants, une pensée qui s'altère nécessairement dans une histoire contingente. Les « sémiologies » particulières étudieront les modalités de construction propres à certains systèmes de signes, en fonction des « substances » sur lesquelles elles travaillent, ainsi que les histoires singulières de pensées auxquelles elles donnent lieu. Ainsi, tirant les enseignements de la linguistique historique du XIX[e] siècle, Saussure espère formuler, sous le nom de sémiologie, non seulement une nouvelle science, mais encore une nouvelle sorte de science, qui échappe radicalement à l'opposition de la « nature » et de l'« histoire », et qui ouvre ainsi à une nouvelle *philosophie de l'esprit* :

> « On a discuté pour savoir si la linguistique appartenait à l'ordre des sciences naturelles ou des sciences historiques. Elle n'appartient à aucun des deux, mais à un compartiment des sciences qui, s'il n'existe pas, devrait exister sous le nom de sémiologie, c'est-à-dire science des signes ou étude de ce qui se produit lorsque l'homme essaie de signifier sa pensée au moyen d'une convention nécessaire. Parmi tous les systèmes sémiologiques, la « langue » est le seul, avec l'écriture, qui ait eu à affronter cette épreuve de se trouver en présence du TEMPS, qui ne se soit pas simplement fondé de voisin à voisin par mutuel consentement, mais aussi de père en fils par impérative tradition et *au hasard de ce qui arriverait en cette* tradition, chose hors de cela inexpérimentée, non connue ni décrite. Si l'on veut la linguistique est donc une science psychologique en tant que *sémiologique*, mais les psychologues n'ont jamais fait intervenir le TEMPS dans leur sémiologie. Ce fait qui est le premier qui puisse exciter l'intérêt du philosophe reste ignoré des philosophes : aucun d'eux n'en-

seigne ce qui se passe dans la transmission d'une sémiologie. Et ce même fait accapare en revanche tellement l'attention des linguistes que ceux-ci en sont à croire pour cela que leur science est historique ou éminemment historique, n'étant rien d'autre que *sémiologique* : par là complètement comprise d'avance dans la psychologie, à condition que celle-ci voie de son côté qu'elle a dans la langue un objet s'étendant à travers le temps, et la forçant à sortir absolument de ses spéculations sur le signe momentané et l'idée momentanée. » (ELG.262).

Texte sublime qui témoigne de la conscience que Saussure avait de la radicalité de son projet. C'est dans la mesure où l'on introduit le temps dans la pensée que l'on peut formuler un concept de l'esprit objectif, et donc donner un sens à l'idée d'une science de l'esprit : car c'est dans la mesure où les signes sont des « idées en devenir » que les idées ne sont pas les corrélats d'une activité pensante, mais des faits, s'offrant en tant que tels à une théorie objective.

Saussure nous a laissé, en dehors de la linguistique, un autre exemple de cette relecture sémiologique des faits culturels : ses recherches sur les légendes. Il tente d'y montrer qu'un récit légendaire n'est une transposition volontairement masquée ni d'un événement historique ni d'une morale profonde [8], mais une conséquence involontaire d'une série de répétitions incorrectes qui ne cessent de reconstruire la logique de ce qui est perdu. Saussure se propose de réduire le problème du rapport entre la légende et le fait historique qu'elle est censée transposer ou sublimer, au problème suivant : comment se fait-il que la simple répétition du même entraîne une différenciation progressive ?

« Les symboles ne sont jamais, comme toute espèce de signes que le résultat d'une évolution qui a créé un rapport involontaire des choses : ils ne s'inventent, ni ne s'imposent sur le coup. Est admissible un symbole qui s'explique comme n'ayant pas été d'abord un symbole. (...)

On peut parler de réduction de proportion ou d'amplification des événements à la suite d'un *temps écoulé*, c'est-à-dire d'un nombre indéfini de récitations transformées, mais non de symbolisation à un moment quelconque. (...)

Il [W. Müller] admet le symbole historique juste de la manière dont il est le moins admissible, non comme la suite d'accidents normaux à un récit concret, mais comme une synthèse voulue, une sorte d'extrait prémédité des événements, une allégorie voulue. » (Ms. fr. 3958/4,64).

Plus précisément, Saussure voulait montrer que la légende des Niebelungen se rapportait à des événements historiques différents de ceux auxquels les philologues allemands prétendaient les rapporter : il ne s'agissait pas du royaume burgonde de Worms, mais du royaume burgonde de Lyon (cf. Fehr.1997.83sq.). Pour établir sa thèse, il suppose que l'origine de la légende est une pure et simple chronique, une recension aussi simple et scrupuleuse que possible des faits. C'est la transmission de ce récit qui entraîne la transposition de l'événement historique en un fait légendaire, et qui ainsi le masque.

« Comment se forme dans la légende un *symbole* en faits d'événements historiques ? Toujours d'une manière très simple, mais supposant il est vrai transmission par intermédiaire.

Voici la forme la plus simple : un auteur épique ou même historique raconte la bataille de deux armées et entre autres le combat des chefs. Bientôt il n'est plus question que des chefs. Alors le duel du chef A et du chef B devient (inévitablement)

symbolique puisque ce combat représente tout le résultat de la bataille, peut-être la conquête de vastes terres et un bouleversement politique et géographique, mais une *intention de symbole* n'a existé pendant ce temps à aucun moment. La réduction de la bataille à un duel est un fait naturel de *transmission sémiologique*, produit par une durée de temps entre les récits, et le symbole n'existe que dans l'imagination du critique qui vient après coup et qui juge mal. (...)

Dans les créations symboliques qui sont toujours involontaires, on doit donner une part au mot pur. Ainsi des expressions comme : c'est *ouvrir la porte* à l'ennemi, l'*homme malade* de Constantinople, ce fut un conflit où Louis XIV perdit un bras et Frédéric une jambe, etc., etc., sont tellement naturelles qu'on ne les remarque pas ; et si ces choses, la porte ouverte, l'homme malade, le bras coupé, passaient ensuite dans la légende, on retrouverait leur sens à l'aide de l'histoire et on croirait qu'il y a SYMBOLE, alors que c'est simple erreur de transmission, sur des mots qui avaient leur sens tout direct au commencement.

Les créations symboliques existent, mais sont le produit de naturelles erreurs de transmission. » (Ms. fr. 3958/6,46).

Il ne s'agit pas de réduire le processus de formation d'un symbole à une sorte de métonymie spontanée, mais au contraire de dire que la cause de cette métonymie n'est en aucun cas l'intention d'en faire une : c'est en voulant continuer à faire exactement la même chose que l'on fait autre chose, sans même s'en rendre compte. Dans tous les phénomènes *oraux* (les textes écrits posant pour Saussure un problème différent, comme en témoigne le fragment cité sur le *Quichotte*), ce qui se transmet du récit n'est pas tant une idée de ce qui est raconté qu'un certain nombre de signes opposables les uns aux autres, et cela *dès l'origine.*

Aussi la répétition entraîne-t-elle immédiatement la possibilité de la transformation en fonction de l'*interprétation* que l'on donnera de ce qui a été « reçu », c'est-à-dire de la classification des éléments.

Pour qu'advienne la formation d'un symbole, il faut deux choses : à la fois que l'on s'écarte dans la répétition des éléments, mais aussi que l'on cherche à partir du résultat de ces écarts une unité nouvelle. Il faut *d'un côté* que se défasse l'unité du drame historique ou que se relâchent les solidarités narratives entre les éléments, et de l'*autre* que l'on ne cesse de vouloir retrouver cette unité à partir des fragments de la décomposition involontaire.

> « À chaque instant, par défaut de mémoire des prédécesseurs ou autrement, le poète qui ramasse la légende ne recueille pour telle ou telle scène que les *accessoires* au sens le plus propre, théâtral ; quand les acteurs ont quitté la scène il reste tel ou tel *objet*, une fleur sur le plancher, une [] qui reste dans la mémoire, et qui dit plus ou moins ce qui s'est passé. Mais qui, n'étant que partiel, laisse marge à – [].
>
> Il ne faut surtout jamais se défier, sauf cas particulier, de l'intention de l'auteur ou du narrateur de suivre ce qui était dit avant lui, tant qu'il le peut, et c'est de ce côté qu'une tendance conservatrice profonde règne à travers tout le monde de la légende.
>
> Mais Imagination sur lacune de mémoire est le principal facteur de changement avec volonté de rester autrement dans la tradition. » (Ms. fr. 3959/3,3).

On retrouve dans la légende cette étrange condition qui fait que, plus on cherche à faire ce que l'on a toujours fait, plus on fait autrement, et ce sont pour les mêmes raisons de *structure* que la légende comme la langue sont

livrées à l'historicité. La comparaison avec un ensemble d'accessoires est forte. Elle ne peut pas ne pas évoquer le thème du *bricolage*, dans lequel Lévi-Strauss voyait le modèle même de la « pensée sauvage », reconstruction incessante de structures *avec des événements, ou, comme disait Lévi-Strauss, des* « débris de structure ». Le système sémiologique est construit à partir de fragments accidentels d'un drame dont on ne garde que les traces ; il est bien, pour Saussure comme pour Lévi-Strauss, un agencement des débris d'un système antérieur. C'est pourquoi nous disions que le concept de système qu'utilise Lévi-Strauss est finalement beaucoup plus proche de Saussure que de Jakobson : systématisation a posteriori qui fait que la valeur d'un signe est toujours soumise à variation, non au sens où le système aurait une dynamique interne, mais au sens où il est toujours à refaire. On ne peut prévoir précisément de quelle manière et dans quel sens les morceaux seront finalement arrangés, mais une étude des transformations effectives des versions d'une légende sera instructive pour comprendre comment fonctionne cette activité de décomposition et de recomposition incessante qui caractérise « l'esprit » à l'œuvre dans les produits sémiologiques. Dans la « transmission légendifère », comme dit Saussure, de même que dans toute transmission sémiologique, il y a comme une sorte de décomposition du récit en un ensemble moléculaire, puis recomposition en fonction d'un ordre satisfaisant cette logique un peu capricieuse qu'est la logique « sémiologique ». Celle-ci s'appuie sur les traits qualitatifs des signes pour leur rétablir l'ordre qu'elle ne cesse de perdre. Elle cherche la forme dans sa propre matière, comme si elle ne cessait de la replier sur elle-même.

> « On arrange un texte donné tant bien que mal avec ce qui l'entoure. » (Ms. fr. 3958/8,27).

Cet effort de mise en ordre produit, comme de surcroît, ce que nous appelons le sens. L'intelligible n'est pas l'origine mais l'effet d'un travail de mise en ordre du sensible par lui-même.

> « Ce qui fait la noblesse de la légende comme de la langue, c'est que condamnées l'une et l'autre à ne se servir que d'éléments apportés devant elles et d'un sens quelconque, elles les réunissent et en tirent continuellement un sens nouveau. Une loi grave préside, qu'on ferait bien de méditer avant de conclure à la fausseté de cette conception de la légende : nous ne voyons nulle part fleurir une chose qui ne soit la combinaison d'éléments inertes, et nous ne voyons nulle part que la matière soit autre chose que l'aliment continuel que la *pensée digère*, ordonne, commande, mais sans pouvoir s'en passer.
>
> Imaginer qu'une légende commence par un *sens*, a eu depuis sa première origine le sens qu'elle a, ou plutôt imaginer qu'elle n'a pas pu avoir un sens absolument quelconque, est une opération qui me dépasse. Elle semble tellement réellement supposer qu'il ne s'est jamais transmis d'éléments matériels sur cette légende à travers les siècles ; car étant donné cinq ou six éléments matériels[9], le sens changera dans l'espace de quelques minutes si je les donne à combiner à cinq ou si personnes travaillant séparément. » (Ms. fr. 3950/10,18).

Noblesse en effet de la légende et de la langue, comme de tous les phénomènes sémiologiques, non parce qu'elles seraient des expressions spirituelles de l'humanité valant par elles-mêmes, mais au contraire parce qu'elles témoignent de la *plasticité* de l'esprit humain, de sa capacité à redonner du sens à ce qui en perd. Grandeur à la fois tragique et comique, qui fait que l'on se débrouillera toujours pour

rendre le monde cohérent autant qu'on le pourra. Mais on voit que cette noblesse ne peut être relevée que si l'on admet de reformuler le concept de totalité. Le système saussurien fait de la cohérence avec de l'hétéroclite, et c'est la raison pour laquelle il peut se trouver au milieu d'un champ de variantes hétérogènes : il cherche l'ordre dans le donné lui-même, et en trouve forcément plus ou moins. Ce caractère *bricolé* du système au sens de Lévi-Strauss, qui signifie que l'esprit fait de l'intelligible à partir du sensible, est ce que selon Saussure la linguistique avait à apporter à la « psychologie » en général.

C'est en ce sens qu'il faut entendre la notion de « vie ». Le système a une vertu propre, une sorte de vitalité intrinsèque, qui est celle non pas d'un organisme, mais plutôt d'une colonie, d'une « fourmilière ». Si le système a une vie, c'est non pas une force d'engendrement, mais uniquement de régénérescence à partir de ses décombres. Il n'a aucune force pour résister au changement, mais il en a une pour se refaire.

> « Il est merveilleux de voir comment, de quelque façon que les événements diachroniques viennent le troubler, l'instinct linguistique s'arrange à en tirer le meilleur parti pour une []. Cela fait penser à la fourmilière dans laquelle on plante un bâton et qui à l'instant sera réparée dans ses brèches : je veux dire que la tendance au système ou à l'ordre ne sera jamais lassée : on aura beau couper à une langue ce qui faisait le meilleur de son organisation, on verra le lendemain que les matériaux restants auront subi un arrangement logique dans un sens quelconque, et que cet arrangement est capable de fonctionner à la place de ce qui est perdu, quoique quelquefois dans un tout autre plan général. » (ELG.267).

« La langue est une robe couverte de rapiéçages faits avec sa propre étoffe. » (CLG.235 ; E.1.394.2616.1R,2.95).

« La langue serait comparable à une machine qui marcherait toujours quelles que soient les détériorations qu'on lui ferait subir. » (E.1.192.1144.3C,346).

Il est remarquable que Saussure choisisse l'image de la fourmilière, pseudo-organisme ou plutôt organisme hétéroclite, intermédiaire entre l'individu et la société, que les biologistes ont pu appeler une « colonie », et qui apparaissait à Georges Simondon comme un modèle de transindividualité biologique (Simondon.1964.165-168). On voit bien que l'image du « système » que propose ici Saussure à travers des métaphores malheureusement moins commentées que celles de la symphonie ou de la vague, n'a rien à voir avec un ensemble de structures formelles s'imposant au donné qualitatif : il s'agit d'une reconstruction permanente du système à partir de ses propres résultats, le *sens* d'un signe ne cessant de se transformer au hasard de ses voisinages.

Ce qui résulte de l'interprétation n'est pas sans rapport avec ce qui précédait, dans la mesure où c'est la même matière qui est à la fois interprétée et interprétante. Si le système a une certaine « vitalité » alors même qu'il ne saurait avoir de principe intérieur d'évolution à proprement parler, c'est que le mécanisme de l'*analogie* ne cesse d'utiliser l'ordre donné dans certaines parties du système lui-même pour mettre en ordre d'autres parties du système.

« Il n'y aura donc jamais de création *ex nihilo*, mais chaque innovation ne sera qu'une application nouvelle d'éléments fournis par l'état antérieur du langage. C'est ainsi que le renouvellement analogique qui dans un sens est très destructif

> ne fait que continuer sans jamais pouvoir la briser la chaîne des éléments transmis depuis l'origine des langues. » (ELG.160).

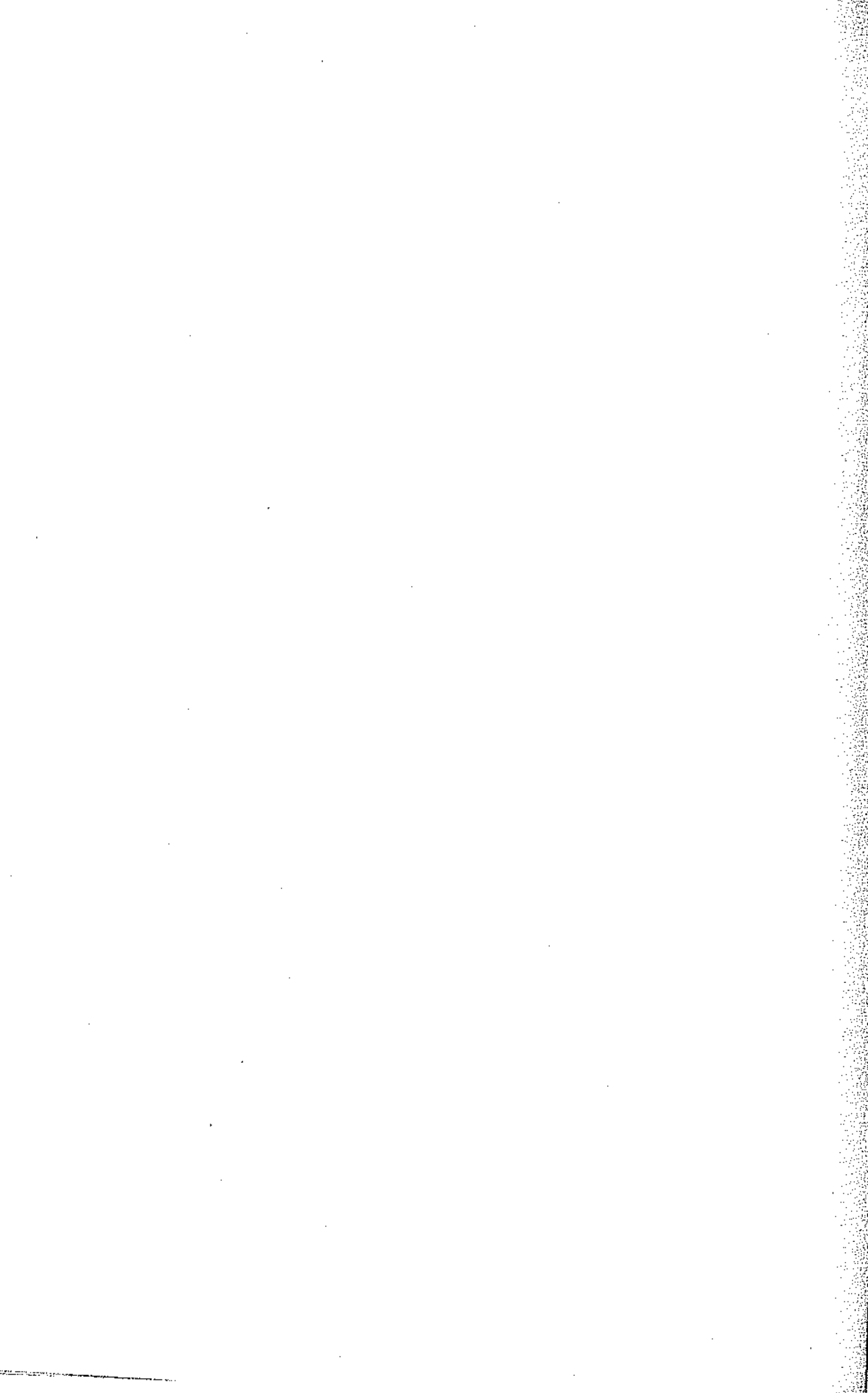
> « Quand des formes nouvelles surgissent, tout se passe, nous venons de le voir par décomposition des formes existantes et recomposition d'autres formes au moyen de matériaux fournis par les premières. » (ELG.191).

Ainsi, dans le passage d'un état de langue à un autre, il ne s'agit pas seulement de modification, mais aussi de *recyclage* : les termes ne sont pas uniquement des résultats, ou des effets, ce sont aussi des moyens de l'interprétation. Aussitôt qu'un terme est produit il agit non comme composé, mais comme décomposant, et contribue aux analyses du langage. C'est parce que la langue est à la fois ce qui est interprété et ce qui permet d'interpréter que l'on peut avoir, avec Jakobson ou Martinet, le sentiment que le *système* de la langue a une valeur téléonomique ou régulatoire. Ainsi Saussure distingue-t-il le changement phonétique du changement analogique en ce que le premier « représente des opérations purement *mécaniques*, c'est-à-dire où on ne peut découvrir ni but ni intention, et l'autre des opérations *intelligentes*, où il est possible de découvrir un but et un sens ». (ELG.160). Mais cette « intelligence » est un simple *effet* du type de systématisation qui travaille dans la langue, et non pas du fait que le langage serait un phénomène défini et déterminé par une fonction. C'est donc parce que l'esprit se sert de la matière elle-même pour ordonner la matière, qu'à la fois les systèmes de valeurs changent et que certains procédés structuraux résistent, de sorte que l'on peut assez bien suivre l'histoire d'une langue à travers la multiplicité de ses vicissitudes et de ses fragments.

Sans cette condition d'ailleurs, la grammaire comparée n'aurait jamais été possible, et la découverte de la logique sémiologique serait probablement restée perdue pour l'humanité, ainsi sans doute qu'un éclairage objectif sur ce que veut dire *penser.* Spinoza disait de « la Mathématique » que, sans elle, la vérité aurait pu « demeurer pour l'éternité cachée au genre humain » ; on est tenté de dire de la grammaire comparée que, sans elle, c'est l'idée même d'une science de l'esprit qui se serait peut-être à jamais éteinte sous le poids de la superstition. L'ambition de la sémiologie générale est d'être une telle science : elle doit être entendue comme la théorie des contraintes universelles ou des mécanismes par lesquels nous reconstruisons un système à partir de ses propres débris. Si ce mécanisme est peut-être inné, son exercice à la fois suppose et produit des ensembles de pensées données. La sémiologie sera donc une théorie de l'esprit en tant que celui-ci ne cesse de s'échapper à lui-même à mesure même qu'il ne cesse de se rattraper, et inversement. Il n'y a pas de contradiction entre la recherche des formes innées de l'instinct sémiologique et l'étude patiente des variations entre les cultures linguistiques. Il y a au contraire urgence à réconcilier les conceptions formalistes de la raison nées au XVIIe siècle et les anthropologies culturelles du XIXe. C'est cette voie que Saussure a indiquée.

CONCLUSION
L'ESPRIT DU STRUCTURALISME

« Il ne s'agit pas dans les choses élémentaires
de la sémiologie de déployer de l'intelligence,
mais de lutter contre le formidable. » (ELG.131).



Écrire, si l'on en croit Barthes, « c'est ébranler le sens du monde, y disposer une interrogation *indirecte*, à laquelle l'écrivain, par un dernier suspense, s'abstient de répondre. La réponse, c'est chacun de nous qui la donne, y apportant son histoire, son langage, sa liberté ; mais comme histoire, langage et liberté changent infiniment, la réponse du monde à l'écrivain est infinie : on ne cesse jamais de répondre à ce qui a été écrit hors de toute réponse : affirmés, puis mis en rivalités, puis remplacés, les sens passent, la question demeure ». (Barthes.1963.9). Pour s'être voulu directement le texte d'une question, le livre de Saussure n'a jamais été écrit. Mais l'histoire de ce qu'on appelle « structuralisme », cette profusion d'œuvres et d'auteurs qui se sont sentis d'abord si proches avant de se révéler parfois si contradictoires, si étrangers surtout, cette histoire si caractéristique en somme par ses malentendus, n'est sans doute intelligible qu'à la condition d'y entendre le travail de sa question. Si

Althusser avait raison de dire qu'une vraie question ne peut être formulée que rétrospectivement, par une étude des malentendus entre des réponses qui s'avèrent en fait hétérogènes, on peut espérer que l'histoire nous aura finalement aidé à écrire le livre de Saussure. Sous le texte du structuralisme un autre texte : le livre non écrit de Saussure où la question de l'être du signe tente de se formuler pour elle-même.

Il est notoirement difficile de donner une définition acceptable du structuralisme. On a tenté d'en proposer une histoire linéaire et édifiante : celle d'une découverte scientifique faite dans le silence et la solitude de Genève, qui se serait révélée progressivement dans toute sa puissance révolutionnaire, avant de perdre de son tranchant et de s'enliser doucement dans l'épaisseur de la mémoire. Cependant, la linguistique structurale elle-même ne ressemble guère à une tradition fidèle et continue. Troubetzkoy écrivait à Jakobson qu'il ne trouvait en Saussure qu'un « tas de vieilleries », et jugeait « absolument révoltant » qu'on ait pu retrouver les idées du Genevois dans le livre de Jakobson *Remarques sur l'évolution du russe* (Troubetzkoy.1985.241,189 ; cf. Sériot.1999)... La phonologie fait elle-même appel à des concepts de structures et à des méthodes extrêmement divers. Un des principaux introducteurs de la linguistique structurale en France, André Martinet, notait : « " Structuralisme " est devenu une étiquette qui s'applique pratiquement à tous les mouvements qui ont rompu avec la tradition de la linguistique philologique. En conséquence, on ne devrait guère s'attendre à ce que les " structuralistes " tombent d'accord sur ce qu'est une " structure linguistique "

au cas où ils s'aviseraient de confronter leurs vues. » (Martinet.1955.63). Entre la « glossématique » de Hjelmslev, le renouveau du comparatisme chez Benveniste, la « sémantique » de Greimas, etc., il y a des divergences radicales aussi bien sur les méthodes que sur les *conceptions du langage*. Nous en avons relevé quelques-unes à l'occasion. Le tort de la plupart des définitions du structuralisme qui ont été tentées est d'être indifférentes au concept *opératoire* de structure, à sa valeur méthodologique, de sorte qu'elles se retrouvent avec des slogans si pauvres qu'ils ne sauraient déterminer quoi que ce soit. Ainsi, la première occurrence du terme se trouve dans deux textes de Jakobson de 1929, où il désigne, dans le premier une « tendance spécifique » de la « pensée théorique russe » (Jakobson.1929a), et dans le second, plus généreusement, « la pensée directrice de la science actuelle dans ses manifestations les plus variées » (Jakobson.1929b). Il se définit, par opposition au positivisme, contre la valorisation du fait isolé et le refus de la finalité : « Chaque ensemble de phénomènes que traite la science actuelle est envisagé, non comme un assemblage mécanique, mais comme une unité structurale, comme un système, et la tâche fondamentale est de découvrir ses lois intrinsèques – aussi bien statiques que dynamiques. Ce n'est pas l'impulsion extérieure, mais les conditions intérieures de l'évolution, ce n'est pas la genèse sous son apparence mécanique, mais la fonction, qui sont au centre de l'intérêt scientifique actuel. » (Jakobson.1929b). Mais une telle caractérisation est inutilisable si c'est bien un événement singulier dans l'histoire de la pensée qu'on veut saisir : si le structuralisme est le fait de donner plus d'impor-

tance à la totalité qu'à la partie, Aristote devrait en être une des sources directes. De même Granger (1967.1-6) déclarant que les trois sources du structuralisme étaient les mathématiques, la linguistique, mais surtout l'histoire de la philosophie de Guéroult ou Goldschmidt ; Piaget (1968) composant un livre sur le structuralisme dans lequel il est question comme en passant de Saussure, et quasiment pas de Lévi-Strauss (Foucault en revanche apparaissant comme le structuraliste type) ou encore Descombes écrivant très tranquillement que la « seule définition acceptable de la structure est celle que fournissent les mathématiciens » (1979.104), sans prendre la peine de regarder comment se *construit* cet objet théorique qu'on appelle un *système* dans les travaux de Saussure, de Troubetzkoy, de Jakobson ou de Lévi-Strauss... Mais si on tente de définir le structuralisme par une certaine *méthode*, étudiant sa mise au point dans la linguistique et son exportation dans d'autres champs disciplinaires, on se trouve confronté à une difficulté inverse : cette fois la définition devient trop étroite, aucun des grands auteurs structuralistes n'ayant la même méthode qu'un autre.

On peut espérer contourner ces difficultés en définissant le structuralisme par une *thèse* générale : qu'il est possible de traiter comme relevant d'un même ordre des phénomènes apparemment aussi divers que les actes de langage, les récits mythiques, les œuvres littéraires, les rites et plus généralement les us et coutumes, voire les comportements animaux, etc. Le structuralisme se confondrait donc exactement avec le *projet sémiologique*. On n'exige pas une méthode effectivement commune, mais seulement un objet commun, ou plutôt un *problème* commun, celui d'une science des

phénomènes doués de sens. Parce qu'ils partageraient ce problème, les structuralistes auraient pu s'emprunter localement, tantôt des méthodes, tantôt des résultats, tantôt des intuitions, bref communiquer... Barthes, contestant l'existence d'une méthode, ne disait-il pas : « C'est probablement le recours sérieux au lexique de la signification dans lequel il faut voir en définitive le signe parlé du structuralisme » (« L'activité structuraliste », in *Essais critiques*, Barthes.1993.1328) ? Malheureusement, cette thèse et ce lexique sont aussi communs aux deux autres grandes traditions intellectuelles du XXe siècle, la tradition *herméneutique* (phénoménologie) et la tradition *empiriste* (philosophie analytique). Il n'y aurait sans doute pas beaucoup de sens à fondre l'ensemble de ces entreprises dans le domaine du « structuralisme ». Aussi une telle construction conceptuelle à partir de l'objet semble-t-elle devoir nous renvoyer à la nécessité de définir par quelle *méthode* se caractérise l'approche proprement structuraliste des phénomènes « doués de sens ».

Sans doute peut-on penser que, sans le succès mondain du structuralisme, la question ne se poserait pas : ce serait donc de ce succès qu'il faudrait faire l'histoire, du *mot d'ordre* structuraliste, non de projets théoriques et philosophiques hétérogènes. Histoires et définitions du structuralisme apparaîtraient dès lors comme autant de stratégies pour faire exister le mouvement, le récupérer, l'infléchir, le combattre. Il est certain que le structuralisme a été ressenti par une génération de chercheurs, d'étudiants, et même de citoyens, comme une « cause » permettant de nommer le sentiment confus et exaltant d'appartenir à un même moment : il devrait donc être traité comme un *fait social* au

sens de Durkheim, *symbole* non au sens différentiel et infra-représentatif qu'il a voulu promouvoir, mais au contraire d'*emblème* offrant au collectif une représentation de soi... Ce travail reste entièrement à réaliser. On ne saurait le confondre en effet avec l'*Histoire du structuralisme* de François Dosse, livre ni chair ni poisson, ni histoire ni philosophie, plutôt comparable à ces chroniques qu'écrivaient les évêques à l'époque de l'invasion de Paris par les Normands, et qui relève d'une sorte d'histoire destinale qui malheureusement tient souvent lieu en ce pays d'interprétation profonde d'un phénomène historique : le structuralisme serait un « moment de l'histoire occidentale de détestation de soi dont on est sorti, grâce à une réconciliation progressive de l'intelligentsia avec les valeurs démocratiques » (Dosse.1992.16). Ce biais d'une histoire idéologique, qui se garde bien de se conformer à quelque méthode historique que ce soit, est caractéristique de nombreuses interprétations du structuralisme (Furet.1967 ; Frank.1984 ; Ferry-Renault.1984). Une histoire sociale sérieuse du structuralisme attend donc d'être écrite. On peut cependant en marquer d'avance les difficultés. Tout d'abord elle ne saurait se contenter de le réduire à une stratégie particulière, comme le fit par exemple Henri Lefebvre (1975) en le ramenant à l'idéologie technocratique, car le mot d'ordre structuraliste s'est caractérisé, comme peut-être tous les mots d'ordre, par son caractère *réversible* : il permettait à des stratégies hétérogènes voire opposées de se présenter dans les mêmes termes, de se déduire des *mêmes* principes. Il semble même qu'il ait fonctionné un temps dans la langue française comme synonyme

de *nouveauté : comment comprendre autrement que* l'entraîneur de l'équipe de France de football ait cru rassurer les supporters en leur promettant une réorganisation « structuraliste » de la troupe ?... De plus, si un mouvement n'existe que parce qu'il est revendiqué, il est gênant qu'un certain nombre de ses « représentants » supposés l'aient précisément rejeté : Foucault récusait l'appellation (1969.259sq.) ; Althusser engagera très vite une polémique virulente avec le structuralisme ; Derrida prétendra en radicaliser le geste ; Barthes refusera d'en faire « une école ni même un mouvement » et déclarera que « la plupart des auteurs que l'on rattache *ordinairement à ce mot ne se sentent nullement* liés entre eux par une solidarité de doctrine ou de combat » (1993.1328) ; Lévi-Strauss lui-même, à la question de l'évaluation du « structuralisme comme d'un phénomène global », répondra : « Je ne vois pas ce qu'il y a de commun entre les noms que vous citez [Lévi-Strauss, Foucault, Lacan, Barthes...]. Ou plutôt je le vois : ce sont des faux-semblants. Je me sens appartenir à une autre famille intellectuelle : celle qu'ont illustrée Benvéniste, Dumézil. Je me sens aussi proche de Jean-Pierre Vernant et de ceux qui travaillent à ses côtés. Foucault a eu tout à fait raison de rejeter l'*assimilation.* » *(Lévi-Strauss-Éribon.*1990.105). On peut, bien sûr, faire remarquer ce que ces prises de distance ont elles-mêmes de stratégique. Mais il est probable qu'on ne pourra comprendre l'efficacité de ces usages idéologiques en faisant tout à fait l'économie d'une reconstruction des problèmes théoriques qui, reconnus ou méconnus, déterminent dans chaque discipline les lignes de rupture le long desquelles le terme de structuralisme apparaît et disparaît.

Si le structuralisme ne peut être caractérisé ni comme une position scientifique bien définie, ni comme une vague idéologie, n'est-ce pas parce qu'il est philosophique ? Le propre des problèmes philosophiques n'est-il pas en effet de devoir rester ouverts, toujours à reconstruire, aporétiques ? Étienne Balibar a suggéré qu'on ne pouvait définir le structuralisme qu'en tentant de reconstituer la logique même de ces « apories » ou ces « points d'hérésie » (au sens de Foucault), de ces dilemmes que les structuralismes ont construits et autour desquels ils se sont répartis, cette dimension philosophique expliquant son caractère non de doctrine mais de « mouvement » (Balibar.1997.224). Par exemple il ne faudrait pas prendre la thèse selon laquelle le sujet est constitué et non plus constituant comme une thèse positive, mais plutôt comme le générateur d'alternatives déterminées : entre « une conception du sujet individuel qui en fait la " synthèse des déterminations structurelles, intériorisées dans un habitus corporel ", et une autre qui en fait " le *manque* ", le " vide " abstraitement commun à toutes les structures », bref entre un pôle représenté par Bourdieu, et un autre représenté par Lacan (Balibar.1997.233). Les diverses entreprises structurales seraient unifiées dans ce champ de possibilités incompatibles mais complémentaires, comme autant de réponses possibles à de vieux problèmes philosophiques redéfinis, le statut de la *subjectivité*, de la *vérité*, et de l'*universalité* : « L'importance du structuralisme ne vient pas tant de ce qu'il ait fourni une " méthode " aux sciences sociales, ou de ce qu'il ait permis de " subvertir " leur statut épistémologique, que de la façon dont il a réinscrit les

problèmes dans la philosophie, contribuant une fois de plus à la régénérer à partir de son autre. » (Balibar.1997.234).

Cette interprétation risque cependant de se heurter à une objection décisive : celle de ne pas rendre compte de la manière dont se sont articulés des projets *théoriques* qui prétendaient avoir chacun leur légitimité dans leur propre domaine, et les options philosophiques qu'Étienne Balibar, peut-être à juste titre, croit commander en dernière instance ces projets théoriques. En faisant des entreprises structurales des moments philosophiques, on risque de sacrifier l'enracinement positif du structuralisme et de laisser passer ce qui, de cet « autre » de la philosophie, permet justement de la « régénérer ». De plus, il n'est sans doute que peu de problèmes traditionnellement considérés comme philosophiques qui ne soient pas susceptibles de recevoir une nouvelle interprétation d'une mise en perspective à partir des thèses structuralistes : ainsi l'image de la science ou de la vérité en a reçu des éclairages tout à fait nouveaux ; de même, un autre concept de causalité a pu s'annoncer dans le sillage des analyses structurales, chez Althusser et Deleuze notamment ; la « querelle de l'humanisme » fut une ligne de force particulièrement efficace pour la constitution d'une « idéologie structuraliste », etc. Ce sont chacun des chapitres figurant dans les manuels de « philosophie » – épistémologie, métaphysique, éthique, esthétique, religion, État, etc. – qui pourraient être repensés au regard de l'événement structuraliste. De fait, le sentiment que l'on a eu, un temps, d'avoir affaire à une véritable révolution philosophique, tient sans doute à ce que quelque chose du structuralisme a touché au cœur de l'*ensemble* des

problèmes philosophiques. Une histoire de cet impact généralisé du structuralisme est à faire, mais il est évident que cette histoire exige que l'on dispose d'un *principe directeur* qui permettrait d'ordonner l'exposé et de hiérarchiser les problèmes.

Il faut le chercher dans le *passage* d'une méthode à une philosophie, dans le débordement continu de programmes théoriques dans des thèses spéculatives qu'ils ne contrôlent pas toujours : ce débordement n'aboutit jamais à la constitution d'une philosophie, mais à la répétition de l'entreprise un peu plus loin, à d'autres frais, dans d'autres programmes théoriques, et avec la redécouverte du même excès intérieur du non-philosophique vers du philosophique, dans une sorte de bégaiement dont l'histoire donne bien des exemples, reprises d'un geste d'autant plus insistant, compulsif, qu'il est opaque à ceux qui l'accomplissent. Mais si l'horizon « sémiologique » a pu sembler celui d'une unification des différentes analyses structurales, n'est-ce pas parce qu'il permettait précisément un tel passage ? Là encore, cependant, il est une ambiguïté. Car on peut entendre les enjeux philosophiques de la sémiologie comme Deleuze, qui écrivait que « l'importance du structuralisme pour la philosophie » vient de ce que, révélant que le sens n'est pas à retrouver, mais à produire, il « déplace les frontières » en rendant caduques certaines philosophies : « Nous ne nous demandons plus si le "sens originaire" de la religion est dans un Dieu que les hommes ont trahi, ou dans un homme qui s'est aliéné dans l'image de Dieu. » (Deleuze.1969.90). Ce serait donc une thèse qui fait du sens un *effet* du mode de fonctionnement des systèmes dits symboliques – eux-

mêmes caractérisés par la propriété d'être structurés c'est-à-dire construits par la corrélation de plusieurs séries de *différences* et uniquement de différences – qui constituerait le noyau du structuralisme. La « sémiologie » n'aurait donc d'unité dans la perspective d'une *science* des signes que parce qu'elle ferait du *sens*, ou plus exactement de la *production* du sens, le problème premier, problème indissolublement philosophique et empirique. Le prétendu « anti-humanisme » ne serait rien d'autre qu'une conséquence de cette redécouverte du caractère premier du fait symbolique : il n'y a pas un « être » d'un genre particulier qui serait « l'humain », mais une multitude de systèmes symboliques [1].

Mais énoncée de cette manière, on ne voit toujours pas quel est l'intérêt d'une telle thèse *du point de vue des disciplines empiriques elles-mêmes*. En réalité, nous l'avons dit, si le problème du sens a été renouvelé par le structuralisme, c'est d'abord parce que certaines disciplines positives se sont trouvées confrontées à un problème épistémologique et méthodologique liminaire : celui du caractère en soi *indéterminé* de leurs observables. Le structuralisme a bien déplacé les frontières, non cependant parce qu'il a fait du sens un effet, mais parce qu'il a déplacé le problème du sens vers celui de la détermination du signe. De même qu'il n'est pas nécessaire au linguiste de se demander ce que les sujets parlants veulent dire ou comprennent quand ils utilisent un signe, car il lui suffit de savoir comment ils perçoivent ces événements incorporels, doubles, que sont les phénomènes du langage, de même, le véritable problème de l'anthropologue est de savoir comment les sujets qui écoutent ou racontent le mythe le découpent en unités qui

leur permettent d'*entendre ce qui est dit.* Comprendre un mythe, c'est savoir ce qui est pertinent, les nuances qui importent. Comprendre ce que veut dire comprendre un mythe, c'est reconstruire le système qu'utilisent ceux qui le comprennent, pour l'entendre. Rien ne sert d'opposer la compréhension subjective et l'explication objective, car il s'agit d'expliquer comment on perçoit subjectivement le monde (cf. Lévi-Strauss.1950.XXVIsq.). On voit que le structuralisme ne s'est pas seulement caractérisé par une redéfinition ou un déplacement d'un ensemble (même ouvert) de problèmes philosophiques anciens, mais par la construction d'un *nouveau* problème, qui certes appartient de droit à la philosophie, puisqu'il s'agit d'un problème ontologique, mais qui s'impose à partir d'exigences proprement théoriques.

Jean-Claude Milner semble l'avoir fort bien compris : « Il demeure que, d'une manière discrète, presque oblique, Saussure introduisait un type nouveau d'entités, dont la tradition philosophique ne lui donnait pas d'exemples. Être et être un, ces propriétés étaient liées jusque-là : " *Omne ens est unum* ", écrivait Saint Thomas. L'entité linguistique telle que la décrivait Saussure n'existait que par différences ; son être était donc traversé par la multiplicité de toutes les autres entités de la même langue : il y avait donc des êtres qui n'étaient pas *un* être, et dont l'unicité était définie autrement : c'était l'unicité d'un entrecroisement de déterminations multiples, et non pas une unicité centrée autour d'un point intime d'identité à soi. (...) Le structuralisme généralisé, en ce qu'il avait de meilleur, a consisté à prendre au sérieux cette solution, pour en

explorer les diverses possibilités. » (« Retour à Saussure », in *Le Périple structural*, p. 37-38). Cependant, convaincu que le programme structuraliste se soutenait tout entier des succès de la linguistique structurale et que ce programme a été réfuté par Chomsky, il s'agit surtout pour lui de situer la pertinence du structuralisme au niveau philosophique. Mais il n'est pas sûr qu'on puisse ainsi abandonner les programmes théoriques et garder les problèmes philosophiques, comme si ces derniers pouvaient avoir une valeur en eux-mêmes. Car la dimension philosophique du structuralisme ne vient pas d'une *interprétation* philosophique : la philosophie y est présente comme une véritable *condition* pour la mise au point de l'analyse structurale, de ses concepts et de ses gestes fondamentaux, ainsi que de la détermination de ses objets. Le travail philosophique n'y est pas second, il ne s'agit pas de « tirer les conclusions philosophiques » de découvertes positives, à la manière herméneutique, que ce soit celle de Hegel ou de Gadamer, ou d'inférer une nouvelle « image du monde » de ce que linguistique et anthropologie nous auraient appris, à la manière « scientiste » : il est impliqué dans les opérations mêmes de constitution du savoir, en accompagnant sans cesse l'élaboration, lui permettant de franchir sans cesse ses propres limites. Quand la philosophie est devenue pour le structuralisme une *interprétation*, quand elle s'est mise à en tirer les leçons, le structuralisme *comme mouvement* était mort, et la philosophie française se trouvait orpheline, toute groggy encore des passions contradictoires qui s'étaient déchaînées à travers les diverses querelles politico-intellectuelles qui firent la vie du struc-

turalisme, mais incertaine pourtant, alors qu'elle s'éveillait dans un champ déserté, qu'il y eût jamais eu d'enjeux véritables à tant de passions.

S'il est donc avéré que les projets théoriques du structuralisme appartiennent au passé du savoir, la véritable fidélité au structuralisme serait de renoncer à en rouvrir les questions. Mais en réalité, si l'on a pu décréter les problèmes théoriques et philosophiques de la détermination du signe obsolètes, c'est parce qu'ils ont été mal déterminés. Ce problème n'est pas, contrairement à ce que dit Milner, celui du primat de l'Un sur l'Être, ou de la différence sur l'identité. C'est même l'inverse : il s'agit en réalité, comme nous l'avons montré, de la découverte d'une *positivité* du multiple en tant que *multiple*. Le problème méthodologique du signe s'est posé et reposé dans des disciplines marquées par l'héritage du *comparatisme*. C'est parce que le *fait comparatif* met devant un type d'être inédit que Saussure s'engage dans la reconstruction du concept de signe. Aussi n'est-il pas étonnant que la linguistique, la philologie, et l'anthropologie, qui se sont constituées comme sciences comparatives au cours du XIXe siècle, aient été les fers de lance du structuralisme. Mais le fait comparatif ouvre à des problèmes théoriques dont l'actualité est indiscutable.

Montrer que la diversité apparemment chaotique des usages culturels obéissait à une sorte de logique, que les usages humains ne différaient pas les uns des autres de n'importe quelle manière, c'était faire du principal obstacle à une science de l'homme son principal instrument. Montaigne avait été sensible à ce que la découverte du Nouveau Monde impliquait de *critique* pour l'idée même

d'une rationalité propre aux comportements humains : non simplement parce que les êtres humains ont des usages différents, *mais parce qu'il existe manifestement* une pluralité des formes de rationalisation : « Quelle bonté est-ce que je voyois hyer en credit, et demain plus, et que le traict d'une riviere faict crime ? Quelle verité que ces montaignes bornent, qui est mensonge au monde qui se tient au-delà ? Mais ils sont plaisans quand, pour donner quelque certitude aux loix, ils disent qu'il y en a aucunes fermes, perpetuelles et immuables, qu'ils nomment naturelles, qui sont enmpreintes en l'humain genre par la condition de leur propre essence. Et, de celles-là, qui en fait le nombre de trois, qui de quatre, qui plus, qui moins : signe que c'est une marque aussi douteuse que le reste. Or ils sont si defortunez (car comment puis-je autrement nommer cela que deffortune, que d'un nombre de loix si infiny il ne s'en rencontre au moins une que la fortune et temerité du sort ait permis estre universellement receuë par le consentement de toutes les nations ?), ils sont, dis-je, si miserables que de ces trois ou quatre loix choisies il n'en y a une seule qui ne soit contredite et desadvoueë, non par une nation, mais par plusieurs. (...) Il n'est chose en quoy le monde soit si divers qu'en coutusmes et loix. » (Montaigne.1979.245). Les sauvages sont des êtres raisonnables qui justifient leurs usages, tout autant que leurs conquérants. Cette extrême diversité de normes suggère qu'il n'y a finalement que *contingence* dans les manières dont nous cherchons à rendre *nécessaires* nos propres pratiques. Ce qui est irrationnel, c'est de croire qu'un comportement humain puisse être réellement rationnel. Montaigne en conclut : « Nous n'avons aucune communi-

cation à l'être » (id.266), car « qu'est-ce donc qui est véritablement ? Ce qui est eternel, c'est-à-dire qui n'a jamais eu de naissance, n'y n'aura de fin ; à qui le temps n'apporte jamais aucune mutation » (id.267). Mais la possibilité de réduire cette diversité grâce à l'instrument comparatiste suggérait que cette pluralité des systèmes de rationalité n'était pas elle-même irrationnelle : la *diversité* des formes d'expression de l'humanité, loin d'être contradictoire avec une théorie rationnelle de l'homme, en devenait la *condition*. Seulement, on voit que cela exigeait de faire des *autres* cultures, des autres langues, des autres mythes, des autres coutumes vestimentaires, etc., la raison de chacun : si les comportements humains (ces actions qui apparaissent à ceux qui les accomplissent comme *devant être réalisées*) peuvent enfin devenir les objets d'un savoir positif, entrer dans le domaine des faits *objectifs*, c'est à la condition de les considérer comme des variantes ou des transformations déterminées d'autres comportements.

Les progrès de la dialectologie et de la comparaison des langues historiques, essentiellement latines, pendant la deuxième moitié du XIXe siècle, ont permis de voir pour ainsi dire à l'œuvre, dans la pratique même des langues, leurs processus de diversification relatifs : celles-ci apparurent dès lors non seulement comme des variantes, mais comme des réalités intrinsèquement en variation. La méthode comparative ne permettait donc pas seulement de retrouver un certain ordre dans la diversité donnée, mais mettait en évidence le type de positivité d'un certain genre de *faits*, puisque c'était, en somme, pour les mêmes raisons que les langues variaient et qu'elles étaient finalement

comparables : autrement dit, c'était la même chose qui les rendait objets de sciences et qui les amenait à sans cesse *devenir autres.* Si l'idée de science, comme on peut raisonnablement le soutenir, repose sur le principe qu'il est possible de découvrir des *invariants* dans ce qui varie, avec les sciences comparatives, voilà qu'apparaissait une figure nouvelle de la science : la science de ce qui, essentiellement, varie. Cela ne pouvait pas ne pas toucher directement à la philosophie. En effet, on peut penser que la position de la philosophie par Platon, c'est-à-dire la thèse ou la conviction que le réel est accessible par la pensée, était profondément conditionnée par l'événement des mathématiques : la géométrie permettait de penser qu'il y avait quelque chose comme une idée ou un concept du triangle, qui ne se réduisait à aucune expérience concrète que nous pouvions en faire, mais qui n'était que l'*invariant* de tous les triangles. Le problème *ontologique* posé par Platon reposait dès lors sur le raisonnement suivant : n'existe vraiment que ce qui est *invariant* ; or ce qui est invariant ne saurait être sensible mais peut seulement être pensé (et encore seulement dans le mouvement dialectique, c'est-à-dire comme *problème* ou idéal contraignant le raisonnement à se reprendre sans cesse) ; donc seul l'intelligible est *réel.* Voilà donc qu'avec le comparatisme, c'était bien ce qui passe pour le cœur de la philosophie, à savoir l'affirmation platonicienne que seul l'invariant est réel, qui se trouvait mis en question : s'il était possible de faire une science de ce qui varie, c'est donc qu'on devait se risquer à penser que *ce qui varie est comme tel réel.* Le comparatisme ouvrait donc, virtuellement, à une *ontologie de la multiplicité,* et l'on peut penser que la

formation philologique de Nietzsche n'a pas été pour rien dans le mouvement qui l'a amené à prôner, comme on sait, un « renversement du platonisme », précisément au nom de l'affirmation *paradoxale* que la réalité elle-même était en métamorphose permanente, et qu'il y a *donc* un être propre aux apparences comme telles. À l'ontologie apollinienne de la philosophie ancienne et de la science moderne, le fait comparatif venait suggérer une *ontologie dionysiaque.*

Nous avons vu que c'est la découverte du *fait comparatif* qui a amené Saussure à poser le problème de la détermination du signe. S'il est vrai que la même chose qui fait que nous parlons une langue nous amène à en parler une autre, c'est que la réalité des langues ne se confond pas avec les manières dont nous parlons. C'est le problème de l'identité diachronique qui conduit à celui de l'identité synchronique, et la théorie de la valeur, notamment la distinction entre la différence et l'opposition, tente de montrer que ce sont les mêmes mécanismes qui constituent le signe comme objet de l'esprit et qui le livrent à la variation en le faisant échapper à tout esprit individuel. Les éditeurs du *Cours*, en inversant la démarche de Saussure, ont fait apparaître ce qui est en réalité une interprétation du fait comparatif comme une hypothèse sur la nature et le fonctionnement du langage. Jakobson, en définissant le signe par la fonction de communication, ne fera que durcir cette manière de poser le problème. Le refus de tout engagement ontologique aura des conséquences « fausses, dangereusement fausses du point de vue de toutes les conceptions qui s'ensuivent », c'est-à-dire du point de vue de la *méthode*, en particulier pour l'appréhension du changement. Seul Lévi-Strauss

retrouvera l'inspiration saussurienne : si l'on ne peut préjuger des identités entre les motifs d'un mythe sur la base de leurs ressemblances, c'est qu'un même signe mythologique peut très bien se *métamorphoser* dans un thème apparemment très dissemblable, mais en réalité parfaitement identique, sous réserve qu'on comprenne le système des transformations qui permet de passer de l'un à l'autre : « En vérité, nul voyant apparaître le soleil dans un mythe ne pourra préjuger de son individualité, de sa nature et de ses fonctions. » (Lévi-Strauss.1983a.199). Et, de même que l'apparence phonétique n'est pas la réalité phonologique, de même « un roi n'est pas seulement un roi et une bergère une bergère » (Lévi-Strauss.1973.170), mais tous deux des actualisations d'oppositions distinctives. Le fait qu'ils ne se confondent avec aucune de ces actualisations substantielles les constituent comme signes et les livrent à la variation. Le fait que les « groupes de transformation » soient par nature ouverts, et que Lévi-Strauss récuse explicitement le projet d'une « mythologie universelle », prouvent que cette propriété n'était pas contingente, mais essentielle[2]. C'est la même chose qui permet aux sujets de déterminer, dans l'ensemble confus des phénomènes qui se présentent à eux, un *signe*, et qui fait que ce signe est non seulement une transformation déterminée de quelque chose d'autre, mais encore qu'il n'a de sens que dans la mesure où il ouvre à d'autres transformations déterminées. Ainsi, on peut bien dire qu'un signe est, par définition, un *événement*, c'est-à-dire quelque chose qui n'existe que dans la mesure où il altère et continue à la fois une *histoire* en train se faire.

C'est donc avec un sens admirable de ce qui constituait la découverte *positive* du structuralisme que Deleuze a pu dire que le propre du *sens* est d'être *événementiel*, à ceci près qu'il ne faut pas la chercher dans une logique du sens, mais dans une ontologie du signe. À la vérité, cette intimité si étonnante de Deleuze avec le message du structuralisme ne tient pas seulement à ses exceptionnelles qualités intuitives et conceptuelles, mais aussi au fait que Deleuze a tenté une sorte de synthèse entre Bergson et le structuralisme. Or il se trouve que c'était précisément la thèse de Bergson que d'affirmer que le propre de ce qui est *spirituel* est d'avoir une histoire, ou plutôt d'être une histoire, d'être toujours un *changement* un train d'arriver. Mais il faut bien comprendre ce que cela signifie. Cela signifie que l'*esprit* n'est pas une propriété qui s'ajoute à quelque chose, ou une faculté propre à un organisme ou à une branche des organismes, mais une dimension même du réel : l'esprit n'est autre que le réel *en tant qu'il est en train d'advenir*. Le problème de l'esprit doit être posé comme un problème ontologique, on peut même dire *réduit* à un problème ontologique. L'esprit n'est rien d'autre qu'une certaine manière dont le réel est déterminé, à la fois comme *singulier* et comme *événementiel*. Bergson cependant aura fait de cette propriété une propriété de la pensée *infra-symbolique*, et il est notoire qu'il attribuait précisément au langage la *méconnaissance nécessaire* de cette continuité de changement en quoi constituait selon lui, par nature, l'expérience pure. Le fait que ce soit le *signe* lui-même qui montre, de manière positive, qu'il y a un mode de détermination propre à ce qui en soi varie, ne pourra qu'entraîner des transformations profondes dans la

philosophie de l'esprit qui en *résulte* : l'esprit n'est pas une propriété *subjective*, et les phénomènes symboliques témoignent au contraire en faveur d'un *esprit objectif*, c'est-à-dire à la fois historique et social ; l'histoire n'est jamais *personnelle*, et l'esprit n'a pas la forme de la conscience, comme le dira malgré tout Bergson jusqu'au bout, quitte à attribuer à la vie elle-même, dans *L'Évolution créatrice*, une « forme de *conscience* analogue à la nôtre [3] ». Il n'en reste pas moins que la pensée de Bergson a en commun avec le structuralisme la double thèse suivante : et que l'esprit est événementiel, et que le problème de l'esprit doit être réduit à un problème ontologique.

Bien des choses alors s'expliquent des formes divergentes et éclatées qu'a pu prendre la réception du structuralisme. On peut sans doute penser que son ambiguïté majeure a tenu à son rapport à l'histoire : on a voulu voir dans le structuralisme une négation de l'histoire, alors qu'il était une tentative pour faire précisément de l'histoire un champ d'objets *réels*. Aussi ne faut-il pas s'étonner que ceux qui semblaient avoir le mieux compris le *geste* structuraliste s'en soient aussi déclarés le plus rapidement éloignés : Foucault redéfinissant le concept d'*événement*, Althusser s'efforçant de penser un réel de la politique, Derrida cherchant dans l'expérience de la *temporalité* l'origine transcendantale de la possibilité de l'*idéal* lui-même, Deleuze enfin, qui fut sans doute le philosophe qui a le plus précisément saisi l'esprit du structuralisme, pour ensuite s'en démarquer avec tant de virulence, au nom, précisément, de la multiplicité... On peut dire que l'écart entre le texte du CLG et le livre jamais écrit de Saussure décrit le problème moteur

du structuralisme à travers toute son histoire : comment comprendre que ce soit la même chose qui nous rend capable de pensée formelle et qui nous livre à l'histoire ? La contradiction apparente qu'il y a à construire un concept de système pour rendre compte de ce qui, par essence, est historique, a obligé le siècle à buter à son tour contre le problème de Saussure. Celui-ci a fini par être entendu sans avoir été écouté. Peut-être fallait-il cette confusion pour que l'on puisse enfin, conscient des apories de la notion même de « structuralisme », reprendre le texte impossible de Saussure et dégager le problème indissolublement théorique et philosophique qu'il tentait de formuler. Ce problème porte en somme sur la question de l'héritage du XIX[e] siècle et du projet d'une *science de l'histoire*. À côté de ceux qui, comme Sartre, continuaient à penser qu'on pouvait en clarifier les enjeux philosophiques à travers une dialectique de la subjectivité et de l'objectivité, de la liberté et de la nécessité, fondée sur la faculté que l'homme (ou l'esprit) aurait de n'être pas en même temps ce qu'il est, de nier sa réalité immédiate et de s'engager dans les drames d'une liberté sans cesse perdue dans ses propres effets et sans cesse reconquise, bref à travers une ontologie négative de l'histoire ou de la praxis, les analyses structurales suggéraient la tâche de dégager, des pratiques théoriques issues du comparatisme, le concept d'une multiplicité absolument positive. Il aura fallu cette multiplicité de projets divers, ces trajectoires brisées, aux interprétations contradictoires, pour que le problème puisse être rétrospectivement formulé. En ce sens on peut dire – et ce sera la seule maigre consolation posthume que l'on pourra apporter à la mémoire de ce

grand homme – que l'échec de Saussure ne fut pas solitaire : tout un siècle l'accompagne.

Mais le siècle qui s'ouvre se trouve de nouveau confronté à ce problème. En effet, avec l'effritement du paradigme chomskyen, la linguistique contemporaine est de nouveau confrontée au problème du caractère inhérent de la variation. Non seulement parce que, comme William Labov le disait déjà il y a plus de trente ans, les jugements de grammaticalité sont variables d'un locuteur à l'autre d'une *même langue*, mais surtout parce que l'appartenance d'un terme à une catégorie, qu'elle soit grammaticale comme celle de sujet par exemple ou phonologique comme celle de consonne, ne saurait se déduire du fait qu'il réalise toutes les propriétés formelles d'une telle catégorie. Insistant sur ce phénomène, les linguistiques dites « cognitives », en particulier de Lakoff et de Langacker, ont été conduites à refuser la thèse chomskyenne de la séparation entre la syntaxe et la sémantique, la forme et le contenu, et à refaire du langage un acte symbolique et des entités de langue des êtres doubles. Corrélativement, dans les « sciences cognitives », le paradigme dit cognitiviste, à qui la linguistique chomskyenne a lié son destin, s'est trouvé confronté à un ensemble de modèles concurrents, en particulier les modélisations connexionnistes (cf. Rumelhard et alii.1986[4]) et le programme de la « vie artificielle » (cf. Steels.1999), qui eux aussi cherchent à rendre compte de la variabilité du langage dans une culture. Ce problème convoque la philosophie non seulement parce qu'il suggère un nouveau concept d'esprit, une nouvelle manière de penser l'émergence du sens dans la nature, mais aussi parce qu'il redécouvre que les problèmes

fondamentaux de la compréhension de l'esprit sont ceux du rapport entre continuité et discontinuité, invariance et variabilité, et que ni l'empirisme ni l'idéalisme ne suffisent à y répondre. Les unités et les identités que nous sentons, qui constituent le milieu sensible dans lequel nous vivons, ne sont en effet ni données dans l'expérience dont on les extrairait à partir des ressemblances et des dissemblances entre les sensations, ni projetées sur elle à partir d'un schéma formel inné déposé dans quelque case obscure du cerveau, mais dégagées par la structuration réciproque d'une multiplicité de plans qualitatifs. Ainsi, il redevient évident que le problème indissolublement méthodologique et philosophique des théories de l'esprit est bien celui de la détermination du signe. Le livre de Saussure n'a pas fini de s'écrire.

NOTES

INTRODUCTION

RÉÉCRIRE SAUSSURE

1. La définition même des « sciences cognitives » dépend de cet espace interdisciplinaire particulier plus que d'un objet commun. Il n'est plus guère d'ouvrage sur la problématique « cognitive » qui ne commence par le préciser. Pour une introduction générale en français, on peut renvoyer à la présentation de Daniel Andler (in Andler. 1993), pour une introduction engagée au sein des sciences du langage, à Laks.*1996*, et pour une approche critique à Rastier.1991.

2. Cf. les expériences de phonétique expérimentale des années 30 rapportées par Jakobson.1976.29-30 et celles des années 70 rapportées par Pinker.1994.157.sq.

PREMIÈRE PARTIE
LE PROBLÈME DU LANGAGE

1. Cette lecture, d'abord formulée par Jean-Claude Milner (Milner.1978.47-69 et 85-112 ; Milner.1989 ; Milner.2002.15-43), puis par Simon Bouquet (1997), est désormais incontestée (Fehr.1997, Utaker.2002).

2. Cf. la phrase célèbre du fondateur de la grammaire comparée : « Les langues dont traite cet ouvrage sont étudiées pour elles-mêmes, c'est-à-dire comme objet et non comme moyen de connaissance ; on essaye d'en donner la physique ou la physiologie plutôt qu'on ne se propose d'en enseigner le maniement pratique. » (Bopp.1868.8). Saussure partage cette vision : « Cette étude inaugurée par les Grecs, continuée principalement par les Français, est fondée sur la logique et dépourvue de toute vue scientifique et désintéressée sur la langue elle-même ; elle vise uniquement à donner des règles pour distinguer les formes correctes des formes incorrectes ; c'est une discipline normative, fort éloignée de la pure observation, et dont le point de vue est forcément étroit. » (CLG.13). Cf. aussi Foucault.1966.299-313.

3. « La classification doit ressortir de l'étude même des objets à classer. » (Comte.1996.88). Cette question est indéniablement présente chez Saussure (cf. E.1.49.295.2R,16-17 ; G.19). La première occurrence du terme de sémiologie est d'ailleurs la mention qu'en fait Naville, dans sa *Classification des sciences* (1901).

4. Cette interprétation est celle que retiendra la phonologie (cf. en particulier Jakobson.1976).

CHAPITRE I
LA LANGUE SATANIQUE

1. « Les langues sont des organismes naturels qui, sans pouvoir être déterminés par l'homme, ont pris origine, ont cru selon des lois

déterminées, se sont développées, vieillissent et enfin dépérissent : elles aussi participent de cette série de phénomènes qu'on a coutume de comprendre sous le nom de " vie ". La glottique, science de la langue, est donc une science naturelle ; sa méthode est entièrement et généralement la même que celle des autres sciences naturelles. » (Schleicher.1863, in Tort.1980.61-62). Schleicher prétend ainsi inscrire la linguistique dans la nouvelle théorie de l'évolution de Darwin.

2. « La langue en effet n'a d'existence que dans l'esprit et la bouche de ceux qui en usent ; elle est faite de signes distincts et articulés de la pensée chacun étant lié par une association mentale à l'idée qu'il représente, chacun étant émis par un effort volontaire et n'acquérant une valeur et n'ayant cours qu'en vertu d'une convention entre locuteurs et auditeurs. Elle est sous leur empire, soumise à leur volonté ; elle est aussi bien conservée que modifiée et altérée, de même qu'elle peut être aussi abandonnée par leur action concertée et consentie, et d'aucune autre façon quelle qu'elle soit. (...) Bien que [les changements phonétiques] suivent une voie plus cachée et moins connue que celle des additions faites au vocabulaire, ils sont dus à l'action des mêmes forces. Si l'on écrit *knight* et que l'on prononce [nait] (...) ce n'est pas parce que, en vertu d'une force inhérente au mot lui-même, la forme la plus pleine a cédé la place à la forme la plus simple, mais parce que la combinaison kn, en tant qu'initiale, était quelque peu plus difficile à prononcer pour les organes humains, et que, par suite, elle commença *par perdre son* k en premier lieu, dans la bouche des locuteurs négligents et insouciants. » (William Dwight Whitney, *Language and the study of language*, London, Trubner, 1867, Lecture II, extrait traduit dans Jacob.1973.155 et 157).

3. Ainsi Whitney : « (...) à la suite de l'analyse que nous avons faite de la manière dont on apprend et dont on enseigne une langue, de la façon dont on la conserve en vie, nous voyons mieux ce que l'on veut dire lorsque, parlant de la langue, on écrit qu'elle a une existence indépendante ou objective, qu'elle est un organisme, ou qu'elle possède une structure organique, qu'elle suit des lois de croissance, qu'elle

éprouve des inclinations, qu'elle se développe, qu'elle s'adapte à nos besoins, et ainsi de suite. Ce ne sont là qu'expressions figurées, c'est le langage de la trope et de la métaphore, non celui du fait brut ; elles sont globalement acceptables lorsqu'on les emploie en toute conscience et à bon escient pour faire bref ou pour faire image ; mais elles sont nuisibles lorsque nous les laissons occulter la vraie nature des vérités qu'elles représentent. » (William Dwight Whitney, *Language and the study of language*, London, Trubner, 1867, Lecture II, extrait traduit dans Jacob.1973.155). Mêmes formules dans le texte de Karl Brugmann et Hermann Osthoff, qui fit figure de manifeste des néogrammairiens : « La terminologie y est si contraignante que l'on prend constamment des expressions figurées par la réalité elle-même et que l'on impose à la langue même des concepts qui sont des projections grammaticales obtenues par simple intuition. » (*Morphologische Untersuchungen auf dem Gebiete der indogermanischen Sprachen*, Leipzig, 1979, Introduction, extrait traduit dans Jacob. 1973.135).

4. Même formule dans les cours : « On n'osait plus dire : " La langue fait ceci ou cela. " (La langue n'existe pas, mais seulement les sujets parlants !) Les nouveaux linguistes ont peut-être été trop loin. » (E.1.18.96-100.2R,162).

5. Ainsi, dans l'introduction déjà mentionnée des *Recherches morphologiques*, Brugmann et Osthoff écrivaient : « Ces principes reposent sur la double idée, immédiatement évidente, premièrement que la langue n'est pas une chose, extérieure et supérieure à l'homme, et menant sa vie propre, mais que son existence vraie a pour lieu l'individu, d'où suit que tous les changements intéressant la vie des langues ne peuvent provenir que des individus parlants ; et deuxièmement que l'activité psychique et physique de l'homme, lorsqu'il s'approprie la langue héritée de ses ancêtres, lorsqu'il reproduit et réorganise les images phonétiques reçues dans sa conscience, doit avoir été essentiellement la même de tout temps. » (Id.133-134).

6. « Les éléments écrits ne font jamais que décalquer d'une manière grossière, lourde et très souvent fautive, la sonorité de l'élément

phonétique ; aussi la tentative de représenter de manière précise le cours d'un processus de transformation phonétique, concernant, par exemple, un idiome de l'ancien grec ou le latin, se révèle-t-elle pratiquement impossible. » (Id.1973.130-131).

7. « Les signes linguistiques, pour être essentiellement psychiques, ne sont pas des abstractions. » (CLG.32).

8. À plusieurs reprises, Saussure fait allusion à la difficulté de simplement *comprendre* la question. Ainsi dans la leçon du deuxième cours où il introduisait l'approche « interne » de l'objet de la langue, il remarque que les « deux questions qui semblent en contradiction avec ce qu'on a dit » de l'identité et de l'unité « ne sont d'ailleurs signalées par personne ! » (E.1.242.1755.2R,30-31 ; G.31-32). Le propre de la difficulté de la linguistique est bien que la question n'apparaît pas, précisément parce que c'est notre familiarité avec la langue qui nous rend capables d'identifier les objets : elle est « trop près » », et Saussure la *compare à un « verre de lunettes » (E.1.244.1766.2R,1). La postérité* de Saussure continuera à montrer combien il est aisé de passer très vite sur le problème de l'existence du signe, convaincu, comme on l'est en général, qu'il n'y a rien là de bien singulier.

CHAPITRE II

L'IMMATÉRIALITÉ DU LANGAGE

1. « On ne peut laisser un des côtés que par abstraction, et cela a toujours un danger : qu'on attribue à un seul côté ce qui revient aussi bien à l'autre. » (E.1.30.150.2R,5).

2. On peut imaginer que Saussure voulait dire : « de cette dualité permanente » ou d'une manière générale à la fois des erreurs des linguistes *et des philosophes et des perplexités incessantes de la langue, etc.*

3. Cf. la discussion de Troubetzkoy (1939.7-9) avec Zwirner, qui définissait les identités linguistiques comme la valeur moyenne selon la fameuse courbe des erreurs de Gauss autour de laquelle se disperseraient

les différentes manières d'articuler. Cf. aussi dans Jakobson.1963.107-118 la critique du « point de vue générique », qui considère le phonème comme l'invariant substantiel d'une classe de réalisations.

4. Ce texte, à la vérité, ne se trouve pas dans les notes de cours. En revanche, Bouchardy notait : « Sur quoi faisons-nous reposer l'identité de *Messieurs !* et *Messieurs ?* », comme si le problème était de savoir comment l'on reconnaissait une même réalisation phonétique à travers deux actes de langage aussi différents qu'une exclamation et une interrogation.

5. « Pour le moment, la linguistique générale m'apparaît comme un système de géométrie. On aboutit à des théorèmes qu'il faut démontrer. Or on constate que le théorème 12 est, sous une autre forme, le même que le théorème 33. » (Godel.1957.30). Dans un autre passage, et pour la même raison, Saussure écrivait : « Je ne prétends pas faire un système de géométrie. » Ce problème du cercle des théorèmes est celui qui anime la question « *Unde Exoriar* ? » : par où commencer ? Nous croyons pouvoir donner la réponse à cette question : par une critique des conditions qui permettent de faire du langage un phénomène.

6. Dans le « système de géométrie » provisoire que proposait Saussure à L. Gautier, Saussure affirmait que l'on arrivait à « cette première nécessité » qu'était la séparation de la langue et de la parole « par plusieurs voies opposées », puis il ajoutait : « Ensuite, oui, ce qui est essentiel, c'est le problème des unités. En effet, la langue est nécessairement comparable à une ligne dont les éléments sont coupés aux ciseaux pan, pan, pan, et non pas découpés chacun avec sa forme. Ces éléments quels sont-ils ?, etc., etc. » (Godel.1957.30).

7. La critique de l'opposition métaphorique entre anatomie et physiologie, si souvent employée par les linguistes du XIXe, est récurrente dans les ELG (107, 113, 257). Ainsi : « Voir dans quelle mesure le mot *pièce* (opposé à *morceau*) peut servir ou ne pas servir dans les analyses linguistiques et dans les comparaisons avec anatomie, mécanique, etc. De même *membre*. Un mot, quand on en retire toute signification, n'a plus de *membres*, ni même de division quelconque (à

part les divisions phoniques), quand même l'instant d'avant il semblait avoir des *membres.* » (ELG.111).

8. Variante Constantin : « Mais on peut construire un homme idéal tandis que pour les phrases on ne trouve pas ces traits communs que l'on trouve chez les hommes. »

9. Variante Bouchardy : « Les phrases sont essentiellement diverses. Pour y trouver une unité, il faudra de la complexité : je veux dire des méthodes complexes : et l'on arrive au mot. »

CHAPITRE III

CRITIQUE DE LA RAISON PHONÉTIQUE

1. Troubetzkoy est particulièrement virulent (1939.4 et 9). Jakobson se montre beaucoup plus nuancé, et malgré ses critiques à l'égard de Saussure, affirmera toujours la filiation genevoise de la distinction phonétique-phonologie (Jakobson.1963.107 ; Jakobson. 1976.61-63 ; Jakobson.1973.chap.#14).

2. Saussure fait sans doute référence à l'ouvrage de K. Brugmann et B. Delbrück, l'*Abrégé de grammaire comparée des langues indo-européennes,* que Meillet a fait traduire et qui a servi de manuel d'initiation à la grammaire comparée pendant des décennies. Le plan de la partie sur la phonologie (sous la responsabilité du seul Brugmann) commence par les principes de phonologie élémentaires, poursuit par les transformations phonétiques caractéristiques de l'indo-européen, et termine par la composition des phonèmes élémentaires dans des ensembles de phonèmes qui contraignent les transformations en empêchant (ou au contraire précipitant) certaines transformations (cf. Brugmann.1905).

3. Des observations similaires ont été réalisées pour montrer que cette successivité ne correspond pas non plus à la réalité *physique* du son. En utilisant la possibilité de *synthétiser* des sons, on montre que « même la séquence de sons que nous croyons entendre dans un mot

est une illusion. Si vous deviez couper un enregistrement dans lequel quelqu'un dit *chatte*, vous n'auriez pas de fragments qui ressemblent à *ch*, *a*, et *t* (...). Et si vous remettiez les morceaux ensemble dans l'ordre inverse, cela donnerait quelque chose d'incompréhensible et non *tache*. (...) les informations sur chaque composant d'un mot sont étalées dans le mot tout entier. » (Pinker.159-160).

4. De même : « Si l'on veut, tout est mécanique en phonologie, mais dans quel sens il ne peut y avoir une « mécanique » qu'avec *deux* phonèmes et non avec *un*, c'est ce que nous cherchons dans un autre chapitre à expliquer, et qui est la propre base de l'idée du fait phonatoire. » (ELG.250).

5. Les différentes règles de combinaisons sont exposées dans le CLG, chapitre II des principes de phonologie, §.3, p. 83-86.

6. Dans les notes du premier cours de Riedlinger on trouve : « Pour la première fois nous sommes sortis de l'abstraction dans la physiologie phonétique ; pour la première fois " p " est une chose concrète, est accompagné d'un temps et *peut être parlé**. Jusqu'ici P n'était rien, qu'une unité abstraite. » (E.1.131.941 ; K.37).

7. Cf. CLG.98, note de l'éditeur : « L'image acoustique est par excellence la représentation naturelle du mot en tant que fait de langue virtuel, en dehors de toute réalisation par la parole. »

DEUXIÈME PARTIE

L'HYPOTHÈSE DE LA LANGUE

1. Cf. par exemple la discussion présentée par Auroux.1998.23-25.

2. Ainsi Jakobson : « Le problème ontologique de savoir quelle forme de réalité se cache derrière la notion de phonème ne contient véritablement rien de spécifique pour l'idée de phonème. Ce n'est qu'un cas particulier d'un problème beaucoup plus large : quel genre de réalité peut-on attribuer à toute valeur linguistique et même à toute valeur en général ? » (Jakobson.1976.66). « Le fonctionnement du phonème dans

la langue est un phénomène qui nous mène à la conclusion : le phonème fonctionne, *ergo* il existe. On a beaucoup trop discuté sur le mode de cette existence : cette question, concernant non seulement le phonème mais toute valeur linguistique en général, est évidemment hors de la portée de la phonologie et même de toute la linguistique, et il serait plus sensé de l'abandonner à la philosophie, particulièrement à l'ontologie, qui spécule sur l'être. La tâche qui s'impose au linguiste, c'est l'analyse approfondie du phonème, l'étude systématique de sa *structure*. » (Jakobson.1976.79). Cf. aussi Troubetzkoy.1939.44. Cette manière d'écarter le problème ontologique n'est finalement possible que parce que le phonème est défini par sa *fonction* dans la langue.

CHAPITRE I

LE PROBLÈME DE L'ANALYSE INTUITIVE

1. Phrase supplémentaire dans la version J. : « En ce sens, l'image visuelle fixe assez bien ce dépôt acoustique donnant une forme tangible au phénomène de la langue. » Ce texte essentiel a été rendu par deux passages dans le CLG, eux aussi tout à fait explicites : « Les signes linguistiques, pour être essentiellement psychiques, ne sont pas des abstractions » (CLG.32) et « Les signes dont la langue est composée ne *sont pas des abstractions, mais des objets réels.* » (CLG.144).

2. Cf. aussi Tullio de Mauro (CLG.426.N70).

3. De même, dans le passage sur la délimitation de la langue dans l'ensemble hétéroclite du langage, Saussure distingue, dans le domaine « psychique », une partie active ou exécutrice, et une partie passive : seule la deuxième permet de définir la langue. (CLG.30 ; 3C,268 et 3C,269).

4. Cette expression est des éditeurs, mais non la phrase : « Notre appareil vocal est-il fait pour parler, articuler, comme nos jambes pour marcher ? » (E.1.33.165.3C,264).

5. « Quand on a détaché ce qui a produit cette impression, on

a encore toute la langue dans le cerveau par exemple de l'homme qui dort. » (E.1.55.338.2R,29). « L'image acoustique c'est l'impression qui nous reste, impression latente dans notre cerveau. » (E.1.43.261.3C,14).

6. Saussure parle de « division ressentie » (E.1.386.2574. 1R.2,67), d'« analyse ressentie » (E.1.387.2580.1R,2.69 ; K.118), de « reconnaître des subdivisions ressenties dans le mot » (E.1.416. 2762.1R,2.66 ; K.116), etc.

7. Cf. aussi : « Rappelons-nous que tout ce qui est dans le sentiment est phénomène réel. (...) Je rappelle : Réalité = fait présent à la conscience des sujets parlants. » (ELG.192). « Pour savoir dans quelle mesure une chose est, il faudra chercher dans quelle mesure elle est dans la conscience des sujets parlants, elle signifie. Donc une seule perspective, méthode : observer ce qui est ressenti par les sujets parlants. » (E.1.200.1505.2R,85 ; G.75). « Ce qui existe, c'est ce qui est ressenti. » (E.1.307.21512.2R,85 ; G.75).

CHAPITRE II

LINGUISTIQUE SÉRIELLE

1. « Ce classement sera le trésor des matériaux constamment mis en œuvre dans la parole. » (E.1.310.2174.1R,2.27 ; K.94).

2. « À l'inverse du formalisme, le structuralisme refuse d'opposer le concret à l'abstrait, et de reconnaître au second une valeur privilégiée. La *forme* se définit par opposition à une matière qui lui est étrangère ; mais la *structure* n'a pas de contenu distinct : elle est le contenu même, appréhendé dans une organisation logique conçue comme une propriété du réel. » (Lévi-Strauss.1973.139). Tout l'article « La structure et la forme » est une illustration de ce point de vue, à partir d'une discussion de la méthode d'analyse des contes de Propp. Il s'agit d'un des exposés les plus clairs et les plus stimulants sur la notion même de structure.

3. Ces représentations externes qui font partie de la langue constituent ce que S. Auroux appelle une « hyper-langue » (Auroux.

1998.115). L'épilinguistique étudie leur rôle dans la *pratique* du langage : il ne s'agit pas de métalangages, puisqu'elles ne requièrent pas un langage propre, mais des conditions de la pratique même qu'elles représentent (cf. Auroux.1989.18sq., la note 4, id.34, et les divers articles du premier chapitre). Mais alors qu'Auroux (1998) interprète cette détermination de la « compétence des sujets » par les « compétences réalisées » comme une conséquence du fait que « n'existent, dans certaines portions de l'espace-temps, que des sujets, dotés de certaines capacités linguistiques », qui peuvent donc transformer leur compétence en utilisant des *outils*, nous la déduisons d'une interprétation qui suppose la *réalité de la langue*. S'opposant absolument à cette « hypostase », S. Auroux reste, semble-t-il, pris dans une conception fondamentalement *instrumentale* du langage, et ne fait donc qu'*ajouter* des dimensions à la « compétence » chomskyenne.

4. De manière cohérente, Jean-Claude Milner, faisant du jugement grammatical le réel même de la linguistique, ne peut admettre que la dimension politique soit une dimension *intérieure*, bien que *seconde* de la langue elle-même (cf. Milner.2000.8-10). Il ne fait en cela qu'expliciter la position de Chomsky lui-même.

5. Les formulations de Whitney sont sans ambiguïté : « Le langage au sens concret est la somme des mots et des phrases grâce auxquels un homme exprime sa pensée. » (Cité in Chomsky.1968.37 et 1964.22). Il s'agit d'un article de Whitney contre Steinhal, disciple tardif de Humboldt : « Une langue est plutôt composée d'un grand nombre d'éléments, chacun ayant son moment, son occasion, son effet. (...) La tâche du linguiste est donc de dresser la liste de ces formes linguistiques et d'étudier leur histoire individuelle. » (in 1968.37).

6. « *For the naive falsificationnist any theory which can be interpreted as experimentally falsifiable, is "acceptable" or "scientific". For the sophisticated falsificationnist a theory is "acceptable" or "scientific" only if it has corroborated excess empirical content over its predecessor (or rival), only if it leads to the discovery of novel facts.* » (Lakatos.1978.32).

L'argumentation *ad hoc* est caractéristique des programmes de recherches « dégénératifs ».

7. Cet exemple est développé dans Martinet.1975.14-15.

8. « La linguistique statique peut réclamer bien des choses qu'on range dans la linguistique générale. Elle prendra ce qu'il y a de commun entre tous les états de langue observables. C'est à cette généralisation qu'appartient même ce que l'on a appelé la grammaire générale qui comprendra notamment les points où la linguistique touche de près à la logique. Les catégories comme le substantif, le verbe, voilà ce qui peut être réclamé finalement par la linguistique statique... » (K.348).

CHAPITRE III

LANGAGES MORTELS

1. On peut trouver une description de cette expérience psychologique de l'inspiration linguistique dans le récit autobiographique que Saussure a fait de sa découverte de la nasale sonnante, à l'âge de seize ans : « Nous lûmes pendant le premier semestre ou le second – je ne me souviens pas de l'époque de l'année – un texte d'Hérodote. Ce texte contenait la forme τεταχαται. La forme τεταχαται était pour moi complètement nouvelle. J'avais appris à l'école de M. Martine τεταγμενοι εισι selon la grammaire Haas qui régnait souverainement à cette école, n'admettant que les formes attiques. À l'instant où je vis la forme τεταχαται, mon attention, extrêmement distraite en général comme il était naturel en cette année de *répétition*, fut subitement attirée d'une manière extraordinaire, car je venais de faire ce raisonnement, qui est encore présent à mon esprit à l'heure qu'il est : λεγομενθα : λεγοϖται, par conséquent τεταγμεθα : τεταχαται et par conséquent N = α. » (« Souvenirs de jeunesse », CFS, n°17, p. 18).

2. À la vérité, il ne l'est pas : il a le contexte qui le motive comme exemple pertinent. Voir l'analyse de la virtualisation des traits dans l'exemple de grammaire considéré comme mythe par Barthes (1957.200).

3. Cette thèse, selon laquelle l'inconscient est le réel même de la pensée, ou l'objectivité de l'esprit, nous semble au cœur du concept d'inconscient construit par Freud lui-même, dans un contexte de discussions très vives sur la nature du « subconscient », du « subliminal », etc.

4. E.1.44.268.3C,273 : « somme de signes évocables ».

5. E.1.44.268.3C,273 : « ensemble des associations ratifiées ». E.1.46.276.3C,16 : « ensemble de signes fixés par un accord ».

6. Même dans des unités macrosyntagmatiques fort complexes, comme les arguments philosophiques, on peut voir que l'une des conditions essentielles de leur *usage* tient précisément à la possibilité de les définir structuralement et non plus génétiquement. Et peut-être en va-t-il de même en mathématiques. Même si une nouvelle théorie mathématique émerge à partir d'une complication des théories mathématiques précédentes, un moment important de l'invention mathématique est celui où le mathématicien s'efforce de présenter une démonstration qui permet de saisir *intuitivement* son résultat. Autrement dit, la structure est un moyen de se faire des intuitions. Et on peut pronostiquer que les éléments pertinents au niveau structural pour définir un syntagme ne sont pas forcément ceux par lesquels il a été composé. Un peu de la même manière que ce ne sont pas pour les mêmes raisons que, comme le dit Saussure, les savants inventent des mots et que les masses les utilisent...

CHAPITRE IV

COMMENT SE FAIRE UNE LANGUE

1. « La question de l'origine du langage n'a pas l'importance qu'on lui attribue généralement. Ce n'est pas même une question à poser (...). » (CLG.105). Cette phrase du CLG a pu passer pour un *credo* structuraliste, alors qu'en cela Saussure ne fait qu'interpréter une position officialisée en 1866 par le célèbre article II des statuts de la Société de linguistique de Paris : « La société n'admet aucune commu-

nication concernant soit l'origine du langage, soit la création d'une langue universelle. » Sur l'histoire du refoulement institutionnel du problème de l'origine du langage, mais aussi sur la persistance de ce problème chez les meilleurs esprits, cf. l'article de S. Auroux, in Auroux.2000.422-431.

TROISIÈME PARTIE

LES PARADOXES DU SIGNE

CHAPITRE I

LA DUPLICITÉ DES SIGNES

1. Un peu plus loin, Saussure répète : « Ce qui est significatif se traduit par une délimitation d'unité, c'est la signification qui la crée, elle n'existe pas avant : <ce ne sont pas les unités qui sont là pour recevoir une signification>. » (E.1.240.1737.2R,42 ; G.41). Les autres cahiers d'étudiants sont tout aussi formels : « L'unité ne préexiste pas. C'est la signification qui la crée. » (2G,1.10b). « Ce ne sont pas les unités qui sont là pour recevoir une signification, c'est la signification qui crée une délimitation d'unité. » (2B,26) « L'unité, c'est la signification qui la crée. » (2C,34).

2. Par là Saussure veut désigner le représentant actualisant une virtualité sémiologique, en l'occurrence, pour la langue, une « figure vocale ».

3. Cf. Sapir : « Il est tout à fait inexact de croire que – pour l'essentiel – on entre en contact avec la réalité sans le secours du langage et que celui-ci n'est qu'un instrument, d'une importance somme toute secondaire, qui nous permet de résoudre des problèmes spécifiques de communication ou de réflexion. En fait, le " monde réel " est, pour une large part, inconsciemment fondé sur les habitudes linguistiques du groupe. » (1968.134). Ou Whorf : « *We are inclined to think*

of language as a technique of expression, and not to realize that language first of all is a classification and arrangment of the stream of sensory experience which results in a certain world-order. » (1956.55). On peut se reporter à la réfutation ferme et amusante de Pinker (1994.53-79).

4. Ce contresens est particulièrement manifeste chez Descombes : « Dans la conception sémiologique du langage, la subordination du signe à autre chose prend fin. (...) Le signifiant précède, domine, et finalement se passe du signifié, lui qui pourtant affecte d'être un simple " substitut ", chargé de prendre la place d'autre chose et de l'évoquer. » (1983.181).

5. « Il faut que le concept ne soit que la valeur d'une image acoustique pour faire partie de l'ordre linguistique » (E.1.232.1696. 3C,288). Cette apparente contradiction est une croix des exégètes de Saussure (cf. Gadet.1987.67, Bouquet.1997.318sq., Badir.2001. 36sq., Normand.2002.148-151, et déjà Godel. 1957.236sq.).

6. Cette dissymétrie a été remarquée notamment par Tullio de Mauro (CLG.461.N225).

7. Ces réflexions sur la synonymie sont développées dans trois fragments consécutifs (les n°25, 26, 27 de la première partie des ELG).

8. Cette expression se trouve dans le cahier de Constantin pour noter la *même* expression...

9. La comparaison avec le mélange chimique est pertinente par certains aspects, et inadmissible par d'autres, comme toutes les autres. Elle est pertinente dans la mesure où 1) les « termes » de l'eau, c'est-à-dire l'oxygène et l'hydrogènes sont homogènes et de même nature, également corps chimiques, comme l'impression acoustique et le concept sont également des *impressions psychiques*, et 2) leur « union » constitue un fait nouveau, l'eau, qui ne se résume pas à l'addition des propriétés de l'un avec les propriétés de l'autre. Cependant, cette comparaison est gravement en défaut par ces deux faits simples que 1) l'oxygène et l'hydrogène *précèdent* l'eau, et l'on n'a pas besoin d'oxygène pour reconnaître de l'hydrogène, et 2) leur union est fondée physiquement, par des

phénomènes d'ionisation, alors que l'union du signe est toujours *coïncidente*, toujours « arbitraire », c'est-à-dire non fondée causalement.

10. Même Foucault faisait de Saussure un restaurateur du « problème du signe » : « En coupant le langage de ce qu'il représente, on le faisait certes apparaître pour la première fois dans sa légalité propre et du même coup on se vouait à ne pouvoir le ressaisir que dans l'histoire. On sait bien que Saussure n'a pu échapper à cette vocation diachronique de la philologie, qu'en restaurant le rapport du langage à la représentation, quitte à reconstituer une " sémiologie " qui, à la manière de la grammaire générale, définit le signe par la liaison entre deux idées. » (Foucault.1966.307). Dans sa présentation de la conception « classique » du signe au XVIIe siècle (id.72-81), Foucault utilise les termes de « signifiant » et de « signifié » pour parler de la « théorie duelle du signe » et du rapport entre le représentant et le représenté (id.78), comme si ces termes n'avaient pas une acception technique et étaient interchangeables avec ceux de représentant et représenté.

11. On retrouve cette idée chez Lévi-Strauss : la musique est la structuration de l'expérience phonique seule, alors que la mythologie est la structuration du niveau sémantique seul, la langue étant leur double structuration (1971.578sq.). Le problème de l'« audition colorée » a d'ailleurs préoccupé Lévi-Strauss (cf. « Des sons et des couleurs », in Lévi-Strauss.1993.127-137).

CHAPITRE II

LA FACULTÉ DE S'ATTACHER À DES TERMES EN SOI NULS : THÉORIE DE LA VALEUR

1. Il s'agit d'une petite fable édifiante, à la manière de La Fontaine, rédigée « en indo-européen », dont voici le texte : « *Avi akvasaas ka. Avis, jasmin varnaa na aa ast, dadarka akvams, tam, vaagham garum vahantam, tam, bhaaram magham, tam, manum aaku*

bharantam. Avis akvabhjams aa vavakat : kard aghnutai mai vidanti manum akvams agantam. Akvaasas aa vavakant : krudhi avai, kark aghnutai vivisvant-svas : manus patis varnaam avisaams karnauti svabhjam gharmam avibhjams ka varnaa na asti. Tat kukruvants avis agram a bhagat. » En voici maintenant la traduction : « [Le] mouton et [les] chevaux. [Un] mouton auquel [la] laine n'était pas (*un mouton tondu*) vit [des] chevaux, celui-ci tirant [un] lourd chariot, celui-là [une] lourde charge, cet autre portant rapidement [un] homme. [Le] mouton dit [aux] chevaux : [Le] cœur se rétrécit [en] moi (ça me désole), en voyant [l']homme mener [les] chevaux. [Les] chevaux disent : écoute mouton [le] cœur se rétrécit [dans les] ayant vu (*nous nous désolons de ce que nous savons bien*) : [l']homme [le] maître fait [de la] laine [des] moutons [un] vêtement chaud [pour] lui et [aux] moutons [la] laine n'est plus. Ceci entendu-ayant [le] mouton plia (s'enfuit) [sur le] champ (*il prit la poudre d'escampette*). » (Trad. à partir de l'allemand in Auroux.2000.165).

2. Cf. la comparaison avec l'écriture : « Valeur négative ou différentielle du signe : <il n'emprunte sa valeur qu'aux différences> (pour t par exemple, chez une même personne T t τ *t* t ; mais ce qu'on lui demande c'est qu'il ne soit pas tout à fait identique à un *l* ou *n* !). » (E.1.269.1932.2R,13 ; G.15).

3. Cf. CLG.162 : « Dans tous ces cas nous surprenons donc au lieu d'*idées* données d'avance, des *valeurs* émanant du système. Quand on dit qu'elles [les valeurs] correspondent à des concepts, on sous-entend que ceux-ci sont purement différentiels, définis non pas positivement par leur contenu, mais négativement par leurs rapports avec les autres termes du systèmes. »

4. Cf. CLG.151 : « Un mot peut désigner des idées assez différentes sans que son identité soit sérieusement compromise (cf. « adopter une mode » et « *adopter* un enfant », la « *fleur* du pommier » et la « *fleur* de la noblesse », etc.). »

5. La version de Dégallier est beaucoup plus vraisemblable : « Il

n'y a de différences que si l'on parle soit des signifiés soit des signifiants. » C'est-à-dire que la différence s'applique aux plans qualitatifs séparés.

6. Troubetzkoy, au contraire, n'admettait pas la distinction conceptuelle entre différence et opposition : « L'idée de différence suppose l'idée d'opposition. » (1939.33). G. Deleuze a très bien vu l'importance de cette thèse (qu'il l'attribue à tort à Saussure aussi), ainsi que son rapport avec une approche fonctionnaliste du langage, qui postule le sens comme quelque chose de déjà donné : « Quand nous interprétons les différences comme négatives et sous la catégorie de l'opposition, ne sommes-nous pas déjà du côté de celui qui écoute, et même qui a mal entendu, qui hésite entre plusieurs versions actuelles possibles, qui essaie de s'y "reconnaître" en établissant des oppositions, le plus petit côté du langage, et non pas le côté de celui qui parle et qui assigne le sens. » (Deleuze.1968.264).

7. Conformément à certains usages, nous utilisons les barres pour indiquer la valeur phonologique (signifiant), et les guillemets anglais pour indiquer la valeur sémantique (signifié). Nous mettrons entre crochets droits la valeur totale elle-même. Nous réservons les guillemets français à la simple mention d'un terme tel qu'il peut apparaître dans notre propre texte, autrement dit lorsque cette mention ne correspond à aucune définition technique particulière et ne repose sur aucune séparation « théorique » entre langage et métalangage.

8. Jusqu'ici nous suivons le cahier de Gautier, qui est plus clair.

9. Saussure disait à propos de l'oppositivité des valeurs : « Par là même tout l'objet sur lequel porte la science du langage est précipité dans une sphère de relativité, sortant tout à fait et gravement de ce qu'on entend d'ordinaire par la "relativité" des faits. » (ELG.1,20b.65).

10. Quand Saussure parle ici de l'idée cher il n'entend pas le signifié "cher", mais la valeur elle-même qui, nous l'avons vu, est une pensée complexe.

QUATRIÈME PARTIE

LE PROJET SÉMIOLOGIQUE

1. « Or, ces produits accumulés des facultés humaines s'exerçant et se développant, produits qui s'accroissent et changent de jour en jour, sont ce que nous appelons les institutions, les éléments de la civilisation. (...) Chacun acquiert ce que l'accident du lieu de sa naissance a mis sur son chemin, et en fait le point de départ de l'exercice de ses propres facultés, se trouvant à la fois contraint et fortifié par le milieu, milieu que l'individu est destiné à agrandir lui-même. Cela est encore aussi vrai du langage que de toute autre chose. (...) Nous considérons donc chaque langue comme une institution. » (Whitney.1877.230-231).

2. Il faut comprendre que c'est non pas la faculté qui est sociale, mais la condition pour qu'elle produise un dépôt.

CHAPITRE I

L'INSTITUTION PURE

1. « (...) *l'homme est un* et toutes les sciences qui ont pour objet l'étude de l'homme convergent vers un seul but et se heurtent aux mêmes problèmes (...). » (Pariente.1969.109).

CHAPITRE II

LA LANGUE DIONYSIAQUE

1. Voir la version moins succincte des notes : E.1.443. 2880.3C,29-30.

CHAPITRE III
L'ESPRIT OBJECTIF

1. « Réalité, élément concret, unité se confondent. On est obligé de reconnaître qu'il y a deux espèces d'identité dans la langue, ou en tout cas deux ordres de problèmes d'identité. » (E.1.413. 2746.2R,53 ; G.50).

2. Saussure utilise ici le terme de « symbole » non pas au sens qu'il lui donnera par ailleurs dans les leçons, et qui deviendra célèbre, mais comme exact synonyme de signe.

3. Sur la « querelle des lois phonétiques », cf. Caussat.1978, ou, plus succinctement, Robins.1967.194-197 et Auroux.2000.159-162 et 412-422.

4. On trouvera une tentative d'explication du phénomène du point de vue génétique dans Martinet.1986.87.

5. C'est en ces termes, si l'on en croit Robins, que la grammaire indienne posait le problème, distinguant à sa manière entre parole et langue ou performance et compétence, à travers les concepts de *dhvani* et de *sphota* : « Essentiellement, on distingue dans tout élément ou constituant linguistique deux aspects, l'occurrence réelle ou réalisation individuelle (*dhvani*) et l'entité permanente et inexprimée (*sphota*), qu'actualise chaque dhvani. (...) Mais les sons ne fonctionnent pas seulement comme des perturbations audibles de l'air ; une unité permanente et abstraite particulière de signalisation sonore distinctive, capable de différenciation sémantique, s'actualise par la multitude de prononciations légèrement différentes, donc chacune varie avec la voix de l'individu, son style et l'état physique dans lequel il se trouve. Cette dernière conception de la *varna sphota* est particulièrement associée à Patanjali (env. 150 av. J.-C.). » (Robins.1967.146).

6. « Cela nous montre un fait sur lequel nous aurons à revenir : la passivité des sujets parlants devant le signe. » (E.1.186.1386. 3C,339 ; K.331).

7. « Très schématiquement, on peut dire que la philosophie classique (le Théorique existant) disposait en tout et pour tout de deux systèmes de concepts pour penser l'efficace. Le système mécaniste d'origine cartésienne, qui réduisait la causalité à une efficace transitive et analytique : elle ne pouvait convenir, sinon au prix d'extraordinaires distorsions (comme on le voit dans la « psychologie » ou la biologie de Descartes), à penser l'efficace d'un tout sur ses éléments. On disposait pourtant d'un second système, conçu précisément pour rendre compte de l'efficace d'un tout sur ses éléments : le concept leibnizien de l'*expression.* C'est ce modèle qui domine toute la pensée de Hegel. Mais il suppose dans son principe que le tout, dont il est question, soit réductible à un principe d'intériorité unique, c'est-à-dire à une *essence intérieure,* dont les éléments du tout ne sont alors que des formes d'expression phénoménales, le principe interne de l'essence étant présent en chaque point du tout, de sorte qu'à chaque instant on puisse écrire l'équation, immédiatement adéquate : *tel élément* (économique, politique, juridique, littéraire, religieux, etc., chez Hegel) = l'*essence intérieure du tout.* On avait bien là un modèle permettant de penser l'efficace du tout sur chacun de ses éléments, mais cette catégorie essence intérieure / phénomène extérieur, pour être en tous lieux et à tout instant applicable à chacun des phénomènes relevant de la totalité en question, *supposait une certaine nature du tout, précisément cette nature d'un tout « spirituel », où chaque élément est expressif de la totalité entière, comme «* pars totalis *».* En d'autres termes, on avait bien chez Leibniz et Hegel une catégorie de l'efficace du tout sur ses éléments ou ses parties, mais à la condition absolue que le tout ne fût pas une structure. » (Althusser.1965.403).

8. « La base de tous les récits merveilleux, du moins reposant sur la légende reprise de Thésée, est une suite d'épisodes qui ne comporte ni moralité ni même d'autre cohésion que celle de la suite chronologique du récit. » (Ms. fr. 3959/10,17).

9 Le terme « matériels » ne doit pas être pris au sens propre, mais au sens de *signe.*

CONCLUSION

1. C'est ce que dit très bien Wahl (1968) : ce texte avait de surcroît, dans la publication originelle, l'avantage de suivre les exposés des entreprises structurales, d'en tenter un *diagnostic*, et non pas de les anticiper. Cf. aussi Benoist.1975. Il est évident que l'on peut inverser la proposition et, à la manière de Ferry et Renault, faire de la sémiologie plutôt la conséquence ou la stratégie de l'anti-humanisme que son principe...

2. Il ne faut pas confondre deux choses : d'une part le fait que l'on dise qu'un événement est comme tel ce qui varie et peut être *connu* à condition que l'on comprenne la variation qu'en lui-même il est ; et le fait que l'on puisse chercher à déterminer les conditions de *toute* transformation en général. Outre que ce projet reste toujours programmatique, il s'agit là d'invariants purement *formels*, et surtout d'invariants qui portent sur les conditions sous lesquelles quelque chose peut être constitué en soi comme intrinsèquement en variation. La théorie des formes universelles de l'esprit humain sera une logique d'un genre nouveau, une logique de la variation, de la transformation, du « bricolage », etc. Autrement dit, les « invariants » dont Lévi-Strauss fait l'objet ultime de toutes les « sciences de l'esprit » ne sont pas contradictoires avec la thèse selon laquelle les « choses de l'esprit » sont des entités en variation continue (cf. Maniglier.2000).

3. Le modèle de l'historicité restera pour Bergson jusqu'au bout psychologique, c'est-à-dire restera l'histoire d'une personne. Un événement restera toujours défini comme quelque chose qui affecte une conscience, une modification de soi par soi. C'est là évidemment qu'il faut situer la divergence entre Freud et Bergson, qui pour le reste ont bien des points communs.

4. Cf. surtout Laks.1996, qui associe l'hypothèse connexionniste et l'hypothèse variationniste (Smolensky et Labov), sous le signe de Saussure et d'un « néostructuralisme » (id.20).

BIBLIOGRAPHIE

Nota bene : On trouvera une bibliographie très complète des textes et fragments publiés de Saussure, ainsi que de nombreux textes sur Saussure, dans Fehr.1997. Nous ne mentionnons ici que les textes dont nous nous servons effectivement.

1. Textes de Saussure

Recueil des publications scientifiques, édité par Charles Bally et Léopold Gautier, Genève-Paris, Slatkine Reprints, 1984 (Genève-Heidelberg, Ed. Sonor-K. Winter, 1922) (= Saussure.1922).

Cours de linguistique générale, publié par Charles Bally et Albert Séchehaye, avec la collaboration de Albert Riedlinger, édition critique préparée par Tullio de Mauro suivie d'une postface de Louis-Jean Calvet, Paris, Payot, « Bibliothèque scientifique », 1972 (= CLG).

Cours de linguistique générale, édition critique par Rudolf Engler, Wiesbaden, Otto Harrassowitz, Tome 1, 1967 (= E.1).

Cours de linguistique générale, Premier et troisième cours d'après les notes de Riedlinger et Constantin, université Gakushuin, « Recherches université Gakushuin », n°24, 1993 (= K.).

« *Cours de linguistique générale* (1908-1909), Introduction (d'après des notes d'étudiants) », texte établi et présenté par R. Godel, in CFS, n°15, 1957 (= G.).

Écrits de linguistique générale, établis et édités par Simon Bouquet et Rudolf Engler, avec la collaboration d'Antoinette Weil, Paris, Gallimard, « Bibliothèque des idées », 2002 (= ELG).

« Les manuscrits saussuriens de Harvard », présentés par Herman Parret, in CFS, n°47, 1993.

« Légendes et récits d'Europe du Nord : de Sigfrid à Tristan », présentés par Béatrice Turpin, in *Cahiers de l'Herne*, sous la direction de S. Bouquet, 2003 (=H).

« Souvenirs de F. de Saussure concernant sa jeunesse et ses études », *in* CFS, n°17, 1960, p. 12-25.

« Lettres de Ferdinand de Saussure à Antoine Meillet », publiées par Émile Benveniste, *in* CFS, n°21, 1964, p. 93-125.

2. Textes cités

ALTHUSSER, Louis (1965a), *Pour Marx*, rééd. La Découverte Poche, 1996.

ALTHUSSER, Louis (1965b), Balibar, Étienne, Establet, Roger, Macherey, Pierre, Rancière, Jacques, *Lire le Capital*, Paris, PUF, « Quadrige », 1996 (1e éd. Paris, Maspéro, 1965).

AMACKER, René (1975), *Linguistique saussurienne*, Genève, Droz, 1975.

ANDLER, Daniel (1992), dir., *Introduction aux sciences cognitives*, Paris, Gallimard, « Folio-Essais », 1992.

ARRIVÉ, Michel et NORMAND, Claudine (1995), éd., *Saussure aujourd'hui*, Colloque de Cerisy, numéro spécial de la revue *Lynx*,

Nanterre, université de Paris-X Nanterre, « Centre de recherches linguistiques », 1995.

AUROUX, Sylvain (1998), *La Raison, le langage et les normes*, Paris, PUF, « Sciences, modernités, philosophie », 1998.

AUROUX, Sylvain (1989), dir., *Histoire des idées linguistiques, Tome 1, La Naissance des métalangages en Orient et en Occident*, Liège-Bruxelles, Mardaga, « Philosophie et langage », 1989.

AUROUX, Sylvain (2000), dir., *Histoire des idées linguistiques, Tome 3, L'Hégémonie du comparatisme*, Liège-Bruxelles, Mardaga, « Philosophie et langage », 2000.

BADIR, Sémir (2001), *Saussure : la langue et sa représentation*, Paris, L'Harmattan, « Sémantiques », 2001.

BALIBAR, Étienne (1997), « Le structuralisme : méthode ou subversion des sciences sociales ? » in *Structure, système, champ et théories du sujet*, dir. T. Andréani et M. Rosen, L'Harmattan, 1997.

BARTHES, Roland (1957), *Mythologies*, Paris, Seuil, « Points », 1957.

BARTHES, Roland (1963), *Sur Racine*, Paris, Seuil, « Points », 1963.

BARTHES, Roland (1985), *L'Aventure sémiologique*, Paris, Seuil, « Points », 1985.

BARTHES, Roland (1993), *Œuvres complètes, Tome 1, 1942-1965*, Paris, Seuil, 1993.

BENOIST, Jean-Marie (1975), *La Révolution structurale*, Paris, Grasset, 1975.

BENVENISTE, Émile (1966), *Problèmes de linguistique générale, 1*, Paris, Gallimard, rééd. « Tel », 1966.

BENVENISTE, Émile (1974), *Problèmes de linguistique générale, 2*, Paris, Gallimard, rééd. « Tel », 1974.

BERGSON, Henri (1889), *Les Données immédiates de la conscience*, pagination de l'édition originale in Bergson.1959.

BERGSON, Henri (1959), *Œuvres*, Paris, PUF, 1959.

BERNARD, Claude (1865), *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*, Paris, Flammarion, « Champs », 1984.

BERTHOZ, Alain (1997), *Le Sens du mouvement*, Paris, Odile Jacob, 1997.

BOPP, François (1866), *Grammaire comparée des langues indo-européennes*, trad. Michel Bréal, Paris, Imprimerie impériale, 1866.

BOUQUET, Simon (1997), *Introduction à la lecture de Saussure*, Paris, Payot et Rivages, « Bibliothèque scientifique », 1997.

BOUQUET, Simon (2003), dir., *Saussure*, Paris, Éditions de l'Herne, 2003.

BOUQUET, Simon et RASTIER, François, *Une introduction aux sciences de la culture*, Paris, PUF, 2002.

BOURDIEU, Pierre (1982), *Ce que parler veut dire, L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982.

BOUVERESSE, Jacques (1987), *Le Mythe de l'intériorité, Expérience, signification et langage chez privé chez Wittgenstein*, Paris, Minuit, 1987.

BRUGMANN, Karl (1905), *Abrégé de grammaire comparée des langues indo-européennes*, trad. J. Bloch, A. Cuny et A. Ernout, sous la direction de A. Meillet et R. Gauthiot, Paris, Klincksieck, 1905.

CAUSSAT, Pierre (1978), « La querelle et les enjeux des lois phonétiques. Une visite aux néogrammairiens », in Normand.1978.24-45.

CHOMSKY, Noam (1957), *Structures syntaxiques*, trad. Michel Braudeau, Paris, Seuil, « Points », 1969 (*Syntactic Structures*, La Haye, Mouton & Co, 1957).

CHOMSKY, Noam (1964), *Current issues in linguistic theory*, The Hague, London, Paris, Mouton, « Janua linguarum. Series minor », n°38, 1964.

CHOMSKY, Noam (1965), *Aspects de la théorie syntaxique*, trad. Jean-Claude Milner, Paris, Seuil, « L'ordre philosophique », 1971 (*Aspects of the Theory of Syntax*, Cambridge, MIT Press, 1965).

CHOMSKY, Noam (1966), *La Linguistique cartésienne, Un chapitre de l'histoire de la pensée rationaliste*, suivi de *La Nature formelle du langage*, trad. Nelcya Delanoë et Dan Sperber, Paris, Seuil, « L'ordre philosophique », 1969 (*Cartesian Linguistics, A Chapter in the History of Rationalist Thought*, New York, Harper & Row, 1966).

CHOMSKY, Noam (1968), *Le Langage et la Pensée*, trad. Louis-

Jean Calvet, Paris, Payot, « Petite Bibliothèque », 1969 (*Language and Mind*, Harcourt, Brace & World, 1968).

CHOMSKY, Noam (1982), *La Nouvelle Syntaxe, Concepts et conséquences de la théorie du gouvernement et du liage*, trad. Lélia Picabia, avec une présentation de Alain Rouveret, Paris, Seuil, « Travaux linguistiques », 1987 (*Some Concepts and Consequences of the Theory of Government and Binding*, Cambridge, MIT Press, 1982).

COMTE, Auguste (1996), *Philosophie des sciences*, textes choisis et présentés par Juliette Grange, Paris, Gallimard, « Tel », 1996.

DELEUZE, Gilles (1968), *Différence et Répétition*, Paris, PUF, « Epiméthée », 1968.

DELEUZE, Gilles (1969), *Logique du sens*, Paris, Minuit, « Critique », 1969.

DELEUZE, Gilles (1972), « À quoi reconnaît-on le structuralisme », *in* CHÂTELET François, éd., *Histoire de la philosophie, Tome 8 : le XXe siècle*, Paris, Hachette, 1972, p.299-335 (repris in Deleuze.2002).

DELEUZE, Gilles (1986), *Foucault*, Paris, Minuit, 1986.

DELEUZE, Gilles (2002), *L'Île déserte et autres textes, Textes et entretiens, 1953-1974*, Paris, Minuit, 2002.

DERRIDA, Jacques (1967), *De la grammatologie*, Paris, Minuit, « Critique », 1967.

DERRIDA, Jacques (1972), *Marges, De la philosophie*, Paris, Minuit, « Critique », 1972.

DESCOMBES, Vincent (1979), *Le Même et l'Autre, Quarante-cinq ans de philosophie française (1933-1978)*, Paris, Minuit, « Critique », 1979.

DESCOMBES, Vincent (1983), *Grammaire d'objets en tous genres*, Paris, Minuit, « Critique », 1983.

DESCOMBES, Vincent (1996), *Les Institutions du sens*, Paris, Minuit, « Critique », 1996.

DOROSZEWSKI, W. (1933), « Quelques remarques sur les rapports de la sociologie et de la linguistique : E. Durkheim et F. de Saussure », in *Journal de psychologie*, numéro exceptionnel, 15 janvier-15 avril 1933 ; repris *in* Pariente.1969.97-109.

DOSSE, François (1992), *Histoire du structuralisme, tome 1. Le champ du signe 1945-1966*, Paris, La Découverte, 1992, rééd. Le Livre de Poche, « Biblio-Essais », 1995.

DREYFUS, Hubert (1972), *Intelligence artificielle, mythes et limites*, trad. Rose-Marie Vassallo-Villaneau, Paris, Flammarion, 1984 (1re éd. *What Computers can't do*, New York, Evanston, London, Harper and Row, 1972).

DURKHEIM, Émile (1894), *Les Règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, « Quadrige », 1937.

DURKHEIM, Émile (1912), *Les Formes élémentaires de la vie religieuse, Le système totémique en Australie*, Paris, PUF, « Quadrige », 1960.

DURKHEIM, Émile (1924), *Sociologie et philosophie*, Paris, Alcan, 1924 (rééd. PUF, « Quadrige »).

FEHR, Johannes (1997), *Saussure entre linguistique et sémiologie*, trad. Pierre Caussat, Paris, PUF, « Sciences, modernités, philosophies », 2000 (éd. all. Frankfurt-am-Main, Suhrkamp Verlag, 1997).

FERRY, Luc et RENAULT, Alain (1984), *La Pensée 68, Essai sur l'anti-humanisme contemporain*, Paris, Gallimard, « Le Monde actuel », 1984.

FLOURNOY, Théodore (1893), *Des phénomènes de synopsie (audition colorée). Photismes, schèmes visuels, personnifications*, Paris-Genève, Alcan et Eggimann, 1893.

FOUCAULT, Michel (1966), *Les Mots et les Choses*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque des idées » (rééd. « Tel »), 1966.

FOUCAULT, Michel (1969), *L'Archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque des idées », 1969.

FRANK, Manfred (1984), *Qu'est-ce que le néo-structuralisme ? De Saussure et Lévi-Strauss à Foucault et Lacan*, trad. Christian Berner, Paris, Cerf, « Passages », 1989 (*Was ist Neostrukturalismus ?*, Frankfurt-am-Main, Suhrkamp Verlag, 1984).

FURET, François (1967), « Les intellectuels français et le structuralisme », *Preuves*, n°192, février 1967 (repris in *L'Atelier de l'histoire*, Paris, Flammarion, « Science », 1982).

GADET, Françoise (1987), *Saussure, une science de la langue*, Paris, PUF, « Philosophies », 1987.

GENNEP, Arnold Van (1998), *Le Folklore français, tome 1*, Paris, Robert Laffont, « Bouquins », 1998.

GODEL, Robert (1953), « La question des signes zéro », in CFS, n°11, 1953, p. 31-41.

GODEL, Robert (1957), *Les Sources manuscrites du Cours de Linguistique générale de F. de Saussure*, Genève-Paris, Droz-Minard, 1957.

GRANGER, Gilles-Gaston (1967), *Pensée formelle et sciences de l'homme*, Paris, Aubier-Montaigne, « Analyse et raisons », 1967.

HEGEL, G. W. F. (1976), *Science de la logique, Premier Tome, Deuxième Livre, La doctrine de l'essence*, trad. Pierre-Jean Labarrière et Gwendoline Jarczyck, Paris, Aubier-Montaigne, « Bibliothèque Scientifique », 1976.

HEIDEGGER, Martin (1927), *Sein und Zeit*, Tübingen, Niemeyer, 1927 (trad. française avec la pagination de l'édition originale en marge : *Être et Temps*, trad. François Vezin *et alii*, Paris, Gallimard, « NRF », 1986.

HENRY, Victor (1896), *Antinomies linguistiques*, Paris, F. Alcan, « Bibliothèque de la faculté des Lettres de Paris », n°2, 1896.

HJELMSLEV, Louis (1943), *Prolégomènes à une théorie du langage*, trad. Una Canger, Paris, Minuit, « Argument », 1971.

HOLENSTEIN, Elmar (1975), *Roman Jakobson le structuralisme phénoménologique*, Paris, Seghers, « Philosophie », 1975.

HUMBOLDT, Wilhelm Von (2000), *Sur le caractère national des langues et autres écrits sur le langage*, textes traduits et présentés par Denis Thouard, Paris, Seuil, « Folio-Essais », 2000.

JACOB, André (1973), *Genèse de la pensée linguistique*, avec la coll. de Pierre Cassat et Robert Nadeau, Paris, Armand Colin, 1973.

JAKOBSON, Roman (1929a), « Uber die heutigen Voraussetzungen der russichen Slavistik », *Slavische Rundschau*, Prague, 1, p. 629-646.

JAKOBSON, Roman (1929b), [« Le panslavisme romantique, une

nouvelle slavistique »], in *Cin, 1 : 1,* octobre 1929 (partiellement repris et traduit in Jakobson.1973.9-10).

JAKOBSON, Roman (1931), « Principes de phonologie historique », *Travaux du Cercle linguistique de Prague,* IV, repris in Troubetzkoy.1939.315-337.

JAKOBSON, Roman (1963), *Essais de linguistique générale,* Paris, Minuit, « Arguments », 1963.

JAKOBSON, Roman (1973), *Essais de linguistique générale, tome 2, Rapports internes et externes du langage,* Paris, Minuit, « Argument », 1973.

JAKOBSON, Roman (1976), *Six leçons sur le son et sur le sens,* Paris, Minuit, « Arguments », 1976.

JAKOBSON, Roman et WAUGH, Linda (1979), *La Charpente phonique du langage,* trad. Alain Kim, Paris, Minuit, « Arguments », 1980.

LABOV, William (1972), *Sociolinguistique,* trad. Pierre Encrevé, Paris, Minuit, « Le sens commun », 1976 (*Sociolinguistics Patterns,* University of Pennsylvania Press, 1972).

LACAN, Jacques (1981) *Le Séminaire, Livre III, Les psychoses, 1955-1956,* Paris, Seuil, « Le champ freudien », 1981.

LAKATOS, Imre (1978), *Philosophical papers, Volume 1, The methodology of scientific research programmes,* edited by John Worrall and Gregory Currie, Cambridge-New York, Cambridge University Press, 1978.

LAKS, Bernard (1996), *Langage et cognition, L'approche connexionniste,* Paris, Hermès, 1996.

LANGACKER, Ronald W. (1987), *Foundations of Cognitive Grammar, Volume 1, Theoretical Prerequisites,* Stanford, Stanford University Press, 1987.

LEFEBVRE, Henri (1975), *L'Idéologie structuraliste,* Paris, Seuil, « Points », 1975.

LESTEL, Dominique (2001), *Les Origines animales de la culture,* Paris, Flammarion, 2001 (rééd. « Champs »).

LÉVI-STRAUSS, Claude (1950), « Introduction à l'œuvre de Marcel Mauss », in Mauss.1950.

LÉVI-STRAUSS, Claude (1962), *Le Totémisme aujourd'hui*, Paris, PUF, « Mythes et religions », 1962.

LÉVI-STRAUSS, Claude (1963), « Réponses à quelques objections », *Esprit*, n°322, novembre 1963, p. 628-653.

LÉVI-STRAUSS, Claude (1968), *Mythologiques* ***, *L'origine des manières de table*, Paris, Plon, 1968.

LÉVI-STRAUSS, Claude (1971), *Mythologiques* ****, *L'homme nu*, Paris, Plon, 1971.

LÉVI-STRAUSS, Claude (1973), *Anthropologie structurale II*, Paris, Plon, 1973 (rééd. Agora-Pocket, 1996).

LÉVI-STRAUSS, Claude (1983a), *Le Regard éloigné*, Paris, Plon, 1983.

LÉVI-STRAUSS, Claude et ÉRIBON, Didier (1990), *De près et de loin*, suivi de *Deux ans après*, Paris, Odile Jacob, « Opus », 1990.

LÉVI-STRAUSS, Claude (1993), *Regarder, écouter, lire*, Paris, Plon, 1993.

MALLARMÉ, Stéphane (1945), *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1945.

MANIGLIER, Patrice (2000), « L'humanisme interminable de Claude Lévi-Strauss », in *Les Temps modernes*, n°609, juin-août 2000.

MANIGLIER, Patrice (2002), *Le Vocabulaire de Lévi-Strauss*, Paris, Ellipses, 2002.

MANIGLIER, Patrice (2002b), « Sous le signe de Saussure », *Critique*, n°658, Paris, Minuit, mars 2002, p. 206-220.

MANIGLIER, Patrice (2002c), *La Culture*, Paris, Ellipses, « Philo-Notions », 2002.

MANIGLIER, Patrice (2005), « Des us et des signes : Lévi-Strauss, philosophie pratique », *Revue de métaphysique et de morale*, janvier 2005.

MARTINET, André (1955), *Économie des changements phonétiques, Traité de phonologie diachronique*, Berne, Francke, « Bibliotheca Romanica », 1955.

MARTINET, André (1968), *La Linguistique synchronique, Études et Recherches*, Paris, PUF, « Le linguiste », n°1, 1968.

MARTINET, André (1975), *Évolution des langues et reconstruction*, Paris, PUF, « SUP », 1975.

MARTINET, André (1986), *Des steppes aux océans*, Paris, Payot, « Bibliothèque scientifique », 1986.

MAUSS, Marcel (1950), *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, rééd. « Quadrige », 1950.

MEILLET, Antoine (1921), *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, Champion, 1975 (reprod. Genève, Slatkine).

MEILLET, Antoine (1925), *La Méthode comparative en linguistique historique*, Oslo, Aschehoug & Co, « Instituttet for Sammenlignende Kulturforskning », 1925.

MILNER, Jean-Claude (1978), *L'Amour de la langue*, Paris, Seuil, « Champ Freudien », 1978.

MILNER, Jean-Claude (1989), *Introduction à une science du langage*, Paris, Seuil, « Des travaux », 1989.

MILNER, Jean-Claude (2000), « De la linguistique à la linguisterie », in Lacan, *L'Écrit, l'image*, sous la direction de L'École de la cause freudienne, Paris, Flammarion, « Champs », 2000.

MILNER, Jean-Claude (2002), *Le Périple structural, Figures et Paradigmes*, Paris, Seuil, « La couleur des idées », 2002.

MOCKEL, Albert (1962), *Esthétique du symbolisme*, recueil de textes édités et présentés par Michel Otten, Bruxelles, Palais des Académies, 1962.

MONTAIGNE (1979), *Essais, Livre II*, Paris, Garnier-Flammarion, 1979.

NAVILLE, Adrien (1901), *Nouvelle Classification des sciences. Étude philosophique*, 2e éd. entièrement refondue, Paris, Alcan (reprint Didier Érudition, 1986).

NORMAND, Claudine (1978), dir., *Saussure et la linguistique présaussurienne, Langages*, n°49, Paris, Didier-Larousse, mars 1978.

NORMAND, Claudine *et alii* (1978), *Avant Saussure, Choix de textes (1875-1924)*, Paris, Éditions Complexe, « Dialectiques », 1978.

NORMAND, Claudine (1995), « La coupure saussurienne », in Arrivé et Normand.1995.219-231.

NORMAND, Claudine (2000), *Saussure*, Paris, Les Belles Lettres, 2000.

PARIENTE, Jean-Claude (1969), éd., *Essais sur le Langage*, Paris, Minuit, « Le sens commun », 1969.

PAVEL, Thomas (1988), *Le Mirage linguistique, Essai sur la modernité intellectuelle*, Paris, Minuit, « Critique », 1988.

PETTIT, Philip (1975), *The Concept of Structuralism, A Critical Analysis*, Dublin, Gill and Macmillan, 1975.

PIAGET, Jean (1968), *Le Structuralisme*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », 1968.

PINKER, Steven (1994), *L'Instinct du langage*, trad. Marie-France Desjeux, Paris, Odile Jacob, 1999 (*The Language Instinct*, William Morrow and Cie, Inc., 1994).

PROCHIANTZ, Alain (2001), *Machine-Esprit*, Paris, Odile Jacob, 2001.

PROUST, Joëlle (1997), *Comment l'esprit vient aux bêtes*, Paris, Gallimard, « NRF Essais », 1997.

QUINE, William (1960), *Le Mot et la Chose*, trad. Paul Gochet, Flammarion, 1977 (rééd. « Champs »).

QUINE, William (1962), « Le mythe de la signification », in *La Philosophie analytique*, Paris, Minuit, *Cahiers de Royaumont, Philosophie*, n°IV, 1962.

RASTIER, François (1987), *Sémantique interprétative*, Paris, PUF, « Formes sémiotiques », 1987.

RASTIER, François (1991), *Sémantique et recherches cognitives*, Paris, PUF, « Sémantique et recherches cognitives », 1991.

ROBINS, R. H. (1967), *Brève Histoire de la linguistique, de Platon à Chomsky*, trad. Maurice Borel, Paris, Seuil, « Travaux linguis-

tiques », 1976 (*A Short History of Linguistics*, London and Harlow, Longmans, Green and Co Ltd, 1967).

RUMELHARD, David E. (1986), MACCLELLAND, James L. and the PDP Research Group, *Parallel Distributed Processing : Exploration in the Micro-Structure of Cognition*, Volume 1, MIT Press, 1986.

SCHLEICHER, August (1868), *La Théorie de Darwin et la science du langage, suivi de De l'importance du langage pour l'histoire naturelle de l'homme*, trad. de Pommayrol, Paris, A. Franck, 1868 ; repris in Tort.1980.57-89.

SIMONDON, Georges (1964), *L'Individu et sa genèse physico-biologique*, Grenoble, Jérôme Million, « Krisis », 1995.

SÉRIOT, Patrick (1999), *Structure et totalité, Les origines intellectuelles du structuralisme en Europe centrale et orientale*, Paris, PUF, « Linguistique nouvelle », 1999.

STAROBINSKI, Jean (1971), *Les Mots sous les mots, Les anagrammes de Ferdinand de Saussure*, Paris, Gallimard, « NRF », 1971.

STEELS, Luc (1999), « The puzzle of language evolution », in *Kognitionswissenschaft*, Volume 8, n°4.

STURROCK, John (1979), éd., *Structuralism and since, From Lévi-Strauss to Derrida*, Oxford, Oxford University Press, « Opus », 1979.

TODOROV, Tzvetan (1977), *Théories du symbole*, Paris, Seuil, « Points », 1977.

TORT, Michel (1980), *Évolutionnisme et linguistique*, suivi de Schleicher.1868, Paris, Vrin, 1980.

TROUBETZKOY, Nicolaï (1939), *Principes de phonologie*, trad. J. Cantineau, Paris, Éditions Klincksieck, 1970.

TROUBETZKOY, Nicolaï (1985), *Letters and Notes*, éd. Jakobson, Berlin-NY-Amsterdam, Mouton, 1985.

UEXKÜLL, Jacob Van (1956), *Mondes animaux, mondes humains*, suivi de *Théorie de la signification*, trad. Philippe Muller, Paris, Denoël, « Médiations », 1965 (*Sreitfzüge durch die Umwellen von Tieren und*

Menschen ; Bedeutungslehre, Hambourg, Rowohlt Verlag, 1956).

UTAKER, Arild (2002), *La Philosophie du langage, une anthropologie saussurienne,* Paris, PUF, « Pratiques théoriques », 2002.

WAHL, François (1968), dir., *Qu'est-ce que le structuralisme ?,* Paris, Seuil, 1968.

WHITNEY, William Dwight (1877), *La Vie du langage,* Paris, Germer Baillière et Cie, « Bibliothèque scientifique internationale », 1877 (rééd. Paris, Didier Érudition).

WHORF, Benjamin Lee (1956), *Language, Thought and Reality, Selected Writings of Benjamin Lee Whorf,* ed. by John B. Carroll, Cambridge (Mass.), The MIT Press, 1956.

WITTGENSTEIN, Ludwig (1961), *Tractatus logico-philosophicus, suivi de Investigations philosophiques,* trad. Pierre Klossowski, Paris, Gallimard, « Bibliothèque des idées », 1961.



REMERCIEMENTS

Ce travail est la version réduite d'une thèse soutenue le 2 décembre 2002 à l'université de Paris-X Nanterre, sous la direction d'Étienne Balibar, devant un jury composé de Sylvain Auroux, Alain Badiou, Ali Benmakhlouf, Simon Bouquet et Yves Duroux. Je tiens à les remercier tous pour leurs chaleureux commentaires et leurs utiles remarques.

Une dette ancienne et précieuse me lie particulièrement à Étienne Balibar qui a dirigé mes recherches depuis toujours, avec une générosité, une ampleur de vue, une érudition, un professionnalisme, une *joie de philosopher*, dont je mesure aujourd'hui plus que jamais la rare combinaison. Qu'il veuille accepter ce livre en témoignage de ma gratitude et de mon admiration.

Je dois à l'université de Nanterre, et aux collègues qui m'y ont recruté, d'avoir pu mener à bien ce travail dans des conditions financières décentes : ce livre est aussi une réponse à la question « où va l'argent public ? ».

Simon Bouquet et Béatrice Turpin m'ont transmis des textes inédits de Saussure qu'ils s'apprêtaient à publier mais qui étaient encore sous presse : qu'ils en soient ici une fois de plus remerciés.

Frédéric Maniglier m'a plus d'une fois sauvé d'un désastre informatique : qu'il soit assuré de ma fraternelle reconnaissance. À ma mère, qui m'a accueilli à certains moments clefs de la rédaction de cet ouvrage, je dois beaucoup plus que je ne saurais dire.

Enfin, ma gratitude va à Catherine Malabou qui a immédiatement accueilli cet ouvrage dans sa collection, ainsi qu'à Léo Scheer et à toute l'équipe des éditions dont l'enthousiasme et la compétence auront contribué à donner à ce livre son destin définitif.

Quant à Marcela Iacub, je lui sais juste gré d'exister : de cette existence, ce livre garde une trace mystérieuse mais décisive.

TABLE DES MATIÈRES



Du même auteur

Antimanuel d'éducation sexuelle (en collaboration avec Marcela Iacub), Paris, Bréal, 2005

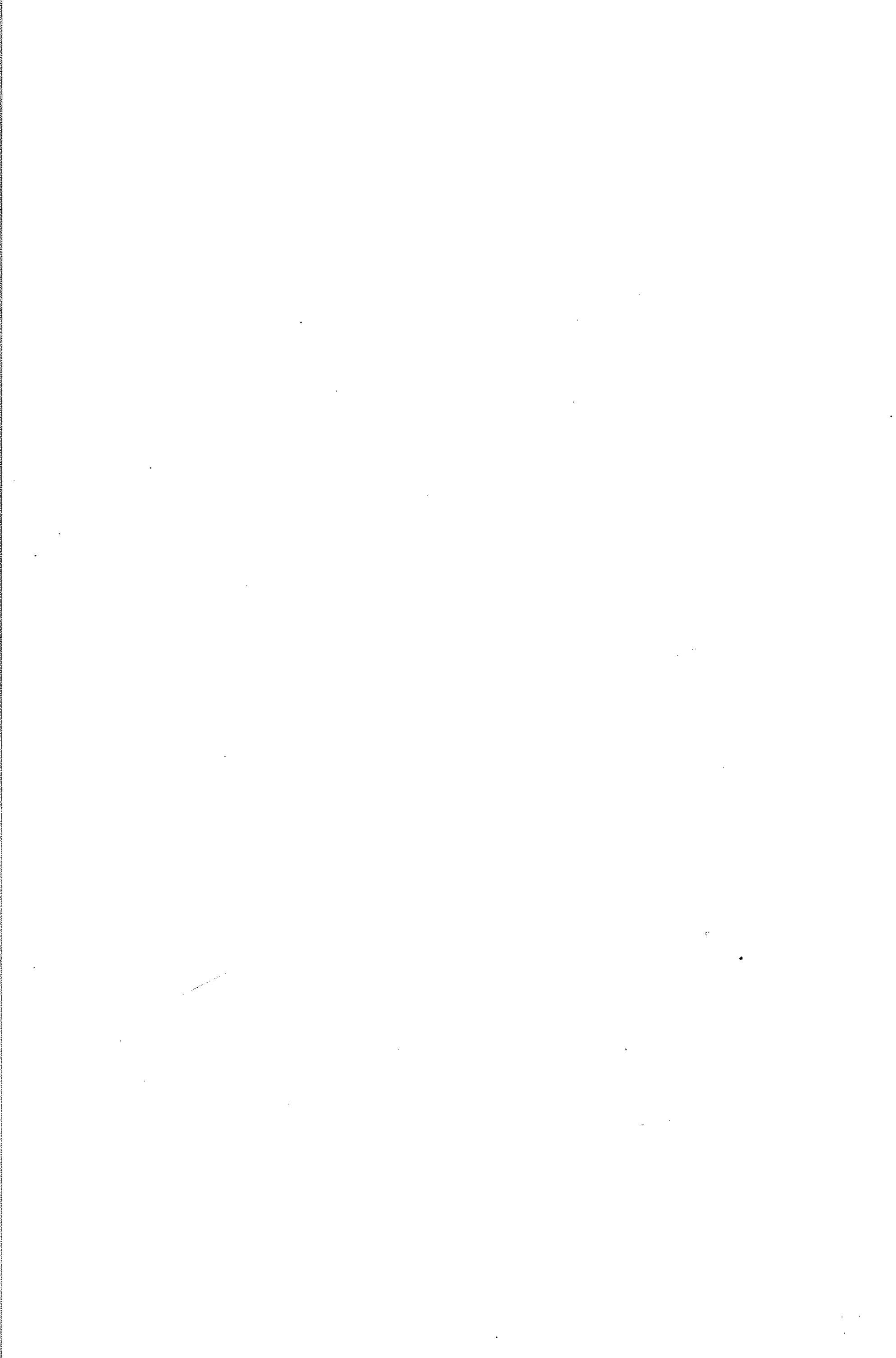
La Culture, Paris, Ellipses, 2003

Matrix, machine philosophique (en collaboration avec A. Badiou, T. Bénatouïl, E. During, D. Rabouin, J.-P. Zarader), Paris, Ellipses, 2003

Le Vocabulaire de Lévi-Strauss, Paris, Ellipses, 2002



Contribution éditoriale : Anne-Sophie Hoareau
Maquette : Svetlana Khatchatourova



Achevé d'imprimer en mai 2006
sur les presses de La Nouvelle Imprimerie Laballery
58500 Clamecy
Dépôt légal : juin 2006
ISBN : 2-7561-0034-X
N° d'impression : 604091

Imprimé en France